Gouvernement du Canada
Government of Canada

Établis par le
Receveur général du Canada

Comptes publics du Canada

2015

Volume II

Détails des charges et des revenus

Canada

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2015

Ce document est disponible en formats substituts
sur le site Web du receveur général du Canada à
www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html

Disponible également en format PDF auprès des
Publications du gouvernement du Canada
http://publications.gc.ca

P51-1/2015-2F-PDF
ISBN 978-0-660-23354-3

This publication is also available in English

Volume II

Comptes publics du Canada

2014-2015

Table des matières

Section

Introduction
1. Tableaux sommaires et Appendices
2. Affaires étrangères, Commerce et Développement
3. Affaires indiennes et du Nord canadien
4. Agence canadienne de développement économique du Nord
5. Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
6. Agence de promotion économique du Canada atlantique
7. Agence du revenu du Canada
8. Agriculture et Agroalimentaire
9. Anciens Combattants
10. Bureau de l'infrastructure du Canada
11. Bureau du Conseil privé
12. Bureau du secrétaire du gouverneur général
13. Citoyenneté et Immigration
14. Conseil du Trésor
15. Défense nationale
16. Diversification de l'économie de l'Ouest canadien
17. Emploi et Développement social
18. Environnement
19. Finances
20. Industrie
21. Justice
22. Parlement
23. Patrimoine canadien
24. Pêches et Océans
25. Ressources naturelles
26. Santé
27. Sécurité publique et Protection civile
28. Transports
29. Travaux publics et Services gouvernementaux
30. Index

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

Introduction aux *Comptes Publics du Canada*

Nature des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* constituent le rapport du gouvernement du Canada préparé annuellement par le receveur général, comme l'exige l'article 64 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Il couvre l'exercice du gouvernement se terminant le 31 mars.

L'information contenue dans le rapport provient de deux sources de données :

- le sommaire des opérations financières présentées dans les comptes du Canada, tenus par le receveur général; et
- les registres détaillés, tenus par les ministères et organismes.

Chaque ministère et organisme est responsable de la conciliation de ses comptes avec les comptes de contrôle du receveur général, et tient des registres détaillés des opérations qui y sont portées.

Le rapport englobe les opérations financières du gouvernement au cours de l'exercice. Dans certains cas, l'autorisation du Parlement pour effectuer des opérations a été prévue par voie de législation approuvée au cours des exercices antérieurs.

Présentation des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* sont publiés en trois volumes.

Le **volume I** présente les états financiers consolidés vérifiés du gouvernement, ainsi que des informations financières et analyses additionnelles;

Le **volume II** présente, par portefeuille ministériel, les opérations financières du gouvernement; et

Le **volume III** présente des informations et analyses supplémentaires.

Le contenu du volume II se résume comme suit :

Tableaux sommaires et Appendices (section 1)

La section 1 comprend des tableaux sommaires qui présentent le sommaire des opérations financières divulguées dans les sections ministérielles.

La section 1 comprend également, comme appendices, les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs, de toutes les autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État.

Sections ministérielles (sections 2 à 29)

Il y a une section pour chaque portefeuille ministériel. Les programmes du ministère et des organismes pour lesquels un ministre est responsable au Parlement sont groupés ensemble afin de fournir une présentation ministérielle globale. Chaque section ministérielle présente un énoncé des résultats stratégiques et des descriptions des programmes. Chaque section ministérielle comprend également, s'il y a lieu, un ensemble uniforme d'états afin de présenter les opérations financières de chaque portefeuille ministériel. Ces états sont :

- *Sommaire du portefeuille ministériel*
  Présente par ministère et organismes la provenance et l'utilisation de chaque autorisation budgétaire et non budgétaire accordée par le Parlement dans les lois de crédits et autres lois.

- *Programmes*
  Présente par ministère et organismes le total des autorisations disponibles pour emploi et les autorisations employées au cours de l'exercice pour chaque programme sous chaque genre de dépenses (fonctionnement, capital, paiements de transfert et non budgétaires).

- *Paiements de transfert*
  Présente par ministère et organismes la provenance et l'utilisation des autorisations pour chaque paiement de transfert.

- *Détail des montants disponibles pour être dépensés*
  Présente par ministère et organismes la nature des revenus et rentrées, lesquels augmentent les montants qui peuvent être dépensés à même les crédits ayant une autorisation nette de dépenser.

- *Revenus*
  Présente par ministère et organismes la nature des revenus sous chaque catégorie principale de revenus.

Les états dans les sections ministérielles sont conçus pour que les totaux et les totaux partiels pertinents puissent être directement retracés à un état qui précède et ensuite aux Tableaux sommaires de la section 1 (e.g. les données de l'état des *Paiements de transfert* peuvent être retracées à l'état des *Programmes*, lesquelles peuvent ensuite être retracées au *Sommaire du portefeuille ministériel*; les données du *Sommaire du portefeuille ministériel* peuvent être retracées aux *Tableaux sommaires* (5, 6 et 7) de la section 1).

Le volume II est conçu de façon à refléter d'aussi près que possible le format et le contenu de la partie II du Budget principal des dépenses. Certains Tableaux sommaires et Appendices et le *Sommaire du portefeuille ministériel* des sections ministérielles montrent la provenance et l'utilisation des autorisations de dépenses. Les renseignements fournis pour ce qui est de la provenance et de l'utilisation des autorisations sont expliqués ci-dessous :

- **Provenance des autorisations**

- *Disponibles des exercices antérieurs*
  Autorisations de dépenses reportées de l'exercice précédent. Comprennent seulement les autorisations pour lesquelles il existe une limite spécifique quant au montant total à être dépensé, ou sur le solde cumulatif en circulation pour les crédits pour lesquels il est permis de dépenser les revenus et les rentrées. Ces crédits représentent généralement soit des autorisations relatives à des fonds renouvelables, au produit de la vente de biens excédentaires de l'État ou à des prêts. Ces montants sont disponibles pour être dépensés sans aucune autre autorisation du Parlement.

- *Budget principal des dépenses et budgets supplémentaires des dépenses*
  Comprennent les autorisations de dépenses demandées dans les Budgets des dépenses ainsi que les montants estimatifs des dépenses compris dans les Budgets des dépenses en vertu d'autorisations accordées par diverses autres lois y compris les lois de crédits des exercices antérieurs.

- *Redressements, mandats et virements*
  Comprennent :
  - les virements de ou à d'autres portefeuilles ministériels tels que les crédits 5, 10, 15, 25, 30 et 33 du Conseil du Trésor ou les modifications dans les responsabilités ministérielles;
  - les virements à l'intérieur du portefeuille ministériel d'un crédit à un autre (en vertu d'une autorisation parlementaire) ou entre paiements de transfert;
  - les montants non engagés de ou à d'autres portefeuilles ministériels comme des affectations réputées, conformément à l'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*;
  - les modifications aux montants législatifs suite à des redressements aux estimés de dépenses compris dans les Budgets des dépenses, suite à l'annulation ou la modification aux lois ou suite à des redressements des autorisations d'emprunt des sociétés d'État;
  - les montants du suremploi des autorisations des exercices antérieurs versés ou réglés au cours de l'exercice et le produit de la vente de biens excédentaires de l'État;
  - les mandats spéciaux du gouverneur général pour couvrir les paiements requis lorsque le Parlement est dissous pour une élection générale.

- *Total disponible pour emploi*
  Autorisations disponibles pour être dépensées au cours de l'exercice (après avoir déduit les montants estimatifs des revenus et rentrées disponibles pour être dépensés).

- **Utilisation des autorisations**

- *Employées au cours de l'exercice*
  Montants dépensés dans l'exercice en cours (après avoir déduit les revenus et rentrées réels disponibles pour être dépensés).

- *Annulées (écart positif)*
  Le montant des autorisations annulées correspond au total des autorisations disponibles pour l'emploi au cours de l'exercice moins le total a) des autorisations employées au cours de l'exercice et b) des autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs.

- *Dépassées (écart négatif)*
  Excédent des dépenses sur les autorisations accordées.

- *Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs*
  Autorisations de dépenses non employées qui ne sont pas annulées et qui sont reportées à un exercice ultérieur.

- *Employées au cours de l'exercice précédent*
  Montants dépensés dans l'exercice précédent (après avoir déduit les revenus et rentrées réels disponibles pour être dépensés). Pour les crédits ou paiements de transfert qui n'existent plus dans l'exercice en cours, le total des dépenses nettes correspondant de l'exercice précédent est présenté comme un montant seul, en ligne avec l'énoncé « Crédits (éléments) non requis pour l'exercice en cours ».

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

Section 1

Comptes publics du Canada

2014-2015

Tableaux sommaires et Appendices

Sommaire

Page

Tableaux sommaires —
- Tableau 1 — État consolidé des revenus et charges 1.3
- Tableau 2 — Dépenses ministérielles par catégorie 1.4
- Tableau 2a — Récapitulation des charges externes par catégorie . . . 1.10
- Tableau 2b — Détail des autres paiements de transfert par portefeuille ministériel 1.11
- Tableau 2c — Détail des autres charges de programmes des autres portefeuilles ministériels 1.12
- Tableau 3 — Dépenses ministérielles par article courant 1.13
- Tableau 3a — Rapprochement des dépenses externes par article courant avec les charges 1.22
- Tableau 4 — Revenus ministériels 1.23
- Tableau 4a — Récapitulation des revenus externes par provenance . 1.29
- Tableau 4b — Ventes de biens et de services 1.31
- Tableau 5 — Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel 1.35
- Tableau 6 — Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel 1.42
- Tableau 7 — Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives) 1.44

Appendices —
- Appendice 1 — Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice 1.50
- Appendice 2 — Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits 1.84
- Appendice 3 — Autorisations disponibles des exercices antérieurs . 1.97
- Appendice 4 — Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice 1.105
- Appendice 5 — Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État 1.107

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

Tableau 1

État consolidé des revenus et charges

Le tableau 1 présente les revenus et les charges pour l'exercice financier 2014-2015. De plus, des informations détaillées apparaissent à la section 3 du volume I des *Comptes publics du Canada*.

(en milliers de dollars)

Revenus	2014-2015
Revenus fiscaux —	
Revenus d'impôt sur le revenu —	
Particuliers	135 743 323
Sociétés	39 446 519
Non-résidents	6 216 306
	181 406 148
Autres taxes et droits —	
Taxe sur les produits et services	31 348 647
Taxes sur l'énergie —	
Taxe d'accise — Essence	4 317 577
Taxe d'accise — Essence d'aviation et combustible diesel	1 210 365
	5 527 942
Droits de douane à l'importation	4 581 247
Autres taxes et droits d'accise —	
Droits d'accise	4 813 443
Droits pour la sécurité des passagers du transport aérien	695 702
Diverses taxes et droits d'accise	214 908
	5 724 053
	47 181 889
Total des revenus fiscaux	**228 588 037**
Cotisations d'assurance-emploi	**22 563 966**
Autres revenus —	
Sociétés d'État —	
Sociétés d'État consolidées	4 173 928
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques —	
Quote-part des bénéfices annuels	8 364 946
Intérêt et autres	941 047
	13 479 921
Autres programmes —	
Revenus de placements	1 927 242
Ventes de biens et de services	8 949 822
Revenus divers	5 481 962
	16 359 026
Nets des opérations de change —	
Compte du fonds des changes	839 795
Fonds monétaire international	495 230
Autres	19 964
	1 354 989
Total des autres revenus	**31 193 936**
Total des revenus	**282 345 939**

Charges	2014-2015
Paiements de transfert —	
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	44 102 941
Principaux paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement —	
Transfert canadien en matière de santé	32 114 006
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	12 581 729
Accords fiscaux	20 505 247
Abattement du Québec	(4 233 806)
Autres principaux transferts	2 142 269
	63 109 445
Prestations d'assurance-emploi	18 052 183
Prestations pour enfants	14 302 618
Autres paiements de transfert	35 125 708
Total des paiements de transfert	**174 692 895**
Autres charges de programmes —	
Sociétés d'État	7 590 118
Affaires étrangères, Commerce et Développement	2 086 758
Affaires indiennes et du Nord canadien	1 204 065
Agence du revenu du Canada	8 108 178
Agriculture et Agroalimentaire	791 133
Conseil du Trésor	3 276 765
Défense nationale	23 668 754
Emploi et Développement social	2 646 267
Environnement	1 540 841
Industrie	2 150 726
Justice	1 280 065
Pêches et Océans	1 581 316
Ressources naturelles	1 066 900
Santé	3 313 144
Sécurité publique et Protection civile	9 830 728
Travaux publics et Services gouvernementaux	4 267 386
Autres portefeuilles ministériels	4 744 340
Total des autres charges de programmes	**79 147 484**
Total des charges de programmes	**253 840 379**
Frais de la dette publique	**26 594 069**
Total des charges	**280 434 448**
Excédent annuel	**1 911 491**

Tableau 2

Dépenses ministérielles par catégorie

Le tableau 2 présente les dépenses nettes par catégorie pour chaque portefeuille ministériel. La colonne « Total des dépenses ministérielles nettes » présente le total des dépenses nettes rapporté pour chaque portefeuille ministériel aux sections ministérielles de ce volume.

Le tableau 2a concilie le total des dépenses ministérielles nettes avec les dépenses externes présentées au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état consolidé des résultats et du déficit accumulé à la section 2 du volume I.

(en milliers de dollars)

		Paiements de transfert [1]									
Section	Ministère ou organisme	Prestations de sécurité de la vieillesse [2]	Transfert canadien en matière de santé	Transfert canadien en matière de programmes sociaux	Accords fiscaux	Abattement du Québec	Autres [3]	Total des paiements de transfert	Autres dépenses de programmes	Frais de la dette publique	Total des dépenses ministérielles nettes
2	**Affaires étrangères, Commerce et Développement**										
	Ministère	…	…	…	…	…	3 858 024	3 858 024	2 081 320	…	5 939 344
	Corporation commerciale canadienne	…	…	…	…	…	…	…	14 240	…	14 240
	Exportation et développement Canada (Compte du Canada)	…	…	…	…	…	…	…	2 597	…	2 597
	Centre de recherches pour le développement international	…	…	…	…	…	…	…	190 024	…	190 024
	Commission mixte internationale (section canadienne)	…	…	…	…	…	…	…	6 765	…	6 765
	Commission de la capitale nationale	…	…	…	…	…	…	…	84 161	…	84 161
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**3 858 024**	**3 858 024**	**2 379 107**	**…**	**6 237 131**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**										
	Ministère	…	…	…	…	…	6 436 034	6 436 034	1 255 619	…	7 691 653
	Commission canadienne des affaires polaires	…	…	…	…	…	1 096	1 096	1 259	…	2 355
	Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens	…	…	…	…	…	…	…	5 995	…	5 995
	Greffe du Tribunal des revendications particulières	…	…	…	…	…	…	…	1 313	…	1 313
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**6 437 130**	**6 437 130**	**1 264 186**	**…**	**7 701 316**
4	**Agence canadienne de développement économique du Nord**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**34 120**	**34 120**	**15 001**	**…**	**49 121**
5	**Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**212 168**	**212 168**	**41 730**	**…**	**253 898**
6	**Agence de promotion économique du Canada atlantique**										
	Ministère	…	…	…	…	…	231 079	231 079	74 194	…	305 273
	Société d'expansion du Cap-Breton	…	…	…	…	…	…	…	9 866	…	9 866
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**231 079**	**231 079**	**84 060**	**…**	**315 139**

7	**Agence du revenu du Canada**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**199 643**	**199 643**	**3 861 191**	**…**	**4 060 834**
8	**Agriculture et Agroalimentaire**										
	Ministère	…	…	…	…	…	1 346 347	1 346 347	667 644	…	2 013 991
	Commission canadienne du lait	…	…	…	…	…	…	…	3 884	…	3 884
	Commission canadienne des grains	…	…	…	…	…	…	…	(16 912)	…	(16 912)
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 346 347**	**1 346 347**	**654 616**	**…**	**2 000 963**
9	**Anciens Combattants**										
	Ministère	…	…	…	…	…	2 534 086	2 534 086	842 794	…	3 376 880
	Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	…	…	…	…	…	…	…	11 423	…	11 423
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 534 086**	**2 534 086**	**854 217**	**…**	**3 388 303**
10	**Bureau de l'infrastructure du Canada**										
	Ministère	…	…	…	…	…	3 008 522	3 008 522	87 360	…	3 095 882
	Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	…	…	…	…	…	…	…	244 958	…	244 958
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**3 008 522**	**3 008 522**	**332 318**	**…**	**3 340 840**
11	**Bureau du Conseil privé**										
	Ministère	…	…	…	…	…	…	…	123 194	…	123 194
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	…	…	…	…	…	…	…	5 170	…	5 170
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	…	…	…	…	…	…	…	32 219	…	32 219
	Bureau du directeur général des élections	…	…	…	…	…	8 793	8 793	141 973	…	150 766
	Commissariat aux langues officielles	…	…	…	…	…	…	…	22 416	…	22 416
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	…	…	…	…	…	…	…	2 980	…	2 980
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**8 793**	**8 793**	**327 952**	**…**	**336 745**
12	**Bureau du secrétaire du gouverneur général**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**551**	**551**	**20 310**	**…**	**20 861**
13	**Citoyenneté et Immigration**										
	Ministère	…	…	…	…	…	989 897	989 897	370 854	…	1 360 751
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié	…	…	…	…	…	…	…	119 750	…	119 750
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**989 897**	**989 897**	**490 604**	**…**	**1 480 501**
14	**Conseil du Trésor**										
	Secrétariat	…	…	…	…	…	692	692	3 220 998	…	3 221 690
	École de la fonction publique du Canada	…	…	…	…	…	…	…	88 509	…	88 509
	Commissariat au lobbying	…	…	…	…	…	…	…	4 680	…	4 680
	Commissariat à l'intégrité du secteur public	…	…	…	…	…	41	41	4 800	…	4 841
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**733**	**733**	**3 318 987**	**…**	**3 319 720**

Tableau 2

Dépenses ministérielles par catégorie — *Suite*
(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Paiements de transfert [1]							Autres dépenses de programmes	Frais de la dette publique	Total des dépenses ministérielles nettes
		Prestations de sécurité de la vieillesse [2]	Transfert canadien en matière de santé	Transfert canadien en matière de programmes sociaux	Accords fiscaux	Abattement du Québec	Autres [3]	Total des paiements de transfert			
15	**Défense nationale**										
	Ministère	…	…	…	…	…	138 016	138 016	18 315 922	…	18 453 938
	Centre de la sécurité des télécommunications	…	…	…	…	…	…	…	856 433	…	856 433
	Comité externe d'examen des griefs militaires	…	…	…	…	…	…	…	6 250	…	6 250
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	…	…	…	…	…	…	…	4 965	…	4 965
	Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	…	…	…	…	…	…	…	2 044	…	2 044
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**138 016**	**138 016**	**19 185 614**	**…**	**19 323 630**
16	**Diversification de l'économie de l'Ouest canadien**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**121 698**	**121 698**	**40 304**	**…**	**162 002**
17	**Emploi et Développement social**										
	Ministère	44 133 074	…	…	…	…	6 788 777	50 921 851	1 282 906	…	52 204 757
	Conseil canadien des relations industrielles	…	…	…	…	…	…	…	7 489	…	7 489
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	…	…	…	…	…	…	…	2 053 213	…	2 053 213
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	…	…	…	…	…	…	…	4 686	…	4 686
	Commission de la capitale nationale	…	…	…	…	…	…	…	8 285	…	8 285
	Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	…	…	…	…	…	19 033	19 033	11 093	…	30 126
	Total du portefeuille ministériel	**44 133 074**	**…**	**…**	**…**	**…**	**6 807 810**	**50 940 884**	**3 367 672**	**…**	**54 308 556**
18	**Environnement**										
	Ministère	…	…	…	…	…	102 815	102 815	873 372	…	976 187
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	…	…	…	…	…	2 315	2 315	27 442	…	29 757
	Agence Parcs Canada	…	…	…	…	…	12 033	12 033	709 767	…	721 800
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**117 163**	**117 163**	**1 610 581**	**…**	**1 727 744**
19	**Finances**										
	Ministère	…	32 114 006	12 581 729	20 471 922	(4 233 806)	1 021 797	61 955 648	239 591	23 487 916	85 683 155
	Tribunal canadien du commerce extérieur	…	…	…	…	…	…	…	5 725	…	5 725
	Agence de la consommation en matière financière du Canada	…	…	…	…	…	…	…	17 890	…	17 890

	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	…	…	…	…	…	…	…	51 404	…	51 404
	Bureau du vérificateur général	…	…	…	…	…	…	…	81 863	…	81 863
	Bureau du surintendant des institutions financières	…	…	…	…	…	…	…	146 309	…	146 309
	PPP Canada Inc.	…	…	…	…	…	…	…	209 500	…	209 500
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**32 114 006**	**12 581 729**	**20 471 922**	**(4 233 806)**	**1 021 797**	**61 955 648**	**752 282**	**23 487 916**	**86 195 846**
20	**Industrie**										
	Ministère	…	…	…	…	…	668 438	668 438	428 976	…	1 097 414
	Agence spatiale canadienne	…	…	…	…	…	40 816	40 816	335 275	…	376 091
	Commission canadienne du tourisme	…	…	…	…	…	…	…	57 976	…	57 976
	Commission du droit d'auteur	…	…	…	…	…	…	…	3 070	…	3 070
	Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	…	…	…	…	…	74 386	74 386	29 717	…	104 103
	Conseil national de recherches du Canada	…	…	…	…	…	268 214	268 214	687 491	…	955 705
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	…	…	…	…	…	1 038 149	1 038 149	47 296	…	1 085 445
	Greffe du Tribunal de la concurrence	…	…	…	…	…	…	…	575	…	575
	Conseil de recherches en sciences humaines	…	…	…	…	…	686 414	686 414	26 513	…	712 927
	Conseil canadien des normes	…	…	…	…	…	…	…	12 890	…	12 890
	Statistique Canada	…	…	…	…	…	…	…	467 202	…	467 202
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 776 417**	**2 776 417**	**2 096 981**	**…**	**4 873 398**
21	**Justice**										
	Ministère	…	…	…	…	…	348 763	348 763	360 089	…	708 852
	Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs	…	…	…	…	…	…	…	26 737	…	26 737
	Commission canadienne des droits de la personne	…	…	…	…	…	…	…	23 219	…	23 219
	Tribunal canadien des droits de la personne	…	…	…	…	…	…	…	2 469	…	2 469
	Service administratif des tribunaux judiciaires	…	…	…	…	…	…	…	69 150	…	69 150
	Bureau du commissaire à la magistrature fédérale	…	…	…	…	…	…	…	517 620	…	517 620
	Bureau du directeur des poursuites pénales	…	…	…	…	…	…	…	175 247	…	175 247
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	…	…	…	…	…	482	482	36 859	…	37 341
	Registraire de la Cour suprême du Canada	…	…	…	…	…	…	…	31 993	…	31 993
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**349 245**	**349 245**	**1 243 383**	**…**	**1 592 628**
22	**Parlement**										
	Sénat	…	…	…	…	…	468	468	84 935	…	85 403
	Chambre des communes	…	…	…	…	…	990	990	420 838	…	421 828
	Bibliothèque du Parlement	…	…	…	…	…	…	…	41 830	…	41 830
	Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique	…	…	…	…	…	…	…	6 277	…	6 277
	Conseiller sénatorial en éthique	…	…	…	…	…	…	…	703	…	703
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 458**	**1 458**	**554 583**	**…**	**556 041**

Tableau 2

Dépenses ministérielles par catégorie — *Fin*
(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Paiements de transfert [1]							Autres dépenses de programmes	Frais de la dette publique	Total des dépenses ministérielles nettes
		Prestations de sécurité de la vieillesse [2]	Transfert canadien en matière de santé	Transfert canadien en matière de programmes sociaux	Accords fiscaux	Abattement du Québec	Autres [3]	Total des paiements de transfert			
23	**Patrimoine canadien**										
	Ministère	…	…	…	…	…	1 268 513	1 268 513	213 342	…	1 481 855
	Conseil des Arts du Canada	…	…	…	…	…	…	…	182 224	…	182 224
	Société Radio-Canada	…	…	…	…	…	…	…	1 038 024	…	1 038 024
	Musée canadien des droits de la personne	…	…	…	…	…	…	…	21 700	…	21 700
	Musée canadien de l'histoire	…	…	…	…	…	…	…	68 924	…	68 924
	Musée canadien de l'immigration du Quai 21	…	…	…	…	…	…	…	9 900	…	9 900
	Musée canadien de la nature	…	…	…	…	…	…	…	26 277	…	26 277
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	…	…	…	…	…	…	…	11 446	…	11 446
	Bibliothèque et Archives du Canada	…	…	…	…	…	38	38	102 556	…	102 594
	Société du Centre national des Arts	…	…	…	…	…	…	…	35 321	…	35 321
	Office national du film	…	…	…	…	…	88	88	62 475	…	62 563
	Musée des beaux-arts du Canada	…	…	…	…	…	…	…	44 308	…	44 308
	Musée national des sciences et de la technologie	…	…	…	…	…	…	…	33 370	…	33 370
	Commission de la fonction publique	…	…	…	…	…	…	…	77 598	…	77 598
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	…	…	…	…	…	…	…	8 005	…	8 005
	Tribunal de la dotation de la fonction publique	…	…	…	…	…	…	…	2 974	…	2 974
	Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles	…	…	…	…	…	…	…	965	…	965
	Téléfilm Canada	…	…	…	…	…	…	…	95 454	…	95 454
	Commission des champs de bataille nationaux	…	…	…	…	…	…	…	12 097	…	12 097
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 268 639**	**1 268 639**	**2 046 960**	**…**	**3 315 599**
24	**Pêches et Océans**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**89 710**	**89 710**	**1 647 257**	**…**	**1 736 967**
25	**Ressources naturelles**										
	Ministère	…	…	…	…	…	1 190 387	1 190 387	859 032	…	2 049 419
	Énergie atomique du Canada limitée	…	…	…	…	…	…	…	326 743	…	326 743
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	…	…	…	…	…	1 869	1 869	136 271	…	138 140
	Office national de l'énergie	…	…	…	…	…	851	851	86 470	…	87 321
	Administration du pipe-line du Nord	…	…	…	…	…	…	…	516	…	516
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 193 107**	**1 193 107**	**1 409 032**	**…**	**2 602 139**

26	**Santé**									
	Ministère	…	…	…	…	…	1 815 080	1 815 080	1 999 394	…	3 814 474
	Agence canadienne d'inspection des aliments	…	…	…	…	…	13 434	13 434	835 059	…	848 493
	Instituts de recherche en santé du Canada	…	…	…	…	…	959 845	959 845	57 435	…	1 017 280
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	…	…	…	…	…	…	…	7 930	…	7 930
	Agence de la santé publique du Canada	…	…	…	…	…	249 625	249 625	387 344	…	636 969
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**3 037 984**	**3 037 984**	**3 287 162**	**…**	**6 325 146**
27	**Sécurité publique et Protection civile**									
	Ministère	…	…	…	…	…	539 389	539 389	136 074	…	675 463
	Agence des services frontaliers du Canada	…	…	…	…	…	…	…	2 001 144	…	2 001 144
	Service canadien du renseignement de sécurité	…	…	…	…	…	…	…	515 276	…	515 276
	Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada	…	…	…	…	…	…	…	9 600	…	9 600
	Service correctionnel du Canada	…	…	…	…	…	2 767	2 767	2 572 461	…	2 575 228
	Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada	…	…	…	…	…	…	…	4 768	…	4 768
	Commission des libérations conditionnelles du Canada	…	…	…	…	…	…	…	50 122	…	50 122
	Gendarmerie royale du Canada	…	…	…	…	…	172 289	172 289	2 689 600	…	2 861 889
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	…	…	…	…	…	…	…	1 585	…	1 585
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**714 445**	**714 445**	**7 980 630**	**…**	**8 695 075**
28	**Transports**									
	Ministère	…	…	…	…	…	646 894	646 894	958 187	…	1 605 081
	Société canadienne des postes	…	…	…	…	…	…	…	22 210	…	22 210
	Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	…	…	…	…	…	…	…	623 897	…	623 897
	Office des transports du Canada	…	…	…	…	…	…	…	28 778	…	28 778
	Marine Atlantique S.C.C.	…	…	…	…	…	…	…	127 484	…	127 484
	La Société des ponts fédéraux Limitée	…	…	…	…	…	…	…	8 138	…	8 138
	Tribunal d'appel des transports du Canada	…	…	…	…	…	…	…	885	…	885
	VIA Rail Canada Inc.	…	…	…	…	…	…	…	406 210	…	406 210
	Autorité du pont Windsor-Détroit	…	…	…	…	…	…	…	8 059	…	8 059
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**646 894**	**646 894**	**2 183 848**	**…**	**2 830 742**
29	**Travaux publics et Services gouvernementaux**									
	Ministère	…	…	…	…	…	…	…	2 767 163	…	2 767 163
	Services partagés Canada	…	…	…	…	…	…	…	1 622 382	…	1 622 382
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**4 389 545**	**…**	**4 389 545**
	Total des dépenses ministérielles nettes	**44 133 074**	**32 114 006**	**12 581 729**	**20 471 922**	**(4 233 806)**	**37 145 476**	**142 212 401**	**65 440 113**	**23 487 916**	**231 140 430**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.
(1) Les paiements de transfert pour les prestations d'assurance-emploi sont présentés au tableau 2a.
(2) Comprend le supplément de revenu garanti et l'allocation au conjoint.
(3) Comprend les paiements de transfert pour la prestation fiscale canadienne pour enfants.

Tableau 2a

Récapitulation des charges externes par catégorie

Le tableau 2a concilie le total des dépenses ministérielles nettes (tableau 2) avec les charges externes rapportées au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état consolidé des résultats et du déficit accumulé à la section 2 du volume I. Les éléments de conciliation comprennent les dépenses des comptes à fins déterminées consolidés, les redressements courus et autres, les charges des sociétés d'État et autres entités consolidées, les crédits et remboursements fiscaux et l'élimination des charges internes.

(en milliers de dollars)

Description	Total des dépenses ministérielles nettes	Comptes à fins déterminées consolidés	Redressements courus et autres	Sociétés d'État et autres entités consolidées	Crédits et rembour-sements fiscaux	Charges internes	Charges externes totales
Paiements de transfert —							
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	44 133 074	…	(30 133)	…	…	…	44 102 941
Principaux paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement —							
Transfert canadien en matière de santé	32 114 006	…	…	…	…	…	32 114 006
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	12 581 729	…	…	…	…	…	12 581 729
Accords fiscaux	20 471 922	…	33 325	…	…	…	20 505 247
Abattement du Québec	(4 233 806)	…	…	…	…	…	(4 233 806)
Autres principaux transferts	1 822 469	…	319 800	…	…	…	2 142 269
Total des principaux paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement	*62 756 320*	...	*353 125*	...	...	...	*63 109 445*
Prestations d'assurance-emploi	…	18 052 183	…	…	…	…	18 052 183
Prestations pour enfants	2 738 493	…	1 191 937	…	10 372 188	…	14 302 618
Autres paiements de transfert [1]	32 584 514	190 678	(1 118 983)	319 138	3 150 361	…	35 125 708
Total des paiements de transfert	***142 212 401***	***18 242 861***	***395 946***	***319 138***	***13 522 549***	**…**	***174 692 895***
Autres charges de programmes —							
Sociétés d'État	…	…	…	7 590 118	…	…	7 590 118
Affaires étrangères, Commerce et Développement	2 379 107	…	11 341	(288 425)	…	(15 265)	2 086 758
Affaires indiennes et du Nord canadien	1 264 186	3 667	(28 349)	…	…	(35 439)	1 204 065
Agence du revenu du Canada	3 861 191	…	4 335 912	…	…	(88 925)	8 108 178
Agriculture et Agroalimentaire	654 616	…	148 860	(3 884)	…	(8 459)	791 133
Conseil du Trésor	3 318 987	…	(37 620)	…	…	(4 602)	3 276 765
Défense nationale	19 185 614	(110 889)	4 693 599	…	…	(99 570)	23 668 754
Emploi et Développement social	3 367 672	1 516 150	(2 055 159)	(8 285)	…	(174 111)	2 646 267
Environnement	1 610 581	2 063	(44 533)	…	…	(27 270)	1 540 841
Industrie	2 096 981	…	141 277	(70 865)	…	(16 667)	2 150 726
Justice	1 243 383	…	43 306	…	…	(6 624)	1 280 065
Pêches et Océans	1 647 257	110	(40 799)	…	…	(25 252)	1 581 316
Ressources naturelles	1 409 032	1 285	(828)	(326 743)	…	(15 846)	1 066 900
Santé	3 287 162	…	59 248	…	…	(33 266)	3 313 144
Sécurité publique et Protection civile	7 980 630	…	1 981 383	…	…	(131 285)	9 830 728
Travaux publics et Services gouvernementaux	4 389 545	50 406	(27 167)	…	…	(145 398)	4 267 386
Autres portefeuilles ministériels [2]	7 744 169	(285 876)	504 352	(3 138 599)	…	(79 706)	4 744 340
Total des autres charges de programmes	***65 440 113***	***1 176 916***	***9 684 823***	***3 753 317***	**…**	***(907 685)***	***79 147 484***
Total des charges de programmes	**207 652 514**	**19 419 777**	**10 080 769**	**4 072 455**	**13 522 549**	**(907 685)**	**253 840 379**
Frais de la dette publique	**23 487 916**	**(5 340)**	**3 111 493**	**…**	**…**	**…**	**26 594 069**
Total des charges	**231 140 430**	**19 414 437**	**13 192 262**	**4 072 455**	**13 522 549**	**(907 685)**	**280 434 448**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

(1) Le détail des autres paiements de transfert est présenté au tableau 2b.

(2) Le détail des autres charges de programmes des autres portefeuilles ministériels est présenté au tableau 2c.

Tableau 2b

Détail des autres paiements de transfert par portefeuille ministériel

Le tableau 2b présente le détail par portefeuille ministériel des autres paiements de transfert rapportés au tableau 2a.

(en milliers de dollars)

Portefeuille ministériel	Total des dépenses ministérielles nettes	Comptes à fins déterminées consolidés	Redressements courus et autres	Sociétés d'État et autres entités consolidées	Crédits et rembour-sements fiscaux	Charges internes	Charges externes totales
Affaires étrangères, Commerce et Développement	3 858 024	…	180 679	…	…	…	4 038 703
Affaires indiennes et du Nord canadien	6 437 130	…	1 139 085	…	…	…	7 576 215
Agence canadienne de développement économique du Nord	34 120	…	(41)	…	…	…	34 079
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	212 168	…	(106 764)	…	…	…	105 404
Agence de promotion économique du Canada atlantique	231 079	…	(75 852)	…	…	…	155 227
Agence du revenu du Canada	199 643	…	…	…	3 150 361	…	3 350 004
Agriculture et Agroalimentaire	1 346 347	(278)	(56 372)	…	…	…	1 289 697
Anciens Combattants	2 534 086	…	(2 516 066)	…	…	…	18 020
Bureau de l'infrastructure du Canada	1 035 253	…	(51 952)	…	…	…	983 301
Bureau du Conseil privé	8 793	…	…	…	…	…	8 793
Bureau du secrétaire du gouverneur général	551	…	(551)	…	…	…	…
Citoyenneté et Immigration	989 897	…	(6 213)	…	…	…	983 684
Conseil du Trésor	733	…	(397)	…	…	…	336
Défense nationale	138 016	…	(1 797)	…	…	…	136 219
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	121 698	…	(15 241)	…	…	…	106 457
Emploi et Développement social	4 069 317	190 956	2 050 333	…	…	…	6 310 606
Environnement	117 163	…	(730)	…	…	…	116 433
Finances	1 172 597	…	(252 629)	…	…	…	919 968
Industrie	2 776 417	…	(364 529)	(168 200)	…	…	2 243 688
Justice	349 245	…	(4 626)	…	…	…	344 619
Parlement	1 458	…	(47)	…	…	…	1 411
Patrimoine canadien	1 268 639	…	(1 335)	…	…	…	1 267 304
Pêches et Océans	89 710	…	…	…	…	…	89 710
Ressources naturelles	1 193 107	…	(9 184)	…	…	…	1 183 923
Santé	3 037 984	…	(106 461)	…	…	…	2 931 523
Sécurité publique et Protection civile	714 445	…	(510 536)	…	…	…	203 909
Transports	646 894	…	(54 167)	…	…	…	592 727
Total partiel	32 584 514	190 678	(765 393)	(168 200)	3 150 361	…	34 991 960
Provision pour évaluation et autres éléments	…	…	(353 590)	487 338	…	…	133 748
Total des autres paiements de transfert	32 584 514	190 678	(1 118 983)	319 138	3 150 361	…	35 125 708

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

Tableau 2c

Détail des autres charges de programmes des autres portefeuilles ministériels

Le tableau 2c présente le détail des autres charges de programmes des autres portefeuilles ministériels rapportées au tableau 2a.

(en milliers de dollars)

Portefeuille ministériel	Total des dépenses ministérielles nettes	Comptes à fins déterminées consolidés	Redressements courus et autres	Sociétés d'État et autres entités consolidées	Crédits et rembour-sements fiscaux	Charges internes	Charges externes totales
Agence canadienne de développement économique du Nord	15 001	…	377	…	…	(383)	14 995
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	41 730	…	32 705	…	…	(276)	74 159
Agence de promotion économique du Canada atlantique	84 060	…	7 968	(9 866)	…	(590)	81 572
Anciens Combattants	854 217	…	149 203	…	…	(3 345)	1 000 075
Bureau de l'infrastructure du Canada	332 318	…	(19 984)	(244 958)	…	(3 669)	63 707
Bureau du Conseil privé	327 952	…	(11 946)	…	…	(2 614)	313 392
Bureau du secrétaire du gouverneur général	20 310	…	31	…	…	(107)	20 234
Citoyenneté et Immigration	490 604	…	606 750	…	…	(35 817)	1 061 537
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	40 304	…	436	…	…	(214)	40 526
Finances	752 282	…	(25 962)	(209 500)	…	(5 943)	510 877
Parlement	554 583	…	(11 130)	…	…	(1 563)	541 890
Patrimoine canadien	2 046 960	8	41 225	(1 555 502)	…	(5 687)	527 004
Transports	2 183 848	1 536	52 000	(1 298 553)	…	(19 498)	919 333
Total partiel	7 744 169	1 544	821 673	(3 318 379)	…	(79 706)	5 169 301
Provision pour évaluation et autres éléments	…	(287 420)	(317 321)	179 780	…	…	(424 961)
Total des autres charges de programmes	7 744 169	(285 876)	504 352	(3 138 599)	…	(79 706)	4 744 340

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

Tableau 3

Dépenses ministérielles par article courant

Le tableau 3 présente les dépenses par article courant pour chaque portefeuille ministériel tant sur une base brute que sur une base nette. La différence entre les dépenses brutes et nettes constitue les revenus affectés aux dépenses. La présentation des dépenses par article courant est liée aux biens et services acquis, de même qu'aux paiements de transfert effectués par le gouvernement. La colonne « Total des dépenses brutes » représente le total des dépenses imputées aux articles courants 1 à 12 inclusivement. La colonne « Total des dépenses ministérielles nettes » représente le résultat du total des dépenses brutes duquel est soustrait le total des revenus affectés aux dépenses. La colonne « Total des dépenses ministérielles nettes » présente le total des dépenses rapporté pour chaque portefeuille ministériel aux sections ministérielles de ce volume.

Le tableau 3a concilie le total des dépenses ministérielles nettes avec les charges externes rapportées au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état consolidé des résultats et du déficit accumulé à la section 2 du volume 1.

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux [1] (4)	Location (5)	Réparation et entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et travaux [2] (8)	Acquisition de matériel et d'outillage [3] (9)	Paiements de transfert [4] (10)	Frais de la dette publique [5] (11)	Autres subventions et paiements [6] (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : revenus affectés aux dépenses			Total des dépenses ministérielles nettes
															Revenus externes	Revenus internes	Total	
2	**Affaires étrangères, Commerce et Développement**																	
	Ministère	1 085 608	105 123	11 012	252 592	194 452	35 833	45 256	126 276	44 347	3 858 024	…	213 750	5 972 273	32 054	875	32 929	5 939 344
	Corporation commerciale canadienne	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	14 240	14 240	…	…	…	14 240
	Exportation et développement Canada (Compte du Canada)	…	…	…	4 106	…	…	…	…	…	…	…	(1 509)	2 597	…	…	…	2 597
	Centre de recherches pour le développement international	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	190 024	190 024	…	…	…	190 024
	Commission mixte internationale (section canadienne)	3 785	534	68	1 338	407	14	24	…	478	…	…	117	6 765	…	…	…	6 765
	Commission de la capitale nationale	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	84 161	84 161	…	…	…	84 161
	Total du portefeuille ministériel	**1 089 393**	**105 657**	**11 080**	**258 036**	**194 859**	**35 847**	**45 280**	**126 276**	**44 825**	**3 858 024**	**…**	**500 783**	**6 270 060**	**32 054**	**875**	**32 929**	**6 237 131**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**																	
	Ministère	443 595	27 052	12 059	310 542	14 965	3 355	4 045	26 437	7 296	6 436 034	…	409 408	7 694 788	…	3 135	3 135	7 691 653
	Commission canadienne des affaires polaires	835	96	19	149	101	…	8	…	14	1 096	…	37	2 355	…	…	…	2 355
	Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens	2 164	617	756	1 961	416	5	13	…	5	…	…	58	5 995	…	…	…	5 995
	Greffe du Tribunal des revendications particulières	725	111	…	168	200	2	10	…	64	…	…	33	1 313	…	…	…	1 313
	Total du portefeuille ministériel	**447 319**	**27 876**	**12 834**	**312 820**	**15 682**	**3 362**	**4 076**	**26 437**	**7 379**	**6 437 130**	**…**	**409 536**	**7 704 451**	**…**	**3 135**	**3 135**	**7 701 316**

Tableau 3

Dépenses ministérielles par article courant — *Suite*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux [1] (4)	Location (5)	Réparation et entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et travaux [2] (8)	Acquisition de matériel et d'outillage [3] (9)	Paiements de transfert [4] (10)	Frais de la dette publique [5] (11)	Autres subventions et paiements [6] (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : revenus affectés aux dépenses			Total des dépenses ministérielles nettes
															Revenus externes	Revenus internes	Total	
4	**Agence canadienne de développement économique du Nord**	**10 586**	**821**	**43**	**2 239**	**844**	**115**	**70**	**…**	**9**	**34 120**	**…**	**274**	**49 121**	**…**	**…**	**…**	**49 121**
5	**Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec**	**33 376**	**859**	**316**	**4 737**	**492**	**23**	**138**	**…**	**810**	**212 168**	**…**	**979**	**253 898**	**…**	**…**	**…**	**253 898**
6	**Agence de promotion économique du Canada atlantique**																	
	Ministère	60 117	2 383	426	5 406	2 062	909	352	…	685	231 079	…	1 854	305 273	…	…	…	305 273
	Société d'expansion du Cap-Breton	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	9 866	9 866	…	…	…	9 866
	Total du portefeuille ministériel	**60 117**	**2 383**	**426**	**5 406**	**2 062**	**909**	**352**	**…**	**685**	**231 079**	**…**	**11 720**	**315 139**	**…**	**…**	**…**	**315 139**
7	**Agence du revenu du Canada**	**3 195 454**	**127 714**	**7 990**	**354 724**	**324 970**	**35 469**	**19 390**	**…**	**18 937**	**199 643**	**…**	**92 086**	**4 376 377**	**141 224**	**174 319**	**315 543**	**4 060 834**
8	**Agriculture et Agroalimentaire**																	
	Ministère	461 498	10 337	4 831	106 082	3 440	16 405	39 951	9 577	39 055	1 346 347	…	37 704	2 075 227	46 583	14 653	61 236	2 013 991
	Commission canadienne du lait	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	3 884	3 884	…	…	…	3 884
	Commission canadienne des grains	41 203	3 247	246	1 981	5 752	1 098	577	…	4 008	…	…	1 094	59 206	76 118	…	76 118	(16 912)
	Total du portefeuille ministériel	**502 701**	**13 584**	**5 077**	**108 063**	**9 192**	**17 503**	**40 528**	**9 577**	**43 063**	**1 346 347**	**…**	**42 682**	**2 138 317**	**122 701**	**14 653**	**137 354**	**2 000 963**
9	**Anciens Combattants**																	
	Ministère	261 829	24 896	8 702	363 660	6 410	5 861	157 182	450	2 247	2 534 086	…	11 557	3 376 880	…	…	…	3 376 880
	Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	9 635	817	7	432	21	41	66	…	110	…	…	294	11 423	…	…	…	11 423
	Total du portefeuille ministériel	**271 464**	**25 713**	**8 709**	**364 092**	**6 431**	**5 902**	**157 248**	**450**	**2 357**	**2 534 086**	**…**	**11 851**	**3 388 303**	**…**	**…**	**…**	**3 388 303**

10	**Bureau de l'infrastructure du Canada**																
	Ministère	37 042	584	248	35 672	1 586	27	115	10 203	738	3 008 522	…	1 145	3 095 882	…	…	…	3 095 882
	Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	244 958	244 958	…	…	…	244 958
	Total du portefeuille ministériel	**37 042**	**584**	**248**	**35 672**	**1 586**	**27**	**115**	**10 203**	**738**	**3 008 522**	**…**	**246 103**	**3 340 840**	**…**	**…**	**…**	**3 340 840**
11	**Bureau du Conseil privé**																
	Ministère	98 463	3 430	2 418	10 409	1 352	1 701	747	…	2 081	…	…	2 667	123 268	…	74	74	123 194
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	2 635	702	9	1 311	370	8	21	…	43	…	…	71	5 170	…	…	…	5 170
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	25 696	1 410	99	2 308	505	388	191	…	898	…	…	724	32 219	…	…	…	32 219
	Bureau du directeur général des élections	63 397	8 417	9 847	40 329	10 578	767	3 195	311	3 769	8 793	…	1 363	150 766	…	…	…	150 766
	Commissariat aux langues officielles	16 988	612	218	2 777	272	269	114	…	653	…	…	513	22 416	…	…	…	22 416
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 239	229	38	302	50	3	25	…	23	…	…	71	2 980	…	…	…	2 980
	Total du portefeuille ministériel	**209 418**	**14 800**	**12 629**	**57 436**	**13 127**	**3 136**	**4 293**	**311**	**7 467**	**8 793**	**…**	**5 409**	**336 819**	**…**	**74**	**74**	**336 745**
12	**Bureau du secrétaire du gouverneur général**	**15 268**	**1 091**	**324**	**1 400**	**395**	**9**	**802**	**…**	**502**	**551**	**…**	**519**	**20 861**	**…**	**…**	**…**	**20 861**
13	**Citoyenneté et Immigration**																
	Ministère	510 430	53 584	10 589	314 744	22 245	2 957	44 094	…	13 964	989 897	…	48 433	2 010 937	646 649	3 537	650 186	1 360 751
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié	90 898	1 699	321	19 707	952	729	631	…	2 038	…	…	2 775	119 750	…	…	…	119 750
	Total du portefeuille ministériel	**601 328**	**55 283**	**10 910**	**334 451**	**23 197**	**3 686**	**44 725**	**…**	**16 002**	**989 897**	**…**	**51 208**	**2 130 687**	**646 649**	**3 537**	**650 186**	**1 480 501**
14	**Conseil du Trésor**																
	Secrétariat	3 470 922	1 401	355	99 458	2 601	2 333	618	…	4 817	692	…	68 093	3 651 290	7 684	421 916	429 600	3 221 690
	École de la fonction publique du Canada	63 163	1 661	807	14 072	2 261	1 259	452	…	3 075	…	…	1 759	88 509	…	…	…	88 509
	Commissariat au lobbying	3 180	68	42	1 036	69	6	12	…	151	…	…	116	4 680	…	…	…	4 680
	Commissariat à l'intégrité du secteur public	3 270	72	68	1 047	192	6	15	…	6	41	…	124	4 841	…	…	…	4 841
	Total du portefeuille ministériel	**3 540 535**	**3 202**	**1 272**	**115 613**	**5 123**	**3 604**	**1 097**	**…**	**8 049**	**733**	**…**	**70 092**	**3 749 320**	**7 684**	**421 916**	**429 600**	**3 319 720**

Tableau 3

Dépenses ministérielles par article courant — *Suite*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux [1] (4)	Location (5)	Réparation et entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et travaux [2] (8)	Acquisition de matériel et d'outillage [3] (9)	Paiements de transfert [4] (10)	Frais de la dette publique [5] (11)	Autres subventions et paiements [6] (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : revenus affectés aux dépenses			Total des dépenses ministérielles nettes
															Revenus externes	Revenus internes	Total	
15	**Défense nationale**																	
	Ministère	9 243 847	696 098	18 893	3 176 645	330 387	1 147 914	1 001 069	501 934	2 321 680	138 016	…	324 529	18 901 012	418 268	28 806	447 074	18 453 938
	Centre de la sécurité des télécommunications	270 704	…	…	…	…	…	…	304 817	…	…	…	281 460	856 981	62	486	548	856 433
	Comité externe d'examen des griefs militaires	4 521	75	60	692	644	8	15	…	100	…	…	135	6 250	…	…	…	6 250
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	2 527	163	59	1 615	372	1	60	…	111	…	…	57	4 965	…	…	…	4 965
	Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	1 242	48	13	354	326	2	12	…	10	…	…	37	2 044	…	…	…	2 044
	Total du portefeuille ministériel	**9 522 841**	**696 384**	**19 025**	**3 179 306**	**331 729**	**1 147 925**	**1 001 156**	**806 751**	**2 321 901**	**138 016**	**…**	**606 218**	**19 771 252**	**418 330**	**29 292**	**447 622**	**19 323 630**
16	**Diversification de l'économie de l'Ouest canadien**	**31 039**	**974**	**212**	**5 026**	**1 261**	**24**	**150**	**…**	**648**	**121 698**	**…**	**970**	**162 002**	**…**	**…**	**…**	**162 002**
17	**Emploi et Développement social**																	
	Ministère	1 780 384	53 971	55 527	626 389	220 153	7 839	8 161	…	23 429	50 921 851	…	343 561	54 041 265	349 111	1 487 397	1 836 508	52 204 757
	Conseil canadien des relations industrielles	5 841	431	16	408	124	76	100	…	68	…	…	425	7 489	…	…	…	7 489
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	2 053 213	2 053 213	…	…	…	2 053 213
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	7 498	224	71	879	28	88	150	…	236	…	…	241	9 415	4 098	631	4 729	4 686
	Commission de la capitale nationale	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	8 285	8 285	…	…	…	8 285
	Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	9 254	513	110	693	147	2	27	…	67	19 033	…	280	30 126	…	…	…	30 126
	Total du portefeuille ministériel	**1 802 977**	**55 139**	**55 724**	**628 369**	**220 452**	**8 005**	**8 438**	**…**	**23 800**	**50 940 884**	**…**	**2 406 005**	**56 149 793**	**353 209**	**1 488 028**	**1 841 237**	**54 308 556**

18	**Environnement**																
	Ministère	645 002	33 688	3 744	127 688	27 160	16 100	40 696	1 243	36 305	102 815	…	23 798	1 058 239	56 903	25 149	82 052	976 187
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	23 066	813	236	4 938	166	14	156	…	344	2 315	…	703	32 751	2 678	316	2 994	29 757
	Agence Parcs Canada	338 727	14 736	8 350	90 357	18 749	38 662	48 596	91 224	28 297	12 033	…	32 069	721 800	…	…	…	721 800
	Total du portefeuille ministériel	**1 006 795**	**49 237**	**12 330**	**222 983**	**46 075**	**54 776**	**89 448**	**92 467**	**64 946**	**117 163**	**…**	**56 570**	**1 812 790**	**59 581**	**25 465**	**85 046**	**1 727 744**
19	**Finances**																	
	Ministère	86 750	2 834	10 000	12 945	1 348	270	106 185	3 498	5 851	61 955 648	23 487 916	10 011	85 683 256	…	101	101	85 683 155
	Tribunal canadien du commerce extérieur	4 845	119	24	330	44	11	30	…	79	…	…	243	5 725	…	…	…	5 725
	Agence de la consommation en matière financière du Canada	9 781	513	1 886	3 346	823	32	97	…	1 084	…	…	328	17 890	…	…	…	17 890
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	36 924	1 054	289	3 452	5 924	761	319	…	1 476	…	…	1 205	51 404	…	…	…	51 404
	Bureau du vérificateur général	68 737	3 504	454	5 800	1 078	245	237	…	741	…	…	2 196	82 992	1 129	…	1 129	81 863
	Bureau du surintendant des institutions financières	107 497	4 193	1 235	16 346	9 952	503	505	466	2 786	…	…	2 826	146 309	…	…	…	146 309
	PPP Canada Inc.	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	209 500	209 500	…	…	…	209 500
	Total du portefeuille ministériel	**314 534**	**12 217**	**13 888**	**42 219**	**19 169**	**1 822**	**107 373**	**3 964**	**12 017**	**61 955 648**	**23 487 916**	**226 309**	**86 197 076**	**1 129**	**101**	**1 230**	**86 195 846**
20	**Industrie**																	
	Ministère	478 154	12 857	9 011	85 473	17 852	9 036	5 935	34	12 988	668 438	…	17 478	1 317 256	208 919	10 923	219 842	1 097 414
	Agence spatiale canadienne	67 338	3 872	7 501	91 925	3 715	4 091	1 869	28	150 113	40 816	…	4 823	376 091	…	…	…	376 091
	Commission canadienne du tourisme	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	57 976	57 976	…	…	…	57 976
	Commission du droit d'auteur	1 981	74	295	511	72	11	39	…	35	…	…	52	3 070	…	…	…	3 070
	Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	22 175	837	607	4 032	402	54	95	…	587	74 386	…	928	104 103	…	…	…	104 103
	Conseil national de recherches du Canada	435 911	14 725	1 810	55 017	7 776	21 345	47 016	15 423	58 367	268 214	…	30 101	955 705	…	…	…	955 705
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	35 906	3 051	734	4 229	1 164	101	132	…	682	1 038 149	…	1 347	1 085 495	…	50	50	1 085 445
	Greffe du Tribunal de la concurrence	424	25	10	57	4	…	18	…	16	…	…	21	575	…	…	…	575
	Conseil de recherches en sciences humaines	20 139	837	841	2 639	898	44	77	…	396	686 414	…	670	712 955	…	28	28	712 927
	Conseil canadien des normes	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	12 890	12 890	…	…	…	12 890
	Statistique Canada	472 070	14 383	1 802	28 305	12 285	1 992	2 205	…	4 687	…	…	13 806	551 535	18 629	65 704	84 333	467 202
	Total du portefeuille ministériel	**1 534 098**	**50 661**	**22 611**	**272 188**	**44 168**	**36 674**	**57 386**	**15 485**	**227 871**	**2 776 417**	**…**	**140 092**	**5 177 651**	**227 548**	**76 705**	**304 253**	**4 873 398**

Tableau 3

Dépenses ministérielles par article courant — *Suite*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux [1] (4)	Location (5)	Réparation et entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et travaux [2] (8)	Acquisition de matériel et d'outillage [3] (9)	Paiements de transfert [4] (10)	Frais de la dette publique [5] (11)	Autres subventions et paiements [6] (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : revenus affectés aux dépenses			Total des dépenses ministérielles nettes
															Revenus externes	Revenus internes	Total	
21	**Justice**																	
	Ministère	570 726	7 117	2 963	35 427	5 730	5 596	4 285	…	4 552	348 763	…	20 874	1 006 033	821	296 360	297 181	708 852
	Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs	27 244	1 656	150	3 473	828	166	318	…	2 591	…	…	(211)	36 215	5 838	3 640	9 478	26 737
	Commission canadienne des droits de la personne	19 688	761	285	1 846	320	130	108	154	437	…	…	633	24 362	…	1 143	1 143	23 219
	Tribunal canadien des droits de la personne	1 345	193	13	795	42	1	13	…	2	…	…	65	2 469	…	…	…	2 469
	Service administratif des tribunaux judiciaires	50 107	2 506	292	8 563	1 724	332	2 136	250	1 601	…	…	1 639	69 150	…	…	…	69 150
	Bureau du commissaire à la magistrature fédérale	478 622	28 334	77	4 617	223	68	56	…	163	…	…	5 488	517 648	…	28	28	517 620
	Bureau du directeur des poursuites pénales	124 848	6 776	576	48 103	1 576	1 918	1 688	…	1 356	…	…	7 617	194 458	118	19 093	19 211	175 247
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	27 705	823	504	4 445	1 052	536	298	…	650	482	…	846	37 341	…	…	…	37 341
	Registraire de la Cour suprême du Canada	26 006	941	95	1 632	601	117	1 228	…	750	…	…	623	31 993	…	…	…	31 993
	Total du portefeuille ministériel	**1 326 291**	**49 107**	**4 955**	**108 901**	**12 096**	**8 864**	**10 130**	**404**	**12 102**	**349 245**	**…**	**37 574**	**1 919 669**	**6 777**	**320 264**	**327 041**	**1 592 628**
22	**Parlement**																	
	Sénat	67 939	7 414	610	2 384	1 013	631	705	…	2 600	468	…	1 639	85 403	…	…	…	85 403
	Chambre des communes	316 658	35 710	6 946	18 709	13 713	3 166	7 108	…	11 062	990	…	8 873	422 935	1 115	(8)	1 107	421 828
	Bibliothèque du Parlement	34 031	542	418	2 694	867	41	2 255	…	599	…	…	1 009	42 456	626	…	626	41 830
	Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique	4 854	41	2	816	54	53	35	…	261	…	…	161	6 277	…	…	…	6 277
	Conseiller sénatorial en éthique	646	6	…	22	10	1	5	…	1	…	…	12	703	…	…	…	703
	Total du portefeuille ministériel	**424 128**	**43 713**	**7 976**	**24 625**	**15 657**	**3 892**	**10 108**	**…**	**14 523**	**1 458**	**…**	**11 694**	**557 774**	**1 741**	**(8)**	**1 733**	**556 041**
23	**Patrimoine canadien**																	
	Ministère	166 879	2 662	11 692	20 337	4 424	1 653	4 034	…	3 786	1 268 513	…	6 580	1 490 560	6 131	2 574	8 705	1 481 855
	Conseil des Arts du Canada	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	182 224	182 224	…	…	…	182 224
	Société Radio-Canada	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	1 038 024	1 038 024	…	…	…	1 038 024

	Musée canadien des droits de la personne	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	21 700	21 700	…	…	…	21 700
	Musée canadien de l'histoire	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	68 924	68 924	…	…	…	68 924
	Musée canadien de l'immigration du Quai 21	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	9 900	9 900	…	…	…	9 900
	Musée canadien de la nature	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	26 277	26 277	…	…	…	26 277
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	46 665	1 275	842	5 119	634	274	286	…	1 256	…	…	1 417	57 768	46 322	…	46 322	11 446
	Bibliothèque et Archives du Canada	79 617	1 070	1 931	9 846	1 183	1 476	1 602	1 628	3 401	38	…	2 716	104 508	130	1 784	1 914	102 594
	Société du Centre national des Arts	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	35 321	35 321	…	…	…	35 321
	Office national du film	38 012	2 764	1 045	11 000	7 272	1 031	746	…	2 064	88	…	2 113	66 135	3 471	101	3 572	62 563
	Musée des beaux-arts du Canada	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	44 308	44 308	…	…	…	44 308
	Musée national des sciences et de la technologie	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	33 370	33 370	…	…	…	33 370
	Commission de la fonction publique	73 099	352	295	6 548	1 690	161	185	…	1 434	…	…	2 500	86 264	15	8 651	8 666	77 598
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	6 357	271	29	654	288	12	73	…	134	…	…	249	8 067	…	62	62	8 005
	Tribunal de la dotation de la fonction publique	2 393	57	7	300	75	…	10	…	13	…	…	119	2 974	…	…	…	2 974
	Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles	586	27	85	175	48	…	13	…	5	…	…	26	965	…	…	…	965
	Téléfilm Canada	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	95 454	95 454	…	…	…	95 454
	Commission des champs de bataille nationaux	3 913	139	291	550	95	478	623	3 435	122	…	…	2 451	12 097	…	…	…	12 097
	Total du portefeuille ministériel	**417 521**	**8 617**	**16 217**	**54 529**	**15 709**	**5 085**	**7 572**	**5 063**	**12 215**	**1 268 639**	**…**	**1 573 673**	**3 384 840**	**56 069**	**13 172**	**69 241**	**3 315 599**
24	**Pêches et Océans**	**918 970**	**53 514**	**1 796**	**228 950**	**13 651**	**190 858**	**108 390**	**22 544**	**107 833**	**89 710**	**…**	**42 567**	**1 778 783**	**41 816**	**…**	**41 816**	**1 736 967**
25	**Ressources naturelles**																	
	Ministère	409 714	14 568	7 199	315 277	39 479	5 304	29 643	792	28 583	1 190 387	…	34 369	2 075 315	23 686	2 210	25 896	2 049 419
	Énergie atomique du Canada limitée	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	326 743	326 743	…	…	…	326 743
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	98 644	4 687	1 251	19 313	4 470	1 587	570	…	2 651	1 869	…	3 098	138 140	…	…	…	138 140
	Office national de l'énergie	64 912	2 836	323	7 357	2 983	1 183	690	1 091	3 714	851	…	1 381	87 321	…	…	…	87 321
	Administration du pipe-line du Nord	275	2	…	228	10	…	1	…	…	…	…	…	516	…	…	…	516
	Total du portefeuille ministériel	**573 545**	**22 093**	**8 773**	**342 175**	**46 942**	**8 074**	**30 904**	**1 883**	**34 948**	**1 193 107**	**…**	**365 591**	**2 628 035**	**23 686**	**2 210**	**25 896**	**2 602 139**

Tableau 3

Dépenses ministérielles par article courant — *Fin*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux [1] (4)	Location (5)	Réparation et entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et travaux [2] (8)	Acquisition de matériel et d'outillage [3] (9)	Paiements de transfert [4] (10)	Frais de la dette publique [5] (11)	Autres subventions et paiements [6] (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : revenus affectés aux dépenses			Total des dépenses ministérielles nettes
															Revenus externes	Revenus internes	Total	
26	**Santé**																	
	Ministère	893 752	231 242	16 735	458 808	14 800	25 744	479 070	11 454	44 797	1 815 080	…	43 751	4 035 233	205 392	15 367	220 759	3 814 474
	Agence canadienne d'inspection des aliments	672 985	15 756	710	75 945	12 217	7 453	18 405	331	10 648	13 434	…	20 609	848 493	…	…	…	848 493
	Instituts de recherche en santé du Canada	44 226	2 989	693	5 593	1 394	61	135	…	920	959 845	…	1 424	1 017 280	…	…	…	1 017 280
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	6 083	125	322	777	83	8	175	…	166	…	…	191	7 930	…	…	…	7 930
	Agence de la santé publique du Canada	216 227	7 930	14 852	112 482	1 615	3 245	16 699	528	6 900	249 625	…	7 557	637 660	632	59	691	636 969
	Total du portefeuille ministériel	**1 833 273**	**258 042**	**33 312**	**653 605**	**30 109**	**36 511**	**514 484**	**12 313**	**63 431**	**3 037 984**	**…**	**73 532**	**6 546 596**	**206 024**	**15 426**	**221 450**	**6 325 146**
27	**Sécurité publique et Protection civile**																	
	Ministère	99 275	3 292	5 849	17 696	3 541	384	869	1 823	2 061	539 389	…	3 330	677 509	712	1 334	2 046	675 463
	Agence des services frontaliers du Canada	1 527 019	47 960	3 619	269 615	7 311	18 140	16 257	36 466	42 560	…	…	50 388	2 019 335	18 191	…	18 191	2 001 144
	Service canadien du renseignement de sécurité	335 142	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	180 134	515 276	…	…	…	515 276
	Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada	6 666	451	26	1 501	55	157	73	138	342	…	…	191	9 600	…	…	…	9 600
	Service correctionnel du Canada	1 810 966	27 301	852	313 575	22 028	26 465	147 268	149 681	54 641	2 767	…	100 648	2 656 192	8 208	72 756	80 964	2 575 228
	Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada	3 798	252	35	498	32	4	16	…	10	…	…	123	4 768	…	…	…	4 768
	Commission des libérations conditionnelles du Canada	45 152	2 468	204	3 181	307	781	261	…	658	…	…	1 370	54 382	4 260	…	4 260	50 122
	Gendarmerie royale du Canada	3 216 018	192 276	3 524	419 335	98 008	98 172	127 542	87 276	205 303	172 289	…	112 159	4 731 902	1 868 768	1 245	1 870 013	2 861 889
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	1 145	18	18	348	3	…	19	…	6	…	…	28	1 585	…	…	…	1 585
	Total du portefeuille ministériel	**7 045 181**	**274 018**	**14 127**	**1 025 749**	**131 285**	**144 103**	**292 305**	**275 384**	**305 581**	**714 445**	**…**	**448 371**	**10 670 549**	**1 900 139**	**75 335**	**1 975 474**	**8 695 075**

28	**Transports**																
	Ministère	533 551	32 082	3 121	166 322	9 320	18 063	16 137	41 813	80 386	646 894	…	146 660	1 694 349	54 642	34 626	89 268	1 605 081
	Société canadienne des postes	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	22 210	22 210	…	…	…	22 210
	Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	623 897	623 897	…	…	…	623 897
	Office des transports du Canada	23 172	546	598	2 245	541	90	184	…	698	…	…	704	28 778	…	…	…	28 778
	Marine Atlantique S.C.C.	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	127 484	127 484	…	…	…	127 484
	La Société des ponts fédéraux Limitée	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	8 138	8 138	…	…	…	8 138
	Tribunal d'appel des transports du Canada	551	97	…	181	23	…	5	…	…	…	…	28	885	…	…	…	885
	VIA Rail Canada Inc.	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	406 210	406 210	…	…	…	406 210
	Autorité du pont Windsor-Détroit	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	8 059	8 059	…	…	…	8 059
	Total du portefeuille ministériel	**557 274**	**32 725**	**3 719**	**168 748**	**9 884**	**18 153**	**16 326**	**41 813**	**81 084**	**646 894**	**…**	**1 343 390**	**2 920 010**	**54 642**	**34 626**	**89 268**	**2 830 742**
29	**Travaux publics et Services gouvernementaux**																
	Ministère	1 124 440	78 061	15 144	1 518 175	1 202 566	786 657	264 677	210 833	63 920	…	…	670 593	5 935 066	371 634	2 796 269	3 167 903	2 767 163
	Services partagés Canada	609 036	472 176	318	235 189	264 357	94 147	7 658	114	312 949	…	…	19 766	2 015 710	7 494	385 834	393 328	1 622 382
	Total du portefeuille ministériel	**1 733 476**	**550 237**	**15 462**	**1 753 364**	**1 466 923**	**880 804**	**272 335**	**210 947**	**376 869**	**…**	**…**	**690 359**	**7 950 776**	**379 128**	**3 182 103**	**3 561 231**	**4 389 545**
	Total des dépenses ministérielles nettes	**39 055 944**	**2 536 245**	**301 985**	**10 665 426**	**3 003 070**	**2 655 162**	**2 844 619**	**1 662 272**	**3 810 592**	**142 212 401**	**23 487 916**	**9 466 157**	**241 701 789**	**4 680 131**	**5 881 228**	**10 561 359**	**231 140 430**

Notes : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

(1) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 3 du volume III.

(2) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 4 du volume III.

(3) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 5 du volume III.

(4) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 6 du volume III.

(5) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 7 du volume III.

(6) Autres subventions et paiements comprend un montant de 716 924 825$ pour les paiements de transition relatifs à la mise en œuvre du paiement des salaires en arrérages au sein de l'administration publique.

Tableau 3a

Rapprochement des dépenses externes par article courant avec les charges

Le tableau 3a concilie le total des dépenses ministérielles nettes (tableau 3) avec le total des charges externes rapportées au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état consolidé des résultats et du déficit accumulé à la section 2 du volume I. Les éléments de conciliation comprennent les dépenses des comptes à fins déterminées consolidés, les redressements courus et autres, les charges des sociétés d'État et autres entités consolidées , les crédits et remboursements fiscaux et l'élimination des charges internes et des revenus internes affectés aux charges.

(en milliers de dollars)

Description	Total des dépenses ministérielles nettes	Comptes à fins déterminées consolidés	Redressements courus et autres	Sociétés d'État et autres entités consolidées	Crédits et remboursements fiscaux	Moins : Charges internes	Moins : Revenus internes affectés aux charges	Total des charges externes
Paiements de transfert	142 212 401	18 242 860	395 947	319 138	13 522 549	…	…	174 692 895
Sociétés d'État	…	…	…	7 161 968	…	…	…	7 161 968
Personnel	39 055 944	(398 308)	5 152 847	…	…	…	…	43 810 483
Transports et communications	2 536 245	…	(38 112)	…	…	10 928	64 792	2 422 413
Information	301 985	…	885	…	…	10 163	60 252	232 455
Services professionnels et spéciaux	10 665 426	…	(93 532)	…	…	358 163	2 123 499	8 090 232
Location	3 003 070	…	(153 531)	…	…	125 662	745 035	1 978 842
Réparation et entretien	2 655 162	…	(87 645)	…	…	36 907	218 814	2 311 796
Services publics, fournitures et approvisionnements	2 844 619	…	(282 009)	…	…	7 045	41 770	2 513 795
Acquisition de terrains, bâtiments et travaux	1 662 272	…	(1 662 272)	…	…	…	…	…
Acquisition de matériel et d'outillage	3 810 592	…	(3 810 592)	…	…	…	…	…
Frais de la dette publique	23 487 916	(5 340)	3 111 493	…	…	…	…	26 594 069
Autres subventions et paiements	9 466 157	109 126	1 217 575	(3 838 580)	…	219 341	1 300 443	5 434 494
Amortissement des immobilisations corporelles	…	…	4 685 250	404 770	…	…	…	5 090 020
Perte nette sur cession de biens	…	…	75 827	25 159	…	…	…	100 986
Total brut	241 701 789	17 948 338	8 512 131	4 072 455	13 522 549	768 209	4 554 605	280 434 448
Autres éléments :								
Frais d'administration —								
Compte des opérations de l'assurance-emploi	…	1 466 099	…	…	…	139 476	1 326 623	…
Revenus affectés aux dépenses —								
Revenus externes	(4 680 131)	…	4 680 131	…	…	…	…	…
Revenus internes	(5 881 228)	…	…	…	…	…	(5 881 228)	…
	(10 561 359)	1 466 099	4 680 131	…	…	139 476	(4 554 605)	…
Total des charges	**231 140 430**	**19 414 437**	**13 192 262**	**4 072 455**	**13 522 549**	**907 685**	**…**	**280 434 448**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

Tableau 4

Revenus ministériels

Le tableau 4 présente les revenus pour chaque portefeuille ministériel. La colonne « Total des revenus ministériels » représente les revenus provenant de toutes sources. Elle représente les revenus fiscaux et les autres revenus de sources externes et internes. Elle présente le total des revenus ministériels rapporté à l'état des « Revenus » dans chaque section ministérielle de ce volume.

Le tableau 4a concilie le total des revenus ministériels avec les revenus externes rapportés au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état consolidé des résultats et du déficit accumulé à la section 2 du volume 1.

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Revenus fiscaux	Autres revenus						Total des revenus ministériels
			Revenus de placements [1]	Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	Ventes de biens et de services [2]	Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	Divers [3]	Total des autres revenus	
2	**Affaires étrangères, Commerce et Développement**								
	Ministère	…	5 144	17 707	137 226	2 014	211 408	373 499	373 499
	Exportation et développement Canada (Compte du Canada)	…	327 188	378	…	…	469 147	796 713	796 713
	Commission mixte internationale (section canadienne)	…	…	6	…	…	317	323	323
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**332 332**	**18 091**	**137 226**	**2 014**	**680 872**	**1 170 535**	**1 170 535**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**								
	Ministère	…	82 540	67 471	64 397	2 675	1 914	218 997	218 997
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**82 540**	**67 471**	**64 397**	**2 675**	**1 914**	**218 997**	**218 997**
4	**Agence canadienne de développement économique du Nord**	**…**	**…**	**583**	**…**	**…**	**2**	**585**	**585**
5	**Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec**	**…**	**…**	**7 511**	**…**	**1**	**57 612**	**65 124**	**65 124**
6	**Agence de promotion économique du Canada atlantique**								
	Ministère	…	137	11 102	…	13	53 440	64 692	64 692
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**137**	**11 102**	**…**	**13**	**53 440**	**64 692**	**64 692**

Tableau 4

Revenus ministériels — *Suite*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Revenus fiscaux	Autres revenus						Total des revenus ministériels
			Revenus de placements [1]	Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	Ventes de biens et de services [2]	Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	Divers [3]	Total des autres revenus	
7	**Agence du revenu du Canada**	**186 087 240**	**…**	**1 871**	**495 591**	**174**	**4 169 917**	**4 667 553**	**190 754 793**
8	**Agriculture et Agroalimentaire**								
	Ministère	…	128 604	17 464	69 888	7 859	24 839	248 654	248 654
	Commission canadienne des grains	…	…	…	77 632	13	…	77 645	77 645
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**128 604**	**17 464**	**147 520**	**7 872**	**24 839**	**326 299**	**326 299**
9	**Anciens Combattants**								
	Ministère	…	…	17 651	15 802	19	1 287	34 759	34 759
	Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	…	…	9	…	…	…	9	9
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**17 660**	**15 802**	**19**	**1 287**	**34 768**	**34 768**
10	**Bureau de l'infrastructure du Canada**								
	Ministère	…	…	57 760	…	…	9	57 769	57 769
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**57 760**	**…**	**…**	**9**	**57 769**	**57 769**
11	**Bureau du Conseil privé**								
	Ministère	…	…	306	74	19	6	405	405
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	…	…	25	…	…	1 013	1 038	1 038
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	…	…	22	13	4	15	54	54
	Bureau du directeur général des élections	…	…	5	…	2	59	66	66
	Commissariat aux langues officielles	…	…	17	…	1	…	18	18
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	…	…	8	…	…	…	8	8
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**383**	**87**	**26**	**1 093**	**1 589**	**1 589**
12	**Bureau de secrétaire du gouverneur général**	**…**	**…**	**66**	**…**	**1**	**21**	**88**	**88**

13	**Citoyenneté et Immigration**								
	Ministère	…	388	9 004	1 223 651	10	69	1 233 122	1 233 122
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié	…	…	328	…	4	7	339	339
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**388**	**9 332**	**1 223 651**	**14**	**76**	**1 233 461**	**1 233 461**
14	**Conseil du Trésor**								
	Secrétariat	…	…	103 401	10 772	13	4 618	118 804	118 804
	École de la fonction publique du Canada	…	…	66	31 477	13	…	31 556	31 556
	Commissariat au lobbying	…	…	8	…	…	…	8	8
	Commissariat à l'intégrité du secteur public	…	…	5	…	…	6	11	11
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**103 480**	**42 249**	**26**	**4 624**	**150 379**	**150 379**
15	**Défense nationale**								
	Ministère	…	241	127 453	445 174	17 145	14 419	604 432	604 432
	Centre de la sécurité des télécommunications	…	…	3 148	540	37	53	3 778	3 778
	Comité externe d'examen des griefs militaires	…	…	19	…	…	…	19	19
	Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	…	…	72	…	…	…	72	72
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**241**	**130 692**	**445 714**	**17 182**	**14 472**	**608 301**	**608 301**
16	**Diversification de l'économie de l'Ouest canadien**	**…**	**…**	**6 526**	**…**	**1**	**3 944**	**10 471**	**10 471**
17	**Emploi et Développement social**								
	Ministère	…	623 655	23 417	196 360	342	1 742 258	2 586 032	2 586 032
	Conseil canadien des relations industrielles	…	…	4	…	…	…	4	4
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	…	283 457	…	…	…	74 493	357 950	357 950
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	…	…	…	4 551	…	…	4 551	4 551
	Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	…	…	6	…	…	…	6	6
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**907 112**	**23 427**	**200 911**	**342**	**1 816 751**	**2 948 543**	**2 948 543**
18	**Environnement**								
	Ministère	…	…	2 543	84 877	1 279	7 010	95 709	95 709
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	…	…	155	1 860	…	…	2 015	2 015
	Agence Parcs Canada	…	…	1 484	128 103	…	129	129 716	129 716
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**4 182**	**214 840**	**1 279**	**7 139**	**227 440**	**227 440**
19	**Finances**								
	Ministère	…	3 966 320	251	128	1	883 482	4 850 182	4 850 182
	Agence de la consommation en matière financière du Canada	…	…	…	12 120	…	…	12 120	12 120

Tableau 4

Revenus ministériels — *Suite*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Revenus fiscaux	Autres revenus						Total des revenus ministériels
			Revenus de placements [1]	Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	Ventes de biens et de services [2]	Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	Divers [3]	Total des autres revenus	
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	…	…	22	…	…	768	790	790
	Bureau du vérificateur général	…	…	98	1 235	3	…	1 336	1 336
	Bureau du surintendant des institutions financières	…	…	…	143 859	4	2	143 865	143 865
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**3 966 320**	**371**	**157 342**	**8**	**884 252**	**5 008 293**	**5 008 293**
20	**Industrie**								
	Ministère	…	54 612	8 029	5 254 200	138	190 676	5 507 655	5 507 655
	Agence spatiale canadienne	…	…	515	906	44	1 345	2 810	2 810
	Commission du droit d'auteur	…	…	1	…	…	…	1	1
	Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	…	…	6 196	…	…	16 432	22 628	22 628
	Conseil national de recherches du Canada	…	…	2 981	139 045	309	213	142 548	142 548
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	…	…	2 786	50	…	1	2 837	2 837
	Greffe du Tribunal de la concurrence	…	…	1	…	…	…	1	1
	Conseil de recherches en sciences humaines	…	…	1 448	28	…	1	1 477	1 477
	Statistique Canada	…	…	713	84 767	21	54	85 555	85 555
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**54 612**	**22 670**	**5 478 996**	**512**	**208 722**	**5 765 512**	**5 765 512**
21	**Justice**								
	Ministère	…	…	6 920	348 093	2	823	355 838	355 838
	Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs	…	…	298	…	…	11 328	11 626	11 626
	Commission canadienne des droits de la personne	…	…	46	1 143	…	6	1 195	1 195
	Service administratif des tribunaux judiciaires	…	…	233	1 853	…	849	2 935	2 935
	Bureau du commissaire à la magistrature fédérale	…	…	5	28	…	14 316	14 349	14 349
	Bureau du directeur des poursuites pénales	…	…	76	21 432	…	1 490	22 998	22 998
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	…	…	57	…	1	…	58	58
	Registraire de la Cour suprême du Canada	…	…	14	175	5	150	344	344
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**7 649**	**372 724**	**8**	**28 962**	**409 343**	**409 343**

22	**Parlement**								
	Sénat	…	…	197	…	27	8	232	232
	Chambre des communes	…	…	221	947	116	…	1 284	1 284
	Bibliothèque du Parlement	…	…	33	629	…	…	662	662
	Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique	…	…	5	…	…	1	6	6
	Conseiller sénatorial en éthique	…	…	14	…	…	…	14	14
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**470**	**1 576**	**143**	**9**	**2 198**	**2 198**
23	**Patrimoine canadien**								
	Ministère	…	…	2 937	8 593	21	71 568	83 119	83 119
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	…	…	15	166 601	8	1 819	168 443	168 443
	Bibliothèque et Archives du Canada	…	…	113	2 213	33	209	2 568	2 568
	Office national du film	…	…	…	3 425	…	…	3 425	3 425
	Commission de la fonction publique	…	…	179	8 668	…	1 272	10 119	10 119
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	…	…	2	62	…	…	64	64
	Tribunal de la dotation de la fonction publique	…	…	1	…	…	…	1	1
	Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles	…	…	1	…	…	…	1	1
	Commission des champs de bataille nationaux	…	…	…	2 163	…	…	2 163	2 163
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**3 248**	**191 725**	**62**	**74 868**	**269 903**	**269 903**
24	**Pêches et Océans**	**…**	**…**	**4 214**	**87 445**	**1 523**	**19 302**	**112 484**	**112 484**
25	**Ressources naturelles**								
	Ministère	…	…	17 573	1 080 025	317	21	1 097 936	1 097 936
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	…	…	406	104 917	29	87	105 439	105 439
	Office national de l'énergie	…	…	891	82 560	2	…	83 453	83 453
	Administration du pipe-line du Nord	…	…	2	375	…	…	377	377
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**18 872**	**1 267 877**	**348**	**108**	**1 287 205**	**1 287 205**
26	**Santé**								
	Ministère	…	…	31 877	300 927	306	1 916	335 026	335 026
	Agence canadienne d'inspection des aliments	…	…	5 000	53 684	662	369	59 715	59 715
	Instituts de recherche en santé du Canada	…	…	2 271	…	…	1	2 272	2 272
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	…	…	70	2 731	…	…	2 801	2 801
	Agence de la santé publique du Canada	…	…	3 876	18 689	67	42	22 674	22 674
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**43 094**	**376 031**	**1 035**	**2 328**	**422 488**	**422 488**
27	**Sécurité publique et Protection civile**								
	Ministère	…	…	4 375	2 045	…	100	6 520	6 520
	Agence des services frontaliers du Canada	29 045 249	…	8 600	21 167	456	29 190	59 413	29 104 662

Tableau 4

Revenus ministériels — *Fin*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Revenus fiscaux	Autres revenus						Total des revenus ministériels
			Revenus de placements [1]	Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	Ventes de biens et de services [2]	Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	Divers [3]	Total des autres revenus	
	Service canadien du renseignement de sécurité	…	…	1 111	2 469	422	33	4 035	4 035
	Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada	…	…	184	…	…	19	203	203
	Service correctionnel du Canada	…	…	4 983	84 285	1 635	1 797	92 700	92 700
	Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada	…	…	3	…	…	…	3	3
	Commission des libérations conditionnelles du Canada	…	…	159	5 720	23	…	5 902	5 902
	Gendarmerie royale du Canada	…	5	8 131	2 087 689	8 272	807	2 104 904	2 104 904
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	…	…	3	…	…	…	3	3
	Total du portefeuille ministériel	**29 045 249**	**5**	**27 549**	**2 203 375**	**10 808**	**31 946**	**2 273 683**	**31 318 932**
28	**Transports**								
	Ministère	…	20 401	4 342	416 920	1 211	3 216	446 090	446 090
	Office des transports du Canada	…	…	12	…	9	210	231	231
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**20 401**	**4 354**	**416 920**	**1 220**	**3 426**	**446 321**	**446 321**
29	**Travaux publics et Services gouvernementaux**								
	Ministère	…	10 000	19 167	3 187 786	321	104 871	3 322 145	3 322 145
	Direction des opérations de la paye et de la gestion des services [4]	…	…	…	…	…	25 312	25 312	25 312
	Services partagés Canada	…	…	26 296	393 336	2	8 127	427 761	427 761
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**10 000**	**45 463**	**3 581 122**	**323**	**138 310**	**3 775 218**	**3 775 218**
	Total des revenus ministériels	**215 132 489**	**5 502 692**	**655 555**	**17 123 121**	**47 629**	**8 230 245**	**31 559 242**	**246 691 731**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucun revenu n'a été rapporté.

(1) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 10 du volume III. Le montant total comprend 1 357 728 $ pour les revenus de placement, 842 612 $ qui se rapporte aux comptes des opérations de change (839 710 $ pour le compte du fonds des changes et 2 901 $ pour le Fonds monétaire international), et 3 302 353 $ pour les sociétés d'État entreprises. Les montants qui se rapportent aux revenus des opérations de change et aux revenus des sociétés d'État ont été respectivement reclassifiés au tableau 4a de ce volume.

(2) Le détail des ventes de biens et de services est présenté au tableau 4b de ce volume.

(3) Inclut les pièces de monnaie canadienne de 112 733 $ et le gain net de change de 631 860 $. Le montant de 631 860 $ a été reclassifié aux revenus des opérations de change au tableau 4a de ce volume.

(4) Les paiements de transition pour la mise en œuvre de la paye en arrérage ont été transférés à un compte central administré par la Direction des opérations de la paye et de la gestion des services qui n'est pas un organisme nommé dans la *Loi sur la gestion des finances publiques*, mais qui est une direction relevant de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada qui exerce un rôle de soutien administratif central pour l'ensemble du gouvernement.

Tableau 4a

Récapitulation des revenus externes par provenance

Le tableau 4a concilie le total des revenus ministériels (tableau 4) avec les revenus externes rapportés au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état consolidé des résultats et du déficit accumulé à la section 2 du volume I. Les éléments de conciliation comprennent les revenus des comptes à fins déterminées consolidés, des débiteurs courus et le redressement du Compte du fonds des changes afin de considérer les réserves internationales détenues dans le Compte, les autres revenus courus et reportés, les revenus des sociétés d'État et autres entités, les crédits et remboursements fiscaux et l'élimination des revenus internes.

(en milliers de dollars)

Description	Total des revenus ministériels	Comptes à fins déterminées consolidés	Redressements courus et autres	Sociétés d'État et autres entités	Crédits et remboursements fiscaux	Revenus internes [1]	Total des revenus externes
Revenus fiscaux —							
Revenus d'impôt sur le revenu —							
Particuliers	124 037 836	…	…	…	11 772 488	(67 001)	135 743 323
Sociétés	37 696 458	…	…	…	1 750 061	…	39 446 519
Non-résidents	6 216 306	…	…	…	…	…	6 216 306
	167 950 600	...	...	...	*13 522 549*	*(67 001)*	*181 406 148*
Autres taxes et droits —							
Taxe sur les produits et services	31 348 647	…	…	…	…	…	31 348 647
Taxes sur l'énergie —							
Taxe d'accise — Essence	4 317 577	…	…	…	…	…	4 317 577
Taxe d'accise — Essence d'aviation et combustible diesel	1 210 365	…	…	…	…	…	1 210 365
	5 527 942	...	...	...	...	...	*5 527 942*
Droits de douane à l'importation	4 581 247	…	…	…	…	…	4 581 247
Autres taxes et droits d'accise —							
Droits d'accise	4 813 443	…	…	…	…	…	4 813 443
Droit pour la sécurité des passagers du transport aérien	695 702	…	…	…	…	…	695 702
Diverses taxes et droits d'accise	214 908	…	…	…	…	…	214 908
	5 724 053	...	...	...	...	...	*5 724 053*
	47 181 889	...	...	...	...	...	*47 181 889*
Total des revenus fiscaux	215 132 489	…	…	…	13 522 549	(67 001)	228 588 037
Cotisations d'assurance-emploi	…	22 962 274	…	…	…	(398 308)	22 563 966

Tableau 4a

Récapitulation des revenus externes par provenance — *Fin*

(en milliers de dollars)

Description	Total des revenus ministériels	Comptes à fins déterminées consolidés	Redressements courus et autres	Sociétés d'État et autres entités	Crédits et remboursements fiscaux	Revenus internes [1]	Total des revenus externes
Autres revenus —							
Sociétés d'État —							
Sociétés d'État consolidées	…	…	…	4 173 928	…	…	4 173 928
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques —							
Quote-part des bénéfices annuels	2 344 611	…	(3 706)	6 024 041	…	…	8 364 946
Intérêt et autres	957 742	…	(16 695)	…	…	…	941 047
	3 302 353	...	*(20 401)*	*10 197 969*	...	...	*13 479 921*
Autres programmes —							
Revenus de placements	1 357 728	…	595 480	…	…	(25 966)	1 927 242
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	655 555	…	(633 073)	…	…	(22 482)	…
Ventes de biens et de services —							
Droits et privilèges	1 935 612	…	944 981	…	…	(7 560)	2 873 033
Location et utilisation de biens publics	1 412 721	…	25 724	…	…	(804 856)	633 589
Services de nature réglementaire	1 882 586	…	14 543	…	…	(537 338)	1 359 791
Services de nature non réglementaire	4 747 631	…	344 590	…	…	(1 802 105)	3 290 116
Ventes de biens et de produits d'information	1 419 701	…	15 515	…	…	(1 209 872)	225 344
Autres frais et droits	5 724 870	…	(4 794 510)	…	…	(362 411)	567 949
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	47 629	…	(35 949)	…	…	(11 680)	…
Revenus divers —							
Intérêt et pénalités	4 149 495	…	388 462	…	…	…	4 537 957
Autres	3 448 890	(292 474)	(799 392)	119 084	…	(1 532 103)	944 005
	26 782 418	*(292 474)*	*(3 933 629)*	*119 084*	...	*(6 316 373)*	*16 359 026*
Nets des opérations de change —							
Compte du fonds des changes	839 710	…	85	…	…	…	839 795
Fonds monétaire international	2 901	…	492 329	…	…	…	495 230
Autres	631 860	…	(611 896)	…	…	…	19 964
	1 474 471	...	*(119 482)*	...	...	...	*1 354 989*
Total des autres revenus	31 559 242	(292 474)	(4 073 512)	10 317 053	…	(6 316 373)	31 193 936
Total des revenus	246 691 731	22 669 800	(4 073 512)	10 317 053	13 522 549	(6 781 682)	282 345 939

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucun revenu n'a été rapporté.

[1] Le montant total des revenus internes réduit de 6 316 373 $ le montant total des autres revenus. Ce montant comprend 907 685 $ qui représente des charges internes, tel que détaillé au tableau 2a de ce volume et 5 408 688 $ de revenus disponibles pour être dépensés.

Tableau 4b

Ventes de biens et de services

Le tableau 4b présente le détail des revenus provenant de la vente de biens et de services pour chaque portefeuille ministériel. Ils comprennent ceux provenant des sources internes et externes.

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Droits et privilèges	Location et utilisation de biens publics	Services de nature réglementaire	Services de nature non réglementaire	Ventes de biens et de produits d'information	Autres frais et droits	Total
2	**Affaires étrangères, Commerce et Développement**							
	Ministère	…	29 105	106 869	1 252	…	…	137 226
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**29 105**	**106 869**	**1 252**	**…**	**…**	**137 226**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**							
	Ministère	61 214	…	…	48	…	3 135	64 397
	Total du portefeuille ministériel	**61 214**	**…**	**…**	**48**	**…**	**3 135**	**64 397**
7	**Agence du revenu du Canada**	**209**	**…**	**317 358**	**162 997**	**42**	**14 985**	**495 591**
8	**Agriculture et Agroalimentaire**							
	Ministère	4 800	9 210	22 658	16 913	152	16 155	69 888
	Commission canadienne des grains	…	…	72 664	4 740	…	228	77 632
	Total du portefeuille ministériel	**4 800**	**9 210**	**95 322**	**21 653**	**152**	**16 383**	**147 520**
9	**Anciens Combattants**							
	Ministère	…	…	…	16 499	…	(697)	15 802
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**16 499**	**…**	**(697)**	**15 802**
11	**Bureau du Conseil privé**							
	Ministère	…	…	…	…	…	74	74
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	…	…	…	…	…	13	13
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**87**	**87**

Tableau 4b

Ventes de biens et de services — *Suite*
(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Droits et privilèges	Location et utilisation de biens publics	Services de nature réglementaire	Services de nature non réglementaire	Ventes de biens et de produits d'information	Autres frais et droits	Total
13	**Citoyenneté et Immigration**							
	Ministère	751 232	…	484 589	…	201	(12 371)	1 223 651
	Total du portefeuille ministériel	**751 232**	**…**	**484 589**	**…**	**201**	**(12 371)**	**1 223 651**
14	**Conseil du Trésor**							
	Secrétariat	…	…	…	…	…	10 772	10 772
	École de la fonction publique du Canada	…	…	31 477	…	…	…	31 477
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**31 477**	**…**	**…**	**10 772**	**42 249**
15	**Défense nationale**							
	Ministère	…	135 462	8	216 735	84 620	8 349	445 174
	Centre de la sécurité des télécommunications	…	…	…	…	…	540	540
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**135 462**	**8**	**216 735**	**84 620**	**8 889**	**445 714**
17	**Emploi et Développement social**							
	Ministère	…	…	40 077	156 270	…	13	196 360
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	…	…	…	…	4 420	131	4 551
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**40 077**	**156 270**	**4 420**	**144**	**200 911**
18	**Environnement**							
	Ministère	…	1 845	6 463	35 261	41 307	1	84 877
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	…	…	…	1 860	…	…	1 860
	Agence Parcs Canada	…	27 083	…	94 844	1 194	4 982	128 103
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**28 928**	**6 463**	**131 965**	**42 501**	**4 983**	**214 840**
19	**Finances**							
	Ministère	23	…	…	…	…	105	128
	Agence de la consommation en matière financière du Canada	…	…	12 120	…	…	…	12 120
	Bureau du vérificateur général	…	…	…	…	…	1 235	1 235
	Bureau du surintendant des institutions financières	…	…	132 935	10 526	…	398	143 859
	Total du portefeuille ministériel	**23**	**…**	**145 055**	**10 526**	**…**	**1 738**	**157 342**

20	**Industrie**							
	Ministère	205 511	…	57 017	2 543	344	4 988 785	5 254 200
	Agence spatiale canadienne	95	…	…	811	…	…	906
	Conseil national de recherches du Canada	6 730	5 755	…	119 995	4 168	2 397	139 045
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	…	…	…	…	…	50	50
	Conseil de recherches en sciences humaines	…	…	…	…	…	28	28
	Statistique Canada	…	…	…	…	84 767	…	84 767
	Total du portefeuille ministériel	**212 336**	**5 755**	**57 017**	**123 349**	**89 279**	**4 991 260**	**5 478 996**
21	**Justice**							
	Ministère	…	…	7 721	340 372	…	…	348 093
	Commission canadienne des droits de la personne	…	…	…	…	…	1 143	1 143
	Service administratif des tribunaux judiciaires	…	…	1 757	…	96	…	1 853
	Bureau du commissaire à la magistrature fédérale	…	…	…	28	…	…	28
	Bureau du directeur des poursuites pénales	…	…	…	21 432	…	…	21 432
	Registraire de la Cour suprême du Canada	…	21	…	…	31	123	175
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**21**	**9 478**	**361 832**	**127**	**1 266**	**372 724**
22	**Parlement**							
	Chambre des communes	…	…	…	…	849	98	947
	Bibliothèque du Parlement	…	…	…	…	629	…	629
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 478**	**98**	**1 576**
23	**Patrimoine canadien**							
	Ministère	…	41	…	4 835	12	3 705	8 593
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	107 280	…	59 324	…	…	(3)	166 601
	Bibliothèque et Archives du Canada	…	…	…	…	139	2 074	2 213
	Office national du film	1 075	…	…	290	2 214	(154)	3 425
	Commission de la fonction publique	…	…	…	8 668	…	…	8 668
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	…	…	…	…	…	62	62
	Commission des champs de bataille nationaux	…	…	…	…	…	2 163	2 163
	Total du portefeuille ministériel	**108 355**	**41**	**59 324**	**13 793**	**2 365**	**7 847**	**191 725**
24	**Pêches et Océans**	**44 747**	**…**	**…**	**41 646**	**1 052**	**…**	**87 445**
25	**Ressources naturelles**							
	Ministère	697 568	181	1 930	19 077	2 748	358 521	1 080 025
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	…	…	104 715	…	…	202	104 917
	Office national de l'énergie	1	…	81 931	…	…	628	82 560
	Administration du pipe-line du Nord	27	…	518	…	…	(170)	375
	Total du portefeuille ministériel	**697 596**	**181**	**189 094**	**19 077**	**2 748**	**359 181**	**1 267 877**

Tableau 4b

Ventes de biens et de services — *Fin*
(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Droits et privilèges	Location et utilisation de biens publics	Services de nature réglementaire	Services de nature non réglementaire	Ventes de biens et de produits d'information	Autres frais et droits	Total
26	**Santé**							
	Ministère	43 895	178	44 497	193 915	27	18 415	300 927
	Agence canadienne d'inspection des aliments	5	66	52 284	…	…	1 329	53 684
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	…	…	…	…	…	2 731	2 731
	Agence de la santé publique du Canada	3 791	7	…	14 805	…	86	18 689
	Total du portefeuille ministériel	**47 691**	**251**	**96 781**	**208 720**	**27**	**22 561**	**376 031**
27	**Sécurité publique et Protection civile**							
	Ministère	…	…	…	2 045	…	…	2 045
	Agence des services frontaliers du Canada	438	…	11 907	8 804	…	18	21 167
	Service canadien du renseignement de sécurité	…	…	651	…	…	1 818	2 469
	Service correctionnel du Canada	…	1 566	…	16 298	66 563	(142)	84 285
	Commission des libérations conditionnelles du Canada	…	…	5 720	…	…	…	5 720
	Gendarmerie royale du Canada	…	…	31 782	2 057 655	…	(1 748)	2 087 689
	Total du portefeuille ministériel	**438**	**1 566**	**50 060**	**2 084 802**	**66 563**	**(54)**	**2 203 375**
28	**Transports**							
	Ministère	6 971	334 266	22 715	49 738	1 455	1 775	416 920
	Total du portefeuille ministériel	**6 971**	**334 266**	**22 715**	**49 738**	**1 455**	**1 775**	**416 920**
29	**Travaux publics et Services gouvernementaux**							
	Ministère	…	867 935	170 899	728 770	1 122 671	297 511	3 187 786
	Services partagés Canada	…	…	…	397 959	…	(4 623)	393 336
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**867 935**	**170 899**	**1 126 729**	**1 122 671**	**292 888**	**3 581 122**
	Total des revenus ministériels	**1 935 612**	**1 412 721**	**1 882 586**	**4 747 631**	**1 419 701**	**5 724 870**	**17 123 121**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucun revenu n'a été rapporté.

Tableau 5

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel

Le tableau 5 présente la provenance et l'utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel. Les renseignements fournis pour ce qui est de la provenance et de l'utilisation des autorisations sont expliqués à l'Introduction de ce volume. De plus, des renseignements détaillés apparaissent à l'état du « Sommaire du portefeuille ministériel » dans chaque section ministérielle de ce volume.

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					2	**Affaires étrangères, Commerce et Développement**					
173 543	5 349 525	460 557	329 708	6 313 333		Ministère	5 939 344	249 095	…	124 894	5 065 278
…	15 654	…	2	15 656		Corporation commerciale canadienne	14 240	1 416	…	…	15 656
…	…	…	…	…		Agence canadienne de développement international	…	…	…	…	692 466
…	…	…	2 597	2 597		Exportation et développement Canada (Compte du Canada)	2 597	…	…	…	122 396
…	188 020	…	2 004	190 024		Centre de recherches pour le développement international	190 024	…	…	…	202 416
…	6 747	…	457	7 204		Commission mixte internationale (section canadienne)	6 765	439	…	…	6 670
…	88 367	1 343	(5 549)	84 161		Commission de la capitale nationale	84 161	…	…	…	106 161
173 543	**5 648 313**	**461 900**	**329 219**	**6 612 975**		**Total du portefeuille ministériel**	**6 237 131**	**250 950**	**…**	**124 894**	**6 211 043**
					3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**					
33 261	8 053 976	558 670	84 691	8 730 598		Ministère	7 691 653	1 004 256	…	34 689	8 039 492
…	2 576	…	12	2 588		Commission canadienne des affaires polaires	2 355	233	…	…	2 590
…	2 069	3 400	5 276	10 745		Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens	5 995	4 750	…	…	6 861
…	2 898	…	(1 575)	1 323		Greffe du Tribunal des revendications particulières	1 313	10	…	…	2 142
33 261	**8 061 519**	**562 070**	**88 404**	**8 745 254**		**Total du portefeuille ministériel**	**7 701 316**	**1 009 249**	**…**	**34 689**	**8 051 085**
					4	**Agence canadienne de développement économique du Nord**					
…	**30 946**	**20 857**	**883**	**52 686**			**49 121**	**3 565**	**…**	**…**	**50 779**

Tableau 5

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel — *Suite*

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
17	**247 841**	**7 538**	**1 378**	**256 774**	**5**	**Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec**	**253 898**	**2 875**	**…**	**1**	**269 306**
					6	**Agence de promotion économique du Canada atlantique**					
10	288 486	11 399	9 021	308 916		Ministère	305 273	3 630	…	13	314 158
…	49 536	…	(37 152)	12 384		Société d'expansion du Cap-Breton	9 866	2 518	…	…	50 844
10	**338 022**	**11 399**	**(28 131)**	**321 300**		**Total du portefeuille ministériel**	**315 139**	**6 148**	**…**	**13**	**365 002**
339 225	**3 861 256**	**(26 814)**	**158 729**	**4 332 396**	**7**	**Agence du revenu du Canada**	**4 060 834**	**10 117**	**…**	**261 445**	**4 062 859**
					8	**Agriculture et Agroalimentaire**					
14 108	2 253 196	58 814	(212 966)	2 113 152		Ministère	2 013 991	81 046	…	18 115	2 386 899
…	3 611	…	276	3 887		Commission canadienne du lait	3 884	3	…	…	4 456
44 818	16 384	…	(7 190)	54 012		Commission canadienne des grains	(16 912)	1 690	…	69 234	25 354
58 926	**2 273 191**	**58 814**	**(219 880)**	**2 171 051**		**Total du portefeuille ministériel**	**2 000 963**	**82 739**	**…**	**87 349**	**2 416 709**
					9	**Anciens Combattants**					
…	3 576 978	10 817	17 645	3 605 440		Ministère	3 376 880	228 560	…	…	3 513 573
…	10 888	…	584	11 472		Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	11 423	49	…	…	11 458
…	**3 587 866**	**10 817**	**18 229**	**3 616 912**		**Total du portefeuille ministériel**	**3 388 303**	**228 609**	**…**	**…**	**3 525 031**
					10	**Bureau de l'infrastructure du Canada**					
…	3 321 598	390 639	1 378	3 713 615		Ministère	3 095 882	617 733	…	…	3 513 825
…	146 168	286 664	…	432 832		Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	244 958	187 874	…	…	37 609
…	**3 467 766**	**677 303**	**1 378**	**4 146 447**		**Total du portefeuille ministériel**	**3 340 840**	**805 607**	**…**	**…**	**3 551 434**
					11	**Bureau du Conseil privé**					
6	118 807	2 603	5 809	127 225		Ministère	123 194	4 013	…	18	126 385
…	5 957	…	203	6 160		Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	5 170	990	…	…	5 865
13	29 043	340	2 908	32 304		Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	32 219	81	…	4	33 303

…	97 110	…	55 095	152 205		Bureau du directeur général des élections	150 766	1 439	…	…	120 228
…	20 777	…	2 167	22 944		Commissariat aux langues officielles	22 416	528	…	…	24 188
…	2 787	…	221	3 008		Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 980	28	…	…	2 782
19	**274 481**	**2 943**	**66 403**	**343 846**		**Total du portefeuille ministériel**	**336 745**	**7 079**	**…**	**22**	**312 751**
5	**19 988**	**…**	**1 073**	**21 066**	**12**	**Bureau du secrétaire du gouverneur général**	**20 861**	**205**	**…**	**…**	**20 307**
					13	**Citoyenneté et Immigration**					
177 259	1 385 441	35 620	288 625	1 886 945		Ministère	1 360 751	61 566	…	464 628	1 378 695
…	121 061	…	7 627	128 688		Commission de l'immigration et du statut de réfugié	119 750	8 938	…	…	121 920
177 259	**1 506 502**	**35 620**	**296 252**	**2 015 633**		**Total du portefeuille ministériel**	**1 480 501**	**70 504**	**…**	**464 628**	**1 500 615**
					14	**Conseil du Trésor**					
2	7 364 924	872 704	(2 982 454)	5 255 176		Secrétariat	3 221 690	2 033 473	…	13	2 892 521
38 740	85 490	…	(3 112)	121 118		École de la fonction publique du Canada	88 509	4 416	…	28 193	84 762
…	4 432	…	345	4 777		Commissariat au lobbying	4 680	97	…	…	4 463
…	5 426	…	232	5 658		Commissariat à l'intégrité du secteur public	4 841	817	…	…	5 543
38 742	**7 460 272**	**872 704**	**(2 984 989)**	**5 386 729**		**Total du portefeuille ministériel**	**3 319 720**	**2 038 803**	**…**	**28 206**	**2 987 289**
					15	**Défense nationale**					
6 076	18 661 554	1 058 064	727 462	20 453 156		Ministère	18 453 938	1 983 921	…	15 297	18 764 375
75	829 132	10 040	27 685	866 932		Centre de la sécurité des télécommunications	856 433	10 494	…	5	443 673
…	6 731	…	380	7 111		Comité externe d'examen des griefs militaires	6 250	861	…	…	5 981
…	5 619	2 381	87	8 087		Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	4 965	3 122	…	…	5 520
…	2 024	…	100	2 124		Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	2 044	80	…	…	1 943
6 151	**19 505 060**	**1 070 485**	**755 714**	**21 337 410**		**Total du portefeuille ministériel**	**19 323 630**	**1 998 478**	**…**	**15 302**	**19 221 492**
1	**158 908**	**2 369**	**4 309**	**165 587**	**16**	**Diversification de l'économie de l'Ouest canadien**	**162 002**	**3 585**	**…**	**…**	**188 328**
					17	**Emploi et Développement social**					
919	51 670 773	538 958	207 649	52 418 299		Ministère	52 204 757	212 740	…	802	49 646 913
…	13 364	…	(5 865)	7 499		Conseil canadien des relations industrielles	7 489	10	…	…	13 257
…	2 097 353	…	…	2 097 353		Société canadienne d'hypothèques et de logement	2 053 213	44 140	…	…	2 084 850
…	5 059	…	381	5 440		Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	4 686	754	…	…	5 247
…	…	…	8 285	8 285		Commission de la capitale nationale	8 285	…	…	…	…
2	29 608	150	568	30 328		Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	30 126	202	…	…	31 422
921	**53 816 157**	**539 108**	**211 018**	**54 567 204**		**Total du portefeuille ministériel**	**54 308 556**	**257 846**	**…**	**802**	**51 781 689**

Tableau 5

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel — *Suite*

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					18	**Environnement**					
1 420	932 167	62 554	62 313	1 058 454		Ministère	976 187	81 512	…	755	978 950
…	30 964	139	860	31 963		Agence canadienne d'évaluation environnementale	29 757	2 206	…	…	32 628
125 049	612 465	62 244	32 294	832 052		Agence Parcs Canada	721 800	43 981	…	66 271	690 941
126 469	**1 575 596**	**124 937**	**95 467**	**1 922 469**		**Total du portefeuille ministériel**	**1 727 744**	**127 699**	**…**	**67 026**	**1 702 519**
					19	**Finances**					
68 572	87 615 731	(592 717)	(1 326 990)	85 764 596		Ministère	85 683 155	12 868	…	68 573	85 578 872
…	9 476	…	(3 732)	5 744		Tribunal canadien du commerce extérieur	5 725	19	…	…	10 896
…	…	…	17 890	17 890		Agence de la consommation en matière financière du Canada	17 890	…	…	…	14 720
…	49 189	1 861	1 508	52 558		Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	51 404	1 154	…	…	51 704
11	77 742	…	8 081	85 834		Bureau du vérificateur général	81 863	3 968	…	3	84 265
65 768	142 764	…	9 639	218 171		Bureau du surintendant des institutions financières	146 309	…	…	71 862	17 038
…	9 500	200 000	…	209 500		PPP Canada Inc.	209 500	…	…	…	265 200
134 351	**87 904 402**	**(390 856)**	**(1 293 604)**	**86 354 293**		**Total du portefeuille ministériel**	**86 195 846**	**18 009**	**…**	**140 438**	**86 022 695**
					20	**Industrie**					
172 423	1 077 744	72 405	3 913	1 326 485		Ministère	1 097 414	56 527	…	172 544	1 115 476
26	462 447	4 025	16 243	482 741		Agence spatiale canadienne	376 091	106 606	…	44	408 715
…	57 973	…	3	57 976		Commission canadienne du tourisme	57 976	…	…	…	57 976
…	3 116	…	160	3 276		Commission du droit d'auteur	3 070	206	…	…	2 780
33	206 764	…	1 243	208 040		Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	104 103	103 937	…	…	234 280
156 710	896 433	(18 607)	97 671	1 132 207		Conseil national de recherches du Canada	955 705	28 967	…	147 535	894 418
1	1 063 174	23 596	2 475	1 089 246		Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	1 085 445	3 801	…	…	1 066 679
…	2 345	…	(1 760)	585		Greffe du Tribunal de la concurrence	575	10	…	…	1 155
…	691 750	23 719	1 236	716 705		Conseil de recherches en sciences humaines	712 927	3 778	…	…	695 720
…	11 729	100	1 061	12 890		Conseil canadien des normes	12 890	…	…	…	8 081
…	379 556	47 045	46 091	472 692		Statistique Canada	467 202	5 490	…	…	471 512
329 193	**4 853 031**	**152 283**	**168 336**	**5 502 843**		**Total du portefeuille ministériel**	**4 873 398**	**309 322**	**…**	**320 123**	**4 956 792**

					21	**Justice**					
2	630 588	51 251	48 714	730 555		Ministère	708 852	21 700	…	3	737 041
…	…	…	32 342	32 342		Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs	26 737	5 605	…	…	…
…	22 100	…	1 589	23 689		Commission canadienne des droits de la personne	23 219	470	…	…	23 674
…	4 532	…	(2 053)	2 479		Tribunal canadien des droits de la personne	2 469	10	…	…	4 430
12	68 045	…	4 518	72 575		Service administratif des tribunaux judiciaires	69 150	3 425	…	…	67 343
…	511 709	1 667	5 519	518 895		Bureau du commissaire à la magistrature fédérale	517 620	1 275	…	…	501 342
…	167 816	…	8 862	176 678		Bureau du directeur des poursuites pénales	175 247	1 431	…	…	185 293
3	35 521	59	2 562	38 145		Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	37 341	804	…	…	43 424
…	31 390	118	1 371	32 879		Registraire de la Cour suprême du Canada	31 993	886	…	…	31 431
17	**1 471 701**	**53 095**	**103 424**	**1 628 237**		**Total du portefeuille ministériel**	**1 592 628**	**35 606**	**…**	**3**	**1 593 978**
					22	**Parlement**					
…	91 485	900	(5 431)	86 954		Sénat	85 403	1 551	…	…	84 694
…	413 725	33 763	(11 404)	436 084		Chambre des communes	421 828	14 256	…	…	414 611
…	41 970	200	(127)	42 043		Bibliothèque du Parlement	41 830	213	…	…	42 331
…	6 938	…	(90)	6 848		Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique	6 277	571	…	…	6 035
…	1 167	…	(24)	1 143		Conseiller sénatorial en éthique	703	440	…	…	766
…	**555 285**	**34 863**	**(17 076)**	**573 072**		**Total du portefeuille ministériel**	**556 041**	**17 031**	**…**	**…**	**548 437**
					23	**Patrimoine canadien**					
716	1 390 050	95 390	5 824	1 491 980		Ministère	1 481 855	10 104	…	21	1 331 571
…	182 093	…	131	182 224		Conseil des Arts du Canada	182 224	…	…	…	181 974
…	1 038 018	…	6	1 038 024		Société Radio-Canada	1 038 024	…	…	…	1 083 474
…	21 700	…	…	21 700		Musée canadien des droits de la personne	21 700	…	…	…	32 016
…	63 430	170	5 324	68 924		Musée canadien de l'histoire	68 924	…	…	…	62 851
…	9 900	…	…	9 900		Musée canadien de l'immigration du Quai 21	9 900	…	…	…	18 450
…	26 127	…	150	26 277		Musée canadien de la nature	26 277	…	…	…	26 771
…	10 587	698	3 163	14 448		Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	11 446	3 002	…	…	10 380
132	95 865	…	9 361	105 358		Bibliothèque et Archives du Canada	102 594	2 731	…	33	100 804
…	34 219	…	1 102	35 321		Société du Centre national des Arts	35 321	…	…	…	34 648
5 488	59 912	…	4 506	69 906		Office national du film	62 563	3 386	…	3 957	66 866
…	43 771	…	537	44 308		Musée des beaux-arts du Canada	44 308	…	…	…	44 193
…	26 862	6 279	229	33 370		Musée national des sciences et de la technologie	33 370	…	…	…	27 003
…	83 694	…	3 349	87 043		Commission de la fonction publique	77 598	9 445	…	…	85 567
…	13 745	…	(5 730)	8 015		Commission des relations de travail dans la fonction publique	8 005	10	…	…	12 706
…	5 481	…	(2 371)	3 110		Tribunal de la dotation de la fonction publique	2 974	136	…	…	4 769
…	1 846	…	(871)	975		Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles	965	10	…	…	1 229
…	95 363	…	91	95 454		Téléfilm Canada	95 454	…	…	…	99 975
…	14 151	…	781	14 932		Commission des champs de bataille nationaux	12 097	2 835	…	…	10 155
6 336	**3 216 814**	**102 537**	**25 582**	**3 351 269**		**Total du portefeuille ministériel**	**3 315 599**	**31 659**	**…**	**4 011**	**3 235 402**

Tableau 5

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel — *Fin*

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
1 661	**1 605 311**	**200 502**	**116 551**	**1 924 025**	**24**	**Pêches et Océans**	**1 736 967**	**185 535**	**…**	**1 523**	**1 806 403**
					25	**Ressources naturelles**					
7 302	2 534 651	226 152	(485 746)	2 282 359		Ministère	2 049 419	226 256	…	6 684	2 091 044
…	102 143	230 000	1 385	333 528		Énergie atomique du Canada limitée	326 743	6 785	…	…	385 463
2 338	131 637	…	9 418	143 393		Commission canadienne de sûreté nucléaire	138 140	2 698	…	2 555	145 617
…	71 316	6 505	14 662	92 483		Office national de l'énergie	87 321	5 160	…	2	81 683
…	750	…	(12)	738		Administration du pipe-line du Nord	516	222	…	…	1 173
9 640	**2 840 497**	**462 657**	**(460 293)**	**2 852 501**		**Total du portefeuille ministériel**	**2 602 139**	**241 121**	**…**	**9 241**	**2 704 980**
					26	**Santé**					
602	3 657 312	62 274	189 620	3 909 808		Ministère	3 814 474	95 029	…	305	3 828 179
34 937	619 328	64 458	164 492	883 215		Agence canadienne d'inspection des aliments	848 493	21 316	…	13 406	805 752
…	984 952	27 143	5 941	1 018 036		Instituts de recherche en santé du Canada	1 017 280	756	…	…	997 972
…	10 927	…	270	11 197		Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	7 930	3 267	…	…	10 540
6	614 697	25 091	27 629	667 423		Agence de la santé publique du Canada	636 969	30 446	…	8	621 498
35 545	**5 887 216**	**178 966**	**387 952**	**6 489 679**		**Total du portefeuille ministériel**	**6 325 146**	**150 814**	**…**	**13 719**	**6 263 941**
					27	**Sécurité publique et Protection civile**					
…	1 122 768	98 700	(35 798)	1 185 670		Ministère	675 463	510 207	…	…	1 341 250
143 940	1 736 391	17 977	271 840	2 170 148		Agence des services frontaliers du Canada	2 001 144	92 884	…	76 120	1 850 112
222	516 237	5 311	5 592	527 362		Service canadien du renseignement de sécurité	515 276	11 664	…	422	516 306
…	10 011	…	165	10 176		Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada	9 600	576	…	…	8 790
6 000	2 334 682	989	323 917	2 665 588		Service correctionnel du Canada	2 575 228	85 808	…	4 552	2 750 291
…	4 659	…	327	4 986		Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada	4 768	218	…	…	4 726
7	47 129	…	4 680	51 816		Commission des libérations conditionnelles du Canada	50 122	1 671	…	23	50 410
6 647	2 625 976	20 911	334 347	2 987 881		Gendarmerie royale du Canada	2 861 889	119 538	…	6 454	2 892 381
…	962	…	803	1 765		Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	1 585	180	…	…	1 606
156 816	**8 398 815**	**143 888**	**905 873**	**9 605 392**		**Total du portefeuille ministériel**	**8 695 075**	**822 746**	**…**	**87 571**	**9 415 872**

					28	**Transports**					
92	1 655 682	167 828	94 322	1 917 924		Ministère	1 605 081	311 633	…	1 210	1 340 633
…	22 210	…	…	22 210		Société canadienne des postes	22 210	…	…	…	22 210
…	591 626	84 560	…	676 186		Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	623 897	52 289	…	…	559 066
…	27 651	…	1 477	29 128		Office des transports du Canada	28 778	350	…	…	28 977
…	127 484	…	…	127 484		Marine Atlantique S.C.C.	127 484	…	…	…	154 430
…	21 040	…	…	21 040		La Société des ponts fédéraux Limitée	8 138	12 902	…	…	13 191
…	…	…	…	…		Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	…	…	…	…	151 610
…	1 416	…	(521)	895		Tribunal d'appel des transports du Canada	885	10	…	…	1 471
…	183 062	250 200	…	433 262		VIA Rail Canada Inc.	406 210	27 052	…	…	405 661
…	…	8 064	…	8 064		Autorité du pont Windsor-Détroit	8 059	5	…	…	…
92	**2 630 171**	**510 652**	**95 278**	**3 236 193**		**Total du portefeuille ministériel**	**2 830 742**	**404 241**	**…**	**1 210**	**2 677 249**
					29	**Travaux publics et Services gouvernementaux**					
367 582	2 664 124	186 038	140 169	3 357 913		Ministère	2 767 163	240 623	…	350 127	2 847 124
…	…	…	…	…		Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	…	…	…	…	17 196
9	1 473 324	52 357	151 710	1 677 400		Services partagés Canada	1 622 382	55 018	…	…	1 653 238
367 591	**4 137 448**	**238 395**	**291 879**	**5 035 313**		**Total du portefeuille ministériel**	**4 389 545**	**295 641**	**…**	**350 127**	**4 517 558**
1 995 791	**235 334 375**	**6 119 032**	**(880 642)**	**242 568 556**		**Total du gouvernement**	**231 140 430**	**9 415 783**	**…**	**2 012 343**	**229 961 545**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

Tableau 6

Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel

Le tableau 6 présente la provenance et l'utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel. Les renseignements fournis pour ce qui est de la provenance et de l'utilisation des autorisations sont expliqués à l'Introduction de ce volume. De plus, des renseignements détaillés apparaissent à l'état du « Sommaire du portefeuille ministériel » dans chaque section ministérielle de ce volume.

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					2	**Affaires étrangères, Commerce et Développement**					
121 137 217	50 082	…	(14 742 474)	106 444 825		Ministère	66 603	…	…	106 378 222	53 378
10 000	…	…	…	10 000		Corporation commerciale canadienne	…	…	…	10 000	…
…	…	…	…	…		Agence canadienne de développement international	…	…	…	…	29 291
16 937 951	…	…	24 764	16 962 715		Exportation et développement Canada (Compte du Canada)	381 452	…	…	16 581 263	(3 551)
138 085 168	**50 082**	**…**	**(14 717 710)**	**123 417 540**		**Total du portefeuille ministériel**	**448 055**	**…**	**…**	**122 969 485**	**79 118**
					3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**					
60 373	25 903	44 400	…	130 676		Ministère	38 449	31 854	…	60 373	40 944
60 373	**25 903**	**44 400**	**…**	**130 676**		**Total du portefeuille ministériel**	**38 449**	**31 854**	**…**	**60 373**	**40 944**
					8	**Agriculture et Agroalimentaire**					
246 283	…	…	…	246 283		Commission canadienne du lait	(34 865)	…	…	281 148	(54 968)
26 872 405	…	…	7 558 125	34 430 530		Financement agricole Canada	…	…	…	34 430 530	…
27 118 688	**…**	**…**	**7 558 125**	**34 676 813**		**Total du portefeuille ministériel**	**(34 865)**	**…**	**…**	**34 711 678**	**(54 968)**
					9	**Anciens Combattants**					
604 994	…	…	…	604 994		Ministère	(1)	…	…	604 995	…
604 994	**…**	**…**	**…**	**604 994**		**Total du portefeuille ministériel**	**(1)**	**…**	**…**	**604 995**	**…**
					13	**Citoyenneté et Immigration**					
68 368	…	…	…	68 368		Ministère	1 201	…	…	67 167	803
68 368	**…**	**…**	**…**	**68 368**		**Total du portefeuille ministériel**	**1 201**	**…**	**…**	**67 167**	**803**

					15	**Défense nationale**					
79 125	…	…	…	79 125		Ministère	(4 646)	…	…	83 771	6 094
79 125	**…**	**…**	**…**	**79 125**		**Total du portefeuille ministériel**	**(4 646)**	**…**	**…**	**83 771**	**6 094**
					17	**Emploi et Développement social**					
…	779 982	46 302	18 285	844 569		Ministère	844 569	…	…	…	1 099 875
…	(10 880 408)	…	415 095	(10 465 313)		Société canadienne d'hypothèques et de logement	(10 465 313)	…	…	…	(41 950 461)
…	**(10 100 426)**	**46 302**	**433 380**	**(9 620 744)**		**Total du portefeuille ministériel**	**(9 620 744)**	**…**	**…**	**…**	**(40 850 586)**
					19	**Finances**					
…	…	200 000	80 535 157	80 735 157		Ministère	80 735 157	…	…	…	70 481 710
15 000 000	…	…	…	15 000 000		Société d'assurance-dépôts du Canada	…	…	…	15 000 000	…
75 000	…	…	…	75 000		Monnaie royale canadienne	…	…	…	75 000	…
15 075 000	**…**	**200 000**	**80 535 157**	**95 810 157**		**Total du portefeuille ministériel**	**80 735 157**	**…**	**…**	**15 075 000**	**70 481 710**
					20	**Industrie**					
1 950	800	…	…	2 750		Ministère	…	800	…	1 950	…
1 950	**800**	**…**	**…**	**2 750**		**Total du portefeuille ministériel**	**…**	**800**	**…**	**1 950**	**…**
					24	**Pêches et Océans**					
50 000	…	…	…	50 000		Office de commercialisation du poisson d'eau douce	…	…	…	50 000	…
50 000	**…**	**…**	**…**	**50 000**		**Total du portefeuille ministériel**	**…**	**…**	**…**	**50 000**	**…**
					27	**Sécurité publique et Protection civile**					
46	…	…	…	46		Service correctionnel du Canada	…	…	…	46	…
46	**…**	**…**	**…**	**46**		**Total du portefeuille ministériel**	**…**	**…**	**…**	**46**	**…**
					28	**Transports**					
500 000	…	…	…	500 000		Société canadienne des postes	…	…	…	500 000	…
500 000	**…**	**…**	**…**	**500 000**		**Total du portefeuille ministériel**	**…**	**…**	**…**	**500 000**	**…**
					29	**Travaux publics et Services gouvernementaux**					
68 147	…	…	…	68 147		Ministère	(11 463)	…	…	79 610	(64)
68 147	**…**	**…**	**…**	**68 147**		**Total du portefeuille ministériel**	**(11 463)**	**…**	**…**	**79 610**	**(64)**
181 711 859	**(10 023 641)**	**290 702**	**73 808 952**	**245 787 872**		**Total du gouvernement**	**71 551 143**	**32 654**	**…**	**174 204 075**	**29 703 051**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

Tableau 7

Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives)

Le tableau 7 présente la provenance et l'utilisation des autorisations budgétaires et non budgétaires par portefeuille ministériel et par genre d'autorisations (votées et législatives). Les renseignements fournis pour ce qui est de la provenance et de l'utilisation des autorisations sont expliqués à l'Introduction de ce volume. De plus, des renseignements détaillés apparaissent à l'état du « Sommaire du portefeuille ministériel » dans chaque section ministérielle de ce volume.

Le gouvernement soumet ses propositions de dépenses au Parlement au moyen des Budgets des dépenses annuels. Au cours de l'exercice, le gouvernement peut demander des crédits additionnels. La demande initiale est intitulée le « Budget principal des dépenses », et les demandes additionnelles sont intitulées « Budget(s) supplémentaire(s) des dépenses ». Dans ces Budgets des dépenses, le gouvernement demande l'autorisation pour cette portion des propositions de dépenses qui n'est pas déjà couverte par d'autres statuts. Les montants totalisant de telles propositions de dépenses sont autorisés dans les lois de crédits et sont, en général, référés comme des autorisations « annuelles » ou « votées ». Le solde des dépenses prévues est effectué en vertu de l'autorisation d'autres statuts, lesquels autorisent des déboursés pour des fins spécifiques, et pour des montants et des périodes établis par ces lois. L'emploi prévu ou estimatif de presque toutes ces autorisations « législatives » pour l'exercice en cours est compris dans les Budgets des dépenses pour fins de renseignements seulement; cependant, il n'est pas compris dans des lois de crédits puisqu'il a déjà été autorisé par le Parlement.

Les autorisations votées, sauf pour quelques exceptions, s'annulent à la fin de l'exercice si elles ne sont pas employées. Les autorisations législatives, sauf pour quelques exceptions, sont reportées aux exercices futurs. Ces autorisations reportées aux exercices ultérieurs sont référées comme des autorisations qui « ne s'annulent pas ».

Les crédits budgétaires prévoient des autorisations de dépenses pour ces opérations qui entrent dans le calcul du déficit ou de l'excédent annuel du gouvernement. Les crédits non budgétaires prévoient des autorisations de dépenser pour toutes les opérations qui résultent en l'acquisition ou la disposition de prêts, placements et avances. Les soldes des crédits reportés des exercices antérieurs sont disponibles pour être dépensés, de même que les augmentations courantes à ces autorisations.

Les totaux de ces autorisations sont réduits par le montant de l'emploi de l'exercice en cours, afin de déterminer les soldes qui s'annulent, qui sont dépensés en trop ou qui sont reportés aux exercices futurs, selon le genre d'autorisation. Lorsque les remboursements de prêts sont autorisés pour être dépensés, les déboursés non budgétaires sont inscrits sur une base nette, soit en soustrayant de tels remboursements.

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements [1]	Total disponible pour emploi	Section	Portefeuille ministériel	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					2	**Affaires étrangères, Commerce et Développement**					
…	5 306 101	445 331	179 046	5 930 478		Budgétaires — Votées	5 679 528	250 950	…	…	5 533 263
173 543	342 212	16 569	150 173	682 497		Législatives	557 603	…	…	124 894	677 780
173 543	**5 648 313**	**461 900**	**329 219**	**6 612 975**			**6 237 131**	**250 950**	**…**	**124 894**	**6 211 043**
29 550	…	…	…	29 550		Non budgétaires — Votées	9 148	…	…	20 402	(568)
138 055 618	50 082	…	(14 717 710)	123 387 990		Législatives	438 907	…	…	122 949 083	79 686
138 085 168	**50 082**	**…**	**(14 717 710)**	**123 417 540**			**448 055**	**…**	**…**	**122 969 485**	**79 118**

					3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**					
…	7 882 455	558 741	77 730	8 518 926		Budgétaires — Votées	7 509 677	1 009 249	…	…	7 864 284
33 261	179 064	3 329	10 674	226 328		Législatives	191 639	…	…	34 689	186 801
33 261	**8 061 519**	**562 070**	**88 404**	**8 745 254**			**7 701 316**	**1 009 249**	**…**	**34 689**	**8 051 085**
60 373	**25 903**	**44 400**	**…**	**130 676**		Non budgétaires — Votées	**38 449**	**31 854**	**…**	**60 373**	**40 944**
					4	**Agence canadienne de développement économique du Nord**					
…	29 873	20 674	676	51 223		Budgétaires — Votées	47 658	3 565	…	…	49 348
…	1 073	183	207	1 463		Législatives	1 463	…	…	…	1 431
…	**30 946**	**20 857**	**883**	**52 686**			**49 121**	**3 565**	**…**	**…**	**50 779**
					5	**Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec**					
…	243 217	7 538	1 757	252 512		Budgétaires — Votées	249 654	2 858	…	…	264 510
17	4 624	…	(379)	4 262		Législatives	4 244	17	…	1	4 796
17	**247 841**	**7 538**	**1 378**	**256 774**			**253 898**	**2 875**	**…**	**1**	**269 306**
					6	**Agence de promotion économique du Canada atlantique**					
…	329 680	11 399	(28 012)	313 067		Budgétaires — Votées	306 923	6 144	…	…	356 636
10	8 342	…	(119)	8 233		Législatives	8 216	4	…	13	8 366
10	**338 022**	**11 399**	**(28 131)**	**321 300**			**315 139**	**6 148**	**…**	**13**	**365 002**
					7	**Agence du revenu du Canada**					
339 225	2 949 953	45 905	180 200	3 515 283		Budgétaires — Votées	3 243 721	10 117	…	261 445	3 160 802
…	911 303	(72 719)	(21 471)	817 113		Législatives	817 113	…	…	…	902 057
339 225	**3 861 256**	**(26 814)**	**158 729**	**4 332 396**			**4 060 834**	**10 117**	**…**	**261 445**	**4 062 859**
					8	**Agriculture et Agroalimentaire**					
…	949 322	58 474	31 309	1 039 105		Budgétaires — Votées	959 275	79 830	…	…	1 094 396
58 926	1 323 869	340	(251 189)	1 131 946		Législatives	1 041 688	2 909	…	87 349	1 322 313
58 926	**2 273 191**	**58 814**	**(219 880)**	**2 171 051**			**2 000 963**	**82 739**	**…**	**87 349**	**2 416 709**
27 118 688	**…**	**…**	**7 558 125**	**34 676 813**		Non budgétaires — Législatives	**(34 865)**	**…**	**…**	**34 711 678**	**(54 968)**
					9	**Anciens Combattants**					
…	3 550 919	10 817	16 890	3 578 626		Budgétaires — Votées	3 350 017	228 609	…	…	3 482 011
…	36 947	…	1 339	38 286		Législatives	38 286	…	…	…	43 020
…	**3 587 866**	**10 817**	**18 229**	**3 616 912**			**3 388 303**	**228 609**	**…**	**…**	**3 525 031**
604 994	**…**	**…**	**…**	**604 994**		Non budgétaires — Législatives	**(1)**	**…**	**…**	**604 995**	**…**

Tableau 7

Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives) — *Suite*

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements [1]	Total disponible pour emploi	Section	Portefeuille ministériel	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					10	**Bureau de l'infrastructure du Canada**					
…	1 494 187	671 070	2 795	2 168 052		Budgétaires — Votées	1 362 445	805 607	…	…	3 547 041
…	1 973 579	6 233	(1 417)	1 978 395		Législatives	1 978 395	…	…	…	4 393
…	**3 467 766**	**677 303**	**1 378**	**4 146 447**			**3 340 840**	**805 607**	**…**	**…**	**3 551 434**
					11	**Bureau du Conseil privé**					
…	188 701	2 533	11 996	203 230		Budgétaires — Votées	196 151	7 079	…	…	201 605
19	85 780	410	54 407	140 616		Législatives	140 594	…	…	22	111 146
19	**274 481**	**2 943**	**66 403**	**343 846**			**336 745**	**7 079**	**…**	**22**	**312 751**
					12	**Bureau du secrétaire du gouverneur général**					
…	17 151	…	1 009	18 160		Budgétaires — Votées	17 955	205	…	…	17 272
5	2 837	…	64	2 906		Législatives	2 906	…	…	…	3 035
5	**19 988**	**…**	**1 073**	**21 066**			**20 861**	**205**	**…**	**…**	**20 307**
					13	**Citoyenneté et Immigration**					
…	1 640 715	36 124	52 548	1 729 387		Budgétaires — Votées	1 658 912	70 475	…	…	1 586 774
177 259	(134 213)	(504)	243 704	286 246		Législatives	(178 411)	29	…	464 628	(86 159)
177 259	**1 506 502**	**35 620**	**296 252**	**2 015 633**			**1 480 501**	**70 504**	**…**	**464 628**	**1 500 615**
68 368	**…**	**…**	**…**	**68 368**		Non budgétaires — Législatives	**1 201**	**…**	**…**	**67 167**	**803**
					14	**Conseil du Trésor**					
…	6 943 270	872 704	(2 980 438)	4 835 536		Budgétaires — Votées	2 796 735	2 038 801	…	…	2 472 211
38 742	517 002	…	(4 551)	551 193		Législatives	522 985	2	…	28 206	515 078
38 742	**7 460 272**	**872 704**	**(2 984 989)**	**5 386 729**			**3 319 720**	**2 038 803**	**…**	**28 206**	**2 987 289**
					15	**Défense nationale**					
…	18 232 208	1 068 820	376 007	19 677 035		Budgétaires — Votées	17 678 557	1 998 478	…	…	17 434 824
6 151	1 272 852	1 665	379 707	1 660 375		Législatives	1 645 073	…	…	15 302	1 786 668
6 151	**19 505 060**	**1 070 485**	**755 714**	**21 337 410**			**19 323 630**	**1 998 478**	**…**	**15 302**	**19 221 492**
79 125	**…**	**…**	**…**	**79 125**		Non budgétaires — Votées	**(4 646)**	**…**	**…**	**83 771**	**6 094**

					16	**Diversification de l'économie de l'Ouest canadien**					
…	154 792	2 369	4 178	161 339		Budgétaires — Votées	157 754	3 585	…	…	183 160
1	4 116	…	131	4 248		Législatives	4 248	…	…	…	5 168
1	**158 908**	**2 369**	**4 309**	**165 587**			**162 002**	**3 585**	**…**	**…**	**188 328**
					17	**Emploi et Développement social**					
…	3 940 302	862 861	31 742	4 834 905		Budgétaires — Votées	4 577 059	257 846	…	…	4 444 315
921	49 875 855	(323 753)	179 276	49 732 299		Législatives	49 731 497	…	…	802	47 337 374
921	**53 816 157**	**539 108**	**211 018**	**54 567 204**			**54 308 556**	**257 846**	**…**	**802**	**51 781 689**
…	**(10 100 426)**	**46 302**	**433 380**	**(9 620 744)**		Non budgétaires — Législatives	**(9 620 744)**	**…**	**…**	**…**	**(40 850 586)**
					18	**Environnement**					
125 049	1 330 349	114 016	72 585	1 641 999		Budgétaires — Votées	1 458 707	127 699	…	55 593	1 426 663
1 420	245 247	10 921	22 882	280 470		Législatives	269 037	…	…	11 433	275 856
126 469	**1 575 596**	**124 937**	**95 467**	**1 922 469**			**1 727 744**	**127 699**	**…**	**67 026**	**1 702 519**
					19	**Finances**					
…	250 511	209 583	12 500	472 594		Budgétaires — Votées	454 585	18 009	…	…	528 059
134 351	87 653 891	(600 439)	(1 306 104)	85 881 699		Législatives	85 741 261	…	…	140 438	85 494 636
134 351	**87 904 402**	**(390 856)**	**(1 293 604)**	**86 354 293**			**86 195 846**	**18 009**	**…**	**140 438**	**86 022 695**
15 075 000	**…**	**200 000**	**80 535 157**	**95 810 157**		Non budgétaires — Législatives	**80 735 157**	**…**	**…**	**15 075 000**	**70 481 710**
					20	**Industrie**					
…	4 328 627	188 102	198 763	4 715 492		Budgétaires — Votées	4 416 915	298 577	…	…	4 517 242
329 193	524 404	(35 819)	(30 427)	787 351		Législatives	456 483	10 745	…	320 123	439 550
329 193	**4 853 031**	**152 283**	**168 336**	**5 502 843**			**4 873 398**	**309 322**	**…**	**320 123**	**4 956 792**
1 950	**800**	**…**	**…**	**2 750**		Non budgétaires — Votées	**…**	**800**	**…**	**1 950**	**…**
					21	**Justice**					
…	853 283	51 834	92 948	998 065		Budgétaires — Votées	962 462	35 603	…	…	978 617
17	618 418	1 261	10 476	630 172		Législatives	630 166	3	…	3	615 361
17	**1 471 701**	**53 095**	**103 424**	**1 628 237**			**1 592 628**	**35 606**	**…**	**3**	**1 593 978**
					22	**Parlement**					
…	372 006	31 118	…	403 124		Budgétaires — Votées	386 093	17 031	…	…	375 173
…	183 279	3 745	(17 076)	169 948		Législatives	169 948	…	…	…	173 264
…	**555 285**	**34 863**	**(17 076)**	**573 072**			**556 041**	**17 031**	**…**	**…**	**548 437**
					23	**Patrimoine canadien**					
…	3 160 495	102 493	25 154	3 288 142		Budgétaires — Votées	3 256 483	31 659	…	…	3 175 285
6 336	56 319	44	428	63 127		Législatives	59 116	…	…	4 011	60 117
6 336	**3 216 814**	**102 537**	**25 582**	**3 351 269**			**3 315 599**	**31 659**	**…**	**4 011**	**3 235 402**

Tableau 7

Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives) — *Fin*

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements [1]	Total disponible pour emploi	Section	Portefeuille ministériel	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					24	**Pêches et Océans**					
…	1 484 697	198 727	113 216	1 796 640		Budgétaires — Votées	1 611 119	185 521	…	…	1 668 053
1 661	120 614	1 775	3 335	127 385		Législatives	125 848	14	…	1 523	138 350
1 661	**1 605 311**	**200 502**	**116 551**	**1 924 025**			**1 736 967**	**185 535**	**…**	**1 523**	**1 806 403**
50 000	**…**	**…**	**…**	**50 000**		Non budgétaires — Votées	**…**	**…**	**…**	**50 000**	**…**
					25	**Ressources naturelles**					
…	1 310 617	461 492	69 101	1 841 210		Budgétaires — Votées	1 600 315	240 895	…	…	1 705 913
9 640	1 529 880	1 165	(529 394)	1 011 291		Législatives	1 001 824	226	…	9 241	999 067
9 640	**2 840 497**	**462 657**	**(460 293)**	**2 852 501**			**2 602 139**	**241 121**	**…**	**9 241**	**2 704 980**
					26	**Santé**					
…	5 545 401	170 283	259 456	5 975 140		Budgétaires — Votées	5 824 855	150 285	…	…	5 713 679
35 545	341 815	8 683	128 496	514 539		Législatives	500 291	529	…	13 719	550 262
35 545	**5 887 216**	**178 966**	**387 952**	**6 489 679**			**6 325 146**	**150 814**	**…**	**13 719**	**6 263 941**
					27	**Sécurité publique et Protection civile**					
143 773	7 465 850	140 672	808 234	8 558 529		Budgétaires — Votées	7 659 818	822 746	…	75 965	8 360 160
13 043	932 965	3 216	97 639	1 046 863		Législatives	1 035 257	…	…	11 606	1 055 712
156 816	**8 398 815**	**143 888**	**905 873**	**9 605 392**			**8 695 075**	**822 746**	**…**	**87 571**	**9 415 872**
46	**…**	**…**	**…**	**46**		Non budgétaires — Votées	**…**	**…**	**…**	**46**	**…**
					28	**Transports**					
…	2 388 626	486 156	92 959	2 967 741		Budgétaires — Votées	2 563 593	404 148	…	…	2 420 112
92	241 545	24 496	2 319	268 452		Législatives	267 149	93	…	1 210	257 137
92	**2 630 171**	**510 652**	**95 278**	**3 236 193**			**2 830 742**	**404 241**	**…**	**1 210**	**2 677 249**
500 000	**…**	**…**	**…**	**500 000**		Non budgétaires — Législatives	**…**	**…**	**…**	**500 000**	**…**

					29	**Travaux publics et Services gouvernementaux**					
…	3 938 727	238 354	292 043	4 469 124		Budgétaires — Votées	4 173 499	295 625	…	…	4 320 002
367 591	198 721	41	(164)	566 189		Législatives	216 046	16	…	350 127	197 556
367 591	**4 137 448**	**238 395**	**291 879**	**5 035 313**			**4 389 545**	**295 641**	**…**	**350 127**	**4 517 558**
1 988	…	…	…	1 988		Non budgétaires — Votées	12	…	…	1 976	(28)
66 159	…	…	…	66 159		Législatives	(11 475)	…	…	77 634	(36)
68 147	**…**	**…**	**…**	**68 147**			**(11 463)**	**…**	**…**	**79 610**	**(64)**
						Total du gouvernement					
608 047	86 282 035	7 068 190	(3 608)	93 954 664		Budgétaires — Votées	84 160 465	9 401 196	…	393 003	86 881 410
1 387 744	149 052 340	(949 158)	(877 034)	148 613 892		Législatives	146 979 965	14 587	…	1 619 340	143 080 135
1 995 791	**235 334 375**	**6 119 032**	**(880 642)**	**242 568 556**			**231 140 430**	**9 415 783**	**…**	**2 012 343**	**229 961 545**
223 032	26 703	44 400	…	294 135		Non budgétaires — Votées	42 963	32 654	…	218 518	46 442
181 488 827	(10 050 344)	246 302	73 808 952	245 493 737		Législatives	71 508 180	…	…	173 985 557	29 656 609
181 711 859	**(10 023 641)**	**290 702**	**73 808 952**	**245 787 872**			**71 551 143**	**32 654**	**…**	**174 204 075**	**29 703 051**
831 079	86 308 738	7 112 590	(3 608)	94 248 799		Votées	84 203 428	9 433 850	…	611 521	86 927 852
182 876 571	139 001 996	(702 856)	72 931 918	394 107 629		Législatives	218 488 145	14 587	…	175 604 897	172 736 744
183 707 650	**225 310 734**	**6 409 734**	**72 928 310**	**488 356 428**		**Total du gouvernement**	**302 691 573**	**9 448 437**	**…**	**176 216 418**	**259 664 596**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucun montant n'a été rapporté.

(1) Les redressements, mandats et virements comprennent des éléments tels que :

a) les affectations réservées établies afin de fournir l'autorité de paiement relative au suremploi de crédits de l'exercice précédent par suite des Créditeurs de l'exercice précédent;

b) les redressements aux éléments apparaissant dans les Budgets des dépenses pour fins de renseignements afin de démontrer les dépenses réelles, de même que les redressements à certaines autorisations reportées des exercices antérieurs pour refléter les autorisations disponibles; et,

c) les redressements aux autorisations approuvées dans des lois autres que les lois de crédits.

Appendice 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice

L'appendice 1 fournit les libellés complets de toutes les autorisations (budgétaires et non budgétaires) accordées dans les lois de crédits de l'exercice, par portefeuille ministériel.

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
2		**Affaires étrangères, Commerce et Développement**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement, y compris, celles liées à la nomination de représentants du Canada à l'étranger, à leur personnel, et aux Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la valeur des actions détenues au sein de ces organismes; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et résidents canadiens domiciliés hors du Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : des services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires commerciales et de l'éducation, les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; des services de développement des investissements; des services de télécommunication internationale; des publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; des services consulaires spécialisés; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	1 379 893 098	
	1b	Dépenses de fonctionnement, y compris, celles liées à la nomination de représentants du Canada à l'étranger, à leur personnel, et aux Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la valeur des actions détenues au sein de ces organismes; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et résidents canadiens domiciliés hors du Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : des services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires et de l'éducation, les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; des services de développement des investissements; des services de télécommunication internationale; des publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; des services consulaires spécialisés; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		18 387 101
	1c	Dépenses de fonctionnement, y compris, celles liées à la nomination de représentants du Canada à l'étranger, à leur personnel, et aux Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la valeur des actions détenues au sein de ces organismes; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et résidents canadiens domiciliés hors du Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : des services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires et de l'éducation, les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international;		

	des services de développement des investissements; des services de télécommunication internationale; des publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; des services consulaires spécialisés; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		51 076 600
5	Dépenses en capital	145 274 489	
5a	Dépenses en capital		133 617 958
5b	Dépenses en capital — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		226 000
5c	Dépenses en capital — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions y compris les paiements à d'autres fins précisées, et y compris la fourniture de biens et de services aux fins : d'aide en matière de sécurité internationale, d'aide au développement international, d'aide humanitaire internationale, d'aide à la paix mondiale, et, de la promotion du commerce et de l'investissement	3 431 944 508	
10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, y compris les paiements à d'autres fins précisées et y compris la fourniture de biens et de services aux fins : d'aide en matière de sécurité internationale, d'aide au développement international, d'aide humanitaire internationale, d'aide à la paix mondiale, et, de la promotion du commerce et de l'investissement — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
10c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions y compris les paiements à d'autres fins précisées, et y compris la fourniture de biens et de services aux fins : d'aide en matière de sécurité internationale, d'aide au développement international, d'aide humanitaire internationale, d'aide à la paix mondiale, et, de la promotion du commerce et de l'investissement		238 926 995
12b	Conformément au paragraphe 12(2) de la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances, pour des paiements directs qui ne doivent pas dépasser 33 200 000 $ à titre de contributions aux comptes de fonds d'institutions financières internationales pour la période commençant le 1er avril 2014 et se terminant le 31 mars 2015		1
15	Paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada, ou au titre de l'administration de ces programmes ou conventions, y compris les primes, les contributions, les paiements d'avantages, les frais et les autres dépenses engagées à l'égard des employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour les autres personnes que le Conseil du Trésor décidera	50 779 000	
15c	Paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada, ou au titre de l'administration de ces programmes ou conventions, y compris les primes, les contributions, les paiements d'avantages, les frais et les autres dépenses engagées à l'égard des employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour les autres personnes que le Conseil du Trésor décidera		1 753 339
L20	Conformément au paragraphe 12(2) de la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances, pour l'émission et le paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables ne doit pas dépasser 245 000 000 $ à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales pour la période commençant le 1er avril 2014 et se terminant le 31 mars 2015	1	
L20b	Conformément au paragraphe 12(2) de la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances, pour l'émission et le paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables ne doit pas dépasser 211 800 000 $ à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales pour la période commençant le 1er avril 2014 et se terminant le 31 mars 2015		1
L25	Conformément au paragraphe 12(2) de la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances, en ce qui concerne l'achat d'actions des institutions financières internationales ne doit pas dépasser 49 320 337 $US pour la période commençant le 1er avril 2014 et se terminant le 31 mars 2015, soit un montant estimé à 50 082 304 $CAN	1	
	Corporation commerciale canadienne		
1	Versements à la Corporation commerciale canadienne	15 654 204	
	Centre de recherches pour le développement international		
1	Versements au Centre de recherches pour le développement international	188 019 646	
1c	Versements au Centre de recherches pour le développement international— Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1

Appendice 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice — *Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
		Commission mixte internationale (section canadienne)		
	1	Dépenses du Programme — Traitements et dépenses de la section canadienne; dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié et dépenses faites par la Commission en vertu de l'Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs	6 169 457	
		Commission de la capitale nationale		
	1	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	64 736 659	
	1b	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1 308 000
	5	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	23 630 000	
	5b	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital		35 000
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**5 306 101 061**	**445 330 997**
		Non budgétaire	**2**	**1**
3		**Affaires indiennes et du Nord canadien**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et : a) conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice; b) dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel, et dépenses et dépenses recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; c) autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer le développement de la capacité des Indiens et des Inuits, et pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel; d) autorisation de vendre l'électricité aux consommateurs particuliers qui vivent dans des centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil; e) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	1 215 376 476	
	1a	Dépenses de fonctionnement et : a) conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice; b) dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel, et dépenses et dépenses recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; c) autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer le développement de la capacité des Indiens et des Inuits, et pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel; d) autorisation de vendre l'électricité aux consommateurs particuliers qui vivent dans des centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil;		

	e) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an		99 969 074
1b	Dépenses de fonctionnement et : a) conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice; b) dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel, et dépenses et dépenses recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; c) autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer le développement de la capacité des Indiens et des Inuits, et pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel; d) autorisation de vendre l'électricité aux consommateurs particuliers qui vivent dans des centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil; e) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		32 473 165
1c	Dépenses de fonctionnement et : a) conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice; b) dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel, et dépenses et dépenses recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; c) autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer le développement de la capacité des Indiens et des Inuits, et pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel; d) autorisation de vendre l'électricité aux consommateurs particuliers qui vivent dans des centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil; e) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an		1 116 055
5	Dépenses en capital et : a) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; b) autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux, pour des routes et ouvrages connexes	5 695 536	
5a	Dépenses en capital et : a) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; b) autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux, pour des routes et ouvrages connexes — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
5b	Dépenses en capital et : a) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral;		

Appendice 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice — *Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
		b) autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux, pour des routes et ouvrages connexes — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		28 951 402
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	6 654 152 734	
	10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		217 313 211
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		61 053 225
	10c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		114 640 722
	L15	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications	25 903 000	
	L15a	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications		14 000 000
	L21a	Prêts aux Premières Nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique		30 400 000
		Commission canadienne des affaires polaires		
	1	Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budgets des dépenses et contributions	2 439 807	
		Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens		
	1	Dépenses du Programme	2 062 393	
	1a	Dépenses du Programme — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
	1b	Dépenses du Programme		3 223 915
		Greffe du tribunal des revendications particulières		
	1	Dépenses du Programme	2 728 608	
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**7 882 455 554**	**558 740 771**
		Non budgétaire	**25 903 000**	**44 400 000**
4		**Agence canadienne de développement économique du Nord**		
	1	Dépenses de fonctionnement	11 231 366	
	1a	Dépenses de fonctionnement		2 698 469
	1b	Dépenses de fonctionnement — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
	5	Contributions	18 641 803	
	5a	Contributions		17 000 000
	5b	Contributions		975 525
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**29 873 169**	**20 673 995**
		Non budgétaire	**...**	**...**
5		**Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec**		
	1	Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	37 907 218	

	1b	Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses pour prévoir un montant supplémentaire de		152 021
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	205 309 446	
	5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		7 386 115
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**243 216 664**	**7 538 136**
		Non budgétaire	**...**	**...**
6		**Agence de promotion économique du Canada atlantique**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	63 873 388	
	1c	Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an		35 962
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	216 270 293	
	5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		11 184 057
	5c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		179 398
		Société d'expansion du Cap-Breton		
	1	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton en vertu de la *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton*	49 536 000	
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**329 679 681**	**11 399 417**
		Non budgétaire	**...**	**...**
7		**Agence du revenu du Canada**		
	1	Dépenses de fonctionnement, contributions et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* et de la *Loi sur l'assurance-emploi*	2 877 504 675	
	1b	Dépenses de fonctionnement, contributions et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* et de la *Loi sur l'assurance-emploi* — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et prévoir un montant supplémentaire de		41 650 380
	5	Dépenses en capital et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* et de la *Loi sur l'assurance-emploi*	72 447 985	
	5b	Dépenses en capital et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* et de la *Loi sur l'assurance-emploi*		4 255 062
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**2 949 952 660**	**45 905 442**
		Non budgétaire	**...**	**...**
8		**Agriculture et Agroalimentaire**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes provenant des ententes de recherche concertée et des services de recherche, des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, de l'administration du Programme Agri-stabilité et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et de compenser les dépenses engagées durant l'exercice; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	544 949 432	

Appendice 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice — *Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	1b	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes provenant des ententes de recherche concertée et des services de recherche, des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, de l'administration du Programme Agri-stabilité, et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et de compenser les dépenses engagées durant l'exercice; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		12 531 222
	5	Dépenses en capital	27 872 294	
	5b	Dépenses en capital		1 280 700
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	365 352 000	
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		44 662 022
		Commission canadienne du lait		
	1	Dépenses du Programme	3 610 936	
		Commission canadienne des grains		
	1	Dépenses du Programme	7 537 076	
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**949 321 738**	**58 473 944**
		Non budgétaire	**...**	**...**
9		**Anciens Combattants**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement; entretien de propriétés, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, aux taxes, à l'assurance et au maintien des services publics; autorisation, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, d'effectuer les travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants* (S.R.C. (1970), ch. V-4), afin de corriger des défectuosités dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables ainsi que tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le directeur y possède et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	855 453 817	
	1b	Dépenses de fonctionnement; entretien de propriétés, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, aux taxes, à l'assurance et au maintien des services publics; autorisation, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, d'effectuer les travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants* (S.R.C. (1970), ch. V-4), afin de corriger des défectuosités dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables ainsi que tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le directeur y possède et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		8 400 358

	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	2 685 987 300	
	5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor		2 416 602
		Tribunal des anciens combattants (révision et appel)		
	1	Dépenses du Programme	9 478 024	
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**3 550 919 141**	**10 816 960**
		Non budgétaire	**...**	**...**
10		**Bureau de l'infrastructure du Canada**		
	1	Dépenses de fonctionnement	2 050 758	
	1a	Dépenses de fonctionnement		71 101 228
	1b	Dépenses de fonctionnement — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
	3a	Dépenses en capital		93 170 000
	3b	Dépenses en capital — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
	5	Contributions	1 345 967 616	
	5a	Contributions		142 200 000
	5b	Contributions		77 935 102
		Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.		
	1	Paiements à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les revenus de la société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain et Honoré-Mercier, d'une partie de l'autoroute Bonaventure, de l'estacade du pont Champlain et du tunnel Melocheville à Montréal	146 168 159	
	1a	Paiements à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les revenus de la société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain et Honoré-Mercier, d'une partie de l'autoroute Bonaventure, de l'estacade du pont Champlain et du tunnel Melocheville à Montréal		253 652 000
	1b	Paiements à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les revenus de la société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain et Honoré-Mercier, d'une partie de l'autoroute Bonaventure, de l'estacade du pont Champlain et du tunnel Melocheville à Montréal		33 012 000
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**1 494 186 533**	**671 070 332**
		Non budgétaire	**...**	**...**
11		**Bureau du Conseil privé**		
		Ministère		
	1	Dépenses du Programme, y compris les dépenses de fonctionnement des commissions d'enquête non prévues ailleurs et le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an et, conformément au paragraphe 29.1 (2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice	105 754 626	
	1c	Dépenses du Programme, y compris les dépenses de fonctionnement des commissions d'enquête non prévues ailleurs et le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an et, conformément au paragraphe 29.1 (2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice		2 232 365

Appendice 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice — *Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
		Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
	1	Dépenses du Programme	5 548 958	
		Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
	1	Dépenses du Programme	25 757 380	
	1c	Dépenses du Programme		301 000
		Bureau du directeur général des élections		
	1	Dépenses du Programme	30 538 285	
		Commissariat aux langues officielles		
	1	Dépenses du Programme	18 623 744	
		Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
	1	Dépenses du Programme	2 477 760	
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**188 700 753**	**2 533 365**
		Non budgétaire	**…**	**…**
12		**Bureau du secrétaire du gouverneur général** [(1)]		
	1	Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et dépenses faites à l'égard des anciens gouverneurs généraux, y compris celles effectuées à l'égard de leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivant leur décès, relativement à l'accomplissement des activités qui leur sont échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général	17 150 426	
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**17 150 426**	**…**
		Non budgétaire	**…**	**…**
13		**Citoyenneté et Immigration**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes encourues au cours de l'exercice pour la prestation de services liés à Expérience internationale Canada, et le versement à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	556 389 499	
	1b	Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes encourues au cours de l'exercice pour la prestation de services liés à Expérience internationale Canada, et le versement à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		6 938 753

	1c	Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes encourues au cours de l'exercice pour la prestation de services liés à Expérience internationale Canada, et le versement à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		6 661 362
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	976 456 536	
	5c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		21 378 333
	7b	Conformément au paragraphe 25(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, radier des Comptes du Canada 1 316 dettes dues à Sa Majesté du chef du Canada, s'élevant au total à 1 145 251 $ relativement à des prêts versés à des immigrants aux termes de l'article 88 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* liés au Programme des prêts aux immigrants		1 145 251
		Commission de l'immigration et du statut de réfugié		
	1	Dépenses du Programme	107 869 316	
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**1 640 715 351**	**36 123 699**
		Non budgétaire	**...**	**...**
14		**Conseil du Trésor**		
		Secrétariat		
	1	Dépenses du Programme et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice et pour d'autres activités du Secrétariat du Conseil du Trésor	231 214 433	
	1a	Dépenses du Programme et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice et pour d'autres activités du Secrétariat du Conseil du Trésor		74 920 000
	5	Éventualités du gouvernement — Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits et pour payer des dépenses diverses, urgentes ou imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les subventions et les contributions qui ne sont pas énumérées dans le Budget des dépenses et l'augmentation du montant des subventions qui y sont énumérées quand ces dépenses s'inscrivent dans le mandat légal d'une organisation gouvernementale et autorisation de réemployer les sommes affectées à des besoins, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit	750 000 000	
	10	Initiatives pangouvernementales — Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada	3 193 000	
	15b	Rajustements à la rémunération — Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour augmenter d'autres crédits qui peuvent nécessiter un financement partiel ou intégral par suite de rajustements effectués aux modalités de service ou d'emploi de l'administration publique fédérale, y compris les membres de la Gendarmerie royale du Canada et les Forces canadiennes, les personnes nommées par le gouverneur en conseil et les sociétés d'État au sens de l'article 83 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*		151 651 354
	20	Assurances de la fonction publique — Paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou d'une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser tous revenus ou toutes autres sommes perçues à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la *Loi sur l'assurance-emploi*	2 260 002 208	

Appendice 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice — *Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	20c	Assurances de la fonction publique — Paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou d'une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser tous revenus ou toutes autres sommes perçues à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la *Loi sur l'assurance-emploi*		246 132 199
	25	Report du budget de fonctionnement — Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits en raison du report du budget de fonctionnement de l'exercice précédent	1 600 000 000	
	30	Besoins en matière de rémunération — Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour des besoins relatifs aux prestations parentales et de maternité, aux versements liés à la cessation de service ou d'emploi, aux rajustements apportés aux modalités de service ou d'emploi dans l'administration publique fédérale, y compris pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes, qui n'ont pas été pourvus par le crédit 15, Rajustements à la rémunération	1 450 000 000	
	30c	Besoins en matière de rémunération — Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour des besoins relatifs aux prestations parentales et de maternité, aux versements liés à la cessation de service ou d'emploi, aux rajustements apportés aux modalités de service ou d'emploi dans l'administration publique fédérale, y compris pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes, qui n'ont pas été pourvus par le crédit 15, Rajustements à la rémunération		400 000 000
	33	Report du budget des dépenses en capital — Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, ce crédit s'ajoute à d'autres crédits aux fins du report du budget des dépenses en capital de l'exercice précédent	600 000 000	
		École de la fonction publique du Canada		
	1	Dépenses du Programme	39 921 868	
	1b	Dépenses de fonctionnement — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
		Commissariat au lobbying		
	1	Dépenses du Programme	4 015 579	
		Commissariat à l'intégrité du secteur public		
	1	Dépenses du Programme et contributions	4 923 694	
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**6 943 270 782**	**872 703 554**
		Non budgétaire	**...**	**...**
14		**Défense nationale**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 28 084 640 754 $ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du Ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle sera effectué le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 10 275 042 000 $ deviendra payable dans les années à venir); autorisation sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations; et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice pour compenser les dépenses relatives à ce crédit, y compris la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations; et autorisation de verser des paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada ou pour l'administration de tels programmes ou de telles ententes, y compris les primes,		

	les contributions, les paiements d'avantages, les frais et les autres dépenses engagées à l'égard des employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour les autres personnes que le Conseil du Trésor décidera et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	12 513 999 319	
1b	Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 28 084 640 754 $ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du Ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle sera effectué le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 10 275 042 000 $ deviendra payable dans les années à venir); autorisation sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations; et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice pour compenser les dépenses relatives à ce crédit, y compris la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations; et autorisation de verser des paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada ou pour l'administration de tels programmes ou de telles ententes, y compris les primes, les contributions, les paiements d'avantages, les frais et les autres dépenses engagées à l'égard des employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour les autres personnes que le Conseil du Trésor décidera et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		912 672 021
1c	Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 28 084 640 754 $ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du Ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle sera effectué le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 10 275 042 000 $ deviendra payable dans les années à venir); autorisation sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations; et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice pour compenser les dépenses relatives à ce crédit, y compris la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations; et autorisation de verser des paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada ou pour l'administration de tels programmes ou de telles ententes, y compris les primes, les contributions, les paiements d'avantages, les frais et les autres dépenses engagées à l'égard des employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour les autres personnes que le Conseil du Trésor décidera et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an		143 330 098
5	Dépenses en capital	4 730 059 209	
10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, lesquelles subventions et contributions peuvent comprendre des paiements monétaires ou tenir lieu de paiement accordé à un bénéficiaire, des prestations de biens ou de services ou l'utilisation d'installations, et qui peuvent également comprendre les contributions pouvant être approuvées par le gouverneur en conseil, aux termes de l'article 3 de la *Loi de 1950 sur les crédits de défense*, pour l'acquisition ou le transfert d'équipement de défense, de services ou de fournitures ou d'installations aux fins de défense	178 183 820	
10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, lesquelles subventions et contributions peuvent comprendre des paiements monétaires ou tenir lieu de paiement accordé à un bénéficiaire, des prestations de biens ou de services ou l'utilisation d'installations, et qui peuvent également comprendre les contributions pouvant être approuvées par le gouverneur en conseil, aux termes de l'article 3 de la *Loi de 1950 sur les crédits de défense*, pour l'acquisition ou le transfert d'équipement de défense, de services ou de fournitures ou d'installations aux fins de défense		581 066
	Centre de la sécurité des télécommunications		
1	Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, l'autorisation de dépenser au cours de l'exercice les recettes perçues, inhérentes aux activités de l'organisation, y compris la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice	796 802 239	
1b	Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, l'autorisation de dépenser au cours de l'exercice les recettes perçues, inhérentes aux activités de l'organisation, y compris la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		9 856 175

Appendice 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice — *Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	1c	Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, l'autorisation de dépenser au cours de l'exercice les recettes perçues, inhérentes aux activités de l'organisation, y compris la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
		Comité externe d'examen des griefs militaires		
	1	Dépenses du Programme	6 144 993	
		Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire		
	1	Dépenses du Programme	5 171 097	
	1b	Dépenses du Programme		2 381 486
		Bureau du commissaire du centre de la sécurité des télécommunications		
	1	Dépenses du Programme	1 847 027	
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**18 232 207 704**	**1 068 820 847**
		Non budgétaire	**...**	**...**
16		**Diversification de l'économie de l'Ouest canadien**		
	1	Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	36 928 959	
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	117 863 000	
	5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		2 369 026
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**154 791 959**	**2 369 026**
		Non budgétaire	**...**	**...**
17		**Emploi et Développement social**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et : a) autorisation d'effectuer des dépenses remboursables au titre du *Régime de pensions du Canada*, du Compte des opérations de l'assurance-emploi b) en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le pouvoir de dépenser, afin de compenser les dépenses connexes engagées au cours de l'exercice, les recettes reçues au cours de l'exercice qui proviennent : (i) des services du Secteur des programmes d'accès public, (ii) des services visant à aider les provinces à administrer les programmes provinciaux financés aux termes des Ententes sur le développement du marché du travail, (iii) des services offerts au nom d'autres ministères du gouvernement fédéral et/ou d'établissements publics du gouvernement fédéral,		

(iv) du montant facturé à n'importe quelle société d'État en vertu de l'alinéa 14b) de la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* en relation aux coûts de litige pour les recours par subrogation pour les sociétés d'État,
(v) de la portion des coûts de litige découlant des règlements pour les demandes de réclamation auprès de tiers pour les ministères et les organismes faits en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*;
c) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — 571 067 134

1a Dépenses de fonctionnement et :
a) autorisation d'effectuer des dépenses remboursables au titre du *Régime de pensions du Canada* et du Compte des opérations de l'assurance-emploi;
b) en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le pouvoir de dépenser, afin de compenser les dépenses connexes engagées au cours de l'exercice, les recettes reçues au cours de l'exercice qui proviennent :
(i) des services du Secteur des programmes d'accès public,
(ii) des services visant à aider les provinces à administrer les programmes provinciaux financés aux termes des Ententes sur le développement du marché du travail,
(iii) des services offerts au nom d'autres ministères du gouvernement fédéral et/ou d'établissements publics du gouvernement fédéral,
(iv) du montant facturé à n'importe quelle société d'État en vertu de l'alinéa 14b) de la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* en relation aux coûts de litige pour les recours par subrogation pour les sociétés d'État,
(v) de la portion des coûts de litige découlant des règlements pour les demandes de réclamation auprès de tiers pour les ministères et les organismes faits en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*;
c) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — 8 964 980

1b Dépenses de fonctionnement et :
a) autorisation d'effectuer des dépenses remboursables au titre du *Régime de pensions du Canada*, du Compte des opérations de l'assurance-emploi;
b) en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le pouvoir de dépenser, afin de compenser les dépenses connexes engagées au cours de l'exercice, les recettes reçues au cours de l'exercice qui proviennent :
(i) des services du Secteur des programmes d'accès public,
(ii) des services visant à aider les provinces à administrer les programmes provinciaux financés aux termes des Ententes sur le développement du marché du travail,
(iii) des services offerts au nom d'autres ministères du gouvernement fédéral et/ou d'établissements publics du gouvernement fédéral,
(iv) du montant facturé à n'importe quelle société d'État en vertu de l'alinéa 14b) de la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* en relation aux coûts de litige pour les recours par subrogation pour les sociétés d'État,
(v) la portion des coûts de litige découlant des règlements pour les demandes de réclamation auprès de tiers pour les ministères et les organismes faits en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*;
c) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de — 6 204 438

1c Dépenses de fonctionnement et :
a) autorisation d'effectuer des dépenses remboursables au titre du *Régime de pensions du Canada*, du Compte des opérations de l'assurance-emploi;
b) en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le pouvoir de dépenser, afin de compenser les dépenses connexes engagées au cours de l'exercice, les recettes reçues au cours de l'exercice qui proviennent :
(i) des services du Secteur des programmes d'accès public,
(ii) des services visant à aider les provinces à administrer les programmes provinciaux financés aux termes des Ententes sur le développement du marché du travail,

Appendice 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice — *Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
		(iii) des services offerts au nom d'autres ministères du gouvernement fédéral et/ou d'établissements publics du gouvernement fédéral,		
		(iv) du montant facturé à n'importe quelle société d'État en vertu de l'alinéa 14b) de la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* en relation aux coûts de litige pour les recours par subrogation pour les sociétés d'État,		
		(v) la portion des coûts de litige découlant des règlements pour les demandes de réclamation auprès de tiers pour les ministères et les organismes faits en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*;		
		c) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an		19 633 255
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 227 675 995	
	5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		490 235 798
	5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		43 024 222
	7c	Conformément au paragraphe 23(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, radier des Comptes du Canada 63 540 dettes dues à Sa Majesté du chef du Canada s'élevant au total à 294 647 678 $ relativement à des comptes de prêts canadiens aux étudiants		294 647 678
		Conseil canadien des relations industrielles		
	1	Dépenses du Programme	11 823 711	
		Société canadienne d'hypothèques et de logement		
	1	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en conformité avec le pouvoir de toute loi du Parlement du Canada, autre que la *Loi nationale sur l'habitation*, au titre du pouvoir qui lui est conféré par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*	2 097 353 000	
		Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail		
	1	Dépenses du Programme	3 978 250	
		Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme		
	1	Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	9 370 497	
	1b	Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an		150 000
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	19 033 333	
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**3 940 301 920**	**862 860 371**
		Non budgétaire	**...**	**...**

18		**Environnement**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes provenant de la prestation de services ou de la vente de produits d'information découlant des opérations du Ministère financées par ce crédit, y compris les services de recherche, d'analyse et de services scientifiques, les relevés hydrologiques, les services de réglementation et de surveillance, y compris les activités de surveillance des sables bitumineux, les droits d'entrée et les permis, les services de biens immobiliers, et autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	687 165 091	
	1b	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes provenant de la prestation de services ou de la vente de produits d'information découlant des opérations du Ministère financées par ce crédit, y compris les services de recherche, d'analyse et de services scientifiques, les relevés hydrologiques, les services de réglementation et de surveillance, y compris les activités de surveillance des sables bitumineux, les droits d'entrée et les permis, les services de biens immobiliers, et autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		16 816 675
	1c	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes provenant de la prestation de services ou de la vente de produits d'information découlant des opérations du Ministère financées par ce crédit, y compris les services de recherche, d'analyse et de services scientifiques, les relevés hydrologiques, les services de réglementation et de surveillance, y compris les activités de surveillance des sables bitumineux, les droits d'entrée et les permis, les services de biens immobiliers, et autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an		6 489 324
	5	Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations; et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral	52 789 150	
	5b	Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations; et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral		2 447 610
	5c	Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations; et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral		720 000
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, et contributions aux pays en développement conformément au Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal sous forme de paiements comptants ou de fourniture de biens, équipement ou services	107 286 053	
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, et contributions aux pays en développement conformément au Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal sous forme de paiements comptants ou de fourniture de biens, équipement ou services		25 347 450
	10c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, et contributions aux pays en développement conformément au Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal sous forme de paiements comptants ou de fourniture de biens, équipement ou services — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
		Agence canadienne d'évaluation environnementale		
	1	Dépenses du Programme, contributions et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par la prestation de services d'évaluation environnementale, y compris les examens des commissions, les études approfondies, les médiations, la formation et les publications d'information par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale	28 227 786	

Appendice 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice — *Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	1b	Dépenses du Programme, contributions et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par la prestation de services d'évaluation environnementale, y compris les examens des commissions, les études approfondies, les médiations, la formation et les publications d'information par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale		122 211
		Agence Parcs Canada		
	1	Dépenses du Programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du gouvernement fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières	451 381 399	
	1b	Dépenses du Programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du gouvernement fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		62 072 656
	5	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires patrimoniales connexes aux fins énoncées à l'article 21 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	3 500 000	
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**1 330 349 479**	**114 015 927**
		Non budgétaire	**...**	**...**
19		**Finances**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice	114 981 053	
	1b	Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice		3 048 896
	1c	Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice		4 692 664
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	5 035 000	

	6b	Conformément à la section 8(2) de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, le montant de l'aide financière fournie par le Ministre des Finances via paiements directs à l'Association internationale de développement ne peut dépasser 441 610 000 $ à compter du 1er janvier 2015 et jusqu'au 1er mars 2015		1
	8b	Pour modifier le paragraphe 295(1) de la *Loi d'exécution du budget de 2009* afin d'augmenter le montant jusqu'à concurrence duquel le ministre des Finances peut faire des paiements directs aux provinces et aux territoires relativement à l'établissement d'un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières et à la constitution d'une autorité administrative canadienne de 150 000 000 $ à 328 000 000 $		1
	9c	Pour modifier le paragraphe 14(1) de la *Loi sur le Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières* afin d'augmenter le montant jusqu'à concurrence duquel le ministre des Finances peut faire des paiements directs au Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières de 52 100 000 $ à 96 100 000 $		1
	L10	Conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 441 610 000 $ en faveur de l'Association internationale de développement	1	
	L10b	Conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 441 610 000 $ en faveur de l'Association internationale de développement à compter du 1er avril 2014 et jusqu'au 31 décembre 2014		1
		Tribunal canadien du commerce extérieur		
	1	Dépenses du Programme	8 305 445	
		Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada		
	1	Dépenses du Programme	43 803 658	
	1b	Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour le partage de processus et de système de gestion de l'information et de technologie de l'information		1 840 985
		Bureau du vérificateur général		
	1	Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes obtenues pour compenser les dépenses engagées afin d'assurer pendant l'exercice des services professionnels d'audit aux membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL) ainsi que les audits annuels des états financiers et de gestion et les audits des accords de contribution de l'Organisation internationale du Travail (OIT)	67 947 936	
		Bureau du surintendant des institutions financières		
	1	Dépenses du Programme	937 691	
		PPP Canada Inc.		
	1	Paiements à PPP Canada Inc. pour le fonctionnement et l'exécution des programmes	9 500 000	
	1a	Paiements à PPP Canada Inc. pour le fonctionnement et l'exécution des programmes		2 300 000
	3a	Paiements à PPP Canada Inc. pour les investissements du Fonds PPP Canada		197 700 000
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**250 510 783**	**209 582 548**
		Non budgétaire	**1**	**1**
20		**Industrie**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes perçues au cours d'un exercice à la compensation de ses dépenses relatives à la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, à la recherche sur les communications, aux faillites et aux corporations et celles qui découlent des services et des processus de réglementation, prévus en vertu de la *Loi sur la concurrence* : dépôt d'un avis préalable à une fusion, certificats de décisions préalables, avis consultatifs et photocopies et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	297 683 017	

Appendice 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice — *Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	1b	Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes perçues au cours d'un exercice à la compensation de ses dépenses relatives à la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, à la recherche sur les communications, aux faillites et aux corporations et celles qui découlent des services et des processus de réglementation, prévus en vertu de la *Loi sur la concurrence* : dépôt d'un avis préalable à une fusion, certificats de décisions préalables, avis consultatifs et photocopies et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		37 623 645
	5	Dépenses en capital	16 840 692	
	5b	Dépenses en capital — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	557 723 370	
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		34 338 242
	L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	300 000	
	L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	500 000	
		Agence spatiale canadienne		
	1	Dépenses de fonctionnement	155 266 004	
	1b	Dépenses de fonctionnement — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		4 024 643
	5	Dépenses en capital	257 955 633	
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	39 306 853	
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
		Commission canadienne du tourisme		
	1	Paiements à la Commission canadienne du tourisme	57 972 388	
		Commission du droit d'auteur		
	1	Dépenses du Programme	2 829 969	
		Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario		
	1	Dépenses de fonctionnement	26 037 429	
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	177 631 522	
		Conseil national de recherches du Canada		
	1	Dépenses de fonctionnement	374 598 983	
	1b	Dépenses de fonctionnement		7 960 000
	5	Dépenses en capital	30 742 000	
	5b	Dépenses en capital — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	249 891 385	
	10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		10 000 000
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		6 372 943
	10c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1

	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
1	Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes perçues au cours d'un exercice à la compensation des dépenses encourues au cours de cet exercice, relativement à la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations	42 776 701	
1b	Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes perçues au cours d'un exercice à la compensation des dépenses encourues au cours de cet exercice, relativement à la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations		845 000
5	Subventions inscrites au Budget des dépenses	1 015 471 014	
5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		22 720 500
5c	Subventions inscrites au Budget des dépenses — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
	Greffe du tribunal de la concurrence		
1	Dépenses du Programme	2 186 169	
	Conseil de recherches en sciences humaines		
1	Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes perçues au cours d'un exercice à la compensation des dépenses encourues au cours de cet exercice, relativement à la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations	22 576 658	
1b	Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes perçues au cours d'un exercice à la compensation des dépenses encourues au cours de cet exercice, relativement à la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		888 000
5	Subventions inscrites au Budget des dépenses	666 664 097	
5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		22 754 775
5c	Subventions inscrites au Budget des dépenses — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
	Conseil canadien des normes		
1	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*	11 729 000	
1c	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*		100 000
	Statistique Canada		
1	Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues, y compris les recettes pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations	322 744 376	
1b	Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues, y compris les recettes pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations		40 474 682
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**4 328 627 260**	**188 102 436**
	Non budgétaire	**800 000**	**...**
21	**Justice**		
	Ministère		
1	Dépenses de fonctionnement, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter au cours d'un exercice les recettes, et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice, qui découlent de la prestation de services juridiques fournis de manière obligatoire aux ministères et organismes fédéraux et de manière facultative à des sociétés d'État, à des organisations non fédérales et internationales, à condition que ces services soient conformes au mandat du Ministère, et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	236 861 079	

Appendice 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice — *Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	1b	Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter au cours d'un exercice les recettes, et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice, qui découlent de la prestation de services juridiques fournis de manière obligatoire aux ministères et organismes fédéraux et de manière facultative à des sociétés d'État, à des organisations non fédérales et internationales, à condition que ces services soient conformes au mandat du Ministère, et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		11 040 519
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de	317 485 223	
	5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		38 950 000
		Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs [2]		
	2b	Dépenses du programme et autorisation d'effectuer des dépenses remboursables au titre du *Régime de pensions du Canada* et du Compte des opérations de l'assurance-emploi		1
		Commission canadienne des droits de la personne		
	1	Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice	19 639 234	
		Tribunal canadien des droits de la personne		
	1	Dépenses du Programme	4 145 232	
		Service administratif des tribunaux judiciaires		
	1	Dépenses du Programme	61 260 445	
		Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale [3]		
	1	Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest, et de la Cour de justice du Nunavut, non prévus dans la *Loi sur les juges* et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes de l'année générées par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire	8 643 425	
	1b	Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest, et de la Cour de justice du Nunavut, non prévus dans la *Loi sur les juges* et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes de l'année générées par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire		66 419
	5	Conseil canadien de la magistrature — Dépenses de fonctionnement	1 513 611	
	5b	Conseil canadien de la magistrature — Dépenses de fonctionnement		1 600 000
		Bureau du directeur des poursuites pénales		
	1	Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser au cours d'un exercice les recettes générées par la prestation de services de poursuites et de services connexes et par la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, ainsi que par la prestation de services facultatifs aux sociétés d'État, à des organismes non gouvernementaux et internationaux, à condition que ces services soient conformes au mandat du Bureau du directeur des poursuites pénales et de compenser les dépenses connexes au cours du même exercice	149 579 834	

		Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
	1	Commissariat à l'information du Canada — Dépenses du Programme	9 897 674	
	5	Commissariat à la protection de la vie privée du Canada — Dépenses du Programme et contributions	21 949 100	
	5b	Commissariat à la protection de la vie privée du Canada — Dépenses du Programme et contributions		58 900
		Régistraire de la cour suprême du Canada [4]		
	1	Dépenses du Programme	22 307 652	
	1b	Dépenses du Programme		118 300
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**853 282 509**	**51 834 139**
		Non budgétaire	**...**	**...**
22		**Parlement**		
		Sénat		
	1	Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement en remplacement d'une résidence pour le président du Sénat, versements à l'égard des coûts de fonctionnement des bureaux des sénateurs, contributions et autorisation de dépenser au cours d'un exercice les recettes perçues, inhérentes aux activités du Sénat, au cours de ce même exercice	57 532 359	
	1c	Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement en remplacement d'une résidence pour le président du Sénat, versements à l'égard des coûts de fonctionnement des bureaux des sénateurs, contributions et autorisation de dépenser au cours d'un exercice les recettes perçues, inhérentes aux activités du Sénat, au cours de ce même exercice		900 000
		Chambre des communes		
	1	Dépenses du Programme, y compris les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et l'autorisation de dépenser les recettes de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes	270 118 849	
	1a	Dépenses du Programme, y compris les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et l'autorisation de dépenser les recettes de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes		3 796 611
	1b	Dépenses du Programme, y compris les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et l'autorisation de dépenser les recettes de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes		15 160 812
	1c	Dépenses du Programme, y compris les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et l'autorisation de dépenser les recettes de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes		11 060 049
		Bibliothèque du Parlement		
	1	Dépenses du Programme, y compris l'autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités de la Bibliothèque du Parlement	37 117 035	
	1c	Dépenses du Programme, y compris l'autorisation de dépenser les recettes produit durant l'exercise provenant des activités de la Bibliothèque du Parlement		200 000
		Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique		
	1	Dépenses du Programme	6 178 280	
		Conseiller sénatorial en éthique		
	1	Dépenses du Programme	1 059 500	
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**372 006 023**	**31 117 472**
		Non budgétaire	**...**	**...**
23		**Patrimoine canadien**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes générées au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens et le programme Expérience de la capitale, ainsi que par la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	178 337 991	

Appendice 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice — *Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	1b	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes générées au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens et le programme Expérience de la capitale, ainsi que par la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		7 256 295
	1c	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes générées au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens et le programme Expérience de la capitale, ainsi que par la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an		1 500 000
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 187 709 835	
	5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		86 125 128
	5c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		497 798
		Conseil des Arts du Canada		
	1	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada*, devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi	182 092 916	
	1b	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada*, devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
		Société Radio-Canada		
	1	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement	929 278 212	
	5	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000 000	
	10	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital	104 740 000	
		Musée canadien des droits de la personne		
	1	Paiements au Musée canadien des droits de la personne à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	21 700 000	
		Musée canadien de l'histoire		
	1	Paiements au Musée canadien de l'histoire à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	63 430 033	
	1b	Paiements au Musée canadien de l'histoire à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		170 000
		Musée canadien de l'immigration du Quai 21		
	1	Paiements au Musée canadien de l'immigration du Quai 21 à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	9 900 000	
		Musée canadien de la nature		
	1	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	26 127 096	

	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
1	Dépenses du Programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques,* autorisation d'affecter les recettes de l'exercice en vertu du *Règlement de 2010 sur les droits de télécommunication*, du *Règlement de 1997 sur les droits de licence de radiodiffusion*, du *Règlement sur les droits relatifs aux télécommunications non sollicitées*, et des autres activités d'exploitation, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor	3 945 670	
1b	Dépenses du Programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes de l'exercice en vertu du *Règlement de 2010 sur les droits de télécommunication*, du *Règlement de 1997 sur les droits de licence de radiodiffusion*, du *Règlement sur les droits relatifs aux télécommunications non sollicitées*, et des autres activités d'exploitation, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
1c	Dépenses du Programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques,* autorisation d'affecter les recettes de l'exercice en vertu du *Règlement de 2010 sur les droits de télécommunication*, du *Règlement de 1997 sur les droits de licence de radiodiffusion*, du *Règlement sur les droits relatifs aux télécommunications non sollicitées*, et des autres activités d'exploitation, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor		664 616
	Bibliothèque et Archives du Canada		
1	Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes produites pour compenser les dépenses connexes engagées durant l'exercice et attribuables à l'accès à la collection et à sa reproduction	86 431 409	
1c	Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes produites pour compenser les dépenses connexes engagées durant l'exercice et attribuables à l'accès à la collection et à sa reproduction — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
	Société du Centre national des Arts		
1	Paiements à la Société du Centre national des Arts à l'égard des dépenses de fonctionnement	34 219 186	
1b	Paiements à la Société du Centre national des Arts à l'égard des dépenses de fonctionnement — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
1c	Paiements à la Société du Centre national des Arts à l'égard des dépenses de fonctionnement — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
	Office national du film		
1	Dépenses du Programme et contributions	59 912 241	
	Musée des beaux-arts du Canada		
1	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	35 770 723	
5	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection et des frais connexes découlant de cette activité	8 000 000	
	Musée national des sciences et de la technologie		
1	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	26 862 194	
1c	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		6 279 080
	Commission de la fonction publique		
1	Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter au cours du même exercice les revenus et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice par la prestation de produits et services de dotation, d'évaluation et de counseling et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations	71 676 677	
1b	Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter au cours du même exercice les revenus et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice par la prestation de produits et services de dotation, d'évaluation et de counseling et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
	Commission des relations de travail dans la fonction publique		
1	Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice	12 501 779	

Appendice 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice — *Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
		Tribunal de la dotation de la fonction publique		
	1	Dépenses du Programme	4 891 908	
		Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles		
	1	Dépenses du Programme	1 664 105	
		Téléfilm Canada		
	1	Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la *Loi sur Téléfilm Canada*	95 363 072	
		Commission des champs de bataille nationaux		
	1	Dépenses du Programme	11 940 643	
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**3 160 495 690**	**102 492 923**
		Non budgétaire	**...**	**...**
24		**Pêches et Océans**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et : a) participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés; b) autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime; c) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes produites dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne et pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations; d) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	1 101 569 625	
	1b	Dépenses de fonctionnement et : a) participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés; b) autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime; c) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes produites dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne et pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations;		

		d) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		22 374 528
	1c	Dépenses de fonctionnement et : a) participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés; b) autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime; c) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes produites dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne et pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations; d) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an		22 814 262
	5	Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités, à des autorités locales ou à des entrepreneurs privés à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale	325 273 149	
	5b	Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités, à des autorités locales ou à des entrepreneurs privés à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		123 556 424
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	57 853 950	
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		29 832 068
	10c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		150 000
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**1 484 696 724**	**198 727 282**
		Non budgétaire	**...**	**...**
25		**Ressources naturelles**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes reçues pendant l'exercice par suite de la vente de produits d'information et de produits forestiers; de la délivrance de permis, des cours de formation et des certifications liés à la *Loi sur les explosifs* et au *Règlement sur les explosifs*; de la perception de frais pour les services de recherche, de consultation, d'évaluation, d'analyse et d'administration dans le cadre des activités du Ministère; et pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	649 823 365	
	1a	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes reçues pendant l'exercice par suite de la vente de produits d'information et de produits forestiers; de la délivrance de permis, des cours de formation et des certifications liés à la *Loi sur les explosifs* et au *Règlement sur les explosifs*; de la perception de frais pour les services de recherche, de consultation, d'évaluation, d'analyse et d'administration dans le cadre des activités du Ministère; et pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an		195 000 000

Appendice 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice — *Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	1b	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes reçues pendant l'exercice par suite de la vente de produits d'information et de produits forestiers; de la délivrance de permis, des cours de formation et des certifications liés à la *Loi sur les explosifs* et au *Règlement sur les explosifs*; de la perception de frais pour les services de recherche, de consultation, d'évaluation, d'analyse et d'administration dans le cadre des activités du Ministère; et pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		24 688 013
	5	Dépenses en capital	12 777 080	
	5b	Dépenses en capital — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
	5c	Dépenses en capital — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	444 039 000	
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		6 000 000
		Énergie atomique du Canada limitée		
	1	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	102 143 000	
	1a	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		195 000 000
	1b	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		35 000 000
		Commission canadienne de sûreté nucléaire		
	1	Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	36 578 266	
	1c	Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
		Office national de l'énergie		
	1	Dépenses du Programme et contributions	64 555 107	
	1b	Dépenses du Programme et contributions		5 803 823
		Administration du pipe-line du Nord		
	1	Dépenses du Programme et contributions	701 325	
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**1 310 617 143**	**461 491 839**
		Non budgétaire	**…**	**…**
26		**Santé**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice par la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux, ainsi que par la prestation de services de soutien interne à d'autres organisations, et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	1 774 856 975	

1b	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice par la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux, ainsi que par la prestation de services de soutien interne à d'autres organisations, et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		23 956 508
5	Dépenses en capital	31 656 363	
5b	Dépenses en capital — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, sous forme de paiements monétaires et de fourniture de biens ou de services	1 683 745 108	
10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, sous forme de paiements monétaires et de fourniture de biens ou de services — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent Budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		34 987 989
10c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, sous forme de paiements monétaires et de fourniture de biens ou de services — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent Budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		2 268 000
	Agence canadienne d'inspection des aliments		
1	Dépenses de fonctionnement et contributions	470 029 881	
1b	Dépenses de fonctionnement et contributions — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		21 605 828
1c	Dépenses de fonctionnement et contributions		34 764 879
5	Dépenses en capital	24 264 263	
5b	Dépenses en capital — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		630 703
	Instituts de recherche en santé du Canada		
1	Dépenses de fonctionnement	47 112 396	
5	Subventions inscrites au Budget des dépenses	932 143 424	
5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		11 143 000
5c	Subventions inscrites au Budget des dépenses		16 000 000
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		
1	Dépenses du Programme	9 949 348	
	Agence de la santé publique du Canada		
1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la vente de produits, les services d'inspection et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations	312 527 662	
1b	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la vente de produits, les services d'inspections et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		1 624 812
1c	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la vente de produits, les services d'inspections et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations		23 301 326
5	Dépenses en capital	6 100 596	
5b	Dépenses en capital — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	253 014 798	
10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**5 545 400 814**	**170 283 048**
	Non budgétaire	**...**	**...**

Appendice 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice — *Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
27		**Sécurité publique et Protection civile**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice, ainsi que le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	115 159 335	
	1b	Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice, ainsi que le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		3 700 000
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	993 008 766	
	5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		95 000 000
		Agence des services frontaliers du Canada		
	1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser durant l'exercice en cours les recettes perçues pendant l'exercice qui se rapportent aux activités à la frontière de l'Agence des services frontaliers du Canada : droits pour la prestation d'un service ou pour l'utilisation d'une installation ou pour un produit, droit ou privilège; et paiements reçus en vertu de contrats conclus par l'Agence	1 397 915 271	
	1b	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser durant l'exercice en cours les recettes perçues pendant l'exercice qui se rapportent aux activités à la frontière de l'Agence des services frontaliers du Canada : droits pour la prestation d'un service ou pour l'utilisation d'une installation ou pour un produit, droit ou privilège; et paiements reçus en vertu de contrats conclus par l'Agence — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
	1c	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser durant l'exercice en cours les recettes perçues pendant l'exercice qui se rapportent aux activités à la frontière de l'Agence des services frontaliers du Canada : droits pour la prestation d'un service ou pour l'utilisation d'une installation ou pour un produit, droit ou privilège; et paiements reçus en vertu de contrats conclus par l'Agence		1 418 650
	5	Dépenses en capital	161 905 641	
	5b	Dépenses en capital — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
	5c	Dépenses en capital		15 636 163
		Service canadien du renseignement de sécurité		
	1	Dépenses du Programme	468 824 514	
	1b	Dépenses du Programme — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		5 311 373

	Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada [5]		
1	Dépenses du Programme	9 049 115	
	Service correctionnel du Canada		
1	Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et a) autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les revenus tirés, au cours de l'année, des activités des détenus financées par cette caisse; b) autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les revenus provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus; c) paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus élargis ou pour le compte des détenus élargis qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux; d) autorisation au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements e) au Programme national de contributions pour les infrastructures du Services correctionnel Canada (SCC)	1 913 020 536	
1b	Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et a) autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les revenus tirés, au cours de l'année, des activités des détenus financées par cette caisse; b) autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les revenus provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus; c) paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus élargis ou pour le compte des détenus élargis qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux; d) autorisation au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements e) au Programme national de contributions pour les infrastructures du Services correctionnel Canada (SCC) — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		989 000
5	Dépenses en capital, y compris les paiements : a) aux collectivités autochtones, au sens de l'article 79 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, en ce qui concerne la prestation de services correctionnels en vertu de l'article 81 de cette loi; b) aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations	184 244 519	
	Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada		
1	Dépenses du Programme	4 120 298	
	Commission des libérations conditionnelles du Canada		
1	Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes générées durant un même exercice et issues de la prestation de services visant le traitement des demandes de suspension du casier présentées par les personnes condamnées pour des infractions à des lois ou à des règlements fédéraux, et de porter ces recettes en réduction des dépenses engagées pendant cet exercice	41 357 732	
	Gendarmerie royale du Canada		
1	Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues, y compris les recettes pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations	1 766 280 232	
1b	Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues, y compris les recettes pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		13 941 933

Appendice 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice — *Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	5	Dépenses en capital	246 469 709	
	5b	Dépenses en capital — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		553 121
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	163 636 131	
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor		4 121 386
		Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada		
	1	Dépenses du Programme	858 554	
	1b	Dépenses du Programme — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**7 465 850 353**	**140 671 629**
		Non budgétaire	**...**	**...**
28		**Transports**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et : a) autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique; b) autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de revenus conformément à la *Loi sur l'aéronautique*; c) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes de l'exercice, y compris celles provenant de la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations; d) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	513 898 673	
	1b	Dépenses de fonctionnement et : a) autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique; b) autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de revenus conformément à la *Loi sur l'aéronautique*; c) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes de l'exercice, y compris celles provenant de la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations; d) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		50 753 462

1c	Dépenses de fonctionnement et : a) autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique; b) autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de revenus conformément à la *Loi sur l'aéronautique*; c) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes de l'exercice, y compris celles provenant de la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations; d) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an		5 327 913
5	Dépenses en capital, y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés	145 753 473	
5b	Dépenses en capital, y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés – Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		66 441 000
10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	757 956 898	
10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		20 810 009
10c	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses		1
	Société canadienne des postes		
1	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	22 210 000	
	Administration canadienne de la sûreté du transport aérien		
1	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	591 626 313	
1b	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		84 559 430
	Office des transports du Canada		
1	Dépenses de Programme	24 299 370	
	Marine Atlantique S.C.C.		
1	Paiements à Marine Atlantique S.C.C. relativement aux frais de la direction de cette société; paiements à des fins d'immobilisations et paiements pour des activités de transport, y compris les services de transport maritime suivants conformément à des marchés conclus avec Sa Majesté : traversiers et terminus de Terre-Neuve	127 484 000	
	La société des ponts fédéraux limitée		
1	Paiements à La Société des ponts fédéraux Limitée	21 040 000	
	Tribunal d'appel des transports du Canada		
1	Dépenses du Programme	1 295 394	
	VIA Rail Canada Inc.		
1	Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada, conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa c)(i) du crédit 52d (Transports) de la *Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits*	183 061 756	
1a	Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada, conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa c)(i) du crédit 52d (Transports) de la *Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits*		101 600 000
1b	Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada, conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa c)(i) du crédit 52d (Transports) de la *Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits*		148 600 000
	Autorité du pont Windsor-Détroit [6]		
3a	Paiements à l'Autorité du pont Windsor-Détroit pour l'exécution de son mandat conformément à ses lettres patentes et l'accord sur le passage Canada-Michigan		5 661 030
3c	Paiements à l'Autorité du pont Windsor-Détroit pour l'exécution de son mandat conformément à ses lettres patentes et l'accord sur le passage Canada-Michigan		2 403 354
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**2 388 625 877**	**486 156 199**
	Non budgétaire	**...**	**...**

Appendice 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice — *Fin*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
29		**Travaux publics et Services gouvernementaux**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada*, de la *Loi sur l'assurance-emploi* et de la *Loi sur l'administration des biens saisis*; autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux et conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, des services de soutien internes à d'autres organisations; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	1 786 071 771	
	1b	Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada*, de la *Loi sur l'assurance-emploi* et de la *Loi sur l'administration des biens saisis*; autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux et conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, des services de soutien internes à d'autres organisations; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		56 248 925
	1c	Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada*, de la *Loi sur l'assurance-emploi* et de la *Loi sur l'administration des biens saisis*; autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux et conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, des services de soutien internes à d'autres organisations; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		49 789 150
	5	Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	759 963 628	
	5b	Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et prévoir un montant supplémentaire de		80 000 000
		Services partagés Canada		
	1	Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter au cours de l'exercice les revenus et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice par la prestation de services de technologie de l'information	1 176 098 834	
	1b	Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter au cours de l'exercice les revenus et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice par la prestation de services de technologie de l'information — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		4 416 885

1c	Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter au cours de l'exercice les revenus et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice par la prestation de services de technologie de l'information — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		5 733 840
5	Dépenses en capital	216 592 917	
5b	Dépenses en capital — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		13 613 656
5c	Dépenses en capital — Pour autoriser les transferts de crédits inscrits au présent budget des dépenses et pour prévoir un montant supplémentaire de		28 551 260
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**3 938 727 150**	**238 353 716**
	Non budgétaire	**...**	**...**
	Total du gouvernement — Budgétaire	**86 282 034 901**	**7 068 190 014**
	Non budgétaire	**26 703 003**	**44 400 002**

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
(1) Gouverneur général a été renommé Bureau du secrétaire du gouverneur général.
(2) Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs est un nouvel organisme.
(3) Commissaire à la magistrature fédérale a été renommé Bureau du commissaire à la magistrature fédérale.
(4) Cour suprême du Canada a été renommée Registraire de la Cour suprême du Canada.
(5) Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada a été renommée Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada.
(6) Autorité du pont Windsor-Détroit est un nouvel organisme.

Appendice 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]

L'appendice 2 fournit les libellés complets de toutes les autorisations (budgétaires et non budgétaires) lesquelles ont été accordées au cours de l'exercice par des lois autres que les lois de crédits, par portefeuille ministériel.

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
2	**Affaires étrangères, Commerce et Développement**		
	Ministère		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	96 141 162	5 653 585
	Ministre des Affaires étrangères — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Ministre du Commerce international — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Ministre du Développement internationale — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Ministre d'État (Affaires étrangères et consulaires) — Allocation pour automobile	2 000	
	Paiements aux institutions financières internationales — Encaissement de billets	245 000 000	(33 200 000)
	Paiements aux institutions financières internationales — Paiements directs		33 200 000
	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension spéciale du service diplomatique* (L.R.C. (1985), ch. D-2)	250 000	
	Mécanisme de garantie de marchés pour le vaccin antipneumococcique		10 915 566
	(L) Paiements aux institutions financières internationales — Souscription au capital	50 082 304	
	Commission mixte internationale (section canadienne)		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	577 500	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**342 211 562**	**16 569 151**
	Non budgétaire	**50 082 304**	**...**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**		
	Ministère		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	61 297 786	3 153 387
	Ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord canadien — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	75 610 927	
	Contributions relatives à l'infrastructure des Premières Nations	26 730 568	
	Subvention au gouvernement du Nunatsiavut pour la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador en vertu de la *Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador*	8 994 000	
	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources	2 622 078	
	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique	2 000 000	
	Rentes versées aux Indiens — Paiements en vertu de traités	1 400 000	
	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington	15 000	
	Commission canadienne des affaires polaires		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	136 553	
	Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 325	175 729

	Greffe du Tribunal des revendications particulières		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	168 917	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**179 063 454**	**3 329 116**
	Non budgétaire	**...**	**...**
4	**Agence canadienne de développement économique du Nord**		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 072 597	182 746
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**1 072 597**	**182 746**
	Non budgétaire	**...**	**...**
5	**Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec**		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 623 953	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**4 623 953**	**...**
	Non budgétaire	**...**	**...**
6	**Agence de promotion économique du Canada atlantique**		
	Ministère		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 340 703	
	Ministre d'État — Allocation pour automobile	2 000	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**8 342 703**	**...**
	Non budgétaire	**...**	**...**
7	**Agence du revenu du Canada**		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	405 914 620	7 280 589
	Ministre du Revenu national — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Versements aux provinces en vertu de la *Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre*	80 000 000	(80 000 000)
	Versements d'allocations spéciales pour enfants	246 000 000	
	Dépense des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la *Loi sur l'Agence du revenu du Canada*	179 308 529	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**911 303 449**	**(72 719 411)**
	Non budgétaire	**...**	**...**
8	**Agriculture et Agroalimentaire**		
	Ministère		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	69 624 891	340 000
	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Paiements de contributions pour le programme Agri-protection	640 800 000	
	Paiements de contributions pour le programme Agri-stabilité	219 300 000	
	Paiements de subventions pour le programme Agri-investissement	126 200 000	
	Paiements de contributions pour le programme d'aide en cas de catastrophe agricole — Agri-relance	118 513 335	
	Paiements relatifs à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole* (L.C. (1997), ch. C-34)	65 900 000	
	Paiements de subventions pour le programme Agri-stabilité	41 000 000	
	Paiements de contributions pour le programme Agri-investissement	17 500 000	
	Prêts garantis en vertu de la *Loi canadienne sur les prêts agricoles*	13 111 013	
	Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association	2 859 547	
	Subventions aux offices établis conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles* (L.R.C. (1985), ch. F-4)	100 000	
	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	34 000	

Appendice 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1] — *Suite*

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
	Commission canadienne des grains		
	Fonds renouvelables de la Commission canadienne des grains	7 946 483	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	900 335	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**1 323 869 904**	**340 000**
	Non budgétaire	**...**	**...**
9	**Anciens Combattants**		
	Ministère		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	35 260 349	
	Ministre des Anciens Combattants — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175 000	
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10 000	
	Remboursements, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur les indemnités de services de guerre*, de redressements de compensation effectués en conformité avec la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants* (L.R.C. (1970), ch. V-4)	10 000	
	Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8 de la *Loi sur les indemnités de services de guerre* (L.R.C. (1970), ch. W-4)	2 000	
	Tribunal des anciens combattants (révision et appel)		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 409 914	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**36 947 563**	**...**
	Non budgétaire	**...**	**...**
10	**Bureau de l'infrastructure du Canada**		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	309 965	6 233 080
	Fonds de la taxe sur l'essence	1 973 269 432	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**1 973 579 397**	**6 233 080**
	Non budgétaire	**...**	**...**
11	**Bureau du Conseil privé**		
	Ministère		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 722 263	370 614
	Premier ministre — Traitement et allocation pour automobile	165 500	
	Ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Leader du gouvernement à la Chambre des communes — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Ministre d'État (Réforme démocratique) — Allocation pour automobile	2 000	
	Ministre d'État et whip en chef du gouvernement — Allocation pour automobile	2 000	
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	408 205	
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 285 011	39 000

	Bureau du directeur général des élections		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 417 216	
	Dépenses électorales	59 859 431	
	Traitement du directeur général des élections	295 500	
	Commissariat aux langues officielles		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 153 208	
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	309 039	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**85 779 973**	**409 614**
	Non budgétaire	**...**	**...**
12	**Bureau du secrétaire du gouverneur général** [(2)]		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 008 173	
	Pensions payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général* (L.R.C. (1985), ch. G-9)	555 000	
	Traitement du gouverneur général (L.R.C. (1985), ch. G-9)	274 120	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**2 837 293**	**...**
	Non budgétaire	**...**	**...**
13	**Citoyenneté et Immigration**		
	Ministère		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	59 454 966	745 889
	Ministre de la Citoyenneté et Immigration — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Ministre d'État (Multiculturalisme) — Allocation pour automobile	2 000	
	Remboursement de frais à l'égard de demande terminée	47 250 000	(19 250 000)
	Remboursement de frais à l'égard de demande terminée dans la catégories fédérales des investisseurs et des entrepreneurs		18 000 000
	Fonds renouvelable de Passeport Canada (*Loi sur les fonds renouvelables* (L.R.C. (1985), ch. R-8)	(254 192 238)	
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 191 333	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**(134 213 639)**	**(504 111)**
	Non budgétaire	**...**	**...**
14	**Conseil du Trésor**		
	Secrétariat		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	27 434 173	
	Président du Conseil du Trésor — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Contributions de l'employeur en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et d'autres lois sur la retraite et de la *Loi sur l'assurance-emploi*	443 000 000	
	École de la fonction publique du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 568 160	
	Dépense des recettes conformément au paragraphe 18(2) de la *Loi sur l'École de la fonction publique du Canada*	40 000 000	
	Commissariat au lobbying		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	416 721	
	Commissariat à l'intégrité du secteur public		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	502 540	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**517 001 894**	**...**
	Non budgétaire	**...**	**...**

Appendice 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1] — *Suite*

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
15	**Défense nationale**		
	Ministère		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	272 159 658	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés — Membres militaires	961 624 109	1 480 295
	Ministre de la Défense nationale — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Versements en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*	4 492 604	
	Versements en vertu des parties I à IV de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense* (L.R.C. (1970), ch. D-3)	929 668	
	Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique *(Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits*)	25 700	
	Centre de la sécurité des télécommunications		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	32 329 679	184 187
	Comité externe d'examen des griefs militaires		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	585 584	
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	447 423	
	Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	177 261	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**1 272 851 986**	**1 664 482**
	Non budgétaire	**...**	**...**
16	**Diversification de l'économie de l'Ouest canadien**		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 113 993	
	Ministre d'État — Allocation pour automobile	2 000	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**4 115 993**	**...**
	Non budgétaire	**...**	**...**
17	**Emploi et Développement social**		
	Ministère		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	222 011 536	2 507 029
	Ministre de l'Emploi et du Développement social et ministre du Multiculturalisme — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Ministre du Travail et ministre de la Condition féminine — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Ministre d'État (Aînés) — Allocation pour automobile	2 000	
	Ministre d'État (Développement social) — Allocation pour automobile	2 000	
	Versements de la Sécurité de la vieillesse (L.R.C. (1985), ch. O-9)	33 554 711 274	(322 916 684)
	Versements du Supplément de revenu garanti (L.R.C. (1985), ch. O-9)	10 122 657 233	(97 856 032)
	Prestation universelle pour la garde d'enfants	2 819 000 000	
	Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants	773 000 000	7 000 000

	Bourses canadiennes aux fins d'études destinées aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	722 619 884	13 132 724
	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	581 204 968	48 067 976
	Versements d'allocations (L.R.C. (1985), ch. O-9)	544 293 849	(4 210 730)
	Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	228 300 000	16 118 788
	Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu	127 000 000	(14 000 000)
	Paiements de Bons canadiens pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	85 700 000	26 404 474
	Paiements en vertu du Programme de protection des salariés aux personnes admissibles pour les salaires et les indemnités de vacances, les indemnités de départ et les indemnités de cessation d'emploi qui sont dus par les employeurs en faillite ou mis sous séquestre, de même que les paiements aux syndics et aux séquestres qui fourniront les renseignements nécessaires pour déterminer l'admissibilité	49 250 000	
	Paiements d'indemnités à des agents de l'État (L.R.C. (1985), ch. G-5) et à des marins marchands (L.R.C. (1985), ch. M-6)	44 000 000	
	Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	6 497 147	
	Redressements du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145 000	
	Prestations de retraite supplémentaires — Pensions pour les agents des rentes sur l'État	35 000	
	Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	3 452	
	Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	(8 564 345)	
	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la *Loi sur les prêts aux apprentis* (Budget fédéral de 2014)		2 000 000
	(L) Prêts consentis en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	779 981 475	4 301 814
	(L) Prêts consentis en vertu de la *Loi sur les prêts aux apprentis* (Budget fédéral de 2014) (Net)		42 000 000
	Conseil canadien des relations industrielles		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 540 245	
	Société canadienne d'hypothèques et de logement		
	(L) Avances consenties en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (L.R.C. (1985), ch. N-11)	(10 880 408 000)	
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 080 791	
	Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 203 900	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**49 875 854 534**	**(323 752 455)**
	Non budgétaire	**(10 100 426 525)**	**46 301 814**
18	**Environnement**		
	Ministère		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	84 846 736	1 940 552
	Ministre de l'Environnement, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Conservation de la nature Canada		8 792 488
	Agence canadienne d'évaluation environnementale		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 736 320	16 842
	Agence Parcs Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	46 583 735	170 751
	Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	111 000 000	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**245 247 091**	**10 920 633**
	Non budgétaire	**...**	**...**

Appendice 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1] — *Suite*

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
19	**Finances**		
	Ministère		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 938 081	222 406
	Ministre des Finances — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Ministre d'État (Finances) — Allocation pour automobile	2 000	
	Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 — *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	32 114 033 000	215 000
	Intérêt sur la dette non échue	18 147 000 000	(1 377 350 281)
	Péréquation fiscale (Partie I — *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	16 669 278 000	
	Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 — *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	12 581 729 000	
	Autres frais d'intérêts	8 150 000 000	(31 727 853)
	Financement des territoires (Partie I.1 — *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	3 469 215 474	
	Paiements à l'Association internationale de développement	441 610 000	441 610 000
	Paiement de péréquation supplémentaire — Nouvelle-Écosse (Partie I — *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	138 275 000	(7 091 000)
	Subventions législatives (*Lois constitutionnelles de 1867 à 1982*, et autres autorisations législatives)	34 118 831	244 333
	Achat de la monnaie canadienne	122 500 000	
	Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières (*Loi sur le Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières*)	9 100 000	44 000 000
	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI — *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	(3 702 944 000)	41 081 000
	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (*Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	(815 902 000)	9 496 000
	Paiement de péréquation compensatoire supplémentaire — Nouvelle-Écosse (*Loi sur les paiements de péréquation compensatoires supplémentaires à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador*)	64 481 000	
	Mise sur pied d'un régime canadien et d'un organisme national de réglementation des valeurs mobilières (*Loi d'exécution du budget de 2009*)		150 800 000
	Paiements de dettes à des organisations internationales au nom des pays pauvres en vertu du paragraphe 18(1) de la *Loi sur la reprise économique*	51 200 000	
	Paiement à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement pour les garanties de marché en matière d'agriculture (*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, article 8)	10 000 000	
	Incitatif pour l'élimination des impôts provinciaux sur le capital (Partie IV — *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)		128 042 000
	(L) En vertu du paragraphe 8.3(1) de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, fournir une aide financière de 200 000 000 $ à l'Ukraine		200 000 000
	Tribunal canadien du commerce extérieur		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 171 294	
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 385 654	19 559
	Bureau du vérificateur général		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 793 894	

	Bureau du surintendant des institutions financières		
	Dépenses des revenus conformément au paragraphe 17(2) de la *Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières*	141 825 838	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**87 653 891 366**	**(600 438 836)**
	Non budgétaire	**...**	**200 000 000**
20	**Industrie**		
	Ministère		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	50 342 452	443 587
	Ministre de l'Industrie — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Ministre d'État (Petite entreprise et Tourisme, et Agriculture) — Allocation pour automobile	2 000	
	Ministre d'État (Sciences et Technologie, et Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario) — Allocation pour automobile	2 000	
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* (L.C. (1998), ch. 36)	73 552 000	
	Contributions à Génome Canada	49 900 000	
	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	8 817 682	
	Subvention à Génome Canada	13 800 000	
	Contributions à la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs	9 000 000	
	Agence spatiale canadienne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 918 684	
	Commission du droit d'auteur		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	286 343	
	Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 093 164	
	Ministre d'État — Allocation pour automobile	2 000	
	Conseil national de recherches du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	43 900 510	460 000
	Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5(1)*e*) de la *Loi sur le Conseil national de recherches* (L.R.C. (1985), ch. N-15)	197 300 000	(43 400 000)
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 926 534	30 000
	Greffe du Tribunal de la concurrence		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	159 137	
	Conseil de recherches en sciences humaines		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 509 410	76 500
	Statistique Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	56 811 148	6 570 813
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**524 403 364**	**(35 819 100)**
	Non budgétaire	**...**	**...**
21	**Justice**		
	Ministère		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	76 161 272	1 260 292
	Ministre de la Justice et procureur général du Canada — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Commission canadienne des droits de la personne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 460 492	
	Tribunal canadien des droits de la personne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	387 293	

Appendice 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1] — *Suite*

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
	Service administratif des tribunaux judiciaires		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 784 298	
	Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale [3]		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	666 777	
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R.C. (1985), ch. J-1)	500 885 033	
	Bureau du directeur des poursuites pénales		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	18 236 040	
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 674 639	
	Registraire de la Cour suprême du Canada [4]		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 325 669	
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R.C. (1985), ch. J-1 et ses modifications)	6 756 473	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**618 418 286**	**1 260 292**
	Non budgétaire	**...**	**...**
22	**Parlement**		
	Sénat		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 262 618	
	Dignitaires du Sénat et sénateurs — Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires (R.S.C. (1985), ch. M-5)	26 690 200	
	Chambre des communes		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	33 173 938	2 573 252
	Députés — Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	110 432 350	1 171 900
	Bibliothèque du Parlement		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 852 972	
	Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	760 125	
	Conseiller sénatorial en éthique		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	107 250	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**183 279 453**	**3 745 152**
	Non budgétaire	**...**	**...**

23	**Patrimoine canadien**		
	Ministère		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	21 904 861	11 259
	Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Ministre d'État (Sports) — Allocation pour automobile	2 000	
	Traitements des lieutenants-gouverneurs	1 196 000	
	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs* (L.R.C. (1985), ch. L-8)	637 000	
	Prestations de retraite supplémentaires — lieutenants-gouverneurs précédents	182 000	
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 641 029	33 373
	Bibliothèque et Archives du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 433 379	
	Commission de la fonction publique		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 016 810	
	Commission des relations de travail dans la fonction publique		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 243 633	
	Tribunal de la dotation de la fonction publique		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	589 208	
	Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	181 517	
	Commission des champs de bataille nationaux		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	360 466	
	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	1 850 000	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**56 318 203**	**44 632**
	Non budgétaire	**...**	**...**
24	**Pêches et Océans**		
	Ministère		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	120 533 824	1 775 420
	Ministre des Pêches et Océans — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**120 614 124**	**1 775 420**
	Non budgétaire	**...**	**...**
25	**Ressources naturelles**		
	Ministère		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	55 167 866	464 416
	Ministre des Ressources naturelles — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières	1 199 509 000	
	Subvention à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable pour le Fonds des biocarburants de la prochaine génération	79 338 000	
	Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	68 216 000	
	Paiements de rajustement à l'égard de la part de la Couronne pour les ressources pétrolières extracôtières de la Nouvelle-Écosse	14 394 000	
	Contribution à l'Office Canada — Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	7 756 000	
	Contribution à l'Office Canada — Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	3 550 000	

Appendice 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [(1)] — *Suite*

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
	Commission canadienne de sûreté nucléaire		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 166 487	
	Dépenses aux termes du paragraphe 21(3) de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*	90 892 542	
	Office national de l'énergie		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 760 943	700 973
	Administration du pipe-line du Nord		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	48 675	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**1 529 879 813**	**1 165 389**
	Non budgétaire	**...**	**...**
26	**Santé**		
	Ministère		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	115 510 451	1 061 481
	Ministre de la Santé — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Dépense des recettes provenant des autres ministères pour lesquels le ministre est responsable, conformément au paragraphe 4.2(4) de la *Loi sur le ministère de la Santé*	51 462 891	
	Agence canadienne d'inspection des aliments		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	68 372 591	7 457 078
	Dépense des recettes conformément au paragraphe 30 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*	53 161 000	
	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur la protection des végétaux* et autorisés en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments* (L.C. (1997), ch. 6)	3 500 000	
	Instituts de recherche en santé du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 696 142	
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	977 682	
	Agence de la santé publique du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	29 373 939	164 825
	Dépense des recettes provenant des autres ministères pour lesquels le ministre est responsable, conformément au paragraphe 4.2(4) de la *Loi sur le ministère de la Santé*	13 679 690	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**341 814 686**	**8 683 384**
	Non budgétaire	**...**	**...**

27	**Sécurité publique et Protection civile**		
	Ministère		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 519 955	
	Ministre de la Sécurité publique et Protection civile — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Agence des services frontaliers du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	176 570 197	921 816
	Service canadien du renseignement de sécurité		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	47 412 243	
	Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada [5]		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	961 267	
	Service correctionnel du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	237 417 337	
	Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	539 354	
	Commission des libérations conditionnelles du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 771 262	
	Gendarmerie royale du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	87 318 054	512 625
	Pensions et autres prestations des employés — Membres de la Gendarmerie royale du Canada	349 272 217	1 781 816
	Pensions aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada* (L.R.C. (1970), ch. R-10)	13 000 000	
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	102 864	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**932 965 050**	**3 216 257**
	Non budgétaire	**...**	**...**
28	**Transports**		
	Ministère		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	68 506 977	895 351
	Ministre des Transports — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la *Loi maritime du Canada* (L.C. (1998), ch.10)	103 350 000	23 600 000
	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la *Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland* (L.C. (1993), ch. 44)	62 836 173	
	Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont (crédit 107, *Loi des subsides n° 5 de 1963* L.C. (1963), ch. 42)	3 300 000	
	Office des transports du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 351 252	
	Tribunal d'appel des transports du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	120 680	
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**241 545 382**	**24 495 351**
	Non budgétaire	**...**	**...**

Appendice 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1] — *Fin*

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
29	**Travaux publics et Services gouvernementaux**		
	Ministère		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	112 067 505	
	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux — Traitement et allocation pour automobile	80 300	
	Fonds renouvelable des Services immobiliers	4 600 000	
	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	1 340 709	
	Services partagés Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	80 631 826	41 434
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**198 720 340**	**41 434**
	Non budgétaire	**...**	**...**
	Total du gouvernement — Budgétaire	**149 052 339 774**	**(949 157 780)**
	Non budgétaire	**(10 050 344 221)**	**246 301 814**

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
(1) Le détail des autorisations législatives non présentées dans les Budgets des dépenses n'est pas inclus dans cet appendice.
(2) Gouverneur général a été renommé Bureau du secrétaire du gouverneur général.
(3) Commissaire à la magistrature fédérale a été renommé Bureau du commissaire à la magistrature fédérale.
(4) Cour suprême du Canada a été renommée Registraire de la Cour suprême du Canada.
(5) Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada a été renommée Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada.

Appendice 3

Autorisations disponibles des exercices antérieurs

L'appendice 3 fournit les libellés complets de la plupart des autorisations (budgétaires et non budgétaires) disponibles des exercices antérieurs, par portefeuille ministériel. Les autorisations budgétaires reliées à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État sont exclues de cet appendice. Le détail de ces autorisations est présenté à l'appendice 5.

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant
			$
2		**Affaires étrangères, Commerce et Développement**	
		Ministère	
	(S)	*Loi de crédits n° 5 pour 2009-2010* Conformément à l'article 24.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, faire grâce d'un montant jusqu'à concurrence de 449 533 044 $ que doit le gouvernement de la République islamique du Pakistan relativement à des ententes de prêt, sous réserve des conditions énoncées dans le protocole d'entente signé le 20 avril 2006 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République islamique du Pakistan	172 252 006
	L11	*Loi n° 1 de 1971 portant affectation de crédits* Le montant de la réserve imputable en tout temps au compte d'avances de fonds de roulement des prêts et avances consentis aux employés en mission à l'étranger ne doit pas dépasser 38 200 000 $, établi par le crédit L12c de la *Loi n° 1 de 1971 portant affectation de crédits*, et modifié par le crédit L11 de la *Loi de crédits n° 3 de 1989-1990* (Net)	17 502 677
	L12	*Loi des subsides n° 2 de 1954* Le montant de la réserve imputable en tout temps au compte d'avances de fonds de roulement relativement aux avances consenties aux employés en mission à l'étranger ne doit pas dépasser 50 000 000 $, établi par le crédit 630 (prêts, placements et avances) de la *Loi des subsides n° 2 de 1954*, et modifié par le crédit L12 de la *Loi de crédits n° 3 de 1989-1990* (Net)	12 047 359
	(S)	(L) *Loi sur l'expansion des exportations,* article 11 Paiements représentant la souscription, par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures tel qu'approuvé par le ministre des Finances, de capital-actions à la Société en vertu de l'article 11. Le capital autorisé de la Société est de 3 000 000 000 $ (Brut)	1 666 800 000
		Autorité selon les conditions prescrites aux articles 12, 13 et 14; L'article 14 prévoit que le total non remboursé des emprunts de la Société fait en application des articles 12 et 13 ne doit pas dépasser un montant égal à quinze fois le total obtenu en ajoutant : a) au capital payé de la Société, et b) le montant, le cas échéant, de ses bénéfices non répartis, établi selon ses derniers états de comptes pour un exercice financier qui ont été vérifiés par le vérificateur général du Canada (Net)	99 807 475 492
	(S)	(L) *Loi d'aide au développement international (institutions financières)* — Banque africaine de développement Autorisation de souscrire pour 227 656 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque africaine de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut)	3 726 721 829
	(S)	(L) *Loi d'aide au développement international (institutions financières)* — Banque de développement des Caraïbes Autorisation de souscrire pour 20 294 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque de développement des Caraïbes conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut)	135 322 189
	(S)	(L) *Loi d'aide au développement international (institutions financières)* — Banque asiatique de développement Autorisation de souscrire pour 527 490 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque asiatique de développement (Brut)	7 031 158 909
	(S)	(L) *Loi d'aide au développement international (institutions financières)* — Banque interaméricaine de développement Autorisation de souscrire pour 655 377 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque interaméricaine de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut)	8 740 189 264
		Corporation commerciale canadienne	
	(S)	(L) *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*, article 11 Le ministre des Finances doit, à la requête du Ministre, déposer de temps à autre, au crédit de la Corporation, à la Banque du Canada ou dans une banque à charte désignée par le Ministre, un ou plusieurs montants n'excédant pas, dans l'ensemble, 10 000 000 $, versés à même les deniers non attribués du Trésor (Net)	10 000 000

Appendice 3

Autorisations disponibles des exercices antérieurs — *Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant
			$
		Exportation et développement Canada (Compte du Canada)	
	(S)	(L) *Loi sur l'expansion des exportations,* article 23 Autorité selon les conditions prescrites à l'article 23, les comptes administrés pour le Canada, la responsabilité au titre de prêts et d'engagements tels que limités par l'article 24 ne doit jamais dépasser 20 000 000 000 $ (Net)	16 937 950 579
		(Conformément aux articles 10, 23 et 24 de la *Loi sur l'expansion des exportations*, l'autorisation maximale de 20 milliards de dollars consiste en des prêts en vue d'appuyer l'expansion des exportations. Au moment où l'autorisation a été accordée, ces prêts étaient comptabilisés sur une base non budgétaire. Le gouvernement a subséquemment modifié ses politiques comptables pour comptabiliser des prêts conditionnels sur une base budgétaire. Donc, cette autorisation est valide pour les opérations budgétaires et non budgétaires. Cependant, puisque cette autorisation consiste en des prêts, elle est démontrée comme étant non budgétaire pour fins de rapport.)	
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**172 252 006**
		Non budgétaire	**138 085 168 298**
3		**Affaires indiennes et du Nord canadien**	
		Ministère	
	(S)	*Loi de crédits n° 4 de 1987-1988* (crédit 5c) Paiement du Trésor en vertu de prêts garantis émis du Compte de progrès économique des Indiens. L'autorisation maximale est de 60 000 000 $ moins l'autorisation employée jusqu'à la fin de 2008-2009 au montant de 28 264 108 $	32 490 796
	L20	*Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits* Prêts consentis, au cours du présent exercice financier et des exercices ultérieurs, en vue du progrès économique des Indiens, aux Indiens, à des groupes d'indiens ou bandes indiennes ou à des particuliers, des associations ou des sociétés dont les activités contribuent ou peuvent contribuer à ce progrès; autorisation de garantir des prêts consentis à ces emprunteurs pour les mêmes motifs en vertu du Compte d'expansion économique des Indiens, établi par le crédit L53b de la *Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits.* Le montant de la réserve imputable en tout temps, telle que modifiée par le crédit 7b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1996-1997*, ne doit pas dépasser 48 550 835 $ (Net)	48 517 156
	L40	*Loi n° 3 de 1975 portant affectation de crédits* Prêts au gouvernement du Territoire du Yukon pendant l'exercice financier en cours et les exercices ultérieurs, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour consentir des prêts en deuxième hypothèque aux habitants du territoire pour l'achat ou la construction de maisons au Yukon, aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation.* Le solde non déboursé des prêts autorisés est de 320 000 $ (Brut)	305 503
	L55	*Loi des subsides n° 3 de 1953* Pour autoriser et ouvrir un compte spécial permanent reconnu comme le Fonds de prêts aux Inuits duquel des prêts ou placements peuvent être consentis à ou à l'égard de particuliers ou groupes d'Inuit afin de promouvoir les activités commerciales telles qu'établies par le crédit 546 de la *Loi des subsides n° 3 de 1953.* Le montant de la réserve imputable en tout temps, telle que modifiée par le crédit 37b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*, ne doit pas dépasser 6 633 697 $ (Net)	6 550 860
	L81a	*Loi n° 4 de 1969 portant affectation de crédits* Pour autoriser, à l'égard du présent exercice financier et des exercices ultérieurs, conformément aux modalités et conditions approuvées par le gouverneur en conseil, des prêts destinés à l'établissement ou à l'expansion des petites entreprises du Territoire du Yukon et pour établir un compte spécial connu sous le nom de Compte de prêts aux petites entreprises du Territoire du Yukon : a) auquel tous les emprunts et intérêts payables sur les emprunts contractés en vertu de la présente autorisation seront imputés, et b) auquel seront crédités les remboursements du principal des emprunts et de l'intérêt de ces emprunts. Le montant total exigible en vertu de la présente autorisation ne devant à aucun moment dépasser 5 000 000 $ (Net)	5 000 000
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**32 490 796**
		Non budgétaire	**60 373 519**

7		**Agence du revenu du Canada**	
	1	Dépenses de fonctionnement; la partie non utilisée à la fin d'un exercice des crédits affectés par le Parlement à l'usage de l'Agence, après le rapprochement visé à l'article 37 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, est annulée à la fin de l'exercice suivant en vertu de l'article 60 (1) de la *Loi sur l'Agence du revenu du Canada*	292 514 316
	5	Dépenses en capital; la partie non utilisée à la fin d'un exercice des crédits affectés par le Parlement à l'usage de l'Agence, après le rapprochement visé à l'article 37 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, est annulée à la fin de l'exercice suivant en vertu de l'article 60 (1) de la *Loi sur l'Agence du revenu du Canada*	46 710 758
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**339 225 074**
		Non budgétaire	**...**
8		**Agriculture et Agroalimentaire**	
		Ministère	
	(S)	*Loi sur les offices des produits agricoles*, article 28 Subventions pour permettre à chaque office de faire face à ses dépenses initiales d'exploitation et à ses frais de premier établissement. L'autorisation maximale en vertu du paragraphe 28(2) de la Loi est de 1 000 000 $ moins l'autorisation employée jusqu'à la fin de 1993-1994 au montant de 400 000 $	600 000
	(S)	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel — *Loi sur les fonds renouvelables*, article 2 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 2 000 000 $ en aucun temps	7 473 680
		Commission canadienne du lait	
	(S)	(L) *Loi sur la Commission canadienne du lait*, article 16 À la demande de la Commission, le ministre des Finances peut, sur le Trésor et selon les modalités qu'approuve le gouverneur en conseil, consentir des prêts à la Commission en vue de l'exercice de l'un quelconque des pouvoirs de la Commission mentionnés aux alinéas 9(1)a) et b) afin de faire le commerce de tout produit laitier, des paiements aux fins de stabiliser le prix, des recherches sur toute question relative à la production, au traitement ou à la commercialisation, d'aider à encourager la consommation et l'amélioration des produits laitiers et faire tous actes nécessaires ou accessoires aux pouvoirs ou fonctions de la Commission. Le montant total des prêts consentis à quelque moment que ce soit, tel que modifié par le crédit 50a de la *Loi n° 4 de 1975 portant affectation de crédits*, ne doit pas dépasser 300 000 000 $ (Net)	246 282 611
		Commission canadienne des grains	
	(S)	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains — *Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995* Dépenser pour les besoins du Fonds, tous les revenus que ce dernier générera; l'ensemble des dépenses faites pour les besoins du Fonds ne devra jamais dépasser les revenus générés par le Fonds de plus de 2 000 000 $; diminution de l'autorité en vertu du crédit 36b, *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002*	44 818 350
		Financement agricole Canada	
	(S)	(L) *Loi sur Financement agricole Canada* Paragraphe 11(1). Le ministre des Finances peut, à la demande de la Société et avec l'approbation du gouverneur en conseil, verser à la Société, sur le Trésor, des montants ne dépassant pas au total 1 250 000 000 $, et les montants ainsi versés constituent une partie de son capital (Net)	6 667 000
		Paragraphe 12(3). La Société peut, avec l'approbation du ministre des Finances, contracter des emprunts, par quelque moyen que ce soit, et le ministre des Finances, peut, à la demande de la Société, consentir à celle-ci des prêts sur le Trésor, aux conditions agréées par le gouverneur en conseil. Le montant total non remboursé du principal des emprunts contractés par la Société et du principal des prêts visés aux paragraphes (1) et (2) respectivement, qui lui ont été consentis, ne doit jamais dépasser douze fois le capital de la Société (Net)	26 865 738 000
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**52 892 030**
		Non budgétaire	**27 118 687 611**
9		**Anciens Combattants**	
	(S)	(L) *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants* Il peut être avancé, sur le Trésor, les montants nécessaires pour l'application des parties I, II et III, pour la Caisse de la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*. Le montant imputable en tout temps, tel que modifié par le crédit L55 de la *Loi n° 3 de 1970 portant affectation de crédits*, ne doit pas dépasser 605 000 000 $ (Net)	604 994 061
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**...**
		Non budgétaire	**604 994 061**

Appendice 3

Autorisations disponibles des exercices antérieurs — *Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant
			$
13		**Citoyenneté et Immigration**	
		Ministère	
	(S)	Fonds renouvelable de Passeport Canada — *Loi sur les fonds renouvelables*, article 4 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 4 000 000 $ en aucun temps	177 230 530
	(S)	(L) *Loi sur l'immigration*, article 119 Le ministre des Finances peut, sur le Trésor, avancer au Ministre les sommes qu'il demande pour faire des prêts aux immigrants et aux catégories de personnes prescrites, en vue de leur permettre d'acquitter les frais d'admissibilité, de transport, ainsi que les frais raisonnables de leur séjour. Le montant total non remboursé, tel que modifié par CT814449 et en vertu de l'article 88 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* ne pourra à aucun moment dépasser 110 000 000 $ (Net)	68 368 304
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**177 230 530**
		Non budgétaire	**68 368 304**
14		**Conseil du Trésor**	
		École de la fonction publique du Canada	
	(S)	*Loi sur l'École de la fonction publique du Canada*, paragraphe 18(2) Conformément au paragraphe 18(2) de la *Loi sur l'École de la fonction publique du Canada* et sous réserve des conditions fixées par le Conseil du Trésor, l'École peut, au cours de deux exercices consécutifs, dépenser à ses fins les recettes tirées de ses redevances d'exploitation perçues durant le premier de ceux-ci	38 735 649
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**38 735 649**
		Non budgétaire	**...**
15		**Défense nationale**	
		Ministère	
	L11c	*Loi n° 1 de 1976 portant affectation de crédits*, établi par le crédit L20b Pour autoriser, conformément aux conditions approuvées par le Conseil du Trésor, l'exploitation d'un compte d'avance du fonds de roulement de la Défense nationale durant l'exercice financier en cours et les exercices ultérieurs, dans le but de financer des avances temporaires de fonds publics et des comptes d'avances de fonds publics, des avances permanentes, des avances et des prêts autorisés à l'intention des employés affectés à l'étranger et des avances recouvrables autorisées pour établir des mess militaires et des cantines, le montant de la réserve imputable en tout temps telle que modifiée par le crédit L16c, *Loi n° 4 de 1984 portant affectation de crédits*, le crédit L11c de 1991, et le crédit L11b, *Loi de crédits n° 4 pour 2001-2002* ne devant pas dépasser 120 000 000 $ (Net)	79 124 944
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**...**
		Non budgétaire	**79 124 944**
17		**Emploi et Développement social**	
		Ministère	
	(S)	*Loi canadienne sur l'épargne-études*, paragraphe 12(4) Le ministre peut, avec l'approbation du ministre des Finances, conclure des accords avec tout gouvernement provincial en vue de l'administration de programmes provinciaux compatibles avec l'objet de la présente loi. Sous réserve des conditions fixées par le Conseil du Trésor, le ministre peut affecter à l'administration des programmes provinciaux visés au paragraphe (1) les sommes perçues pour la prestation des services	758 189
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**758 189**
		Non budgétaire	**...**

18		**Environnement**	
		Agence Parcs Canada	
	1	Dépenses du programme; la partie non utilisée des crédits affectés dans le cadre du paragraphe (1) aux dépenses de fonctionnement de l'Agence est annulée à la fin de l'exercice suivant celui au cours duquel ceux-ci ont été votés ou de tout exercice ultérieur précisé par la loi fédérale qui fait l'affectation, en vertu de l'article 19 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	125 049 224
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**125 049 224**
		Non budgétaire	**...**
19		**Finances**	
		Ministère	
	(S)	*Loi sur l'indemnité aux déposants de certaines institutions financières*, article 16 Indemnité aux déposants de la Banque Commerciale du Canada, de la Compagnie de placements hypothécaires CCB et de la Norbanque relativement aux dépôts non assurés. Sont affectés à l'application de la présente loi 875 000 000 $ à prélever sur le Trésor au fur et à mesure des besoins	68 571 831
		Société d'assurance-dépôts du Canada	
	(S)	(L) *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada*, paragraphe 10.1 Le gouverneur en conseil peut, à l'occasion, autoriser le ministre des Finances à avancer à la Société, sur les deniers non affectés du Trésor, des montants sous forme de prêts selon les modalités que peut fixer le gouverneur en conseil, mais l'ensemble de ces prêts en circulation ne doit à aucun moment excéder 15 000 000 000 $ (Net)	15 000 000 000
		Bureau du surintendant des institutions financières	
	(S)	*Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières*, articles 16 et 17 Le Ministre peut prélever des fonds sur le Trésor pour le paiement des dépenses afférentes aux activités du Bureau. L'autorisation maximale dont le montant ne peut dépasser de plus de 40 000 000 $, le total des cotisations et revenus reçus et autorisés de dépenser lesquelles sont assujetties à l'approbation du Conseil du Trésor	65 768 254
		Monnaie royale canadienne	
	(S)	(L) *Loi sur la Monnaie royale canadienne* : Paragraphe 20(1) Dans l'exécution de sa mission, la Monnaie peut procéder, auprès du Trésor ou d'autres sources, à des emprunts d'un montant global maximal de 75 000 000$ ou d'un montant supérieur fixé par une loi de crédits (Net)	75 000 000
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**134 340 085**
		Non budgétaire	**15 075 000 000**
20		**Industrie**	
		Ministère	
	(S)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada — *Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994* (crédit 2b) Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, diminution de l'autorisation de 15 000 000 $ à 5 000 000 $ en vertu du crédit 2b, *Loi de crédits n° 4 pour 2001-2002*	172 141 024
	L97b	*Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits* Autorisation de consentir des avances aux bureaux régionaux et aux employés affectés à l'étranger, y compris l'imputation au compte des avances consenties au personnel en service à l'étranger. Le solde du compte ne doit jamais dépasser 1 950 000 $ (Net)	1 950 000
		Conseil national de recherches du Canada	
	(S)	*Loi sur le Conseil national de recherches*, alinéa 5(1)e) Montant non dépensé rapporté de l'exercice précédent en vertu de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	156 652 116
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**328 793 140**
		Non budgétaire	**1 950 000**

Appendice 3

Autorisations disponibles des exercices antérieurs — *Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant
			$
23		**Patrimoine canadien**	
		Office national du film	
	(S)	Fonds renouvelable de l'Office national du film — *Loi sur les fonds renouvelables*, article 12 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, de financement temporaire des coûts d'exploitation, d'acquisition d'immobilisations et pour permettre l'enregistrement de l'augmentation de la valeur nette comptable des immobilisations en vertu de cette autorité, qui prévoit que le montant cumulatif du fonds de roulement admissible et de la valeur nette comptable ne peut excéder 15 000 000 $ en aucun temps. Diminution de l'autorisation en vertu du crédit 86b, *Loi de crédits n° 4 pour 2001-2002*	5 487 763
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**5 487 763**
		Non budgétaire	**...**
24		**Pêches et Océans**	
		Office de commercialisation du poisson d'eau douce	
	L30b	L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce a été constitué en vertu de la *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce*, 1968-1969, afin de réglementer le commerce interprovincial et le commerce d'exportation du poisson d'eau douce et créer l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. Aux fins de permettre à l'Office de poursuivre ses opérations en vertu de la présente loi, l'article 16 stipule que le gouverneur en conseil peut autoriser le ministre des Finances, selon les modalités à convenir entre eux : a) à garantir le remboursement de prêts consentis à l'Office par une banque et le paiement de l'intérêt sur ces prêts; et b) à consentir des prêts à l'Office Le crédit L30b, *Loi n° 1 de 1974 portant affectation de crédits* et modifié en 2006. Le total non remboursé des montants ayant été, d'une part, empruntés par l'Office au titre de l'alinéa 7g) et, d'autre part, prêtés par le ministre des Finances en vertu de l'article 16 de la *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce* ne peut, à aucun moment, dépasser 50 000 000 $ (Net)	50 000 000
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**...**
		Non budgétaire	**50 000 000**
25		**Ressources naturelles**	
		Ministère	
	(S)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada — *Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994* Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 5 000 000 $ en aucun temps; diminution de l'autorisation en vertu du crédit 3b, *Loi de crédits n° 4 pour 2001-2002*	6 835 057
		Commission canadienne de sûreté nucléaire	
		Dépense des recettes conformément à l'article 21(3) de la *Loi sur la sûreté et la règlementation nucléaires*	2 317 952
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**9 153 009**
		Non budgétaire	**...**
26		**Santé**	
		Agence canadienne d'inspection des aliments	
	(S)	L'Agence peut employer à ses fins les sommes affectées par ses recettes d'exploitation conformément au paragraphe 30 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*	34 627 091
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**34 627 091**
		Non budgétaire	**...**

27		**Sécurité publique et Protection civile**	
		Agence des services frontaliers du Canada	
	10	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestions des finances publiques*, autorisation de dépenser durant l'année en cours les revenus perçus pendant l'exercice qui se rapportent aux activités à la frontière de l'Agence des services frontaliers du Canada : droits pour la prestation d'un service ou pour l'utilisation d'une installation ou pour un produit, droit ou privilège; et paiements reçus en vertu de contrats conclus par l'Agence	93 576 413
	15	Dépenses en capital	50 196 647
		Service correctionnel	
	(S)	Fonds renouvelable CORCAN — *Loi de crédits n° 4 pour 1991-1992* (crédit 11c) Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 5 000 000 $ en aucun temps; diminution de l'autorisation en vertu du crédit 16b, *Loi de crédits n° 4 pour 2001-2002*	5 263 437
	L14b	*Loi n° 1 de 1969 portant affectation de crédits* Pour étendre la portée du Compte des prêts aux libérés conditionnels, établi par le crédit L103b (Solliciteur général) de la *Loi n° 1 de 1969 portant affectation de crédits* : a) pour autoriser des prêts à des personnes sous surveillance obligatoire; et b) pour porter de 10 000 $ à 50 000 $ le montant de la réserve imputable en tout temps à même ledit compte, telle que modifiée par le crédit L14b, *Loi n° 3 de 1982-1983 portant affectation de crédits* (Net)	45 194
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**149 036 497**
		Non budgétaire	**45 194**
28		**Transports**	
		Société canadienne des postes	
	(S)	(L) *Loi sur la Société canadienne des postes*, articles 28, 29 et 30 Sur demande de la Société approuvée par le Ministre, le ministre des Finances peut, aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, consentir des prêts à la Société sur le Trésor. Le principal global des prêts consentis à la Société mais non remboursés ne doit pas dépasser 500 000 000 $ (Net)	500 000 000
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**...**
		Non budgétaire	**500 000 000**
29		**Travaux publics et Services gouvernementaux**	
	(S)	Fonds renouvelable des services optionnels — *Loi sur les fonds renouvelables,* article 8 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 35 000 000 $ en aucun temps, tel que modifié par le crédit 6b de la *Loi de crédits n° 4 pour 2001-2002*	34 010 271
	(S)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction — *Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995* Engager des dépenses sur le Trésor selon les modalités et conditions approuvées par le Conseil du Trésor, pour la prestation des services de traduction et de services connexes, et autoriser le Ministre à dépenser aux fins du Fonds les revenus reçus à ces fins; la somme des dépenses effectuées pour les objectifs du Fonds ne doit en aucun temps dépasser 10 000 000 $ les revenus reçus en fonction des objectifs du Fonds; diminution de l'autorisation en vertu du crédit 12b, *Loi de crédits n° 4 pour 2001-2002*; radier un montant de 13 606 000 $ représentant les pertes d'exploitation subies durant la période de transition de trois ans vers l'autosuffisance tel que modifié par le crédit 22b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*	30 935 663
	(S)	Fonds renouvelable des Services immobiliers — *Loi sur les fonds renouvelables*, article 5 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, le montant total ne peut excéder 150 000 000 $ en aucun temps	202 329 792
	(S)	Fonds renouvelable de la production de défense — *Loi sur la production de défense*, article 15 Pour effectuer des paiements sur le Trésor dans le but de financer l'accumulation de stocks de fournitures de défense ou de matériel stratégique et permettre des paiements anticipés au titre de livraison de fournitures, le montant total ne pouvant excéder en aucun temps 100 000 000 $ moins les prêts et avances du Compte de prêts de la production de défense	100 000 000

Appendice 3

Autorisations disponibles des exercices antérieurs — *Fin*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant
			$
	L15b	*Loi de crédits n° 3 pour 1990-1991* Élargir les fins du crédit L29g (Finances) de la *Loi des subsides n° 2 de 1967* : a) remplacer les mots « des avances permanentes de voyage, des avances pour dépenses imprévues et des comptes de petite caisse ainsi que telles autres avances comptables » suivant immédiatement « ministères et organismes » par les mots suivants : « des caisses d'avances fixe, des avances à justifier et des avances recouvrables »; et b) accroître de 17 000 000 $ à 22 000 000 $ le montant qui peut être dû à n'importe quel moment aux fins du présent crédit (Net)	1 988 426
	(S)	(L) *Loi sur l'administration des biens saisis* de 1993, article 12, paragraphes 1, 2, 3 et 4. Limite 50 000 000 $ (Net)	66 159 049
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**367 275 726**
		Non budgétaire	**68 147 475**
		Total du gouvernement — Budgétaire	**1 967 346 809**
		Non budgétaire	**181 711 859 406**

(S) Autorisation législative.
(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

Appendice 4

Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice

L'appendice 4 fournit les libellés complets de la plupart des autorisations (budgétaires et non budgétaires) permanentes lesquelles ont été accordées/abrogées au cours de l'exercice, par portefeuille ministériel. Les autorisations budgétaires permanentes reliées à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État sont exclues de cet appendice. Le détail de ces autorisations est présenté à l'appendice 5.

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant [1]
			$
7		**Agence du revenu du Canada**	
	1	Dépenses de fonctionnement, contributions et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* (loi) et de la *Loi sur l'assurance-emploi*; les crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015, peuvent être imputés à l'exercice suivant se terminant le 31 mars	214 322 492
	5	Dépenses en capital et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* (loi) et de la *Loi sur l'assurance-emploi*; les crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015, peuvent être imputés à l'exercice suivant se terminant le 31 mars	47 122 623
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**261 445 115**
		Non budgétaire	**...**
8		**Agriculture et Agroalimentaire**	
		Ministère	
	(S)	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel Diminution de l'autorisation suite à un remboursement du crédit 30 (Conseil du Trésor)	(50 255)
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**(50 255)**
		Non budgétaire	**...**
14		**Conseil du Trésor**	
		École de la fonction publique du Canada	
	(S)	Dépense des recettes conformément au paragraphe 18(2) de la *Loi sur l'École de la fonction publique du Canada*	31 734 443
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**31 734 443**
		Non budgétaire	**...**
18		**Environnement**	
		Agence Parcs Canada	
	1	Dépenses du Programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du gouvernement fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières; les crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015, peuvent être imputés à l'exercice suivant se terminant le 31 mars	55 592 998
	(S)	Dépenses qui équivalent aux revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	10 677 779
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**66 270 777**
		Non budgétaire	**...**

Appendice 4

Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice — *Fin*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant [1]
			$
20		**Industrie**	
		Conseil national de recherches du Canada	
	(S)	Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5(1)e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	136 199 588
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**136 199 588**
		Non budgétaire	**...**
27		**Sécurité publique et Protection civile**	
		Agence des services frontaliers du Canada	
	1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser durant l'exercice en cours les recettes perçues pendant l'exercice qui se rapportent aux activités à la frontière de l'Agence des services frontaliers du Canada : droits pour la prestation d'un service ou pour l'utilisation d'une installation ou pour un produit, droit ou privilège; et paiements reçus en vertu de contrats conclus par l'Agence; les crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015, peuvent être imputés à l'exercice suivant se terminant le 31 mars	48 402 960
	5	Dépenses en capital; les crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015, peuvent être imputés à l'exercice suivant se terminant le 31 mars	27 562 002
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**75 964 962**
		Non budgétaire	**...**
29		**Travaux publics et Services gouvernementaux**	
		Ministère	
	(S)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction Augmentation de l'autorisation suite au virement du crédit 30 (Conseil du Trésor)	1 511 000
	(S)	Fonds renouvelable des Services immobiliers Augmentation de l'autorisation suite au virement du crédit 30 (Conseil du Trésor)	2 097 639
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**3 608 639**
		Non budgétaire	**...**
		Total du gouvernement — Budgétaire	**575 173 269**
		Non budgétaire	**...**

(S) Autorisation législative.
[1] Ne comprend pas la plupart des redressements dus aux taux de change.

Appendice 5

Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État

L'appendice 5 fournit le détail, par portefeuille ministériel, de la provenance et de l'utilisation des autorisations reliées à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État.

En vertu des articles 13(2) et 14 de la *Loi sur les biens de surplus de la Couronne*, les ministères tels que définis à l'annexe 2 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (excluant la Chambre des communes, le Sénat, la Bibliothèque du Parlement, le Commissariat aux conflits d'intérêt et à l'éthique, le Conseiller sénatorial en éthique et la Commission mixte internationale) ont le pouvoir d'établir une autorisation de dépenser égale aux produits reçus de la vente de biens excédentaires de l'État. Les produits reçus dans un exercice et qui n'ont pas été dépensés au cours de cet exercice sont reportés à l'exercice ultérieur, pour emploi dans cet exercice seulement. Le montant reporté est toutefois sujet à une limite maximale.

		Provenance des autorisations			Utilisation des autorisations		
Section	Ministère ou organisme	Disponibles de l'exercice précédent	Produits reçus dans l'exercice courant	Total disponible pour emploi	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponible pour emploi dans l'exercice ultérieur
		$	$	$	$	$	$
2	**Affaires étrangères, Commerce et Développement**						
	Ministère	1 290 640	2 014 247	3 304 887	3 051 055	…	253 832
	Total du portefeuille ministériel	**1 290 640**	**2 014 247**	**3 304 887**	**3 051 055**	**…**	**253 832**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**						
	Ministère	769 913	2 675 284	3 445 197	1 247 040	…	2 198 157
	Total du portefeuille ministériel	**769 913**	**2 675 284**	**3 445 197**	**1 247 040**	**…**	**2 198 157**
4	**Agence Canadienne de développement économique du Nord**	**81**	**422**	**503**	**…**	**81**	**422**
5	**Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec**	**17 197**	**1 124**	**18 321**	**…**	**17 197**	**1 124**
6	**Agence de promotion économique du Canada atlantique**						
	Ministère	9 564	13 283	22 847	5 702	3 862	13 283
	Total du portefeuille ministériel	**9 564**	**13 283**	**22 847**	**5 702**	**3 862**	**13 283**
7	**Agence du revenu du Canada**	**…**	**173 717**	**173 717**	**173 717**	**…**	**…**
8	**Agriculture et Agroalimentaire**						
	Ministère	6 034 434	7 858 258	13 892 692	3 125 669	2 908 765	7 858 258
	Commission canadienne des grains	…	13 325	13 325	13 325	…	…
	Total du portefeuille ministériel	**6 034 434**	**7 871 583**	**13 906 017**	**3 138 994**	**2 908 765**	**7 858 258**

Appendice 5

Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État — *Suite*

Section	Ministère ou organisme	Provenance des autorisations			Utilisation des autorisations		
		Disponibles de l'exercice précédent	Produits reçus dans l'exercice courant	Total disponible pour emploi	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponible pour emploi dans l'exercice ultérieur
		$	$	$	$	$	$
9	**Anciens Combattants**						
	Ministère	…	18 765	18 765	18 765	…	…
	Total du portefeuille ministériel	**…**	**18 765**	**18 765**	**18 765**	**…**	**…**
11	**Bureau du Conseil privé**						
	Ministère	5 635	18 522	24 157	5 635	…	18 522
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	13 490	3 638	17 128	13 492	…	3 636
	Bureau du directeur général des élections	…	2 289	2 289	2 289	…	…
	Commissariat aux langues officielles	…	991	991	991	…	…
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	…	19	19	…	…	19
	Total du portefeuille ministériel	**19 125**	**25 459**	**44 584**	**22 407**	**…**	**22 177**
12	**Bureau du secrétaire du gouverneur général**	**5 015**	**638**	**5 653**	**5 653**	**…**	**…**
13	**Citoyenneté et Immigration**						
	Ministère	28 784	9 861	38 645	…	28 784	9 861
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié	…	3 955	3 955	3 955	…	…
	Total du portefeuille ministériel	**28 784**	**13 816**	**42 600**	**3 955**	**28 784**	**9 861**
14	**Conseil du Trésor**						
	Secrétariat	1 974	12 878	14 852	…	1 974	12 878
	École de la fonction publique du Canada	4 817	13 388	18 205	18 205	…	…
	Commissariat à l'intégrité du secteur public	46	…	46	46	…	…
	Total du portefeuille ministériel	**6 837**	**26 266**	**33 103**	**18 251**	**1 974**	**12 878**
15	**Défense nationale**						
	Ministère	6 075 922	17 144 826	23 220 748	7 924 048	…	15 296 700
	Centre de la sécurité des télécommunications	75 651	37 241	112 892	107 868	…	5 024
	Total du portefeuille ministériel	**6 151 573**	**17 182 067**	**23 333 640**	**8 031 916**	**…**	**15 301 724**
16	**Diversification de l'économie de l'Ouest canadien**	**681**	**589**	**1 270**	**1 270**	**…**	**…**

17	**Emploi et Développement social**						
	Ministère	160 787	341 882	502 669	209 070	…	293 599
	Conseil canadien des relations industrielles	201	…	201	…	201	…
	Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	2 004	…	2 004	2 004	…	…
	Total du portefeuille ministériel	**162 992**	**341 882**	**504 874**	**211 074**	**201**	**293 599**
18	**Environnement**						
	Ministère	1 419 545	1 279 236	2 698 781	1 943 452	…	755 329
	Total du portefeuille ministériel	**1 419 545**	**1 279 236**	**2 698 781**	**1 943 452**	**…**	**755 329**
19	**Finances**						
	Ministère	321	1 086	1 407	…	321	1 086
	Tribunal canadien du commerce extérieur	…	119	119	…	…	119
	Agence de la consommation en matière financière du Canada	…	290	290	290	…	…
	Bureau du vérificateur général	11 284	2 697	13 981	11 284	…	2 697
	Bureau du surintendant des institutions financières	…	3 789	3 789	3 710	…	79
	Total du portefeuille ministériel	**11 605**	**7 981**	**19 586**	**15 284**	**321**	**3 981**
20	**Industrie**						
	Ministère	281 822	137 186	419 008	277 488	4 334	137 186
	Agence spatiale canadienne	25 473	44 454	69 927	23 227	2 246	44 454
	Agence fédérale de développement économique pour le sud de l'Ontario	33 545	…	33 545	…	33 545	…
	Conseil national de recherches du Canada	57 686	309 326	367 012	325 000	…	42 012
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	830	132	962	…	830	132
	Statistique Canada	…	20 504	20 504	20 504	…	…
	Total du portefeuille ministériel	**399 356**	**511 602**	**910 958**	**646 219**	**40 955**	**223 784**
21	**Justice**						
	Ministère	1 651	2 286	3 937	1 651	…	2 286
	Service administratif des tribunaux judiciaires	12 386	…	12 386	12 386	…	…
	Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale	269	…	269	…	269	…
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	2 602	461	3 063	…	2 602	461
	Registraire de la Cour suprême du Canada	11	5 120	5 131	5 131	…	…
	Total du portefeuille ministériel	**16 919**	**7 867**	**24 786**	**19 168**	**2 871**	**2 747**
23	**Patrimoine canadien**						
	Ministère	715 698	21 262	736 960	715 698	…	21 262
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	…	7 883	7 883	7 883	…	…
	Bibliothèque et Archives du Canada	132 116	32 854	164 970	132 118	…	32 852
	Commission de la fonction publique	…	180	180	180	…	…
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	…	39	39	39	…	…
	Total du portefeuille ministériel	**847 814**	**62 218**	**910 032**	**855 918**	**…**	**54 114**
24	**Pêches et Océans**	**1 660 473**	**1 522 744**	**3 183 217**	**1 646 057**	**14 416**	**1 522 744**

Appendice 5

Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État — *Fin*

Section	Ministère ou organisme	Provenance des autorisations			Utilisation des autorisations		
		Disponibles de l'exercice précédent	Produits reçus dans l'exercice courant	Total disponible pour emploi	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponible pour emploi dans l'exercice ultérieur
		$	$	$	$	$	$
25	**Ressources naturelles**						
	Ministère	466 468	316 924	783 392	240 057	226 411	316 924
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	19 968	29 634	49 602	19 968	…	29 634
	Office national de l'énergie	115	1 810	1 925	…	115	1 810
	Total du portefeuille ministériel	**486 551**	**348 368**	**834 919**	**260 025**	**226 526**	**348 368**
26	**Santé**						
	Ministère	601 915	305 475	907 390	72 957	528 958	305 475
	Agence canadienne d'inspection des aliments	309 478	661 912	971 390	576 442	…	394 948
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	…	114	114	114	…	…
	Agence de la santé publique du Canada	6 366	67 987	74 353	66 392	…	7 961
	Total du portefeuille ministériel	**917 759**	**1 035 488**	**1 953 247**	**715 905**	**528 958**	**708 384**
27	**Sécurité publique et Protection civile**						
	Agence des services frontaliers du Canada	167 189	455 978	623 167	468 343	…	154 824
	Service canadien du renseignement de sécurité	221 393	422 230	643 623	221 393	…	422 230
	Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada	736 515	1 635 285	2 371 800	2 064 609	…	307 191
	Commission des libérations conditionnelles du Canada	7 242	22 424	29 666	7 242	…	22 424
	Gendarmerie royale du Canada	6 646 755	8 272 337	14 919 092	8 464 749	…	6 454 343
	Total du portefeuille ministériel	**7 779 094**	**10 808 254**	**18 587 348**	**11 226 336**	**…**	**7 361 012**
28	**Transports**						
	Ministère	92 342	1 210 503	1 302 845	…	92 342	1 210 503
	Office des transports du Canada	…	9 621	9 621	9 621	…	…
	Total du portefeuille ministériel	**92 342**	**1 220 124**	**1 312 466**	**9 621**	**92 342**	**1 210 503**
29	**Travaux publics et Services gouvernementaux**						
	Ministère	306 426	321 343	627 769	290 845	15 581	321 343
	Services partagés Canada	9 270	1 492	10 762	10 762	…	…
	Total du portefeuille ministériel	**315 696**	**322 835**	**638 531**	**301 607**	**15 581**	**321 343**
	Total du gouvernement	**28 443 990**	**47 485 859**	**75 929 849**	**33 569 391**	**3 882 834**	**38 477 624**

Section 2

Comptes publics du Canada

2014-2015

Affaires étrangères, Commerce et Développement

Ministère

Corporation commerciale canadienne

Exportation et développement Canada (Compte du Canada)

Centre de recherches pour le développement international

Commission mixte internationale (section canadienne)

Commission de la capitale nationale

Table des matières

Page

Résultat stratégique et description des programmes 2.2
Sommaire du portefeuille ministériel 2.9
Programmes 2.16
Paiements de transfert 2.18
Détail des montants disponibles pour être dépensés 2.22
Revenus 2.23

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

Réduction de la pauvreté dans les pays où le Canada mène des activités de développement international.

- **Programme 1.1** — Engagement à l'échelle mondiale et politiques stratégique

L'engagement à l'échelle mondiale et les investissements par l'entremise de partenaires internationaux, selon ce qui convient, sont nécessaires à l'obtention de résultats en matière de développement à l'échelle internationale. Les organisations multilatérales et internationales ainsi que les initiatives mondiales luttent contre des problèmes mondiaux (p. ex. les maladies infectieuses et les changements climatiques), disposent d'un mécanisme de gouvernance dans des domaines tels que l'aide humanitaire ou mettent en place un plan d'action en matière de développement (p. ex. Objectifs du Millénaire pour le développement), et permettent de profiter d'économies d'échelle et de diversification ainsi que de compétences et de capacités considérables sur le terrain. Les activités dans le cadre de ce programme visent à produire des résultats concrets sur le terrain : en déterminant les politiques et les programmes à l'échelle mondiale des institutions multilatérales et internationales partenaires, et en investissant dans ceux-ci; en exerçant une influence stratégique pour créer une politique de développement international à l'échelle nationale et internationale afin de faire avancer les objectifs d'aide humanitaire et d'aide au développement du Canada, tout en favorisant l'établissement de partenariats efficaces et de dialogues politiques. Les programmes de paiement de transfert plus de $ 5m dans le cadre de ce programme comprennent l'Aide internationale au développement, l'Institutions financières internationales (IFI) conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, et Mécanisme de garantie de marchés pour le programme de vaccin antipneumococcique.

- **Programme 1.2** — Pays à faible revenu

Les pays classés par la Banque mondiale dans la catégorie des pays à faible revenu sont frappés par une pauvreté omniprésente et une capacité institutionnelle limitée, mais sont généralement stables des points de vue de la gouvernance et de la sécurité publique. En général, ces pays ont un degré élevé de dépendance à l'égard de l'aide, une résilience restreinte à l'égard d'un certain nombre de vulnérabilités et de chocs externes et une capacité limitée de subvenir aux besoins en matière de développement humain de leurs populations. Dans le cadre de ce programme, les activités sont caractérisées par un engagement à long terme aligné sur les priorités des pays, qui a principalement pour objet : de renforcer les résultats en matière d'éducation et de santé pour les enfants et les jeunes; de s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire; de promouvoir une croissance économique durable profitable à tous; d'établir les fondements d'une gouvernance efficace, de manière à ce que les institutions des pays puissent maintenir les retombées des programmes de développement. Le MAECD collabore avec d'autres donateurs, des organisations de la société civile et des ministères des gouvernements bénéficiaires. L'engagement repose sur la stratégie et le programme de développement du gouvernement partenaire, autour desquels les donateurs coordonnent et harmonisent leurs efforts. La mise en commun des fonds ou d'autres formes d'approches-programmes peuvent alors être utilisées. Le programme de paiement de transfert plus de $ 5m dans le cadre de ce programme est l'Aide internationale au développement.

- **Programme 1.3** — États fragiles et collectivités touchées par des crises

Les États fragiles et les collectivités touchées par des crises, dont la situation est complexe à l'échelle nationale et régionale, se heurtent à des problèmes particulièrement graves sur le plan du développement, qui sont aggravés par des conflits, l'instabilité, des crises provoquées par l'homme ou des catastrophes naturelles. Ils ont des capacités institutionnelles insuffisantes et une gouvernance faible, sont marqués par l'instabilité politique et une violence persistance ou vivent avec les conséquences d'un conflit antérieur. L'engagement du Canada est souvent à l'échelle pangouvernementale et fait l'objet d'un suivi étroit et de stratégies gouvernementales visibles. Ce programme appuie des programmes à court terme pour garantir la prestation de services humanitaires essentiels et l'accès à ces services des populations touchées par la crise, en vue de réduire leur vulnérabilité immédiate; des programmes à moyen et à long terme pour créer des conditions qui favoriseront une croissance économique durable, établir les fondements d'une gouvernance efficace et appuyer la prestation de services de base. Ces programmes exigent une collaboration avec des partenaires qui ont les compétences et les capacités nécessaires pour performer dans des environnements à risque élevé. Le programme de paiement de transfert plus de $ 5m dans le cadre de ce programme est l'Aide internationale au développement.

- **Programme 1.4** — Pays à revenu intermédiaire

Les pays classés par la Banque mondiale dans la catégorie des pays intermédiaires se heurtent à des problèmes particuliers liés à la croissance et au développement économiques durables et non discriminatoires. Ces pays ont des assises économiques et sociales plus solides ainsi qu'une moins grande dépendance à l'égard de l'aide que les pays à faible revenu, mais une grande partie de leur population peut encore souffrir des inégalités et de la pauvreté. Ces pays connaissent souvent de fortes disparités sur le plan de la géographie, de l'égalité entre les sexes, de l'origine ethnique ou de l'appartenance rurale ou urbaine, ainsi que des foyers de pauvreté extrême. Ces conditions sont en grande partie causées par le faible taux de productivité et de compétitivité ainsi que par la responsabilisation politique insuffisante qui ne règle pas les questions de discrimination et de marginalisation. Les principaux secteurs d'activité de ce programme mettent l'accent sur la prestation d'une assistance technique ciblée pour favoriser l'accès aux possibilités économiques et aux services publics, en vue de créer des conditions propices à des économies locales plus concurrentielles et plus ouvertes à tous, étendre la prestation de services aux groupes marginalisés et édifier des institutions démocratiques responsables. Pour y parvenir, il faut travailler en partenariat avec le gouvernement, la société civile et le secteur public afin de renforcer les capacités, ainsi que les connaissances et les systèmes. Le programme de paiement de transfert plus de $ 5m dans le cadre de ce programme est l'Aide internationale au développement.

- **Programme 1.5** — Engagement des Canadiens à l'égard du développement

Le MAECD obtient des résultats de développement en mettant l'accent sur des initiatives rentables reposant sur des objectifs concrets, qui favorisent la viabilité des efforts du Canada en faisant fond sur le savoir-faire, les réseaux et les occasions à la disposition des organisations canadiennes et en élargissant l'engagement du Canada en matière de développement international, au moyen d'activités de sensibilisation et d'éducation. La programmation réalisée dans le cadre de ce programme consiste à faire des investissements communs dans les propositions de développement les plus prometteuses qui sont conformes aux priorités de développement du Canada. En lançant des appels de propositions, le MAECD peut sélectionner les organisations canadiennes, telles que les organisations de la société civile, les établissements d'enseignement et les associations professionnelles, qui sont les plus aptes à atteindre les objectifs de développement du Canada. Pour leur part, les organisations canadiennes travaillent avec leurs homologues des pays partenaires en vue d'obtenir des résultats en matière de développement sur le terrain. Le programme de paiement de transfert plus de $ 5m dans le cadre de ce programme est l'Aide internationale au développement.

Résultat stratégique 2

Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

- **Programme 2.1** — Diplomatie et défense des intérêts

Ce programme vise à mobiliser des acteurs internationaux et à exercer sur eux une influence ainsi qu'à réaliser des programmes internationaux et à adopter une approche axée sur la diplomatie. Il permet au Canada de mettre en œuvre ses politiques internationales à l'intention d'auditoires étrangers, à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières, et d'assumer ainsi les rôles et les responsabilités qui lui sont confiés et qui sont associés au travail diplomatique d'un ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Cela se fait par la liaison avec des décideurs à tous les échelons, dans d'autres pays et par l'organisation d'activités où il est possible de communiquer des messages clés. Ces activités comprennent la mise à contribution du savoir-faire des provinces dans des domaines précis auxquels elles s'intéressent, de façon à promouvoir l'ensemble de la politique internationale du Canada. S'y ajoutent des activités de promotion stratégique, y compris de diplomatie ouverte, afin de faire connaître le point de vue canadien sur des sujets de préoccupation pour les Canadiens. De même, cela permet d'utiliser un certain nombre de programmes de subventions et de contributions discrétionnaires afin de mieux promouvoir les intérêts du Canada à l'étranger. Les principaux groupes cibles sont les décideurs étrangers au Canada et à l'étranger, des auditoires étrangers, d'autres paliers de gouvernement au Canada, des groupes clés dans d'autres pays (p. ex., ceux qui s'occupent de la sécurité et de la défense) et les législateurs.

- **Programme 2.2** — Conseils stratégiques et intégration des politiques internationales

Ce programme vise à fournir de l'orientation, du renseignement et des conseils stratégiques, y compris à intégrer et à coordonner la politique étrangère et la politique économique internationale du Canada. Grâce à cela, le Ministère peut planifier et coordonner de manière stratégique ses activités internationales, en vue d'intégrer la politique étrangère et la politique économique internationale du Canada. Ces objectifs sont réalisés au moyen d'efforts en vue d'améliorer la coordination au MAECD, en collaboration avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux et d'intervenants intéressés, et par l'application des conseils fournis par les missions, de façon à élaborer des approches pangouvernementales qui intègrent différentes perspectives et différents mandats organisationnels pour promouvoir les valeurs et les intérêts canadiens. Les principaux groupes cibles sont les autres organisations gouvernementales, des groupes chargés des politiques et des programmes au MAECD, les chefs de mission et le personnel clé des missions.

Résultat stratégique 3

Le ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement entretient un réseau de missions offrant une infrastructure et des services qui permettent au gouvernement du Canada d'atteindre ses priorités sur le plan international.

- **Programme 3.1** — Gouvernance, orientations stratégiques et prestation de services communs

Ce programme permet d'exercer une gouvernance, de fournir une orientation stratégique et d'exercer un leadership, de gérer le changement, de fournir des services et de mettre en place l'infrastructure nécessaire à la plateforme des missions. Ce travail est effectué de concert avec les différents secteurs, directions générales et directions du MAECD, ainsi qu'avec plus de 30 ministères et organismes fédéraux et provinciaux partenaires présents dans des missions à l'étranger. Les principaux groupes cibles sont les secteurs, les directions générales et les directions du MAECD, les missions du gouvernement du Canada à l'étranger, ainsi que les partenaires fédéraux et autres partenaires actifs dans les missions à l'étranger.

- **Programme 3.2** — Prestations du gouvernement du Canada

Ce programme est le mécanisme par lequel la plateforme internationale et les organismes centraux gèrent les paiements prévus par la loi à l'échelle du gouvernement, pour le compte de l'État canadien. Ces paiements sont effectués au bénéfice d'employés canadiens et recrutés sur place. Le MAECD gère l'administration des Directives sur le service extérieur (DSE) et des régimes de pensions des ERP, ainsi que les paiements effectués au titre de ceux-ci. Ce travail s'effectue grâce au paiement rapide des prestations auxquelles ont droit les employés canadiens et recrutés sur place. Le principal groupe cible est constitué des employés du gouvernement du Canada dans les missions à l'étranger.

Résultat stratégique 4

Les Canadiens sont satisfaits des services commerciaux et consulaires.

- **Programme 4.1** — Commerce international

Ce programme a pour objet de gérer et de fournir des services et des conseils commerciaux aux entreprises canadiennes. Il aide celles-ci à réussir sur les marchés internationaux par la fourniture d'une expertise et de conseils ainsi que par la gestion et la prestation de services à valeur ajoutée à des entreprises canadiennes qui souhaitent saisir des occasions d'affaires internationales. Ce travail s'effectue par un soutien à des clients des milieux d'affaires qui répondent aux critères du programme. Les principaux groupes cibles sont les clients des milieux d'affaires canadiens qui mènent actuellement des activités à l'étranger ou qui ont montré leur capacité à le faire.

- **Programme 4.2** — Services consulaires et gestion des urgences

Ce programme permet de gérer et de fournir des services ainsi que des conseils consulaires à l'intention des Canadiens. Il permet aussi au gouvernement du Canada d'intervenir de manière coordonnée face à des situations d'urgence qui touchent des Canadiens à l'étranger. Ce travail s'effectue par l'intermédiaire d'agents et de responsables consulaires dans les missions à l'étranger et par l'utilisation du site Web voyage.gc.ca. Si ce programme existe, c'est parce que des Canadiens voyagent, travaillent, vivent et meurent à l'extérieur du Canada. Ce programme prépare les Canadiens à voyager à l'étranger en leur faisant connaître des habitudes de voyage sûres et en leur fournissant des renseignements et des conseils crédibles et opportuns leur permettant de prendre des décisions responsables en ce qui a trait aux voyages à l'étranger. En plus d'aider les Canadiens à se préparer à voyager à l'étranger, ce programme vient en aide 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 aux Canadiens à l'étranger qui se trouvent en situation de détresse ou qui font des demandes de service courantes, et, en coopération avec les partenaires et les missions, elle offre une réponse coordonnée du gouvernement du Canada aux situations d'urgence (par exemple en cas de catastrophes naturelles) qui touchent des Canadiens à l'étranger. Le principal groupe cible est constitué de Canadiens qui voyagent à l'extérieur du Canada ou qui prévoient voyager ou vivre à l'étranger.

Résultat stratégique 5

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 5.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Corporation commerciale canadienne

Résultat stratégique 1

Un meilleur accès aux marchés pour les exportateurs canadiens en ce qui concerne les marchés complexes du secteur public international.

- **Programme 1.1** — Défense

Ce programme comprend des ventes à l'exportation pour les secteurs de l'aérospatiale, de la défense et de la sécurité. Il inclut également les ventes à tous les ordres de gouvernement.

- **Programme 1.2** — Marchés émergents et en développement

Ce sont des activités commerciales qui ne sont pas régies par l'Accord sur le partage de la production de défense (APPD) et qui ne comprennent pas les industries de l'aérospatiale, de la défense et de la sécurité qui ont trait à l'approvisionnement et à des projets de construction dans divers autres secteurs et pouvant inclure des ventes à tous les ordres de gouvernement, soit fédéral, d'État et municipal.

Centre de recherches pour le développement international

Résultat stratégique 1

Faire en sorte que les pays en développement accroissent leurs capacités de recherche et de proposer des solutions afin d'appuyer le développement durable et équitable, ainsi que la lutte contre la pauvreté.

- **Programme 1.1** — Recherche sur les défis en matière de développement

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) appuie des travaux de recherche dans les pays en développement afin d'en favoriser la croissance et le développement. Dans le domaine du développement international, les défis sont aussi variés que complexes, et la recherche et l'innovation constituent une part fondamentale de la solution. En vertu de son Cadre stratégique 2010-2015, le CRDI met l'accent sur les thèmes de recherche suivants : agriculture et environnement, science, technologie et innovation, politique sociale et économique, et santé et systèmes de santé. Chaque thème englobe des programmes qui cernent des problèmes de développement bien précis et qui en déterminent les solutions les plus prometteuses. Ces programmes appuient des travaux de recherche appliquée et des activités qui viennent consolider les champs de recherche concernés. Le CRDI réévalue continuellement le bien-fondé, le lieu et les modalités de son intervention afin d'en maximiser l'incidence. Les fonds sont octroyés aux programmes chaque année en fonction de ces priorités changeantes. Le CRDI travaille avec des chercheurs et des innovateurs de pays en développement, souvent en collaboration avec des chercheurs du Canada et d'ailleurs. La plupart des projets sont dirigés par des établissements de pays en développement, notamment des universités et des organismes de recherche et de la société civile. Le CRDI veille aussi à promouvoir la diffusion des connaissances ainsi acquises auprès de responsables des politiques, de chercheurs et de collectivités de par le monde. Il en résulte des solutions locales, novatrices et durables, qui offrent des choix aux personnes qui en ont le plus besoin et font changer les choses.

- **Programme 1.2** — Capacité d'exécution, d'utilisation et de gestion de la recherche

Le CRDI investit aussi dans des travaux de recherche conçus pour aider les pays en développement à surmonter leurs difficultés. Pour contribuer à leur société, les chercheurs et les innovateurs des pays en développement ont besoin d'accéder au savoir mondial, de dialoguer avec leurs pairs et de faire connaître leur travail. Bref, ils ont besoin d'occasions de renforcer leur capacité d'exécution, d'utilisation et de gestion de la recherche. Ce programme soutient des projets et une assistance technique en ce qui concerne la conception et la méthodologie de la recherche, les communications et l'évaluation. De la formation et des spécialistes aident les chercheurs à concevoir leurs propres projets de recherche, à communiquer les résultats de leurs travaux et à contribuer aux efforts globaux de réduction de la pauvreté. Le CRDI travaille également à la création d'outils et de méthodes d'évaluation et appuie les milieux professionnels de l'évaluation dans les pays en développement. Ce programme met à contribution des professionnels de la recherche, des médias et de l'évaluation de pays en développement. Pour ce faire, il adopte une approche de « subventions à valeur ajoutée » visant à soutenir les travaux de recherche en matière de développement. Cette approche regroupe l'aide financière visant à créer de nouvelles possibilités, l'engagement des bénéficiaires au processus de recherche et les services d'intermédiaires qui contribuent à renforcer les liens entre la recherche et l'élaboration des politiques. Le travail du CRDI s'inscrit dans le cadre de l'aide internationale du Canada et est orienté par la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Commission mixte internationale (section canadienne)

Résultat stratégique 1

Prévention et/ou résolution prompte et efficace des différends possibles sous le régime du Traité des eaux limitrophes et de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs pour éviter et prévenir des répercussions nuisibles aux relations canado-américaines.

- **Programme 1.1** — Traité des eaux limitrophes

Émettre des ordonnances en réponse à des demandes d'approbation concernant l'utilisation, l'obstruction ou la dérivation des eaux coulant le long de la frontière ou qui la traversent, si les utilisations envisagées doivent influer sur les niveaux ou les débits naturels de ces eaux de l'autre côté de la frontière; à la demande des gouvernements, des enquêtes peuvent être faites sur des questions particulières (renvois); et selon les dispositions du traité, prendre une décision exécutoire relativement à ces questions.

- **Programme 1.2** — Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs

Évaluer les progrès vers la restauration et la conservation de l'intégrité chimique, physique et biologique des eaux de l'écosystème du bassin des Grands Lacs.

Commission de la capitale nationale

Résultat stratégique 1

La région de la capitale du Canada revêt une importance nationale et constitue une source de fierté pour les Canadiennes et les Canadiens.

- **Programme 1.1** — Intendance et protection de la capitale

Par ce programme, la CCN vise à protéger des biens d'importance nationale dans la région de la capitale du Canada et à continuer de mettre en valeur la capitale pour les générations futures de Canadiennes et de Canadiens. Comme intendante des terrains et des biens fédéraux de la région, elle remet en état, gère, aménage, entretient et protège les biens culturels, naturels et patrimoniaux les plus prisés de la capitale, tout en veillant au maintien d'un accès public qui est sécuritaire, respectueux et convenable. La CCN promeut et régit également les activités publiques réalisées sur les terrains fédéraux et conserve les ressources naturelles par une bonne gestion environnementale. Par sa participation à des projets d'aménagement foncier comme celui des plaines LeBreton, son acquisition de propriétés d'intérêt national et l'aliénation de propriétés excédentaires, la CCN est plus en mesure de voir à ce que la région de la capitale du Canada reflète sa vision de la capitale.

- **Programme 1.2** — Planification de la capitale

La Commission de la capitale nationale (CCN) oriente et coordonne l'utilisation des terrains fédéraux afin de faire en sorte que ceux-ci inspirent la population canadienne, qu'ils répondent aux besoins du gouvernement et qu'ils tiennent compte du rôle et de l'importance de la capitale. Par des plans à long terme, la précision d'une masse de terrains d'intérêt national (MTIN) et des processus d'examen et d'approbation, la CCN peut veiller à ce que, dans la région de la capitale du Canada, le sol soit utilisé de manière à refléter et à respecter l'importance, le milieu naturel et le patrimoine de la capitale. En outre, la CCN collabore avec le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales sur des enjeux relatifs aux transports.

- **Programme 1.3** — Expérience de la capitale

Ce programme a pour objectif de susciter la fierté par des programmes et d'autres services dans la capitale. Il englobe les réalisations dans les secteurs suivants : manifestations et festivals de grande envergure (p. ex., la fête du Canada et le Bal de Neige), commémorations, interprétation, programmes éducatifs et services et programmes destinés aux visiteurs et aux loisirs. En outre, par des activités de rayonnement qui offrent la capitale aux Canadiennes et aux Canadiens des quatre coins du pays et par la diffusion de messages à la grandeur de celui-ci, la CCN voit à mieux faire connaître la région de la capitale du Canada comme lieu où l'on peut faire l'expérience du patrimoine, de la culture et des réalisations du Canada.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
…	1 379 893 098	…	…	1 379 893 098	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	18 387 101	…	18 387 101	1b	Dépenses de fonctionnement				
…	…	51 076 600	…	51 076 600	1c	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	113 661	113 661		crédit 1 (Agence des services frontaliers du Canada)				
…	…	…	1 601 999	1 601 999		crédit 1 (Service canadien du renseignement de sécurité)				
…	…	…	1 812 255	1 812 255		crédit 1 (Citoyenneté et Immigration)				
…	…	…	317 035	317 035		crédit 1 (Défense nationale)				
…	…	…	265 859	265 859		crédit 1 (Ressources naturelles)				
…	…	…	3 116 002	3 116 002		crédit 1 (Gendarmerie royale du Canada)				
…	…	…	42 500	42 500		crédit 5 (Défense nationale)				
…	…	…	4 075 800	4 075 800		crédit 10				
…	…	…	8 430 194	8 430 194		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	69 683 215	69 683 215		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	55 000 000	55 000 000		CT, crédit 30 [(1)]				
						Virement au :				
…	…	…	(398 672)	(398 672)		crédit 1 (Agriculture et Agroalimentaire)				
…	…	…	(383 926)	(383 926)		crédit 1 (Agence canadienne d'inspection des aliments)				
…	…	…	(1 503 140)	(1 503 140)		crédit 1 (Citoyenneté et Immigration)				
…	…	…	(515 000)	(515 000)		crédit 1 (Commission de la capitale nationale)				
…	…	…	(99 242)	(99 242)		crédit 1 (Travaux publics et Services gouvernementaux)				
…	…	…	(33 120)	(33 120)		crédit 1 (Anciens Combattants)				
…	1 379 893 098	69 463 701	141 525 420	1 590 882 219		Total — Crédit 1	1 517 360 409	73 521 810	…	1 441 271 656
…	145 274 489	…	…	145 274 489	5	Dépenses en capital				
…	…	133 617 958	…	133 617 958	5a	Dépenses en capital				
…	…	226 000	…	226 000	5b	Dépenses en capital				
…	…	1	…	1	5c	Dépenses en capital				
						Virement du :				
…	…	…	738 300	738 300		crédit 1 (Service canadien du renseignement de sécurité)				
…	…	…	2 096 500	2 096 500		crédit 1 (Citoyenneté et Immigration)				
…	…	…	223 543	223 543		crédit 5 (Gendarmerie royale du Canada)				
…	…	…	41 407 646	41 407 646		CT, crédit 33 [(1)]				
…	…	…	(150 900)	(150 900)		Virement au crédit 1 (Citoyenneté et Immigration)				
…	145 274 489	133 843 959	44 315 089	323 433 537		Total — Crédit 5	207 347 828	116 085 709	…	139 921 051
…	3 431 944 508	…	…	3 431 944 508	10	Subventions et contributions				
…	…	1	…	1	10b	Subventions et contributions				
…	…	238 926 995	…	238 926 995	10c	Subventions et contributions				

Sommaire du portefeuille ministériel — *Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Virement du :				
…	…	…	527 510	527 510		crédit 5 (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)				
…	…	…	67 342	67 342		crédit 10 (Environnement)				
						Virement au :				
…	…	…	(4 075 800)	(4 075 800)		crédit 1				
…	…	…	(316 000)	(316 000)		crédit 1 (Justice)				
…	3 431 944 508	238 926 996	(3 796 948)	3 667 074 556		Total — Crédit 10	3 607 883 948	59 190 608	…	3 105 855 340
					12b	Conformément au paragraphe 12(2) de la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, paiements aux institutions financières internationales — Paiements directs	…	1	…	…
…	…	1	…	1						
					15	Paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada, ou au titre de l'administration de ces programmes ou conventions				
…	50 779 000	…	…	50 779 000						
					15c	Paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada, ou au titre de l'administration de ces programmes ou conventions				
…	…	1 753 339	…	1 753 339						
…	50 779 000	1 753 339	…	52 532 339		Total — Crédit 15	52 235 785	296 554	…	65 364 001
					(S) [(2)]	Conformément à l'article 24.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, faire grâce d'un montant jusqu'à concurrence de 449 533 044 $ que doit le gouvernement de la République islamique du Pakistan relativement à des ententes de prêt, sous réserve des conditions énoncées dans le protocole d'entente signé le 20 avril 2006 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République islamique du Pakistan				
172 252 006	…	…	…	172 252 006			47 612 029	…	124 639 977	89 931 699
…	96 141 162	5 653 585	8 954 619	110 749 366	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	110 749 366	…	…	104 163 772
…	80 300	…	(5 975)	74 325	(S)	Ministre des Affaires étrangères — Traitement et allocation pour automobile	74 325	…	…	78 700
…	80 300	…	1	80 301	(S)	Ministre du Commerce international — Traitement et allocation pour automobile	80 301	…	…	78 700
…	80 300	…	(167)	80 133	(S)	Ministre du Développement international — Traitement et allocation pour automobile	80 133	…	…	59 025
…	2 000	…	…	2 000	(S)	Ministre d'État (Affaires étrangères et consulaires) — Allocation pour automobile	2 000	…	…	2 006

…	…	10 915 566	…	10 915 566	(S)	Mécanisme de garantie de marchés pour le vaccin antipneumococcique	10 915 566	…	…	17 000 000
…	245 000 000	(33 200 000)	(57 373)	211 742 627	(S)	Paiements aux institutions financières internationales — Encaissement de billets	211 742 627	…	…	29 205 000
…	…	33 200 000	(5 920 000)	27 280 000	(S)	Paiements aux institutions financières internationales — Paiements directs	27 280 000	…	…	…
…	250 000	…	(47 770)	202 230	(S)	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension spéciale du service diplomatique*	202 230	…	…	119 775
1 290 640	…	…	2 014 247	3 304 887	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 051 055	…	253 832	1 572 733
…	…	…	16 086	16 086	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	16 086	…	…	50 492
…	…	…	142 710 469	142 710 469	(S)	Pertes sur opérations de change	142 710 469	…	…	48 719 439
…	…	…	…	…		Crédits non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	21 884 421
173 542 646	5 349 525 157	460 557 147	329 707 698	6 313 332 648		Total budgétaire	5 939 344 157	249 094 682	124 893 809	5 065 277 810
17 502 677	…	…	…	17 502 677	L11	Avances de fonds de roulement relativement aux prêts et avances consentis aux employés en mission à l'étranger selon le crédit L12c de la *Loi n° 1 de 1971 portant affectation de crédits*. Limite 38 200 000 $ (Net)	1 822 876	…	15 679 801	(1 248 874)
12 047 359	…	…	…	12 047 359	L12	Avances de fonds de roulement relativement aux avances consenties aux missions à l'étranger selon le crédit 630 de la *Loi des subsides n° 2 de 1954*, modifié par le crédit L12 de la *Loi de crédits n° 3 de 1989-1990*. Limite 50 000 000 $ (Net)	7 324 965	…	4 722 394	680 850
1 666 800 000	…	…	…	1 666 800 000	(S)	(L) Paiements pour souscription de capital-actions de la Société en vertu de la *Loi sur le développement des exportations*, article 11. Limite 3 000 000 000 $ (Brut)	…	…	1 666 800 000	…
99 807 475 492	…	…	(16 192 250 401)	83 615 225 091	(S)	(L) Emprunt de la Société en vertu des articles 12, 13 et 14 de la Loi, limité par du capital payé et des bénéfices non répartis (Net)	…	…	83 615 225 091	…
						Comptes du Fonds d'institutions financières internationales				
…	1	…	…	1	L20	Conformément au paragraphe 12(2) de la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, paiements aux institutions financières internationales — Émission et paiement de billets à vue				
…	…	1	…	1	L20b	Conformément au paragraphe 12(2) de la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, paiements aux institutions financières internationales — Émission et paiement de billets à vue				
…	1	1	…	2		Total — Crédit L20	…	2	…	…
…	1	…	…	1	L25	Conformément au paragraphe 12(2) de la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, paiements aux institutions financières internationales — Souscription au capital	…	1	…	…
…	50 082 304	…	7 372 967	57 455 271	(S)	(L) Paiements aux institutions financières internationales — Souscription au capital	57 455 271	…	…	53 945 696

Sommaire du portefeuille ministériel — *Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Banque africaine de développement				
					(S)	(L) Autorisation de souscrire pour 227 656 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque africaine de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut) :				
3 726 721 829	…	…	…	3 726 721 829		Autorisation non employée au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date) [3]				
…	…	…	399 552 622	399 552 622		Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice				
3 726 721 829	…	…	399 552 622	4 126 274 451		Total [3]	…	…	4 126 274 451	…
						Banque de développement des Caraïbes				
					(S)	(L) Autorisation de souscrire pour 20 294 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque de développement des Caraïbes conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut) :				
135 322 189	…	…	…	135 322 189		Autorisation non employée au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date) [3]				
…	…	…	19 719 950	19 719 950		Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice				
135 322 189	…	…	19 719 950	155 042 139		Total [3]	…	…	155 042 139	…
						Banque asiatique de développement				
					(S)	(L) Autorisation de souscrire pour 527 490 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque asiatique de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut) :				
7 031 158 909	…	…	…	7 031 158 909		Autorisation non employée au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date) [3]				
…	…	…	1 028 692 645	1 028 692 645		Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice				
7 031 158 909	…	…	1 028 692 645	8 059 851 554		Total [3]	…	…	8 059 851 554	…

						Banque interaméricaine de développement				
					(S)	(L) Autorisation de souscrire pour 571 655 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque interaméricaine de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut) :				
8 740 189 264	…	…	…	8 740 189 264		Autorisation non employée au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date) [3]				
…	…	…	(5 561 852)	(5 561 852)		Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice				
8 740 189 264	…	…	(5 561 852)	8 734 627 412		Total [3]	…	…	8 734 627 412	…
121 137 217 719	50 082 306	1	(14 742 474 069)	106 444 825 957		Total non budgétaire	66 603 112	3	106 378 222 842	53 377 672
						Total du ministère —				
173 542 646	**5 349 525 157**	**460 557 147**	**329 707 698**	**6 313 332 648**		**Budgétaire**	**5 939 344 157**	**249 094 682**	**124 893 809**	**5 065 277 810**
121 137 217 719	**50 082 306**	**1**	**(14 742 474 069)**	**106 444 825 957**		**Non budgétaire**	**66 603 112**	**3**	**106 378 222 842**	**53 377 672**
						Corporation commerciale canadienne				
…	15 654 204	…	…	15 654 204	1	Versements à la Corporation commerciale canadienne				
…	…	…	2 196	2 196		Virement du CT, crédit 15 [1]				
…	15 654 204	…	2 196	15 656 400		Total — Crédit 1	14 240 000	1 416 400	…	15 656 400
					(S)	(L) Versements à la Corporation en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*, article 11. Limite 10 000 000 $ (Net)				
10 000 000	…	…	…	10 000 000			…	…	10 000 000	…
						Total de l'organisme —				
…	**15 654 204**	**…**	**2 196**	**15 656 400**		**Budgétaire**	**14 240 000**	**1 416 400**	**…**	**15 656 400**
10 000 000	**…**	**…**	**…**	**10 000 000**		**Non budgétaire**	**…**	**…**	**10 000 000**	**…**
						Agence Canadienne de développement international [4]				
						Crédits non requis pour l'exercice en cours —				
…	…	…	…	…		Budgétaire	…	…	…	692 465 904
						Crédits non requis pour l'exercice en cours —				
…	…	…	…	…		Non-budgétaire	…	…	…	29 291 205
						Total de l'organisme —				
…	**…**	**…**	**…**	**…**		**Budgétaire**	**…**	**…**	**…**	**692 465 904**
…	**…**	**…**	**…**	**…**		**Non budgétaire**	**…**	**…**	**…**	**29 291 205**
						Exportation et développement Canada (Compte du Canada)				
…	…	…	2 597 096	2 597 096	(S)	Frais administratif	2 597 096	…	…	122 395 881
					(S)	(L) L'autorisation maximale de 20 000 000 000 $ en vertu de l'article 24 de la *Loi sur le développement des exportations* relatif aux prêts effectués				
16 937 950 579	…	…	24 763 776	16 962 714 355		conformément à l'article 23	381 452 080	…	16 581 262 275	(3 550 930)
						Total de l'organisme —				
…	**…**	**…**	**2 597 096**	**2 597 096**		**Budgétaire**	**2 597 096**	**…**	**…**	**122 395 881**
16 937 950 579	**…**	**…**	**24 763 776**	**16 962 714 355**		**Non budgétaire**	**381 452 080**	**…**	**16 581 262 275**	**(3 550 930)**

Sommaire du portefeuille ministériel — *Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Centre de recherches pour le développement international				
					1	Versements au Centre de recherches pour le développement international				
…	188 019 646	…	…	188 019 646						
					1c	Versements au Centre de recherches pour le développement international				
…	…	1	…	1						
						Virement du :				
…	…	…	2 000 000	2 000 000		crédit 5 (Instituts de recherche en santé du Canada)				
…	…	…	4 136	4 136		CT, crédit 15 [1]				
…	188 019 646	1	2 004 136	190 023 783		Total — Crédit 1	190 023 783	…	…	202 416 279
…	**188 019 646**	**1**	**2 004 136**	**190 023 783**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**190 023 783**	**…**	**…**	**202 416 279**
						Commission mixte internationale (section canadienne)				
…	6 169 457	…	…	6 169 457	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	5 766	5 766		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	305 323	305 323		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	233 859	233 859		CT, crédit 30 [1]				
…	6 169 457	…	544 948	6 714 405		Total — Crédit 1	6 275 459	438 946	…	6 045 036
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	577 500	…	(88 007)	489 493		employés	489 493	…	…	624 859
…	**6 746 957**	**…**	**456 941**	**7 203 898**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**6 764 952**	**438 946**	**…**	**6 669 895**
						Commission de la capitale nationale [5]				
					1	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement				
…	64 736 659	…	(6 316 117)	58 420 542						
					1b	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement				
…	…	1 308 000	…	1 308 000						
						Virement du :				
…	…	…	1 218 000	1 218 000		crédit 1 (Patrimoine canadien)				
						crédit 1 (Affaires étrangères, Commerce et				
…	…	…	515 000	515 000		Développement)				
…	…	…	82 161	82 161		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	921 389	921 389		CT, crédit 30 [1]				
…	64 736 659	1 308 000	(3 579 567)	62 465 092		Total — Crédit 1	62 465 092	…	…	78 189 680

…	23 630 000	…	(1 969 174)	21 660 826	5	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital			
…	…	35 000	…	35 000	5b	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital			
…	23 630 000	35 000	(1 969 174)	21 695 826		Total — Crédit 5	21 695 826	…	…	27 971 494
…	**88 366 659**	**1 343 000**	**(5 548 741)**	**84 160 918**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**84 160 918**	**…**	**…**	**106 161 174**
173 542 646	**5 648 312 623**	**461 900 148**	**329 219 326**	**6 612 974 743**		**Total du portefeuille ministériel — Budgétaire**	**6 237 130 906**	**250 950 028**	**124 893 809**	**6 211 043 343**
138 085 168 298	**50 082 306**	**1**	**(14 717 710 293)**	**123 417 540 312**		**Non budgétaire**	**448 055 192**	**3**	**122 969 485 117**	**79 117 947**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

(2) Le crédit 32c sous l'Agence canadienne de développement international a été approuvé par le Parlement dans la *Loi de crédits no 5 pour 2009-2010*. Ce crédit octroyait l'autorité législative, conformément à l'article 24.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, de faire grâce d'un montant jusqu'à concurrence de 449 533 044 $ dans les exercices ultérieurs.

(3) Comprend le montant équivalent en dollars canadiens du nombre total d'actions remboursables sur demande de toutes les ententes originales.

(4) La *Loi no 1 sur le plan d'action économique de 2013* a indiqué que l'Agence canadienne de développement international serait fusionnée avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, à compter du 26 juin 2013.

(5) Le décret C.P. 2015-0194, a chargé le ministre de l'Emploi et du Développement social de l'application de la *Loi sur la capitale nationale*, à compter du 9 février 2015.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Engagement à l'échelle mondiale et politique stratégique —												
Budgétaire	175 036 191	173 298 093	…	…	981 263 842	981 263 842	…	…	…	…	1 156 300 033	1 154 561 935
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	21 133 250 830	57 455 271	21 133 250 830	57 455 271
Pays à faible revenu	205 724 274	78 840 957	…	…	652 679 429	652 679 429	…	…	…	…	858 403 703	731 520 386
États fragiles et collectivités touchées par des crises	13 291 595	12 677 502	…	…	940 642 312	916 610 312	…	…	…	…	953 933 907	929 287 814
Pays à revenu intermédiaire	21 087 244	20 450 478	…	…	323 961 341	323 961 341	…	…	…	…	345 048 585	344 411 819
Engagement des Canadiens à l'égard du développement	13 686 541	12 497 984	…	…	206 513 119	206 513 119	…	…	…	…	220 199 660	219 011 103
Diplomatie et défense des intérêts	313 445 381	275 919 319	116 550	12 849	790 072 727	755 066 104	4 000 000	…	…	…	1 099 634 658	1 030 998 272
Conseils stratégiques et intégration des politiques internationales	75 433 556	72 099 714	598 543	259 584	13 733 077	13 643 692	…	…	…	…	89 765 176	86 002 990
Gouvernance, orientations stratégiques et prestation de services communs —												
Budgétaire	605 265 968	591 504 107	315 697 406	205 402 909	…	…	34 536 944	30 179 209	…	…	886 426 430	766 727 807
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	29 550 036	9 147 841	29 550 036	9 147 841
Prestations du gouvernement du Canada	199 684 215	198 590 273	…	…	202 230	202 230	…	…	…	…	199 886 445	198 792 503
Commerce international —												
Budgétaire	168 820 351	161 686 975	539 800	35 335	8 121 903	8 084 302	3 050 000	77 808	…	…	174 432 054	169 728 804
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	85 282 025 091	…	85 282 025 091	…
Services consulaires et gestion des urgences	57 011 876	54 700 385	…	…	…	…	4 250 000	2 671 724	…	…	52 761 876	52 028 661
Services internes	270 033 883	254 634 912	6 481 238	1 637 151	25 000	…	…	…	…	…	276 540 121	256 272 063
Total partiel —												
Budgétaire	2 118 521 075	1 906 900 699	323 433 537	207 347 828	3 917 214 980	3 858 024 371	45 836 944	32 928 741	…	…	6 313 332 648	5 939 344 157
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	106 444 825 957	66 603 112	106 444 825 957	66 603 112
Revenus affectés aux dépenses	(45 836 944)	(32 928 741)	…	…	…	…	(45 836 944)	(32 928 741)	…	…	…	…
Total du ministère —												
Budgétaire	**2 072 684 131**	**1 873 971 958**	**323 433 537**	**207 347 828**	**3 917 214 980**	**3 858 024 371**	**…**	**…**	**…**	**…**	**6 313 332 648**	**5 939 344 157**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**106 444 825 957**	**66 603 112**	**106 444 825 957**	**66 603 112**

Corporation commerciale canadienne —												
Budgétaire	**15 656 400**	**14 240 000**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**15 656 400**	**14 240 000**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**10 000 000**	**…**	**10 000 000**	**…**
Exportation et développement Canada (Compte du Canada) —												
Budgétaire	**2 597 096**	**2 597 096**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 597 096**	**2 597 096**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**16 962 714 355**	**381 452 080**	**16 962 714 355**	**381 452 080**
Centre de recherches pour le développement international —												
Budgétaire	**190 023 783**	**190 023 783**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**190 023 783**	**190 023 783**
Commission mixte internationale (section canadienne)												
Traité des eaux limitrophes	5 124 071	4 905 212	…	…	…	…	…	…	…	…	5 124 071	4 905 212
Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs	2 079 827	1 859 740	…	…	…	…	…	…	…	…	2 079 827	1 859 740
Total de l'organisme — Budgétaire	**7 203 898**	**6 764 952**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**7 203 898**	**6 764 952**
Commission de la capitale nationale —												
Budgétaire	**62 465 092**	**62 465 092**	**21 695 826**	**21 695 826**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**84 160 918**	**84 160 918**
Total du portefeuille ministériel —												
Budgétaire	**2 350 630 400**	**2 150 062 881**	**345 129 363**	**229 043 654**	**3 917 214 980**	**3 858 024 371**	**…**	**…**	**…**	**…**	**6 612 974 743**	**6 237 130 906**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**123 417 540 312**	**448 055 192**	**123 417 540 312**	**448 055 192**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Subventions pour la programmation multilatérale :				
					Subventions pour l'aide au développement, l'assistance humanitaire ou la planification préalable aux catastrophes, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels mondiaux au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition				
…	1 943 961 792	116 666 668	(143 309 939)	1 917 318 521		1 894 318 521	23 000 000	…	1 641 374 818
					Subventions pour la programmation des partenariats avec les Canadiens:				
					Subventions pour les programmes, les projets et les activités d'aide au développement destinés à appuyer des initiatives liées au développement au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition ou visant à augumenter la sensibilisation, la compréhension et l'engagement des Canadiens à l'égard du développement				
…	23 900 000	…	(827 074)	23 072 926		23 072 926	…	…	12 172 500
					Programme de partenariat mondial pour la destruction, l'élimination et de la protection des armes de destruction massive ainsi que des matières et de l'expertise connexes				
…	22 745 000	…	(2 761 225)	19 983 775		19 982 998	777	…	19 668 063
					Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil				
…	13 516 000	…	(8 524)	13 507 476		13 503 804	3 672	…	13 017 225
					Subventions pour la programmation bilatérale :				
					Subventions pour la coopération avec d'autres pays donateurs au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition				
…	9 900 000	…	(9 900 000)	…		…	…	…	694 692
					Subventions pour le Programme d'aide au renforcement des				
…	8 920 000	…	(2 440 000)	6 480 000	capacités antiterroristes	6 478 379	1 621	…	5 176 993
					Subventions pour le Programme visant à renforcer les capacités				
…	8 250 000	…	(5 570 000)	2 680 000	de lutte contre la criminalité	2 675 857	4 143	…	9 728 079
…	5 510 000	…	(3 926 300)	1 583 700	Subventions dans le domaine des relations avec les universités	1 283 800	299 900	…	1 554 267
…	500 000	…	…	500 000	Programme pour la Liberté de religion	500 000	…	…	400 000
					(S) Paiements en vertu de la *Loi sur la pension spéciale du*				
…	250 000	…	(47 770)	202 230	*service diplomatique*	202 230	…	…	119 775
					Soutien financier annuel pour le pays hôte de la Convention				
…	76 000	…	1 046 362	1 122 362	des Nations Unies sur la diversité biologique	1 122 362	…	…	1 040 395
					Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la				
…	60 000	…	…	60 000	torture	…	60 000	…	…
…	30 000	…	…	30 000	Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	…	30 000	…	…
…	25 000	…	…	25 000	Association de la communauté du service extérieur	…	25 000	…	…

…	…	30 000 000	…	30 000 000	Subventions à l'appuie du Fonds pour la paix mondiale et la sécurité et de ses sous-programmes	29 946 583	53 417	…	16 023 057
…	**2 037 643 792**	**146 666 668**	**(167 744 470)**	**2 016 565 990**	**Total — Subventions**	**1 993 087 460**	**23 478 530**	**…**	**1 720 969 864**
					Contributions				
					Paiements de quote-parts aux organisations internationales :				
…	239 346 913	22 260 329	9 397 247	271 004 489	Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (226 697 205 $US)	271 004 489	…	…	213 618 115
…	101 356 800	…	8 399 452	109 756 252	Organisation des Nations Unies (96 000 000 $US)	109 756 252	…	…	89 548 241
…	31 628 866	…	(3 732 682)	27 896 184	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) — Administration civile (22 692 543 euros)	27 896 184	…	…	32 602 573
…	16 111 256	…	1 005 688	17 116 944	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (7 743 821 $US) (5 693 305 euros)	17 116 944	…	…	16 580 444
…	14 665 725	…	836 238	15 501 963	Organisation mondiale de la santé (6 930 802 $US) (6 501 092 Swiss Francs)	15 501 963	…	…	15 071 097
…	14 189 963	…	226 743	14 416 706	Agence internationale de l'énergie atomique (9 180 287 euros) (1 320 780 $US)	14 416 706	…	…	14 485 023
…	13 377 146	…	(618 803)	12 758 343	Organisation internationale de la Francophonie (9 597 500 euros)	12 758 343	…	…	14 377 072
…	12 885 923	…	311 794	13 197 717	Organisation de coopération et de développement économiques (9 245 174 euros)	13 197 717	…	…	10 958 162
…	12 845 487	…	517 616	13 363 103	Organisation internationale du travail (11 364 670 francs suisses)	13 363 103	…	…	13 418 265
…	11 304 080	…	…	11 304 080	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (8 110 260 euros)	11 271 439	32 641	…	11 869 858
…	11 149 467	…	543 190	11 692 657	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (4 189 387 $US) (4 825 881 euros)	11 692 657	…	…	11 501 374
…	10 311 048	…	310 573	10 621 621	Organisation des états américains (9 776 099 $US)	10 621 621	…	…	10 392 957
…	8 328 897	…	…	8 328 897	Cour pénale internationale (5 975 676 euros)	8 249 884	79 013	…	9 161 807
…	6 474 318	…	(454 242)	6 020 076	Organisation mondiale du commerce (5 727 964 francs suisses)	6 020 076	…	…	6 336 240
…	6 261 078	…	(225 518)	6 035 560	Secrétariat du Commonwealth (3 798 045 livres sterling)	6 035 560	…	…	5 620 240
…	4 083 324	…	60 161	4 143 485	Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (1 328 459 $US) (1 923 330 euros)	4 143 485	…	…	4 184 203
…	3 477 107	…	648 410	4 125 517	Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (3 293 339 $US)	4 125 517	…	…	3 659 186
…	3 141 113	…	(342 292)	2 798 821	Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (2 253 633 euros)	2 798 821	…	…	3 029 248
…	2 272 980	…	141 915	2 414 895	Organisation de l'aviation civile internationale	2 414 895	…	…	2 362 510
…	1 717 681	…	186 260	1 903 941	Commission du parc international Roosevelt de Campobello (1 626 900 $US)	1 903 941	…	…	1 811 879
…	1 362 174	…	(24 051)	1 338 123	Programme du Commonwealth pour la jeunesse (826 311 livres sterling)	1 338 123	…	…	1 267 159
…	1 294 984	…	(538 292)	756 692	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (929 104 euros)	756 692	…	…	690 025
…	1 277 502	…	32 718	1 310 220	Agence internationale de l'énergie (916 560 euros)	1 310 220	…	…	1 464 338
…	1 194 681	…	7 208	1 201 889	Fondation du Commonwealth (724 708 livres sterling)	1 201 889	…	…	1 098 472
…	626 146	…	(128 931)	497 215	Tribunal international du droit de la mer (449 430 euros)	497 215	…	…	629 634
…	606 655	…	76 526	683 181	Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (128 200 $US)(566 400 dollars de Singapour)	683 181	…	…	630 357
…	601 564	…	156 309	757 873	Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (431 600 euros)	757 873	…	…	549 560
…	545 927	…	(22 368)	523 559	Convention sur la diversité biologique (517 074 $US)	523 559	…	…	525 139
…	515 179	…	24 750	539 929	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (455 790 francs suisses)	539 929	…	…	537 787
…	474 033	…	55 008	529 041	Organisation mondiale des douanes (340 102 euros)	529 041	…	…	465 885

Paiements de transfert — *Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
…	357 322	…	(12 751)	344 571	Organisation maritime internationale (216 756 livres sterling)	344 571	…	…	341 226
…	322 793	…	(46 263)	276 530	Autorité internationale des fonds marins (305 733 $US)	276 530	…	…	315 475
…	299 848	…	(12 705)	287 143	Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (215 130 euros)	287 143	…	…	291 207
…	219 207	…	3 387	222 594	Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (207 622 $US)	222 594	…	…	112 908
…	212 473	…	14 828	227 301	Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (201 244 $US)	227 301	…	…	199 038
…	190 954	…	13 039	203 993	Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (180 578 $US)	203 993	…	…	190 525
…	187 679	…	46 604	234 283	Organisation de coopération et de développement économiques — Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (134 653 euros)	234 283	…	…	164 916
…	164 873	…	18 656	183 529	La convention de Vienne et le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (156 159 $US)	183 529	…	…	163 075
…	104 290	…	18 869	123 159	Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international (98 778 $US)	123 159	…	…	97 262
…	97 790	…	(9 831)	87 959	Entente de Wassenaar (70 161 euros)	87 959	…	…	101 536
…	72 078	…	(10 573)	61 505	Cour permanente d'arbitrage (51 713 euros)	61 505	…	…	56 684
…	…	…	82 806	82 806	Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (57 341 CFA)	82 806	…	…	48 891
…	35 286	…	(544)	34 742	Organisations internationales de produits de base (25 317 euros)	34 742	…	…	43 934
…	16 261	…	(4 470)	11 791	Commission internationale d'établissement des faits (14 386 francs suisses)	11 791	…	…	11 005
					Contributions pour la programmation bilatérale :				
…	467 108 588	…	251 508 250	718 616 838	Contributions pour l'aide au développement, contributions pour la coopération avec les pays en transition et contributions à l'appui de programmes, de projets et d'activités d'aide au développement visant des pays ou des régions donnés au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	717 584 838	1 032 000	…	578 106 558
					Contributions pour la programmation de partenariat avec les Canadiens :				
…	235 181 753	…	(46 469 477)	188 712 276	Contributions pour les programmes, les projets et les activités d'aide au développement destinés à appuyer des initiatives liées au développement au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition ou visant à augmenter la sensibilisation, la compréhension et l'engagement des Canadiens à l'égard du développement	188 712 276	…	…	181 530 889

					Contributions, dans le cadre du Programme de partenariat mondial visant la destruction, l'élimination et la mise en sécurité des armes et des matières de destruction				
…	40 745 000	…	(25 771 240)	14 973 760	massive, ainsi que l'expertise connexe	14 973 760	…	…	19 709 928
…	34 100 000	…	…	34 100 000	Fonds canadien d'initiatives locales	14 007 645	20 092 355	…	6 930 412
…	19 850 000	…	(19 286 055)	563 945	Programme de coopération pour l'investissement	563 945	…	…	1 531 676
					Contributions pour la programmation multilatérale :				
					Contributions pour l'aide au développement, l'assistance humanitaire ou la planification préalable aux catastrophes, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels mondiaux au profit des pays ou territoires en				
…	13 400 000	…	(218 058)	13 181 942	développement ou des pays en transition	13 181 942	…	…	9 205 103
					Contributions pour le Programme d'aide au renforcement des				
…	8 900 000	…	(972 102)	7 927 898	capacités antiterroristes	7 927 898	…	…	7 530 855
					Contributions au Programme visant à renforcer les				
…	8 093 022	…	(4 925 874)	3 167 148	capacités de lutte contre la criminalité	3 167 148	…	…	7 541 970
					Projets et activités de développement découlant des sommets				
…	8 000 000	…	300 000	8 300 000	de la Francophonie	8 300 000	…	…	8 711 661
					Programme de partenariats internationaux en science et				
…	7 000 000	…	(4 411 960)	2 588 040	technologie	2 588 040	…	…	5 653 361
…	6 955 855	…	(1 421 991)	5 533 864	Programme de soutien au commerce mondial	5 496 262	37 602	…	5 410 799
…	3 750 000	…	…	3 750 000	Programme pour la Liberté de religion	2 281 424	1 468 576	…	364 747
					La contribution volontaire annuelle de l'Office des Nations				
…	3 450 000	…	(1 947 200)	1 502 800	Unies contre la drogue et le crime	1 502 800	…	…	1 000 000
…	1 607 627	…	4 439 594	6 047 221	Contributions dans le domaine des relations avec les universités	6 047 221	…	…	6 082 608
…	700 000	…	…	700 000	Volet nordique de la politique étrangère du Canada	689 628	10 372	…	722 789
…	…	70 000 000	(3 875 814)	66 124 186	Le Fonds pour la paix mondiale et la sécurité	53 164 666	12 959 520	…	44 387 363
…	**1 394 550 716**	**92 260 329**	**163 899 752**	**1 650 710 797**	**Total — Contributions**	**1 614 998 718**	**35 712 079**	**…**	**1 385 005 251**
					Autres paiements de transfert				
					(S) Paiements aux institutions financières				
…	245 000 000	(33 200 000)	(57 373)	211 742 627	internationales — Encaissement de billets	211 742 627	…	…	29 205 000
					(S) Paiements aux institutions financières				
…	…	33 200 000	(5 920 000)	27 280 000	internationales — Paiements directs	27 280 000	…	…	…
					(S) Mécanisme de garantie de marchés pour le vaccin				
…	…	10 915 566	…	10 915 566	antipneumococcique	10 915 566	…	…	17 000 000
…	**245 000 000**	**10 915 566**	**(5 977 373)**	**249 938 193**	**Total — Autres paiements de transfert**	**249 938 193**	**…**	**…**	**46 205 000**
…	**3 677 194 508**	**249 842 563**	**(9 822 091)**	**3 917 214 980**	**Total du ministère**	**3 858 024 371**	**59 190 609**	**…**	**3 152 180 115**
					Agence canadienne de développement international				
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	619 300 292
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**Total de l'organisme**	**…**	**…**	**…**	**619 300 292**
					Exportation et développement Canada (Compte du Canada)				
					Autres paiements de transfert				
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	116 862 707
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**Total de l'organisme**	**…**	**…**	**…**	**116 862 707**
…	**3 677 194 508**	**249 842 563**	**(9 822 091)**	**3 917 214 980**	**Total du portefeuille ministériel**	**3 858 024 371**	**59 190 609**	**…**	**3 888 343 114**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

Description	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Diplomatie et défense des intérêts			
Programme d'échanges internationaux visant la jeunesse	…	…	3 455 702
Edu-Canada	4 000 000	…	…
	4 000 000	…	3 455 702
Gouvernance, orientations stratégiques et prestation de services communs			
Services immobiliers à l'étranger (co-location)	26 000 000	25 788 523	31 110 119
Services internationaux de télécommunication	1 125 000	607 740	742 757
Services de formation par l'Institut canadien du service extérieur	4 500 000	466 229	1 212 609
Services immobiliers à l'étranger	2 911 944	3 316 717	4 059 719
	34 536 944	30 179 209	37 125 204
Commerce international			
Foires commerciales et missions axées sur le commerce, la technologie et l'investissement	3 050 000	77 808	…
Services consulaires et gestion des urgences			
Droits consulaires spécialisés	4 250 000	2 671 724	3 038 875
Passeport Canada – Organisme de service spécial (Fonds renouvelable)			
Frais de passeports	…	…	70 985 219
Total budgétaire	45 836 944	32 928 741	114 605 000
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Gouvernance, orientations stratégiques et prestation de services communs			
Prêts et avances pour les employés affectés à l'étranger	…	10 243 656	10 799 176
Total non budgétaire	…	10 243 656	10 799 176
Total du ministère —			
Budgétaire	**45 836 944**	**32 928 741**	**114 605 000**
Non budgétaire	**…**	**10 243 656**	**10 799 176**

Description	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Exportation et développement Canada (Compte du Canada)			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Remboursements de prêts	…	185 180 708	236 585 042
Total de l'organisme — Non budgétaire	**…**	**185 180 708**	**236 585 042**
Total du portefeuille ministériel —			
Budgétaire	**45 836 944**	**32 928 741**	**114 605 000**
Non budgétaire	**…**	**195 424 364**	**247 384 218**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus —		
Revenus de placements — [1]		
Prêts, placements et avances —		
Exportation et développement Canada — Dividendes	…	2 569 000 000
Employés affectés à l'étranger	204 327	218 264
Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique — Intérêt	949 626	558 839
Aide au développement international — Prêts aux pays en développement	3 935 667	2 874 376
Frais de service et d'engagements financiers sur les prêts aux pays en développement	7 981	7 306
Autres comptes —		
Intérêt sur les comptes de banque des délégations	45 913	48 043
	5 143 514	2 572 706 828
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Autres subventions et contributions	9 953 313	12 259 180
Avances comptables	60 334	68 958
Capital	52 793	255 787
Fonctionnement	1 825 019	1 591 292
Divers	145 392	171 995
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	5 669 751	8 151 406
	17 706 602	22 498 618
Ventes de biens et de services —		
Droits et privilèges —		
Ventes de passeports	...	*70 920 818*
Location et utilisation de biens publics —		
Co-location	*29 105 240*	*35 169 838*
Services de nature réglementaire —		
Droits consulaires spéciaux	2 673 516	3 036 661
Droits consulaires — Achat de passeports	104 195 775	100 801 662
	106 869 291	*103 838 323*
Services de nature non réglementaire —		
Revenus tirés d'une activité de crédit net — Services divers	545 925	1 228 231
Revenus tirés d'une activité de crédit net — Services de télécommunications	705 727	742 757
	1 251 652	*1 970 988*
Autres frais et droits —		
Programme d'échanges internationaux visant la jeunesse	…	3 457 486
Divers	…	63 503
	...	*3 520 989*
	137 226 183	215 420 956
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 014 247	2 102 339
Revenus divers —		
Gain net de change	144 905 811	51 293 344
Autres sociétés d'État consolidées	…	40 000 000
Intérêt sur les comptes débiteurs non fiscaux en souffrance	205 486	221 337
Ventes de biens immobiliers	35 838 700	572 281 575
Autres frais et droits	5 960	4 818
Autres permis d'importation/exportation	3 064 592	2 832 460
Revenus de locations	22 610 978	21 729 663
Vente de publications	5 950	6 825
Services rendus à Passeport Canada	4 338 964	4 341 989
Divers	431 516	203 477
	211 407 957	692 915 488
Total du ministère	**373 498 503**	**3 505 644 229**
Agence canadienne de développement international		
Autres revenus —		
Revenus de placements — [1]		
Prêts, placements et avances —		
Aide au développement international — Prêts aux pays en développement	…	964 700
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	…	4 843 616
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	…	25 630
	…	4 869 246
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	…	1 480
Revenus divers —		
Gain net de change	…	29 202 126
Divers	…	43 415
	…	29 245 541
Total de l'organisme	**…**	**35 080 967**
Exportation et développement Canada (Compte du Canada)		
Autres revenus —		
Revenus de placements —		
Prêts, placements et avances —		
Expansion du commerce d'exportation — Intérêt	327 188 776	239 399 245
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	377 450	2 361 598

Revenus — *Fin*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Revenus divers —		
Gain net de change	458 127 576	273 270 346
Revenus de locations	…	4 135 424
Vente de matériel disponible à la location	(2 077 748)	…
Divers	13 096 977	76 017
	469 146 805	277 481 787
Total de l'organisme	**796 713 031**	**519 242 630**
Commission mixte internationale (section canadienne)		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	5 288	185
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 557	45 909
	6 845	46 094
Revenus divers —		
Quote-part des États-Unis aux dépenses du Bureau régional de Windsor	316 612	874 912
Total de l'organisme	**323 457**	**921 006**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus —		
Revenus de placements	332 332 290	2 813 070 773
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	18 090 897	29 775 556
Ventes de biens et de services	137 226 183	215 420 956
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 014 247	2 103 819
Revenus divers	680 871 374	1 000 517 728
Total du portefeuille ministériel	**1 170 534 991**	**4 060 888 832**

(1) Intérêt sauf indication contraire.

Section 3

Comptes publics du Canada

2014-2015

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Commission canadienne des affaires polaires

Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens

Greffe du Tribunal des revendications particulières

Table des matières

	Page
Résultat stratégique et description des programmes	3.2
Sommaire du portefeuille ministériel	3.8
Programmes	3.12
Paiements de transfert	3.14
Détail des montants disponibles pour être dépensés	3.17
Revenus	3.17

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

Les gens – Bien-être des personnes, des familles et des collectivités des Premières Nations et des Inuits.

- **Programme 1.1** — Éducation

Le programme Éducation contribue à l'atteinte du résultat stratégique Les gens en aidant les élèves inuits et des Premières Nations à obtenir des résultats scolaires comparables à ceux des autres Canadiens. C'est à Affaires Autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) que revient le rôle principal relativement à l'éducation primaire et secondaire des élèves des Premières Nations qui résident habituellement dans une réserve. Le programme Éducation procure également de l'aide financière aux élèves inuits et des Premières Nations admissibles qui désirent faire des études postsecondaires. L'objectif primordial du programme Éducation d'AADNC est d'offrir aux élèves inuits et des Premières Nations admissibles une éducation de qualité et, fondamentalement, la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires pour entrer sur le marché du travail et participer pleinement à une économie canadienne dynamique.

- **Programme 1.2** — Développement social

Le programme Développement social contribue au résultat stratégique Les gens en finançant cinq programmes sociaux qui aident les membres des Premières Nations et leurs collectivités à devenir plus autonomes, à protéger les personnes et les familles susceptibles d'être victimes de violence, à fournir du soutien à la prévention afin de permettre aux personnes et aux familles de mieux prendre soin de leurs enfants, et à soutenir une participation accrue au marché du travail. Ce programme aide les hommes, les femmes et les enfants des collectivités des Premières Nations partout au Canada à acquérir une plus grande indépendance et une plus grande autonomie, en octroyant des fonds aux Premières Nations et à leurs organisations, aux provinces et à d'autres bénéficiaires qui fournissent aux résidants des réserves (et aux résidants des Premières Nations du Yukon) des services individuels et familiaux. Ces services aident les collectivités des Premières Nations à répondre à des besoins essentiels et spéciaux, à soutenir l'employabilité et la participation au marché du travail, de même qu'à favoriser la sécurité des personnes et des familles. Grâce à ces cinq programmes sociaux, les Premières Nations peuvent mieux assurer leur propre développement, saisir les possibilités et contribuer activement à l'économie et à la société canadiennes.

- **Programme 1.3** — Résolution des questions des pensionnats

Le programme Résolution des questions des pensionnats contribue au résultat stratégique Les gens en soutenant une résolution juste et durable en lien avec les séquelles laissées par les pensionnats indiens et en faisant la promotion de la réconciliation avec les anciens élèves, leurs familles et leurs collectivités et l'ensemble de la population canadienne. AADNC s'assure de l'application de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI), un règlement négocié multipartite, qui est mis en œuvre sous la surveillance des tribunaux, en administrant le Paiement d'expérience commune et la stratégie des crédits personnels, en réglant les demandes d'indemnisation pour sévices dans le cadre du Processus d'évaluation indépendant et en s'acquittant des obligations du gouvernement du Canada envers la Commission de témoignage et de réconciliation. Outre les obligations juridiques que lui confère la CRRPI, AADNC est tenu d'assurer le financement et la surveillance du programme d'information publique et de défendre les

intérêts ainsi que d'encourager la réconciliation entre le gouvernement du Canada et les Autochtones, de même qu'entre les Autochtones et les non-Autochtones, au moyen d'initiatives de réconciliation spécifiques. La résolution équitable des questions liées aux pensionnats indiens contribue à améliorer les relations entre les Autochtones et l'ensemble des Canadiens et renforce les collectivités autochtones.

- **Programme 1.4** — Affaires individuelles des Premières Nations

Le programme Affaires individuelles des Premières Nations contribue à assurer l'administration des responsabilités législatives et administratives du gouvernement fédéral liées à l'inscription, à l'appartenance, aux certificats de statut et aux successions. Les résultats, qui sont obtenus au moyen de services directs auprès des clients et de partenariats avec les Premières Nations, consistent à déterminer l'admissibilité à l'inscription sous le régime de la *Loi sur les Indiens*, à délivrer les preuves d'inscription, comme le certificat sécurisé de statut indien (CSSI), et à administrer les successions sous le régime de la *Loi sur les Indiens*. Grâce à l'excellence de la prestation de services centrée sur le client, la bonne administration des affaires individuelles contribue au bien-être des particuliers, des familles et des collectivités des Premières Nations.

Résultat stratégique 2

Le gouvernement – Soutenir une bonne gouvernance, les droits et les intérêts des peuples Autochtones.

- **Programme 2.1** — Droits et intérêts des Autochtones

Le programme Droits et intérêts des Autochtones contribue à l'atteinte du résultat stratégique Le gouvernement. Il vise à renforcer la collaboration entre les gouvernements et les groupes autochtones en favorisant le respect mutuel, la confiance, la compréhension, le partage des responsabilités, la responsabilisation, le dialogue et la négociation relativement aux droits et aux intérêts des peuples autochtones. Des partenariats seront engagés pour favoriser le renforcement du bien-être social, économique et culturel des collectivités autochtones et établir ainsi des conditions favorables à la participation active à la société canadienne. Le programme vise également le respect des obligations constitutionnelles et historiques et de la politique publique par les moyens suivants : négocier des accords qui permettent de clarifier les pouvoirs en matière d'adoption de règlement et en ce qui concerne la propriété, l'utilisation et le contrôle des terres et des ressources; l'examen des revendications particulières; la mise en place de processus à partenaires multiples dans les domaines précisés conjointement par les groupes autochtones et le gouvernement fédéral; et le soutien de la consultation efficace et fructueuse des groupes autochtones et de leur représentation dans l'élaboration des politiques et des programmes fédéraux.

- **Programme 2.2** — Gestion et mise en œuvre des ententes et des traités

Le programme Gestion et mise en œuvre des ententes et des traités contribue à l'atteinte du résultat stratégique Le gouvernement. Ce programme vise à instaurer et à maintenir des partenariats à l'appui des traités historiques et des traités modernes, par lesquels le Canada s'acquitte de ses obligations légales tout en tenant compte des droits et des intérêts des Autochtones. Il permet d'aider les collectivités autochtones à préciser leurs intérêts, à participer aux activités économiques, à gérer et à mettre en valeur les terres et les ressources, le cas échéant, et à démontrer l'importance des traités et des partenariats connexes entre l'État et les peuples autochtones. Cela consiste à respecter les obligations du Canada énoncées dans les accords de règlement et à améliorer la collaboration entre le Canada et les Autochtones ainsi qu'entre le Canada et les groupes autochtones ayant conclu un traité historique ou un traité moderne. L'instauration et le maintien de partenariats honorant les traités historiques et modernes contribuent à l'essor de collectivités autochtones saines, autonomes et viables et favorisent du même coup l'offre de programmes et de services indispensables à la santé et à l'évolution des citoyens autochtones et des collectivités autonomes. Ce programme a recourt au financement des paiements de transfert suivants : (L) Rentes versées aux Indiens — Paiements en vertu de traités; (L) Subventions aux organismes autochtones identifiés pout recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales; (L) Subvention au gouvernement du Nunatsiavut pour la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador en vertu de la *Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador*; Subventions pour la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales et l'autonomie gouvernementale; Subventions aux Premières nations participants et à l'Autorité scolaire des premières nations en vertu de la *Loi sur la compétence des Premières nations en matière d'éducation en Colombie-Britannique*; Contributions pour appuyer la négociation et la mise en œuvre d'ententes ou d'initiatives de traités, de revendications et

d'autonomie gouvernementale; Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques; et Contributions pour favoriser l'essor de régime d'éducation primaire et secondaire des Premières Nations.

- **Programme 2.3** — Gouvernance et institutions gouvernementales

Le programme Gouvernance et institutions gouvernementales contribue au résultat stratégique Le gouvernement. Ce programme permet d'appuyer les gouvernements des Premières Nations ainsi que les institutions et les organisations de gouvernance autochtone. Ce soutien a pour but de favoriser le renforcement des capacités de la fonction publique autochtone, des élus et des entités qui administrent des services regroupés pour le compte des gouvernements et des collectivités des Premières Nations ou qui leur procurent ces services. Les gouvernements des Premières Nations transparents et responsables attirent les investissements, créent des possibilités et offrent un soutien efficace à leurs citoyens. Les institutions et les organisations transparentes et responsables renforcent la structure des gouvernements autochtones partout au Canada, aident les collectivités autochtones et leur gouvernement à attirer des investissements, et contribuent à encourager la participation des Autochtones à l'économie du Canada. En définitive, l'adoption de bonnes pratiques de gouvernance est essentielle à la participation active des Autochtones à la société et l'économie du Canada.

Résultat stratégique 3

Les terres et l'économie – Participation entière des personnes et des collectivités des Premières Nations, des Métis, des Indiens non inscrits et des Inuits à l'économie.

- **Programme 3.1** — Infrastructure et capacité

Ce programme contribue au résultat stratégique Les terres et l'économie en aidant les collectivités des Premières Nations à acquérir, à construire, à posséder, à exploiter et à entretenir une infrastructure de base qui protège leur santé et leur sécurité et leur permet de s'intégrer à l'économie. Le sous-programme Aide à la gestion des urgences soutient les quatre piliers de la gestion des urgences dans les réserves : atténuation, préparation, intervention et rétablissement. Le sous-programme Immobilisations et entretien prévoit des fonds et des conseils pour les besoins du logement et du développement des capacités, ainsi que pour les infrastructures communautaires, dont les systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, les installations d'enseignement, les routes et les ponts, l'électrification et les bâtiments communautaires. En fin de compte, ce programme permet aux Premières Nations de participer plus pleinement à l'économie canadienne, par l'établissement d'un ensemble d'infrastructures sûres et conformes aux normes établies, d'une infrastructure de logement et infrastructures répondant aux besoins des collectivités des Premières Nations, outre le soutien des quatre piliers de la gestion des urgences.

- **Programme 3.2** — Développement communautaire

Le soutien du développement communautaire favorise la participation à l'économie et la prospérité économique des Autochtones du Canada. Inspiré par le Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones et sa vision de l'amélioration de la valeur des actifs autochtones, le sous-programme Développement communautaire, par l'entremise de ses composantes, contribue au résultat stratégique Les terres et l'économie en appuyant les activités qui jettent les bases du développement économique. Cet important rôle de soutien du sous-programme Développement communautaire est exercé pour favoriser l'autonomie et la participation à l'économie nationale ainsi que le bien-être des collectivités.

- **Programme 3.3** — Entrepreneuriat autochtone

Le soutien accordé aux entrepreneurs autochtones favorise la participation à l'économie et la prospérité économique des Autochtones du Canada. Inspiré par le Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones et sa vision du renforcement de l'entrepreneuriat autochtone, le programme Entrepreneuriat autochtone d'AADNC contribue au résultat stratégique Les terres et l'économie. Les sous-programmes de ce programme œuvrent ensemble pour soutenir la création et la croissance d'entreprises Autochtones viables, en leur procurant accès au capital, à des services de soutien et à des occasions d'affaires, ce qui favorise la mise sur pied d'entreprises autochtones et leur croissance. Cet important rôle de soutien du programme Entrepreneuriat autochtone est exercé pour influer sur la viabilité à long terme des entreprises autochtones et ainsi améliorer la prospérité économique des Autochtones du Canada.

- **Programme 3.4** — Participation des Autochtones vivant en milieu urbain

Le programme Participation des Autochtones vivant en milieu urbain contribue au résultat stratégique Les terres et l'économie et favorise la participation des Autochtones vivant en milieu urbain et des collectivités autochtones urbaines à l'économie. Par le biais de divers programmes, notamment la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, le programme des centres d'amitié autochtone, Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone et Jeunesse Canada au travail, il constitue un outil de collaboration entre le gouvernement fédéral et les autres gouvernements, la collectivité autochtone urbaine et les autres intervenants, qui s'efforcent d'atténuer ou de supprimer les obstacles et d'améliorer les connaissances et les compétences pratiques des Autochtones vivant en milieu urbain et des collectivités autochtones urbaines de façon à leur permettre de tirer profit des possibilités économiques. Le programme permet au gouvernement fédéral de faciliter l'établissement de partenariats avec tous les ordres de gouvernement pour harmoniser les dépenses visant directement les Autochtones vivant en milieu urbain et aux collectivités autochtones urbaines des grands centres et ainsi obtenir de meilleurs résultats en misant sur la force du nombre. Le programme permettra d'élargir le bassin de main-d'œuvre locale et, du coup, de favoriser le développement économique, et d'aider les collectivités autochtones urbaines à devenir plus autonomes et à moins dépendre du gouvernement, ce qui renforcera l'économie canadienne toute entière. Ce programme a recourt au financement des paiements de transfert suivants : Stratégie pout les Autochtones vivant en milieu urbain; Contributions à l'appui du Programme des Autochtones; et Contribution au titre de services de consultation fournis aux Inuits dans le Sud.

- **Programme 3.5** — Partenariats stratégiques

L'Initiative sur les partenariats stratégiques (IPS) est un programme horizontal novateur qui a pour objectif d'harmoniser les efforts fédéraux visant à encourager la participation des Autochtones à des projets économiques complexes, surtout des grands projets régionaux et des grands travaux d'exploitation des ressources. Étant donné la nature de ces travaux, divers ministères et organismes fédéraux ont un intérêt dans leur planification et leur réalisation ainsi qu'un rôle à jouer à cet égard. Il y a plus de 20 ministères et organismes fédéraux qui administrent des programmes et des services à l'appui du développement économique des Autochtones. Pour obtenir de l'aide, les collectivités doivent donc travailler avec plusieurs partenaires fédéraux qui ont chacun leurs programmes particuliers, leurs exigences et leurs processus d'approbation des demandes, ce qui nuit à l'adoption d'une approche coordonnée, opportune et stratégique pour assurer la participation des Autochtones. Compte tenu de la nécessité de soutenir la participation des collectivités dès le début des travaux, le programme prévoit un mécanisme grâce auquel les partenaires fédéraux peuvent ensemble préciser les occasions qui surviennent, cibler les décisions en matière d'investissement et simplifier les modes de présentation et d'approbation des demandes d'aide. Ainsi, l'IPS contribue en outre à resserrer les liens avec les partenaires non fédéraux, notamment les gouvernements provinciaux et territoriaux, le secteur privé et les collectivités autochtones. L'IPS du Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones contribue au résultat stratégique Les terres et l'économie en harmonisant les efforts fédéraux, en suscitant des investissements de la part d'autres ordres de gouvernement et du secteur privé, et en remédiant aux lacunes des programmes pour veiller à ce que les Autochtones du Canada puissent saisir les possibilités liées aux priorités régionales et participer aux grands travaux d'exploitation des ressources et en profiter. Ce programme a recourt au financement des paiements de transfert suivants : Contributions à l'appui de l'Initiative sur les partenariats stratégiques pour le développement économique des Autochtones.

Résultat stratégique 4

Le Nord – Autonomie, prospérité et bien-être des gens et des collectivités du Nord.

- **Programme 4.1** — Gouvernance et gens du Nord

Le programme Gouvernance et gens du Nord appuie le résultat stratégique Le Nord. Ce programme renforce les communautés et les gens du Nord par le transfert aux gouvernements des territoires de responsabilités de type provincial à l'égard des terres et des ressources naturelles; par la promotion de relations intergouvernementales efficaces avec les gouvernements des territoires et par le soutien apporté aux commissaires des territoires; par la subvention des coûts des aliments nutritifs périssables et des autres biens essentiels dans les collectivités isolées du Nord; par le versement de subventions pour les services hospitaliers et les services de médecins au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest; en travaillant avec les collectivités du Nord en vue de cerner les risques et les défis que posent les changements climatiques et par la promotion des intérêts des Canadiens et des résidants du Nord auprès des forums circumpolaires. Les Canadiens et les résidants du Nord bénéficieront du fait que les gouvernements territoriaux en viendront à exercer davantage de contrôle sur leurs propres affaires.

- **Programme 4.2** — Gestion des terres, des ressources et de l'environnement du Nord

Le programme de Gestion des terres, des ressources et de l'environnement du Nord soutient le résultat stratégique Le Nord. Il met l'accent sur la gestion, le développement durable et la surveillance réglementaires des terres, des eaux, des ressources naturelles et de l'environnement du Nord, sur l'exercice du rôle qui incombe au Ministère à titre de gestionnaire des ressources naturelles du gouvernement du Canada au Nunavut et dans les zones extracôtières ainsi que sur les responsabilités transférées aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Ce programme consiste notamment à gérer la mise en valeur de ressources pétrolières et gazières; à soutenir la gestion durable de l'exploration et de la mise en valeur active des ressources minérales; à soutenir la saine gestion des sites contaminés ainsi que des terres et des eaux au Nunavut et de celles, peu nombreuses, toujours gérées par AADNC dans le Nord; assurer la planification de l'utilisation des terres territoriales, y compris de zones prévues aux fins de conservation et de mise en valeur et pour d'autres utilisations. Les résidants du Nord et les Canadiens profiteront des perspectives économiques et du développement durable.

- **Programme 4.3** — Science et technologies du Nord

Le programme de Science et technologies du Nord contribue au résultat stratégique Le Nord. Il vise à soutenir la recherche scientifique et la technologie dans le Nord en donnant aux chercheurs et aux scientifiques un accès accru aux programmes et à l'infrastructure leur permettant d'approfondir les recherches, les sciences et les technologies. Ce programme met l'accent sur l'étude et la surveillance des contaminants et de leurs répercussions sur l'écosystème, dans le cadre du Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord; le soutien d'initiatives de création, de gestion et de diffusion des données et des résultats scientifiques contribuant à éclairer l'élaboration de politiques publiques; le soutien au travail de mise sur pied de la Station de recherche du Canada dans l'Extrême Arctique (SRCEA). Les résidants du Nord et l'ensemble des Canadiens profiteront d'une base de connaissances propre à soutenir la santé et le développement durable, et le positionnement du Canada en tant que leader international dans le domaine des sciences et des technologies de l'Arctique.

Résultat stratégique 5

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 5.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Commission canadienne des affaires polaires

Résultat stratégique 1

Accroissement des connaissances sur les régions polaires du Canada.

- **Programme 1.1** — Facilitation de la recherche et communications

Facilitation de la recherche et communications.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens

Résultat stratégique 1

Divulguer et reconnaître la vérité concernant les pensionnats indiens afin de favoriser la guérison et la réconciliation parmi les personnes et les communautés touchées.

- **Programme 1.1** — Vérité et réconciliation

Le programme appuie les activités de recherche, de vérité, de guérison et de commémoration entreprises par la Commisson de vérité et de réconciliation. Le programme, qui compte parmi les obligations du Canada en vertu de la Convention de réglement relative aux pensionnats indiens, comprendra la constitution d'un dossier historique portant sur le système et les séquelles des pensionnats indiens, la consignation de déclarations ainsi que des activités de guérison et de commémoration. Le programme dispose d'un financement réparti sur cinq ans, après quoi il mettra fin à ses activiés.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Greffe du Tribunal des revendications particulières

Résultat stratégique 1

Administration efficace du Tribunal des revendications particulières.

- **Programme 1.1** — Services du Greffe

Faciliter l'accès en temps opportun au Tribunal des revendications particulières au moyen du service à la clientèle, de la qualité des avis, du traitement efficace et rapide des revendications, et de la prestation de services impartiaux.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
…	1 215 376 476	…	…	1 215 376 476	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	99 969 074	…	99 969 074	1a	Dépenses de fonctionnement				
…	…	32 473 165	…	32 473 165	1b	Dépenses de fonctionnement				
…	…	1 116 055	…	1 116 055	1c	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	2 546 302	2 546 302		crédit 1 (Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens)				
…	…	…	23 000 000	23 000 000		crédit 1 (Défense nationale)				
…	…	…	1 116 470	1 116 470		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	42 823 933	42 823 933		CT, crédit 25 [1]				
						Virement au :				
…	…	…	(70 530)	(70 530)		crédit 1 (Agence canadienne de développement économique du Nord)				
…	…	…	(3 521 302)	(3 521 302)		crédit 1 (Commission de vérité et de réconciliations relative aux pensionnats indiens)				
…	…	…	(1 653 000)	(1 653 000)		crédit 1 (Ressource naturelles)				
…	…	…	(9 164 881)	(9 164 881)		crédit 5				
…	…	…	(310 000)	(310 000)		crédit 5 (Patrimoine canadien)				
…	…	…	(2 599 058)	(2 599 058)		crédit 10				
…	1 215 376 476	133 558 294	52 167 934	1 401 102 704		Total — Crédit 1	1 141 408 972	259 693 732	…	1 336 860 834
…	5 695 536	…	…	5 695 536	5	Dépenses en capital				
…	…	1	…	1	5a	Dépenses en capital				
…	…	28 951 402	…	28 951 402	5b	Dépenses en capital				
						Virement du :				
…	…	…	9 164 881	9 164 881		crédit 1				
…	…	…	10 600 000	10 600 000		crédit 10				
…	…	…	2 629 944	2 629 944		crédit 33 [1]				
…	…	…	(10 600 000)	(10 600 000)		Virement au crédit 10				
…	5 695 536	28 951 403	11 794 825	46 441 764		Total — Crédit 5	39 030 056	7 411 708	…	6 632 304
…	6 654 152 734	…	…	6 654 152 734	10	Subventions et contributions				
…	…	217 313 211	…	217 313 211	10a	Subventions et contributions				
…	…	61 053 225	…	61 053 225	10b	Subventions et contributions				
…	…	114 640 722	…	114 640 722	10c	Subventions et contributions				
						Virement du :				
…	…	…	2 599 058	2 599 058		crédit 1				
…	…	…	70 000	70 000		crédit 1 (Pêches et Océans)				
…	…	…	5 569 093	5 569 093		crédit 1 (Défense nationale)				
…	…	…	12 740	12 740		crédit 1 (Travaux publics et Services gouvernementaux				

…	…	…	10 600 000	10 600 000		crédit 5				
…	…	…	229 449	229 449		crédit 5 (Patrimoine canadien)				
…	…	…	390 000	390 000		crédit 10 (Pêches et Océans)				
…	…	…	1 615 471	1 615 471		crédit 10 (Santé)				
						Virement au :				
…	…	…	(10 600 000)	(10 600 000)		crédit 5				
…	…	…	(497 000)	(497 000)		crédit 5 (Emploi et Développement social)				
…	6 654 152 734	393 007 158	9 988 811	7 057 148 703		Total — Crédit 10	6 319 998 924	737 149 779	…	6 509 861 747
…	61 297 786	3 153 387	(3 722 405)	60 728 768	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	60 728 768	…	…	67 882 982
…	26 730 568	…	(228 317)	26 502 251	(S)	Contributions relatives à l'infrastructure des Premières Nations	26 502 251	…	…	…
…	80 300	…	…	80 300	(S)	Ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien — Traitement et allocation pour automobile	80 300	…	…	78 700
…	75 610 927	…	(6 559 413)	69 051 514	(S)	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	69 051 514	…	…	67 664 956
…	8 994 000	…	9 363 713	18 357 713	(S)	Subvention au gouvernement du Nunatsiavut pour la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador en vertu de la *Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador*	18 357 713	…	…	18 357 713
…	2 000 000	…	(1 906 894)	93 106	(S)	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique	93 106	…	…	…
32 490 796	…	…	…	32 490 796	(S)	Paiement sur le Trésor en vertu de prêts garantis émis du Compte d'expansion économique des Indiens (limite autorisée 60 000 000 $)	…	…	32 490 796	…
…	2 622 078	…	864 268	3 486 346	(S)	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources	3 486 346	…	…	2 135 808
…	1 400 000	…	724 013	2 124 013	(S)	Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	2 124 013	…	…	1 540 176
…	15 000	…	(15 000)	…	(S)	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington	…	…	…	…
…	…	…	5 599 688	5 599 688	(S)	Montants adjugés par une cour	5 599 688	…	…	689 148
…	…	…	3 944 447	3 944 447	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	3 944 447	…	…	21 387 337
769 913	…	…	2 675 284	3 445 197	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 247 040	…	2 198 157	1 399 970
…	…	…	…	…		Crédits non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	5 000 000
33 260 709	8 053 975 405	558 670 242	84 690 954	8 730 597 310		Total budgétaire	7 691 653 138	1 004 255 219	34 688 953	8 039 491 675
…	25 903 000	…	…	25 903 000	L15	Prêts à des revendicateurs autochtones (Brut)				
…	…	14 000 000	…	14 000 000	L15a	Prêts à des revendicateurs autochtones (Brut)				
…	25 903 000	14 000 000	…	39 903 000		Total — Crédit L15	16 499 617	23 403 383	…	18 471 689
48 517 156	…	…	…	48 517 156	L20	Prêts et garanties de prêts en vertu du Compte d'expansion économique des Indiens. Tel que modifié par le crédit 7b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1996-1997*. Limite 48 550 835 $ (Net)	…	…	48 517 156	…

Sommaire du portefeuille ministériel — *Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
…	…	30 400 000	…	30 400 000	L21a	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique	21 948 888	8 451 112	…	22 472 063
305 503	…	…	…	305 503	L40	Prêts au gouvernement du Territoire du Yukon pour consentir des prêts en deuxième hypothèque aux habitants du territoire aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation* et de la *Loi n° 3 de 1975 portant affectation de crédits*. Limite 320 000 $ (Brut)	…	…	305 503	…
6 550 860	…	…	…	6 550 860	L55	Provision à la Caisse de prêts aux Inuits pour les prêts consentis aux Inuits afin de promouvoir les activités commerciales telles qu'établies par le crédit 546 de la *Loi des subsides n° 3 de 1953* et telle que modifiée par le crédit 37b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*. Limite 6 633 697 $ (Net)	…	…	6 550 860	…
5 000 000	…	…	…	5 000 000	L81a	Prêts destinés à l'établissement ou à l'expansion des petites entreprises du Territoire du Yukon en vertu du Compte de prêts aux petites entreprises du Territoire du Yukon. Limite 5 000 000 $ (*Loi n° 4 de 1969 portant affectation de crédits*) (Net)	…	…	5 000 000	…
60 373 519	25 903 000	44 400 000	…	130 676 519		Total non budgétaire	38 448 505	31 854 495	60 373 519	40 943 752
						Total du ministère —				
33 260 709	**8 053 975 405**	**558 670 242**	**84 690 954**	**8 730 597 310**		**Budgétaire**	**7 691 653 138**	**1 004 255 219**	**34 688 953**	**8 039 491 675**
60 373 519	**25 903 000**	**44 400 000**	**…**	**130 676 519**		**Non budgétaire**	**38 448 505**	**31 854 495**	**60 373 519**	**40 943 752**
						Commission canadienne des affaires polaires				
…	2 439 807	…	…	2 439 807	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	5 430	5 430		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	24 716	24 716		CT, crédit 25 [(1)]				
…	2 439 807	…	30 146	2 469 953		Total — Crédit 1	2 236 843	233 110	…	2 445 699
…	136 553	…	(18 129)	118 424	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	118 424	…	…	144 310
…	**2 576 360**	**…**	**12 017**	**2 588 377**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**2 355 267**	**233 110**	**…**	**2 590 009**
						Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens				
…	2 062 393	…	…	2 062 393	1	Dépenses du programme				
…	…	1	…	1	1a	Dépenses du programme				
…	…	3 223 915	…	3 223 915	1b	Dépenses du programme				

						Virement du :				
…	…	…	3 521 302	3 521 302		crédit 1 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
…	…	…	13 041	13 041		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	4 264 481	4 264 481		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	(2 546 302)	(2 546 302)		Virement au crédit 1 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
…	2 062 393	3 223 916	5 252 522	10 538 831		Total — Crédit 1	5 788 405	4 750 426	…	6 501 067
…	7 325	175 729	23 278	206 332	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	206 332	…	…	360 329
…	**2 069 718**	**3 399 645**	**5 275 800**	**10 745 163**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**5 994 737**	**4 750 426**	**…**	**6 861 396**
						Greffe du Tribunal des revendications particulières [2]				
…	2 728 608	…	…	2 728 608	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	5 301	5 301		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	50 237	50 237		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	(1 559 983)	(1 559 983)		Affectations réputées au crédit 2 (Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs) [3]				
…	2 728 608	…	(1 504 445)	1 224 163		Total — Crédit 1	1 214 163	10 000	…	1 981 845
…	168 917	…	(70 382)	98 535	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	98 535	…	…	159 591
…	**2 897 525**	**…**	**(1 574 827)**	**1 322 698**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**1 312 698**	**10 000**	**…**	**2 141 436**
						Total du portefeuille ministériel —				
33 260 709	**8 061 519 008**	**562 069 887**	**88 403 944**	**8 745 253 548**		**Budgétaire**	**7 701 315 840**	**1 009 248 755**	**34 688 953**	**8 051 084 516**
60 373 519	**25 903 000**	**44 400 000**	**…**	**130 676 519**		**Non budgétaire**	**38 448 505**	**31 854 495**	**60 373 519**	**40 943 752**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

[2] La *Loi n° 1 du plan d'action économique de 2014* et le décret C.P. 2014-1106, ont créé le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCATA), à compter du 1er novembre 2014. Le SCATA devient le seul fournisseur de ressources et de personnel pour onze tribunaux administratifs, incluant le Greffe du Tribunal des revendications particulières.

[3] Affectations réputées conformément à l'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Éducation	33 461 732	33 461 732	3 363 150	2 444 190	1 753 029 857	1 752 948 388	…	…	…	…	1 789 854 739	1 788 854 310
Développement social	15 770 431	15 770 431	436 987	428 017	1 727 464 962	1 717 245 305	…	…	…	…	1 743 672 380	1 733 443 753
Résolution des questions des pensionnats	659 651 536	492 234 252	…	…	646 426	646 426	…	…	…	…	660 297 962	492 880 678
Affaires individuelles des Premières Nations	21 801 991	21 181 964	…	…	7 251 821	7 244 599	…	…	…	…	29 053 812	28 426 563
Droits et intérêts des Autochtones —												
Budgétaire	53 466 963	45 576 088	…	…	796 657 032	127 955 459	…	…	…	…	850 123 995	173 531 547
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	70 303 000	38 448 505	70 303 000	38 448 505
Gestion et mise en œuvre des ententes et des traités	15 797 069	9 732 806	…	…	741 707 224	740 200 849	…	…	…	…	757 504 293	749 933 655
Gouvernance et institutions gouvernementales	44 760 293	43 824 604	…	…	381 590 249	378 401 987	…	…	…	…	426 350 542	422 226 591
Infrastructure et capacité	31 807 304	31 705 942	…	…	1 282 123 649	1 235 004 611	…	…	…	…	1 313 930 953	1 266 710 553
Développement communautaire —												
Budgétaire	83 028 539	49 267 720	200 000	200 000	171 090 116	168 579 985	…	…	…	…	254 318 655	218 047 705
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	48 517 156	…	48 517 156	…
Entrepreneuriat autochtone	5 745 134	5 745 134	…	…	37 282 246	37 282 246	…	…	…	…	43 027 380	43 027 380
Participation des Autochtones vivant en milieu urbain	2 025 699	2 025 699	…	…	47 543 746	47 494 745	…	…	…	…	49 569 445	49 520 444
Partenariats stratégiques	9 485 614	9 485 614	…	…	24 445 092	24 183 110	…	…	…	…	33 930 706	33 668 724
Gouvernance et gens du Nord —												
Budgétaire	16 460 344	12 996 223	30 500	22 745	133 782 403	133 388 894	…	…	…	…	150 273 247	146 407 862
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	11 856 363	…	11 856 363	…
Gestion des terres, des ressources et de l'environnement du Nord	199 189 184	152 311 444	549 694	448 988	62 839 664	59 733 315	…	…	…	…	262 578 542	212 493 747
Science et technologies du Nord	9 046 486	7 855 399	31 907 677	27 247 976	5 729 707	5 724 496	…	…	…	…	46 683 870	40 827 871
Services internes	312 643 033	286 548 633	9 953 756	8 238 140	…	…	3 170 000	3 135 018	…	…	319 426 789	291 651 755
Total partiel —												
Budgétaire	1 514 141 352	1 219 723 685	46 441 764	39 030 056	7 173 184 194	6 436 034 415	3 170 000	3 135 018	…	…	8 730 597 310	7 691 653 138
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	130 676 519	38 448 505	130 676 519	38 448 505
Revenus affectés aux dépenses	(3 170 000)	(3 135 018)	…	…	…	…	(3 170 000)	(3 135 018)	…	…	…	…
Total du ministère —												
Budgétaire	**1 510 971 352**	**1 216 588 667**	**46 441 764**	**39 030 056**	**7 173 184 194**	**6 436 034 415**	**…**	**…**	**…**	**…**	**8 730 597 310**	**7 691 653 138**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**130 676 519**	**38 448 505**	**130 676 519**	**38 448 505**

Commission canadienne des affaires polaires												
Facilitation de la recherche et communications	1 008 613	953 937	…	…	1 096 000	1 096 000	…	…	…	…	2 104 613	2 049 937
Services internes	483 764	305 330	…	…	…	…	…	…	…	…	483 764	305 330
Total de l'organisme — Budgétaire	**1 492 377**	**1 259 267**	**…**	**…**	**1 096 000**	**1 096 000**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 588 377**	**2 355 267**
Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens												
Vérité et réconciliation	8 955 526	4 205 100	…	…	…	…	…	…	…	…	8 955 526	4 205 100
Services internes	1 789 637	1 789 637	…	…	…	…	…	…	…	…	1 789 637	1 789 637
Total de l'organisme — Budgétaire	**10 745 163**	**5 994 737**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**10 745 163**	**5 994 737**
Greffe du Tribunal des revendications particulières												
Services du Greffe	956 521	949 289	…	…	…	…	…	…	…	…	956 521	949 289
Services internes	366 177	363 409	…	…	…	…	…	…	…	…	366 177	363 409
Total de l'organisme — Budgétaire	**1 322 698**	**1 312 698**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 322 698**	**1 312 698**
Total du portefeuille ministériel —												
Budgétaire	**1 524 531 590**	**1 225 155 369**	**46 441 764**	**39 030 056**	**7 174 280 194**	**6 437 130 415**	**…**	**…**	**…**	**…**	**8 745 253 548**	**7 701 315 840**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**130 676 519**	**38 448 505**	**130 676 519**	**38 448 505**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
…	706 292 860	…	(1 512 799)	704 780 061	Subventions aux Premières nations pour le règlement de revendications particulières et spéciales négocié par le Canada ou imposé par le Tribunal des revendications particulières	36 459 354	668 320 707	…	369 287 077
…	407 791 749	6 364 355	1 970 470	416 126 574	Subventions pour la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales et l'autonomie gouvernementale	415 905 951	220 623	…	…
…	231 050 132	…	(76 301 804)	154 748 328	Subvention pour le financement du soutien des bandes	154 748 327	1	…	152 355 432
…	52 256 000	…	…	52 256 000	Subventions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	52 256 000	…	…	51 231 000
…	10 424 808	…	…	10 424 808	Subvention à la bande indienne de Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	10 424 808	…	…	10 220 400
…	10 000 000	…	(605 383)	9 394 617	Subventions visant à fournir un soutien au revenu aux personnes démunies qui habitent dans les réserves indiennes	9 394 115	502	…	10 963 536
…	1 500 000	…	(441 717)	1 058 283	Subventions pour favoriser l'essor du régime d'éducation postsecondaire des Premières Nations et des Inuit	1 047 102	11 181	…	956 304
…	600 000	…	(232 785)	367 215	Subventions aux Premières Nations participantes et à l'Autorité scolaire des Premières Nations en vertu de la *Loi sur la compétence des Premières Nations en matière d'éducation en Colombie-Britannique*	…	367 215	…	…
…	500 000	…	…	500 000	Subvention accordée à l'Administration financière des Premières Nations en vertu de la *Loi sur la gestion financière et statistique des Première Nations*	500 000	…	…	500 000
…	300 000	…	…	300 000	Subventions aux bandes indiennes de la Colombie-Britannique tenant lieu d'une rente par habitant	300 000	…	…	300 000
…	150 000	…	(141 993)	8 007	Subventions pour favoriser l'essor du régime d'éducation primaire et secondaire des Premières Nations	8 007	…	…	9 361
…	45 000	…	(10 000)	35 000	Subventions visant à accroitre la participation des jeunes Inuits et des Premières Nations aux possibilités en éducation et sur le marché du travail	35 000	…	…	…
…	75 610 927	…	(6 559 413)	69 051 514	(S) Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	69 051 514	…	…	67 664 956
…	8 994 000	…	9 363 713	18 357 713	(S) Subvention au gouvernement du Nunatsiavut pour la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador en vertu de la *Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador*	18 357 713	…	…	18 357 713
…	1 400 000	…	724 013	2 124 013	(S) Rentes versées aux Indiens — Paiements en vertu de traités	2 124 013	…	…	1 540 176
…	…	235 000	(235 000)	…	Subventions afin d'appuyer l'avancement de la science et de la technologie dans le Nord	…	…	…	…

…	…	6 487 987	2 144 710	8 632 697	Subvention pour l'évolution politique des territoires, particulièrement en ce qui concerne le transfert des responsabilités	8 632 697	…	…	26 146 842
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	403 183 347
…	**1 506 915 476**	**13 087 342**	**(71 837 988)**	**1 448 164 830**	**Total — Subventions**	**779 244 601**	**668 920 229**	**…**	**1 112 716 144**
					Contributions				
…	1 384 067 155	…	(13 383 491)	1 370 683 664	Contributions pour favoriser l'essor du régime d'éducation primaire et secondaire des Premières Nations	1 370 659 613	24 051	…	…
…	1 069 789 156	183 983 476	(103 566 091)	1 150 206 541	Contributions pour appuyer la construction et l'entretien des infrastructures communautaires	1 103 841 614	46 364 927	…	…
…	924 781 896	719 608	76 657 168	1 002 158 672	Contributions visant à soutenir le revenu des personnes démunies vivant dans les réserves	991 939 516	10 219 156	…	…
…	664 190 368	…	14 363 471	678 553 839	Contributions pour fournir des services de protection et de prévention aux femmes, aux enfants et aux familles qui résident ordinairement dans une réserve	678 553 838	1	…	…
…	345 229 449	…	(13 672 799)	331 556 650	Contributions pour favoriser l'essor du régime d'éducation postsecondaire des Premières Nations et des Inuits	331 538 650	18 000	…	…
…	236 519 817	29 064 032	12 590 728	278 174 577	Contributions pour appuyer la négociation et la mise en œuvre d'ententes ou d'initiatives de traités, de revendications et d'autonomie gouvernementale	276 299 062	1 875 515	…	…
…	172 276 708	5 005 825	87 738	177 370 271	Contributions pour appuyer la gestion des terres et le développement économique	177 363 950	6 321	…	…
…	125 425 899	…	97 620 651	223 046 550	Contributions servant à la prestation de services publics dans le domaine du soutien aux gouvernements indiens et à l'établissement de systèmes solides de gouvernance, d'administration et de responsabilisation	219 697 456	3 349 094	…	…
…	53 930 000	11 306 500	263 266	65 499 766	Contribution pour appuyer l'accès aux aliments sains dans les collectivités isolées du Nord	65 499 766	…	…	63 879 237
…	53 280 000	…	(15 922 165)	37 357 835	Contributions visant à offrir des programmes aux parents à faible revenu vivant dans les réserves dont les enfants sont admissibles à l'Initiative de réinvestissement de la prestation nationale pour enfants	37 357 835	…	…	…
…	41 376 000	…	8 312 253	49 688 253	Contributions visant à accroître la participation des jeunes Inuits et des Premières Nations aux possibilités en éducation et sur le marché du travail	49 660 015	28 238	…	…
…	38 700 980	12 547 130	(3 704 364)	47 543 746	Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain	47 494 745	49 001	…	47 710 516
…	35 650 667	69 104 336	1 298 318	106 053 321	Contributions pour appuyer la gestion des urgences dans le cadre des activités dans les réserves	105 299 211	754 110	…	77 129 658
…	27 611 000	530 769	(10 387 190)	17 754 579	Contributions pour promouvoir l'utilisation, le développement, la conservation et la protection sécuritaires des ressources naturelles ainsi que le développement scientifique dans le Nord	14 643 024	3 111 555	…	…
…	14 450 000	10 500 000	(504 908)	24 445 092	Contributions pour appuyer l'Initiative sur les partenariats stratégiques pour le développement économique des Autochtones	24 183 110	261 982	…	13 398 857
…	13 504 000	…	(6 062 526)	7 441 474	Programme de contributions de l'Interlocuteur fédéral	7 441 474	…	…	10 917 592
…	10 940 796	…	10 191 504	21 132 300	Contributions pour appuyer la capacité organisationnelle de base des organismes représentant les Autochtones	21 108 800	23 500	…	28 443 359
…	8 344 648	…	(3 995 679)	4 348 969	Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription	4 341 747	7 222	…	4 213 627
…	8 052 719	250 000	8 905 083	17 207 802	Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	15 468 247	1 739 555	…	23 535 348
…	3 971 327	7 623 646	17 843 130	29 438 103	Contributions versées aux Premières Nations pour la gestion de sites contaminés	29 434 295	3 808	…	32 497 133

Paiements de transfert — *Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
…	979 000	…	3 303 355	4 282 355	Contributions pour promouvoir le développement social et politique dans le Nord	3 888 846	393 509	…	…
…	90 600	…	…	90 600	Paiements de transfert au gouvernement du Yukon pour la restauration de la fosse de bitume de Marwell dans le cadre du Programme des sites contaminés	90 600	…	…	250 000
…	80 000	…	107 000	187 000	Contribution au titre de services de consultation fournis aux Inuits dans le Sud	187 000	…	…	80 000
…	26 730 568	…	(228 317)	26 502 251	(S) Contributions relatives à l'infrastructure des Premières Nations	26 502 251	…	…	…
…	…	820 000	1 576 741	2 396 741	Contributions afin d'appuyer l'avancement de la science et de la technologie dans le Nord	2 396 736	5	…	…
…	…	48 464 494	2 787 493	51 251 987	Paiements de transfert au gouvernement du Yukon pour la préservation et l'entretien, l'assainissement et la gestion de la fermeture des sites contaminés au Yukon	51 251 987	…	…	41 121 323
…	…	…	646 426	646 426	Contributions aux groupes de survivants des pensionnats indiens qui souhaitent régler leur réclamation de façon collective dans le cadre du processus d'évaluation indépendant	646 426	…	…	648 475
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	5 145 883 323
…	**5 259 972 753**	**379 919 816**	**85 126 795**	**5 725 019 364**	**Total — Contributions**	**5 656 789 814**	**68 229 550**	**…**	**5 489 708 448**
…	**6 766 888 229**	**393 007 158**	**13 288 807**	**7 173 184 194**	**Total du ministère**	**6 436 034 415**	**737 149 779**	**…**	**6 602 424 592**
					Commission canadienne des affaires polaires				
					Subventions				
…	**1 086 000**	**…**	**…**	**1 086 000**	Subventions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et des activités qui ont trait aux régions polaires	**1 086 000**	**…**	**…**	**1 086 000**
					Contributions				
…	**10 000**	**…**	**…**	**10 000**	Contributions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et des activités qui ont trait aux régions polaires	**10 000**	**…**	**…**	**10 000**
…	**1 096 000**	**…**	**…**	**1 096 000**	**Total de l'organisme**	**1 096 000**	**…**	**…**	**1 096 000**
…	**6 767 984 229**	**393 007 158**	**13 288 807**	**7 174 280 194**	**Total du portefeuille ministériel**	**6 437 130 415**	**737 149 779**	**…**	**6 603 520 592**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

Description	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Services internes			
Services internes fournis à d'autres ministères	3 170 000	3 135 018	690 270
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**3 170 000**	**3 135 018**	**690 270**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus —		
Revenus de placements — [1]		
Prêts, placements et avances —		
Programme de prêts garantis pour le développement économique des Indiens	12 978	20 005
Conseil des Premières nations du Yukon — Aînés	148 828	195 531
Programme de prêts garantis pour le logement sur réserve	5 031 956	2 916 270
Revendicateurs autochtones	1 973 878	2 354 676
Premières nations de la Colombie-Britannique	581 941	665 444
Prêt perpétuel de la bande Stoney	11 688	11 689
Caisse de prêts aux Inuits	…	3 919
Autres comptes —		
Esso Ltd — Projet Norman Wells — Bénéfices	74 778 532	83 503 363
	82 539 801	89 670 897
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Remboursement de frais de fonctionnement et d'entretien	51 502 344	58 724 160
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent —		
Fonctionnement et entretien	15 968 306	23 842 134
	67 470 650	82 566 294
Ventes de biens et de services —		
Droits et privilèges —		
Exploitation minière du Canada —		
Permis	114 921	239 668
Redevances	59 931 213	26 083 626
Redevances pétrolières et gazières	195 223	8 291 808
Redevances — Carrières	972 621	1 990 608
	61 213 978	*36 605 710*
Services de nature non réglementaire	*47 552*	*112 450*
Autres frais et droits	*3 135 018*	*690 270*
	64 396 548	37 408 430
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 675 284	769 913
Revenus divers	1 914 220	3 888 905
Total du ministère	**218 996 503**	**214 304 439**

Revenus — *Fin*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commission canadienne des affaires polaires		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	…	175
Total de l'organisme	**…**	**175**
Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	184	…
Revenus divers	…	5
Total de l'organisme	**184**	**5**
Greffe du Tribunal des revendications particulières		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	…	1 995
Total de l'organisme	**…**	**1 995**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus —		
Revenus de placements	82 539 801	89 670 897
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	67 470 834	82 568 464
Ventes de biens et de services	64 396 548	37 408 430
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 675 284	769 913
Revenus divers	1 914 220	3 888 910
Total du portefeuille ministériel	**218 996 687**	**214 306 614**

(1) Intérêt sauf indication contraire.

Section 4

Comptes publics du Canada

2014-2015

Agence canadienne de développement économique du Nord

Table des matières

	Page
Résultat stratégique et description des programmes	4.2
Sommaire du portefeuille ministériel	4.3
Programmes	4.4
Paiements de transfert	4.5
Revenus	4.6

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

Les économies territoriales développées et diversifiées qui soutiennent la prospérité de tous les résidants du Nord.

- **Programme 1.1** — Développement économique

Ce programme appuie le développement économique dans les trois territoires canadiens, à savoir, le Nunavut, les Territoires du Nord Ouest et le Yukon. Il est essentiel de faire en sorte que le Nord puisse participer activement à l'économie pour assurer la croissance économique du pays. Chaque territoire présente des occasions et des défis uniques qui exigent la mise en place de stratégies individuelles de développement économique durable, concurrentiel et diversifié. Grâce à l'aide financière qu'elle accorde, l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) renforce et stimule l'économie du Nord en prenant des mesures pour faire progresser les efforts du secteur privé, autant ceux des petites et moyennes entreprises que ceux des industries de grande envergure. Le Programme accorde aussi beaucoup d'importance à la création de conditions favorables à la réussite économique des collectivités, des organisations commerciales et des gens, y compris les Autochtones et non Autochtones du Nord.

- **Programme 1.2** — Politique et harmonisation

Ce programme appuie la recherche et l'analyse afin d'orienter la prise de décisions concernant les programmes et les politiques, de défendre les intérêts du Nord, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du gouvernement fédéral, et de favoriser l'élaboration de stratégies, d'initiatives et de projets horizontaux qui contribueront à régler les occasions et les défis liés au développement économique dans le Nord.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
…	11 231 366	…	…	11 231 366	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	2 698 469	…	2 698 469	1a	Dépenses de fonctionnement				
…	…	1	…	1	1b	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	70 530	70 530		crédit 1 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
…	…	…	605 168	605 168		CT, crédit 25 [1]				
…	11 231 366	2 698 470	675 698	14 605 534		Total — Crédit 1	13 538 591	1 066 943	…	12 849 474
…	18 641 803	…	…	18 641 803	5	Contributions				
…	…	17 000 000	…	17 000 000	5a	Contributions				
…	…	975 525	…	975 525	5b	Contributions				
…	18 641 803	17 975 525	…	36 617 328		Total — Crédit 5	34 119 582	2 497 746	…	36 499 299
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux				
…	1 072 597	182 746	207 045	1 462 388		des employés	1 462 388	…	…	1 430 705
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
81	…	…	422	503		excédentaires de l'État	…	81	422	…
81	**30 945 766**	**20 856 741**	**883 165**	**52 685 753**		**Total du portefeuille ministériel — Budgétaire**	**49 120 561**	**3 564 770**	**422**	**50 779 478**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Développement économique	5 735 250	4 565 260	…	…	36 617 328	34 119 582	…	…	…	…	42 352 578	38 684 842
Politique et harmonisation	4 702 797	3 955 430	…	…	…	…	…	…	…	…	4 702 797	3 955 430
Services internes	5 630 378	6 480 289	…	…	…	…	…	…	…	…	5 630 378	6 480 289
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**16 068 425**	**15 000 979**	**…**	**…**	**36 617 328**	**34 119 582**	**…**	**…**	**…**	**…**	**52 685 753**	**49 120 561**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions				
…	10 800 000	…	…	10 800 000	Contributions à l'appui de la participation des Autochtones à l'économie du Nord	8 760 780	2 039 220	…	…
…	6 604 803	…	…	6 604 803	Contributions pour faire progresser l'éducation de base des adultes dans les territoires	6 604 803	…	…	6 507 119
…	1 237 000	17 975 525	…	19 212 525	Contributions pour la promotion du développement régional dans les trois territoires du Canada	18 753 999	458 526	…	18 556 734
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	11 435 446
…	**18 641 803**	**17 975 525**	**…**	**36 617 328**	**Total du portefeuille ministériel**	**34 119 582**	**2 497 746**	**…**	**36 499 299**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	513 973	928 270
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	69 063	372 185
	583 036	1 300 455
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	422	81
Revenus divers	1 761	15
Total du portefeuille ministériel	**585 219**	**1 300 551**

Section 5

Comptes publics du Canada

2014-2015

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Table des matières

Page

Résultat stratégique et description des programmes 5.2
Sommaire du portefeuille ministériel 5.3
Programmes 5.4
Paiements de transfert 5.5
Revenus 5.6

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Résultat stratégique 1

Les régions du Québec ont une économie compétitive et diversifiée.

- **Programme 1.1** — Développement des entreprises

Ce programme vise à appuyer le développement des entreprises tout au long de leur cycle de vie afin d'accroître la croissance de l'économie du Québec. Les entreprises sont reconnues pour générer une part importante de l'activité économique et pour créer des emplois. DEC contribue ainsi au renouvellement du bassin d'entreprises au Québec en soutenant l'émergence de nouvelles entreprises et la relève entrepreneuriale. Il contribue également à accroître la compétitivité des entreprises existantes et à assurer leur pérennité en améliorant la performance des entreprises par le développement de leur capacité de production, d'innovation, de commercialisation et d'exportation. L'intervention de DEC dans ce programme s'effectue principalement auprès des entreprises ou par le biais d'organismes en appui aux entreprises et aux entrepreneurs. DEC favorise le développement des entreprises par un programme de subventions et de contributions.

- **Programme 1.2** — Développement économique des régions

Ce programme vise à appuyer le développement économique des différentes régions afin d'accroître la croissance économique du Québec. Les régions du Québec ne sont pas homogènes et présentent une variété de contextes, avec leurs propres enjeux, défis et atouts. Les régions sont créatrices de richesses et leur participation à l'économie est essentielle pour assurer la croissance économique du Québec. DEC appuie ainsi le renforcement de leur base économique en soutenant la prise en charge du milieu face à leur développement économique et en stimulant les investissements dans toutes les régions du Québec. L'intervention de DEC dans ce programme s'effectue principalement auprès d'organismes ou d'entreprises. DEC appuie le développement des régions par un programme de subventions et de contributions.

- **Programme 1.3** — Renforcement de l'économie des collectivités

Outre ses programmes réguliers, DEC est appelé à concevoir, administrer et mettre en œuvre des programmes nationaux ou des initiatives ponctuelles et ciblées qui contribuent à renforcer l'économie des collectivités afin d'accroître la croissance de l'économie du Québec. DEC appuie ainsi le développement économique des collectivités rurales et assure la gestion saine et efficace des programmes dédiés aux infrastructures pour le Québec. DEC soutient également l'activité économique des collectivités du Québec qui vivent un choc économique, qui ont d'importants enjeux de développement économique ou des occasions porteuses d'avenir à saisir. Ce programme vise les entreprises et les organismes. DEC intervient dans ce programme par le biais d'un financement supplémentaire temporaire dédié du gouvernement du Canada, de fonds spécifiques alloués par l'Agence ou du Programme de développement des collectivités (PDC).

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
…	37 907 218	…	…	37 907 218	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	152 021	…	152 021	1b	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	260 000	260 000		crédit 1 (Travaux publics et Services gouvernementaux)				
…	…	…	98 330	98 330		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	1 926 759	1 926 759		CT, crédit 25 [1]				
…	37 907 218	152 021	2 285 089	40 344 328		Total — Crédit 1	37 486 267	2 858 061	…	38 574 722
…	205 309 446	…	…	205 309 446	5	Subventions et contributions				
…	…	7 386 115	…	7 386 115	5b	Subventions et contributions				
…	…	…	(527 510)	(527 510)		Virement au crédit 10 (Affaires étrangères, Commerce et Développement)				
…	205 309 446	7 386 115	(527 510)	212 168 051		Total — Crédit 5	212 168 051	…	…	225 935 280
…	4 623 953	…	(380 355)	4 243 598	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 243 598	…	…	4 795 815
17 197	…	…	1 124	18 321	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	…	17 197	1 124	…
17 197	**247 840 617**	**7 538 136**	**1 378 348**	**256 774 298**		**Total du portefeuille ministériel — Budgétaire**	**253 897 916**	**2 875 258**	**1 124**	**269 305 817**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

[1] Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Développement des entreprises	18 983 694	14 838 026	…	…	127 516 071	131 726 436	…	…	…	…	146 499 765	146 564 462
Développement économique des régions	5 968 145	2 116 751	…	…	41 977 847	32 016 869	…	…	…	…	47 945 992	34 133 620
Renforcement de l'économie des collectivités	3 659 127	6 903 288	…	…	42 674 133	48 424 746	…	…	…	…	46 333 260	55 328 034
Services internes	15 995 281	17 871 800	…	…	…	…	…	…	…	…	15 995 281	17 871 800
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**44 606 247**	**41 729 865**	**…**	**…**	**212 168 051**	**212 168 051**	**…**	**…**	**…**	**…**	**256 774 298**	**253 897 916**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Subventions				
…	**1 650 000**	**…**	**(1 509 362)**	**140 638**	Subventions en vertu du Programme de développement économique du Québec	**140 638**	**…**	**…**	**16 504**
					Contributions				
…	174 691 428	7 386 115	1 505 050	183 582 593	Contributions en vertu du Programme de développement économique du Québec	183 582 593	…	…	197 447 309
…	28 968 018	…	(523 198)	28 444 820	Contributions au Programme de développement des collectivités	28 444 820	…	…	28 471 467
…	**203 659 446**	**7 386 115**	**981 852**	**212 027 413**	**Total — Contributions**	**212 027 413**	**…**	**…**	**225 918 776**
…	**205 309 446**	**7 386 115**	**(527 510)**	**212 168 051**	**Total du portefeuille ministériel**	**212 168 051**	**…**	**…**	**225 935 280**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Dépenses de fonctionnement	73 981	15 109
Subventions et contributions	4 900 166	6 662 802
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	2 536 817	1 141 992
	7 510 964	7 819 903
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 124	17 197
Revenus divers —		
Contributions remboursables	57 612 001	45 740 820
Divers	263	65
	57 612 264	45 740 885
Total du portefeuille ministériel	**65 124 352**	**53 577 985**

Section 6

Comptes publics du Canada

2014-2015

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Ministère

Société d'expansion du Cap-Breton

Table des matières

Page

Résultat stratégique et description des programmes 6.2
Sommaire du portefeuille ministériel 6.6
Programmes. 6.8
Paiements de transfert 6.9
Revenus 6.10

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

Une économie concurrentielle au Canada atlantique.

- **Programme 1.1** — Développement des entreprises

Malgré l'amélioration récente de la situation économique et quelques occasions prometteuses à l'horizon (par exemple, dans les domaines de l'énergie et de la construction navale), il reste de grands défis à surmonter afin que la région puisse maximiser sa croissance. La productivité, qui dans un certain nombre de secteurs reste beaucoup plus faible au Canada atlantique que dans les principaux pays et dans d'autres régions du Canada, est l'un des indicateurs les plus révélateurs de l'existence de grands défis. L'Agence travaille en partenariat avec les entreprises, les intervenants, les industries et les institutions du Canada atlantique afin d'améliorer la croissance et la productivité de l'économie de la région et ainsi d'accroître la capacité concurrentielle, les revenus gagnés et la création d'emplois. L'Agence s'emploie à améliorer la capacité de croissance économique des régions rurales et urbaines du Canada atlantique au moyen de divers mécanismes stratégiques : en aidant les entreprises – particulièrement les petites et moyennes entreprises – quant à leur mise sur pied, à leur expansion ou à leur modernisation ainsi qu'au démarrage et à l'augmentation de leurs activités d'exportation; en établissant des partenariats avec les universités et d'autres institutions afin de renforcer la capacité de recherche-développement de la région, d'accroître les activités de commercialisation et d'améliorer la productivité de la région; et en faisant la promotion de la transition vers l'économie du savoir, transition à laquelle l'Agence participe.

- **Programme 1.2** — Développement des collectivités

L'économie de la région de l'Atlantique est fondée sur la grande diversité géographique, linguistique et culturelle de ses collectivités. Entre les régions rurales et les centres urbains, les occasions et les défis varient considérablement. Les collectivités sont à la base du développement économique et sont essentielles à la prospérité. L'Agence reconnaît l'importance des collectivités et appuie leurs efforts visant à développer les ressources dont elles ont besoin afin de contribuer pleinement à leur développement économique. Ainsi, en ce qui concerne le développement des collectivités, l'Agence concentre ses efforts et ses stratégies sur la création de collectivités dynamiques et durables où il y a une augmentation des activités économiques et commerciales et une infrastructure publique de qualité. L'Agence élabore et exécute des programmes qui satisfont les besoins particuliers en matière de développement économique des régions rurales du Canada atlantique et qui consolident la situation de la région. L'Agence collabore avec le secteur privé, les autres ordres de gouvernement, les autres ministères fédéraux, les établissements d'enseignement, les organismes sans but lucratif et les collectivités afin de conjuguer l'aide, de coordonner les efforts de développement économique, de cerner et d'exploiter les occasions émergentes et de s'attaquer aux difficultés économiques partout dans la région. Elle doit donc adopter une approche souple adaptée aux capacités, aux forces et aux difficultés réelles d'une collectivité donnée.

- **Programme 1.3** — Politiques, défense des intérêts et coordination

Le programme Politiques, défense des intérêts et coordination (PDIC) de l'Agence est essentiel pour cerner les occasions et les défis propres à l'économie régionale et y réagir efficacement. Le programme PDIC offre des renseignements, des analyses et des conseils bien fondés sur un grand éventail de questions et de sujets et appuie la prise de décision ministérielle et à l'échelle de l'Agence. Il aide l'APECA à remplir son mandat et à faire en sorte qu'elle demeure pertinente et sensibilisée aux occasions et aux défis qui se présentent au Canada atlantique en offrant des positions stratégiques et fondées en matière de politiques qui tiennent compte des possibilités de la région, en influençant les politiques et les programmes nationaux qui ont un effet sur le développement et les intérêts du Canada atlantique, et en coordonnant la création d'autres politiques et programmes dans la région pour constituer des approches intégrées en matière de développement.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Société d'expansion du Cap-Breton

Résultat stratégique 1

Une économie cap-bretonaise durable et concurrentielle.

- **Programme 1.1** — Aménagement immobilier

Grâce à ce programme, la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) a la capacité d'acheter, de louer et de vendre des terrains ainsi que de prendre des hypothèques. La Société se sert de l'aménagement et de la gestion des biens fonciers pour compléter ses programmes de financement. Les recettes excédentaires provenant de la location de biens immobiliers et de la vente de terrains sont investies directement dans des projets de développement économique dans la région servie par la SECB. En outre, dans le cadre du processus de transfert/d'aliénation de terrains, la Société vend ou loue des terrains aux entreprises et aux organismes en vue de favoriser les occasions de développement économique. Ces deux activités appuient le mandat de développement économique de la Société. En plus des terrains, les biens immobiliers de la SECB comprennent le bureau principal de la Société à Sydney (Nouvelle-Écosse), le Centre de ressources de Point Edward (propriété agricole), les installations commerciales de Port Hawkesbury (locaux à bureaux) et de New Waterford (locaux à bureaux). En raison du transfert des éléments d'actif et de passif de la Société de développement du Cap-Breton (SDCB) à la SECB, la SECB détient et exploite maintenant un certain nombre d'installations de traitement des eaux et d'installations d'entreposage ainsi que le parc à charbon Dominion; elle loue de l'espace d'une entreprise de récupération au parc à charbon Sydney Mines. Ces fonctions lui servent à s'acquitter de l'obligation contractuelle de vendre du charbon aux employés et aux anciens employés.

- **Programme 1.2** — Développement commercial

En raison de la taille et de la composition de l'économie cap-bretonaise, et de la distance qui la sépare des marchés importants, l'accès au capital reste l'un des défis les plus ardus pour les entreprises. La capacité d'accès au capital est limitée pour ce qui est des prêteurs traditionnels, des sociétés à capital-risque et des autres ordres de gouvernement. Sensible aux problèmes des petites et moyennes entreprises (PME), la SECB travaille, par l'entremise de ce programme, avec des entrepreneurs potentiels et existants afin d'évaluer les dossiers et d'offrir des formes d'aide financière variées, y compris (sans toutefois s'y limiter) des actions ordinaires, des prêts garantis ou non, et des contributions

non remboursables. La Société offre un soutien tant direct qu'indirect aux entreprises. Le soutien direct comprend l'accès au capital, le développement des exportations, la formation et le perfectionnement, la planification, les conseils-experts et le marketing. Quant au soutien indirect, il s'agit de soutien aux organismes non commerciaux ou à but non lucratif, y compris ceux qui offrent des services en : développement des marchés et du commerce, investissement, entrepreneuriat, perfectionnement, planification, information sur les entreprises, conseils et avis aux entreprises. L'objet du développement commercial est de favoriser un climat d'affaires propice à l'investissement du secteur privé, à la croissance des entreprises et à une productivité accrue.

- **Programme 1.3** — Développement des collectivités

Au cours de la dernière décennie, l'économie cap-bretonaise a connu des adaptations structurelles en raison de la fermeture des principales industries de l'Île et de la décroissance dans l'industrie de la pêche. Le climat économique de l'Île a présenté, pour de nombreuses communautés, des défis significatifs pour ce qui est d'attirer des investissements et de mettre à profit des possibilités. Grâce ce à programme, la SECB travaille à solliciter les communautés et à leur procurer les moyens de prendre le contrôle de leur avenir en s'engageant dans des occasions menant vers un développement économique durable. Menées en collaboration avec les communautés et les organismes communautaires, ces activités varient de l'élaboration et de la mise en oeuvre de stratégies d'ensemble pour le développement économique, à un soutien à l'égard de l'environnement commercial et au perfectionnement des compétences, en passant par une infrastructure communautaire nouvelle et/ou améliorée.

- **Programme 1.4** — Politiques et défense des intérêts

Essentiel à son mandat, le rôle d'orientation et de défense des intérêts de la SECB aide à cerner les possibilités et les défis qui se présentent pour l'Île, ainsi qu'à documenter et à soutenir la prise de décisions tant à l'interne qu'à l'externe. Cette fonction d'orientation et de défense des intérêts mise sur une variété d'activités, notamment : la recherche, l'analyse, la planification et l'établissement de rapports, ainsi que le travail pour faire avancer auprès des gouvernements les intérêts, les priorités et les préoccupations touchant l'Île du Cap-Breton, en matière de prise de décision et de mesures adoptées. Cette activité de programme permet donc d'informer et de soutenir la prise de décision par la SECB, au moyen de renseignements, d'analyses et d'avis sur diverses questions et divers enjeux. Elle contribue à promouvoir les projets à long terme de la SECB, joue un rôle crucial dans l'élaboration d'approches ciblées et adaptables, et veille à ce que la SECB garde le cap sur les possibilités et les défis pour le Cap-Breton. En veillant au programme du Cap-Breton dans ces domaines, la SECB s'assure que les priorités nationales et provinciales tiennent compte des besoins de la région et que les intérêts, priorités et préoccupations propres au Cap-Breton sont pris en compte au moment de l'élaboration de politiques. La recherche et l'analyse s'imposent afin de comprendre les défis et le potentiel économique pour le Cap-Breton, et de guider les activités de défense des intérêts et d'élaboration de politiques de la SECB.

- **Programme 1.5** — Gérance environnementale

Dans le cadre du transfert des éléments d'actif et de passif de la Société de développement du Cap-Breton (SDCB) à la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB), la SECB a pris la responsabilité de gérer tous les biens fonciers de la SDCB. Cela comprend toutes les obligations liées à l'environnement à l'égard de ces sites. La SECB est tenue de respecter les lois et les règlements sur l'environnement qui s'appliquent aux activités courantes et à celles relatives à certains actifs expropriés au moment de la création de la SDCB, en 1967. Pour être en mesure de bien remplir de telles obligations, la SECB a conclu avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) une entente stratégique semblable à celle qui existait entre la SDCB et TPSGC. Dans le cadre de cette entente, les projets sont conçus et gérés par TPSGC, tandis que la SECB s'occupe de la surveillance, du suivi et du financement. En 2012-2013, TPSGC a terminé l'évaluation et la mise en place d'activités de remédiement aux 53 sites miniers identifiés comme contaminés. Toutes les obligations à long terme liées à l'environnement devraient être remplies d'ici 2055, exception faite de la gestion des eaux d'exhaure qu'il faudra peut-être assurer à perpétuité. Par ailleurs, la SECB collabore avec de nombreux partenaires, notamment le Centre pour la durabilité de l'énergie et de l'environnement à l'Université du Cap-Breton, l'Agence des étangs de goudron de Sydney, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, Environnement Canada et le secteur privé pour examiner les sources d'énergie de remplacement se rapportant aux biens fonciers de la SDCB qui pourraient mener à des occasions de développement commercial. Cela comprend la recherche relative à la production de combustible vert, à la production d'énergie géothermique au moyen de l'eau d'exhaure et au potentiel en matière de séquestration de carbone du charbon résiduel du bassin houiller de Sydney.

- **Programme 1.6** — Obligations liées aux ressources humaines

Les programmes visés par les obligations liées aux ressources humaines sont des programmes non discrétionnaires que la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) doit offrir, par suite de la dissolution de la Société de développement du Cap-Breton (SDCB), aux anciens employés de la SDCB. Il s'agit d'obligations continues; nombre d'entre elles se poursuivront pendant plus de 20 ans. Ces obligations découlent des avantages sociaux faisant suite à l'emploi et de diverses stratégies en matière de ressources humaines (fermeture des sites). Elles comprennent les programmes d'encouragement à la retraite anticipée, les avantages sociaux futurs, les obligations liées à l'indemnisation des accidentés du travail et le programme de subventionnement du charbon domestique.

- **Programme 1.7** — Prestation de services régionaux

Dans le cadre de ce programme, la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) est responsable de la prestation de programmes de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) à l'Île du Cap-Breton, par exemple le Programme de développement des entreprises et le Programme de développement des collectivités. En fonction de ce modèle de prestation particulier en matière de développement économique, la SECB et l'APECA ont conclu en 1995 un protocole d'entente selon lequel la SECB offre les programmes de l'APECA à l'Île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave. Ce PE permet à la SECB de concevoir ses programmes et stratégies de développement économique de sorte à appuyer les programmes de l'APECA. Il est renégocié tous les cinq ans.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
…	63 873 388	…	…	63 873 388	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	35 962	…	35 962	1c	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	154 267	154 267		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	3 360 567	3 360 567		CT, crédit 25 [(1)]				
						Affectations réputées du crédit 1 (Société d'expansion				
…	…	…	1 180 198	1 180 198		du Cap-Breton) [(2)]				
…	63 873 388	35 962	4 695 032	68 604 382		Total — Crédit 1	65 978 345	2 626 037	…	69 058 793
…	216 270 293	…	…	216 270 293	5	Subventions et contributions				
…	…	11 184 057	…	11 184 057	5b	Subventions et contributions				
…	…	179 398	…	179 398	5c	Subventions et contributions				
						Affectations réputées du crédit 1 (Société d'expansion				
…	…	…	4 444 802	4 444 802		du Cap-Breton) [(2)]				
…	216 270 293	11 363 455	4 444 802	232 078 550		Total — Crédit 5	231 078 546	1 000 004	…	236 733 461
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	8 340 703	…	(132 225)	8 208 478		employés	8 208 478	…	…	8 346 591
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
9 564	…	…	13 283	22 847		excédentaires de l'État	5 702	3 862	13 283	17 838
…	2 000	…	…	2 000	(S)	Ministre d'État — Allocation pour automobile	2 000	…	…	1 425
					(S)	Remboursements de montants portés aux revenus				
…	…	…	20	20		d'exercices antérieurs	20	…	…	…
9 564	**288 486 384**	**11 399 417**	**9 020 912**	**308 916 277**		**Total du ministère — Budgétaire**	**305 273 091**	**3 629 903**	**13 283**	**314 158 108**

						Société d'expansion du Cap-Breton [3]				
…	49 536 000	…	…	49 536 000	1	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton				
…	…	…	(1 180 198)	(1 180 198)		Affectations réputées au crédit 1 (Agence de promotion économique du Canada atlantique) [2]				
…	…	…	(31 527 000)	(31 527 000)		Affectations réputées au crédit 1 (Travaux publics et Services gouvernementaux) [2]				
…	…	…	(4 444 802)	(4 444 802)		Affectations réputées au crédit 5 (Agence de promotion économique du Canada atlantique) [2]				
…	49 536 000	…	(37 152 000)	12 384 000		Total — Crédit 1	9 865 841	2 518 159	…	50 844 000
…	**49 536 000**	**…**	**(37 152 000)**	**12 384 000**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**9 865 841**	**2 518 159**	**…**	**50 844 000**
9 564	**338 022 384**	**11 399 417**	**(28 131 088)**	**321 300 277**		**Total du portefeuille ministériel — Budgétaire**	**315 138 932**	**6 148 062**	**13 283**	**365 002 108**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(1) Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

(2) Affectations réputées conformément à l'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

(3) La *Loi n^{o} 1 sur le plan d'action économique de 2014*, a prévu la dissolution de la Société d'expansion du Cap-Breton et a autorisé le transfert de ses éléments d'actifs et obligations ainsi que de ceux de ses filiales à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique ou à Sa majesté du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, à compter du 19 juin 2014.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Développement des entreprises	27 598 105	25 956 142	…	…	153 135 013	148 036 014	…	…	…	…	180 733 118	173 992 156
Développement des collectivités	12 619 337	11 461 459	…	…	77 922 985	79 198 540	…	…	…	…	90 542 322	90 659 999
Politiques, défense des intérêts et coordination	10 642 473	8 600 243	…	…	1 020 552	3 843 992	…	…	…	…	11 663 025	12 444 235
Services internes	25 977 812	28 176 701	…	…	…	…	…	…	…	…	25 977 812	28 176 701
Total du ministère — Budgétaire	**76 837 727**	**74 194 545**	**…**	**…**	**232 078 550**	**231 078 546**	**…**	**…**	**…**	**…**	**308 916 277**	**305 273 091**
Société d'expansion du Cap-Breton — Budgétaire	**12 384 000**	**9 865 841**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**12 384 000**	**9 865 841**
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**89 221 727**	**84 060 386**	**…**	**…**	**232 078 550**	**231 078 546**	**…**	**…**	**…**	**…**	**321 300 277**	**315 138 932**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
…	**2 000 000**	**…**	**(1 557 059)**	**442 941**	Subventions à des organismes pour promouvoir la collaboration et le développement économique	**442 941**	**…**	**…**	**484 275**
					Contributions				
…	112 028 293	10 084 057	5 513 295	127 625 645	Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	126 625 641	1 000 004	…	128 584 359
…	50 000 000	1 100 000	(6 072 868)	45 027 132	Contributions pour le Fonds d'innovation de l'Atlantique	45 027 132	…	…	47 766 112
…	39 000 000	179 398	2 467 592	41 646 990	Contributions pour le Fonds des collectivités innovatrices	41 646 990	…	…	34 508 394
…	12 642 000	…	22 849	12 664 849	Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	12 664 849	…	…	12 614 168
…	600 000	…	(22 442)	577 558	Contributions en vertu des mesures de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique	577 558	…	…	456 848
…	…	…	4 093 435	4 093 435	Contributions pour promouvoir et coordonner le développement économique dans l'île du Cap-Breton	4 093 435	…	…	…
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	12 319 305
…	**214 270 293**	**11 363 455**	**6 001 861**	**231 635 609**	**Total — Contributions**	**230 635 605**	**1 000 004**	**…**	**236 249 186**
…	**216 270 293**	**11 363 455**	**4 444 802**	**232 078 550**	**Total du portefeuille ministériel**	**231 078 546**	**1 000 004**	**…**	**236 733 461**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus —		
Revenus de placements —		
Prêts, placements et avances —		
Intérêt sur les dépôts bancaires	136 509	…
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	9 618 569	3 454 314
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 482 996	1 975 274
	11 101 565	5 429 588
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	13 283	9 564
Revenus divers —		
Recouvrements de contribution (prêts, avances et comptes débiteurs)	52 472 740	48 950 068
Reconnaissance de revenus sur comptes débiteurs	44 085	22 602
Frais d'intérêts et charges diverses imputés aux clients	918 249	355 615
Divers	5 265	5 240
	53 440 339	49 333 525
Total du portefeuille ministériel	**64 691 696**	**54 772 677**

Section 7

Comptes publics du Canada

2014-2015

Agence du revenu du Canada

Table des matières

Page

Résultat stratégique et description des programmes 7.2
Sommaire du portefeuille ministériel 7.4
Programmes 7.6
Paiements de transfert 7.7
Détail des montants disponibles pour être dépensés 7.8
Revenus 7.8

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

Les contribuables s'aquittent de leurs obligations et l'assiette fiscale du Canada est protégée.

- **Programme 1.1** — Observation en matière de déclaration

Les activités d'exécution de l'ARC visent à protéger l'intégrité du régime d'observation volontaire du Canada en déterminant et en ciblant le petit segment de la population qui ne déclare pas les montants exacts. Nos interventions d'observation suivent une approche progressive qui passe de l'influence de l'observation à son application. Nous cherchons à influencer les attitudes envers l'observation en sensibilisant davantage le contribuable à ses obligations fiscales au moyen d'activités de sensibilisation ciblées, du service à la clientèle et de l'éducation. Nous effectuons également des examens, des vérifications et des enquêtes à l'échelle nationale et internationale afin d'assurer l'observation des lois fiscales du Canada.

- **Programme 1.2** — Cotisations des déclarations et traitement des paiements

L'ARC entreprend un large éventail d'activités pour cotiser et traiter les déclarations de revenus, les déclarations de renseignements et les paiements aux particuliers et aux entreprises. Nous entreprenons des activités afin de faciliter aux particuliers et aux entreprises à respecter leurs obligations en matière de production, de déclaration et de paiement. Nous évaluons, traitons et redressons les déclarations de revenus des particuliers et des entreprises. Nous examinons les renseignements fournis afin de repérer les erreurs. Nous détectons les cas d'inobservation en évaluant les risques et en comparant les données des tiers. Au moyen de ces activités, nous appuyons le processus de cotisation des déclarations de revenus du début à la fin.

- **Programme 1.3** — Recouvrements et observation en matière de production des déclarations

Les programmes liés aux recouvrements et à l'observation en matière de production des déclarations sont engagés à protéger l'intégrité des lois fiscales du Canada et à promouvoir l'observation des obligations fiscales en ciblant, en traitant et en prévenant l'inobservation, tout en assurant que les dettes fiscales soient réglées dans les meilleurs délais. Nous effectuons un éventail d'activités visant à promouvoir et à faire respecter l'observation des lois fiscales du Canada pour la production, les retenues à la source, l'inscription et le remboursement de dettes, y compris les montants perçus ou retenus en fiducie pour le gouvernement du Canada. Ceci est réalisé grâce à des campagnes de sensibilisation, des stratégies automatisées, les centres d'appels et le travail des bureaux locaux. Ces activités sont menées pour le compte du gouvernement fédéral, les provinces, les territoires et certains gouvernements des Premières nations.

- **Programme 1.4** — Aide aux contribuables et aux entreprises

En tant qu'administrateurs du régime fiscal canadien fondé sur l'autocotisation, l'ARC est responsable de fournir aux contribuables des renseignements exacts et en temps opportun afin qu'ils puissent observer les lois fiscales du Canada. Pour ce faire, nous tenons à jour un site Web qui contient des renseignements généraux sur nos programmes. Nous utilisons également des vidéos et des webinaires et communiquons avec les Canadiens sur les médias sociaux. Lorsque les contribuables ont besoin de soutien supplémentaire, nous offrons une expertise et une orientation au moyen de nos services téléphoniques et de notre interprétation technique, ainsi que de notre service de décisions anticipées en matière d'impôt. De plus, nous administrons et surveillons les organismes de bienfaisance et les régimes enregistrés afin de nous assurer qu'ils sont gérés conformément aux lois existantes.

- **Programme 1.5** — Appels

Le processus de recours de l'ARC offre un règlement des différends pour les contribuables et les bénéficiaires de prestations qui contestent nos décisions et demandent un allègement. Si les contribuables ne sont pas satisfaits des résultats du processus, ils peuvent ensuite faire appel devant les tribunaux. L'ARC aide le ministère de la Justice à traiter les cas qui sont envoyés devant les tribunaux.

Résultat stratégique 2

Les familles et les particuliers admissibles reçoivent des versements de prestations exacts et en temps opportun.

- **Programme 2.1** — Programmes de prestations

Le programme de prestations de l'ARC fournit aux Canadiens des services de prestations et autres services auxquels ils ont droit. L'ARC exécute un éventail de programmes de prestations continus et de paiements uniques pour le compte des provinces et des territoires, des gouvernements des Premières nations et d'autres ministères fédéraux (p. ex. la prestation fiscale canadienne pour enfants, le crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée, le crédit d'impôt pour personnes handicapées et la prestation universelle pour la garde d'enfants). En fournissant des renseignements accessibles et des réponses rapides aux bénéficiaires de prestations via le courrier, le téléphone et les services en ligne, nous veillons à ce que les bons paiements de prestations soient versés à la bonne personne au bon moment.

Résultat stratégique 3

Les contribuables et les bénéficiaires de prestations obtiennent un examen impartial et indépendant à l'égard de leurs plaintes liées au service.

- **Programme 3.1** — Ombudsman des contribuables

L'ombudsman des contribuables, qui rend directement compte au ministre du Revenu national et opère de façon autonome et sans lien de dépendance avec la haute direction de l'ARC ni avec les membres du Conseil de direction de cette dernière, procure au ministre du Revenu national des conseils quant aux services qu'assure l'ARC, traite les demandes de révision faites par les contribuables et les prestataires relativement à des questions comme les droits liés aux services qui sont décrits dans la Charte des droits des contribuables, et cerne et examine des questions généralisées et nouvelles liées aux services de l'ARC qui ont une incidence négative sur les contribuables et les prestataires.

Résultat stratégique 4

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 4.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					1	Dépenses de fonctionnement, contributions et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* et de la *Loi sur l'assurance-emploi*				
292 514 316	2 877 504 675	…	…	3 170 018 991						
					1b	Dépenses de fonctionnement, contributions et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* et de la *Loi sur l'assurance-emploi*				
…	…	41 650 380	…	41 650 380						
						Virement du :				
…	…	…	13 932 776	13 932 776		crédit 1 (Travaux publics et Services gouvernementaux)				
…	…	…	2 419 094	2 419 094		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	163 848 471	163 848 471		CT, crédit 30 [(1)]				
292 514 316	2 877 504 675	41 650 380	180 200 341	3 391 869 712		Total — Crédit 1	3 167 429 873	10 117 347	214 322 492	3 097 500 944
					5	Dépenses en capital et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* et de la *Loi sur l'assurance-emploi*				
46 710 758	72 447 985	…	…	119 158 743						
					5b	Dépenses en capital et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* et de la *Loi sur l'assurance-emploi*				
…	…	4 255 062	…	4 255 062						
46 710 758	72 447 985	4 255 062	…	123 413 805		Total — Crédit 5	76 291 182	…	47 122 623	63 301 048
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	447 674 632	…	…	458 804 991
…	405 914 620	7 280 589	34 479 423	447 674 632						
…	80 300	…	…	80 300	(S)	Ministre du Revenu national — Traitement et allocation pour automobile	80 300	…	…	78 700
					(S)	Versements aux provinces en vertu de la *Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre*	(15 118 882)	…	…	42 344 675
…	80 000 000	(80 000 000)	(15 118 882)	(15 118 882)						
					(S)	Dépenses des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la *Loi sur l'Agence du revenu du Canada*	166 085 289	…	…	164 015 731
…	179 308 529	…	(13 223 240)	166 085 289						
…	246 000 000	…	(31 238 801)	214 761 199	(S)	Versements d'allocations spéciales pour enfants	214 761 199	…	…	235 403 434
					(S)	Paiements en vertu de la *Loi sur les mesures d'aide liées au coût de l'énergie*	250	…	…	500
…	…	…	250	250						
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	173 717	…	…	222 344
…	…	…	173 717	173 717						
					(S)	Montants adjugés par une cour — Cour canadienne de l'impôt	3 398 465	…	…	1 131 905
…	…	…	3 398 465	3 398 465						

					(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	27 722	…	…	30 000
…	…	…	27 722	27 722						
…	…	…	30 243	30 243	(S)	Pertes sur opérations de change	30 243	…	…	731
…	…	…	…	…		Crédits non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	24 353
339 225 074	**3 861 256 109**	**(26 813 969)**	**158 729 238**	**4 332 396 452**		**Total du portefeuille ministériel — Budgétaire**	**4 060 833 990**	**10 117 347**	**261 445 115**	**4 062 859 356**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(1) Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Observation en matière de déclaration	1 139 567 219	1 106 977 726	2 845 000	1 690 015	…	…	…	…	…	…	1 142 412 219	1 108 667 741
Cotisations des déclarations et traitement des paiements	711 251 911	669 269 931	11 725 472	4 674 043	…	…	33 566 456	33 566 456	…	…	689 410 927	640 377 518
Recouvrements et observation en matière de production des déclarations	711 308 622	680 522 654	2 383 000	1 189 913	…	…	161 875 333	161 875 333	…	…	551 816 289	519 837 234
Aide aux contribuables et aux entreprises	370 986 475	356 782 899	621 000	589 851	(15 118 882)	(15 118 882)	49 443 943	49 443 943	…	…	307 044 650	292 809 925
Appels	225 652 015	217 493 355	85 000	45 858	…	…	13 132 851	13 132 851	…	…	212 604 164	204 406 362
Programmes de prestations	146 977 005	135 576 450	1 734 000	1 601 321	214 761 449	214 761 449	529 693	529 693	…	…	362 942 761	351 409 527
Ombudsman des contribuables	3 289 642	2 614 097	…	…	…	…	…	…	…	…	3 289 642	2 614 097
Services internes	1 015 850 754	931 206 692	104 020 333	66 500 181	…	…	56 995 287	56 995 287	…	…	1 062 875 800	940 711 586
Total partiel	4 324 883 643	4 100 443 804	123 413 805	76 291 182	199 642 567	199 642 567	315 543 563	315 543 563	…	…	4 332 396 452	4 060 833 990
Revenus affectés aux dépenses	(315 543 563)	(315 543 563)	…	…	…	…	(315 543 563)	(315 543 563)	…	…	…	…
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**4 009 340 080**	**3 784 900 241**	**123 413 805**	**76 291 182**	**199 642 567**	**199 642 567**	**…**	**…**	**…**	**…**	**4 332 396 452**	**4 060 833 990**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Autres paiements de transfert				
…	80 000 000	(80 000 000)	(15 118 882)	(15 118 882)	(S) Versements aux provinces en vertu de la *Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre*	(15 118 882)	…	…	42 344 675
…	246 000 000	…	(31 238 801)	214 761 199	(S) Versements d'allocations spéciales pour enfants	214 761 199	…	…	235 403 434
…	…	…	250	250	(S) Paiements en vertu de la *Loi sur les mesures d'aide liées au coût de l'énergie*	250	…	…	500
…	**326 000 000**	**(80 000 000)**	**(46 357 433)**	**199 642 567**	**Total du portefeuille ministériel**	**199 642 567**	**…**	**…**	**277 748 609**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

Description	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensées)			
Cotisations des déclarations et traitement des paiements	33 566 456	33 566 456	35 547 659
Recouvrements et observation en matière de production des déclarations	161 875 333	161 875 333	…
Aide aux contribuables et aux entreprises	49 443 943	49 443 943	52 100 348
Appels	13 132 851	13 132 851	14 852 506
Programmes de prestations	529 693	529 693	578 873
Comptes débiteurs et observation en matière de production des déclarations	…	…	169 891 181
Services internes	56 995 287	56 995 287	57 594 638
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**315 543 563**	**315 543 563**	**330 565 205**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Revenus fiscaux —		
Impôt sur le revenu —		
Particuliers	124 037 835 230	119 122 170 714
Sociétés	37 696 458 427	34 874 769 862
Non-résidents	6 216 305 853	6 404 439 558
	167 950 599 510	160 401 380 134
Taxe sur les produits et services (TPS)/Taxe de vente harmonisée (TVH)	14 505 070 884	15 603 746 703
Moins : décret de remise de la taxe gouvernementale	(1 864 567 047)	(1 760 985 507)
crédit aux particuliers	(4 194 458 538)	(4 110 248 205)
	8 446 045 299	9 732 512 991
Taxe d'accise — Carburant moteur — Essence	4 258 672 919	4 230 004 174
Taxe d'accise — Essence d'aviation et combustible diesel —		
Essence d'aviation et carboréacteur	86 484 548	82 261 603
Combustible diesel	1 123 880 582	1 113 683 050
	1 210 365 130	1 195 944 653
Droits d'accise —		
Spiritueux	683 073 495	677 953 154
Bière	563 178 417	533 784 122 (1)
Spiritueux rafraîchissants	22 257 556	23 414 137
Vin	271 489 371	260 570 541
Cigarettes	1 717 858 133	1 594 256 657
Cigares	5 940 655	6 274 497
Tabac manufacturé	76 494 441	72 087 362
	3 340 292 068	3 168 340 470
Droits d'exportation de produits de bois d'œuvre	(4 700 106)	52 778 959
Droits pour la sécurité des passagers du transport aérien	695 701 809	661 948 432
Autres taxes et droits d'accise —		
Taxes à la fabrication —		
Climatiseurs pour automobiles	172 671 223	162 363 584
Primes d'assurance	9 746 340	13 266 361
Écoprélèvement	7 845 460	15 575 448
	190 263 023	191 205 393 (1)
Total des revenus fiscaux	**186 087 239 652**	**179 634 115 206**

Revenus — *Fin*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 042 237	814 399
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	828 997	1 464 828
	1 871 234	2 279 227
Ventes de biens et de services —		
Droits et privilèges	*209 000*	*187 500*
Location et utilisation de biens publics	*44*	*50*
Services de nature réglementaire —		
Frais de perception d'assurance-emploi et du *Régime de pensions du Canada*	315 543 563	330 565 205
Frais d'entente anticipée en matière de prix	1 508 678	1 626 504
Divers	306 057	181 982
	317 358 298	*332 373 691*
Services de nature non réglementaire —		
Frais administratifs des programmes provinciaux	108 423 027	104 114 532
Autres ministères du gouvernement — Recouvrements de coûts	54 091 906	56 407 625
Divers	482 499	355 052
	162 997 432	*160 877 209*
Ventes de biens et de produits d'information —		
Vente d'articles non réclamés, sceaux, etc.	*41 700*	*52 020*
Autres frais et droits —		
Frais d'administration pour titres non payés	285	195
Revenus reportés	(193 038)	116 940
Intérêts sur les autres revenus — Autres	…	10 352
Régime d'avantages sociaux des employés — Recouvrements de coûts non disponibles pour être dépensés	15 144 733	14 067 358
Divers	32 559	15 247
	14 984 539	*14 210 092*
	495 591 013	507 700 562
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	173 717	222 344
Revenus divers —		
Intérêts et pénalités —		
Impôt sur le revenu des particuliers	2 325 829 012	2 480 167 721
Impôt sur le revenu des sociétés	1 552 747 737	2 059 805 717
Taxe sur les produits et services (TPS)/Taxe de vente harmonisée (TVH), taxe d'accise, droits de douane et autres droits pour la sécurité des passagers du transport aérien	622 519 644	718 666 226
	4 501 096 393	*5 258 639 664*
Intérêts payés sur les remboursements —		
Impôt sur le revenu des particuliers	(116 037 203)	(118 487 139)
Impôt sur le revenu des sociétés	(239 797 407)	(133 284 731)
Taxe sur les produits et services (TPS)/Taxe de vente harmonisée (TVH), droits de douane à l'importation et taxe d'accise	(32 634 041)	(29 164 151)
	(388 468 651)	*(280 936 021)*
Dons à l'État	*4 270*	*4 793*
Gain net de change	*1 290*	*2 832*
Autres revenus divers—		
Amendes imposées par le tribunal	7 060 832	8 100 081
Recouvrement d'avantages sociaux des employés	48 779 810	47 766 622
Autres	1 442 885	1 634 948
	57 283 527	*57 501 651*
	4 169 916 829	5 035 212 919
Total des autres revenus	**4 667 552 793**	**5 545 415 052**
Total du portefeuille ministériel	**190 754 792 445**	**185 179 530 258**

(1) Les montants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

Section 8

Comptes publics du Canada

2014-2015

Agriculture et Agroalimentaire

Ministère

Commission canadienne du lait

Commission canadienne des grains

Financement agricole Canada

Table des matières

	Page
Résultat stratégique et description des programmes	8.2
Sommaire du portefeuille ministériel	8.6
Programmes	8.10
Paiements de transfert	8.12
Détail des montants disponibles pour être dépensés	8.14
Revenus	8.14

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

Un secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels compétitif et axé sur le marché qui gère les risques de manière proactive.

- **Programme 1.1** — Gestion des risques de l'entreprise

Agriculture et Agroalimentaire Canada a une série de programmes de gestion des risques de l'entreprise pour donner aux producteurs de meilleurs outils et le savoir-faire nécessaire pour gérer les risques de l'entreprise. Cette série de programmes procure aux producteurs une protection contre les légères baisses de revenu, une aide axée sur la marge de production quand leurs pertes de revenus sont plus importantes, un cadre d'indemnisation en cas de catastrophe pour les secourir rapidement et une assurance-production pour les protéger contre les pertes de production causées par des catastrophes naturelles. De plus, le programme prévoit une aide sous forme de garanties financières qui facilitera la commercialisation de leurs produits une fois que la conjoncture du marché et les prix seront plus favorables.

- **Programme 1.2** — Accès aux marchés, négociations, compétitivité du secteur, et systèmes d'assurance

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) vient en aide à l'industrie et lui offre les outils nécessaires à son succès commercial dans le but de maximiser la rentabilité et la compétitivité à long terme du secteur. Afin d'atteindre cet objectif, et ce, en étroite collaboration avec le secteur canadien de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels, AAC garantit l'accès aux marchés, facilite les activités menées par l'industrie visant à développer les marchés internationaux et les systèmes d'assurance, et fournit de l'information afin d'aider l'industrie à se placer dans une bonne position pour tirer profit des débouchés commerciaux et maximiser son rendement, tant au Canada qu'à l'étranger. Les systèmes d'assurance incluent les normes, les systèmes et les outils pour la salubrité des aliments, la biosécurité, la traçabilité, la surveillance, le bien-être animal, et les autres attributs du marché.

- **Programme 1.3** — Conseil des produits agricoles du Canada

Institué par l'entremise de la *Loi sur les offices des produits agricoles* (la Loi), le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) est un organisme unique de surveillance de l'intérêt public qui fait rapport au Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (le Ministre). La Loi permet la création d'offices nationaux de commercialisation, qui ne sont pas assujettis à la *Loi sur la concurrence*, ainsi que d'offices de promotion et de recherche. Le CPAC supervise ces offices afin de s'assurer que le système de gestion de l'offre pour la volaille et les œufs ainsi que les activités de promotion et de recherche pour le bovin de boucherie fonctionnent dans le meilleur intérêt de tous les intervenants; des producteurs aux consommateurs et sont en mesure d'évoluer pour faire face aux défis actuels et futurs. Le CPAC prodigue également des conseils et recommandations au Ministre, collabore avec les organismes de surveillances provinciaux et travaille de façon active avec le ministère ainsi que les organismes qui relèvent du portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Résultat stratégique 2

Un secteur innovateur et durable de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels.

- **Programme 2.1** — Sciences, innovation, adoption et durabilité

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) contribue à l'innovation et la durabilité du secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels par le biais d'activités scientifiques et connexes ayant pour but d'accroître la rentabilité des produits, des services, des procédés et des marchés nouveaux et existants. AAC effectue de la recherche, du développement et du transfert de connaissances qui accroissent la résilience du secteur, favorisent la découverte de domaines prometteurs pour le secteur, contribuent à la position concurrentielle de ce dernier et facilitent la prise de décisions éclairées et coordonnées. AAC favorise la planification intégrée, la mobilisation de l'industrie, du gouvernement et des universités ainsi que la collaboration pour accélérer la transmission de l'information scientifique et technologique dans le continuum de l'innovation, et ce, à l'appui des stratégies établies par le secteur pour assurer sa réussite. Les agriculteurs, les agroentrepreneurs et les agroentreprises sont soutenus dans leurs efforts visant à adopter de nouvelles technologies et à commercialiser de nouveaux produits et services. Les recherches exploratoires et transformationnelles permettent de cerner les occasions durables à venir et de préparer le secteur en vue des nouvelles possibilités et des nouveaux défis.

- **Programme 2.2** — Capacité de l'industrie

Ce programme permet au secteur et aux entreprises d'accroître leur capacité de réussir à long terme dans un monde concurrentiel et axé sur le marché. Le programme encourage l'utilisation de pratiques de gestion d'entreprise éprouvées, tout en permettant aux entreprises du secteur de comprendre leur situation financière, de rester rentables et d'investir, au besoin. Il favorise une participation accrue des jeunes agriculteurs ou des agriculteurs débutants, des clients des Premières nations et des clients de certains sous-secteurs en transition. Le programme appuie également le secteur et ses entreprises afin d'améliorer l'accès aux infrastructures clés.

- **Programme 2.3** — Agence canadienne du pari mutuel

En vertu de l'article 204 du *Code criminel du Canada*, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est responsable des politiques et de la réglementation concernant les paris mutuels sur les courses de chevaux. L'Agence canadienne du pari mutuel (ACPM) est un organisme de service spécial d'Agriculture et Agroalimentaire Canada qui est chargé de réglementer et de superviser les activités de pari mutuel dans les hippodromes canadiens, et qui a pour objectif de s'assurer que le tout s'y déroule de manière équitable pour le public. Les coûts associés aux activités de l'ACPM sont recouvrés au moyen d'un prélèvement fixé actuellement à 0,8 p.100 sur chaque pari engagé au Canada. Les plans stratégiques de L'ACPM sont axés sur la réglementation et la surveillance de façon moderne, efficace et transparente des activités de pari mutuel sur les courses hippiques.

Résultat stratégique 3

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 3.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Commission canadienne du lait

Résultat stratégique 1

Accroître la vitalité de l'industrie laitière canadienne au profit de tous les partenaires de l'industrie.

- **Programme 1.1** — Administre le système de gestion des approvisionnements du lait

Établit les prix de soutien pour le beurre et la poudre de lait écrémé. Calcule et recommande le niveau cible national de production du lait de transformation. Agit comme facilitateur au sein de l'industrie laitière. Gère les Programmes intérieurs de saisonnalité (offre et demande).

Commission canadienne des grains

Résultat stratégique 1

Le grain du Canada est salubre, fiable et commercialisable, et les producteurs de grain canadiens sont rémunérés convenablement pour les livraisons de grain aux compagnies céréalières agréées.

- **Programme 1.1** — Programme de recherches sur la qualité des grains

En vertu de la *Loi sur les grains du Canada*, la CCG doit entreprendre, parrainer et promouvoir des travaux de recherche sur les grains. La CCG effectue de la recherche à l'appui du système d'assurance de la qualité des grains du Canada en vue de l'adapter aux nouveaux enjeux et de permettre la commercialisation efficace du grain canadien. Le Laboratoire de recherches sur les grains (LRG) de la CCG étudie les facteurs influant sur la qualité et la salubrité du grain et des produits céréaliers. La recherche menée au LRG sert de fondement à l'établissement des caractéristiques des grains. Ce programme bénéficie non seulement au secteur agricole, mais également aux Canadiens en tant que consommateurs de produits céréaliers. La collaboration étroite avec les organisations canadiennes et internationales scientifiques, universitaires, analytiques et industrielles (secteur céréalier) ainsi qu'avec d'autres ministères fédéraux (p. ex. Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agence canadienne d'inspection des aliments, Santé Canada) permet à la CCG de demeurer au fait des nouveautés en matière de recherche et d'adapter ses priorités de recherche aux nouveaux défis à relever. Le programme de recherches sur la qualité des grains est financé par un fonds renouvelable et des crédits budgétaires.

- **Programme 1.2** — Programme d'assurance-qualité

Le programme d'assurance de la qualité de la CCG est exécuté aux termes de la *Loi sur les grains du Canada* et du Règlement sur les grains du Canada. Ce programme assure la livraison de grain de qualité uniforme et fiable qui répond aux besoins des marchés canadiens et étrangers. La qualité du grain s'entend de la qualité de la transformation aux fins de l'utilisation finale, de la salubrité et de la propreté du grain, et, dans certains cas, de la composition des variétés de grain dans les expéditions. La prestation de services d'inspection, d'analyse de la salubrité et de classement des grains ainsi que de programmes et de services de soutien scientifique et technique solides fait partie intégrante de la prestation globale d'un programme d'assurance de la qualité efficace. Ce programme comprend un processus de résolution de plaintes visant à résoudre les plaintes des clients ainsi que les différends concernant l'assurance de la qualité des grains. Un programme efficace d'assurance de la qualité du grain est un facteur clé de la réussite des exportateurs canadiens sur les marchés céréaliers étrangers, là où la concurrence est forte, et est essentiel pour que les producteurs obtiennent le meilleur prix possible pour leur grain. Le programme d'assurance de la qualité est financé par un fonds renouvelable.

- **Programme 1.3** — Programme d'assurance-quantité

Le programme d'assurance de la quantité de la CCG est exécuté aux termes de la *Loi sur les grains du Canada* et du Règlement sur les grains du Canada. Les services fournis dans le cadre de ce programme facilitent la pesée officielle du grain déchargé des silos terminaux à des fins d'exportation, ainsi que la délivrance des documents d'assurance de la quantité connexes. Ce programme garantit aux acheteurs de grain et aux utilisateurs finaux étrangers que le grain canadien exporté est dûment pesé et acheminé aux transporteurs, tel qu'il est indiqué dans les documents de la CCG. Le programme comprend la certification des systèmes de pesée aux silos terminaux, la formulation de recommandations concernant les exigences relatives au matériel de pesée et à la fréquence des inspections des dispositifs aux silos primaires en vue d'assurer la pesée exacte du

grain livré par les producteurs, ainsi qu'un processus de règlement des différends liés à l'assurance de la quantité. Afin d'assurer la pertinence du système et de répondre aux demandes de l'industrie en constante évolution, le programme d'assurance de la quantité est appuyé par des exigences prévues par la loi et des responsabilités axées sur la technologie. Le programme d'assurance de la quantité est financé par un fonds renouvelable.

- **Programme 1.4** — Programme de protection des producteurs

Aux termes de la *Loi sur les grains du Canada* et du Règlement sur les grains du Canada, la CCG a mis en œuvre un certain nombre de programmes et de mesures de protection afin d'assurer aux producteurs une rémunération convenable pour le grain livré aux compagnies céréalières agréées. Ces programmes et mesures comprennent le programme d'agrément et de garantie, l'attribution de wagons de producteurs aux producteurs et aux groupes de producteurs qui désirent expédier eux-mêmes leur grain, et des mesures de liaison avec les producteurs, notamment le système d'appel concernant le grade attribué au grain. De plus, la CCG recueille et met à jour des données sur la qualité du grain et des renseignements sur la manutention du grain pour faciliter les ventes des producteurs et les décisions en matière de marketing. Le programme de protection des producteurs est financé par un fonds renouvelable.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Financement agricole Canada

Résultat stratégique 1

Financement agricole Canada appuie la vision du gouvernement fédéral relative au maintien de la croissance et de la prospérité de l'industrie agricole.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
	…	544 949 432	…	…	544 949 432	1 Dépenses de fonctionnement				
	…	…	12 531 222	…	12 531 222	1b Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
	…	…	…	398 672	398 672	crédit 1 (Affaire étrangères, Commerce et Développement)				
	…	…	…	2 627 415	2 627 415	CT, crédit 15 [1]				
	…	…	…	32 573 480	32 573 480	CT, crédit 25 [1]				
	…	…	…	(7 341 163)	(7 341 163)	Virement au crédit 1 (Agence canadienne d'inspection des aliments)				
	…	…	…	(277 596)	(277 596)	Affectations réputées au crédit 2 (Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs) [2]				
	…	544 949 432	12 531 222	27 980 808	585 461 462	Total — Crédit 1	577 712 678	7 748 784	…	703 004 588
	…	27 872 294	…	…	27 872 294	5 Dépenses en capital				
	…	…	1 280 700	…	1 280 700	5b Dépenses en capital				
	…	…	…	4 222 979	4 222 979	Virement du CT, crédit 33 [1]				
	…	27 872 294	1 280 700	4 222 979	33 375 973	Total — Crédit 5	25 835 661	7 540 312	…	30 768 006
	…	365 352 000	…	…	365 352 000	10 Subventions et contributions				
	…	…	44 662 022	…	44 662 022	10b Subventions et contributions				
	…	…	…	(2 000 000)	(2 000 000)	Virement au crédit 5 (Diversification de l'économie de l'Ouest Canadien)				
	…	365 352 000	44 662 022	(2 000 000)	408 014 022	Total — Crédit 10	345 165 608	62 848 414	…	324 354 015
	…	69 624 891	340 000	(6 841 943)	63 122 948	(S) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	63 122 948	…	…	79 197 066
	…	80 300	…	…	80 300	(S) Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire — Traitement et allocation pour automobile	80 300	…	…	78 700
	…	219 300 000	…	(56 622 227)	162 677 773	(S) Paiements de contribution pour le programme Agri-stabilité	162 677 773	…	…	166 509 281
	…	640 800 000	…	(29 917 596)	610 882 404	(S) Paiements de contribution pour le programme Agri-protection	610 882 404	…	…	750 830 429
	…	126 200 000	…	23 760 139	149 960 139	(S) Paiements de subvention pour le programme Agri-investissement	149 960 139	…	…	208 528 580
	…	65 900 000	…	(39 903 782)	25 996 218	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	25 996 218	…	…	79 080 584
	…	41 000 000	…	(5 858 348)	35 141 652	(S) Paiements de subvention pour le programme Agri-stabilité	35 141 652	…	…	26 249 991

…	17 500 000	…	5 175 845	22 675 845	(S)	Paiements de contribution pour le programme Agri-investissement	22 675 845	…	…	24 875 798
…	13 111 013	…	(13 075 016)	35 997	(S)	Prêts garantis en vertu de la *Loi canadienne sur les prêts agricoles*	35 997	…	…	(12 829)
…	2 859 547	…	(153 481)	2 706 066	(S)	Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association	2 706 066	…	…	4 453 481
…	…	…	(8 620 021)	(8 620 021)	(S)	Contributions à l'appui de l'Initiative d'aide à l'industrie porcine	(8 620 021)	…	…	(3 685 687)
600 000	100 000	…	(100 000)	600 000	(S)	Subventions aux offices établis conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*	…	…	600 000	…
7 473 680	34 000	…	(34 000)	7 473 680	(S)	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel				
…	…	…	(50 255)	(50 255)		Pour rembourser le CT, crédit 30				
7 473 680	34 000	…	(84 255)	7 423 425		Total — Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	(2 233 091)	…	9 656 516	(2 158 401)
…	118 513 335	…	(115 152 266)	3 361 069	(S)	Paiements de contribution pour le programme d'aide en cas de catastrophe agricole — Agri-relance	3 361 069	…	…	(4 850 106)
…	…	…	(1 334 323)	(1 334 323)	(S)	Subventions à l'appui du programme de réforme des porc reproducteurs	(1 334 323)	…	…	…
…	…	…	(134 510)	(134 510)	(S)	Subventions à l'appui de l'Indemnité pour coûts de production	(134 510)	…	…	(6 634)
…	…	…	(312 775)	(312 775)	(S)	Paiements de subvention pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	(312 775)	…	…	(163 039)
…	…	…	(10 610)	(10 610)	(S)	Paiements de subvention par catégorie pour le programme d'aide transitoire à l'industrie	(10 610)	…	…	(10 187)
…	…	…	(119 871)	(119 871)	(S)	Paiements de subvention par catégorie pour le programme de revenu agricole	(119 871)	…	…	(2 859)
…	…	…	(589 623)	(589 623)	(S)	Contributions pour la gestion des risques agricoles — Gestion des risques de l'entreprise du programme d'avances printanières bonifié	(589 623)	…	…	(1 227 300)
…	…	…	(50 138)	(50 138)	(S)	Subventions à l'appui du programme de paiements relatifs aux céréales et oléagineux	(50 138)	…	…	(34 421)
…	…	…	(66 331)	(66 331)	(S)	Paiements de subvention pour le programme de démarrage d'Agri-investissement	(66 331)	…	…	(48 524)
…	…	…	(5 563)	(5 563)	(S)	Paiements de contribution pour le programme de démarrage d'Agri-investissement	(5 563)	…	…	…
…	…	…	(1 485)	(1 485)	(S)	Paiements de contribution par catégorie pour le programme d'aide transitoire à l'industrie	(1 485)	…	…	…
…	…	…	597	597	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	597	…	…	4 121
6 034 434	…	…	7 858 258	13 892 692	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 125 669	2 908 765	7 858 258	2 692 686
…	…	…	(1 010 915)	(1 010 915)	(S)	Paiements de contribution pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	(1 010 915)	…	…	(436 178)
…	…	…	…	…		Crédits non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	(1 092 831)
14 108 114	**2 253 196 812**	**58 813 944**	**(212 966 453)**	**2 113 152 417**		**Total du ministère — Budgétaire**	**2 013 991 368**	**81 046 275**	**18 114 774**	**2 386 898 330**

Sommaire du portefeuille ministériel — *Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Commission canadienne du lait				
	…	3 610 936	…	…	3 610 936	1	Dépenses du programme			
							Virement du :			
	…	…	…	22 409	22 409		CT, crédit 15 [1]			
	…	…	…	253 432	253 432		CT, crédit 30 [1]			
	…	3 610 936	…	275 841	3 886 777		Total — Crédit 1	3 884 137	2 640	…	4 456 273
						(S)	(L) Prêts en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne du lait,* article 16 tel que modifié par le crédit 50a de la *Loi nº 4 de 1975 portant affectation de crédits*. Limite 300 000 000 $ (Net)				
246 282 611	…	…	…	246 282 611				(34 865 529)	…	281 148 140	(54 968 445)
						Total de l'organisme —				
…	**3 610 936**	**…**	**275 841**	**3 886 777**		**Budgétaire**	**3 884 137**	**2 640**	**…**	**4 456 273**
246 282 611	**…**	**…**	**…**	**246 282 611**		**Non budgétaire**	**(34 865 529)**	**…**	**281 148 140**	**(54 968 445)**
						Commission canadienne des grains				
…	7 537 076	…	…	7 537 076	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	825 040	825 040		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	4 274	4 274		CT, crédit 30 [1]				
…	7 537 076	…	829 314	8 366 390		Total — Crédit 1	6 676 731	1 689 659	…	31 813 439
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	900 335	…	(86 272)	814 063		employés	814 063	…	…	3 129 121
					(S)	Fonds renouvelable de la Commission canadienne				
44 818 350	7 946 483	…	(7 946 483)	44 818 350		des grains	(24 416 465)	…	69 234 815	(9 961 493)
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
…	…	…	13 325	13 325		excédentaires de l'État	13 325	…	…	372 911
44 818 350	**16 383 894**	**…**	**(7 190 116)**	**54 012 128**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**(16 912 346)**	**1 689 659**	**69 234 815**	**25 353 978**
						Financement agricole Canada				
					(S)	*Loi sur Financement agricole Canada*				
						(L) Paiements de capital en vertu de la *Loi sur Financement agricole Canada,* paragraphe 11(1).				
6 667 000	…	…	…	6 667 000		Limite 1 250 000 000 $ (Net)	…	…	6 667 000	…

					(L) Prêts à la Société en vertu de la *Loi sur Financement agricole Canada,* paragraphe 12(3). Le total ne doit pas dépasser douze fois le capital de la				
26 865 738 000	…	…	7 558 125 000	34 423 863 000	Société (Net)	…	…	34 423 863 000	…
26 872 405 000	**…**	**…**	**7 558 125 000**	**34 430 530 000**	**Total de l'organisme — Non budgétaire**	**…**	**…**	**34 430 530 000**	**…**
					Total du portefeuille ministériel —				
58 926 464	**2 273 191 642**	**58 813 944**	**(219 880 728)**	**2 171 051 322**	**Budgétaire**	**2 000 963 159**	**82 738 574**	**87 349 589**	**2 416 708 581**
27 118 687 611	**…**	**…**	**7 558 125 000**	**34 676 812 611**	**Non budgétaire**	**(34 865 529)**	**…**	**34 711 678 140**	**(54 968 445)**

Note: Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

(2) Affectations réputées conformément à l'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Gestion des risques de l'entreprise	37 715 912	31 173 880	…	…	1 004 974 932	1 002 593 755	2 500 000	451 644	…	…	1 040 190 844	1 033 315 991
Accès aux marchés, négociations, compétitivité du secteur, et systèmes d'assurance	61 253 704	54 737 938	…	…	136 958 802	108 773 390	…	…	…	…	198 212 506	163 511 328
Conseil des produits agricoles du Canada	3 035 003	3 032 055	…	…	600 000	…	…	…	…	…	3 635 003	3 032 055
Sciences, innovation, adoption et durabilité	391 762 984	385 454 278	30 725 973	23 249 994	204 390 843	182 886 326	17 500 000	15 700 164	…	…	609 379 800	575 890 434
Capacité de l'industrie	45 922 900	42 429 383	2 000 000	1 971 629	62 870 443	52 093 135	21 800 000	20 290 052	…	…	88 993 343	76 204 095
Agence canadienne du pari mutuel	16 403 425	7 908 240	…	…	…	…	8 980 000	10 141 331	…	…	7 423 425	(2 233 091)
Services internes	179 367 496	178 310 007	650 000	614 038	…	…	14 700 000	14 653 489	…	…	165 317 496	164 270 556
Total partiel	735 461 424	703 045 781	33 375 973	25 835 661	1 409 795 020	1 346 346 606	65 480 000	61 236 680	…	…	2 113 152 417	2 013 991 368
Revenus affectés aux dépenses	(65 480 000)	(61 236 680)	…	…	…	…	(65 480 000)	(61 236 680)	…	…	…	…
Total du ministère — Budgétaire	**669 981 424**	**641 809 101**	**33 375 973**	**25 835 661**	**1 409 795 020**	**1 346 346 606**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 113 152 417**	**2 013 991 368**
Commission canadienne du lait												
Administre le système de gestion des approvisionnements du lait —												
Budgétaire	3 886 777	3 884 137	…	…	…	…	…	…	…	…	3 886 777	3 884 137
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	246 282 611	(34 865 529)	246 282 611	(34 865 529)
Total de l'organisme —												
Budgétaire	**3 886 777**	**3 884 137**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**3 886 777**	**3 884 137**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**246 282 611**	**(34 865 529)**	**246 282 611**	**(34 865 529)**
Commission canadienne des grains												
Programme de recherches sur la qualité des grains	13 088 603	8 857 999	…	…	…	…	1 312 089	580 606	…	…	11 776 514	8 277 393
Programme d'assurance-qualité	56 294 960	29 782 644	…	…	…	…	32 288 363	68 085 011	…	…	24 006 597	(38 302 367)
Programme d'assurance-quantité	5 510 974	2 073 118	…	…	…	…	3 136 176	6 030 986	…	…	2 374 798	(3 957 868)
Programme de protection des producteurs	3 975 482	3 542 298	…	…	…	…	1 242 578	1 330 720	…	…	2 732 904	2 211 578
Services internes	29 202 413	14 949 633	…	…	…	…	16 081 098	90 715	…	…	13 121 315	14 858 918
Total partiel	108 072 432	59 205 692	…	…	…	…	54 060 304	76 118 038	…	…	54 012 128	(16 912 346)
Revenus affectés aux dépenses	(54 060 304)	(76 118 038)	…	…	…	…	(54 060 304)	(76 118 038)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**54 012 128**	**(16 912 346)**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**54 012 128**	**(16 912 346)**

Financement agricole Canada —												
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**34 430 530 000**	**…**	**34 430 530 000**	**…**
Total du portefeuille ministériel —												
Budgétaire	**727 880 329**	**628 780 892**	**33 375 973**	**25 835 661**	**1 409 795 020**	**1 346 346 606**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 171 051 322**	**2 000 963 159**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**34 676 812 611**	**(34 865 529)**	**34 676 812 611**	**(34 865 529)**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
…	28 500 000	3 000 000	…	31 500 000	Paiements de subvention pour le programme des coûts de transition de la Commission canadienne du blé	26 802 567	4 697 433	…	29 779 845
…	4 600 000	…	…	4 600 000	Versement des subventions pour le programme d'utilisation du port de Churchill	4 585 371	14 629	…	4 553 244
…	883 000	…	…	883 000	Subventions versées à des bénéficiaires étrangers pour leur participation auprès d'organisations internationales qui appuient l'agriculture	756 170	126 830	…	714 160
…	100 000	…	…	100 000	Paiements de subvention pour le programme des initiatives Agri-risques	100 000	…	…	100 000
…	126 200 000	…	23 760 139	149 960 139	(S) Paiements de subvention pour le programme Agri-investissement	149 960 139	…	…	208 528 580
…	41 000 000	…	(5 858 348)	35 141 652	(S) Paiements de subvention pour le programme Agri-stabilité	35 141 652	…	…	26 249 991
…	2 859 547	…	(153 481)	2 706 066	(S) Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association	2 706 066	…	…	4 453 481
600 000	100 000	…	(100 000)	600 000	(S) Subventions aux offices établis conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*	…	…	600 000	…
…	…	…	(312 775)	(312 775)	(S) Paiements de subvention pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	(312 775)	…	…	(163 039)
…	…	…	(134 510)	(134 510)	(S) Subventions à l'appui de l'Indemnité pour coûts de production	(134 510)	…	…	(6 634)
…	…	…	(66 331)	(66 331)	(S) Paiements de subvention pour le programme de démarrage d'Agri-investissement	(66 331)	…	…	(48 524)
…	…	…	(10 610)	(10 610)	(S) Paiements de subvention par catégorie pour le programme d'aide transitoire à l'industrie	(10 610)	…	…	(10 187)
…	…	…	(119 871)	(119 871)	(S) Paiements de subvention par catégorie pour le programme de revenu agricole	(119 871)	…	…	(2 859)
…	…	…	(50 138)	(50 138)	(S) Subventions à l'appui du programme de paiements relatifs aux céréales et oléagineux	(50 138)	…	…	(34 421)
…	…	…	(1 334 323)	(1 334 323)	(S) Subventions à l'appui du programme de réforme des porcs reproducteurs	(1 334 323)	…	…	…
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	58 382
600 000	**204 242 547**	**3 000 000**	**15 619 752**	**223 462 299**	**Total — Subventions**	**218 023 407**	**4 838 892**	**600 000**	**274 172 019**
					Contributions				
…	60 455 000	…	8 667 591	69 122 591	Paiements de contribution pour le programme Agri-innovation dans le cadre de Cultivons l'avenir 2	63 105 754	6 016 837	…	38 703 245
…	35 500 000	…	(8 200 000)	27 300 000	Paiements de contribution pour le programme Agri-marketing dans le cadre de Cultivons l'avenir 2	24 308 985	2 991 015	…	20 464 938
…	10 061 000	…	…	10 061 000	Contributions à l'appui du programme canadien d'adaptation agricole	1 742 371	8 318 629	…	15 512 708

…	5 382 000	…	…	5 382 000	Contributions à l'appui du programme de lutte contre les gaz à effet de serre en agriculture	4 431 565	950 435	…	4 808 261
…	3 127 000	…	(300 000)	2 827 000	Paiements de contribution pour le programme Agri-compétivité dans le cadre de Cultivons l'avenir 2	2 668 742	158 258	…	2 504 064
…	1 600 000	…	…	1 600 000	Paiements de contribution pour le programme des coûts de transition de la Commission canadienne du blé	1 455 792	144 208	…	1 436 882
…	864 000	…	…	864 000	Contributions en vertu du programme Objectif carrière de la Stratégie emploi jeunesse	684 345	179 655	…	657 372
…	219 300 000	…	(56 622 227)	162 677 773	(S) Paiements de contribution pour le programme Agri-stabilité	162 677 773	…	…	166 509 281
…	100 179 252	12 024 169	(6 499 890)	105 703 531	Contributions pour les programmes des initiatives stratégiques à coûts partagés dans le cadre de Cultivons l'avenir 2 pour l'innovation	91 546 837	14 156 694	…	76 396 764
…	60 869 892	28 061 588	18 876 356	107 807 836	Contributions pour les programmes des initiatives stratégiques à coûts partagés dans le cadre de Cultivons l'avenir 2 pour la compétitivité et le développement des marchés	88 267 210	19 540 626	…	64 535 129
…	44 830 856	1 576 265	(14 544 057)	31 863 064	Contributions pour les programmes des initiatives stratégiques à coûts partagés dans le cadre de Cultivons l'avenir 2 pour l'adaptabilité et la capacité du secteur	30 038 615	1 824 449	…	23 286 085
…	6 400 000	…	…	6 400 000	Contributions pour le programme des initiatives Agri-risques	4 018 823	2 381 177	…	2 246 393
…	640 800 000	…	(29 917 596)	610 882 404	(S) Paiements de contribution pour le programme Agri-protection	610 882 404	…	…	750 830 429
…	65 900 000	…	(39 903 782)	25 996 218	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	25 996 218	…	…	79 080 584
…	17 500 000	…	5 175 845	22 675 845	(S) Paiements de contribution pour le programme Agri-investissement	22 675 845	…	…	24 875 798
…	13 111 013	…	(13 075 016)	35 997	(S) Prêts garantis en vertu de la *Loi canadienne sur les prêts agricoles*	35 997	…	…	(12 829)
…	2 000 000	…	…	2 000 000	Paiements de contribution pour la lutte contre les maladies dans l'industrie porcine — Phase 2	652 461	1 347 539	…	511 244
…	…	…	(8 620 021)	(8 620 021)	(S) Contributions à l'appui de l'Initiative d'aide à l'industrie porcine	(8 620 021)	…	…	(3 685 687)
…	118 513 335	…	(115 152 266)	3 361 069	(S) Paiements de contribution pour le programme d'aide en cas de catastrophe agricole — Agri-relance	3 361 069	…	…	(4 850 106)
…	…	…	(589 623)	(589 623)	(S) Contributions pour la gestion des risques agricoles — Gestion des risques de l'entreprise du programme d'avances printanières bonifié	(589 623)	…	…	(1 227 300)
…	…	…	(1 010 915)	(1 010 915)	(S) Paiements de contribution pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	(1 010 915)	…	…	(436 178)
…	…	…	(1 485)	(1 485)	(S) Paiements de contribution par catégorie pour le programme d'aide transitoire à l'industrie	(1 485)	…	…	…
…	…	…	(5 563)	(5 563)	(S) Paiements de contribution pour le programme de démarrage d'Agri-investissement	(5 563)	…	…	…
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	36 992 468
…	**1 406 393 348**	**41 662 022**	**(261 722 649)**	**1 186 332 721**	**Total — Contributions**	**1 128 323 199**	**58 009 522**	**…**	**1 299 139 545**
600 000	**1 610 635 895**	**44 662 022**	**(246 102 897)**	**1 409 795 020**	**Total du portefeuille ministériel**	**1 346 346 606**	**62 848 414**	**600 000**	**1 573 311 564**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

Description	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Gestion des risques de l'entreprise	2 500 000	451 644	533 390
Sciences, innovation, adoption et durabilité	17 500 000	15 700 164	12 315 031
Capacité de l'industrie	21 800 000	20 290 052	…
Agence canadienne du pari mutuel	8 980 000	10 141 331	10 268 166
Services internes	14 700 000	14 653 489	14 935 831
Mesures à la ferme	…	…	20 860 824
Total du ministère — Budgétaire	**65 480 000**	**61 236 680**	**58 913 242**
Commission canadienne du lait			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Administre le système de gestion des approvisionnements du lait			
Remboursement de prêts	246 282 611	(34 865 529)	(54 968 445)
Total de l'organisme — Non budgétaire	**246 282 611**	**(34 865 529)**	**(54 968 445)**
Commission canadienne des grains			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Programme de recherches sur la qualité des grains	1 312 089	580 606	…
Programme d'assurance-qualité	32 288 363	68 085 011	43 921 425
Programme d'assurance-quantité	3 136 176	6 030 986	8 143 797
Programme de protection des producteurs	1 242 578	1 330 720	1 112 377
Services internes	16 081 098	90 715	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**54 060 304**	**76 118 038**	**53 177 599**
Total du portefeuille ministériel —			
Budgétaire	**119 540 304**	**137 354 718**	**112 090 841**
Non budgétaire	**246 282 611**	**(34 865 529)**	**(54 968 445)**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus —		
Revenus de placements — [1]		
Prêts, placements et avances —		
Financement agricole Canada — Dividendes	126 142 000	50 320 000
Commission canadienne du lait	474 344	1 099 378
Programme de réserve pour pertes sur prêts dans l'industrie du porc	1 988 097	2 328 161
	128 604 441	53 747 539
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	10 905 106	5 688 640
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	6 559 407	12 327 914
	17 464 513	18 016 554
Ventes de biens et de services —		
Droits et privilèges	*4 799 744*	*5 868 015*
Location et utilisation de biens publics	*9 209 827*	*7 943 083*
Services de nature réglementaire	*22 657 919*	*24 550 865*
Services de nature non réglementaire	*16 913 720*	*12 366 959*
Ventes de biens et de produits d'information —		
Divers	*151 899*	*240 006*
Autres frais et droits —		
Services aux autres ministères —		
Services de gestion des ressources humaines	311 821	819 341
Services de gestion financière	101 478	68 680
Services de gestion de l'information	920 537	1 791 574
Services de technologie de l'information	11 894 522	10 602 309
Services en matière de communications	333 919	512 340
Services des biens immobiliers	1 114 180	1 141 587
Divers	1 478 880	1 669 512
	16 155 337	*16 605 343*
	69 888 446	67 574 271
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	7 858 258	6 034 434
Revenus divers —		
Produit de l'aliénation des biens immobiliers	1 951 327	1 423 000
Divers	22 887 279	22 729 464
	24 838 606	24 152 464
Total du ministère	**248 654 264**	**169 525 262**

Revenus — *Fin*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commission canadienne des grains		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	(186)	12 416
Ventes de biens et de services —		
Services de nature réglementaire	*72 664 715*	*49 374 361*
Services de nature non réglementaire	*4 739 425*	*3 678 940*
Autres frais et droits —		
Gain net de change	1 410	1
Revenus reportés	226 216	477 190
	227 626	*477 191*
	77 631 766	53 530 492
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	13 325	372 911
Total de l'organisme	**77 644 905**	**53 915 819**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus —		
Revenus de placements	128 604 441	53 747 539
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	17 464 327	18 028 970
Ventes de biens et de services	147 520 212	121 104 763
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	7 871 583	6 407 345
Revenus divers	24 838 606	24 152 464
Total du portefeuille ministériel	**326 299 169**	**223 441 081**

(1) Intérêt sauf indication contraire.

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

Section 9

Comptes publics du Canada

2014-2015

Anciens Combattants

Ministère

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Table des matières

	Page
Résultat stratégique et description des programmes	9.2
Sommaire du portefeuille ministériel	9.5
Programmes	9.7
Paiements de transfert	9.8
Revenus	9.10

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

Mieux-être financier, physique et mental des anciens combattants admissibles.

- **Programme 1.1** — Indemnités d'invalidité et de décès

Ce programme vient en aide aux anciens combattants et aux vétérans, aux membres des Forces armées canadiennes et aux membres de leur famille admissibles – survivants, conjoint ou conjoint de fait, personnes à leur charge – ainsi qu'aux civils admissibles dont la vie a été affectée de manière permanente à la suite de services rendus à leur pays. Pour reconnaître les conséquences des invalidités ou décès liées aux services rendus, une indemnité est versée sous la forme d'une pension d'invalidité mensuelle, d'indemnités d'invalidité forfaitaires, d'un paiement annuel ou d'une combinaison des deux; et d'allocations mensuelles. Le montant est accordé en fonction de la gravité de l'incapacité et de son impact sur le fonctionnement quotidien. Ce programme est exécuté grâce à des subventions.

- **Programme 1.2** — Programme de soins de santé et services de réinsertion

Ce programme vise à améliorer ou à préserver le bien-être physique, mental et social des anciens combattants et des vétérans, du personnel de réserve en service de catégorie A ou en service de catégorie B pour 180 jours ou moins dans les Forces armées canadiennes et des civils admissibles, ainsi que celui de leurs survivants et personnes à charge et d'autres personnes admissibles, à favoriser l'autonomie, et à offrir un continuum de soins pour faire en sorte que ces personnes demeurent à leur résidence et au sein de leur collectivité. Ce programme donne accès à des services de réadaptation, à des services d'aide à l'emploi, à des soins de santé, à des soins à domicile et à des soins de longue durée. Ce programme est financé grâce au budget de fonctionnement et à des subventions et contributions.

- **Programme 1.3** — Programme de soutien financier

Ce programme offre une allocation de soutien du revenu pour les anciens combattants et vétérans des Forces armées canadiennes admissibles, les civils admissibles et leurs survivants. L'objectif de ce programme est de s'assurer que les bénéficiaires profiteront d'un revenu suffisant pour répondre à leurs besoins fondamentaux. Il reconnaît les effets du service en temps de guerre pour les anciens combattants ayant servi en temps de guerre. Ce soutien au revenu peut être versé sous forme d'une allocation mensuelle aux anciens combattants. Le programme prévoit également un soutien économique pour les vétérans des Forces armées canadiennes, leurs survivants, leur conjoint ou conjoint de fait et les personnes à leur charge. L'objectif est de contrer l'impact que pourrait avoir une fin de carrière, une blessure subie en service ou un décès sur la capacité d'un vétéran des Forces armées canadiennes à gagner un revenu, à progresser dans sa carrière ou à épargner pour sa retraite. L'indemnité est fournie sous la forme d'un paiement de soutien du revenu mensuel. Une indemnité forfaitaire de retraite complémentaire est offerte à ceux souffrant d'une invalidité totale et permanente. Il existe aussi une allocation pour ceux qui souffrent d'une invalidité grave et permanente. Ce programme est exécuté grâce à des subventions.

Résultat stratégique 2

Les Canadiens se souviennent de ceux et celles qui ont servi le Canada en temps de guerre et de paix et en situation de conflit armé, et leur témoignent de la reconnaissance.

- **Programme 2.1** — Programme Le Canada se souvient

Les anciens combattants canadiens, vétérans et ceux qui sont morts pendant le service ont grandement contribué au développement du Canada. En vertu du Décret C.P. 1965-688, ce programme veille à ce que les anciens combattants et ceux qui sont morts pendant le service soient honorés et à ce que le souvenir de leurs réalisations et de leurs sacrifices soit préservé. Les activités du Canada se souvient favorisent l'atteinte des résultats suivants : les Canadiens sont informés au sujet des efforts des anciens combattants et de ceux qui sont morts pendant le service; les jalons importants militaires sont reconnus publiquement de même que les anciens combattants canadiens qui y ont pris part; les collectivités et d'autres groupes organisent des activités de commémoration; les monuments érigés à la mémoire des anciens combattants sont préservés pour toujours au nom des Canadiens, et les successions des anciens combattants obtiennent une aide pour couvrir les frais de funérailles et d'inhumation. En favorisant la fierté à l'égard de notre histoire militaire commune, en célébrant les contributions et les sacrifices des anciens combattants et en préservant les symboles qui glorifient leur courage, le gouvernement du Canada contribue à souligner la richesse de la culture et du patrimoine de notre pays. Ce programme est financé grâce au budget de fonctionnement et à des subventions et des contributions.

Résultat stratégique 3

Les droits des anciens combattants relativement aux services et aux avantages qui satisfont à leurs besoins sont pris en considération par le portefeuille des Anciens Combattants.

- **Programme 3.1** — Bureau de l'ombudsman des vétérans

Dans le cadre de ce programme, le Bureau de l'ombudsman des vétérans offre la possibilité d'une revue indépendante et impartiale des plaintes soumises par les anciens combattants et d'autres personnes, c'est-à-dire les anciens combattants ayant servi en temps de guerre, les vétérans et les membres des Forces canadiennes (force régulière et de réserve), les membres actifs et à la retraite de la Gendarmerie royale du Canada, les conjoints et les partenaires en union de fait, les survivants et les principaux dispensateurs de soins, les autres personnes à charge et les membres de la famille admissibles, ainsi que d'autres personnes admissibles et des représentants des groupes susmentionnés. Il préconise un traitement juste et équitable des personnes pour ce qui est de l'accès aux services, aux programmes et aux avantages offerts par Anciens Combattants Canada. À cette fin, il leur fournit des renseignements et une orientation afin de faciliter leur accès aux programmes et aux services; examine et règle les plaintes relatives à la Déclaration des droits des anciens combattants et aux décisions sur les prestations et services qui ne peuvent être portées en appel devant le Tribunal des anciens combattants (révision et appel); examine les questions d'ordre systémique reliées au Tribunal des anciens combattants (révision et appel); cerne et examine les questions nouvelles et d'ordre systémique liées aux programmes et aux services fournis ou administrés par le Ministère; et fournit des renseignements et des recommandations au ministre en lien avec ces questions. Ce programme est financé grâce au budget de fonctionnement.

Résultat stratégique 4

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 4.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Résultat stratégique 1

Processus d'appel équitable et indépendant pour les décisions rendues par Anciens Combattants Canada au sujet des pensions, des indemnités et des allocations d'invalidité.

- **Programme 1.1** — Révision et appel

Le programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) assure un processus de révision et d'appel indépendant pour les décisions sur les pensions d'invalidité et les indemnités d'invalidité rendues par Anciens Combattants Canada. Le Tribunal offre deux niveaux d'appel pour les anciens combattants et vétérans, les membres des Forces armées canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada, et leurs familles, qui ne sont pas satisfaits des décisions au sujet de leur pension d'invalidité ou leur indemnité d'invalidité. Le Tribunal tient des audiences et émet des décisions écrites. Les autres fonctions principales du Tribunal incluent la tenue d'audiences de révision et d'appel de décisions rendues par Anciens Combattants Canada concernant les allocations spéciales (allocations pour soins, allocations d'incapacité exceptionnelle et allocations vestimentaires); la tenue d'audiences de dernier niveau d'appel pour les allocations aux anciens combattants; et la prise de décisions sur les demandes d'allocations de commisération.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
…	855 453 817	…	…	855 453 817	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	8 400 358	…	8 400 358	1b	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	33 120	33 120		crédit 1 (Affaires étrangères, Commerce et Développement)				
…	…	…	452 149	452 149		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	10 912 848	10 912 848		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	4 840 640	4 840 640		CT, crédit 30 [1]				
…	855 453 817	8 400 358	16 238 757	880 092 932		Total — Crédit 1	806 206 370	73 886 562	…	836 468 983
…	2 685 987 300	…	…	2 685 987 300	5	Subventions et contributions				
…	…	2 416 602	…	2 416 602	5b	Subventions et contributions				
…	2 685 987 300	2 416 602	…	2 688 403 902		Total — Crédit 5	2 533 729 901	154 674 001	…	2 635 519 439
…	35 260 349	…	1 156 330	36 416 679	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	36 416 679	…	…	41 343 461
…	80 300	…	(864)	79 436	(S)	Ministre des Anciens Combattants — Traitement et allocation pour automobile	79 436	…	…	78 700
…	175 000	…	179 187	354 187	(S)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	354 187	…	…	…
…	10 000	…	(10 000)	…	(S)	Remboursements, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur les indemnités de service de guerre*, de redressements de compensation effectués en conformité avec la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*	…	…	…	…
…	10 000	…	(8 338)	1 662	(S)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	1 662	…	…	1 067
…	2 000	…	(2 000)	…	(S)	Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8 de la *Loi sur les indemnités de service de guerre*	…	…	…	…
…	…	…	18 765	18 765	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	18 765	…	…	13 167
…	…	…	46 954	46 954	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	46 954	…	…	138 804
…	…	…	26 000	26 000	(S)	Montants adjugés par une cour	26 000	…	…	9 268
…	3 576 978 766	10 816 960	17 644 791	3 605 440 517		Total budgétaire	3 376 879 954	228 560 563	…	3 513 572 889

Sommaire du portefeuille ministériel — *Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	(L) Prêts à la Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants en vertu de la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*, parties I, II et III telle que modifiée par le crédit L55 de la *Loi n° 3 de 1970 portant affectation de crédits*.				
604 994 061	…	…	…	604 994 061		Limite 605 000 000 $ (Net)	(416)	…	604 994 477	208
						Total du ministère —				
…	**3 576 978 766**	**10 816 960**	**17 644 791**	**3 605 440 517**		**Budgétaire**	**3 376 879 954**	**228 560 563**	**…**	**3 513 572 889**
604 994 061	**…**	**…**	**…**	**604 994 061**		**Non budgétaire**	**(416)**	**…**	**604 994 477**	**208**
						Tribunal des anciens combattants				
…	9 478 024	…	…	9 478 024	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	1 539	1 539		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	499 753	499 753		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	150 000	150 000		CT, crédit 30 [1]				
…	9 478 024	…	651 292	10 129 316		Total — Crédit 1	10 080 688	48 628	…	10 022 700
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	1 409 914	…	(67 303)	1 342 611		employés	1 342 611	…	…	1 435 388
…	**10 887 938**	**…**	**583 989**	**11 471 927**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**11 423 299**	**48 628**	**…**	**11 458 088**
						Total du portefeuille ministériel —				
…	**3 587 866 704**	**10 816 960**	**18 228 780**	**3 616 912 444**		**Budgétaire**	**3 388 303 253**	**228 609 191**	**…**	**3 525 030 977**
604 994 061	**…**	**…**	**…**	**604 994 061**		**Non budgétaire**	**(416)**	**…**	**604 994 477**	**208**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

Programmes

	Budgetary											
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
Description	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Indemnités d'invalidité et de décès —												
Budgétaire	69 919 441	69 530 046	…	…	2 030 742 000	1 947 835 854	…	…	…	…	2 100 661 441	2 017 365 900
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	604 994 061	(416)	604 994 061	(416)
Programme de soins de santé et services de réinsertion	734 296 209	663 052 806	…	…	387 542 300	363 093 532	…	…	…	…	1 121 838 509	1 026 146 338
Programme de soutien financier	4 550 379	4 524 420	…	…	240 873 849	200 643 462	…	…	…	…	245 424 228	205 167 882
Programme Le Canada se souvient	24 509 746	23 015 468	…	…	29 601 602	22 512 902	…	…	…	…	54 111 348	45 528 370
Bureau de l'ombudsman des vétérans	5 312 011	4 578 484	…	…	…	…	…	…	…	…	5 312 011	4 578 484
Services internes	78 092 980	78 092 980	…	…	…	…	…	…	…	…	78 092 980	78 092 980
Total du ministère —												
Budgétaire	**916 680 766**	**842 794 204**	**…**	**…**	**2 688 759 751**	**2 534 085 750**	**…**	**…**	**…**	**…**	**3 605 440 517**	**3 376 879 954**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**604 994 061**	**(416)**	**604 994 061**	**(416)**
Tribunal des anciens combattants (révision et appel) —												
Budgétaire	**11 471 927**	**11 423 299**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**11 471 927**	**11 423 299**
Total du portefeuille ministériel —												
Budgétaire	**928 152 693**	**854 217 503**	**…**	**…**	**2 688 759 751**	**2 534 085 750**	**…**	**…**	**…**	**…**	**3 616 912 444**	**3 388 303 253**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**604 994 061**	**(416)**	**604 994 061**	**(416)**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
…	1 539 000 000	…	(23 477 000)	1 515 523 000	Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, CP 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la *Loi sur les pensions*; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la *Loi sur les pensions*; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	1 473 364 776	42 158 224	…	1 562 918 105
…	531 871 000	…	(18 882 000)	512 989 000	Indemnités et allocations d'invalidité	472 571 049	40 417 951	…	461 366 803
…	268 610 000	…	21 390 000	290 000 000	Entretien ménager et entretien du terrain	280 527 666	9 472 334	…	245 571 113
…	204 195 000	…	9 200 000	213 395 000	Allocation pour perte de revenus et prestation de retraite supplémentaire	190 693 221	22 701 779	…	149 391 628
…	15 071 000	…	10 700 000	25 771 000	Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	8 542 703	17 228 297	…	8 511 410
…	11 814 000	1 914 200	…	13 728 200	Fonds du Souvenir	8 547 329	5 180 871	…	8 461 534
…	10 648 000	…	600 000	11 248 000	Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	10 913 493	334 507	…	9 714 969
…	850 000	…	…	850 000	Paiements effectués en vertu du règlement sur l'Indemnisation en cas d'accidents d'aviation	684 191	165 809	…	711 007
…	750 000	…	…	750 000	Subvention pour partenariats de commémoration	654 266	95 734	…	…
…	650 000	…	…	650 000	Allocation de traitement	537 354	112 646	…	556 890
…	660 000	…	55 000	715 000	Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	666 860	48 140	…	569 658
…	460 000	…	…	460 000	Aide accordée en conformité avec les dispositions du Règlement sur le fonds de secours	269 503	190 497	…	296 665
…	358 000	…	374 000	732 000	Allocation de soutien du revenu des Forces canadiennes	635 135	96 865	…	322 312
…	296 300	…	…	296 300	Services de transition de carrière	13 236	283 064	…	11 684
…	175 000	…	179 187	354 187	(S) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	354 187	…	…	…
…	120 000	…	40 000	160 000	Aide aux anciens combattants canadiens — District d'outre-mer	147 051	12 949	…	129 968
…	70 000	…	…	70 000	Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	19 827	50 173	…	18 021
…	15 000	…	…	15 000	Paiements de prestations pour bravoure	11 624	3 376	…	13 749
…	5 000	…	…	5 000	Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni	5 000	…	…	5 000
…	10 000	…	(8 338)	1 662	(S) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	1 662	…	…	1 067
…	10 000	…	(10 000)	…	(S) Remboursements, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur les indemnités de service de guerre*, de redressements de compensation effectués en conformité avec la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*	…	…	…	…

…	2 000	…	(2 000)	…	(S) Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8 de la *Loi sur les indemnités de service de guerre*	…	…	…	…
…	**2 585 640 300**	**1 914 200**	**158 849**	**2 587 713 349**	**Total — Subventions**	**2 449 160 133**	**138 553 216**	**…**	**2 448 571 583**
					Contributions				
…	97 246 000	…	…	97 246 000	Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux	82 552 630	14 693 370	…	184 061 004
…	2 548 000	…	…	2 548 000	Contributions, en vertu du Programme de partenariat pour la commémoration, aux organisations, institutions et autres ordres de gouvernement, à l'appui des projets afférents à la santé et au mieux-être des anciens combattants, et des activités et événements commémoratifs	1 648 821	899 179	…	2 140 321
…	750 000	502 402	…	1 252 402	Contributions pour le Programme d'aide à l'édification de monuments commémoratifs dans les collectivités afin d'appuyer la construction de nouveaux cénotaphes et monuments ou d'apporter des ajouts importants aux cénotaphes et monuments existants	724 166	528 236	…	747 598
…	**100 544 000**	**502 402**	**…**	**101 046 402**	**Total — Contributions**	**84 925 617**	**16 120 785**	**…**	**186 948 923**
…	**2 686 184 300**	**2 416 602**	**158 849**	**2 688 759 751**	**Total du portefeuille ministériel**	**2 534 085 750**	**154 674 001**	**…**	**2 635 520 506**

(S) Paiement de transfert législatif.

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus —		
Revenus de placements —		
Prêts, placements et avances —		
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants — Avances — Intérêt	208	208
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Allocations aux anciens combattants	38 245	114 663
Pensions	5 744 074	5 166 532
Autres subventions et contributions	6 741 038	4 918 206
Recouvrements des fonds d'exploitation et d'entretien	3 779 746	3 428 480
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 347 232	1 544
	17 650 335	13 629 425
Ventes de biens et de services —		
Services de nature non réglementaire —		
Régimes provinciaux d'assurance-hospitalisation pour services aux malades hospitalisés	12 318 335	12 049 316
Autres services aux malades hospitalisés	3 841 158	4 428 183
Repas	339 448	349 092
	16 498 941	*16 826 591*
Ventes de biens et de produits d'information	*81*	*118*
Autres frais et droits —		
Revenus reportés	(697 085)	(64 596)
	15 801 937	16 762 113
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	18 765	13 167
Revenus divers —		
Dons à l'État	…	72 133
Gain net de change	1 086	8 976
Recouvrement de pensions de gouvernements étrangers	996 557	829 509
Location d'espace dans les hôpitaux	202 412	251 091
Divers	87 049	91 774
	1 287 104	1 253 483
Total du ministère	**34 758 349**	**31 658 396**

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	553	…
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	8 473	…
	9 026	…
Revenus divers	20	10
Total de l'organisme	**9 046**	**10**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus —		
Revenus de placements	208	208
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	17 659 361	13 629 425
Ventes de biens et de services	15 801 937	16 762 113
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	18 765	13 167
Revenus divers	1 287 124	1 253 493
Total du portefeuille ministériel	**34 767 395**	**31 658 406**

Section 10

Comptes publics du Canada

2014-2015

Bureau de l'Infrastructure du Canada

Ministère

Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.

Table des matières

Page

Résultat stratégique et description des programmes 10.2
Sommaire du portefeuille ministériel 10.4
Programmes 10.6
Paiements de transfert 10.7
Revenus 10.8

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

Des infrastructures publiques pour un Canada plus prospère.

- **Programme 1.1** — Financement permanent et souple pour les infrastructures publiques

À l'appui de l'édification d'infrastructures publiques pour les Canadiens, ce programme offre un financement prévisible et souple aux municipalités, pour leur permettre de planifier à plus long terme et ainsi répondre aux priorités en matière d'infrastructure. On alloue du financement afin de bâtir et de remettre en état des infrastructures publiques dans le respect général des modalités des ententes de financement en vigueur. Les fonds fédéraux sont versés à l'avance et il n'est pas nécessaire de les utiliser au cours de l'année où ils ont été octroyés. Dans le cadre de ce programme, on utilise les fonds provenant du paiement de transfert suivant : le Fonds de la taxe sur l'essence, une composante du Fonds d'amélioration des collectivités du gouvernement du Canada.

- **Programme 1.2** — Investissements dans les infrastructures de grande envergure

Ce programme permet d'investir dans des projets d'infrastructure qui revêtent une importance à l'échelle nationale, régionale ou locale. Le financement versé par l'entremise de ce programme permet d'obtenir des contributions additionnelles auprès d'autres partenaires financiers pour des projets d'infrastructure admissibles. Les fonds peuvent être répartis entre les administrations. Les paiements en tant que tels sont effectués en fonction des coûts admissibles engagés conformément aux ententes de contribution signées. Dans le cadre de ce programme, on utilise les fonds provenant des paiements de transfert suivants : le volet Infrastructures provinciales-territoriales, le volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada et le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique.

- **Programme 1.3** — Investissements dans les priorités nationales en matière d'infrastructure

Ce programme vise à affecter des fonds à des projets d'infrastructure qui favorisent l'atteinte des priorités nationales qui sont importantes pour l'ensemble des Canadiens. Le financement versé par l'entremise de ce programme permet généralement d'obtenir des contributions additionnelles auprès d'autres partenaires financiers pour des projets d'infrastructure admissibles. Dans le cas de la plupart de ces programmes de paiement de transfert, le financement est alloué en fonction du mérite et en fonction d'un processus concurrentiel. Les paiements sont effectués en fonction des coûts admissibles engagés conformément aux ententes de contribution signées. Dans le cadre de ce programme, on utilise les fonds provenant des paiements de transfert suivants : le volet Infrastructures nationales du Fonds Chantiers Canada, le Fonds pour l'infrastructure verte, le Fonds sur l'infrastructure frontalière et le Fonds pour la route entre Inuvik et Tuktoyaktuk.

• **Programme 1.4** — Investissements dans les infrastructures des petites collectivités

Ce programme permet d'investir dans des projets d'infrastructure de petites collectivités, de façon à répondre aux besoins locaux ou régionaux. Le financement versé par l'entremise de ce programme permet d'obtenir des contributions additionnelles auprès d'autres partenaires financiers pour des projets d'infrastructure admissibles. Les fonds peuvent être répartis entre les administrations. Les paiements en tant que tels sont effectués en fonction des coûts admissibles engagés conformément aux ententes de contribution signées. Dans le cadre de ce programme, on utilise les fonds provenant des paiements de transfert suivants : le volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada et le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale.

• **Programme 1.5** — Financement de base pour les infrastructures des provinces et des territoires

Ce programme offre un financement prévisible à chaque province et territoire afin d'améliorer le réseau d'infrastructures publiques du Canada. Les paiements fédéraux destinés aux provinces et aux territoires sont effectués conformément aux modalités des ententes de financement signées, ce qui comprend l'acceptation des plans d'immobilisations et des rapports sur les dépenses par le gouvernement fédéral. Le financement versé par l'entremise de ce programme permet d'obtenir des contributions additionnelles auprès d'autres partenaires financiers afin d'augmenter l'investissement global dans les infrastructures publiques destinées aux Canadiens. Les paiements peuvent être effectués à l'avance et les dispositions de partage des coûts s'appliquent à un plan d'immobilisations dans son ensemble, et non aux initiatives particulières s'inscrivant dans un tel plan. Dans le cadre de ce programme, on utilise les fonds provenant du paiement de transfert suivant : le Financement de base pour les infrastructures des provinces et des territoires.

• **Programme 1.6** — Projet du corridor du nouveau pont pour le Saint-Laurent

À l'appui de l'économie et des priorités nationales, provinciales et régionales, ce programme fournit du financement pour les projets d'infrastructure liés au corridor commercial Champlain, à Montréal (Québec). Infrastructure Canada est le responsable du projet chargé de la mise en œuvre du projet du corridor du nouveau pont pour le Saint-Laurent qui permettra une traversée sûre, sécuritaire et en temps opportun aux résidants locaux, aux personnes qui se déplacent quotidiennement pour leur travail et à celles qui circulent dans la région de Montréal pour des raisons commerciales. Le nouveau pont contribuera à accroître la capacité et l'efficacité des infrastructures de la porte d'entrée et du corridor à la fois dans la région et à l'échelle nationale. Le projet sera réalisé au moyen d'un partenariat public-privé.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

• **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.

Résultat stratégique 1

Passage efficace et sécuritaire sur les infrastructures entretenues, exploitées et gérées par Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée.

• **Programme 1.1** — Gestion d'infrastructures fédérales telles que des ponts, des autoroutes et des tunnels, ainsi que des propriétés de la région de Montréal

Ce programme comprend l'exploitation et l'entretien des ponts Jacques-Cartier et Champlain, de la partie fédérale du pont Honoré-Mercier, d'une partie de l'autoroute Bonaventure, du tunnel de Melocheville et de l'estacade du pont Champlain, en y effectuant des travaux d'entretien régulier et d'entretien majeur.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
…	2 050 758	…	…	2 050 758	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	71 101 228	…	71 101 228	1a	Dépenses de fonctionnement				
…	…	1	…	1	1b	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	5 040 111	5 040 111		crédit 1 (Transports)				
…	…	…	98 069	98 069		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	2 108 022	2 108 022		CT, crédit 25 [(1)]				
						Virement au :				
…	…	…	(4 451 573)	(4 451 573)		crédit 1 (Services partagés Canada)				
…	…	…	(866 523)	(866 523)		crédit 3				
…	2 050 758	71 101 229	1 928 106	75 080 093		Total — Crédit 1	66 586 698	8 493 395	…	46 209 274
…	…	93 170 000	…	93 170 000	3a	Dépenses en capital				
…	…	1	…	1	3b	Dépenses en capital				
…	…	…	866 523	866 523		Virement du crédit 1				
…	…	93 170 001	866 523	94 036 524		Total — Crédit 3	15 647 305	78 389 219	…	…
…	1 345 967 616	…	…	1 345 967 616	5	Contributions				
…	…	142 200 000	…	142 200 000	5a	Contributions				
…	…	77 935 102	…	77 935 102	5b	Contributions				
…	1 345 967 616	220 135 102	…	1 566 102 718		Total — Crédit 5	1 035 252 790	530 849 928	…	3 463 223 390
…	309 965	6 233 080	(1 497 457)	5 045 588	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 045 588	…	…	4 392 827
…	…	…	80 300	80 300	(S)	Ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec — Traitement et allocation pour automobile	80 300	…	…	…
…	1 973 269 432	…	…	1 973 269 432	(S)	Fonds de la taxe sur l'essence	1 973 269 432	…	…	…
…	**3 321 597 771**	**390 639 412**	**1 377 472**	**3 713 614 655**		**Total du ministère — Budgétaire**	**3 095 882 113**	**617 732 542**	**…**	**3 513 825 491**

						Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.				
…	146 168 159	…	…	146 168 159	1	Paiements à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain				
…	…	253 652 000	…	253 652 000	1a	Paiements à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain				
…	…	33 012 000	…	33 012 000	1b	Paiements à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain				
…	146 168 159	286 664 000	…	432 832 159		Total — Crédit 1	244 957 619	187 874 540	…	37 608 715
…	**146 168 159**	**286 664 000**	**…**	**432 832 159**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**244 957 619**	**187 874 540**	**…**	**37 608 715**
…	**3 467 765 930**	**677 303 412**	**1 377 472**	**4 146 446 814**		**Total du portefeuille ministériel — Budgétaire**	**3 340 839 732**	**805 607 082**	**…**	**3 551 434 206**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(1) Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Financement permanent et souple pour les infrastructures publiques	1 133 461	1 118 274	…	…	1 973 269 432	1 973 269 432	…	…	…	…	1 974 402 893	1 974 387 706
Investissements dans les infrastructures de grande envergure	4 966 732	4 500 626	476 099	476 099	1 072 852 921	782 503 229	…	…	…	…	1 078 295 752	787 479 954
Investissements dans les priorités nationales en matière d'infrastructure	1 878 462	1 862 781	256 361	256 361	248 986 498	137 000 298	…	…	…	…	251 121 321	139 119 440
Investissements dans les infrastructures des petites collectivités	3 182 868	2 244 101	…	…	181 763 299	90 749 263	…	…	…	…	184 946 167	92 993 364
Financement de base pour les infrastructures des provinces et des territoires	178 546	78 120	…	…	62 500 000	25 000 000	…	…	…	…	62 678 546	25 078 120
Projet du corridor du nouveau pont pour le Saint-Laurent	31 693 136	25 803 215	93 170 000	14 884 752	…	…	…	…	…	…	124 863 136	40 687 967
Services internes	37 172 776	36 105 469	134 064	30 093	…	…	…	…	…	…	37 306 840	36 135 562
Total du ministère — Budgétaire	**80 205 981**	**71 712 586**	**94 036 524**	**15 647 305**	**3 539 372 150**	**3 008 522 222**	**…**	**…**	**…**	**…**	**3 713 614 655**	**3 095 882 113**
Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. — Budgétaire	**432 832 159**	**244 957 619**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**432 832 159**	**244 957 619**
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**513 038 140**	**316 670 205**	**94 036 524**	**15 647 305**	**3 539 372 150**	**3 008 522 222**	**…**	**…**	**…**	**…**	**4 146 446 814**	**3 340 839 732**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Contributions				
…	706 677 090	…	(37 713)	706 639 377	Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada — Volet grandes infrastructures	538 025 504	168 613 873	…	692 803 945
…	251 695 831	…	…	251 695 831	Contributions en vertu du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	233 373 467	18 322 364	…	196 634 325
…	139 298 397	…	…	139 298 397	Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada — Volet Collectivités	76 338 704	62 959 693	…	120 382 787
…	89 429 335	…	…	89 429 335	Contributions en vertu du Fonds pour l'infrastructure verte	36 862 072	52 567 263	…	84 567 663
…	52 500 000	41 025 000	…	93 525 000	Programme de la route entre Inuvik et Tuktoyaktuk	79 275 000	14 250 000	…	…
…	51 032 163	…	…	51 032 163	Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure frontalière	20 863 226	30 168 937	…	28 196 496
…	…	114 480 000	…	114 480 000	Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures provinciales et territoriales – Projets nationaux et régionaux	11 066 545	103 413 455	…	…
…	…	15 000 000	…	15 000 000	Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures nationales	…	15 000 000	…	…
…	…	12 720 000	…	12 720 000	Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures provinciales et territoriales – Fonds des petites collectivitées	…	12 720 000	…	…
…	…	5 000 000	…	5 000 000	Programme Sentiers récréatifs nationaux	5 000 000	…	…	…
…	…	24 744 902	…	24 744 902	Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale	9 410 559	15 334 343	…	42 337 674
…	…	…	37 713	37 713	Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada — Recherches et partenariats stratégiques	37 713	…	…	5 000
…	**1 290 632 816**	**212 969 902**	**…**	**1 503 602 718**	**Total — Contributions**	**1 010 252 790**	**493 349 928**	**…**	**1 164 927 890**
					Autres paiements de transfert				
…	1 973 269 432	…	…	1 973 269 432	(S) Fonds de la taxe sur l'essence	1 973 269 432	…	…	2 106 864 500
…	55 334 800	7 165 200	…	62 500 000	Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires	25 000 000	37 500 000	…	191 431 000
…	**2 028 604 232**	**7 165 200**	**…**	**2 035 769 432**	**Total — Autres paiements de transfert**	**1 998 269 432**	**37 500 000**	**…**	**2 298 295 500**
…	**3 319 237 048**	**220 135 102**	**…**	**3 539 372 150**	**Total du portefeuille ministériel**	**3 008 522 222**	**530 849 928**	**…**	**3 463 223 390**

(S) Paiement de transfert législatif.

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de traitements, biens et services —		
Traitements et salaires de base pour le personnel civil — Temps régulier — Emploi continu	…	140
Recouvrements de biens et services	10 941	10 589
Transferts à d'autres ordres de gouvernement —		
Autres paiements de transfert	869 325	34 041
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent —		
Traitement et salaires	…	55 378
Transferts à d'autres ordres de gouvernement	50 542 669	2 603 245
Autres transferts à des organismes sans but lucratif	539 432	18 931
Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. —		
Dépenses de fonctionnement	5 797 635	…
	57 760 002	2 722 324
Revenus divers —		
Revenus provenant de frais relatifs à l'accès à l'information	310	125
Revenus de location pour le bureau à Montréal	8 733	…
	9 043	125
Total du portefeuille ministériel	**57 769 045**	**2 722 449**

Section 11

Comptes publics du Canada

2014-2015

Bureau du Conseil privé

Ministère

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Bureau du directeur général des élections

Commissariat aux langues officielles

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Table des matières

	Page
Résultat stratégique et description des programmes	11.2
Sommaire du portefeuille ministériel	11.7
Programmes	11.10
Paiements de transfert	11.12
Détails des montants disponibles pour être dépensés	11.13
Revenus	11.13

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

Appuyer et mettre en œuvre le programme et les décisions du gouvernement, et soutenir les institutions et leur fonctionnement.

- **Programme 1.1** — Soutien et conseils au Premier ministre et aux ministres du portefeuille

Le BCP fournit des avis et un soutien professionnels et impartiaux au Premier ministre et aux ministres du portefeuille concernant toute la gamme des enjeux et des politiques dont ils s'occupent quotidiennement. Le BCP fournit également des avis et un soutien concernant : la structure et l'organisation du gouvernement; les communications à l'échelle du gouvernement; le système des nominations par le gouverneur en conseil; l'élaboration et la mise en œuvre de programmes parlementaires et législatifs; la réforme démocratique; et les affaires juridiques. De plus, le BCP fournit des avis et un soutien d'ordre administratif concernant le budget du Cabinet du Premier ministre et ceux des cabinets des ministres du portefeuille.

- **Programme 1.2** — Soutien et conseils au Cabinet et aux comités du Cabinet

Le BCP appuie au quotidien le fonctionnement efficient et efficace du Cabinet et de ses comités. Dans le cadre de ce travail, le BCP coordonne la présentation au Cabinet et à ses comités de propositions de politiques, de dispositions législatives et de mesures intéressant l'administration publique, soumet à un examen critique les politiques en cours d'élaboration, et produit des documents d'information et des analyses pour faciliter le processus décisionnel du Cabinet. Le BCP offre également des services de secrétariat au Cabinet et à ses comités. À ce titre, il établit le calendrier des réunions et fournit des services de soutien connexes, en plus de préparer et de distribuer les documents du Cabinet. Le BCP soutient en outre la bonne intégration des politiques à l'échelle de l'administration fédérale de sorte que les propositions tiennent compte de l'ensemble des perspectives ministérielles et des aspects relatifs à la mise en œuvre, par exemple les communications, les affaires parlementaires, les relations intergouvernementales et les répercussions budgétaires.

- **Programme 1.3** — Leadership et orientation au sein de la fonction publique

Le BCP appuie le développement et le maintien d'une fonction publique de haute qualité qui répond aux plus hautes normes de responsabilité, de transparence et d'efficacité. À cet égard, le BCP conseille le greffier du Conseil privé et le Premier ministre sur le renouvellement de la fonction publique et des activités gouvernementales, l'objectif étant de positionner l'effectif et le milieu de travail pour l'avenir en mettant l'accent sur la souplesse, l'innovation et la rationalisation. Le BCP appuie par ailleurs la gestion des ressources humaines aux échelons supérieurs de l'administration publique dans son ensemble, en particulier la gestion du rendement et le développement du leadership.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Résultat stratégique 1

Les services aux conférences intergouvernementales de haut niveau sont exécutés avec professionnalisme et avec succès.

- **Programme 1.1** — Services aux conférences

Prestation de services de soutien impartiaux et spécialisés nécessaires à la planification et à l'organisation des conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Résultat stratégique 1

Les risques associés à la sécurité du réseau des transports sont réduits.

- **Programme 1.1** — Enquêtes aéronautiques

Le Programme Enquêtes aéronautiques effectue des enquêtes indépendantes sur des événements de transport aéronautiques choisis qui se produisent au Canada et dans l'espace aérien canadien et dans certaines circonstances à l'étranger afin d'identifier les causes et les facteurs contributifs. En outre, ce programme publie des rapports d'enquêtes, formule des recommandations afin d'améliorer la sécurité, communique des renseignements de sécurité, entreprends des activités de sensibilisation afin de promouvoir des changements et fait le suivi des réponses aux recommandations. Le Programme Enquêtes aéronautiques exécute aussi les obligations du Canada à l'égard à la sécurité des transports telles qu'exigées par l'Organisation de l'aviation civile internationale. Ce programme est régi par la *Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports*, le Règlement sur le Bureau de la sécurité des transports et l'annexe 13 de la Convention relative à l'aviation civile internationale.

- **Programme 1.2** — Enquêtes ferroviaires

Le Programme Enquêtes ferroviaires effectue des enquêtes indépendantes sur des événements de transport ferroviaires choisis afin d'identifier les causes et les facteurs contributifs. En outre, ce programme publie des rapports d'enquêtes, formule des recommandations afin d'améliorer la sécurité, communique des renseignements de sécurité, entreprends des activités de sensibilisation afin de promouvoir des changements et fait le suivi des réponses aux recommandations. Le Programme Enquêtes ferroviaires fournit également sur demande de l'aide aux provinces et aux territoires lors d'enquêtes sur des événements sur une ligne ferroviaire sur courtes distances de compétence provinciale ou territoriale. Ce programme est régi par la *Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports* et le Règlement sur le Bureau de la sécurité des transports.

- **Programme 1.3** — Enquêtes maritimes

Le Programme Enquêtes maritimes effectue des enquêtes indépendantes sur des événements de transport maritimes choisis qui se produisent au Canada et dans certaines circonstances à l'étranger afin d'identifier les causes et les facteurs contributifs. En outre, ce programme publie des rapports d'enquêtes, formule des recommandations afin d'améliorer la sécurité, communique des renseignements de sécurité, entreprends des activités de sensibilisation afin de promouvoir des changements et fait le suivi des réponses aux recommandations. Le Programme Enquêtes maritimes exécute aussi certaines des obligations du Canada à l'égard de la sécurité des transports exigées par l'Organisation maritime internationale. Ce programme est régi par la *Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports*, le Règlement sur le Bureau de la sécurité des transports et le Code sur la conduite des enquêtes sur les accidents de l'Organisation maritime internationale.

- **Programme 1.4** — Enquêtes de pipeline

Le Programme Enquêtes de pipeline effectue des enquêtes indépendantes sur des événements de transport de pipeline choisis de compétence fédérale afin d'identifier les causes et les facteurs contributifs. En outre, ce programme publie des rapports d'enquêtes, formule des recommandations afin d'améliorer la sécurité, communique des renseignements de sécurité, entreprends des activités de sensibilisation afin de promouvoir des changements et fait le suivi des réponses aux recommandations. Ce programme est régi par la *Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports* et le Règlement sur le Bureau de la sécurité des transports.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Bureau du directeur général des élections

Résultat stratégique 1

Un cadre électoral accessible que les Canadiens utilisent avec confiance.

- **Programme 1.1** — Opérations électorales

Ce programme permet à Élections Canada de conduire en tout temps des scrutins équitables et efficients. Il vise à ce que les Canadiens puissent exercer leur droit démocratique de voter à une élection générale ou partielle ou à un référendum fédéral en leur offrant un processus électoral accessible et en constante amélioration, adapté aux besoins des électeurs.

- **Programme 1.2** — Régulation des activités électorales

Ce programme offre aux Canadiens un processus électoral équitable, transparent et conforme à la *Loi électorale du Canada*. Dans le cadre de ce programme, il incombe à Élections Canada d'administrer les dispositions de la *Loi en matière de financement politique* : surveillance de la conformité, divulgation, reddition de comptes sur les activités financières et application de la législation électorale.

- **Programme 1.3** — Engagement électoral

Ce programme promeut et soutient le processus électoral du Canada. Il permet aux Canadiens de bénéficier de programmes d'éducation et d'information sur les élections afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées à propos de leur engagement dans le processus électoral. Il vise aussi à améliorer le cadre électoral par la consultation d'autres intervenants et par la mise en commun des pratiques électorales.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Commissariat aux langues officielles

Résultat stratégique 1

Les droits garantis par la *Loi sur les langues officielles* sont protégés et la dualité linguistique est promue comme une valeur fondamentale de la société canadienne.

- **Programme 1.1** — Protection des droits linguistiques

Dans le cadre de ce programme, le Commissariat aux langues officielles enquête sur les plaintes déposées par des citoyens qui croient que leurs droits linguistiques n'ont pas été respectés, évalue le respect de la *Loi sur les langues officielles*, par les institutions fédérales et les autres organismes assujettis à la Loi grâce à des mesures du rendement et à des vérifications, et intervient de manière proactive pour prévenir la non-conformité à la Loi. Le commissaire peut aussi intervenir devant les tribunaux en cas de non-conformité à la *Loi sur les langues officielles*.

- **Programme 1.2** — Promotion de la dualité linguistique

Dans le cadre de ce programme, le Commissariat aux langues officielles (le Commissariat) travaille avec les parlementaires, les institutions fédérales et les autres organismes assujettis à la *Loi sur les langues officielles*, les communautés de langue officielle et le public canadien à favoriser la dualité linguistique. Le Commissariat établit des liens entre les institutions fédérales, les communautés de langue officielle et les ordres de gouvernement pour les aider à mieux comprendre les besoins des communautés de langue officielle, l'importance du bilinguisme et la valeur du respect de la dualité linguistique du Canada. Afin de jouer son rôle d'agent de promotion, le Commissariat effectue des recherches et des études, entreprend des activités de sensibilisation du public et intervient auprès des hauts fonctionnaires fédéraux pour qu'ils introduisent un changement de culture afin de pleinement intégrer la dualité linguistique dans leurs organismes.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Résultat stratégique 1

Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) remplit ses fonctions dans le respect de la loi, des politiques et des instructions ministérielles.

- **Programme 1.1** — Études

Mener des examens sur les activités du SCRS pour assurer l'efficacité, la pertinence et la conformité des activités. Élaborer un plan de recherche annuel ciblant les examens à mener chaque année, examiner les opérations du SCRS, fournir une évaluation et un examen rétrospectifs des enquêtes et des fonctions particulières du SCRS, examiner l'information sur les activités du SCRS, évaluer la conformité du SCRS et émettre des conclusions et des recommandations. L'objectif est de fournir au Parlement, au ministre de la Sécurité publique et aux Canadiens un portrait complet des activités opérationnelles du SCRS et de leur assurer que ce dernier respecte son mandat.

- **Programme 1.2** — Plaintes

Enquêter sur les plaintes concernant le SCRS déposées par des individus ou des groupes en vertu de la *Loi sur le SCRS*. D'après l'article 41 de cette loi, le CSARS examine les plaintes « contre des activités du Service » et d'après l'article 42, les plaintes liées aux refus d'une habilitation de sécurité à l'endroit des employés du gouvernement fédéral et des entrepreneurs. Le CSARS peut aussi enquêter sur des recommandations de la Commission canadienne des droits de la personne et sur des rapports du ministre présentés en vertu de la *Loi sur la citoyenneté*. Si la compétence est établie, les plaintes sont examinées dans le cadre d'une audience quasi judiciaire présidée par un ou plusieurs membres du Comité. Le temps nécessaire pour examiner et régler une plainte dépend de la complexité du dossier, de la quantité de documents à étudier, du nombre de jour d'audiences requis et de la disponibilité des participants. Lorsqu'il clôt une enquête menée en vertu de l'article 41, le CSARS soumet un rapport au directeur du SCRS et au ministre de la Sécurité publique, puis fournit une version déclassifiée du rapport au plaignant. Pour ce qui est des enquêtes menées en vertu de l'article 42, le CSARS transmet ses conclusions et recommandations au ministre de la Sécurité publique, au directeur du SCRS et à l'administrateur général concerné, puis fournit une version déclassifiée du rapport au plaignant.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
…	105 754 626	…	…	105 754 626	1	Dépenses du programme				
…	…	2 232 365	…	2 232 365	1c	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	307 181	307 181		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	5 452 855	5 452 855		CT, crédit 25 [1]				
…	105 754 626	2 232 365	5 760 036	113 747 027		Total — Crédit 1	109 734 217	4 012 810	…	112 118 460
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	12 722 263	370 614	111 207	13 204 084		employés	13 204 084	…	…	13 980 709
					(S)	Premier ministre — Traitement et allocation pour				
…	165 500	…	200	165 700		automobile	165 700	…	…	162 200
					(S)	Leader du gouvernement à la Chambre des communes —				
…	80 300	…	…	80 300		Traitement et allocation pour automobile	80 300	…	…	78 700
					(S)	Ministre des Affaires intergouvernementales et président du Conseil privé de la Reine pour le Canada —				
…	80 300	…	(80 300)	…		Traitement et allocation pour automobile	…	…	…	834
					(S)	Ministre d'État et Whip en chef du gouvernement —				
…	2 000	…	…	2 000		Allocation pour automobile	2 000	…	…	2 005
					(S)	Ministre de la Réforme démocratique — Allocation				
…	2 000	…	(281)	1 719		pour automobile	1 719	…	…	2 091
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
5 635	…	…	18 522	24 157		excédentaires de l'État	5 635	…	18 522	17 491
…	…	…	…	…		Crédits non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	22 637
5 635	**118 806 989**	**2 602 979**	**5 809 384**	**127 224 987**		**Total du ministère — Budgétaire**	**123 193 655**	**4 012 810**	**18 522**	**126 385 127**
						Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes				
…	5 548 958	…	…	5 548 958	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	13 457	13 457		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	279 879	279 879		CT, crédit 25 [1]				
…	5 548 958	…	293 336	5 842 294		Total — Crédit 1	4 851 471	990 823	…	5 515 380
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	408 205	…	(90 189)	318 016		employés	318 016	…	…	349 501
…	**5 957 163**	**…**	**203 147**	**6 160 310**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**5 169 487**	**990 823**	**…**	**5 864 881**

Sommaire du portefeuille ministériel — *Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports				
…	25 757 380	…	…	25 757 380	1	Dépenses du programme				
…	…	301 000	…	301 000	1c	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	783 781	783 781		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	656 976	656 976		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	1 236 930	1 236 930		CT, crédit 30 [1]				
…	25 757 380	301 000	2 677 687	28 736 067		Total — Crédit 1	28 655 526	80 541	…	29 455 776
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	3 285 011	39 000	197 604	3 521 615		employés	3 521 615	…	…	3 747 088
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
13 490	…	…	3 638	17 128		excédentaires de l'État	13 492	…	3 636	39 605
					(S)	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la*				
…	…	…	28 698	28 698		*gestion des finances publiques*	28 698	…	…	60 725
13 490	**29 042 391**	**340 000**	**2 907 627**	**32 303 508**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**32 219 331**	**80 541**	**3 636**	**33 303 194**
						Bureau du directeur général des élections				
…	30 538 285	…	…	30 538 285	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	187 891	187 891		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	1 504 065	1 504 065		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	92 405	92 405		CT, crédit 30 [1]				
…	…	…	(740 000)	(740 000)		Affectations réputées du crédit 1 (Bureau du directeur des poursuites pénales) [2]				
…	30 538 285	…	1 044 361	31 582 646		Total — Crédit 1	30 144 204	1 438 442	…	30 177 120
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	6 417 216	…	885 830	7 303 046		employés	7 303 046	…	…	6 703 710
…	59 859 431	…	53 139 115	112 998 546	(S)	Dépenses électorales	112 998 546	…	…	81 819 844
…	295 500	…	22 790	318 290	(S)	Traitement du directeur général des élections	318 290	…	…	310 361
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
…	…	…	2 289	2 289		excédentaires de l'État	2 289	…	…	11 358
…	…	…	…	…		Crédits non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	1 205 356
…	**97 110 432**	**…**	**55 094 385**	**152 204 817**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**150 766 375**	**1 438 442**	**…**	**120 227 749**

						Commissariat aux langues officielles				
…	18 623 744	…	…	18 623 744	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	28 628	28 628		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	870 674	870 674		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	1 071 375	1 071 375		CT, crédit 30 [1]				
…	18 623 744	…	1 970 677	20 594 421		Total — Crédit 1	20 066 040	528 381	…	21 841 701
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	2 153 208	…	195 635	2 348 843		employés	2 348 843	…	…	2 345 250
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
…	…	…	991	991		excédentaires de l'État	991	…	…	812
…	**20 776 952**	**…**	**2 167 303**	**22 944 255**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**22 415 874**	**528 381**	**…**	**24 187 763**
						Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité				
…	2 477 760	…	…	2 477 760	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	21 191	21 191		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	122 300	122 300		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	106 677	106 677		CT, crédit 30 [1]				
…	2 477 760	…	250 168	2 727 928		Total — Crédit 1	2 699 866	28 062	…	2 496 497
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	309 039	…	(28 885)	280 154		employés	280 154	…	…	285 877
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
…	…	…	19	19		excédentaires de l'État	…	…	19	147
…	**2 786 799**	**…**	**221 302**	**3 008 101**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**2 980 020**	**28 062**	**19**	**2 782 521**
19 125	**274 480 726**	**2 942 979**	**66 403 148**	**343 845 978**		**Total du portefeuille ministériel — Budgétaire**	**336 744 742**	**7 079 059**	**22 177**	**312 751 235**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

[1] Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

[2] Affectations réputées conformément à l'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Soutien et conseils au Premier ministre et aux ministres du portefeuille	67 374 608	63 488 309	…	…	…	…	…	…	…	…	67 374 608	63 488 309
Soutien et conseils au Cabinet et aux comités du Cabinet	14 779 404	13 636 584	…	…	…	…	…	…	…	…	14 779 404	13 636 584
Leadership et orientation au sein de la fonction publique	3 255 270	2 748 542	…	…	…	…	…	…	…	…	3 255 270	2 748 542
Services internes	41 890 705	43 394 108	…	…	…	…	75 000	73 888	…	…	41 815 705	43 320 220
Total partiel	127 299 987	123 267 543	…	…	…	…	75 000	73 888	…	…	127 224 987	123 193 655
Revenus affectés aux dépenses	(75 000)	(73 888)	…	…	…	…	(75 000)	(73 888)	…	…	…	…
Total du ministère — Budgétaire	**127 224 987**	**123 193 655**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**127 224 987**	**123 193 655**
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes												
Services aux conférences	4 258 885	3 508 894	…	…	…	…	…	…	…	…	4 258 885	3 508 894
Services internes	1 901 425	1 660 593	…	…	…	…	…	…	…	…	1 901 425	1 660 593
Total de l'organisme — Budgétaire	**6 160 310**	**5 169 487**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**6 160 310**	**5 169 487**
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports												
Enquêtes aéronautiques	15 029 520	14 990 356	…	…	…	…	…	…	…	…	15 029 520	14 990 356
Enquêtes maritimes	4 947 248	4 934 356	…	…	…	…	…	…	…	…	4 947 248	4 934 356
Enquêtes ferroviaires	6 162 835	6 146 776	…	…	…	…	…	…	…	…	6 162 835	6 146 776
Enquêtes de pipeline	284 458	283 717	…	…	…	…	…	…	…	…	284 458	283 717
Services internes	5 879 447	5 864 126	…	…	…	…	…	…	…	…	5 879 447	5 864 126
Total partiel	32 303 508	32 219 331	…	…	…	…	…	…	…	…	32 303 508	32 219 331
Revenus affectés aux dépenses	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**32 303 508**	**32 219 331**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**32 303 508**	**32 219 331**
Bureau du directeur général des élections												
Opérations électorales	90 847 659	90 292 796	…	…	…	…	…	…	…	…	90 847 659	90 292 796
Régulation des activités électorales	9 593 797	9 308 383	…	…	8 793 204	8 793 204	…	…	…	…	18 387 001	18 101 587
Engagement électoral	8 405 364	8 261 985	…	…	…	…	…	…	…	…	8 405 364	8 261 985
Services internes	34 564 793	34 110 007	…	…	…	…	…	…	…	…	34 564 793	34 110 007
Total de l'organisme — Budgétaire	**143 411 613**	**141 973 171**	**…**	**…**	**8 793 204**	**8 793 204**	**…**	**…**	**…**	**…**	**152 204 817**	**150 766 375**

Commissariat aux langues officielles												
Protection des droits linguistiques	7 485 327	7 134 848	…	…	…	…	…	…	…	…	7 485 327	7 134 848
Promotion de la dualité linguistique	7 057 446	7 007 231	…	…	…	…	…	…	…	…	7 057 446	7 007 231
Services internes	8 401 482	8 273 795	…	…	…	…	…	…	…	…	8 401 482	8 273 795
Total de l'organisme — Budgétaire	**22 944 255**	**22 415 874**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**22 944 255**	**22 415 874**
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité												
Études	1 401 954	1 295 985	…	…	…	…	…	…	…	…	1 401 954	1 295 985
Plaintes	736 988	742 767	…	…	…	…	…	…	…	…	736 988	742 767
Services internes	869 159	941 268	…	…	…	…	…	…	…	…	869 159	941 268
Total de l'organisme — Budgétaire	**3 008 101**	**2 980 020**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**3 008 101**	**2 980 020**
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**335 052 774**	**327 951 538**	**…**	**…**	**8 793 204**	**8 793 204**	**…**	**…**	**…**	**…**	**343 845 978**	**336 744 742**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Bureau du directeur général des élections				
					Autres paiements de transfert				
…	8 467 508	…	(282 545)	8 184 963	(S) Allocation trimestrielles aux partis politiques enregistrés admissibles et subvention aux associations de circonscription pour les frais de vérificateurs (disposition à l'égard du financement politique de la *Loi électorale du Canada*)	8 184 963	…	…	15 583 211
…	…	…	69 295	69 295	(S) Remboursement des dépenses électorales admissibles aux candidats concernant la 41^{e} élection générale (disposition à l'égard du financement politique de la *Loi électorale du Canada*)	69 295	…	…	157 363
…	…	…	33 942	33 942	(S) Remboursement des dépenses électorales admissibles des autres élections générales et élections partielles aux candidats (disposition à l'égard du financement politique de la *Loi électorale du Canada*)	33 942	…	…	713 315
…	…	…	505 004	505 004	(S) Remboursement des dépenses électorales admissibles aux candidats pour les élections partielles de 2014 (disposition à l'égard du financement politique de la *Loi électorale du Canada*)	505 004	…	…	…
…	**8 467 508**	**…**	**325 696**	**8 793 204**	**Total de l'organisme**	**8 793 204**	**…**	**…**	**16 453 889**
…	**8 467 508**	**…**	**325 696**	**8 793 204**	**Total du portefeuille ministériel**	**8 793 204**	**…**	**…**	**16 453 889**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

Description	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Services internes			
Services de soutien interne	75 000	73 888	75 000
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**75 000**	**73 888**	**75 000**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Traitements	27 166	8 049
Achat de biens et services	19 305	40 207
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	260 197	256 523
	306 668	304 779
Ventes de biens et de services —		
Autres frais et droits —		
Services de soutien interne	73 888	75 000
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	18 522	5 635
Revenus divers —		
Vente de textes réglementaires en vertu de la *Loi sur les textes réglementaires*	…	37
Revenus en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*	5 376	5 858
Divers	808	654
	6 184	6 549
Total du ministère	**405 262**	**391 963**
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	721	1 961
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	24 394	12 052
	25 115	14 013
Revenus divers —		
Contributions des gouvernements provinciaux	1 012 600	971 000
Total de l'organisme	**1 037 715**	**985 013**
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	15 963	586
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	5 577	21 193
	21 540	21 779

Revenus — *Fin*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ventes de biens et de services —		
Autres frais et droits —		
Programme d'accès à l'information — Frais	330	340
Article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* —		
Remboursement par des provinces pour diverses enquêtes	12 500	60 365
	12 830	60 705
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 638	25 015
Revenus divers	15 868	20
Total de l'organisme	**53 876**	**107 519**
Bureau du directeur général des élections		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	5 596	20 064
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 289	11 358
Revenus divers —		
Intérêts sur les débiteurs en souffrance	…	1 415
Excédent des dépenses électorales des candidats	366	1 802
Dons anonymes aux candidats / partis politiques	5 167	630
Remboursement de contributions excédentaires	22 343	68 490
Produits d'autres montants adjugés par une cour	6 500	15 340
Gain net de change	903	…
Divers	23 334	10 676 [(1)]
	58 613	98 353
Total de l'organisme	**66 498**	**129 775**
Commissariat aux langues officielles		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	5 179	12 038
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	11 765	54 470
	16 944	66 508
Ventes de biens et de services —		
Ventes de biens et de produits d'information	70	50
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	991	812
Total de l'organisme	**18 005**	**67 370**
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Traitements	543	…
Achat de biens et services	1 957	27
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	5 184	14 511
	7 684	14 538
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	19	…
Revenus divers —		
Revenus en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*	70	70
Total de l'organisme	**7 773**	**14 608**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	383 547	441 681
Ventes de biens et de services	86 788	135 755
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	25 459	42 820
Revenus divers	1 093 335	1 075 992
Total du portefeuille ministériel	**1 589 129**	**1 696 248**

[(1)] Les montants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Section 12

Comptes publics du Canada

2014-2015

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Table des matières

	Page
Résultat stratégique et description des programmes	12.2
Sommaire du portefeuille ministériel	12.3
Programmes	12.4
Paiements de transfert	12.5
Revenus	12.5

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Résultat stratégique 1

Le gouverneur général, représentant la Reine au Canada, est habilité à exécuter ses rôles constitutionnel, d'état, cérémonial et public.

- **Programme 1.1** — Soutien du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général offre un appui et des conseils au gouverneur général du Canada dans son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada à l'échelle internationale, et à encourager l'excellence et les réalisations par le biais de l'administration du Régime canadien de distinctions honorifiques et de la concession d'emblèmes héraldiques. Le Bureau aide également le gouverneur général à rapprocher les Canadiens. Il gère des programmes de visites guidées et d'interprétation aux deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Le Bureau fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
…	17 150 426	…	…	17 150 426	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	38 328	38 328		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	671 501	671 501		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	300 000	300 000		CT, crédit 30 [1]				
…	17 150 426	…	1 009 829	18 160 255		Total — Crédit 1	17 954 982	205 273	…	17 271 740
…	2 008 173	…	64 671	2 072 844	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 072 844	…	…	2 202 224
…	555 000	…	(3 639)	551 361	(S)	Pensions payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général*	551 361	…	…	545 374
…	274 120	…	2 080	276 200	(S)	Traitement du gouverneur général	276 200	…	…	271 071
5 015	…	…	638	5 653	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	5 653	…	…	16 095
5 015	**19 987 719**	**…**	**1 073 579**	**21 066 313**		**Total du portefeuille ministériel — Budgétaire**	**20 861 040**	**205 273**	**…**	**20 306 504**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

[1] Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Soutien du gouverneur général	14 140 881	14 142 326	…	…	551 361	551 361	…	…	…	…	14 692 242	14 693 687
Services internes	6 374 071	6 167 353	…	…	…	…	…	…	…	…	6 374 071	6 167 353
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**20 514 952**	**20 309 679**	**…**	**…**	**551 361**	**551 361**	**…**	**…**	**…**	**…**	**21 066 313**	**20 861 040**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Subventions				
…	555 000	…	(3 639)	551 361	(S) Pensions payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général*	551 361	…	…	545 374
…	**555 000**	**…**	**(3 639)**	**551 361**	**Total du portefeuille ministériel**	**551 361**	**…**	**…**	**545 374**

(S) Paiement de transfert législatif.

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	66 730	8 809
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	638	9 415
Revenus divers	20 880	23 513
Total du portefeuille ministériel	**88 248**	**41 737**

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

Section 13

Comptes publics du Canada

2014-2015

Citoyenneté et Immigration

Ministère

Commission de l'immigration et du statut de réfugié

Table des matières

	Page
Résultat stratégique et description des programmes	13.2
Sommaire du portefeuille ministériel	13.6
Programmes	13.8
Paiements de transfert	13.10
Détail des montants disponibles pour être dépensés	13.11
Revenus	13.11

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

Participation des nouveaux arrivants et des citoyens à l'appui d'une société intégrée.

- **Programme 1.1** — Établissement et intégration des nouveaux arrivants

Conformément à la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, les programmes sont élaborés en fonction des politiques qui soutiennent l'établissement, la réinstallation, l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants dans la société canadienne. Tous les résidents permanents sont admissibles aux programmes d'établissement et d'intégration. Les programmes sont offerts par des tiers (notamment, les gouvernements provinciaux, les administrations municipales, les conseils scolaires, les établissements d'enseignement postsecondaire, les organisations d'aide à l'établissement, des intervenants non gouvernementaux et le secteur privé) partout au pays. Toutefois, Citoyenneté et Immigration Canada demeure responsable des fonds dépensés et des résultats atteints.

- **Programme 1.2** — Citoyenneté pour les nouveaux arrivants et tous les Canadiens

Le programme de la citoyenneté a pour but d'administrer les dispositions législatives en matière de citoyenneté et de promouvoir les droits et les responsabilités liés à la citoyenneté canadienne. CIC gère l'octroi de la citoyenneté canadienne en élaborant, en mettant en œuvre et en appliquant des lois, des règlements et des politiques visant à protéger l'intégrité de la citoyenneté canadienne et à permettre aux demandeurs admissibles d'obtenir la citoyenneté ou de recevoir une preuve de citoyenneté. En outre, dans le cadre du programme, on prévoit faire la promotion de la citoyenneté, tant auprès des nouveaux arrivants que des personnes nées au Canada, au moyen de divers événements, documents et projets. Ces activités promotionnelles visent tout particulièrement à améliorer la connaissance de l'histoire, des institutions et des valeurs du Canada, tout en favorisant la compréhension des droits et responsabilités inhérents à la citoyenneté canadienne.

- **Programme 1.3** — Multiculturalisme pour les nouveaux arrivants et tous les Canadiens

Le programme du multiculturalisme est le principal moyen dont dispose le ministre afin d'assumer sa responsabilité en vertu de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, laquelle consiste à faire la promotion de la participation entière et équitable des personnes et des collectivités de toutes origines. Des subventions et des contributions sont accordées à des organisations sans but lucratif, au secteur privé, à des administrations provinciales et municipales, à des institutions publiques non fédérales et à des particuliers pour favoriser l'atteinte des objectifs primordiaux du programme. Ces objectifs consistent à bâtir une société où règne la cohésion sociale (grâce à l'accroissement de la compréhension interculturelle et interconfessionnelle, à la mémoire et à la fierté civiques, au respect des valeurs démocratiques fondamentales et à l'égalité des chances de participer pleinement à la société et à l'économie); à accroître la sensibilité des institutions aux besoins d'une population diversifiée; et à participer activement à des discussions sur le multiculturalisme et la diversité à l'échelle internationale. Les activités de sensibilisation du public et de promotion inhérentes au Programme ciblent principalement les jeunes.

Par ailleurs, le Programme aide les partenaires du gouvernement fédéral à remplir leurs obligations imposées par la Loi grâce à son rapport annuel au Parlement portant sur les activités afférentes au Programme et au Réseau fédéral des champions du multiculturalisme. Le Programme comprend un engagement auprès d'institutions publiques non fédérales cherchant à répondre aux besoins en matière de diversité par le truchement des représentants fédéraux/provinciaux/territoriaux responsables des questions relatives au multiculturalisme. Le Programme représente le pilier de la participation du Canada aux accords et aux activités des organisations internationales ayant trait à l'éducation sur l'antisémitisme et à la mémoire de l'Holocauste (par le truchement de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste).

Résultat stratégique 2

Mouvement migratoire de résidents permanents et temporaires qui renforce l'économie canadienne.

- **Programme 2.1** — Résidents permanents profitables à l'économie

Tirant ses origines des objectifs de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, ce programme vise la sélection des immigrants, ainsi que le traitement de leurs demandes, qui peuvent soutenir le développement d'un Canada fort et prospère au sein duquel les bienfaits de l'immigration sont répartis entre toutes les régions. L'acceptation de résidents permanents qualifiés aide le gouvernement à atteindre ses objectifs économiques, tels que constituer une main-d'œuvre qualifiée, répondre aux besoins immédiats et à long terme du marché du travail et soutenir la croissance de la population active à l'échelle nationale et régionale. La sélection et le traitement comprennent la délivrance d'un visa de résident permanent aux demandeurs qualifiés, ainsi que le refus des demandeurs non qualifiés.

- **Programme 2.2** — Résidents temporaires profitables à l'économie

Tirant ses origines des objectifs de la Loi *sur l'immigration et la protection des réfugiés*, ce programme est axé sur l'établissement et l'application de règles pour régir l'entrée au Canada des travailleurs étrangers temporaires et des étudiants étrangers. La migration économique temporaire rehausse le commerce ainsi que les activités touchant la culture, l'éducation et les sciences, soutenant ainsi notre prospérité globale sur les plans économique et social. La sélection et le traitement comprennent la délivrance de visas de résident temporaire, de permis de travail et de permis d'études aux demandeurs qualifiés, ainsi que le refus des demandeurs non qualifiés.

Résultat stratégique 3

Mouvement migratoire familial et humanitaire qui réunifie les familles et offre une protection aux personnes déplacées et persécutées.

- **Programme 3.1** — Immigration pour motifs familiaux et discrétionnaires

Les programmes de CIC pour motifs familiaux et discrétionnaires soutiennent la réalisation des objectifs sociaux du gouvernement du Canada dans le domaine de l'immigration. Ces objectifs consistent à réunir les familles et à assurer le traitement des cas exceptionnels. Les dispositions de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* relatives à la catégorie du regroupement familial permettent à des citoyens canadiens et des résidents permanents du Canada de demander à parrainer des membres de leur famille qui sont admissibles, à savoir l'époux, le conjoint de fait, le partenaire conjugal, les enfants à leur charge, les parents et les grands parents. Les dispositions discrétionnaires que contient la Loi sont utilisées dans les cas où il existe des circonstances d'ordre humanitaire ou des motifs d'intérêt public. Ces dispositions offrent la souplesse nécessaire pour régler les cas exceptionnels ou méritoires non prévus à la Loi et pour appuyer le gouvernement du Canada dans ses interventions humanitaires lors de catastrophes ou de crises mondiales. La sélection et le traitement comprennent la délivrance d'un visa de résident permanent ou l'attribution de la résidence permanente aux demandeurs qualifiés, ainsi que le refus des demandeurs non qualifiés.

- **Programme 3.2** — Protection des réfugiés

Le programme de protection des réfugiés vise avant tout à sauver des vies et à protéger les personnes déplacées et persécutées. L'un des volets du programme commence à l'étranger, où des réfugiés et des personnes vivant des situations semblables à celles des réfugiés sont sélectionnés par des agents de visa canadien en vue d'être réinstallés au Canada à titre de résidents permanents. Conformément aux obligations légales du Canada à l'échelle internationale et nationale, les responsables du système d'octroi de l'asile

évaluent les demandes d'asile des personnes qui se trouvent au Canada et accordent le statut de personne protégée lorsqu'une décision favorable est rendue par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.

Résultat stratégique 4

Gestion des mouvements migratoires qui favorise les intérêts canadiens et protège la santé et la sécurité des Canadiens.

- **Programme 4.1** — Contrôle des mouvements migratoires et gestion de la sécurité

Ce programme vise à assurer la gestion de la migration des étrangers et des nouveaux arrivants au Canada. Conformément à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et à son règlement d'application, CIC facilite les déplacements des résidents permanents, des visiteurs, des étudiants et des travailleurs temporaires de bonne foi tout en protégeant la santé et la sécurité des Canadiens grâce à la gestion de la migration et au contrôle de l'entrée de ces personnes. Pour ce faire, CIC met en œuvre toute une série de mesures stratégiques et opérationnelles, notamment des interventions stratégiques en matière de visa, des mesures contre la fraude, des critères d'admissibilité et d'admission, la négociation d'ententes et de traités bilatéraux et multilatéraux d'échange de renseignements, des mises à jour de sécurité pour les titres de voyage et les documents prouvant le statut d'immigrant ainsi que la révision des pratiques de gestion de l'identité. Des partenariats stratégiques avec des ministères responsables de la sécurité publique constituent une composante essentielle de ce programme.

- **Programme 4.2** — Protection de la santé

Ce programme vise à fournir des services de santé efficaces aux immigrants en vue de gérer les aspects liés à la santé dans le cadre de l'accès et de l'établissement des migrants au Canada. Le programme vise aussi à faciliter l'arrivée des réfugiés qui se réinstallent au Canada et leur intégration, et ce, tout en contribuant à la protection de la santé et de la sécurité des Canadiens et en veillant au maintien de services sociaux et de santé durables pour les Canadiens. Le programme a pour objectif l'évaluation des risques pour la santé inhérents à l'immigration et la coordination des activités en collaboration avec les partenaires internationaux et nationaux en vue d'élaborer des stratégies et des processus en matière de gestion des risques permettant d'évaluer l'état de santé des demandeurs souhaitant immigrer au Canada. Les stratégies, les processus et les interventions visent à réduire l'incidence des risques cernés sur la santé des Canadiens et sur les services de santé et les services sociaux du Canada.

- **Programme 4.3** — Influence du Canada sur les orientations internationales liées aux mouvements migratoires et à l'intégration

Dans le cadre de son mandat, CIC cherche à exercer une influence sur les objectifs stratégiques internationaux en matière de mouvements migratoires et d'intégration. Pour ce faire, CIC élabore et promeut, de concert avec d'autres secteurs de la politique publique, la position du Canada en ce qui a trait aux mouvements migratoires internationaux, à l'intégration et à la protection des réfugiés, et participe à des forums multilatéraux, régionaux et bilatéraux. CIC collabore étroitement avec des pays partenaires afin d'assurer l'efficacité de l'administration des lois en matière d'immigration au moyen de l'échange de renseignements, notamment des données biométriques. L'élaboration de politiques en matière de mouvements migratoires internationaux aide le Canada à défendre ses intérêts dans le contexte de la migration internationale et à respecter ses obligations et ses engagements à l'échelle internationale. CIC soutient la participation et les partenariats internationaux en adhérant et en offrant des contributions à des organisations comme l'Organisation internationale pour les migrations, la Conférence régionale sur la migration, le Forum mondial sur les migrations et le développement et les Consultations intergouvernementales sur les politiques concernant le droit d'asile, les réfugiés et les migrations. Ce Programme a recours au financement des paiements de transfert dans le cadre des programmes suivants : Subvention pour l'élaboration des politiques sur les migrations; Organisation internationale pour les migrations; Groupe de travail pour la coopération internationale en matière d'éducation, de mémoire et de recherche au sujet de l'Holocauste.

- **Programme 4.4** — Passeport

CIC est responsable du Programme de passeport et collabore avec Service Canada et Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada en ce qui concerne la prestation des services de passeport. Le Programme est géré au moyen du Fonds renouvelable de Passeport Canada. Il permet la délivrance de documents de voyage canadiens sûrs grâce à l'authentification de l'identité et à la détermination de l'admissibilité, facilite les voyages et contribue à la sécurité nationale et internationale.

Résultat stratégique 5

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 5.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Commission de l'immigration et du statut de réfugié

Résultat stratégique 1

Régler, de manière efficace, équitable et conforme à la loi, les cas d'immigration et de statut de réfugié devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.

- **Programme 1.1** — Protection des réfugiés

Rendre des décisions de qualité et régler autrement en temps opportun des cas en ce qui concerne des demandes d'asile présentées par des personnes au Canada et des examens des risques avant renvoi des personnes visées par une mesure de renvoi.

- **Programme 1.2** — Appels en matière d'immigration

Rendre des décisions de qualité et régler autrement en temps opportun des cas en ce qui concerne des demandes de parrainage refusées par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, certaines mesures de renvoi prises contre des résidents permanents, des réfugiés et d'autres personnes protégées ainsi que des titulaires d'un visa de résident permanent, les résidents permanents à l'extérieur du Canada au sujet desquels on a conclu qu'ils n'ont pas rempli leur obligation de résidence et les appels interjetés par le ministre de la Sécurité publique contre une décision de la Section de l'immigration relativement à une enquête.

- **Programme 1.3** — Appels des réfugiés

Rendre des décisions de qualité et régler autrement en temps opportun des cas en ce qui concerne les appels d'une décision de la Section de la protection des réfugiés en ce qui a trait à une demande d'asile.

- **Programme 1.4** — Enquêtes et contrôles des motifs de détention

Rendre des décisions de qualité et régler autrement en temps opportun des cas en ce qui concerne des étrangers ou des résidents permanents qui sont présumés interdits de territoire au Canada en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR); et des étrangers ou des résidents permanents qui sont détenus en vertu de la LIPR.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
…	556 389 499	…	…	556 389 499	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	6 938 753	…	6 938 753	1b	Dépenses de fonctionnement				
…	…	6 661 362	…	6 661 362	1c	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	1 503 140	1 503 140		crédit 1 (Affaires étrangères, Commerce et Développement)				
…	…	…	1 045 042	1 045 042		crédit 1 (Commission de l'immigration et du statut de réfugié)				
…	…	…	234 000	234 000		crédit 1 (Services partagés Canada)				
…	…	…	5 306 815	5 306 815		crédit 5 (Agence des services frontaliers du Canada)				
…	…	…	150 900	150 900		crédit 5 (Affaires étrangères, Commerce et Développement)				
…	…	…	2 625 357	2 625 357		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	24 779 377	24 779 377		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	13 038 687	13 038 687		CT, crédit 30 [(1)]				
						Virement au :				
…	…	…	(1 812 255)	(1 812 255)		crédit 1 (Affaires étrangères, Commerce et Développement)				
…	…	…	(84 352)	(84 352)		crédit 1 (Services partagés Canada)				
…	…	…	(2 500 000)	(2 500 000)		crédit 5				
…	…	…	(2 096 500)	(2 096 500)		crédit 5 (Affaires étrangères, Commerce et Développement)				
…	556 389 499	13 600 115	42 190 211	612 179 825		Total — Crédit 1	560 837 891	51 341 934	…	521 744 743
…	976 456 536	…	…	976 456 536	5	Subventions et contributions				
…	…	21 378 333	…	21 378 333	5c	Subventions et contributions				
…	…	…	2 500 000	2 500 000		Virement du crédit 1				
…	…	…	(271 850)	(271 850)		Virement au crédit 1 (Patrimoine canadien)				
…	976 456 536	21 378 333	2 228 150	1 000 063 019		Total — Crédit 5	989 896 724	10 166 295	…	956 179 457
…	…	1 145 251	…	1 145 251	7b	Radiation des dettes de prêts à l'immigration	1 116 573	28 678	…	798 855
…	59 454 966	745 889	2 869 949	63 070 804	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	63 070 804	…	…	60 192 418
…	80 300	…	2 000	82 300	(S)	Ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multi-culturalisme — Traitement et allocation pour automobile	82 300	…	…	83 630
…	2 000	…	(2 000)	…	(S)	Ministre d'État (Multiculturalisme) — Allocation pour automobile	…	…	…	…
177 230 530	(254 192 238)	…	254 192 238	177 230 530	(S)	Fonds renouvelable de Passeport Canada (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(287 387 229)	…	464 617 759	(206 332 014)
28 784	…	…	9 861	38 645	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	…	28 784	9 861	890

					(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	4 767 722	…	…	7 675 494
…	…	…	4 767 722	4 767 722						
…	…	…	234 237	234 237	(S)	Montants adjugés par une cour	234 237	…	…	28 759
…	47 250 000	(19 250 000)	(9 344 784)	18 655 216	(S)	Remboursement de frais à l'égard de demande terminée	18 655 216	…	…	38 322 463
					(S)	Remboursements de frais à l'égard de demande terminée dans les catégories fédérales des investisseurs et des entrepreneurs	9 476 870	…	…	…
…	…	18 000 000	(8 523 130)	9 476 870						
177 259 314	1 385 441 063	35 619 588	288 624 454	1 886 944 419		Total budgétaire	1 360 751 108	61 565 691	464 627 620	1 378 694 695
					(S)	(L) Prêts aux immigrants et aux réfugiés afin de faciliter l'arrivée des nouveaux venus en vertu de l'article 88 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Limite 110 000 000 $ (Net)	1 201 648	…	67 166 656	802 804
68 368 304	…	…	…	68 368 304						
						Total du ministère —				
177 259 314	**1 385 441 063**	**35 619 588**	**288 624 454**	**1 886 944 419**		**Budgétaire**	**1 360 751 108**	**61 565 691**	**464 627 620**	**1 378 694 695**
68 368 304	**…**	**…**	**…**	**68 368 304**		**Non budgétaire**	**1 201 648**	**…**	**67 166 656**	**802 804**
						Commission de l'immigration et du statut de réfugié				
…	107 869 316	…	…	107 869 316	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	324 972	324 972		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	4 914 787	4 914 787		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	3 934 883	3 934 883		CT, crédit 30 [(1)]				
…	…	…	(1 045 042)	(1 045 042)		Virement au crédit 1 (Citoyenneté et Immigration)				
…	107 869 316	…	8 129 600	115 998 916		Total — Crédit 1	107 060 930	8 937 986	…	108 051 120
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 685 148	…	…	13 868 350
…	13 191 333	…	(506 185)	12 685 148						
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 955	…	…	850
…	…	…	3 955	3 955						
…	**121 060 649**	**…**	**7 627 370**	**128 688 019**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**119 750 033**	**8 937 986**	**…**	**121 920 320**
						Total du portefeuille ministériel —				
177 259 314	**1 506 501 712**	**35 619 588**	**296 251 824**	**2 015 632 438**		**Budgétaire**	**1 480 501 141**	**70 503 677**	**464 627 620**	**1 500 615 015**
68 368 304	**…**	**…**	**…**	**68 368 304**		**Non budgétaire**	**1 201 648**	**…**	**67 166 656**	**802 804**

Note: Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Établissement et intégration des nouveaux arrivants —												
Budgétaire	29 918 882	29 673 478	…	…	985 770 026	980 516 734	…	…	…	…	1 015 688 908	1 010 190 212
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	68 368 304	1 201 648	68 368 304	1 201 648
Citoyenneté pour les nouveaux arrivants et tous les Canadiens	82 817 646	82 205 942	…	…	777 333	777 333	…	…	…	…	83 594 979	82 983 275
Multiculturalisme pour les nouveaux arrivants et tous les Canadiens	2 727 412	2 727 412	…	…	8 249 466	4 044 192	…	…	…	…	10 976 878	6 771 604
Résidents permanents profitables à l'économie	82 234 006	81 907 913	…	…	…	…	…	…	…	…	82 234 006	81 907 913
Résidents temporaires profitables à l'économie	40 883 586	33 855 372	…	…	…	…	9 937 812	5 037 681	…	…	30 945 774	28 817 691
Immigration pour motifs familiaux et discrétionnaires	39 810 239	39 557 058	…	…	…	…	…	…	…	…	39 810 239	39 557 058
Protection des réfugiés	31 249 238	29 926 000	…	…	…	…	…	…	…	…	31 249 238	29 926 000
Contrôle des mouvements migratoires et gestion de la sécurité	112 658 136	101 762 027	…	…	3 000 000	2 294 308	…	…	…	…	115 658 136	104 056 335
Protection de la santé	57 867 068	31 042 845	…	…	…	…	…	…	…	…	57 867 068	31 042 845
Influence du Canada sur les orientations internationales liées aux mouvements migratoires et à l'intégration	3 632 541	3 632 541	…	…	2 266 194	2 264 157	…	…	…	…	5 898 735	5 896 698
Passeport	850 971 340	357 760 911	…	…	…	…	673 740 810	645 148 140	…	…	177 230 530	(287 387 229)
Services internes	235 789 928	226 988 706	…	…	…	…	…	…	…	…	235 789 928	226 988 706
Total partiel —												
Budgétaire	1 570 560 022	1 021 040 205	…	…	1 000 063 019	989 896 724	683 678 622	650 185 821	…	…	1 886 944 419	1 360 751 108
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	68 368 304	1 201 648	68 368 304	1 201 648
Revenus affectés aux dépenses	(683 678 622)	(650 185 821)	…	…	…	…	(683 678 622)	(650 185 821)	…	…	…	…
Total du ministère —												
Budgétaire	**886 881 400**	**370 854 384**	**…**	**…**	**1 000 063 019**	**989 896 724**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 886 944 419**	**1 360 751 108**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**68 368 304**	**1 201 648**	**68 368 304**	**1 201 648**

Commission de l'immigration et du statut de réfugié												
Protection des réfugiés	53 378 946	49 291 278	…	…	…	…	…	…	…	…	53 378 946	49 291 278
Appels en matière d'immigration	16 010 506	14 863 181	…	…	…	…	…	…	…	…	16 010 506	14 863 181
Appels des réfugiés	11 763 732	10 865 389	…	…	…	…	…	…	…	…	11 763 732	10 865 389
Enquêtes et contrôles des motifs de détention	12 456 011	11 316 805	…	…	…	…	…	…	…	…	12 456 011	11 316 805
Services internes	35 078 824	33 413 380	…	…	…	…	…	…	…	…	35 078 824	33 413 380
Total de l'organisme — Budgétaire	**128 688 019**	**119 750 033**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**128 688 019**	**119 750 033**
Total du portefeuille ministériel —												
Budgétaire	**1 015 569 419**	**490 604 417**	**…**	**…**	**1 000 063 019**	**989 896 724**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 015 632 438**	**1 480 501 141**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**68 368 304**	**1 201 648**	**68 368 304**	**1 201 648**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
…	319 967 000	20 601 000	…	340 568 000	Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	340 568 000	…	…	319 967 000
…	3 000 000	…	…	3 000 000	Subventions à l'appui du Programme du multiculturalisme	1 792 227	1 207 773	…	2 005 634
…	350 000	…	…	350 000	Subvention Élaboration des politiques sur les migrations	349 765	235	…	348 707
…	…	777 333	…	777 333	Subvention à l'Institut pour la citoyenneté canadienne	777 333	…	…	1 058 886
…	**323 317 000**	**21 378 333**	**…**	**344 695 333**	**Total — Subventions**	**343 487 325**	**1 208 008**	**…**	**323 380 227**
					Contributions				
…	588 197 002	…	(7 289 259)	580 907 743	Programme d'établissement	575 736 724	5 171 019	…	572 212 198
…	54 922 768	…	9 371 515	64 294 283	Aide à la réinstallation	64 212 010	82 273	…	51 163 272
…	5 521 316	…	(271 850)	5 249 466	Contributions à l'appui du Programme du multiculturalisme	2 251 965	2 997 501	…	4 576 187
…	3 000 000	…	…	3 000 000	Aide mondiale aux migrants irréguliers	2 294 308	705 692	…	3 085 575
…	1 454 000	…	417 744	1 871 744	Organisation internationale pour les migrations	1 871 744	…	…	1 716 884
…	44 450	…	…	44 450	Groupe d'action international pour la coopération sur l'éducation, la mémoire et la recherche sur l'Holocauste	42 648	1 802	…	45 114
…	**653 139 536**	**…**	**2 228 150**	**655 367 686**	**Total — Contributions**	**646 409 399**	**8 958 287**	**…**	**632 799 230**
…	**976 456 536**	**21 378 333**	**2 228 150**	**1 000 063 019**	**Total du portefeuille ministériel**	**989 896 724**	**10 166 295**	**…**	**956 179 457**

Détail des montants disponibles pour être dépensés

Description	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Résidents temporaires profitables à l'économie			
Expérience internationale Canada	9 937 812	5 037 681	6 095 581
Passeport			
Frais de passeport	673 740 810	645 148 140	462 809 602
Total du ministère — Budgétaire	**683 678 622**	**650 185 821**	**468 905 183**
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Établissement et intégration des nouveaux arrivants			
Remboursements de prêts en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*	…	11 356 005	12 552 609
Total du portefeuille ministériel —			
Budgétaire	**683 678 622**	**650 185 821**	**468 905 183**
Non budgétaire	**…**	**11 356 005**	**12 552 609**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus —		
Revenus de placements —		
Prêts, placements et avances —		
Intérêt sur les prêts d'aide et de transport	387 965	476 830
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrement de mauvaises créances	13 332	11 321
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	4 694 218	1 532 006
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	4 296 514	4 503 619
	9 004 064	6 046 946
Ventes de biens et services —		
Droits et privilèges —		
Droits de résidence permanente	82 829 226	84 103 600
Droits exigibles pour l'octroi à la citoyenneté	23 537 507	14 458 636
Ventes de passeports	644 864 865	462 482 197
	751 231 598	*561 044 433*
Services de nature réglementaire —		
Changement au statut de citoyenneté	68 012 845	25 011 212
Document relatif au statut de citoyenneté	4 001 142	3 952 749
EIC — Revenus non-redépensables	786 960	683 455
EIC — Revenus redépensables	5 037 681	6 095 581
Regroupement familial (incluant parrainage)	30 610 686	28 566 662
Travailleurs qualifiés	63 121 873	49 640 084
Investisseurs — Entrepreneurs — Travailleurs autonomes	3 457 352	4 035 385
Autres catégories	29 902 379	40 158 421
Demande de séjour à titre de résident permanent	22 521	16 575
Carte de résident permanent (CRP)	10 163 713	14 013 718
Visa de résident temporaire —		
Entrée unique et prolongation du statut au Canada	12 107 731	50 522 926
Entrée multiple	131 640 151	75 729 630
Maximum par famille	2 234 638	7 787 765
Permis de travail	52 196 578	56 943 510
Permis de travail — Groupe d'artistes	28 933	75 330
Permis d'études	42 982 019	33 241 248
Attestation et remplacement d'un document d'immigration —		
Sauf CRP	668 585	820 464
Permis de séjour temporaire	1 401 720	1 684 430
Rétablissement du statut de résident temporaire	4 359 492	4 416 640
Réadaptation — Criminalité	458 695	319 157
Réadaptation — Grande criminalité	355 356	204 296
Autorisation de retour au Canada en vertu de la L52 (1)	485 565	526 727
Données statistiques sur l'immigration	5 000	6 304
Document de voyage	942 839	929 279
Biometrie	19 604 348	6 065 857
	484 588 802	*411 447 405*

Revenus — *Fin*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ventes de biens et de produits d'information —		
Accès à l'information	*200 920*	*150 700*
Autres frais et droits —		
Autres frais et droits	2 737	22 630
Variation des revenus reportés	(12 653 312)	(14 507 710)
Revenus divers de Passeport Canada	495	1 170
Divers	279 258	326 203
	(12 370 822)	*(14 157 707)*
	1 223 650 498	958 484 831
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	9 861	28 784
Revenus divers —		
Intérêts et pénalités	19 561	49 407
Gains sur dépôts bancaires de monnaie étrangère	4 478	4 347
Frais de justice	35 812	21 178
Divers	9 601	13 605
	69 452	88 537
Total du ministère	**1 233 121 840**	**965 125 928**
Commission de l'immigration et du statut de réfugié		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	57 333	69 935
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	270 939	400 213
	328 272	470 148
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 955	850
Revenus divers	6 645	10 956
Total de l'organisme	**338 872**	**481 954**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus —		
Revenus de placements	387 965	476 830
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	9 332 336	6 517 094
Ventes de biens et de services	1 223 650 498	958 484 831
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	13 816	29 634
Revenus divers	76 097	99 493
Total du portefeuille ministériel	**1 233 460 712**	**965 607 882**

Section 14

Comptes publics du Canada

2014-2015

Conseil du Trésor

Secrétariat

École de la fonction publique du Canada

Commissariat au lobbying

Commissariat à l'intégrité du secteur public

Table des matières

	Page
Résultat stratégique et description des programmes	14.2
Sommaire du portefeuille ministériel	14.6
Programmes	14.9
Paiements de transfert	14.11
Détail des montants disponibles pour être dépensés	14.12
Revenus	14.12

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Secrétariat

Résultat stratégique 1

Le gouvernement est bien géré et responsable, et des ressources sont attribuées pour atteindre des résultats.

- **Programme 1.1** — Fonds pangouvernementaux et paiements en tant qu'employeur de la fonction publique

Le programme Fonds pangouvernementaux et paiements en tant qu'employeur de la fonction publique porte sur les fonds qui sont conservés par l'administration centrale comme suppléments à d'autres crédits et qui permettent d'affecter des sommes à d'autres organisations fédérales ou d'effectuer des paiements et des recouvrements en leur nom. Ces fonds s'ajoutent au processus normal d'affectation des crédits et permettent au Secrétariat de remplir certaines fonctions en tant que l'employeur de l'administration publique centrale, dont celles prévues aux termes des régimes de pension et d'avantages sociaux de la fonction publique. L'administration de ces fonds fait partie des programmes Gestion des dépenses et Gestion des ressources humaines, mais les ressources financières sont indiquées séparément dans l'architecture d'alignement des programmes pour en accroître la transparence et faciliter la présentation de rapports. Ce programme dispose de fonds en vue des autres programmes de paiements de transfert qui suivent : le Régime de prestations de revenu versées aux survivants des employés de la fonction publique tués dans l'exercice de leurs fonctions et le Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes.

- **Programme 1.2** — Gestion des ressources humaines

Le programme Gestion des ressources humaines appuie les activités du Conseil du Trésor à titre d'employeur de l'administration publique centrale. Ses principaux objectifs consistent à diriger la gestion des ressources humaines et l'excellence en leadership, à soutenir l'infrastructure de ressources humaines, et à assurer une cohérence adéquate de la gestion des ressources humaines à l'échelle de la fonction publique. Dans certains cas, ces activités vont au-delà de l'administration publique centrale et englobent les organismes distincts, les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes, le personnel recruté sur place, les étudiants et les sociétés d'État tributaires de crédits parlementaires. Ce programme aide à mettre au point et à instaurer des cadres stratégiques établissant des orientations et des politiques dans des domaines comme la classification, la gestion des cadres supérieurs, les langues officielles, de même que les valeurs et l'éthique; des indicateurs et des mesures de gestion des ressources humaines, leur surveillance et leur suivi; de même que la collecte et l'analyse de données fiables et uniformes sur la fonction publique afin d'aider les administrateurs généraux et de fournir au Parlement et à la population canadienne une vision claire de l'état global de la gestion des ressources humaines. Ce programme contribue à la gestion financière prudente des ressources dans les domaines de la classification, de la rémunération globale (négociation collective, traitements et salaires, des conditions d'emploi, des pensions et des avantages sociaux) et des relations de travail, et il aide les ministères à appliquer les décisions du gouvernement du Canada au sujet des dépenses et des programmes. Les responsabilités dans des domaines autres que la classification et les relations de travail sont partagées avec le programme Gestion des dépenses. Le programme Gestion des ressources humaines repose sur un certain nombre de textes législatifs qui figurent dans le Cadre de politique pour la gestion des personnes et dans le Cadre des politiques de gestion de la rémunération.

- **Programme 1.3** — Cadres de gestion

Le programme Cadres de gestion établit des principes pour une gouvernance et une gestion saines au gouvernement du Canada en aidant les ministres à établir des orientations stratégiques pangouvernementales dans certains domaines comme la modernisation des services et des programmes, la gestion de l'information, la technologie de l'information, la sécurité, les communications, ainsi que la gestion de la réglementation. Pour réaliser ses objectifs, ce programme communique des attentes claires aux administrateurs généraux et adopte des approches fondées sur des principes ainsi qu'un régime de surveillance tenant compte des risques. Travaillant de concert avec l'ensemble des organisations et des collectivités fonctionnelles fédérales (p. ex., réglementation, technologie de l'information, sécurité), le Secrétariat fait preuve de leadership, exerce une surveillance, procède à des évaluations et fournit des consignes dans des domaines liés à la politique de gestion et à l'élaboration de la réglementation, à la conformité et à la présentation de rapports sur le rendement. Il s'agit aussi de réagir aux questions émergentes sur la gestion du secteur public et de promouvoir la prise éclairée de risques, l'innovation, le rapport coût efficacité, l'efficience, la transparence et la responsabilisation. Ce programme repose sur un vaste ensemble de lois habilitantes, dont la *Loi sur la gestion des finances publiques* et la *Loi fédérale sur la responsabilité.*

- **Programme 1.4** — Gestion financière

Le programme Gestion financière fournit aux organisations fédérales la surveillance et les orientations requises pour assurer une meilleure gérance de l'argent des contribuables et des actifs du gouvernement. Il vise à renforcer la gestion financière, la vérification interne, la gestion des biens immobiliers et du matériel, la planification des investissements, la gestion des projets et les approvisionnements à l'échelle de la fonction publique fédérale en donnant des consignes aux ministères; en faisant preuve de leadership; et élaborant et en tenant à jour des politiques, des consignes et des pratiques; en soutenant des collectivités viables et professionnelles (p. ex., finances, approvisionnement, vérification); et en aidant à améliorer les opérations du gouvernement. Le fondement législatif de ce programme est la *Loi sur la gestion des finances publiques.*

- **Programme 1.5** — Gestion des dépenses

Le programme Gestion des dépenses aide à harmoniser les ressources dans le but de réaliser les objectifs prioritaires du gouvernement de manière à optimiser les ressources et à définir une perspective pangouvernementale à propos des questions liées aux dépenses de programmes directes. En collaboration avec toutes les organisations fédérales auxquelles sont affectés des crédits dans le cadre du budget, les responsables de ce programme s'occupent de l'examen, de l'analyse et de la remise en question des plans et des propositions relatives aux dépenses des ministères et des organismes, aux prévisions et aux stratégies relatives aux dépenses, à la gestion des dépenses au titre de la rémunération globale, et à la gestion axée sur les résultats. Ces travaux, ainsi que la production des documents budgétaires du gouvernement et des rapports au Parlement, font partie du Système de gestion des dépenses, le cadre d'élaboration et de mise en œuvre des plans et priorités du gouvernement en matière de dépenses dans les limites prescrites par le budget fédéral, qui est mis en œuvre en coordination avec le ministère des Finances Canada et le Bureau du Conseil privé. La *Loi sur la gestion des finances publiques* et la *Loi sur l'équité dans la rémunération du secteur public* sont les principales lois qui sous-tendent les activités de ce programme.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

École de la fonction publique du Canada

Résultat stratégique 1

Les fonctionnaires ont les connaissances communes et les compétences en leadership et en gestion dont ils ont besoin pour exercer leurs responsabilités envers les Canadiens.

- **Programme 1.1** — Apprentissage de base

Contribuer à l'établissement d'une main-d'œuvre professionnelle en donnant aux employés de la fonction publique la possibilité d'exécuter leurs tâches actuelles et de relever les défis de leur prochain emploi dans un milieu de travail dynamique et bilingue grâce à des activités d'apprentissage de base. Concevoir et offrir de la formation qui cadre avec les priorités de gestion de la fonction publique et qui répond aux exigences de la Politique en matière d'apprentissage, de formation et de perfectionnement et des normes de connaissance qui y sont associées.

- **Programme 1.2** — Perfectionnement en leadership organisationnel

Renforcer la fonction publique et contribuer au renouvellement de la fonction publique en aidant les leaders actuels et futurs à acquérir de solides compétences en leadership grâce à des activités de perfectionnement en leadership comme des cours, des programmes, des séminaires et des événements ciblés.

- **Programme 1.3** — Innovation dans la gestion du secteur public

Améliorer le rendement et l'efficacité de la fonction publique en intégrant le perfectionnement individuel des employés de la fonction publique aux solutions axées sur l'organisation pour l'apprentissage, la gestion du changement et l'innovation en gestion. Consigner et diffuser de l'information sur les innovations et les pratiques exemplaires en gestion publique, et offrir aux organisations de la fonction publique des services de consultation et de soutien liés à l'apprentissage, à la gestion du changement et à l'innovation dans le domaine de la gestion du secteur public.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1**

Services internes

Voir le texte d'introduction.

Commissariat au lobbying

Résultat stratégique 1

La transparence et l'obligation de rendre compte des activités de lobbying effectuées auprès de titulaires de charge publique contribuent à inspirer confiance à l'égard de l'intégrité des décisions prises par le gouvernement.

• **Programme 1.1** — Examens et enquêtes en vertu de la *Loi sur le lobbying* et du *Code de déontologie des lobbyistes*

Le Commissariat atteste l'information fournie par les lobbyistes enregistrés afin d'en garantir l'exactitude. Les allégations de non-enregistrement ou d'inconduite concernant des lobbyistes sont examinées et des enquêtes officielles sont effectuées au besoin.

• **Programme 1.2** — Enregistrement des lobbyistes

Le lobbying auprès du gouvernement fédéral est une activité légitime, mais qui doit être exercée de façon transparente. La *Loi sur le lobbying* exige que les personnes payées pour faire du lobbying auprès de titulaires de charge publique rendent publics certains détails sur leurs activités. Le Commissariat au lobbying approuve les enregistrements de lobbyistes et les rend disponibles pour des recherches dans un registre électronique accessible sur Internet.

• **Programme 1.3** — Éducation et recherche

Le Commissariat élabore et met en œuvre des programmes éducatifs et de recherche pour mieux faire connaître les exigences de la *Loi sur le lobbying* et du *Code de déontologie des lobbyistes*. Les programmes s'adressent principalement aux lobbyistes, à leurs clients et aux titulaires de charge publique.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques dedans cette organisation.

• **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Commissariat à l'intégrité du secteur public

Résultat stratégique 1

Des mesures sont prises à l'égard des actes répréhensibles au sein du secteur public fédéral et les fonctionnaires sont protégés en cas de représailles.

• **Programme 1.1** — Programme de gestion des divulgations et des représailles

Ce programme vise à mener une action concernant les divulgations d'actes répréhensibles et les plaintes de représailles, et il contribue à augmenter la confiance envers les organismes publics fédéraux. Il vise à fournir des conseils aux employés du secteur public fédéral et aux membres du public qui envisagent de faire une divulgation, et recevoir les divulgations de renseignements concernant d'éventuels actes répréhensibles, faire enquête sur les divulgations et en faire rapport. Dans le cadre de cette activité, le commissaire à l'intégrité du secteur public exerce la compétence exclusive à l'égard de l'examen, de la conciliation et du règlement des plaintes concernant des représailles, y compris les demandes au Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles pour déterminer s'il y a eu représailles et ordonner que la situation soit corrigée et que des mesures de réparation soient prises.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

• **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Secrétariat				
…	231 214 433	…	…	231 214 433	1	Dépenses du programme				
…	…	74 920 000	…	74 920 000	1a	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	3 090 000	3 090 000		crédit 10				
…	…	…	978 462	978 462		crédit 15				
…	…	…	6 502 523	6 502 523		crédit 25				
…	…	…	6 102 904	6 102 904		crédit 30				
						Virement au :				
…	…	…	(799 706)	(799 706)		crédit 1 (École de la fonction publique)				
…	…	…	(250 000)	(250 000)		crédit 10 (Industrie)				
…	231 214 433	74 920 000	15 624 183	321 758 616		Total — Crédit 1	295 850 911	25 907 705	…	234 224 053
…	750 000 000	…	…	750 000 000	5	Éventualités du gouvernement	…	750 000 000	…	…
…	3 193 000	…	…	3 193 000	10	Initiatives pangouvernementales				
…	…	…	(3 090 000)	(3 090 000)		Virements à ce portefeuille ministériel				
…	3 193 000	…	(3 090 000)	103 000		Total — Crédit 10	…	103 000	…	…
…	…	151 651 354	…	151 651 354	15b	Rajustements à la rémunération				
…	…	…	(151 651 354)	(151 651 354)		Virements à ce portefeuille ministériel et à d'autres portefeuilles ministériels				
…	…	151 651 354	(151 651 354)	…		Total — Crédit 15	…	…	…	…
…	2 260 002 208	…	…	2 260 002 208	20	Assurances de la fonction publique				
…	…	246 132 199	…	246 132 199	20c	Assurances de la fonction publique				
…	2 260 002 208	246 132 199	…	2 506 134 407		Total — Crédit 20	2 454 311 704	51 822 703	…	2 186 132 708
…	1 600 000 000	…	…	1 600 000 000	25	Report du budget de fonctionnement				
…	…	…	(1 139 888 174)	(1 139 888 174)		Virements à ce portefeuille ministériel et à d'autres portefeuilles ministériels				
…	1 600 000 000	…	(1 139 888 174)	460 111 826		Total — Crédit 25	…	460 111 826	…	…
…	1 450 000 000	…	…	1 450 000 000	30	Besoins en matière de rémunération				
…	…	400 000 000	…	400 000 000	30c	Besoins en matière de rémunération				
…	…	…	(1 241 808 024)	(1 241 808 024)		Virements à ce portefeuille ministériel et à d'autres portefeuilles ministériels				
…	1 450 000 000	400 000 000	(1 241 808 024)	608 191 976		Total — Crédit 30	…	608 191 976	…	…

…	600 000 000	…	…	600 000 000	33	Report du budget des dépenses en capital				
…	…	…	(462 665 689)	(462 665 689)		Virements à d'autres portefeuilles ministériels				
…	600 000 000	…	(462 665 689)	137 334 311		Total — Crédit 33	…	137 334 311	…	…
…	27 434 173	…	(36 611)	27 397 562	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	27 397 562	…	…	28 996 563
…	80 300	…	…	80 300	(S)	Président du Conseil du Trésor — Traitement et allocation pour automobile	80 300	…	…	78 700
…	…	…	5 708	5 708	(S)	Versements en vertu de la *Loi sur la mise au point des pensions du service public*	5 708	…	…	4 603
…	443 000 000	…	1 043 497	444 043 497	(S)	Contributions de l'employeur en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et d'autres lois sur la pension de retraite et de la *Loi sur l'assurance-emploi*	444 043 497	…	…	443 000 000
1 974	…	…	12 878	14 852	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	…	1 974	12 878	…
…	…	…	…	…		Crédits non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	84 322
1 974	**7 364 924 114**	**872 703 553**	**(2 982 453 586)**	**5 255 176 055**		**Total du secrétariat — Budgétaire**	**3 221 689 682**	**2 033 473 495**	**12 878**	**2 892 520 949**
						École de la fonction publique du Canada				
…	39 921 868	…	…	39 921 868	1	Dépenses du programme				
…	…	1	…	1	1b	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	799 706	799 706		crédit 1 (Conseil du trésor)				
…	…	…	216 441	216 441		crédit 15				
…	…	…	1 411 296	1 411 296		crédit 25				
…	39 921 868	1	2 427 443	42 349 312		Total — Crédit 1	37 933 386	4 415 926	…	42 820 558
…	5 568 160	…	2 712 160	8 280 320	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 280 320	…	…	8 682 903
					(S)	Dépense des recettes conformément au paragraphe 18(2) de la *Loi sur l'École de la fonction publique du Canada* —				
38 735 649	…	…	…	38 735 649		Montant non dépensé au début de l'exercice				
…	40 000 000	…	(8 265 557)	31 734 443		Montant reçu au cours de l'exercice				
38 735 649	40 000 000	…	(8 265 557)	70 470 092		Total	42 277 101	…	28 192 991	33 244 937
4 817	…	…	13 388	18 205	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	18 205	…	…	13 183
38 740 466	**85 490 028**	**1**	**(3 112 566)**	**121 117 929**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**88 509 012**	**4 415 926**	**28 192 991**	**84 761 581**
						Commissariat au lobbying				
…	4 015 579	…	…	4 015 579	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	10 886	10 886		crédit 15				
…	…	…	199 438	199 438		crédit 25				
…	…	…	115 584	115 584		crédit 30				
…	4 015 579	…	325 908	4 341 487		Total — Crédit 1	4 245 194	96 293	…	4 026 928

Sommaire du portefeuille ministériel — *Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	416 721	…	18 612	435 333		employés	435 333	…	…	436 595
…	**4 432 300**	**…**	**344 520**	**4 776 820**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**4 680 527**	**96 293**	**…**	**4 463 523**
						Commissariat à l'intégrité du secteur public				
…	4 923 694	…	…	4 923 694	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	11 213	11 213		crédit 15				
…	…	…	255 705	255 705		crédit 25				
…	…	…	20 355	20 355		crédit 30				
…	4 923 694	…	287 273	5 210 967		Total — Crédit 1	4 393 958	817 009	…	5 006 607
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	502 540	…	(55 517)	447 023		employés	447 023	…	…	536 434
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
46	…	…	…	46		excédentaires de l'État	46	…	…	…
46	**5 426 234**	**…**	**231 756**	**5 658 036**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**4 841 027**	**817 009**	**…**	**5 543 041**
38 742 486	**7 460 272 676**	**872 703 554**	**(2 984 989 876)**	**5 386 728 840**		**Total du portefeuille ministériel — Budgétaire**	**3 319 720 248**	**2 038 802 723**	**28 205 869**	**2 987 289 094**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.
(S) Autorisation législative.

Programmes

	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
Description	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Secrétariat												
Fonds pangouvernementaux et paiements en tant qu'employeur de la fonction publique	5 208 331 625	3 316 793 389	137 334 311	…	505 708	397 538	440 246 919	418 830 018	…	…	4 905 924 725	2 898 360 909
Cadres de gestion	57 633 755	54 436 225	…	…	45 000	45 000	…	…	…	…	57 678 755	54 481 225
Gestion des ressources humaines	146 697 042	133 335 187	…	…	…	…	7 432 104	4 549 410	…	…	139 264 938	128 785 777
Gestion financière	31 179 596	30 981 325	…	…	250 000	250 000	…	…	…	…	31 429 596	31 231 325
Gestion des dépenses	31 548 046	30 431 157	…	…	…	…	…	…	…	…	31 548 046	30 431 157
Services internes	96 039 195	84 619 172	…	…	…	…	6 709 200	6 219 883	…	…	89 329 995	78 399 289
Total partiel	5 571 429 259	3 650 596 455	137 334 311	…	800 708	692 538	454 388 223	429 599 311	…	…	5 255 176 055	3 221 689 682
Revenus affectés aux dépenses	(454 388 223)	(429 599 311)	…	…	…	…	(454 388 223)	(429 599 311)	…	…	…	…
Total du secrétariat — Budgétaire	**5 117 041 036**	**3 220 997 144**	**137 334 311**	**…**	**800 708**	**692 538**	**…**	**…**	**…**	**…**	**5 255 176 055**	**3 221 689 682**
École de la fonction publique du Canada												
Apprentissage de base	68 739 378	41 146 100	…	…	…	…	…	…	…	…	68 739 378	41 146 100
Perfectionnement en leadership organisationnel	9 620 015	7 848 635	…	…	…	…	…	…	…	…	9 620 015	7 848 635
Innovation dans la gestion du secteur public	12 312 486	12 017 234	…	…	…	…	…	…	…	…	12 312 486	12 017 234
Services internes	30 446 050	27 497 043	…	…	…	…	…	…	…	…	30 446 050	27 497 043
Total de l'organisme — Budgétaire	**121 117 929**	**88 509 012**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**121 117 929**	**88 509 012**
Commissariat au lobbying												
Examens et enquêtes en vertu de la *Loi sur le lobbying* et du *Code de déontologie des lobbyistes*	1 134 634	1 111 761	…	…	…	…	…	…	…	…	1 134 634	1 111 761
Enregistrement des lobbyistes	970 130	950 575	…	…	…	…	…	…	…	…	970 130	950 575
Éducation et recherche	737 115	722 255	…	…	…	…	…	…	…	…	737 115	722 255
Services internes	1 934 941	1 895 936	…	…	…	…	…	…	…	…	1 934 941	1 895 936
Total de l'organisme — Budgétaire	**4 776 820**	**4 680 527**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**4 776 820**	**4 680 527**

Programmes — *Fin*

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Commissariat à l'intégrité du secteur public												
Programme de gestion des divulgations et des représailles	3 080 756	2 652 209	…	…	40 639	40 638	…	…	…	…	3 121 395	2 692 847
Services internes	2 536 641	2 148 180	…	…	…	…	…	…	…	…	2 536 641	2 148 180
Total de l'organisme — Budgétaire	**5 617 397**	**4 800 389**	**…**	**…**	**40 639**	**40 638**	**…**	**…**	**…**	**…**	**5 658 036**	**4 841 027**
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**5 248 553 182**	**3 318 987 072**	**137 334 311**	**…**	**841 347**	**733 176**	**…**	**…**	**…**	**…**	**5 386 728 840**	**3 319 720 248**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Secrétariat				
					Contributions				
…	…	…	200 000	200 000	Conseil des normes comptables internationales du secteur public	200 000	…	…	200 000
…	…	…	70 000	70 000	Programme de soutien d'initiatives stratégiques et de recherche	70 000	…	…	53 000
…	…	…	25 000	25 000	Organisation de coopération et de développement économique	25 000	…	…	3 600
…	**…**	**…**	**295 000**	**295 000**	**Total — Contributions**	**295 000**	**…**	**…**	**256 600**
					Autres paiements de transfert				
…	495 000	…	…	495 000	Paiements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	388 297	106 703	…	322 784
…	…	…	5 708	5 708	(S) Versements en vertu de la *Loi sur la mise au point des pensions du service public*	5 708	…	…	4 603
…	5 000	…	…	5 000	Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	3 533	1 467	…	4 679
…	**500 000**	**…**	**5 708**	**505 708**	**Total — Autres paiements de transfert**	**397 538**	**108 170**	**…**	**332 066**
…	**500 000**	**…**	**300 708**	**800 708**	**Total du secrétariat**	**692 538**	**108 170**	**…**	**588 666**
					Commissariat à l'intégrité du secteur public				
					Contributions				
…	40 000	…	639	40 639	Contribution qui permet d'obtenir des conseils juridiques en vertu de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*	40 638	1	…	34 533
…	**40 000**	**…**	**639**	**40 639**	**Total de l'organisme**	**40 638**	**1**	**…**	**34 533**
…	**540 000**	**…**	**301 347**	**841 347**	**Total du portefeuille ministériel**	**733 176**	**108 171**	**…**	**623 199**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

Description	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Secrétariat			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Fonds pangouvernementaux et paiements en tant qu'employeur de la fonction publique	440 246 919	418 830 018	412 243 905
Gestion des ressources humaines	7 432 104	4 549 410	3 670 805
Services internes	6 709 200	6 219 883	6 807 834
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**454 388 223**	**429 599 311**	**422 722 544**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Secrétariat		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de traitements, biens et services	132 150	151 284
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	103 269 039	19 515 627
	103 401 189	19 666 911
Ventes de biens et de services —		
Autres frais et droits —		
Recouvrements d'accès à l'information	2 237	2 868
Recouvrement de coûts de pension de la fonction publique — Salaires et coûts de fonctionnement	4 549 410	3 670 805
Recouvrement des services de soutien internes	6 219 883	6 807 834
	10 771 530	10 481 507
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	12 878	1 974
Revenus divers —		
Intérêts perçus sur les avances	4 129	9 140
Frais de stationnement	3 490 835	3 355 012
Recouvrement de coûts de pension de la fonction publique — Avantages sociaux	656 632	555 950
Recouvrement de coûts de pension de la fonction publique — Locaux	348 164	291 073
Pénalités disciplinaires	29 512	39 500
Divers	88 943	956 487
	4 618 215	5 207 162
Total du secrétariat	**118 803 812**	**35 357 554**
École de la fonction publique du Canada		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	39 179	48 978
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	26 144	353 753
	65 323	402 731
Ventes de biens et de services —		
Services de nature réglementaire —		
Paragraphe 18(2) de la *Loi sur l'École de la fonction publique du Canada* — Frais de cours et autres revenus relatifs à ces cours	31 477 645	41 109 899
Autres frais et droits	125	442
	31 477 770	41 110 341

Revenus — *Fin*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	13 388	4 817
Revenus divers	…	71
Total de l'organisme	**31 556 481**	**41 517 960**
Commissariat au lobbying		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	7 921	…
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	23	…
	7 944	…
Revenus divers —		
Gain net de change	…	15
Autres revenus divers	5	35
	5	50
Total de l'organisme	**7 949**	**50**
Commissariat à l'intégrité du secteur public		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	…	341
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	5 076	4 739
	5 076	5 080
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	…	46
Revenus divers	6 045	80
Total de l'organisme	**11 121**	**5 206**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	103 479 532	20 074 722
Ventes de biens et de services	42 249 300	51 591 848
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	26 266	6 837
Revenus divers	4 624 265	5 207 363
Total du portefeuille ministériel	**150 379 363**	**76 880 770**

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

Section 15

Comptes publics du Canada

2014-2015

Défense nationale

Ministère

Centre de la sécurité des télécommunications

Comité externe d'examen des griefs militaires

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications

Table des matières

Page

Résultat stratégique et description des programmes 15.2
Sommaire du portefeuille ministériel 15.7
Programmes 15.11
Paiements de transfert 15.13
Détail des montants disponibles pour être dépensés 15.15
Revenus 15.16

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gesion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

La Défense demeure continuellement préparée à s'acquitter de la défense nationale et des services de la Défense en conformité avec les valeurs et intérêts canadiens.

- **Programme 1.1** — Production des éléments de capacité de la Défense

Le programme Production des éléments de capacité de la Défense vise à appuyer la Défense par la production et le maintien de portefeuilles d'éléments fondamentaux de capacité de défense, de sorte que ceux-ci soient toujours disponibles en fonction des quantités, des combinaisons et des conditions nécessaires pour soutenir la chaîne de programmes offerts par la Défense, du programme Recherche et développement concernant les capacités de la Défense au programme Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action, qui, ensemble, permettent à la Défense de mener les activités du programme Opérations de soutien et de combat de la Défense et Services de la Défense et contributions au gouvernement. Les principaux éléments de capacité de la Défense sont le personnel militaire, le matériel et les systèmes d'information, l'information et les biens immobiliers. Le programme Production des éléments de capacité de la Défense vise notamment à fournir de manière adéquate et constante du personnel et du matériel militaires à court terme et à long terme, de sorte que ces éléments puissent être intégrés afin de produire des éléments de force par le programme Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action. Les résultats sont obtenus par l'intermédiaire de programmes subordonnés, lesquels sont axés sur des portefeuilles distincts : personnel militaire et organisation, matériel, biens immobiliers, ou systèmes d'information. On a recours à une approche de cycle de vie pour gérer chaque portefeuille. Les aspects essentiels de l'approche de cycle de vie sont des sous sous-programmes offrant les principales fonctions de cycle de vie : mise en service; maintenance; mise à niveau et approvisionnement; retrait du service; gestion du portefeuille; et coordination et contrôle généraux. Le type d'activité se déroulant dans le cadre de chacune de ces fonctions principales dépend du portefeuille d'entités produites et, par conséquent, la répartition des fonctions de cycle de vie en sous sous-programmes est propre à chaque portefeuille. L'autorité de ce programme découle de la *Loi sur la défense nationale*.

- **Programme 1.2** — Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action

Le programme Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action produit et renouvelle les éléments de force de façon continue aux fins d'utilisation dans le cadre du programme Opérations de soutien et de combat de la Défense, et pour la prestation du programme Services de la Défense et contributions au gouvernement. Ce programme vise ainsi à augmenter les chances de réussite et à diminuer les risques d'échec de la défense du Canada, en plus de promouvoir les intérêts du pays. Les résultats sont produits par la réunion des éléments de force provenant des éléments fondamentaux de capacité de la Défense (personnel militaire, matériel et systèmes d'information, information et, dans certains cas, biens immobiliers), et par leur intégration dans divers programmes d'instruction et de certification pour qu'ils atteignent le niveau de disponibilité opérationnelle requis afin de remplir des rôles établis à l'avance lors des opérations auxquelles ils sont affectés. La disponibilité opérationnelle s'entend des caractéristiques que sont le volume, l'endurance, la réactivité et la capacité chez les éléments de force qui ne sont pas employés. Ces caractéristiques servent à déterminer le niveau de risque auquel on s'exposerait si

d'éventuels rôles étaient attribués à ces éléments dans le cadre d'opérations en cours et de contingence. Les éléments de force produits par le programme Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action sont organisés en portefeuilles selon les environnements terrestres, aériens et maritimes dans lesquels ils mènent leurs opérations. Il existe également des portefeuilles pour les éléments de force qui travaillent conjointement dans l'ensemble de ces domaines, et pour les éléments de force qui remplissent des fonctions de soutien commun. Au sein de ces portefeuilles, des éléments de force sont produits afin d'atteindre des objectifs de disponibilité opérationnelle. Ceux-ci assurent le maintien de la production sur des horizons à court terme et à moyen terme, et la conformité du nombre d'éléments de force disponibles pour participer à des opérations en cours et de contingence avec les niveaux acceptables de risque opérationnel.

- **Programme 1.3** — Recherche et développement concernant les capacités de la Défense

Le programme Recherche et développement concernant les capacités de la Défense vise à fournir les bases analytiques et les connaissances nécessaires pour prévoir les changements relatifs aux menaces et à la sécurité et pour déterminer la demande se rattachant aux capacités de la Défense à court et à long terme afin de permettre une prise de décisions stratégiques fondées sur les résultats qui harmonisent l'introduction, la modification et le dessaisissement des capacités de la Défense et guident l'application des capacités existantes selon des degrés de risque acceptables. Les résultats sont obtenus par : l'établissement et la surveillance des objectifs à court terme de préparation des éléments de force et de l'exécution des opérations de la Défense; la détermination des leçons retenues à partir des opérations antérieures; l'évaluation des tendances en matière de défense et de sécurité; le développement et l'intégration de nouvelles connaissances et de nouveaux systèmes ainsi que de nouvelles méthodes pour exécuter les opérations; l'élaboration d'approches et la réalisation d'analyses des capacités de la Défense sur le plan stratégique, opérationnel et tactique; l'évaluation des capacités actuelles et futures; l'élaboration et l'évaluation de solution de rechange pour la Défense; la prestation d'une surveillance et expertise concernant les capacités de la Défense; et la planification de l'utilisation des capacités de la Défense pour des capacités de la Défense durables dans l'avenir. Ainsi, ce programme appuie la Défense en fournissant les produits et services essentiels au Programme de production d'éléments de capacité de la Défense, au Programme de production d'éléments de force prête à l'action de la Défense et, en partie, au programme Opérations de soutien et de combat de la Défense ainsi qu'au programme Services de la Défense et contributions au gouvernement. Ce programme habilite aussi directement la réalisation de la gestion et de la surveillance de la Défense dans son ensemble.

Résultat stratégique 2

Les opérations et services de la Défense améliorent la stabilité et la sécurité, et promeuvent les valeurs et intérêts canadiens.

- **Programme 2.1** — Opérations de soutien et de combat de la Défense

Le programme Opérations de soutien et de combat de la Défense vise à offrir une puissance militaire dans le cadre d'opérations de combat, de sécurité, de stabilité et de surveillance menées en réaction à des menaces armées, ou à un risque d'agression armée, dans le but de protéger la souveraineté du Canada, d'appuyer les valeurs des Canadiens et de défendre les intérêts du gouvernement du Canada. Les résultats escomptés du programme sont atteints par la mise en œuvre de capacités de la Défense à l'échelle nationale, continentale et internationale, de façon indépendante ou en collaboration avec des alliés, dans le but premier de contrer les menaces par la force militaire. L'expression « capacité de la Défense » fait référence à la capacité d'une force militaire d'obtenir les effets escomptés pour contrer une menace par la réalisation d'une opération de défense (ou la prestation d'un service de défense) en exécutant des tâches conformément aux concepts, aux doctrines et aux normes établis. Les forces militaires fournies par la Défense sont constituées d'éléments de force, soit des entités organisationnelles qui, elles, sont composées de membres des Forces armées canadiennes (FAC) et, dans certains cas, de membres du personnel du ministère de la Défense nationale (MDN). Les éléments de force comprennent les personnes, les renseignements spécialisés, le matériel (p. ex., équipement, plateformes, systèmes d'armes) et, dans certains cas, les biens immobiliers nécessaires à la mise en œuvre des capacités pour contrer les menaces. Les éléments de force sont de taille et de composition diverses en fonction des capacités qu'ils doivent mettre en œuvre dans le cadre d'une opération. La *Loi sur la défense nationale*, la politique en matière de défense, les traités et les accords internationaux, l'appartenance à des organisations militaires et les directives reçues par le gouvernement du Canada sous-tendent ce programme. Les sous-programmes découlant de ce programme visent un éventail de menaces qui peuvent surgir dans divers contextes opérationnels, dans le cadre de divers mécanismes de prestation et dans diverses régions géographiques.

- **Programme 2.2** — Services de la Défense et contributions au gouvernement

Le programme Services de la Défense et contributions au gouvernement vise à appuyer la réalisation des initiatives du gouvernement du Canada en matière de sécurité et de sûreté, et à encourager la reconnaissance et la fierté à l'égard du Canada et des forces militaires canadiennes. Un tel soutien est fourni grâce à la prestation de services de la Défense uniques à l'appui d'autres éléments du gouvernement ou de la population canadienne. En vue de susciter et de partager un sentiment de fierté et de sensibiliser la population à l'égard de l'héritage, des contributions et du leadership militaires du Canada, la Défense fournit des services uniques ainsi que des occasions de sensibilisation, de préservation et de développement. Les services uniques de la Défense comprennent également les opérations menées en vue d'assurer ou d'améliorer la sécurité, la sûreté, la stabilité ou le bien-être des Canadiens ou de populations en péril d'autres nations, conformément aux valeurs canadiennes et aux intérêts du gouvernement du Canada, dans les situations où une défense contre des menaces armées pourrait être nécessaire mais ne constitue pas l'objectif premier. Les opérations sont menées en employant des éléments de force en vue d'atteindre un effet escompté dans des contextes précis grâce à l'exécution de tâches selon les concepts, les doctrines et les normes établis. Les éléments de force fournis par la Défense sont des entités organisationnelles composées de membres des Forces armées canadiennes et, dans certains cas, de membres du personnel du Ministère de la Défense nationale. Les éléments de force sont de taille et de composition diverses en fonction des capacités qu'ils doivent mettre en œuvre dans le cadre d'une opération. La Défense se tient prête en tout temps à employer des éléments de force dans le cadre de ce programme; toutefois, des opérations d'envergure n'ont pas lieu systématiquement au cours de chaque année financière.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Centre de la sécurité des télécommunications

Résultat stratégique 1

Les capacités du CST en matière de renseignement électromagnétique étranger et de sécurité technique font progresser et protègent les intérêts vitaux du Canada.

- **Programme 1.1** — Renseignement électromagnétique

Comme l'exige l'article 273.64 de la *Loi sur la défense nationale* (LDN), le programme de renseignement électromagnétique fournit du renseignement étranger qui répond aux intérêts vitaux du gouvernement du Canada en matière de défense, de sécurité et d'affaires internationales grâce à la collecte, au traitement et à l'analyse de renseignement, et grâce à l'élaboration de rapports connexes. Il contribue également à la protection de l'information électronique et des infrastructures d'information importantes pour le gouvernement du Canada et permet d'offrir une assistance technique et opérationnelle aux organismes fédéraux chargés de l'application de la loi et de la sécurité.

- **Programme 1.2** — Sécurité des technologies de l'information

Le programme de sécurité des technologies de l'information permet d'offrir des conseils, de l'orientation et des services visant à protéger les renseignements électroniques et les systèmes d'information importants du gouvernement du Canada, comme l'exige la LDN et conformément à la Politique sur la sécurité du gouvernement.

Comité externe d'examen des griefs militaires

Résultat stratégique 1

Le Chef d'état-major de la Défense et les membres des Forces canadiennes bénéficient d'un examen équitable, indépendant et opportun des griefs militaires.

- **Programme 1.1** — L'examen des griefs des membres des Forces canadiennes

Le Comité externe d'examen des griefs militaires est un tribunal indépendant qui examine les griefs militaires qui lui sont renvoyés conformément à l'article 29 de la *Loi sur la Défense nationale* qui prévoit que tout officier ou militaire du rang qui s'estime lésé par une décision, un acte ou une omission dans les affaires des Forces canadiennes a le droit de déposer un grief ; il s'agit, à quelques exceptions près, de la seule procédure formelle de plainte dont disposent les membres des Forces canadiennes. Le Comité remet ses conclusions et ses recommandations au chef d'état-major de la Défense et au militaire qui a soumis le grief. Les conclusions et recommandations du Comité peuvent également faire état de problèmes touchant certaines politiques et de préoccupations d'ordre général. Dans la mesure où les circonstances et les considérations d'équité le permettent, le Comité procède à l'examen des griefs militaires sans formalisme et avec célérité. Le Comité présente les résultats de ses activités dans son rapport annuel et dans diverses publications.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Résultat stratégique 1

La Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire (CPPM) assure que la police militaire des Forces canadiennes applique les normes déontologiques les plus élevées, conformément aux meilleures pratiques du droit et de la police, et soit libre de toute forme d'ingérence dans ses enquêtes.

- **Programme 1.1** — Règlement des plaintes

L'objectif de ce programme est de régler avec succès les plaintes portant sur la conduite des membres de la police militaire ainsi que les plaintes pour ingérence dans les enquêtes de la police militaire, en surveillant et en révisant toutes les plaintes reçues. Ce programme est essentiel afin d'aider les membres de la police militaire à exercer leurs fonctions et attributions avec toute l'efficacité et le professionnalisme possibles.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications

Résultat stratégique 1

Le Centre de la sécurité des télécommunications Canada s'acquitte de son mandat et de ses fonctions conformément aux lois du Canada et avec le souci du respect de la vie privée des Canadiens.

- **Programme 1.1** — Programme d'examen du Centre de la sécurité des télécommunications Canada

L'activité du programme porte sur la tenue d'un examen indépendant de la légalité des activités du Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC), mené par le Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications. Les principales fonctions du programme consistent à examiner les activités du CSTC pour s'assurer que l'organisme agit en conformité avec les lois du Canada en général et, en particulier, avec la *Charte canadienne des droits et libertés*, la *Loi sur la défense nationale*, le *Code criminel* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Si le commissaire considère qu'une activité entreprise par le CSTC, en vertu de son mandat relatif au renseignement étranger ou de son mandat visant la sécurité des technologies de l'information, pourrait contrevenir à la loi, il est tenu d'en aviser le ministre de la Défense nationale ainsi que le procureur général du Canada. L'activité du programme permet aussi au commissaire de faire les enquêtes qu'il estime nécessaires à la suite de plaintes qui lui sont présentées par des citoyens canadiens ou des résidents permanents du Canada. De plus, la *Loi sur la protection de l'information* autorise le commissaire à recevoir des renseignements de personnes astreintes au secret à perpétuité qui veulent se prévaloir de la défense d'intérêt public pour divulguer des renseignements classifiés au sujet du CSTC (désignés dans la Loi par le terme « renseignements opérationnels spéciaux »).

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
…	12 513 999 319	…	…	12 513 999 319	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	912 672 021	…	912 672 021	1b	Dépenses de fonctionnement				
…	…	143 330 098	…	143 330 098	1c	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	227 500	227 500		crédit 5 (Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie)				
…	…	…	849 542	849 542		crédit 5 (Conseil de recherches en sciences humaines)				
…	…	…	7 805 318	7 805 318		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	167 730 638	167 730 638		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	104 203 404	104 203 404		CT, crédit 30 [(1)]				
						Virement au :				
…	…	…	(220 000)	(220 000)		crédit 1 (Service canadien du renseignement de sécurité)				
…	…	…	(600 000)	(600 000)		crédit 1 (Service correctionnel du Canada)				
…	…	…	(369 010)	(369 010)		crédit 1 (Environnement)				
…	…	…	(317 035)	(317 035)		crédit 1 (Affaires étrangères, Commerce et Développement)				
…	…	…	(23 000 000)	(23 000 000)		crédit 1 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
…	…	…	(2 054 164)	(2 054 164)		crédit 1 (Ressources naturelles)				
…	…	…	(847 517)	(847 517)		crédit 5 (Services partagés Canada)				
…	…	…	(461 174)	(461 174)		crédit 5 (Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie)				
…	…	…	(5 569 093)	(5 569 093)		crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
…	12 513 999 319	1 056 002 119	247 378 409	13 817 379 847		Total — Crédit 1	13 396 436 118	420 943 729	…	13 992 664 687
…	4 730 059 209	…	…	4 730 059 209	5	Dépenses en capital				
…	…	…	112 926 761	112 926 761		Virement du CT, crédit 33 [(1)]				
						Virement au :				
…	…	…	(285 000)	(285 000)		crédit 1 (Énergie atomique du Canada limitée)				
…	…	…	(370 000)	(370 000)		crédit 1 (Service canadien du renseignement de sécurité)				
…	…	…	(600 000)	(600 000)		crédit 1 (Centre de la sécurité des télécommunications)				
…	…	…	(169 600)	(169 600)		crédit 1 (Environnement)				
…	…	…	(42 500)	(42 500)		crédit 1 (Affaires étrangères, Commerce et Développement)				
…	…	…	(430 955)	(430 955)		crédit 1 (Agence Parcs Canada)				
…	…	…	(962 633)	(962 633)		crédit 1 (Services partagés Canada)				
…	…	…	(577 000)	(577 000)		crédit 5 (Agence canadienne d'inspection des aliments)				
…	…	…	(280 000)	(280 000)		crédit 5 (Pêche et Océans)				
…	…	…	(777 000)	(777 000)		crédit 5 (Santé)				
…	…	…	(935 000)	(935 000)		crédit 5 (Conseil national de recherches du Canada)				
…	…	…	(400 000)	(400 000)		crédit 5 (Ressources naturelles)				

Sommaire du portefeuille ministériel — *Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
…	…	…	(130 000)	(130 000)		crédit 5 (Agence de la santé publique du Canada)				
…	…	…	(730 500)	(730 500)		crédit 5 (Gendarmerie royale du Canada)				
…	…	…	(558 000)	(558 000)		crédit 5 (Services partagés Canada)				
…	…	…	(180 000)	(180 000)		crédit 5 (Transports)				
…	4 730 059 209	…	105 498 573	4 835 557 782		Total — Crédit 5	3 316 468 475	1 519 089 307	…	2 855 755 116
…	178 183 820	…	…	178 183 820	10	Subventions et contributions				
…	…	581 066	…	581 066	10b	Subventions et contributions				
…	178 183 820	581 066	…	178 764 886		Total — Crédit 10	134 877 030	43 887 856	…	164 625 402
…	272 159 658	…	(5 671 490)	266 488 168	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	266 488 168	…	…	295 814 687
…	961 624 109	1 480 295	363 508 304	1 326 612 708	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés — Membres militaires	1 326 612 708	…	…	1 407 654 310
…	80 300	…	…	80 300	(S)	Ministre de la Défense nationale — Traitement et allocation pour automobile	80 300	…	…	78 700
…	…	…	20 075	20 075	(S)	Ministre associé de la Défense nationale — Traitement et allocation pour automobile	20 075	…	…	26 233
…	4 492 604	…	(1 906 088)	2 586 516	(S)	Versements en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*	2 586 516	…	…	3 014 547
…	929 668	…	(400 660)	529 008	(S)	Versements en vertu des parties I à IV de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*	529 008	…	…	611 356
…	25 700	…	(2 044)	23 656	(S)	Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (*Loi n°4 de 1968 portant affectation de crédits*)	23 656	…	…	23 392
…	…	…	28	28	(S)	Honoraires — Agence de recouvrement	28	…	…	1 950
6 075 922	…	…	17 144 826	23 220 748	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	7 924 048	…	15 296 700	44 024 103
…	…	…	1 892 331	1 892 331	(S)	Pertes d'opérations de change	1 892 331	…	…	79 723
6 075 922	18 661 554 387	1 058 063 480	727 462 264	20 453 156 053		Total budgétaire	18 453 938 461	1 983 920 892	15 296 700	18 764 374 206
79 124 944	…	…	…	79 124 944	L11c	Autorisation d'un compte d'avance du fonds de roulement prescrite par le crédit L20b, *Loi n° 1 de 1976 portant affectation de crédits*. Limite 120 000 000 $ (Net)	(4 645 510)	…	83 770 454	6 094 057
6 075 922	**18 661 554 387**	**1 058 063 480**	**727 462 264**	**20 453 156 053**		**Total du ministère — Budgétaire**	**18 453 938 461**	**1 983 920 892**	**15 296 700**	**18 764 374 206**
79 124 944	**…**	**…**	**…**	**79 124 944**		**Non budgétaire**	**(4 645 510)**	**…**	**83 770 454**	**6 094 057**

						Centre de la sécurité des télécommunications				
…	796 802 239	…	…	796 802 239	1	Dépenses du programmes				
…	…	9 856 175	…	9 856 175	1b	Dépenses du programme				
…	…	1	…	1	1c	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	68 458	68 458		crédit 1 (Travaux publics et Services gouvernementaux)				
…	…	…	600 000	600 000		crédit 5				
…	…	…	108 364	108 364		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	9 458 180	9 458 180		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	12 267 407	12 267 407		CT, crédit 30 [(1)]				
…	796 802 239	9 856 176	22 502 409	829 160 824		Total — Crédit 1	818 666 848	10 493 976	…	409 487 182
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	32 329 679	184 187	5 144 656	37 658 522		employés	37 658 522	…	…	34 185 863
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
75 651	…	…	37 241	112 892		excédentaires de l'État	107 868	…	5 024	…
75 651	**829 131 918**	**10 040 363**	**27 684 306**	**866 932 238**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**856 433 238**	**10 493 976**	**5 024**	**443 673 045**
						Comité externe d'examen des griefs militaires				
…	6 144 993	…	…	6 144 993	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	12 360	12 360		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	304 375	304 375		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	20 843	20 843		CT, crédit 30 [(1)]				
…	6 144 993	…	337 578	6 482 571		Total — Crédit 1	5 621 968	860 603	…	5 356 375
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	585 584	…	42 353	627 937		employés	627 937	…	…	624 630
…	**6 730 577**	**…**	**379 931**	**7 110 508**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**6 249 905**	**860 603**	**…**	**5 981 005**
						Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire				
…	5 171 097	…	…	5 171 097	1	Dépenses du programme				
…	…	2 381 486	…	2 381 486	1b	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	6 240	6 240		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	160 867	160 867		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	20 843	20 843		CT, crédit 30 [(1)]				
…	5 171 097	2 381 486	187 950	7 740 533		Total — Crédit 1	4 619 001	3 121 532	…	5 159 799
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	447 423	…	(101 151)	346 272		employés	346 272	…	…	360 406
…	**5 618 520**	**2 381 486**	**86 799**	**8 086 805**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**4 965 273**	**3 121 532**	**…**	**5 520 205**

Sommaire du portefeuille ministériel — *Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications				
…	1 847 027	…	…	1 847 027	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	3 050	3 050		CT, crédit 15 (1)				
…	…	…	98 944	98 944		CT, crédit 25 (1)				
…	1 847 027	…	101 994	1 949 021		Total — Crédit 1	1 868 188	80 833	…	1 775 440
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	177 261	…	(1 889)	175 372		employés	175 372	…	…	167 680
…	**2 024 288**	**…**	**100 105**	**2 124 393**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**2 043 560**	**80 833**	**…**	**1 943 120**
						Total du portefeuille ministériel —				
6 151 573	**19 505 059 690**	**1 070 485 329**	**755 713 405**	**21 337 409 997**		**Budgétaire**	**19 323 630 437**	**1 998 477 836**	**15 301 724**	**19 221 491 581**
79 124 944	**…**	**…**	**…**	**79 124 944**		**Non budgétaire**	**(4 645 510)**	**…**	**83 770 454**	**6 094 057**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Production des éléments de capacité de la Défense —												
Budgétaire	9 914 363 349	9 569 618 651	4 695 515 156	3 168 248 011	10 395 183	10 060 183	303 364 933	242 961 698	…	…	14 316 908 755	12 504 965 147
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	57 202 614	(3 358 427)	57 202 614	(3 358 427)
Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action —												
Budgétaire	3 252 018 925	3 258 054 869	54 556 243	71 299 467	…	…	24 963 610	44 472 104	…	…	3 281 611 558	3 284 882 232
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	13 845 874	(812 906)	13 845 874	(812 906)
Recherche et développement concernant les capacités de la Défense —												
Budgétaire	363 937 585	413 075 510	17 992 819	50 423 359	124 320	124 320	965 097	1 134 100	…	…	381 089 627	462 489 089
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
Opérations de soutien et de combat de la Défense —												
Budgétaire	1 476 758 277	1 229 543 610	28 662 790	14 888 244	160 519 595	117 916 125	81 473 097	132 984 607	…	…	1 584 467 565	1 229 363 372
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	8 076 456	(474 177)	8 076 456	(474 177)
Services de la Défense et contributions au gouvernement	449 197 120	495 976 965	2 567 172	2 534 106	10 864 968	9 915 582	23 812 618	11 008 056	…	…	438 816 642	497 418 597
Services internes	429 200 106	480 258 294	36 263 602	9 075 288	…	…	15 201 802	14 513 558	…	…	450 261 906	474 820 024
Total partiel —												
Budgétaire	15 885 475 362	15 446 527 899	4 835 557 782	3 316 468 475	181 904 066	138 016 210	449 781 157	447 074 123	…	…	20 453 156 053	18 453 938 461
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	79 124 944	(4 645 510)	79 124 944	(4 645 510)
Revenus affectés aux dépenses	(449 781 157)	(447 074 123)	…	…	…	…	(449 781 157)	(447 074 123)	…	…	…	…
Total du ministère —												
Budgétaire	**15 435 694 205**	**14 999 453 776**	**4 835 557 782**	**3 316 468 475**	**181 904 066**	**138 016 210**	**…**	**…**	**…**	**…**	**20 453 156 053**	**18 453 938 461**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**79 124 944**	**(4 645 510)**	**79 124 944**	**(4 645 510)**
Centre de la sécurité des télécommunications												
Renseignement électromagnétique	621 968 733	609 194 573	…	…	…	…	…	…	…	…	621 968 733	609 194 573
Sécurité des technologies de l'information	245 963 505	247 786 249	…	…	…	…	1 000 000	547 584	…	…	244 963 505	247 238 665
Total partiel	867 932 238	856 980 822	…	…	…	…	1 000 000	547 584	…	…	866 932 238	856 433 238
Revenus affectés aux dépenses	(1 000 000)	(547 584)	…	…	…	…	(1 000 000)	(547 584)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**866 932 238**	**856 433 238**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**866 932 238**	**856 433 238**

Programmes — *Fin*

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Comité externe d'examen des griefs militaires canadiennes												
L'examen des griefs des membres des Forces canadiennes	4 503 735	4 255 974	…	…	…	…	…	…	…	…	4 503 735	4 255 974
Services internes	2 606 773	1 993 931	…	…	…	…	…	…	…	…	2 606 773	1 993 931
Total de l'organisme — Budgétaire	**7 110 508**	**6 249 905**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**7 110 508**	**6 249 905**
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire												
Règlement des plaintes	5 246 257	2 754 359	…	…	…	…	…	…	…	…	5 246 257	2 754 359
Services internes	2 840 548	2 210 914	…	…	…	…	…	…	…	…	2 840 548	2 210 914
Total de l'organisme — Budgétaire	**8 086 805**	**4 965 273**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**8 086 805**	**4 965 273**
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications												
Programme d'examen du Centre de la sécurité des télécommunications Canada	1 532 698	1 216 653	…	…	…	…	…	…	…	…	1 532 698	1 216 653
Services internes	591 695	826 907	…	…	…	…	…	…	…	…	591 695	826 907
Total de l'organisme — Budgétaire	**2 124 393**	**2 043 560**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 124 393**	**2 043 560**
Total du portefeuille ministériel —												
Budgétaire	**16 319 948 149**	**15 869 145 752**	**4 835 557 782**	**3 316 468 475**	**181 904 066**	**138 016 210**	**…**	**…**	**…**	**…**	**21 337 409 997**	**19 323 630 437**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**79 124 944**	**(4 645 510)**	**79 124 944**	**(4 645 510)**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
…	1 500 000	…	…	1 500 000	Subvention désignée à l'Institut pour la surveillance et la recherche environnementales	1 165 000	335 000	…	1 500 000
…	500 000	…	…	500 000	Subventions à l'appui du Programme d'engagement de la Défense	367 451	132 549	…	250 255
					Programme de subventions globales pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada :				
…	442 000	…	…	442 000	Ligue navale du Canada	442 000	…	…	434 000
…	442 000	…	…	442 000	Ligue des cadets de l'Armée du Canada	442 000	…	…	434 000
…	442 000	…	…	442 000	Ligue des cadets de l'Air du Canada	442 000	…	…	434 000
…	25 700	…	…	25 700	Subvention à la Caisse de bienfaisance de la Marine royale canadienne	25 700	…	…	25 700
…	25 700	…	(2 044)	23 656	(S) Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique	23 656	…	…	23 392
…	…	581 066	…	581 066	Subventions à l'appui du Programme de dédommagement des employeurs de réservistes	…	581 066	…	…
…	**3 377 400**	**581 066**	**(2 044)**	**3 956 422**	**Total — Subventions**	**2 907 807**	**1 048 615**	**…**	**3 101 347**
					Contributions				
					Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord :				
…	98 043 000	…	…	98 043 000	Budget militaire de l'OTAN (Programmes de l'OTAN)	72 211 779	25 831 221	…	95 059 039
…	48 961 000	…	…	48 961 000	Programme de l'OTAN d'investissement au service de la sécurité (Programmes de l'OTAN)	34 472 281	14 488 719	…	40 540 932
…	11 389 000	…	(503 405)	10 885 595	Contributions à l'appui du Programme d'instruction et de coopération militaires	9 710 559	1 175 036	…	10 064 071
…	5 450 000	…	(4 741 697)	708 303	Contributions à l'appui du Programme d'aide aux immobilisations	708 303	…	…	1 024 471
…	4 000 000	…	1 214 102	5 214 102	Programme de contributions à l'appui du Fonds des nouvelles initiatives de recherche et de sauvetage	5 214 102	…	…	5 690 051
…	3 053 800	…	…	3 053 800	Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens	2 818 029	235 771	…	2 773 070
…	2 630 000	…	…	2 630 000	Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Autres activités de l'OTAN	1 521 506	1 108 494	…	2 128 693
…	741 000	…	…	741 000	Programme de contributions à l'Association canadienne des adjoints au médecin	741 000	…	…	700 000
…	250 000	…	4 031 000	4 281 000	Programmes de contributions à l'appui de la décontamination des anciennes stations radars de la ligne Mid-Canada situées en Ontario	4 281 000	…	…	3 014 000

Paiements de transfert — *Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
…	190 000	…	…	190 000	Programme de contribution au Secrétariat de COSPAS-SARSAT	190 000	…	…	190 000
…	124 320	…	…	124 320	Contribution au Comité d'examen du Programme de défense biologique et chimique	124 320	…	…	123 120
…	4 492 604	…	(1 906 088)	2 586 516	(S) Versements en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*	2 586 516	…	…	3 014 547
…	929 668	…	(400 660)	529 008	(S) Versements en vertu des parties I à IV de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*	529 008	…	…	611 356
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	240 000
…	**180 254 392**	**…**	**(2 306 748)**	**177 947 644**	**Total — Contributions**	**135 108 403**	**42 839 241**	**…**	**165 173 350**
…	**183 631 792**	**581 066**	**(2 308 792)**	**181 904 066**	**Total du portefeuille ministériel**	**138 016 210**	**43 887 856**	**…**	**168 274 697**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

Description	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Production des éléments de capacité de la Défense			
Recouvrements des membres	139 426 987	138 519 962	…
Recouvrements des autres ministères	4 579 377	6 501 150	…
Recouvrements d'autres gouvernements/ ONU/OTAN	62 947 312	18 840 747	…
Autres recouvrements	96 411 257	79 099 839	…
	303 364 933	242 961 698	…
Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action			
Recouvrements des membres	1 873 592	3 892 172	…
Recouvrements des autres ministères	652 522	5 604 681	…
Recouvrements d'autres gouvernements/ ONU/OTAN	14 403 519	27 415 149	…
Autres recouvrements	8 033 977	7 560 102	…
	24 963 610	44 472 104	…
Recherche et développement concernant les capacités de la Défense			
Recouvrements d'autres gouvernements/ ONU/OTAN	36 650	…	…
Autres recouvrements	928 447	1 134 100	…
	965 097	1 134 100	…
Opérations de soutien et de combat de la Défense			
Recouvrements des membres	…	738 426	…
Recouvrements des autres ministères	25	5 752 880	…
Recouvrements d'autres gouvernements/ ONU/OTAN	81 010 263	122 480 474	…
Autres recouvrements	462 809	4 012 827	…
	81 473 097	132 984 607	…
Services de la Défense et contributions au gouvernement			
Recouvrements des membres	23 127	15 039	…
Recouvrements des autres ministères	11 239 873	10 387 110	…
Recouvrements d'autres gouvernements/ ONU/OTAN	11 387 696	432 015	…
Autres recouvrements	1 161 922	173 892	…
	23 812 618	11 008 056	…
Services internes			
Recouvrements des membres	11 505 000	10 465 004	10 650 833
Recouvrements des autres ministères	35 000	560 446	3 267 929
Recouvrements d'autres gouvernements/ ONU/OTAN	…	…	1 084 324
Autres recouvrements	3 661 802	3 488 108	62 067 260
	15 201 802	14 513 558	77 070 346
Disponibilité opérationnelle de l'armée de terre	…	…	25 904 422
Disponibilité opérationnelle commune et interarmées	…	…	17 251 118
Disponibilité opérationnelle de la force maritime	…	…	14 343 107
Disponibilité opérationnelle de la force aérospatiale	…	…	21 304 125
Acquisition et disposition d'équipement	…	…	29 152
Recrutement et formation initiale du personnel	…	…	1 854 417
Acquisition et disposition d'infrastructure de biens immobiliers	…	…	166 561
Science et technologie de défense	…	…	924 734
Paix, stabilité et sécurité sur la scène internationale	…	…	147 792 747
Connaissance de la situation	…	…	438 052
Paix, stabilité et sécurité au Canada	…	…	700 602
Paix, stabilité et sécurité du continent	…	…	878 191
Soutien du personnel de l'Équipe de la Défense	…	…	108 238 377
Identité canadienne	…	…	238 217
Protection et gérance de l'environnement	…	…	43 681
Soutiens non reliés à la sécurité	…	…	448
Total budgétaire	449 781 157	447 074 123	417 178 297

Détail des montants disponibles pour être dépensés — *Fin*

Description	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Non-budgétaire (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Production des éléments de capacité de la Défense	32 821 653	32 821 653	…
Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action	11 768 193	11 768 193	…
Opérations de soutien et de combat de la Défense	67 934 643	67 934 643	…
Disponibilité opérationnelle de l'Armée de terre	…	…	11 146 698
Disponibilité opérationnelle commune et interarmées	…	…	10 773 331
Disponibilité opérationnelle de la Force maritime	…	…	5 294 332
Disponibilité opérationnelle de la Force aérospatiale	…	…	2 066 924
Recrutement et formation initiale du personnel	…	…	227 731
Paix, stabilité et sécurité sur la scène internationale	…	…	38 204 168
Connaissance de la situation	…	…	3 405 754
Paix, stabilité et sécurité du continent	…	…	23 469 693
Soutien du personnel de l'Équipe de la Défense	…	…	9 494 789
Total non budgétaire	112 524 489	112 524 489	104 083 420
Total du ministère —			
Budgétaire	**449 781 157**	**447 074 123**	**417 178 297**
Non budgétaire	**112 524 489**	**112 524 489**	**104 083 420**
Centre de la sécurité des télécommunications			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Sécurité des technologies de l'information Autres recouvrements	1 000 000	547 584	606 453
Total de l'organisme — Budgétaire	**1 000 000**	**547 584**	**606 453**
Total du portefeuille ministériel —			
Budgétaire	**450 781 157**	**447 621 707**	**417 784 750**
Non budgétaire	**112 524 489**	**112 524 489**	**104 083 420**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus — [1]		
Revenus de placements —		
Autres comptes —		
Intérêt sur prêts aux employés affectés à l'étranger	204 984	226 139
Intérêt gagné sur les fonds en dépôt avec les fournisseurs/ banques	32 800	85 733
Dépôt de garantie (articles extérieurs du Canada)	3 195	4 724
	240 979	316 596
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	127 453 284	85 438 164
Ventes de biens et de services —		
Location et utilisation de biens publics	*135 462 172*	*128 875 771*
Services de nature réglementaire	*7 865*	*7 310*
Services de nature non réglementaire	*216 735 230*	*202 185 527*
Ventes de biens et de produits d'information	*84 620 574*	*90 610 846*
Autres frais et droits —		
Revenus reportés	(746 207)	(4 406 246)
Revenus provenant d'amendes	1 298 991	625 639
Divers	7 795 379	10 402 107
	8 348 163	*6 621 500*
	445 174 004	428 300 954
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	17 144 826	22 431 362
Revenus divers —		
Comprend les paiements reçus des Nations Unies	14 397 184	16 011 334
Gain net de change	22 125	3 307
	14 419 309	16 014 641
Total du ministère	**604 432 402**	**552 501 717**
Centre de la sécurité des télécommunications		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	2 268 156	477 265
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	880 048	1 342 020
	3 148 204	1 819 285

Revenus — *Fin*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ventes de biens et de services —		
Autres frais et droits	540 189	611 304
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	37 241	75 651
Revenus divers —		
Location et utilisation de biens publics	32 306	205 702
Gain net de change	18 932	29 370
Autres revenus divers	863	640
	52 101	235 712
Total de l'organisme	**3 777 735**	**2 741 952**
Comité externe d'examen des griefs militaires		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	18 632	13 219
Revenus divers	5	10
Total de l'organisme	**18 637**	**13 229**
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	…	1 667
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	…	2 119
	…	3 786
Revenus divers	65	60
Total de l'organisme	**65**	**3 846**
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	54 859	…
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	16 886	…
	71 745	…
Total de l'organisme	**71 745**	**…**

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus —		
Revenus de placements	240 979	316 596
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	130 691 865	87 274 454
Ventes de biens et de services	445 714 193	428 912 258
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	17 182 067	22 507 013
Revenus divers	14 471 480	16 250 423
Total du portefeuille ministériel	**608 300 584**	**555 260 744**

(1) Intérêt sauf indication contraire.

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

Section 16

Comptes publics du Canada

2014-2015

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Table des matières

	Page
Résultat stratégique et description des programmes	16.2
Sommaire du portefeuille ministériel	16.4
Programmes	16.5
Paiements de transfert	16.6
Revenus	16.7

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier

Résultat stratégique 1

Une économie diversifiée et en croissance dans l'Ouest canadien.

- **Programme 1.1** — Développement des entreprises et innovation

Le programme « Développement des entreprises et innovation » appuie les entreprises, les industries et les organisations de recherche de l'Ouest canadien en vue de rehausser l'innovation, la productivité et la participation internationale des entreprises. La fabrication à valeur ajoutée est renforcée par l'introduction de nouveaux produits et de nouvelles technologies ou par des innovations à des processus de fabrication existants, ainsi que par des efforts pour pénétrer les marchés internationaux et accroître les investissements dans l'Ouest canadien. Ce programme soutient en outre certains membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien et d'autres partenaires connexes qui offrent des services aux entreprises et assurent l'accès aux capitaux dans l'Ouest canadien, à l'appui d'un entrepreneuriat accru. Les paiements de transfert à l'appui de ce programme sont effectués en vertu de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs et du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest. Le soutien financier du Réseau de services aux entreprises est constitué de fonds d'exploitation et d'entretien.

- **Programme 1.2** — Croissance économique des collectivités

Le programme « Croissance économique des collectivités » prévoit des initiatives de développement économique qui aident les collectivités à faire progresser leur économie, à s'adapter aux circonstances économiques difficiles et en constante évolution, ainsi qu'à se remettre de situations de ralentissement économique. Cela comprend le financement direct de projets et la prestation de soutien financier aux organisations de développement des collectivités (ODC). Ce programme aide en outre les collectivités à évaluer leurs forces, leurs faiblesses et leurs possibilités de nouvelle activité économique, ainsi qu'à concevoir et à mettre en oeuvre des plans de développement communautaire. Les paiements de transfert à l'appui de ce programme sont effectués en vertu du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest et du Programme de développement des collectivités.

- **Programme 1.3** — Politique, représentation et coordination

Créé en vertu de la *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien* (1985), le programme « Politiques, représentation et coordination » habilite la ministre à promouvoir les intérêts de l'Ouest canadien en élaborant des politiques et des programmes, ainsi qu'en établissant des relations de coopération avec des intervenants clés. Les efforts relatifs au programme « Politiques, représentation et coordination » permettent à DEO de représenter les intérêts de l'Ouest canadien, ce qui se traduit par des stratégies, des politiques et des programmes efficaces qui répondent aux besoins en matière de développement économique; de mener la collaboration aux échelles fédérale et intergouvernementale de manière à tirer profit de possibilités clés de croissance et de diversification à long terme dans les domaines de compétence fédérale ou fédérale-provinciale; et de mener des activités d'analyse économique sur lesquelles se fonderont les décisions relatives aux politiques et aux programmes. Les paiements de transfert à l'appui de ce programme sont effectués en vertu du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1**— Services internes

Voir le texte d'introduction.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
…	36 928 959	…	…	36 928 959	1	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	158 190	158 190		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	2 019 920	2 019 920		CT, crédit 25 [1]				
…	36 928 959	…	2 178 110	39 107 069		Total — Crédit 1	36 056 455	3 050 614	…	40 153 739
…	117 863 000	…	…	117 863 000	5	Subventions et contributions				
…	…	2 369 026	…	2 369 026	5b	Subventions et contributions				
…	…	…	2 000 000	2 000 000		Virement du crédit 10 (Agriculture et Agroalimentaire)				
…	117 863 000	2 369 026	2 000 000	122 232 026		Total — Crédit 5	121 697 675	534 351	…	143 006 398
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	4 113 993	…	127 341	4 241 334		employés	4 241 334	…	…	5 166 000
…	2 000	…	…	2 000	(S)	Ministre d'État — Allocation pour automobile	2 000	…	…	2 000
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
681	…	…	589	1 270		excédentaires de l'État	1 270	…	…	154
…	…	…	3 802	3 802	(S)	Droits des agences de recouvrement	3 802	…	…	…
681	**158 907 952**	**2 369 026**	**4 309 842**	**165 587 501**		**Total du portefeuille ministériel — Budgétaire**	**162 002 536**	**3 584 965**	**…**	**188 328 291**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

[1] Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Développement des entreprises et innovation	16 915 176	15 477 019	…	…	88 862 914	92 201 349	…	…	…	…	105 778 090	107 678 368
Croissance économique des collectivités	4 165 948	3 986 281	…	…	30 569 112	27 971 913	…	…	…	…	34 735 060	31 958 194
Politique, représentation et coordination	8 353 518	7 211 781	…	…	2 800 000	1 524 413	…	…	…	…	11 153 518	8 736 194
Services internes	13 920 833	13 629 780	…	…	…	…	…	…	…	…	13 920 833	13 629 780
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**43 355 475**	**40 304 861**	**…**	**…**	**122 232 026**	**121 697 675**	**…**	**…**	**…**	**…**	**165 587 501**	**162 002 536**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Subventions				
…	**5 000 000**	**…**	**(5 000 000)**	**…**	Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	**…**	**…**	**…**	**…**
					Contributions				
…	80 509 009	2 369 026	8 416 139	91 294 174	Contributions en vertu du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	91 294 174	…	…	81 837 602
…	28 453 991	…	(1 417 574)	27 036 417	Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	26 502 066	534 351	…	29 525 097
…	3 900 000	…	1 435	3 901 435	Contributions en vertu de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs	3 901 435	…	…	5 987 145
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	25 656 554
…	**112 863 000**	**2 369 026**	**7 000 000**	**122 232 026**	**Total — Contributions**	**121 697 675**	**534 351**	**…**	**143 006 398**
…	**117 863 000**	**2 369 026**	**2 000 000**	**122 232 026**	**Total du portefeuille ministériel**	**121 697 675**	**534 351**	**…**	**143 006 398**

(S) Paiement de transfert législatif.

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	4 748 771	4 242 184
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 777 917	1 437 704
	6 526 688	5 679 888
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	589	835
Revenus divers —		
Intérêt sur contributions remboursables	34 930	4 501
Contributions remboursables	3 909 042	4 184 074
Divers	118	270 316
	3 944 090	4 458 891
Total du portefeuille ministériel	**10 471 367**	**10 139 614**

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

Section 17

Comptes publics du Canada

2014-2015

Emploi et Développement social

Ministère

Conseil canadien des relations industrielles

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Commission de la capitale nationale

Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme

Table des matières

	Page
Résultat stratégique et description des programmes	17.2
Sommaire du portefeuille ministériel	17.9
Programmes	17.14
Paiements de transfert	17.16
Détail des montants disponibles pour être dépensés	17.20
Revenus	17.21

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

Sécurité du revenu, accès aux perspectives d'emploi et bien-être des personnes, des familles et des collectivités.

- **Programme 1.1** — Sécurité du revenu

Grâce à ce programme, on s'assure que les Canadiens reçoivent une pension de retraite, une pension de survivant, des prestations d'invalidité et des prestations pour enfants, par l'intermédiaire du Programme de la sécurité de la vieillesse, du Régime de pensions du Canada (RPC), du Programme canadien pour l'épargne-invalidité et du programme Prestation nationale pour enfants.

- **Programme 1.2** — Développement social

Ce programme vise à soutenir les programmes destinés aux sans-abri et aux personnes à risque de le devenir, ainsi que les programmes pour les enfants, les familles, les personnes âgées, les collectivités et les personnes handicapées. Il met à la disposition de ces groupes les connaissances, l'information et les possibilités de mettre de l'avant leurs propres solutions pour relever les défis sociaux et économiques.

Résultat stratégique 2

Une main-d'œuvre qualifiée, inclusive et capable de s'adapter, et un marché du travail efficace.

- **Programme 2.1** — Apprentissage

Ce programme aide les Canadiens à poursuivre des études postsecondaires pour qu'ils puissent obtenir les compétences et les acquis qui leur permettront d'améliorer leurs résultats sur le marché du travail et de s'adapter à l'évolution du marché du travail. Il réduit les obstacles à l'éducation en offrant de l'aide financière aux particuliers, de même que des incitatifs à l'épargne en vue des études postsecondaires d'un enfant. Il offre de l'information et des services de sensibilisation aux possibilités d'acquisition de compétences. Ce programme contribue à l'inclusivité de l'effectif en offrant aux Canadiens ayant les capacités scolaires requises une chance égale de poursuivre des études postsecondaires. Ce programme fonctionne en collaboration avec les provinces et les territoires, le secteur bénévole, les institutions financières, les fournisseurs de services et d'autres intervenants clés pour aider les Canadiens à poursuivre des études postsecondaires.

- **Programme 2.2** — Compétences et emploi

Ce programme a pour mandat de faire en sorte que les personnes actives sur le marché du travail canadien puissent accéder aux mesures de soutien dont elles ont besoin pour intégrer le marché du travail ou s'y repositionner, et ce, afin de leur permettre de contribuer à la croissance économique en participant pleinement au marché du travail. Les initiatives s'inscrivant dans ce programme concourent à la réalisation d'objectifs généraux communs, à savoir favoriser le développement des compétences, promouvoir la participation au marché du travail et assurer l'efficience du marché du travail.

Résultat stratégique 3

Excellence du service pour les Canadiens.

- **Programme 3.1** — Intégrité et traitement

Ce programme accentue et renforce l'intégrité des programmes et services de Service Canada, afin de garantir que la bonne personne reçoive le bon service ou obtienne la prestation escomptée au moment opportun pour les fins entendues.

- **Programme 3.2** — Services axés sur la clientèle

Ce programme vise à améliorer et intégrer la prestation de services gouvernementaux en offrant aux Canadiens un service de guichet unique personnalisé, facile d'accès en personne, au téléphone, par Internet ou par la poste. Des stratégies générales par segment de clientèle et des partenariats avec d'autres ministères et ordres de gouvernement, ainsi que des partenaires communautaires, soutiennent ce programme. Celui-ci comprend aussi des mécanismes de rétroaction de la clientèle et la responsabilité de l'accroissement de la sensibilisation du public face à Service Canada.

Résultat stratégique 4

Milieux de travail sécuritaires, équitables et productifs, et relations de travail coopératives.

- **Programme 4.1** — Travail

Ce programme vise à promouvoir et à soutenir des relations industrielles stables et des milieux de travail sécuritaires, justes, sains, équitables et productifs dans les secteurs de compétence fédérale (transports, bureau de poste et messageries, communications, banques, installations céréalières et nucléaires, sociétés d'État fédérales, sociétés qui ont de gros contrats avec le gouvernement fédéral et gouvernements autochtones, leurs employés, les collectivités autochtones et certaines entreprises autochtones). Il permet d'élaborer des lois et des règlements sur le travail pour établir un bon équilibre entre les droits et les responsabilités des travailleurs et ceux des employeurs. Ce programme fait en sorte que les milieux de travail régis par le gouvernement fédéral respectent les droits et les obligations établis en vertu des lois sur le travail. Il gère également les affaires internationales et intergouvernementales en matière de travail du Canada, de même que les responsabilités des affaires autochtones en matière de travail.

Résultat stratégique 5

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 5.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Conseil canadien des relations industrielles

Résultat stratégique 1

Services efficaces de règlement des différents qui favorisent l'établissement de relations de travail constructives dans les secteurs régis par le *Code canadien du travail* ainsi que des relations professionnelles constructives dans les secteurs régis par la *Loi sur le statut de l'artiste*.

- **Programme 1.1** — Programme juridictionnel et de résolution de conflits

Au moyen de ce programme, le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) résout des questions liées aux relations de travail en exerçant les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi en matière de l'application et d'interprétation de la partie I (Relations du travail) et de certaines dispositions de la partie II (Santé et sécurité au travail) du *Code canadien du travail* de même que de la Partie II de la *Loi sur le statut de l'artiste*. Il se charge d'un vaste éventail d'activités qui inclue notamment l'accréditation de syndicats, et des associations d'artistes, la modification et la révocation des droits de négociation; l'enquête, la médiation et le règlement de plaintes alléguant un manquement aux dispositions de la partie I du *Code canadien du travail* et de la partie II de la *Loi sur le statut de l'artiste*. Il se charge également de la détermination des services qui doivent être maintenus durant un arrêt de travail; l'exercice d'un pouvoir de redressement accessoire; l'exercice de pouvoirs d'interdiction en cas de grèves ou de lock-out illégaux; l'établissement des modalités d'une première convention collective; la prestation de services administratifs à ces fins.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Résultat stratégique 1

Les Canadiens dans le besoin ont accès à des logements abordables.

- **Programme 1.1** — Financement de logements sociaux existants en vertu d'engagements à long terme

Une aide financière est fournie pour le portefeuille de logements sociaux existants afin de respecter les obligations contractées entre 1946 et 1993 dans le cadre d'ententes de subvention à long terme comportant diverses modalités. Une aide financière est versée aux provinces et aux territoires ainsi qu'aux Premières Nations pour les programmes suivants : programmes de logement social, notamment le logement public, coopératives d'habitation, logement sans but lucratif et logement pour Autochtones en milieu urbain, supplément au loyer, logement pour les ruraux et les Autochtones. Ce financement comprend les fonds versés par les provinces et les territoires aux termes d'ententes sur le logement social de même que l'aide financière accordée aux Premières Nations en vertu de ces ententes à long terme.

- **Programme 1.2** — Financement de nouveaux engagements visant le logement abordable

Comprend des dépenses visant à : augmenter l'offre de logements abordables (construction, conversion ou aide comme les suppléments au loyer); préserver la qualité des logements abordables existants (rénovation); et soutenir des constructions neuves et des modifications à des logements abordables, pour offrir un hébergement à des victimes de violence familiale ou prolonger la durée de la vie autonome de personnes âgées ou de personnes handicapées. Ces engagements peuvent servir tous les Canadiens, notamment ceux vivant dans des réserves.

- **Programme 1.3** — Aide au logement

Les autres engagements contractuels relatifs à l'habitation et aux infrastructures municipales aident à réduire les problèmes d'accessibilité des ménages à revenu faible ou modeste, à fournir du logement aux étudiants et à fournir des moyens pour produire du logement locatif à prix abordable. Ce programme fournit également des services auxiliaires conformément au mandat de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Cela comprend le Centre du logement abordable, les prêts accordées aux municipalités pour les infrastructures relatives au logement et d'autres engagements à long terme, comme les programmes visant les logements du marché et le programme visant les équipements communautaires.

Résultat stratégique 2

Le Canada dispose d'un système de logement stable, compétitif et novateur.

- **Programme 2.1** — Information d'analyse de marché

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) recueille, analyse et diffuse des données sur les marchés de l'habitation afin de favoriser la prise de décisions éclairées dans le domaine du logement par des clients du secteur de l'habitation, le public et la SCHL. Ceci comprend la diffusion des données sur les marchés du logement, des analyses et prévisions par voie de publications, de conférences, de séminaires, de tables rondes et des services de données sur commande. Pour répondre aux besoins des clients, la SCHL réalise plusieurs enquêtes, dont celles portant sur les mises en chantier et les achèvements, les logements écoulés sur le marché, et les logements locatifs par l'entremise des Enquêtes sur le marché de l'habitation et de la diffusion d'information sur le marché de l'habitation.

- **Programme 2.2** — Politiques, recherche et diffusion de l'information en matière de logement

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) élabore des politiques, réalise des recherches et diffuse de l'information sur des sujets liés au financement de l'habitation et aux marchés de capitaux, aux conditions de logement, ainsi qu'aux technologies et pratiques de l'habitat durable. Cette activité vise à soutenir et à renforcer les aspects économique, technique, social et durable du secteur canadien de l'habitation, et à faciliter l'élaboration et l'application de politiques fédérales en matière de logement. Comprend l'examen des tendances du financement de l'habitation et des options stratégiques en matière de réglementation, de mesures incitatives et d'outils de titrisation sur les marchés primaires et secondaires; l'analyse des besoins particuliers en matière de logement de populations spécifiques comme les Autochtones, les personnes âgées, les personnes handicapées et les ménages à faible revenu, et la façon dont ces besoins peuvent être comblés; le recensement de méthodes concrètes pour faire avancer les technologies et pratiques durables dans le secteur de l'habitation. La SCHL réalise cette activité en finançant des recherches, des projets de démonstration et l'évaluation de technologies, et en développant de l'information pertinente, utile et opportune qu'elle diffuse auprès de publics précis. Ces activités font mieux connaître et mieux comprendre les questions de logement et contribuent aux politiques, aux pratiques et à la prise de décisions du secteur, des consommateurs et du gouvernement.

- **Programme 2.3** — Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) gère des programmes, selon les mandats que lui confie le gouvernement du Canada, visant à soutenir le secteur du financement de l'habitation au Canada et sa place dans l'économie canadienne. Le Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA) a été offert par le gouvernement du Canada d'octobre 2008 à mars 2010; ce programme était géré par la SCHL. Le PAPHA a contribué à maintenir l'offre de crédit à long terme au Canada pendant la crise mondiale en permettant aux institutions financières canadiennes de vendre des TH LNH à la SCHL au moyen d'un processus concurrentiel d'adjudication. L'accessibilité aux fonds disponibles aux termes du PAPHA a pris fin en mars 2010; cependant, les titres acquis en vertu du programme seront amortis sur une période de cinq ans.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Résultat stratégique 1

Conditions de travail et pratiques en milieu de travail améliorées qui mettent en valeur la santé, la sécurité et le mieux-être des travailleurs canadiens.

- **Programme 1.1** — Élaboration de l'information sur la santé et la sécurité au travail, prestation de services et collaboration tripartite

Ce programme a pour objet de fournir des renseignements gratuits sur la santé et la sécurité au travail afin d'aider les Canadiens dans leurs efforts d'améliorer la santé et la sécurité dans leur milieu de travail. Les particuliers reçoivent de l'information au moyen d'un service gratuit et impartial offert par téléphone, courriel, télécopieur, courrier ou en personne. Ils ont aussi accès à une vaste gamme de ressources électroniques et de documents imprimés pour appuyer leurs besoins en information sur la santé et la sécurité. Il se peut que certains de ces produits et services soient offerts sur une base de recouvrement des coûts et qu'ils soient appuyés par les contributions financières des divers intervenants. En préparant des outils d'information sur la santé et la sécurité, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) recueille, traite, analyse, évalue, crée et publie des documents d'information qui font autorité en matière de santé et de sécurité au travail pour le bénéfice de tous les travailleurs canadiens. Cette information est utilisée pour les activités de sensibilisation et de formation, la recherche, l'élaboration de politiques et de meilleures pratiques, l'amélioration des programmes de santé et de sécurité, l'observation des règlements et l'usage personnel. Divers niveaux de service sont disponibles, allant de produits et services gratuits, à des produits et services en vente. Lorsque le produit ou service du CCHST est fourni à des clients externes distincts et qu'il comporte des avantages auxquels le contribuable moyen n'a pas accès, des frais d'utilisation sont imposés. Le CCHST encourage et facilite la consultation et la collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que la participation des syndicats, des gestionnaires et d'autres intervenants dans l'établissement et le maintien de normes élevées et d'initiatives sur la santé et la sécurité au travail dans le contexte canadien. Le partage des ressources mène à l'élaboration coordonnée de programmes, de produits et de services uniques qui sont bénéfiques pour tous. Les projets réalisés en collaboration sont généralement appuyés par des contributions financières et non financières aux programmes par les intervenants et ont pour effet de faire progresser les initiatives de santé et de sécurité.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Commission de la capitale nationale

Résultat stratégique 1

La région de la capitale du Canada revêt une importance nationale et constitue une source de fierté pour les Canadiennes et les Canadiens.

- **Programme 1.1** — Intendance et protection de la capitale

Par ce programme, la CCN vise à protéger des biens d'importance nationale dans la région de la capitale du Canada et à continuer de mettre en valeur la capitale pour les générations futures de Canadiennes et de Canadiens. Comme intendante des terrains et des biens fédéraux de la région, elle remet en état, gère, aménage, entretient et protège les biens culturels, naturels et patrimoniaux les plus prisés de la capitale, tout en veillant au maintien d'un accès public qui est sécuritaire, respectueux et convenable. La CCN promeut et régit également les activités publiques réalisées sur les terrains fédéraux et conserve les ressources naturelles par une bonne gestion environnementale. Par sa participation à des projets d'aménagement foncier comme celui des plaines LeBreton, son acquisition de propriétés d'intérêt national et l'aliénation de propriétés excédentaires, la CCN est plus en mesure de voir à ce que la région de la capitale du Canada reflète sa vision de la capitale.

- **Programme 1.2** — Planification de la capitale

La Commission de la capitale nationale (CCN) oriente et coordonne l'utilisation des terrains fédéraux afin de faire en sorte que ceux-ci inspirent la population canadienne, qu'ils répondent aux besoins du gouvernement et qu'ils tiennent compte du rôle et de l'importance de la capitale. Par des plans à long terme, la précision d'une masse de terrains d'intérêt national (MTIN) et des processus d'examen et d'approbation, la CCN peut veiller à ce que, dans la région de la capitale du Canada, le sol soit utilisé de manière à refléter et à respecter l'importance, le milieu naturel et le patrimoine de la capitale. En outre, la CCN collabore avec le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales sur des enjeux relatifs aux transports.

- **Programme 1.3** — Expérience de la capitale

Ce programme a pour objectif de susciter la fierté par des programmes et d'autres services dans la capitale. Il englobe les réalisations dans les secteurs suivants : manifestations et festivals de grande envergure (p. ex., la fête du Canada et le Bal de Neige), commémorations, interprétation, programmes éducatifs et services et programmes destinés aux visiteurs et aux loisirs. En outre, par des activités de rayonnement qui offrent la capitale aux Canadiennes et aux Canadiens des quatre coins du pays et par la diffusion de messages à la grandeur de celui-ci, la CCN voit à mieux faire connaître la région de la capitale du Canada comme lieu où l'on peut faire l'expérience du patrimoine, de la culture et des réalisations du Canada.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme

Résultat stratégique 1

Promotion et avancement de l'égalité entre femmes et hommes au Canada.

- **Programme 1.1** — Avancement de l'égalité pour les femmes

Dans le cadre de ce programme, CFC appuie l'action et l'innovation en investissant dans des projets qui conduisent vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Il s'agit d'un programme de subventions et contributions pour les organismes canadiens qui mènent à l'échelon communautaire des projets contribuant au progrès de l'égalité dans les collectivités du Canada. Les projets financés sont de portée nationale, régionale ou locale et aident à créer des conditions propices à la réussite des Canadiennes. Les projets sont axés sur l'amélioration de la situation économique et sociale des femmes et leur participation à la vie démocratique. De nature et portée variées, ils emploient un éventail de méthodes et de stratégies pour répondre aux enjeux complexes qui touchent les femmes. Concrètement, le programme investit dans des projets qui intègrent des considérations liées au genre et qui augmentent ou améliorent l'accès à une gamme de possibilités, de services et de ressources (soutien, information, outils, etc.). Ces projets comptent sur la participation des parties intéressées, comme des groupes de femmes, des organismes communautaires, des institutions publiques et le secteur privé. Le programme facilite également la collaboration, le réseautage et les partenariats pour promouvoir l'égalité entre les sexes et l'avancement des femmes au Canada. CFC facilite le réseautage, crée au besoin des partenariats pour répondre aux questions transversales touchant les femmes et les filles, échange des connaissances et aide les organismes œuvrant au progrès de l'égalité des sexes à accéder aux connaissances, aux ressources et aux outils.

- **Programme 1.2** — Impulsion, savoir-faire et conseils

Le Canada s'est engagé, conformément à différents instruments nationaux et internationaux, à promouvoir l'égalité entre les sexes. CFC encourage une meilleure compréhension de la situation des femmes au Canada et invite la population canadienne à prendre part aux efforts pour faire progresser l'égalité entre les sexes. Les activités de communication sont un élément clé de ce programme et commémorent des dates importantes, comme le Mois de l'histoire des femmes et la Journée de l'affaire « personne ». Pour que les progrès vers l'égalité entre les sexes se poursuivent, le gouvernement exige que les institutions fédérales prennent le genre en considération dans leurs lois, politiques et programmes. CFC agit comme chef de file et appuie les institutions fédérales afin qu'elles développent leur capacité en matière d'analyse comparative entre les sexes+ (ACS+) en leur offrant de l'information, des outils, de la formation et des conseils spécialisés. L'ACS+ éclaire la prise de décisions et augmente la probabilité que les lois, les politiques et les programmes répondent aux besoins de populations de femmes et d'hommes d'horizons divers. CFC fournit également des analyses et des conseils en matière de politiques stratégiques, jouant le rôle de courtier de savoir auprès des institutions fédérales et d'autres intervenantes ou intervenants afin de les soutenir dans la poursuite de l'égalité entre les sexes. Il surveille aussi l'évolution des enjeux qui influent sur la condition des femmes et des filles au Canada. L'essentiel de ce travail est accompli en collaboration avec les institutions fédérales, les provinces, les territoires et la société civile.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
…	571 067 134	…	…	571 067 134	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	8 964 980	…	8 964 980	1a	Dépenses de fonctionnement				
…	…	6 204 438	…	6 204 438	1b	Dépenses de fonctionnement				
…	…	19 633 255	…	19 633 255	1c	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	1 500 000	1 500 000		crédit 1 (Services partagés Canada)				
…	…	…	697 815	697 815		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	30 901 834	30 901 834		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	11 842 010	11 842 010		CT, crédit 30 [1]				
						Virement au :				
…	…	…	(2 462 043)	(2 462 043)		crédit 1 (Services partagés Canada)				
…	…	…	(8 964 980)	(8 964 980)		crédit 5				
…	…	…	(203 528)	(203 528)		Affectations réputées au crédit 2 (Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs) [2]				
…	571 067 134	34 802 673	33 311 108	639 180 915		Total — Crédit 1	618 337 341	20 843 574	…	645 699 959
…	1 227 675 995	…	…	1 227 675 995	5	Subventions et contributions				
…	…	490 235 798	…	490 235 798	5a	Subventions et contributions				
…	…	43 024 222	…	43 024 222	5b	Subventions et contributions				
						Virement du :				
…	…	…	8 964 980	8 964 980		crédit 1				
…	…	…	497 000	497 000		crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
…	…	…	(15 000 000)	(15 000 000)		Virement au crédit 10 (Conseil national de recherches du Canada)				
…	1 227 675 995	533 260 020	(5 538 020)	1 755 397 995		Total — Crédit 5	1 570 718 755	184 679 240	…	1 697 786 241
…	…	294 647 678	…	294 647 678	7c	Radiation de dettes — Prêts canadiens aux étudiants	287 430 643	7 217 035	…	…
…	222 011 536	2 507 029	6 822 829	231 341 394	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	231 341 394	…	…	241 812 820
…	80 300	…	…	80 300	(S)	Ministre de l'Emploi et du Développement social et ministre de la réforme démocratique — Traitement et allocation pour automobile	80 300	…	…	78 700
…	80 300	…	…	80 300	(S)	Ministre du Travail et ministre de la Condition féminine — Traitement et allocation pour automobile	80 300	…	…	82 297
…	2 000	…	…	2 000	(S)	Ministre d'État (Aînés) — Allocation pour automobile	2 000	…	…	2 000
…	2 000	…	…	2 000	(S)	Ministre d'État (Développement social) — Allocation pour automobile	2 000	…	…	1 425

Sommaire du portefeuille ministériel — *Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
…	33 554 711 274	(322 916 684)	303 712 688	33 535 507 278	(S)	Versements de la Sécurité de la vieillesse (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	33 535 507 278	…	…	31 911 357 696
…	10 122 657 233	(97 856 032)	41 351 265	10 066 152 466	(S)	Versements du Supplément de revenu garanti (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	10 066 152 466	…	…	9 372 773 071
…	2 819 000 000	…	(80 506 780)	2 738 493 220	(S)	Prestation universelle pour la garde d'enfants (*Loi sur la prestation universelle pour la garde d'enfants*)	2 738 493 220	…	…	2 740 095 187
…	773 000 000	7 000 000	1 081 862	781 081 862	(S)	Paiements de subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de Régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants	781 081 862	…	…	760 199 839
…	722 619 884	13 132 724	(28 912 974)	706 839 634	(S)	Bourses canadiennes aux fins d'études destinées aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	706 839 634	…	…	725 360 274
…	581 204 968	48 067 976	1 248 720	630 521 664	(S)	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	630 521 664	…	…	558 049 063
…	544 293 849	(4 210 730)	(8 669 195)	531 413 924	(S)	Versements d'allocations (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	531 413 924	…	…	528 202 660
…	228 300 000	16 118 788	(13 849 009)	230 569 779	(S)	Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	230 569 779	…	…	190 281 476
…	127 000 000	(14 000 000)	(8 867 538)	104 132 462	(S)	Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de Régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu	104 132 462	…	…	105 899 211
…	85 700 000	26 404 474	(7 108 345)	104 996 129	(S)	Paiements de Bons canadiens pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	104 996 129	…	…	83 427 379
…	49 250 000	…	(26 419 285)	22 830 715	(S)	Paiements en vertu du Programme de protection des salariés aux personnes admissibles pour les salaires et les indemnités de vacances, les indemnités de départ et les indemnités de cessation d'emploi qui sont dus par les employeurs en faillite ou mis sous séquestre, de même que les paiements aux syndics et aux séquestres qui fourniront les renseignements nécessaires pour déterminer l'admissibilité	22 830 715	…	…	32 131 039

					(S)	Paiements d'indemnités à des agents de l'État (*Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*) et à des marins marchands (*Loi sur l'indemnisation des marins marchands*)	37 372 916	…	…	40 534 130
…	44 000 000	…	(6 627 084)	37 372 916						
					(S)	Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	9 599 947	…	…	9 756 281
…	6 497 147	…	3 102 800	9 599 947						
					(S)	Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	(5 284 207)	…	…	(6 944 621)
…	(8 564 345)	…	3 280 138	(5 284 207)						
					(S)	Redressement du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	…	…	…	…
…	145 000	…	(145 000)	…						
					(S)	Prestations de retraite supplémentaires — Pensions pour les agents des rentes sur l'État	1 478	…	…	2 671
…	35 000	…	(33 522)	1 478						
					(S)	Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	(751)	…	…	3 571
…	3 452	…	(4 203)	(751)						
					(S)	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la *Loi sur les prêts aux apprentis* (Budget fédéral de 2014)	…	…	…	…
…	…	2 000 000	(2 000 000)	…						
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	209 070	…	293 599	66 828
160 787	…	…	341 882	502 669						
					(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	1 077 092	…	…	342 569
…	…	…	1 077 092	1 077 092						
					(S)	Dépenses en vertu du paragraphe 12(4) de la *Loi canadienne sur l'épargne-études*	1 250 011	…	508 235	913 588
758 189	…	…	1 000 057	1 758 246						
…	…	…	(250)	(250)	(S)	Prestation liée au coût de l'énergie	(250)	…	…	(2 833)
…	…	…	…	…		Crédits non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	9 000 000
918 976	51 670 772 727	538 957 916	207 649 236	52 418 298 855		Total budgétaire	52 204 757 172	212 739 849	801 834	49 646 912 521
					(S)	(L) Prêts consentis en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* (Net)	825 213 056	…	…	1 099 875 159
…	779 981 475	4 301 814	40 929 767	825 213 056						
					(S)	(L) Prêts consentis en vertu de la *Loi sur les prêts aux apprentis* (Budget fédéral de 2014) (Net)	18 808 790	…	…	…
…	…	42 000 000	(23 191 210)	18 808 790						
					(S)	(L) Avance émise aux commissions provinciales des accidents du travail en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*	547 000	…	…	…
…	…	…	547 000	547 000						
918 976	**51 670 772 727**	**538 957 916**	**207 649 236**	**52 418 298 855**		**Total du ministère — Budgétaire**	**52 204 757 172**	**212 739 849**	**801 834**	**49 646 912 521**
…	**779 981 475**	**46 301 814**	**18 285 557**	**844 568 846**		**Non budgétaire**	**844 568 846**	**…**	**…**	**1 099 875 159**
						Conseil canadien des relations industrielles [3]				
…	11 823 711	…	…	11 823 711	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	44 070	44 070		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	595 827	595 827		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	(5 863 696)	(5 863 696)		Affectations réputées au crédit 2 (Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs) [2]				
…	11 823 711	…	(5 223 799)	6 599 912		Total — Crédit 1	6 589 868	10 044	…	11 752 579
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	898 476	…	…	1 504 627
…	1 540 245	…	(641 769)	898 476						
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	…	201	…	…
201	…	…	…	201						
201	**13 363 956**	**…**	**(5 865 568)**	**7 498 589**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**7 488 344**	**10 245**	**…**	**13 257 206**

Sommaire du portefeuille ministériel — *Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Société canadienne d'hypothèques et de logement				
					1	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en conformité avec le pouvoir de toute loi du Parlement du Canada, autre que la *Loi nationale sur l'habitation*, au titre du pouvoir qui lui est conféré	2 053 213 063	44 139 937	…	2 054 849 627
…	2 097 353 000	…	…	2 097 353 000						
…	…	…	…	…		Crédits non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	30 000 000
…	2 097 353 000	…	…	2 097 353 000		Total budgétaire	2 053 213 063	44 139 937	…	2 084 849 627
					(S)	(L) Avances consenties en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Net)				
…	(10 880 408 000)	…	415 094 667	(10 465 313 333)			(10 465 313 333)	…	…	(41 950 460 603)
						Total de l'organisme —				
…	**2 097 353 000**	**…**	**…**	**2 097 353 000**		**Budgétaire**	**2 053 213 063**	**44 139 937**	**…**	**2 084 849 627**
…	**(10 880 408 000)**	**…**	**415 094 667**	**(10 465 313 333)**		**Non budgétaire**	**(10 465 313 333)**	**…**	**…**	**(41 950 460 603)**
						Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail				
…	3 978 250	…	…	3 978 250	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	1 350	1 350		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	407 659	407 659		CT, crédit 25 [1]				
…	3 978 250	…	409 009	4 387 259		Total — Crédit 1	3 633 019	754 240	…	4 129 766
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	1 080 791	…	(27 872)	1 052 919		employés	1 052 919	…	…	1 117 425
…	**5 059 041**	**…**	**381 137**	**5 440 178**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**4 685 938**	**754 240**	**…**	**5 247 191**
						Commission de la capitale nationale [4]				
					1	Paiements à la Commission de la capitale nationale				
…	…	…	6 316 117	6 316 117		pour les dépenses de fonctionnement	6 316 117	…	…	…
					5	Paiements à la Commission de la capitale nationale				
…	…	…	1 969 174	1 969 174		pour les dépenses en capital	1 969 174	…	…	…
…	**…**	**…**	**8 285 291**	**8 285 291**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**8 285 291**	**…**	**…**	**…**

						Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme				
…	9 370 497	…	…	9 370 497	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	150 000	…	150 000	1a	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	17 457	17 457		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	466 957	466 957		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	13 983	13 983		CT, crédit 30 [(1)]				
…	9 370 497	150 000	498 397	10 018 894		Total — Crédit 1	9 817 072	201 822	…	11 063 460
…	19 033 333	…	…	19 033 333	5	Subventions et contributions	19 033 332	1	…	19 033 333
…	1 203 900	…	69 436	1 273 336	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 273 336	…	…	1 325 490
2 004	…	…	…	2 004	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 004	…	…	…
2 004	**29 607 730**	**150 000**	**567 833**	**30 327 567**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**30 125 744**	**201 823**	**…**	**31 422 283**
						Total du portefeuille ministériel —				
921 181	**53 816 156 454**	**539 107 916**	**211 017 929**	**54 567 203 480**		**Budgétaire**	**54 308 555 552**	**257 846 094**	**801 834**	**51 781 688 828**
…	**(10 100 426 525)**	**46 301 814**	**433 380 224**	**(9 620 744 487)**		**Non budgétaire**	**(9 620 744 487)**	**…**	**…**	**(40 850 585 444)**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

(2) Affectations réputées conformément à l'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

(3) La *Loi n° 1 du plan d'action économique de 2014* et le décret C.P. 2014-1106, ont créé le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCATA), à compter du 1er novembre 2014. Le SCATA devient le seul fournisseur de ressources et de personnel pour onze tribunaux administratifs, incluant le Conseil canadien des relations industrielles.

(4) Le décret C.P. 2015-0194, a chargé le ministre de l'Emploi et du Développement social de l'application de la *Loi sur la capitale nationale*, à compter du 9 février 2015.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Sécurité du revenu	27 613 661	24 778 177	…	…	44 468 639 577	44 468 639 577	12 200 207	11 679 550	…	…	44 484 053 031	44 481 738 204
Développement social	40 977 630	36 389 852	…	…	2 934 198 219	2 903 511 115	…	…	…	…	2 975 175 849	2 939 900 967
Apprentissage —												
Budgétaire	436 339 636	428 614 366	…	…	2 127 342 480	2 127 342 480	…	…	…	…	2 563 682 116	2 555 956 846
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	844 021 846	844 021 846	844 021 846	844 021 846
Compétences et emploi	359 495 417	357 418 214	…	…	1 551 814 428	1 398 048 841	228 919 843	226 932 646	…	…	1 682 390 002	1 528 534 409
Intégrité et traitement	808 514 979	799 052 389	…	…	(250)	(250)	592 400 592	584 441 584	…	…	216 114 137	214 610 555
Services axés sur la clientèle	393 333 929	360 380 799	…	…	…	…	306 148 323	277 876 128	…	…	87 185 606	82 504 671
Travail —												
Budgétaire	223 335 895	223 124 914	…	…	24 535 634	24 309 086	120 336 349	120 125 367	…	…	127 535 180	127 308 633
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	547 000	547 000	547 000	547 000
Services internes	906 638 050	889 655 241	…	…	…	…	624 475 116	615 452 354	…	…	282 162 934	274 202 887
Total partiel —												
Budgétaire	3 196 249 197	3 119 413 952	…	…	51 106 530 088	50 921 850 849	1 884 480 430	1 836 507 629	…	…	52 418 298 855	52 204 757 172
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	844 568 846	844 568 846	844 568 846	844 568 846
Revenus affectés aux dépenses	(1 884 480 430)	(1 836 507 629)	…	…	…	…	(1 884 480 430)	(1 836 507 629)	…	…	…	…
Total du ministère —												
Budgétaire	**1 311 768 767**	**1 282 906 323**	**…**	**…**	**51 106 530 088**	**50 921 850 849**	**…**	**…**	**…**	**…**	**52 418 298 855**	**52 204 757 172**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**844 568 846**	**844 568 846**	**844 568 846**	**844 568 846**
Conseil canadien des relations industrielles												
Programme juridictionnel et de résolution de conflits	5 509 956	5 502 428	…	…	…	…	…	…	…	…	5 509 956	5 502 428
Services internes	1 988 633	1 985 916	…	…	…	…	…	…	…	…	1 988 633	1 985 916
Total de l'organisme — Budgétaire	**7 498 589**	**7 488 344**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**7 498 589**	**7 488 344**
Société canadienne d'hypothèques et de logement												
Financement de logements sociaux existants en vertu d'engagements à long terme —												
Budgétaire	1 681 525 000	1 646 446 541	…	…	…	…	…	…	…	…	1 681 525 000	1 646 446 541
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	(313 739 000)	(451 220 483)	(313 739 000)	(451 220 483)

Financement de nouveaux engagements visant le logement abordable —												
Budgétaire	361 820 000	354 019 775	…	…	…	…	…	…	…	…	361 820 000	354 019 775
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	500 000	…	500 000	…
Aide au logement —												
Budgétaire	7 474 000	7 647 169	…	…	…	…	…	…	…	…	7 474 000	7 647 169
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	(133 125 000)	(155 836 876)	(133 125 000)	(155 836 876)
Information d'analyse de marché	25 078 000	23 716 148	…	…	…	…	…	…	…	…	25 078 000	23 716 148
Politiques, recherche et diffusion de l'information en matière de logement	21 456 000	21 383 430	…	…	…	…	…	…	…	…	21 456 000	21 383 430
Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés —												
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	(10 018 949 333)	(9 858 255 974)	(10 018 949 333)	(9 858 255 974)
Total de l'organisme —												
Budgétaire	**2 097 353 000**	**2 053 213 063**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 097 353 000**	**2 053 213 063**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**(10 465 313 333)**	**(10 465 313 333)**	**(10 465 313 333)**	**(10 465 313 333)**
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail												
Élaboration de l'information sur la santé et la sécurité au travail, prestations de services et collaboration tripartite	7 113 418	6 576 327	…	…	…	…	4 729 507	4 729 507	…	…	2 383 911	1 846 820
Services internes	3 056 267	2 839 118	…	…	…	…	…	…	…	…	3 056 267	2 839 118
Total partiel	10 169 685	9 415 445	…	…	…	…	4 729 507	4 729 507	…	…	5 440 178	4 685 938
Revenus affectés aux dépenses	(4 729 507)	(4 729 507)	…	…	…	…	(4 729 507)	(4 729 507)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**5 440 178**	**4 685 938**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**5 440 178**	**4 685 938**
Commission de la capitale nationale —												
Budgétaire	**8 285 291**	**6 316 117**	**…**	**1 969 174**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**8 285 291**	**8 285 291**
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme												
Avancement de l'égalité pour les femmes	5 234 390	3 749 951	…	…	19 033 333	19 033 332	…	…	…	…	24 267 723	22 783 283
Impulsion, savoir-faire et conseils	2 286 900	2 004 692	…	…	…	…	…	…	…	…	2 286 900	2 004 692
Services internes	3 772 944	5 337 769	…	…	…	…	…	…	…	…	3 772 944	5 337 769
Total de l'organisme — Budgétaire	**11 294 234**	**11 092 412**	**…**	**…**	**19 033 333**	**19 033 332**	**…**	**…**	**…**	**…**	**30 327 567**	**30 125 744**
Total du portefeuille ministériel —												
Budgétaire	**3 441 640 059**	**3 365 702 197**	**…**	**1 969 174**	**51 125 563 421**	**50 940 884 181**	**…**	**…**	**…**	**…**	**54 567 203 480**	**54 308 555 552**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**(9 620 744 487)**	**(9 620 744 487)**	**(9 620 744 487)**	**(9 620 744 487)**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
…	114 552 200	…	…	114 552 200	Subventions aux apprentis	99 402 626	15 149 574	…	96 900 000
…	36 340 000	5 000 000	(3 103 140)	38 236 860	Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	35 263 449	2 973 411	…	34 011 689
…	18 300 000	…	(8 951 665)	9 348 335	Subventions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes	…	9 348 335	…	175 881
…	14 775 000	…	(2 124 758)	12 650 242	Subventions aux organismes sans but lucratif pour les activités admissibles à l'aide financière du Programme de partenariats pour le développement social	5 319 561	7 330 681	…	6 515 103
…	10 000 000	…	…	10 000 000	Soutien du revenu pour les parents d'enfants assassinés ou disparus	95 830	9 904 170	…	70 490
…	1 703 000	…	…	1 703 000	Programme de financement du travail	1 476 451	226 549	…	1 167 982
…	250 000	…	…	250 000	Subventions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abri	…	250 000	…	304 677
…	100 000	…	…	100 000	Subventions désignées à l'Organisation de coopération et de développement économiques	90 021	9 979	…	79 944
…	33 554 711 274	(322 916 684)	303 712 688	33 535 507 278	(S) Versements de la Sécurité de la vieillesse	33 535 507 278	…	…	31 911 357 696
…	10 122 657 233	(97 856 032)	41 351 265	10 066 152 466	(S) Versements du Supplément de revenu garanti	10 066 152 466	…	…	9 372 773 071
…	2 819 000 000	…	(80 506 780)	2 738 493 220	(S) Prestation universelle pour la garde d'enfants	2 738 493 220	…	…	2 740 095 187
…	773 000 000	7 000 000	1 081 862	781 081 862	(S) Paiements de subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de Régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants	781 081 862	…	…	760 199 839
…	722 619 884	13 132 724	(28 912 974)	706 839 634	(S) Bourses canadiennes aux fins d'études destinées aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	706 839 634	…	…	725 360 274
…	544 293 849	(4 210 730)	(8 669 195)	531 413 924	(S) Versements d'allocations	531 413 924	…	…	528 202 660
…	127 000 000	(14 000 000)	(8 867 538)	104 132 462	(S) Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de Régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu	104 132 462	…	…	105 899 211

…	228 300 000	16 118 788	(13 849 009)	230 569 779	(S) Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	230 569 779	…	…	190 281 476
…	49 250 000	…	(26 419 285)	22 830 715	(S) Paiements en vertu du Programme de protection des salariés aux personnes admissibles pour les salaires et les indemnités de vacances, les indemnités de départ et les indemnités de cessation d'emploi qui sont dus par les employeurs en faillite ou mis sous séquestre, de même que les paiements aux syndics et aux séquestres qui fourniront les renseignements nécessaires pour déterminer l'admissibilité	22 830 715	…	…	32 131 039
…	85 700 000	26 404 474	(7 108 345)	104 996 129	(S) Paiements de Bons canadiens pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	104 996 129	…	…	83 427 379
…	13 650 000	…	…	13 650 000	Subventions pour des projets de petites envergures du Fonds pour l'accessibilité	12 453 191	1 196 809	…	8 703 012
…	…	6 000 000	…	6 000 000	Subvention Passeport pour ma réussite Canada	6 000 000	…	…	…
…	5 000	…	(3 080)	1 920	(S) Paiements d'indemnités à des agents de l'État et à des marins marchands	1 920	…	…	2 145
…	…	…	(250)	(250)	(S) Prestations liées au coût de l'énergie	(250)	…	…	(2 833)
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	9 000 000
…	**49 236 207 440**	**(365 327 460)**	**157 629 796**	**49 028 509 776**	**Total — Subventions**	**48 982 120 268**	**46 389 508**	**…**	**46 606 655 922**
					Contributions				
…	635 962 672	(7 278 000)	(506 870)	628 177 802	Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	518 810 029	109 367 773	…	568 384 907
…	108 050 000	…	…	108 050 000	Contributions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour appuyer les activités visant à atténuer et à prévenir le problème des sans-abri au Canada et pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abri	99 184 967	8 865 033	…	148 192 686
…	…	24 000 000	506 870	24 506 870	Contributions pour aider les travailleurs âgés sans emploi dans les collectivités ayant un taux de chômage élevé et/ou affectées par des compressions de personnel	20 245 645	4 261 225	…	32 167 196
					Contributions aux gouvernements provinciaux et territoriaux, conseils de bande ou de tribu, détenteurs d'accord de la Stratégie pour la formation et les compétences des autochtones, administrations municipales, organismes sans but lucratif, associations professionnelles, entreprises et organisations				

Paiements de transfert — *Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					du secteur privé, consortiums, groupes de l'industrie, syndicats, organismes de réglementation, associations spéciales, établissements de santé publique, commissions scolaires, universités, collèges, cégeps, conseils sectoriels, conseils intersectoriels afin d'accroître la compétitivité et la productivité des milieux de travail en favorisant l'investissement dans les compétences de même que la				
…	27 144 123	…	2 000 000	29 144 123	reconnaissance et l'utilisation des compétences	13 515 423	15 628 700	…	13 076 885
					Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail ou des affaires, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au développement social des Canadiens				
…	5 840 000	…	2 124 758	7 964 758	et des autres participants à la vie canadienne	7 797 758	167 000	…	7 478 802
					Contributions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabétisation				
…	5 209 000	…	6 951 665	12 160 665	et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes	12 160 665	…	…	14 692 171
					Paiements aux organismes sans but lucratif pour mettre au point des activités d'éducation et de sensibilisation de portée nationale ou provinciale/territoriale/régionale afin de réduire l'incidence de la violence et de la fraude				
…	1 800 000	…	3 103 140	4 903 140	à l'égard des aînés	4 903 140	…	…	3 814 554
					(S) Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide*				
…	480 505 422	36 615 028	7 677 515	524 797 965	*financière aux étudiants*	524 797 965	…	…	454 428 556
					Contributions à des organisations afin d'appuyer le développement des ressources humaines, la croissance économique, la création d'emplois et le maintien en poste				
…	12 000 000	…	…	12 000 000	dans les communautés minoritaires de langue officielle	12 000 000	…	…	11 999 780
					(S) Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide*				
…	6 497 147	…	3 102 800	9 599 947	*financière aux étudiants*	9 599 947	…	…	9 756 281
…	3 452	…	(4 203)	(751)	(S) Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	(751)	…	…	3 571
					(S) Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts*				
…	(8 564 345)	…	3 280 138	(5 284 207)	*aux étudiants*	(5 284 207)	…	…	(6 944 621)
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	1 085 871
…	**1 274 447 471**	**53 337 028**	**28 235 813**	**1 356 020 312**	**Total — Contributions**	**1 217 730 581**	**138 289 731**	**…**	**1 258 136 639**

					Autres paiements de transfert				
…	222 000 000	…	…	222 000 000	Paiements aux provinces et aux territoires en vertu du Cadre multilatéral pour les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées	222 000 000	…	…	218 251 611
…	…	500 000 000	…	500 000 000	Paiements aux provinces et aux territoires pour la prestation de programmes et de services d'emploi dans le cadre du Fonds canadien pour la création d'emplois et dans le cadre des Ententes sur le marché du travail	500 000 000	…	…	…
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	530 713 000
…	**222 000 000**	**500 000 000**	**…**	**722 000 000**	**Total — Autres paiements de transfert**	**722 000 000**	**…**	**…**	**748 964 611**
…	**50 732 654 911**	**188 009 568**	**185 865 609**	**51 106 530 088**	**Total du ministère**	**50 921 850 849**	**184 679 239**	**…**	**48 613 757 172**
					Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme				
					Subventions				
…	**14 750 000**	**…**	**(176 944)**	**14 573 056**	Programme de promotion de la femme — Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	**14 573 055**	**1**	**…**	**14 301 705**
					Contributions				
…	**4 283 333**	**…**	**176 944**	**4 460 277**	Programme de promotion de la femme — Contributions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	**4 460 277**	**…**	**…**	**4 731 628**
…	**19 033 333**	**…**	**…**	**19 033 333**	**Total de l'organisme**	**19 033 332**	**1**	**…**	**19 033 333**
…	**50 751 688 244**	**188 009 568**	**185 865 609**	**51 125 563 421**	**Total du portefeuille ministériel**	**50 940 884 181**	**184 679 240**	**…**	**48 632 790 505**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

Description	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Sécurité du revenu			
Dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada*	12 200 207	11 679 550	27 727 305
Apprentissage			
Remboursable par d'autres ministères ou autres programmes à l'intérieur d'un ministère pour des services administratifs généraux	…	…	187 751
Compétences et emploi			
Dépenses recouvrables — Assurance-emploi	228 919 843	226 932 646	225 522 311
Intégrité et traitement			
Dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada*	171 123 928	167 303 554	167 181 985
Dépenses recouvrables — Assurance-emploi	420 092 912	417 138 030	431 035 382
Remboursable par d'autres ministères ou autres programmes à l'intérieur d'un ministère pour des services administratifs généraux	1 183 752	…	…
	592 400 592	584 441 584	598 217 367
Services axés sur la clientèle			
Dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada*	11 478 395	11 052 833	17 280 544
Remboursable par d'autres ministères ou autres programmes à l'intérieur d'un ministère pour des services administratifs généraux	148 671 608	120 824 975	103 478 232
Dépenses recouvrables — Assurance-emploi	145 998 320	145 998 320	147 944 157
	306 148 323	277 876 128	268 702 933
Travail			
Sommes recouvrables des organismes de l'État et d'autres ministères pour le paiement des indemnités aux accidenté(e)s du travail	119 536 349	119 536 349	123 142 355
Remboursable par d'autres ministères ou autres programmes à l'intérieur d'un ministère pour des services administratifs généraux	800 000	589 018	873 320
	120 336 349	120 125 367	124 015 675
Services internes			
Dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada*	100 818 216	100 818 216	119 585 012
Montants à recouvrer auprès de gouvernements des provinces et territoires pour l'aide à l'administration des programmes	…	…	593 569
Remboursable par d'autres ministères ou autres programmes à l'intérieur d'un ministère pour des services administratifs généraux	33 973 507	30 741 362	2 651 022
Dépenses recouvrables — Assurance-emploi	489 683 393	483 892 776	494 776 912
	624 475 116	615 452 354	617 606 515
Total budgétaire	1 884 480 430	1 836 507 629	1 861 979 857
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Apprentissage			
Remboursement de prêts en espèce	…	1 716 288 339	1 657 085 258
Remboursement en espèce d'autres avances	…	…	33 825
Total non budgétaire	…	1 716 288 339	1 657 119 083
Total des ministère —			
Budgétaire	**1 884 480 430**	**1 836 507 629**	**1 861 979 857**
Non-budgétaire	**…**	**1 716 288 339**	**1 657 119 083**
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Élaboration de l'information sur la santé et la sécurité au travail, prestations de services et collaboration tripartite	4 729 507	4 729 507	4 127 571
Total de l'organisme — Budgétaire	**4 729 507**	**4 729 507**	**4 127 571**
Total du portefeuille ministériel —			
Budgétaire	**1 889 209 937**	**1 841 237 136**	**1 866 107 428**
Non-budgétaire	**…**	**1 716 288 339**	**1 657 119 083**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus —		
Revenus de placements —		
Trésorerie et créances —		
Intérêt des dépôts bancaires	123 920	118 014
Autres comptes —		
Intérêt sur prêts canadiens aux étudiants	623 531 264	591 315 390
	623 655 184	591 433 404
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	9 961 682	5 296 261
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	13 454 903	14 665 044
	23 416 585	19 961 305
Ventes de biens et de services —		
Services de nature réglementaire	40 076 724	18 701 441
Services de nature non réglementaire	156 270 500	130 071 037
Autres frais et droits —		
Accès à l'information	13 508	3 612
	196 360 732	148 776 090
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État —		
Produits de la vente d'immobilisations	263 398	63 641
Gain sur disposition d'actifs non immobilisés	78 484	97 146
	341 882	160 787
Revenus divers —		
Intérêts sur comptes débiteurs	99 574	106 822
Gain sur devises étrangères	5 560	11 880
Bâtiments appartenant à l'État	190 154	173 329
Recouvrement des frais d'administration —		
Assurance-emploi	1 385 264 317	1 415 969 383
Régime de pensions du Canada	323 741 653	363 505 482
Bourses d'excellence de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	…	232 644
Recouvrement de coûts auprès d'autres ministères pour des services administratifs généraux	29 762 342	…
Amendes en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi*	736 522	764 087
Amendes en vertu du *Code canadien du travail*	37 000	305 500
Amendes en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	50	…
Compte de rentes — Surplus actuariel	1 543 611	735 649
Compte d'assurance du service civil — Surplus actuariel	9 604	13 246
Frais légaux	655 267	593 554
Petits soldes des comptes créditeurs	34 709	46 690
Revenus divers des retenues salariales —		
Frais de stationnement	2 919	3 195
Divers	174 672	2 190 877
	1 742 257 954	1 784 652 338
Total du ministère	**2 586 032 337**	**2 544 983 924**
Conseil canadien des relations industrielles		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	…	5 513
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	3 531	56 803
	3 531	62 316
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	…	201
Revenus divers	5	…
Total de l'organisme	**3 536**	**62 517**
Société canadienne d'hypothèques et de logement		
Autres revenus —		
Revenus de placements — [1]		
Prêts, placements et avances —		
Société canadienne d'hypothèques et de logement	283 457 187	294 260 831
Revenus divers —		
Bénéfices nets en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*	6 732 225	12 512 911
Autres recouvrements de tiers	21 840 767	15 134 401
Revenus reportés	45 920 256	8 354 686
	74 493 248	36 001 998
Total de l'organisme	**357 950 435**	**330 262 829**
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail		
Autres revenus		
Ventes de biens et de services —		
Ventes de biens et de produits d'information	4 419 670	3 993 190
Autres frais et droits —		
Revenus reportés	130 800	266 508
Total de l'organisme	**4 550 470**	**4 259 698**

Revenus — *Fin*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	719	72 362
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent —		
Salaires	5 667	23 379
Fonctionnement et entretien	…	23 834
	6 386	119 575
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	…	2 004
Total de l'organisme	**6 386**	**121 579**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus —		
Revenus de placements	907 112 371	885 694 235
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	23 426 502	20 143 196
Ventes de biens et de services	200 911 202	153 035 788
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	341 882	162 992
Revenus divers	1 816 751 207	1 820 654 336
Total du portefeuille ministériel	**2 948 543 164**	**2 879 690 547**

(1) Intérêt sauf indication contraire.

Section 18

Comptes publics du Canada

2014-2015

Environnement

Ministère

Agence canadienne d'évaluation environnementale

Agence Parcs Canada

Table des matières

	Page
Résultat stratégique et description des programmes	18.2
Sommaire du portefeuille ministériel	18.8
Programmes	18.10
Paiements de transfert	18.12
Détail des montants disponibles pour être dépensés	18.14
Revenus	18.15

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

L'environnement naturel du Canada est préservé et restauré pour les générations actuelles et futures.

- **Programme 1.1** — Écosystèmes durables

L'objectif de ce programme est de préserver les écosystèmes du Canada à long terme en travaillant en collaboration avec la population canadienne, tous les ordres de gouvernement et le secteur privé en leur fournissant les renseignements environnementaux et les outils nécessaires afin qu'ils puissent tenir compte des aspects sociaux, économiques et environnementaux dans leurs décisions et leurs actions, y compris par le biais d'évaluations environnementales. L'approche écosystémique de la gestion environnementale met l'accent sur le maintien de la capacité d'un système dans son ensemble de produire des biens et services écologiques, tels que des ressources en eau, un air et une eau de qualité et des ressources génétiques, lesquels soutiennent notre économie, notre sécurité, notre santé et notre bien-être. Ce programme est au cœur de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et des stratégies en matière de durabilité d'Environnement Canada, de l'information appuyant la planification à l'échelle de l'écosystème, de l'engagement communautaire dans l'assainissement des sites, de l'engagement des jeunes et de la recherche et l'élaboration de rapports sur la situation et les tendances environnementales. Le programme vise à faciliter la planification interdisciplinaire et intersectorielle ainsi que l'échange de l'information entre les partenaires. Contributions à l'appui d'Écosystèmes durables sont utilisées comme une composante de ce programme.

- **Programme 1.2** — Biodiversité – Espèces sauvages et habitats

Ce programme a pour objectif d'empêcher la perte de la biodiversité, tout en maintenant l'utilisation durable, en protégeant et en rétablissant les espèces en péril, en surveillant, conservant, restaurant et remettant en état des habitats importants et en assurant la conservation et la gestion des populations d'oiseaux migrateurs. Le programme œuvre dans ce sens en établissant et en maintenant un réseau d'aires protégées et de programmes d'intendance. Il vise également à assurer une évaluation, une planification et des mesures nationales coordonnées et cohérentes pour protéger la biodiversité, notamment les populations viables d'espèces, les écosystèmes en santé et diversifiés, et les ressources génétiques. Dans le cadre de ce programme, des partenariats stratégiques sont établis pour favoriser la gestion intégrée du capital naturel du Canada, y compris l'intendance et la gestion durable des paysages. Ce programme a des obligations en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*, de la *Loi sur les espèces sauvages au Canada* et de la *Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial*. Dans le cadre de ses responsabilités internationales, le programme appuie la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique (1992) des Nations Unies, de la Convention concernant les oiseaux migrateurs, de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, du groupe de travail Conservation de la flore et de la faune arctiques du Conseil de l'Arctique et de la Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (connue sous le nom de Convention de RAMSAR). Les contributions à l'appui de Biodiversité – Faune et Habitat font partie intégrante de ce programme.

- **Programme 1.3** — Ressources en eau

Ce programme gère les risques et les impacts des activités industrielles, de l'agriculture, des changements climatiques et d'autres facteurs sur les ressources en eau, afin de veiller à ce que les menaces qui pèsent sur les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques du Canada soient réduites au minimum et que la durabilité de la ressource soit maintenue. La mise en œuvre du programme se fait en collaboration avec des partenaires notamment d'autres ministères fédéraux, les provinces et territoires et diverses organisations non gouvernementales. Par l'entremise de ce programme, Environnement Canada contribue à surveiller la qualité de l'eau et à mener des recherches et des analyses liées à l'eau et joue un rôle, en collaboration avec d'autres ministères, dans l'établissement des priorités en matière de qualité de l'eau, de quantité, et de surveillance et en matière de recherche sur les écosystèmes aquatiques, en fournissant des données scientifiques et des conseils aux décideurs. Ce programme appuie l'application de la *Loi sur les ressources en eau du Canada*, du plan d'action pour l'assainissement de l'eau, de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*, de la *Loi sur les pêches*, de la *Loi du traité des eaux limitrophes internationales* et de la *Loi sur les ouvrages* destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux. Contributions à l'appui de Ressources en eau sont utilisées comme une composante de ce programme.

- **Programme 1.4** — Promotion de la conformité et application de la loi – Faune

Ce programme permet de conserver et de protéger l'environnement naturel grâce à la promotion de la conformité et à l'application de la *Loi sur les espèces en péril*, de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*, de la *Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincia*l et de la *Loi sur les espèces sauvages au Canada*. Le programme comprend des mesures de promotion d'observation de la loi telles que la diffusion de l'information, l'éducation et la consultation des parties touchées par ces lois. Il entretient un contingent d'agents d'application de la loi dont les activités sont axées sur la garantie et la vérification de la conformité aux lois, aux règlements et aux permis relatifs aux espèces sauvages et aux aires protégées d'Environnement Canada, ainsi que la collecte de renseignements, la réalisation d'inspections et d'enquêtes concernant les contrevenants présumés. Les responsables du programme travaillent également avec les États-Unis et le Mexique sous les auspices de la Commission de coopération environnementale pour renforcer l'application de la loi sur la faune. Ces mesures permettent de s'assurer que les dommages et les menaces touchant la biodiversité sont réduits au profit des Canadiens et de la collectivité internationale.

Résultat stratégique 2

Les menaces que représente la pollution pour la population canadienne ainsi que pour leur environnement sont minimisées.

- **Programme 2.1** — Changements climatiques et qualité de l'air

Les émissions de gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques menacent d'avoir des effets néfastes sur la santé des Canadiens, de détériorer l'environnement, d'exacerber les changements climatiques et d'avoir des répercussions négatives sur l'économie. Ce programme vise à protéger la santé des Canadiens, l'état de l'environnement et l'économie des répercussions néfastes des polluants atmosphériques et des impacts des émissions des gaz à effet de serre grâce à l'élaboration de règlements et d'autres mesures de contrôle des émissions de gaz à effet de serre qui permettront d'améliorer la qualité de l'air. Pour ce faire, on fera appel à une solide analyse scientifique et économique ainsi qu'à des activités de surveillance des émissions et de préparation de rapports. Le programme fera aussi appel à une collaboration soutenue avec d'autres gouvernements et intervenants ; aux conseils scientifiques et technologiques d'experts en environnement, à des évaluations et à la gestion de programmes en appui aux décisions en matière d'investissements technologiques, à l'élaboration de politiques et aux règlements ; et à la coopération avec les États-Unis en vue d'harmoniser les règlements sur les gaz à effet de serre au besoin, de réduire la pollution atmosphérique transfrontalière et de favoriser la mise au point de technologies propres. Il fera enfin appel à la participation et à la contribution continues aux négociations internationales sur les changements climatiques et la pollution atmosphérique transfrontalière ainsi qu'aux processus bilatéraux et multilatéraux qui viennent compléter les négociations internationales ou appuyer les positions et les objectifs du Canada dans le cadre des négociations internationales. Ce programme inclus des contributions à l'appui de Changements climatiques et qualité de l'air, et des subventions pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone sont utilisées comme une composante de ce programme.

- **Programme 2.2** — Gestion des substances et des déchets

Ce programme visent à réduire les menaces que constituent pour la santé et l'environnement la pollution et les déchets produits par les activités humaines. Le programme évalue les risques que posent les substances déjà entrées dans l'usage commercial (substances existantes) et les substances dont on propose d'introduire l'usage au Canada (nouvelles substances) pour l'environnement. Il consiste également à élaborer et à mettre en œuvre des mesures visant à prévenir ou à gérer les risques que posent ces substances et ces déchets. Contributions à l'appui de Gestion des substances et des déchets sont utilisées comme une composante de ce programme.

- **Programme 2.3** — Promotion de la conformité et application de la loi – Pollution

Ce programme contribue à réduire les dommages et les risques sur l'environnement naturel et la biodiversité au moyen de la promotion et de l'application des lois administrées par Environnement Canada. Les activités portent sur la pollution, notamment les substances toxiques, leur rejet dans l'atmosphère, l'eau et la terre, ainsi que l'importation et l'exportation de déchets dangereux qui présentent un risque pour l'environnement ou la santé humaine. Le programme entretient un contingent d'agents de promotion de la conformité et d'application de la loi. Les activités des agents de promotion de la conformité visent à aider les réglementés à mieux connaître et comprendre les règlements et les autres mesures de gestion des risques en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* et de la *Loi sur les pêches*, et les aider à s'y conformer. L'objectif est d'améliorer l'efficacité nécessaire pour atteindre les résultats environnementaux souhaités. Les agents fournissent aussi des renseignements sur les exigences des mesures de gestion des risques, sur les avantages découlant de la conformité et sur les sanctions possibles en cas de non-conformité, le cas échéant. Les agents d'application de la loi collectent des renseignements, procèdent à des inspections pour vérifier la conformité avec les lois et les règlements et mènent des enquêtes afin de pouvoir prendre les mesures d'application de la loi appropriées contre les contrevenants. Les responsables du programme travaillent avec les États-Unis et le Mexique sous l'égide de la Commission nord-américaine de coopération environnementale afin de renforcer l'application des lois environnementales dans un contexte transfrontalier. Le programme offre également de la formation aux agents, des systèmes de gestion de l'information pour les nouveaux règlements et leur administration et s'appuie sur la prestation de conseils d'experts scientifiques et technologiques, y compris les conseils scientifiques visant à favoriser les activités de promotion de la conformité et les mesures d'application de la loi.

Résultat stratégique 3

La population canadienne est outillée pour prendre des décisions éclairées quant aux conditions changeantes du temps, de l'eau et du climat.

- **Programme 3.1** — Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens

Ce programme fournit des prévisions et des avertissements fiables, précis et rapides ainsi que des renseignements météorologiques et environnementaux pour anticiper et gérer les risques et les possibilités liés aux conditions changeantes du temps, de l'eau, de la qualité atmosphérique et du climat, et s'y adapter. Ses fonctions touchent la surveillance, la recherche, la production et la prestation des services, fondées sur des données scientifiques fiables, en vue d'aider les Canadiens à prendre des décisions éclairées afin de protéger leur santé, leur sécurité et leur prospérité économique. Comme il faut un effort mondial pour surveiller, comprendre et prévoir les conditions toujours changeantes du temps, de l'eau, de la qualité atmosphérique, des glaces de mer et du climat, ce programme offre un appui et fait appel à divers collaborateurs au Canada comme à l'étranger. Parmi les principaux partenaires, on compte l'Organisation météorologique mondiale des Nations Unies et son Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ainsi que les médias, le milieu universitaire et tous les ordres de gouvernement au Canada. Le programme aide le Ministère à assumer les obligations et les responsabilités conférées en vertu de la *Loi sur le ministère de l'Environnemen*t, de la *Loi sur les renseignements en matière de modification du temps* et de la *Loi sur la gestion des urgences* (2007), la Convention de l'Organisation météorologique mondiale ainsi que des protocoles d'entente avec les organismes météorologiques nationaux et les agences spatiales. Ce programme fournit également des prévisions et des renseignements en cas d'urgences environnementales en lien avec le rejet de matières toxiques ou radioactives dans l'atmosphère. Les subventions et contributions qui appuient les Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens sont utilisées comme composantes de ce programme.

• **Programme 3.2** — Services météorologiques et environnementaux pour les utilisateurs ciblés

Environnement Canada fournit des services et des prévisions spécifiques pour les secteurs ciblés vulnérables aux conditions météorologiques suivant des modalités officiellement arrêtées et des contrats productifs. En s'appuyant sur les capacités générales décrites dans la section 2.1, ce programme fournit des observations, des prévisions et des services fiables, précis et opportuns en vue de faciliter, pour les secteurs de l'aviation, du transport maritime, du commerce, de l'armée ou autre, la prise de décision face aux conditions météorologiques, à l'eau, au climat, à la qualité de l'air et à l'état de la glace. Ce programme offre ses services par le biais de diverses collaborations au Canada, notamment avec d'autres ministères, ainsi qu'à l'échelle internationale, notamment avec l'Organisation météorologique mondiale, et avec d'autres pays et organismes internationaux tels que l'Organisation de l'aviation civile internationale. Ce programme aide le Ministère à respecter les obligations et les responsabilités qui lui sont conférées par la *Loi sur le ministère de l'Environnement* et la Convention de l'Organisation météorologique mondiale. Il aide également les autres ministères à honorer leurs obligations aux termes de la *Loi sur l'aéronautique*, du Traité en soutien à l'Aviation Civile Internationale, de la *Loi sur les océans* et de la *Loi sur les pêches*, et il appuie les protocoles d'entente conclus avec Transports Canada, la Défense nationale et différents organismes provinciaux et territoriaux.

Résultat stratégique 4

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

• **Programme 4.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Agence canadienne d'évaluation environnementale

Résultat stratégique 1

Évaluations environnementales de grande qualité et en temps opportun des grands projets pour protéger l'environnement et favoriser la croissance économique.

• **Programme 1.1** — Programme de réalisation d'évaluations environnementales

Ce programme vise à s'assurer que des évaluations environnementales de grande qualité sont réalisées et achevées de façon opportune et prévisible, à l'appui de la croissance économique tout en prévenant ou en réduisant les effets environnementaux négatifs. Le moyen le plus approprié d'éviter le chevauchement d'activités d'évaluation avec d'autres instances est utilisé, ce qui augmente l'efficacité et offre une certitude à tous les participants à l'égard du processus. L'Agence encouragera, surveillera et favorisera le respect de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*. L'évaluation environnementale permet la participation significative du public et des groupes autochtones. Les obligations légales de consultation des Autochtones sont intégrées, dans la mesure du possible, au processus fédéral d'évaluation environnementale. À ce titre, l'Agence consulte les groupes autochtones durant le processus d'évaluation environnementale pour évaluer comment le projet est susceptible de porter atteinte aux droits ancestraux ou issus de traités, potentiels ou établis, et aux intérêts connexes et pour trouver des façons d'éviter ou d'atténuer les impacts négatifs. Ce programme a recourt au financement des paiements de transfert suivants: le Programme d'aide financière aux participants, et la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

• **Programme 1.2** — Programme stratégique en matière d'évaluation environnementale

Le programme stratégique en matière d'évaluation environnementale élabore un cadre stratégique solide et favorise la mise en place de pratiques saines pour une évaluation environnementale (EE) de grande qualité conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (la Loi). Pour ce faire, on élabore et renforce les politiques, les procédures et les critères pour la réalisation d'EE fédérales; on favorise la collaboration entre le gouvernement fédéral et les autres instances et la mise en œuvre d'actions

coordonnées; on favorise la communication et la collaboration avec les peuples autochtones, élabore des instruments et offre des séances de formation aux praticiens de l'EE. Le cadre stratégique en matière d'évaluation environnementale permet une amélioration continue grâce à la recherche, le suivi, l'analyse et la prestation de conseils. Les recommandations éclairent l'élaboration de nouvelles approches réglementaires et stratégiques de même que la révision des documents d'orientation et de formation et des instruments axés sur le savoir. Le programme offre également de l'appui pour la réalisation d'EE par différents moyens tels que l'élaboration d'ententes fédérales-provinciales et de critères stratégiques.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Agence Parcs Canada

Résultat stratégique 1

Les Canadiens éprouvent un fort sentiment d'appartenance à l'égard des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux, les canaux patrimoniaux et des aires marines nationales de conservation du pays, et ils profitent de ces endroits protégés tout en s'efforçant de les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

- **Programme 1.1** — Expérience du visiteur

Ce programme crée des occasions, pour les visiteurs du Canada et d'ailleurs, de découvrir, d'explorer, d'apprécier et de tisser des liens personnels avec le parc urbain national, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada, les aires marines nationales de conservation et les canaux patrimoniaux du Canada. Il comprend toute une gamme d'activités, de services et de produits associés à la planification avant la visite, à la visite sur les lieux et aux communications après la visite. Ces activités touchent le marketing touristique, les renseignements sur la planification de séjours, l'accueil, l'orientation, l'interprétation, les loisirs, les activités spéciales, la marchandise, les services de conformité et de sécurité des visiteurs et les installations destinées aux visiteurs. Le programme est appuyé par les analyses du marché et des visiteurs, l'analyse des tendances et la mesure du rendement.

- **Programme 1.2** — Conservation des lieux patrimoniaux

Ce programme vise à protéger et à conserver les ressources naturelles et culturelles des lieux patrimoniaux gérés par Parcs Canada et à permettre à l'Agence d'assumer les responsabilités qui lui incombent en vertu de la législation fédérale. Les activités de protection et de conservation dans le parc urbain national, les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation, les canaux patrimoniaux et les lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada permettent de veiller à ce que ces endroits soient entretenus et utilisés de manière à les laisser intacts pour le bénéfice et le plaisir des générations d'aujourd'hui et de demain.

- **Programme 1.3** — Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains

Ce programme comprend la gestion de l'infrastructure pour les Canadiens et présente des possibilités de retombées socioéconomiques pour les collectivités avoisinantes. Il est lié à l'exploitation, à l'entretien et à l'amélioration des portions de la Transcanadienne et de routes provinciales numérotées situées dans des parcs nationaux et un lieu historique national; à la gestion des eaux de certains canaux patrimoniaux; et à la prestation de services municipaux dans certains lotissements urbains de parcs nationaux.

- **Programme 1.4** — Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public

Ce programme vise à inspirer un sentiment de fierté à l'égard des lieux gérés par Parcs Canada et à obtenir le soutien des Canadiens en sensibilisant ces derniers et en les amenant à mieux apprécier la valeur de ces lieux et les diverses façons de les explorer. Il est mis en œuvre par l'intermédiaire d'initiatives de promotion des lieux patrimoniaux pertinentes et efficaces, qui permettent de joindre les Canadiens dans leur vie quotidienne. Certaines de ces activités de promotion sont réalisées en collaboration avec des intervenants et des partenaires, ce qui permet de joindre et de mobiliser davantage de Canadiens.

- **Programme 1.5** — Création de lieux patrimoniaux

Ce programme vise à créer des lieux patrimoniaux en vue de protéger le patrimoine naturel et culturel du Canada, à le rendre accessible aux Canadiens, pour leur bénéfice et leur plaisir, et à inspirer ainsi un fort sentiment d'appartenance à l'égard du patrimoine naturel et de l'histoire du pays. Ce programme appuie également la participation du Canada aux efforts visant à protéger et commémorer les meilleurs éléments du patrimoine naturel et culturel mondial. Par l'établissement de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation dans toutes les régions terrestres et marines du pays, il permet d'assurer la protection d'exemples représentatifs de la diversité naturelle du Canada. Aussi, grâce à la désignation et à la commémoration de lieux, de personnes et d'évènements d'importance historique dans des collectivités de partout au pays, notre histoire demeure un héritage vivant pour tous les Canadiens. La création de lieux patrimoniaux peut inclure des études de faisabilité, des propositions du public, des recherches, la consultation de peuples autochtones, d'intervenants et du grand public, des négociations avec d'autres gouvernements et des organisations autochtones, des recommandations de comités consultatifs et doit respecter les exigences législatives. Ce processus conduit à l'établissement de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation et à la désignation de lieux, de personnes et d'évènements d'importance historique nationale pour le Canada, ainsi que d'autres lieux patrimoniaux.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
…	687 165 091	…	…	687 165 091	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	16 816 675	…	16 816 675	1b	Dépenses de fonctionnement				
…	…	6 489 324	…	6 489 324	1c	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	369 010	369 010		crédit 1 (Défense nationale)				
…	…	…	169 600	169 600		crédit 5 (Défense nationale)				
…	…	…	2 512 174	2 512 174		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	38 340 161	38 340 161		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	7 000 000	7 000 000		CT, crédit 30 [(1)]				
						Virement au :				
…	…	…	(933 980)	(933 980)		crédit 1 (Pêches et Océans)				
…	…	…	(416 200)	(416 200)		crédit 1 (Services partagés Canada)				
…	687 165 091	23 305 999	47 040 765	757 511 855		Total — Crédit 1	726 024 848	31 487 007	…	755 227 966
…	52 789 150	…	…	52 789 150	5	Dépenses en capital				
…	…	2 447 610	…	2 447 610	5b	Dépenses en capital				
…	…	720 000	…	720 000	5c	Dépenses en capital				
…	…	…	11 736 758	11 736 758		Virement du CT, crédit 33 [(1)]				
…	…	…	(710 000)	(710 000)		Virement au crédit 5 (Services partagés Canada)				
…	52 789 150	3 167 610	11 026 758	66 983 518		Total — Crédit 5	55 250 545	11 732 973	…	50 013 831
…	107 286 053	…	…	107 286 053	10	Subventions et contributions				
…	…	25 347 450	…	25 347 450	10b	Subventions et contributions				
…	…	1	…	1	10c	Subventions et contributions				
…	…	…	34 559	34 559		Virement du crédit 10 (Pêches et Océans)				
						Virement au :				
…	…	…	(285 496)	(285 496)		crédit 10 (Pêches et Océans)				
…	…	…	(67 342)	(67 342)		crédit 10 (Affaires étrangères, Commerce et Développement)				
…	107 286 053	25 347 451	(318 279)	132 315 225		Total — Crédit 10	94 023 122	38 292 103	…	67 998 405
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	84 846 736	1 940 552	2 737 926	89 525 214		employés	89 525 214	…	…	93 649 547
					(S)	Ministre de l'Environnement, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique —				
…	80 300	…	…	80 300		Traitement et allocation pour automobile	80 300	…	…	75 315
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
1 419 545	…	…	1 279 236	2 698 781		excédentaires de l'État	1 943 452	…	755 329	369 754

					(S)	Remboursements de montants portés aux revenus				
…	…	…	546 668	546 668		d'exercice antérieurs	546 668	…	…	407 218
…	…	8 792 488	…	8 792 488	(S)	La société canadienne pour la conservation de la nature	8 792 488	…	…	11 207 512
1 419 545	**932 167 330**	**62 554 100**	**62 313 074**	**1 058 454 049**		**Total du ministère — Budgétaire**	**976 186 637**	**81 512 083**	**755 329**	**978 949 548**
						Agence canadienne d'évaluation environnementale				
…	28 227 786	…	…	28 227 786	1	Dépenses du programme				
…	…	122 211	…	122 211	1b	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	40 883	40 883		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	663 140	663 140		CT, crédit 30 [(1)]				
…	28 227 786	122 211	704 023	29 054 020		Total — Crédit 1	26 847 609	2 206 411	…	29 571 920
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	2 736 320	16 842	156 318	2 909 480		employés	2 909 480	…	…	3 056 560
…	**30 964 106**	**139 053**	**860 341**	**31 963 500**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**29 757 089**	**2 206 411**	**…**	**32 628 480**
						Agence Parcs Canada				
125 049 224	451 381 399	…	…	576 430 623	1	Dépenses du programme				
…	…	62 072 656	…	62 072 656	1b	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	430 955	430 955		crédit 5 (Défense nationale)				
…	…	…	170 745	170 745		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	17 281 444	17 281 444		CT, crédit 30 [(1)]				
						Virement au :				
…	…	…	(252 000)	(252 000)		crédit 1 (Commission de la fonction publique)				
…	…	…	(3 500 000)	(3 500 000)		crédit 1 (Travaux publics et Services gouvernementaux)				
125 049 224	451 381 399	62 072 656	14 131 144	652 634 423		Total — Crédit 1	553 060 657	43 980 768	55 592 998	523 350 794
					5	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux				
…	3 500 000	…	…	3 500 000		historiques	3 500 000	…	…	500 000
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	46 583 735	170 751	484 717	47 239 203		employés	47 239 203	…	…	48 030 518
					(S)	Dépenses qui équivalent aux revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de				
…	111 000 000	…	17 677 779	128 677 779		la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	118 000 000	…	10 677 779	119 060 044
125 049 224	**612 465 134**	**62 243 407**	**32 293 640**	**832 051 405**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**721 799 860**	**43 980 768**	**66 270 777**	**690 941 356**
126 468 769	**1 575 596 570**	**124 936 560**	**95 467 055**	**1 922 468 954**		**Total du portefeuille ministériel — Budgétaire**	**1 727 743 586**	**127 699 262**	**67 026 106**	**1 702 519 384**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(1) Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Écosystèmes durables	72 151 858	48 244 422	1 787 809	1 647 859	23 710 776	23 603 537	953 233	875 930	…	…	96 697 210	72 619 888
Biodiversité – Espèces sauvages et habitats	88 008 960	86 538 240	3 676 878	2 789 578	57 030 626	56 414 006	5 431 852	5 333 341	…	…	143 284 612	140 408 483
Ressources en eau	116 166 824	112 851 183	9 185 828	7 977 718	969 500	969 500	31 823 567	29 345 343	…	…	94 498 585	92 453 058
Promotion de la conformité et application de la loi – Faune	16 502 519	16 331 738	801 108	801 108	…	…	101 000	74 349	…	…	17 202 627	17 058 497
Changements climatiques et qualité de l'air	100 443 792	98 389 804	12 832 618	11 501 440	52 799 650	15 256 536	4 503 976	4 086 646	…	…	161 572 084	121 061 134
Gestion des substances et des déchets	89 047 687	87 073 336	2 207 450	898 950	1 615 722	1 602 877	2 822 813	2 795 358	…	…	90 048 046	86 779 805
Promotion de la conformité et application de la loi – Pollution	41 281 704	40 848 414	1 521 016	1 521 016	…	…	109 000	59 564	…	…	42 693 720	42 309 866
Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	160 108 574	159 178 833	21 011 441	15 453 506	4 847 439	4 835 154	4 980 670	4 974 199	…	…	180 986 784	174 493 294
Services météorologiques et environnementaux pour les utilisateurs ciblés	63 748 274	59 077 987	1 696 163	396 163	134 000	134 000	38 494 957	33 721 493	…	…	27 083 480	25 886 657
Services internes	194 623 248	191 638 415	12 263 207	12 263 207	…	…	2 499 554	785 667	…	…	204 386 901	203 115 955
Total partiel	942 083 440	900 172 372	66 983 518	55 250 545	141 107 713	102 815 610	91 720 622	82 051 890	…	…	1 058 454 049	976 186 637
Revenus affectés aux dépenses	(91 720 622)	(82 051 890)	…	…	…	…	(91 720 622)	(82 051 890)	…	…	…	…
Total du ministère — Budgétaire	**850 362 818**	**818 120 482**	**66 983 518**	**55 250 545**	**141 107 713**	**102 815 610**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 058 454 049**	**976 186 637**
Agence canadienne d'évaluation environnementale												
Programme de réalisation d'évaluations environnementales	18 917 897	14 107 869	…	…	3 914 629	2 314 820	7 806 000	2 869 710	…	…	15 026 526	13 552 979
Programme stratégique en matière d'évaluation environnementale	5 023 919	4 226 762	…	…	…	…	150 000	85 707	…	…	4 873 919	4 141 055
Services internes	12 108 055	12 101 627	…	…	…	…	45 000	38 572	…	…	12 063 055	12 063 055
Total partiel	36 049 871	30 436 258	…	…	3 914 629	2 314 820	8 001 000	2 993 989	…	…	31 963 500	29 757 089
Revenus affectés aux dépenses	(8 001 000)	(2 993 989)	…	…	…	…	(8 001 000)	(2 993 989)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**28 048 871**	**27 442 269**	**…**	**…**	**3 914 629**	**2 314 820**	**…**	**…**	**…**	**…**	**31 963 500**	**29 757 089**

Agence Parcs Canada												
Expérience du visiteur	247 175 858	227 972 913	82 452 913	62 580 946	760 611	760 611	…	…	…	…	330 389 382	291 314 470
Conservation des lieux patrimoniaux	139 161 043	121 791 818	16 024 013	12 324 013	3 152 120	3 152 120	…	…	…	…	158 337 176	137 267 951
Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains	51 713 668	49 985 847	104 804 406	86 304 406	12 000	12 000	…	…	…	…	156 530 074	136 302 253
Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public	43 780 103	40 827 410	149 642	149 642	1 895 637	1 895 637	…	…	…	…	45 825 382	42 872 689
Création de lieux patrimoniaux	28 922 560	10 209 553	4 777 704	4 777 704	12 289 607	6 212 139	…	…	…	…	45 989 871	21 199 396
Services internes	87 610 798	85 974 379	7 368 722	6 868 722	…	…	…	…	…	…	94 979 520	92 843 101
Total de l'organisme — Budgétaire	**598 364 030**	**536 761 920**	**215 577 400**	**173 005 433**	**18 109 975**	**12 032 507**	**…**	**…**	**…**	**…**	**832 051 405**	**721 799 860**
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**1 476 775 719**	**1 382 324 671**	**282 560 918**	**228 255 978**	**163 132 317**	**117 162 937**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 922 468 954**	**1 727 743 586**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
…	37 500 000	…	…	37 500 000	Subvention à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable	…	37 500 000	…	…
…	2 800 000	…	(274 283)	2 525 717	Subventions pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	2 525 717	…	…	2 636 000
…	44 000	…	(9 000)	35 000	Subvention à l'appui de services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	35 000	…	…	38 000
…	…	8 792 488	…	8 792 488	(S) Conservation de la nature Canada	8 792 488	…	…	11 207 512
…	…	10 000 000	…	10 000 000	Plan national de conservation – Programme de subventions pour la Conservation des zones naturelles	10 000 000	…	…	…
…	**40 344 000**	**18 792 488**	**(283 283)**	**58 853 205**	**Total — Subventions**	**21 353 205**	**37 500 000**	**…**	**13 881 512**
					Contributions				
…	14 213 902	10 936 471	222 005	25 372 378	Contributions à l'appui de Biodiversité — Espèces sauvages et habitats	24 774 134	598 244	…	13 587 798
…	11 769 000	2 770 980	(1 902 720)	12 637 260	Contributions pour le Programme d'intendance de l'habitat	12 629 243	8 017	…	11 916 645
…	15 602 348	1 480 000	(1 057 165)	16 025 183	Contributions à l'appui d'Écosystèmes durables	15 987 750	37 433	…	11 654 321
…	8 126 572	…	1 375 675	9 502 247	Contributions à l'appui de Changements climatiques et qualité de l'air	9 459 133	43 114	…	9 501 716
…	4 525 000	…	…	4 525 000	ÉcoAction 2000 — Initiative de financement communautaire	4 456 044	68 956	…	4 334 290
…	2 930 000	…	341 685	3 271 685	Contribution du Canada au budget de la Commission de coopération environnementale	3 271 685	…	…	2 514 300
…	3 069 000	…	(68 406)	3 000 594	Contributions pour le Service écojeunesse international et le Programme de stages pour les jeunes Horizons Sciences	2 999 744	850	…	2 922 990
…	2 177 492	160 000	312 682	2 650 174	Contributions à l'appui de Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	2 637 889	12 285	…	2 649 230
…	2 167 785	…	128 480	2 296 265	Contribution obligatoire à l'Organisation météorologique mondiale (OMM)	2 296 265	…	…	2 121 311
…	1 260 219	…	220 876	1 481 095	Contributions à l'appui de Gestion des substances et des déchets	1 481 095	…	…	1 745 900
…	604 595	…	384 905	989 500	Contributions à l'appui de Ressources en eau	989 500	…	…	1 564 500
…	206 140	…	(34 770)	171 370	Contribution obligatoire à la Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar)	171 370	…	…	167 074
…	190 000	…	22 130	212 130	Contribution obligatoire à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)	201 771	10 359	…	194 228
…	100 000	…	19 627	119 627	Contribution obligatoire à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	106 782	12 845	…	118 662
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	331 440
…	**66 942 053**	**15 347 451**	**(34 996)**	**82 254 508**	**Total — Contributions**	**81 462 405**	**792 103**	**…**	**65 324 405**
…	**107 286 053**	**34 139 939**	**(318 279)**	**141 107 713**	**Total du ministère**	**102 815 610**	**38 292 103**	**…**	**79 205 917**

					Agence canadienne d'évaluation environnementale				
					Contributions				
…	245 500	…	…	245 500	Contribution à la province de Québec — Convention de la Baie James et du Nord québécois	245 500	…	…	245 500
…	4 469 500	…	(800 371)	3 669 129	Contributions à l'appui de la participation du public au processus d'examen et d'évaluation environnementale — Fonds du Programme d'aide financière aux participants	2 069 320	1 599 809	…	2 518 323
…	**4 715 000**	**…**	**(800 371)**	**3 914 629**	**Total de l'organisme**	**2 314 820**	**1 599 809**	**…**	**2 763 823**
					Agence Parcs Canada				
					Subventions				
…	22 700	…	…	22 700	Subvention au Jardin international de la paix	22 700	…	…	22 700
5 347 963	6 250 000	…	…	11 597 963	Financement à l'appui de la campagne de financement de la Fondation du sentier transcanadien	5 520 495	…	6 077 468	7 152 037
5 347 963	**6 272 700**	**…**	**…**	**11 620 663**	**Total — Subventions**	**5 543 195**	**…**	**6 077 468**	**7 174 737**
					Contributions				
…	3 788 275	95 000	1 690 748	5 574 023	Contributions à l'appui d'activités ou de projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	5 574 023	…	…	3 576 886
…	…	…	915 289	915 289	Contributions à l'appui du Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux	915 289	…	…	1 065 252
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	1 756 561
…	**3 788 275**	**95 000**	**2 606 037**	**6 489 312**	**Total — Contributions**	**6 489 312**	**…**	**…**	**6 398 699**
5 347 963	**10 060 975**	**95 000**	**2 606 037**	**18 109 975**	**Total de l'organisme**	**12 032 507**	**…**	**6 077 468**	**13 573 436**
5 347 963	**122 062 028**	**34 234 939**	**1 487 387**	**163 132 317**	**Total du portefeuille ministériel**	**117 162 937**	**39 891 912**	**6 077 468**	**95 543 176**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

Description	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Écosystèmes durables			
Immobilier	52 500	52 329	271 206
Services professionnels et scientifiques	900 233	823 151	993 580
Services de réglementation	500	450	10
	953 233	875 930	1 264 796
Biodiversité – Espèces sauvages et habitats			
Produits d'information	638 668	633 115	172 574
Immobilier	241 000	177 666	202 348
Services professionnels et scientifiques	2 436 036	2 423 810	2 402 184
Services de réglementation	2 116 148	2 098 750	2 228 086
	5 431 852	5 333 341	5 005 192
Ressources en eau			
Produits d'information	6 772 674	6 718 560	6 657 234
Immobilier	583 722	493 142	561 217
Services professionnels et scientifiques	24 467 171	22 133 641	27 285 213
	31 823 567	29 345 343	34 503 664
Promotion de la conformité et application de la loi – Faune			
Immobilier	101 000	74 349	54 678
Changements climatiques et qualité de l'air			
Produits d'information	5 000	4 486	…
Immobilier	130 000	129 968	…
Services de réglementation	72 000	70 798	150 523
Services professionnels et scientifiques	4 296 976	3 881 394	7 011 651
	4 503 976	4 086 646	7 162 174
Gestion des substances et des déchets			
Produits d'information	7 638	7 314	31 182
Immobilier	15 636	14 973	8 546
Services professionnels et scientifiques	476 549	471 186	444 792
Services de réglementation	2 322 990	2 301 885	2 297 276
	2 822 813	2 795 358	2 781 796
Promotion de la conformité et application de la loi – Pollution			
Immobilier	105 500	56 345	49 605
Services professionnels et scientifiques	3 500	3 219	2 610
	109 000	59 564	52 215
Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens			
Produits d'information	3 143 604	3 139 722	3 088 075
Immobilier	882 928	880 997	612 021
Services professionnels et scientifiques	954 138	953 480	1 438 007
	4 980 670	4 974 199	5 138 103
Services météorologiques et environnementaux pour les utilisateurs ciblés			
Produits d'information	30 432 364	30 380 944	34 269 906
Immobilier	8 000	634	…
Services professionnels et scientifiques	8 054 593	3 339 915	2 985 315
	38 494 957	33 721 493	37 255 221
Services internes			
Produits d'information	2 494 982	784 230	963 697
Immobilier	4 572	1 437	4 092
Services professionnels et scientifiques	…	…	254 455
	2 499 554	785 667	1 222 244
Total du ministère — Budgétaire	**91 720 622**	**82 051 890**	**94 440 083**
Agence canadienne d'évaluation environnementale			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Programme de réalisation d'évaluations environnementale			
Formation, information et publications (Interne)	258 513	258 513	497 474
Formation, information et publications (Externe)	15 975	15 975	88 425
Services d'évaluation environnementale	7 531 512	2 595 222	4 270 223
	7 806 000	2 869 710	4 856 122

Détail des montants disponibles pour être dépensés — *Fin*

Description	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Programme stratégique en matière d'évaluation environnementale			
Formation, information et publications (Interne)	75 000	57 600	5 400
Formation, information et publications (Externe)	75 000	28 107	1 926
	150 000	85 707	7 326
Services internes			
Formation, information et publications	45 000	38 572	2 574
Total de l'organisme — Budgétaire	**8 001 000**	**2 993 989**	**4 866 022**
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**99 721 622**	**85 045 879**	**99 306 105**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de paiements de transfert	281 606	620 378
Remboursement de dépenses de fonctionnement et d'entretien	846 740	502 478
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 414 832	3 752 455
	2 543 178	4 875 311
Ventes de biens et de services —		
Location et utilisation de biens publics	*1 844 723*	*1 576 913*
Services de nature réglementaire —		
Immersion en mer	1 897 075	1 962 643
Permis de chasse d'oiseaux	1 808 069	2 046 850
Amendes diverses	2 757 311	2 981 081
	6 462 455	*6 990 574*
Services de nature non réglementaire —		
Ministère de la Défence nationale	2 013 826	1 798 346
Recouvrements — Relevés hydrométriques	9 185 594	9 176 466
NAV Canada	955 299	824 623
Surveillance des sables bitumineux	15 937 160	17 012 548
Autres recouvrements relatifs à l'eau	837 576	565 713
Divers	6 331 197	6 353 983
	35 260 652	*35 731 679*
Ventes de biens et de produits d'information —		
Garde côtière canadienne	6 837 200	8 370 534
Ministère de la Défence nationale	6 131 841	6 363 087
Recouvrements — Relevés hydrométriques	6 724 963	6 493 563
NAV Canada	14 264 412	15 716 524
Divers	7 349 045	6 477 173
	41 307 461	*43 420 881*
Autres frais et droits	*1 484*	*1 219*
	84 876 775	87 721 266
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 279 236	1 419 545
Revenus divers	7 010 025	6 577 460
Total du ministère	**95 709 214**	**100 593 582**

Revenus — *Fin*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Agence canadienne d'évaluation environnementale		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	39 054	11 211
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	115 297	163 155
	154 351	174 366
Ventes de biens et de services —		
Services de nature non réglementaire	1 859 981	5 655 164
Revenus divers	798	2 502
Total de l'organisme	**2 015 130**	**5 832 032**
Agence Parcs Canada		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	693 988	1 415 162
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	789 976	…
	1 483 964	1 415 162
Ventes de biens et de services —		
Location et utilisation de biens publics	27 083 163	24 059 083
Services de nature non réglementaire	94 844 419	89 879 346
Ventes de biens et de produits d'information	1 193 831	1 010 742
Autres frais et droits	4 982 054	3 253 084
	128 103 467	118 202 255
Revenus divers	128 538	50 156
Total de l'organisme	**129 715 969**	**119 667 573**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	4 181 493	6 464 839
Ventes de biens et de services	214 840 223	211 578 685
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 279 236	1 419 545
Revenus divers	7 139 361	6 630 118
Total du portefeuille ministériel	**227 440 313**	**226 093 187**

Section 19

Comptes publics du Canada

2014-2015

Finances

Ministère

Société d'assurance-dépôts du Canada

Tribunal canadien du commerce extérieur

Agence de la consommation en matière financière du Canada

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Bureau du vérificateur général

Bureau du surintendant des institutions financières

PPP Canada Inc.

Monnaie royale canadienne

Table des matières

	Page
Résultat stratégique et description des programmes	19.2
Sommaire du portefeuille ministériel	19.8
Programmes	19.14
Paiements de transfert	19.16
Détail des montants disponibles pour être dépensés	19.18
Revenus	19.18

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

Une économie forte et de saines finances publiques pour les Canadiens.

- **Programme 1.1** — Programme de paiements de transfert et d'impôt

Le mandat du ministère des Finances comprend la surveillance, le contrôle et l'administration de toutes les questions concernant les opérations financières du Canada non attribuées de droit au Conseil du Trésor ou à tout autre ministre. Ce Programme comprend l'administration et les paiements de transfert aux gouvernements provinciaux et territoriaux notamment la péréquation, le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux pour soutenir la santé, les programmes sociaux et d'autres priorités partagées. Il couvre également l'administration des paiements d'impôt aux provinces et aux territoires ainsi qu'aux gouvernements autochtones conformément à la législation et aux ententes négociées. Il couvre en outre des engagements et des ententes avec des institutions financières internationales qui ciblent l'aide à l'avancement économique des pays en développement. De temps à autre, le gouvernement fédéral s'engage aussi à conclure des ententes ou à édicter des lois afin de répondre aux besoins imprévus. Ces engagements peuvent donner lieu à des paiements, en général des paiements de transfert prévus par la loi, à un éventail de bénéficiaires dont des particuliers, des organisations et d'autres ordres de gouvernement.

- **Programme 1.2** — Trésorerie et affaires financières

Ce Programme contribue à la gestion efficace par le gouvernement du Canada de la dette et des autres coûts pour le compte des Canadiens. Ce Programme assure l'orientation des activités de gestion de la dette du Canada, y compris le financement des frais d'intérêt sur la dette et des frais de service des nouveaux emprunts. Il permet aussi de gérer les placements dans les actifs financiers requis pour établir une position de liquidité prudente. Ce Programme assure le refinancement permanent des titres du gouvernement du Canada qui arrivent à échéance ainsi que l'exécution du plan budgétaire et d'autres opérations financières du gouvernement, notamment la gouvernance des opérations d'emprunt des principaux organismes fédéraux bénéficiant de la garantie du gouvernement, comme les sociétés d'État. En outre, ce Programme se charge du système de circulation de la monnaie canadienne (billets et pièces) afin d'assurer l'efficience des échanges et du commerce partout au Canada.

- **Programme 1.3** — Cadre des politiques économique et budgétaire

Ce Programme représente la principale source de conseils et de recommandations fournis au ministre des Finances au regard des questions, des politiques et des programmes du gouvernement du Canada qui s'appliquent aux domaines des politiques économiques, fiscales et sociales, des relations fédérales provinciales, des affaires financières, de la fiscalité ainsi que des finances et des échanges internationaux. L'exécution de ce Programme comprend des travaux poussés de recherche et d'analyse, de même que de vastes consultations et une étroite collaboration avec des partenaires des secteurs public et privé, y compris le Cabinet, le Conseil du Trésor, le Parlement et les comités parlementaires, le public, les groupes d'intérêts canadiens, les ministères, les organismes et les sociétés d'État, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les participants aux marchés financiers de même que la collectivité économique et financière internationale et la collectivité des échanges commerciaux internationaux. De plus, ce Programme consiste à offrir des avis en matière de politique dans le cadre de l'élaboration de mémoires au Cabinet, et comprend également la gestion et la négociation d'ententes, l'élaboration de

mesures législatives et le soutien, selon le processus parlementaire, de projets de loi qui sont ensuite administrés par d'autres programmes du Ministère et par d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral. L'objectif de ce Programme est de créer un cadre financier et économique judicieux et durable permettant de générer des revenus suffisants et de gérer les dépenses en accord avec le plan budgétaire et les opérations financières du gouvernement du Canada.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Société d'assurance-dépôts du Canada

Résultat stratégique 1

Fournir, au profit des personnes qui possèdent des dépôts avec des institutions membres, de l'assurance sur les dépôts en prévision des pertes de la totalité ou d'une partie des dépôts en raison de l'insolvabilité de l'institution membre.

Tribunal canadien du commerce extérieur

Résultat stratégique 1

Règlement équitable, opportun et transparent de causes de commerce international, de causes liées aux marchés publics et d'enquêtes sur instructions du gouvernement qui relèvent de la compétence du Tribunal.

- **Programme 1.1** — Règlement de dossiers commerciaux (rôle quasi judiciaire)

Le Tribunal a comme mandat de faire en sorte que le secteur privé du Canada bénéficie de mécanismes de recours commerciaux équitables, opportuns et transparents, contribuant ainsi à maintenir la confiance dans le marché canadien, dans l'intérêt des entreprises et des consommateurs canadiens. Le Tribunal agit comme organisme décisionnel quasi judiciaire et autonome dont la compétence découle de la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieu*r, de la *Loi sur les mesures spéciales d'importation* (LMSI), de la *Loi sur les douanes* et de la *Loi sur la taxe d'accise*. Avec comme cadre les mécanismes de recours commerciaux canadiens, le Tribunal applique les politiques et les lois en vigueur aux accords commerciaux en matière de concurrence déloyale sur le marché national ou prescrit une défense d'urgence contre des marchandises importées perçues comme portant atteinte à une branche de production nationale. Le Tribunal entend aussi les appels à l'égard de décisions de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Il a également été désigné comme l'organisme chargé d'examiner les contestations d'offres, en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et de l'Accord sur les marchés publics (AMP) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en ce qui a trait à la procédure de passation des marchés publics du gouvernement fédéral. Dans son rôle quasi judiciaire, le Tribunal assume une charge de travail qui comprend les éléments suivants : Causes concernant des pratiques commerciales déloyales – enquêtes menées en vertu de la LMSI pour déterminer si des importations sous-évaluées et/ou subventionnées ont causé, ou menacent de causer, un dommage matériel à une branche de production nationale; Contestation des offres – enquêtes menées sur les plaintes déposées en vertu de l'ALÉNA, de l'ACI et de l'AMP par des fournisseurs potentiels à l'égard de marchés publics; Appels interjetés à l'égard de décisions rendues par l'ASFC en vertu de la *Loi sur les douanes* et de la LMSI et par l'ARC en vertu de la *Loi sur la taxe d'accise*; Causes concernant les mesures de

sauvegarde – enquêtes menées pour déterminer si l'augmentation rapide des importations en provenance de la Chine ou d'ailleurs dans le monde cause un dommage sérieux à une branche de production canadienne.

- **Programme 1.2** — Enquêtes et saisines sur des questions économiques de portée générale (rôle consultatif)

Dans son rôle consultatif, le Tribunal s'acquitte d'une charge de travail qui comprend trois genres de cas. Premièrement, le Tribunal joue un rôle consultatif lorsque le gouvernement lui demande de recommander des mesures, à la suite d'une enquête de sauvegarde, pour atténuer les dommages subis par les producteurs canadiens. Périodiquement, le gouvernement peut aussi demander au Tribunal d'enquêter sur des questions économiques, commerciales et tarifaires d'ordre général. Dans le cadre de ces enquêtes, le Tribunal a le pouvoir de faire des recherches, de recevoir des exposés, de tenir des audiences publiques et de présenter un rapport au gouvernement ou au ministre des Finances, accompagné, au besoin, de recommandations. Lorsqu'une telle demande est formulée, le Tribunal fait face à des pressions liées aux ressources, mais il doit respecter les délais serrés que lui impose le gouvernement. Enfin, le Tribunal, conformément au mandat permanent que lui a confié le ministre des Finances, enquête sur des demandes présentées par des producteurs canadiens qui désirent bénéficier d'un allégement tarifaire (taxe à l'importation) sur l'importation d'intrants textiles dont ils se servent dans le cadre de leurs activités de production, ainsi que présente au ministre des recommandations afin de maximiser les retombées économiques pour le Canada. Dans son rôle consultatif, le Tribunal assume une charge de travail qui comprend les éléments suivants : Affaires concernant des mesures de sauvegarde – lorsque le Tribunal conclut qu'il y a eu dommage porté à une branche de production nationale, le gouverneur en conseil peut demander au Tribunal de recommander les mesures qui s'imposent pour freiner l'augmentation des importations; Enquêtes sur des questions économiques, commerciales et tarifaires d'ordre général renvoyées par le gouvernement – enquêtes et conseils sur des questions économiques, commerciales et tarifaires renvoyées au Tribunal par le gouverneur en conseil ou le ministre des Finances; Mandat permanent sur les tarifs confié par le ministre des Finances – enquêtes sur des demandes présentées par des producteurs canadiens qui réclament des allégements tarifaires sur les intrants textiles importés dont ils se servent dans le cadre de leurs activités de production.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Agence de la consommation en matière financière du Canada

Résultat stratégique 1

Les cinq objectifs de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) sont les suivants :

- surveiller les institutions financières pour s'assurer qu'elles appliquent les dispositions relatives aux consommateurs des lois fédérales qui s'appliquent à elles;
- inciter les institutions financières à se doter de politiques et de procédures pour mettre en œuvre les dispositions visant les consommateurs qui s'appliquent à elles;
- vérifier que les institutions financières respectent les codes de conduite volontaires et tout autre engagement public qu'elles ont pris pour protéger les intérêts des consommateurs;
- promouvoir la sensibilisation aux obligations des institutions financières; et
- favoriser la compréhension des services financiers et des questions qui s'y rapportent.

- **Programme 1.1** — Agence de la consommation en matière financière du Canada

Nous renseignons les consommateurs et encadrons les institutions financières afin de nous assurer qu'elles appliquent les mesures fédérales en matière de protection des consommateurs.

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Résultat stratégique 1

Un système financier canadien réfractaire au blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes.

- **Programme 1.1** — Programme du renseignement financier

Le Programme du renseignement financier de CANAFE, prescrit par la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (la Loi), est un élément du programme national de sécurité et de lutte contre la criminalité. Le Programme vise à empêcher les criminels et les groupes terroristes d'abuser du système financier du Canada tout en réduisant l'incitatif financier du crime organisé. La principale méthode d'intervention utilisée dans le cadre du programme est l'analyse des opérations financières déclarées et d'autres renseignements que le Centre est autorisé à recueillir en vertu de la Loi pour mettre au point des produits de renseignement financier, y compris des communications de renseignements tactiques et des renseignements stratégiques, qui sont pertinents aux enquêtes, aux poursuites ou à la compréhension des activités de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

- **Programme 1.2** — Programme de conformité

Le Programme de conformité de CANAFE veille au respect de la partie 1 de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et des règlements d'application. Le programme de conformité a recours à une approche axée sur le risque pour exercer les activités d'application de la loi, de relations et de soutien qui aident à assurer le respect des obligations législatives et réglementaires s'appliquant aux personnes et aux entités exerçant des activités dans le système financier canadien.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Bureau du vérificateur général

Résultat stratégique 1

Par nos travaux d'audit législatif, nous contribuons, pour le compte des Canadiens, à ce que le gouvernement soit bien géré et responsable.

- **Programme 1.1** — Audit législatif

Nous effectuons des audits et des études indépendants qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens.

Bureau du surintendant des institutions financières

Résultat stratégique 1

Un système financier canadien sûr et stable.

- **Programme 1.1** — Réglementation et surveillance des institutions financières fédérales

Ce programme est axé sur la réglementation et la surveillance des institutions financières fédérales pour s'assurer qu'elles sont en bonne santé financière et qu'elles se conforment aux lois qui les régissent et aux exigences découlant de l'application de ces lois sur le suivi du contexte financier et de la conjoncture économique pour cerner les enjeux qui pourraient avoir des répercussions défavorables sur ces institutions, et sur l'intervention en temps utile pour protéger les déposants et les souscripteurs contre des pertes indues, tout en reconnaissant que la direction et les conseils d'administration des institutions financières sont ultimement responsables et que certaines faillites d'institutions financières ne peuvent être évitées. Les coûts de ce programme sont récupérés par l'intermédiaire des cotisations de base, des frais d'utilisateur et des droits payés par les institutions financières fédérales régies par la *Loi sur les banques*, la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt*, la *Loi sur les sociétés d'assurances* et la *Loi sur les associations coopératives de crédit*. Le Bureau du surintendant des institutions financières tire également des revenus de la prestation de services à frais recouvrés offerts aux provinces dont il surveille les institutions aux termes d'accords prévoyant la rémunération des services.

- **Programme 1.2** — Réglementation et surveillance des régimes de retraite privés fédéraux

Ce programme est axé sur la réglementation et la surveillance des régimes de retraite privés fédéraux dans le but de s'assurer de la conformité aux exigences minimales de capitalisation ainsi qu'aux lois qui les régissent et aux exigences découlant de l'application de ces lois. Ce programme comprend l'évaluation des risques des régimes de retraite destinés aux employés travaillant dans un secteur régi par le gouvernement fédéral; la prise de mesures et la formulation d'une rétroaction rapides et efficaces pour protéger les intérêts financiers des participants et des bénéficiaires contre une perte indue tout en reconnaissant que les administrateurs sont ultimement responsables du régime et qu'un régime de retraite peut faire faillite; l'établissement d'un cadre de réglementation pertinent et équilibré; et la mise en place d'une procédure d'agrément pertinente et efficace sur le plan prudentiel. Ce programme comprend aussi l'évaluation des risques et l'intervention, la réglementation et l'orientation, ainsi que l'agrément et les précédents relatifs aux régimes de retraite privés fédéraux assujettis à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*. Le coût de ce programme est recouvré grâce aux droits que versent les régimes de retraite en fonction du nombre de participants de chaque régime de retraite fédéral.

Résultat stratégique 2

Un système public canadien de revenu à la retraite sûr et viable sur le plan financier.

- **Programme 2.1** — Évaluations actuarielles et services conseils

Par la mise en place du Régime de pensions du Canada (RPC), des régimes de pension du secteur public et d'autres programmes sociaux, le gouvernement fédéral et les provinces ont pris des engagements envers les Canadiens et sont responsables du financement qui en découle. Dans certains cas, il s'agit d'engagements à long terme, et il est important que les décideurs, les parlementaires et les Canadiens les comprennent et saisissent les risques qui leur sont rattachés. Ce programme joue un rôle primordial et indépendant dans ce processus. Il permet de fournir des contrôles et des soldes des coûts futurs des différents régimes de retraite relevant de sa compétence. Ce programme fournit une gamme de services actuariels, dictés par la loi, au RPC et à certains ministères fédéraux. Il a pour mandat d'effectuer des évaluations actuarielles prévues par la loi à l'égard du RPC, du programme de la Sécurité de la vieillesse (SV), du Programme canadien de prêts aux étudiants et des régimes de retraite et d'avantages sociaux des employés de la fonction publique fédérale, des Forces canadiennes, de la Gendarmerie royale du Canada, des juges de nomination fédérale et des parlementaires. Les activités du Bureau de l'actuaire en chef sont financées par les droits exigés en contrepartie des services d'évaluation actuarielle et des services conseils qu'il offre, et par des crédits parlementaires annuels.

Résultat stratégique 3

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 3.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

PPP Canada Inc.

Résultat stratégique 1

Transformer le Canada en chef de file des partenariats public-privé.

- **Programme 1.1** — Initiatives fédérales concernant les partenariats public-privé

Sous ce programme, PPP Canada Inc. sera responsable : – de la gestion d'un Fonds pour les partenariats public-privé (Fonds PPP), un programme d'infrastructure unique en son genre destiné à soutenir les projets de partenariats public-privé novateurs; – d'évaluer les occasions propices aux partenariats public-privé dans le cadre d'autres programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada afin de s'assurer que ce genre d'arrangements soit examiné; – d'évaluer les possibilités de partenariats public-privé et de prodiguer des conseils sur l'exécution des projets de partenariat public-privé à l'échelon fédéral; – d'agir à titre d'expert-conseil en matière de partenariats public-privé afin de favoriser le développement accru du marché des partenariats public-privé au Canada.

Monnaie royale canadienne

Résultat stratégique 1

Les résultats stratégiques de la Monnaie royale canadienne (MRC) sont les suivants :

- élever la MRC au rang de marque de classe mondiale reconnue pour la qualité, l'innovation et le dépassement des attentes des clients;
- s'assurer que les pièces de circulation canadiennes et les services sont rentables, accessibles, pertinents et qu'ils incitent les Canadiens à célébrer leur histoire, leur culture et leurs valeurs;
- s'assurer que les pièces de circulation étrangères, les produits d'investissement et les services d'affinage, les pièces de collection et les autres produits et services connexes sont les meilleurs dans leurs marchés respectifs;
- générer un profit et maintenir la viabilité à long terme de l'entreprise grâce à un engagement continu à satisfaire les besoins des clients, à susciter la croissance et à être rentable;
- créer un milieu de travail où les employés font valoir les valeurs de l'entreprise et célèbrent leur succès;
- et s'assurer que la santé, la sécurité et l'environnement sont des critères prépondérants dans la création d'un milieu de travail idéal.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
…	114 981 053	…	…	114 981 053	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	3 048 896	…	3 048 896	1b	Dépenses de fonctionnement				
…	…	4 692 664	…	4 692 664	1c	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	332 912	332 912		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	2 138 957	2 138 957		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	2 579 030	2 579 030		CT, crédit 30 [(1)]				
…	114 981 053	7 741 560	5 050 899	127 773 512		Total — Crédit 1	114 941 036	12 832 476	…	122 472 165
…	5 035 000	…	…	5 035 000	5	Subventions et contributions	5 000 000	35 000	…	9 210 000
…	…	1	…	1	6b	Autorisation pour le montant de l'aide en paiements directs à l'Association internationale de développement conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*	…	1	…	…
…	…	1	…	1	8b	Pour modifier le paragraphe 295(1) de la *Loi d'exécution du budget de 2009* afin d'augmenter le montant jusqu'à concurrence duquel le ministre des Finances peut faire des paiements directs aux provinces et aux territoires relativement à l'établissement d'un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières et à la constitution d'une autorité administrative canadienne de 150 000 000 $ à 328 000 000 $	…	1	…	…
…	…	1	…	1	9c	Pour modifier le paragraphe 14(1) de la *Loi sur le Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières*	…	1	…	…
…	11 938 081	222 406	(530 104)	11 630 383	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 630 383	…	…	12 081 486
…	80 300	…	…	80 300	(S)	Ministre des Finances — Traitement et allocation pour automobile	80 300	…	…	78 700
…	2 000	…	(167)	1 833	(S)	Ministre d'État (Finances) — Allocation pour automobile	1 833	…	…	2 006
…	32 114 033 000	215 000	(241 637)	32 114 006 363	(S)	Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 — *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	32 114 006 363	…	…	30 282 900 196
…	18 147 000 000	(1 377 350 281)	(1 417 672 981)	15 351 976 738	(S)	Intérêt sur la dette non échue	15 351 976 738	…	…	16 427 887 249
…	16 669 278 000	…	…	16 669 278 000	(S)	Péréquation fiscale (Partie I — *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	16 669 278 000	…	…	16 105 194 000
…	12 581 729 000	…	…	12 581 729 000	(S)	Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 — *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	12 581 729 000	…	…	12 215 271 000

…	8 150 000 000	(31 727 853)	17 772 416	8 136 044 563	(S)	Autres frais d'intérêts	8 136 044 563	…	…	8 583 878 921
…	3 469 215 474	…	…	3 469 215 474	(S)	Financement des territoires (Partie I.1 — *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	3 469 215 474	…	…	3 288 281 700
…	441 610 000	441 610 000	…	883 220 000	(S)	Paiements à l'Association internationale de développement	883 220 000	…	…	441 610 000
…	138 275 000	(7 091 000)	…	131 184 000	(S)	Paiement de péréquation supplémentaire — Nouvelle-Écosse (Partie I — *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	131 184 000	…	…	260 257 000
…	122 500 000	…	(16 828 450)	105 671 550	(S)	Achat de la monnaie canadienne	105 671 550	…	…	106 075 973
…	64 481 000	…	…	64 481 000	(S)	Paiement de péréquation compensatoire supplémentaire — Nouvelle-Écosse (*Loi sur les paiements de péréquation compensatoires supplémentaires à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador*)	64 481 000	…	…	89 461 000
…	51 200 000	…	…	51 200 000	(S)	Paiements de dettes à des organisations internationales au nom des pays pauvres en vertu du paragraphe 18(1) de la *Loi sur la reprise économique*	51 200 000	…	…	51 200 000
…	34 118 831	244 333	…	34 363 164	(S)	Subventions législatives (Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, et autres autorisations législatives)	34 363 164	…	…	34 118 831
…	10 000 000	…	…	10 000 000	(S)	Paiement à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement pour les garanties de marché en matière d'agriculture (*Loi sur les accords de Bretton Woods et les accords connexes*, section 8)	10 000 000	…	…	10 000 000
…	9 100 000	44 000 000	…	53 100 000	(S)	Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières *(Loi sur le Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières*)	53 100 000	…	…	10 000 000
…	(3 702 944 000)	41 081 000	195 205 000	(3 466 658 000)	(S)	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI — *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	(3 466 658 000)	…	…	(3 459 827 000)
…	(815 902 000)	9 496 000	39 258 489	(767 147 511)	(S)	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (*Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	(767 147 511)	…	…	(762 975 225)
…	…	150 800 000	18 200 000	169 000 000	(S)	Mise sur pied d'un régime canadien et d'un organisme national de réglementation des valeurs mobilières (*Loi d'exécution du budget de 2009*)	169 000 000	…	…	…
…	…	128 042 000	(33 000 000)	95 042 000	(S)	Incitatif pour l'élimination des impôts provinciaux sur le capital (Partie IV — *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	95 042 000	…	…	1 405 000
…	…	…	(319 800 000)	(319 800 000)	(S)	Paiements aux provinces relatifs à l'harmonisation des taxes de vente (Partie III.1 — *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	(319 800 000)	…	…	1 161 200 000
…	…	…	103 400 000	103 400 000	(S)	Stabilisation fiscale (Partie II — *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	103 400 000	…	…	…
…	…	…	3 677 143	3 677 143	(S)	Paiement de dettes comptabilisées antérieurement à titre de revenus	3 677 143	…	…	4 991 861
…	…	…	78 362 168	78 362 168	(S)	Pertes sur opérations de change	78 362 168	…	…	268 249 984
68 571 831	…	…	…	68 571 831	(S)	Paiements aux déposants de la Banque Commerciale du Canada, de la Compagnie de placements hypothécaires CCB et de la Norbanque conformément à la *Loi sur l'indemnité aux déposants de certaines institutions financières*	…	…	68 571 831	…

Sommaire du portefeuille ministériel — *Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
321	…	…	1 086	1 407	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	…	321	1 086	…
…	…	…	155 612	155 612	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	155 612	…	…	155
…	…	…	…	…		Crédits non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	315 847 177
68 572 152	87 615 730 739	(592 716 832)	(1 326 990 526)	85 764 595 533		Total budgétaire	85 683 154 816	12 867 800	68 572 917	85 578 872 179
…	…	…	50 598 443 000	50 598 443 000	(S)	(L) Avances aux termes du paragraphe 12.2 de la *Loi sur Financement agricole Canada* (Brut)	50 598 443 000	…	…	42 114 074 000
…	…	…	25 669 600 000	25 669 600 000	(S)	(L) Avances aux termes de l'article 19 de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* (Brut)	25 669 600 000	…	…	24 803 435 000
…	…	…	3 415 276 000	3 415 276 000	(S)	(L) Avances aux termes du paragraphe 21(1) de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* (Brut)	3 415 276 000	…	…	3 352 366 000
…	…	200 000 000	200 000 000	400 000 000	(S)	(L)Avances aux termes du paragraphe 8.3(1) de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* pour octroyer une aide financière à l'Ukraine	400 000 000	…	…	…
…	1	…	…	1	L10	Autorisation pour le montant de billets à vue à l'Association internationale de développement conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*				
…	…	1	…	1	L10b	Autorisation pour le montant de billets à vue à l'Association internationale de développement conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*				
…	1	1	…	2		Total — Crédit L10	…	2	…	…
						Association internationale de développement				
…	…	…	10 000 000	10 000 000	(S)	(L) Avances aux termes de l'article 13.1 de la *Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada* (Brut)	10 000 000	…	…	8 000 000
…	…	…	581 508 793	581 508 793	(S)	(L) Paiements au Fonds monétaire international — Nouveaux accords d'emprunt	581 508 793	…	…	203 834 512
…	…	…	60 328 962	60 328 962	(S)	(L) Paiements au Fonds monétaire international — Facilité du Fonds de fiducie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance	60 328 962	…	…	…
…	1	200 000 001	80 535 156 755	80 735 156 757		Total non budgétaire	80 735 156 755	2	…	70 481 709 512
						Total du ministère —				
68 572 152	**87 615 730 739**	**(592 716 832)**	**(1 326 990 526)**	**85 764 595 533**		**Budgétaire**	**85 683 154 816**	**12 867 800**	**68 572 917**	**85 578 872 179**
…	**1**	**200 000 001**	**80 535 156 755**	**80 735 156 757**		**Non budgétaire**	**80 735 156 755**	**2**	**…**	**70 481 709 512**

						Société d'assurance-dépôts du Canada				
15 000 000 000	…	…	…	15 000 000 000	(S)	(L) Prêts en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada*, paragraphe 10.1. Limite 15 000 000 000 $ (Net)	…	…	15 000 000 000	…
15 000 000 000	**…**	**…**	**…**	**15 000 000 000**		**Total de l'organisme — Non budgétaire**	**…**	**…**	**15 000 000 000**	**…**
						Tribunal canadien du commerce extérieur [2]				
…	8 305 445	…	…	8 305 445	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	31 604	31 604		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	149 633	149 633		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	(3 425 782)	(3 425 782)		Affectations réputées au crédit 2 (Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs) [3]				
…	8 305 445	…	(3 244 545)	5 060 900		Total — Crédit 1	5 041 241	19 659	…	9 622 575
…	1 171 294	…	(488 039)	683 255	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	683 255	…	…	1 272 647
…	…	…	119	119	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	…	…	119	903
…	**9 476 739**	**…**	**(3 732 465)**	**5 744 274**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**5 724 496**	**19 659**	**119**	**10 896 125**
						Agence de la consommation en matière financière du Canada				
…	…	…	17 890 076	17 890 076	(S)	Paiements en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada*	17 890 076	…	…	14 719 789
…	…	…	290	290	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	290	…	…	129
…	**…**	**…**	**17 890 366**	**17 890 366**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**17 890 366**	**…**	**…**	**14 719 918**
						Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada				
…	43 803 658	…	…	43 803 658	1	Dépenses du programme				
…	…	1 840 985	…	1 840 985	1b	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	2 590	2 590		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	2 131 360	2 131 360		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	(206 729)	(206 729)		Virement au crédit 1 (Services partagés Canada)				
…	43 803 658	1 840 985	1 927 221	47 571 864		Total — Crédit 1	46 417 795	1 154 069	…	46 181 452
…	5 385 654	19 559	(418 578)	4 986 635	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 986 635	…	…	5 522 731
…	**49 189 312**	**1 860 544**	**1 508 643**	**52 558 499**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**51 404 430**	**1 154 069**	**…**	**51 704 183**
						Bureau du vérificateur général				
…	67 947 936	…	…	67 947 936	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	321 163	321 163		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	3 830 533	3 830 533		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	4 607 758	4 607 758		CT, crédit 30 [1]				
…	67 947 936	…	8 759 454	76 707 390		Total — Crédit 1	72 739 877	3 967 513	…	74 427 946

Sommaire du portefeuille ministériel — *Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
…	9 793 894	…	(681 625)	9 112 269	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 112 269	…	…	9 837 073
11 284	…	…	2 697	13 981	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	11 284	…	2 697	…
11 284	**77 741 830**	**…**	**8 080 526**	**85 833 640**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**81 863 430**	**3 967 513**	**2 697**	**84 265 019**
						Bureau du surintendant des institutions financières				
…	937 691	…	…	937 691	1	Dépenses du programme				
…	…	…	7 367	7 367		Virement du CT, crédit 15 [(1)]				
…	937 691	…	7 367	945 058		Total — Crédit 1	945 058	…	…	945 058
65 768 254	141 825 838	…	9 628 189	217 222 281	(S)	Dépense des revenus conformément au paragraphe 17(2) de la *Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières* — Paiements des dépenses afférentes aux activités du Bureau en vertu des articles 16 et 17 de la *Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières* Autorisation maximale dont le montant ne peut, sans l'approbation du Conseil du Trésor, dépasser de plus de 40 000 000 $ le total des cotisations et revenus reçus et autorisés de dépenser par la Loi	145 360 106	…	71 862 175	16 089 481
…	…	…	3 789	3 789	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 710	…	79	2 910
65 768 254	**142 763 529**	**…**	**9 639 345**	**218 171 128**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**146 308 874**	**…**	**71 862 254**	**17 037 449**
						PPP Canada Inc.				
…	9 500 000	…	…	9 500 000	1	Paiements à PPP Canada Inc. pour le fonctionnement et l'exécution des programmes				
…	…	2 300 000	…	2 300 000	1a	Paiements à PPP Canada Inc. pour le fonctionnement et l'exécution des programmes				
…	9 500 000	2 300 000	…	11 800 000		Total — Crédit 1	11 800 000	…	…	12 300 000
…	…	197 700 000	…	197 700 000	3a	Paiements à PPP Canada Inc. pour les investissements du Fonds P3	197 700 000	…	…	252 900 000
…	**9 500 000**	**200 000 000**	**…**	**209 500 000**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**209 500 000**	**…**	**…**	**265 200 000**

						Monnaie royale canadienne				
					(S)	(L) Prêts à la Monnaie en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* : Paragraphe 20(1) soit le montant global maximal de 75 000 000 $, le 11 mars 1999 (Net)				
75 000 000	…	…	…	75 000 000			…	…	75 000 000	…
75 000 000	**…**	**…**	**…**	**75 000 000**		**Total de l'organisme — Non budgétaire**	**…**	**…**	**75 000 000**	**…**
						Total du portefeuille ministériel —				
134 351 690	**87 904 402 149**	**(390 856 288)**	**(1 293 604 111)**	**86 354 293 440**		**Budgétaire**	**86 195 846 412**	**18 009 041**	**140 437 987**	**86 022 694 873**
15 075 000 000	**1**	**200 000 001**	**80 535 156 755**	**95 810 156 757**		**Non budgétaire**	**80 735 156 755**	**2**	**15 075 000 000**	**70 481 709 512**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

(2) La *Loi n^{o} 1 du plan d'action économique de 2014* et le décret C.P. 2014-1106, ont créé le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCATA), à compter du 1er novembre 2014. Le SCATA devient le seul fournisseur de ressources et de personnel pour onze tribunaux administratifs, incluant le Tribunal canadien du commerce extérieur.

(3) Affectations réputées conformément à l'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Programme de paiements de transfert et d'impôt —												
Budgétaire	68 727 444	155 612	…	…	61 902 547 882	61 902 547 882	…	…	…	…	61 971 275 326	61 902 703 494
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	470 328 964	470 328 962	470 328 964	470 328 962
Trésorerie et affaires financières —												
Budgétaire	23 600 697 770	23 600 697 770	…	…	…	…	…	…	…	…	23 600 697 770	23 600 697 770
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	80 264 827 793	80 264 827 793	80 264 827 793	80 264 827 793
Cadre des politiques économique et budgétaire	84 196 601	71 786 930	…	…	53 135 000	53 100 000	…	…	…	…	137 331 601	124 886 930
Services internes	55 440 836	54 967 313	…	…	…	…	150 000	100 691	…	…	55 290 836	54 866 622
Total partiel —												
Budgétaire	23 809 062 651	23 727 607 625	…	…	61 955 682 882	61 955 647 882	150 000	100 691	…	…	85 764 595 533	85 683 154 816
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	80 735 156 757	80 735 156 755	80 735 156 757	80 735 156 755
Revenus affectés aux dépenses	(150 000)	(100 691)	…	…	…	…	(150 000)	(100 691)	…	…	…	…
Total du ministère — Budgétaire	**23 808 912 651**	**23 727 506 934**	**…**	**…**	**61 955 682 882**	**61 955 647 882**	**…**	**…**	**…**	**…**	**85 764 595 533**	**85 683 154 816**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**80 735 156 757**	**80 735 156 755**	**80 735 156 757**	**80 735 156 755**
Société d'assurance-dépôts du Canada — Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**15 000 000 000**	**…**	**15 000 000 000**	**…**
Tribunal canadien du commerce extérieur												
Règlement de dossiers commerciaux (rôle quasi judiciaire)	4 250 763	4 236 127	…	…	…	…	…	…	…	…	4 250 763	4 236 127
Enquêtes et saisines sur des questions économiques de portée générale (rôle consultatif)	57 443	57 245	…	…	…	…	…	…	…	…	57 443	57 245
Services internes	1 436 068	1 431 124	…	…	…	…	…	…	…	…	1 436 068	1 431 124
Total de l'organisme — Budgétaire	**5 744 274**	**5 724 496**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**5 744 274**	**5 724 496**

Agence de la consommation en matière financière du Canada —												
Budgétaire	**17 890 366**	**17 890 366**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**17 890 366**	**17 890 366**
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada												
Programme du renseignement financier	22 659 674	20 873 133	…	…	…	…	…	…	…	…	22 659 674	20 873 133
Programme de conformité	22 428 131	21 678 510	…	…	…	…	284 000	…	…	…	22 144 131	21 678 510
Services internes	7 754 694	8 852 787	…	…	…	…	…	…	…	…	7 754 694	8 852 787
Total partiel	52 842 499	51 404 430	…	…	…	…	284 000	…	…	…	52 558 499	51 404 430
Revenus affectés aux dépenses	(284 000)	…	…	…	…	…	(284 000)	…	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**52 558 499**	**51 404 430**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**52 558 499**	**51 404 430**
Bureau du vérificateur général												
Audit législatif	88 343 640	82 992 907	…	…	…	…	2 510 000	1 129 477	…	…	85 833 640	81 863 430
Revenus affectés aux dépenses	(2 510 000)	(1 129 477)	…	…	…	…	(2 510 000)	(1 129 477)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**85 833 640**	**81 863 430**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**85 833 640**	**81 863 430**
Bureau du surintendant des institutions financières												
Réglementation et surveillance des institutions financières fédérales	153 184 540	79 674 770	…	…	…	…	…	…	…	…	153 184 540	79 674 770
Réglementation et surveillance des régimes de retraite privés fédéraux	4 420 260	3 944 690	…	…	…	…	…	…	…	…	4 420 260	3 944 690
Évaluations actuarielles et services conseils	5 239 142	5 092 171	…	…	…	…	…	…	…	…	5 239 142	5 092 171
Services internes	52 773 186	53 861 234	2 554 000	3 736 009	…	…	…	…	…	…	55 327 186	57 597 243
Total de l'organisme — Budgétaire	**215 617 128**	**142 572 865**	**2 554 000**	**3 736 009**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**218 171 128**	**146 308 874**
PPP Canada Inc. — Budgétaire	**209 500 000**	**209 500 000**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**209 500 000**	**209 500 000**
Monnaie royale canadienne — Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**75 000 000**	**…**	**75 000 000**	**…**
Total du portefeuille ministériel —												
Budgétaire	**24 396 056 558**	**24 236 462 521**	**2 554 000**	**3 736 009**	**61 955 682 882**	**61 955 647 882**	**…**	**…**	**…**	**…**	**86 354 293 440**	**86 195 846 412**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**95 810 156 757**	**80 735 156 755**	**95 810 156 757**	**80 735 156 755**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Contributions				
…	5 000 000	…	…	5 000 000	Contribution au Harbourfront Centre	5 000 000	…	…	5 000 000
…	35 000	…	…	35 000	Soutien à des initiatives stratégiques et de recherche	…	35 000	…	10 000
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	4 200 000
…	**5 035 000**	**…**	**…**	**5 035 000**	**Total — Contributions**	**5 000 000**	**35 000**	**…**	**9 210 000**
					Autres paiements de transfert				
…	32 114 033 000	215 000	(241 637)	32 114 006 363	(S) Transfert canadien en matière de santé	32 114 006 363	…	…	30 282 900 196
…	16 669 278 000	…	…	16 669 278 000	(S) Péréquation fiscale	16 669 278 000	…	…	16 105 194 000
…	12 581 729 000	…	…	12 581 729 000	(S) Transfert canadien en matière de programmes sociaux	12 581 729 000	…	…	12 215 271 000
…	3 469 215 474	…	…	3 469 215 474	(S) Financement des territoires	3 469 215 474	…	…	3 288 281 700
…	…	…	(319 800 000)	(319 800 000)	(S) Paiements aux provinces relatifs à l'harmonisation des taxes de vente	(319 800 000)	…	…	1 161 200 000
…	441 610 000	441 610 000	…	883 220 000	(S) Paiements à l'Association internationale de développement	883 220 000	…	…	441 610 000
…	…	…	75 034 392	75 034 392	(S) Obligation à l'Ontario reliée à General Motors	75 034 392	…	…	132 291 575
…	138 275 000	(7 091 000)	…	131 184 000	(S) Paiement de péréquation supplémentaire — Nouvelle-Écosse	131 184 000	…	…	260 257 000
…	64 481 000	…	…	64 481 000	(S) Paiement de péréquation compensatoire supplémentaire — Nouvelle-Écosse	64 481 000	…	…	89 461 000
…	51 200 000	…	…	51 200 000	(S) Paiements de dettes à des organisations internationales au nom des pays pauvres en vertu du paragraphe 18(1) de la *Loi sur la reprise économique*	51 200 000	…	…	51 200 000
…	34 118 831	244 333	…	34 363 164	(S) Subventions législatives	34 363 164	…	…	34 118 831
…	10 000 000	…	…	10 000 000	(S) Paiement à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement pour les garanties de marché en matière d'agriculture	10 000 000	…	…	10 000 000
…	9 100 000	44 000 000	…	53 100 000	(S) Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières	53 100 000	…	…	10 000 000
…	(815 902 000)	9 496 000	39 258 489	(767 147 511)	(S) Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes	(767 147 511)	…	…	(762 975 225)
…	(3 702 944 000)	41 081 000	195 205 000	(3 466 658 000)	(S) Paiements de remplacement au titre des programmes permanents	(3 466 658 000)	…	…	(3 459 827 000)
…	…	128 042 000	(33 000 000)	95 042 000	(S) Incitatif pour l'élimination des impôts provinciaux sur le capital	95 042 000	…	…	1 405 000
…	…	…	103 400 000	103 400 000	(S) Stabilisation fiscale	103 400 000	…	…	…

…	…	150 800 000	18 200 000	169 000 000	(S) Mise sur pied d'un régime canadien et d'un organisme national de réglementation des valeurs mobilières	169 000 000	…	…	…
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	315 847 177
…	**61 064 194 305**	**808 397 333**	**78 056 244**	**61 950 647 882**	**Total — Autres paiements de transfert**	**61 950 647 882**	**…**	**…**	**60 176 235 254**
…	**61 069 229 305**	**808 397 333**	**78 056 244**	**61 955 682 882**	**Total du portefeuille ministériel**	**61 955 647 882**	**35 000**	**…**	**60 185 445 254**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

Description	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Services internes			
Prestation de services de soutien internes à d'autres organisations conformément au paragraphe 29.1 (2) (a) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	150 000	100 691	81 744
Total du ministère — Budgétaire	**150 000**	**100 691**	**81 744**
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Programme de conformité			
Services de soutien internes	284 000	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**284 000**	**…**	**…**
Bureau du vérificateur général			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Vérification législative			
Audit de l'Organisation internationale du Travail	1 850 000	926 311	957 367
Services rendus aux membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs	660 000	203 166	100 191
Total de l'organisme — Budgétaire	**2 510 000**	**1 129 477**	**1 057 558**
Bureau du surintendant des institutions financières			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Réglementation et surveillance des institutions financières fédérales	…	…	70 337 222
Réglementation et surveillance des régimes de retraite privés fédéraux	…	…	6 803 695
Évaluations actuarielles et services conseils	…	…	5 920 747
Services internes	…	…	50 703 019
Total de l'organisme — Budgétaire	**…**	**…**	**133 764 683**
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**2 944 000**	**1 230 168**	**134 903 985**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus —		
Revenus de placements — [1]		
Trésorerie et créances —		
Banques à charte	25 990 671	26 489 770
Dépôts à court terme	86 207 207	84 101 992
Solde du compte du receveur général à la Banque du Canada	200 529 901	219 926 042
Comptes d'opérations de change —		
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes — Virement des bénéfices	839 710 741	1 504 766 334
Fonds monétaire international — Souscriptions — Virement des bénéfices	1 787 001	2 551 892
Fonds monétaire international — Compte des ressources générales — Virement des bénéfices	1 114 034	1 421 052
Prêts, placements et avances —		
Banque du Canada — Virement des bénéfices	1 099 529 451	1 127 290 724
Corporation de développement des investissements du Canada — Dividendes	1 044 327 513	1 331 084 365
Société canadienne d'hypothèques et de logement	311 958 257	1 368 467 443
Financement agricole Canada	214 040 777	227 773 742
Banque de développement du Canada	127 410 068	128 829 646
Monnaie royale canadienne — Dividendes	10 000 000	10 000 000
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	58 944	58 944
Fonds monétaire international — Fiducie pour la réduction de la pauvreté et la croissance	158 506	1 091 587
Société financière internationale — Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire	387 213	242 263
Société financière international — Programme du Canada sur les changements climatique	1 052 590	…
Gouvernements étrangers — Ukraine	2 006 575	…
Agence de la consommation en matière financière du Canada	50 200	46 517
	3 966 319 649	6 034 142 313
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrement de rémunérations, biens et services	39 613	198 154
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	211 011	789 626
	250 624	987 780
Ventes de biens et de services —		
Droits et privilèges	*22 960*	*67 858*
Autres frais et droits —		
Accès à l'information	4 378	4 618
Frais de services administratifs récupérés	100 691	81 744
	105 069	*86 362*
	128 029	154 220

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 086	321
Revenus divers —		
Pièces de monnaie canadienne	112 732 552	84 975 394
Gain net de change	631 859 945	385 260 465
Virement des comptes suivants, de montants non réclamés ou impayés depuis dix ans ou plus — Compte d'avance fixe en circulation — Chèques non réclamés	39 985 026	40 335 371
Soldes non réclamés reçus par la Banque du Canada en ce qui concerne les banques à charte	885 320	444 389
Virement — Dette échue en circulation	284 780	10 997 565
Contributions recouvrables	529 922	…
Dons et legs à d'autres comptes	1 071 371	…
Frais de garantie	96 120 164	31 208 146
Produits d'autres montants adjugés par une cour	12 927	…
	883 482 007	553 221 330
Total du ministère	**4 850 181 395**	**6 588 505 964**
Tribunal canadien du commerce extérieur		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	232	36
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	…	11 380
	232	11 416
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	119	903
Revenus divers	10	5
Total de l'organisme	**361**	**12 324**
Agence de la consommation en matière financière du Canada		
Autres revenus —		
Ventes de biens et de services —		
Services de nature réglementaire	12 119 487	12 084 314
Ventes de biens et de produits d'information	5	40
Autres frais et droits —		
Revenus provenant d'amendes	…	775 000
	12 119 492	12 859 354
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	290	129
Revenus divers —		
Gain net de change	14	…
Total de l'organisme	**12 119 796**	**12 859 483**

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	9 806	77 866
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	12 319	65 688
	22 125	143 554
Revenus divers —		
Pénalité monétaire administrative	580 414	779 563
Revenus divers	187 728	24 990
	768 142	804 553
Total de l'organisme	**790 267**	**948 107**
Bureau du vérificateur général		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	66 339	24 066
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	31 987	223 200
	98 326	247 266
Ventes de biens et de services —		
Autres frais et droits	1 234 422	1 211 749
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 697	11 284
Revenus divers —		
Gain net de change	110	22
Total de l'organisme	**1 335 555**	**1 470 321**
Bureau du surintendant des institutions financières		
Autres revenus —		
Ventes de biens et de services —		
Services de nature réglementaire	*132 935 479*	*130 068 720*
Services de nature non réglementaire	*10 525 558*	*10 305 341*
Ventes de biens et de produits d'information	*185*	*175*
Autres frais et droits —		
Revenus provenant d'amendes	2 550	176 750
Services aux autres ministères	396 076	542 451
	398 626	*719 201*
	143 859 848	141 093 437

Revenus — *Fin*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 789	2 910
Revenus divers —		
Gain net de change	1 540	…
Total de l'organisme	**143 865 177**	**141 096 347**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus —		
Revenus de placements	3 966 319 649	6 034 142 313
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	371 307	1 390 016
Ventes de biens et de services	157 341 791	155 318 760
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	7 981	15 547
Revenus divers	884 251 823	554 025 910
Total du portefeuille ministériel	**5 008 292 551**	**6 744 892 546**

(1) Intérêt sauf indication contraire.

Section 20

Comptes publics du Canada

2014-2015

Industrie

Ministère

Agence spatiale canadienne

Commission canadienne du tourisme

Commission du droit d'auteur

Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Conseil national de recherches du Canada

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Greffe du Tribunal de la concurrence

Conseil de recherches en sciences humaines

Conseil canadien des normes

Statistique Canada

Table des matières

Page

Résultat stratégique et description des programmes . . . 20.2
Sommaire du portefeuille ministériel 20.15
Programmes 20.22
Paiements de transfert 20.25
Détail des montants disponibles pour être dépensés . . . 20.29
Revenus 20.30

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne.

- **Programme 1.1** — Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation

Ce programme établit l'orientation stratégique des politiques et des programmes qui visent à soutenir et à stimuler la recherche, le développement et l'innovation au Canada. Exécuté en collaboration avec les partenaires du Portefeuille, d'autres ministères et des intervenants externes des secteurs public et privé, ce programme favorise un environnement propice à l'innovation et fait la promotion de l'excellence scientifique.

- **Programme 1.2** — Financement de la recherche-développement industrielle

Ce programme aide les entreprises canadiennes à accroître leurs activités de recherche-développement (R-D) par des investissements dans des projets d'innovation et des collaborations sous forme de contributions remboursables et non remboursables. Les projets appuyés dans le cadre de ce programme doivent produire des bénéfices pour le Canada, dont des investissements stratégiques en R-D, le développement de nouvelles technologies et l'accroissement de la capacité et de l'expertise du Canada dans le domaine de l'innovation.

Résultat stratégique 2

Le marché canadien est efficace et concurrentiel.

- **Programme 2.1** — Spectre, télécommunications et économie numérique

Ce programme permet aux Canadiens de profiter d'une économie numérique concurrentielle à l'échelle mondiale qui favorise l'innovation, la productivité et la prospérité future. Le programme est responsable d'élaborer et d'administrer les procédures, les normes et les règlements nationaux qui régissent les industries de la radiocommunication et des télécommunications. Il met également en œuvre les cadres législatifs et stratégiques visant à encourager la concurrence et l'investissement du secteur privé dans l'infrastructure numérique, la confiance dans le cybermarché et l'adoption accrue des technologies numériques par les entreprises. Le programme permet de maximiser les avantages pour le public du spectre par sa gestion efficace et efficiente, par l'entremise de licences de spectre et de radio, des enchères, et d'activités de conformité et d'application. Il protège les intérêts des Canadiens dans les télécommunications mondiales et il contribue au commerce international en ligne en négociant des traités et des accords internationaux. Ce programme réalise également des recherches avancées dans le domaine des télécommunications et des technologies de l'information afin de favoriser l'innovation et d'aider à l'élaboration de politiques, de règlements et à la réalisation de programmes.

- **Programme 2.2** — Cadres et réglementation du marché

Ce programme règlemente et surveille divers aspects du marché canadien, notamment la métrologie commerciale, les faillites et l'insolvabilité, la constitution en société sous le régime fédéral, la propriété intellectuelle, l'accès au marché et la consommation. Le programme permet d'élaborer et d'administrer les lois, les règlements, les politiques et les procédures du cadre; d'élaborer, d'établir et de mettre en application des normes connexes et de s'assurer qu'elles sont respectées; en plus de rencontrer les parties intéressées. Dans l'ensemble, ce programme profite aux entreprises et aux consommateurs canadiens en assurant l'intégrité du marché.

- **Programme 2.3** — Concurrence dans le marché et investissements

Ce programme applique les lois fédérales relatives à l'enquête sur la conduite anticoncurrentielle et la réglementation générale des échanges et du commerce à l'égard des pratiques commerciales, y compris l'examen des fusions et des investissements étrangers importants. Il protège, promeut et défend l'efficience des marchés d'une manière qui favorise la croissance économique et l'innovation, offrant aux consommateurs et aux entreprises des prix compétitifs et un plus grand choix de produits.

Résultat stratégique 3

Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives.

- **Programme 3.1** — Recherche, financement et services pour les petites entreprises

Ce programme vise à améliorer la croissance et la compétitivité des petites entreprises ainsi qu'à favoriser l'entrepreneuriat. Il sensibilise le gouvernement aux défis auxquels les petites entreprises sont confrontées; partage des connaissances et des compétences sur les petites et moyennes entreprises (PME) dans plusieurs domaines, dont l'entrepreneuriat, le financement, l'innovation et les entreprises en croissance; il recommande des possibilités d'action; il réalise des programmes qui visent à soutenir les PME et l'entrepreneuriat dans l'ensemble du Canada.

- **Programme 3.2** — Développement économique des collectivités

Ce programme soutient le développement économique des collectivités du Nord de l'Ontario comme le font les organismes de développement économique régional dans d'autres régions du Canada. Son principal objectif consiste à renforcer l'économie du Nord de l'Ontario en finançant, au moyen d'ententes de contribution, des projets de développement économique et communautaire réalisés par les secteurs public et privé et les organisations sans but lucratif, notamment le soutien des communautés minoritaires de langue officielle. Ce programme contribue également à améliorer l'accès de la population à Internet et à offrir des ordinateurs aux écoles de l'ensemble du Canada.

- **Programme 3.3** — Compétitivité et capacité industrielles

Ce programme aide les industries canadiennes à améliorer leur compétitivité industrielle et leur capacité d'innovation et à s'adapter à l'évolution de la conjoncture économique, notamment aux perturbations externes. Ce programme s'appuie sur la recherche et l'analyse et il établit des liens avec les associations, les gouvernements et les grandes entreprises afin d'acquérir des compétences relatives aux industries et aux secteurs canadiens. De telles compétences lui servent à contribuer à l'élaboration de politiques, de lois et de règlements. Ce programme collabore avec le secteur privé au développement industriel, il attire l'investissement et fait la promotion de l'expertise canadienne en plus d'investir dans les initiatives du secteur privé visant à optimiser la productivité et à faciliter l'accès au capital.

Résultat stratégique 4

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 4.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Agence spatiale canadienne

Résultat stratégique 1

Les activités du Canada en matière d'exploration spatiale, de prestation de services depuis l'espace et de développement de capacités spatiales répondent aux besoins nationaux en matière de connaissances scientifiques, d'innovation et d'information.

- **Programme 1.1** — Données, informations et services spatiaux

Ce programme prévoit la fourniture de solutions spatiales (données, informations et services) et l'avancement de leur utilisation. Il vise aussi à installer et à faire fonctionner l'infrastructure au sol qui sert au traitement des données et à l'exploitation des satellites. Ce programme utilise des solutions spatiales qui aident les organismes du gouvernement du Canada à livrer des programmes et des services de plus en plus grandissants, diversifiés ou rentables dans le cadre de leur mandat. Leur mandat est en lien avec les grandes priorités nationales comme la souveraineté, la défense, la sécurité et la sûreté, la gestion des ressources, la surveillance environnementale et le Nord. Il fournit aussi au milieu universitaire les données dont il a besoin pour mener ses propres recherches. La prestation des services dans le cadre de ce programme ainsi que la production et le traitement des données et des informations sont assurés en collaboration avec l'industrie spatiale canadienne, le milieu universitaire, les organismes du gouvernement du Canada, des organisations nationales et internationales, telles que des agences spatiales étrangères, des organismes à but non lucratif ainsi que les gouvernements provinciaux et les administrations municipales. Cet effort de collaboration est officialisé par des ententes de partenariats nationaux et internationaux, des contrats, des subventions ou des contributions.

- **Programme 1.2** — Exploration spatiale

Ce programme fournit des recherches scientifiques et des technologies de signature canadienne ainsi que des astronautes qualifiés pour des projets internationaux d'exploration spatiale. Ce programme contribue à la Stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement du Canada. Il favorise la production de connaissances et génère des retombées technologiques qui aideront à améliorer la qualité de vie de la population canadienne. Il suscite l'enthousiasme de la population en général et contribue à l'édification du pays. Ce programme intéresse les communautés des sciences et des technologies et s'adresse essentiellement au milieu universitaire canadien et aux partenariats internationaux en exploration spatiale. L'industrie canadienne bénéficie aussi des travaux réalisés dans le cadre de ce programme. Ce programme est mené avec la participation d'agences spatiales étrangères et d'organismes du gouvernement du Canada. Cet effort de collaboration est officialisé par des ententes de partenariats internationaux, des contrats, des subventions et des contributions.

- **Programme 1.3** — Capacités spatiales futures du Canada

Ce programme permet d'attirer, de soutenir et de renforcer la masse critique de spécialistes du domaine spatial au Canada, de stimuler l'innovation et le savoir-faire en matière spatiale au Canada, ainsi que de conserver les installations du pays dans ce secteur. Ce faisant, il encourage la collaboration entre les secteurs public et privé, lequel nécessite une approche concertée à l'égard des missions spatiales futures. Ce programme assure la présence stratégique et permanente du Canada dans l'espace et préserve les capacités du pays à livrer des biens spatiaux de renommée internationale destinés aux générations futures. Il cible le milieu universitaire, l'industrie et les jeunes, ainsi que les utilisateurs de solutions spatiales canadiennes (organismes du gouvernement du Canada) et les partenaires internationaux. Ce programme est mené avec la participation d'organismes de financement, d'organismes du gouvernement du Canada appuyés par des installations et des infrastructures gouvernementales, d'agences spatiales étrangères, d'organismes à but non lucratif et de gouvernements provinciaux. Cet effort de collaboration est officialisé par des contrats ou des ententes de partenariats nationaux ou internationaux. Ce programme utilise des fonds du Programme global de subventions et de contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Commission canadienne du tourisme

Résultat stratégique 1

L'économie canadienne profite de la demande touristique soutenue des marchés de la Commission canadienne du tourisme (CCT).

- **Programme 1.1** — Marketing et ventes

Le programme Marketing et ventes cible trois grandes régions géographiques, soit les Amériques, l'Europe et l'Asie-Pacifique, ainsi que les activités touristiques liées aux réunions, congrès et voyages de motivation (RCVM). Les initiatives de marketing et de vente sont axées sur trois canaux : la publicité et le marketing visant directement les consommateurs; l'industrie du tourisme; les relations publiques et médias. Ce programme est fondamental pour la CCT, qui agit à titre d'organisme national de marketing du tourisme au Canada. Il permet d'appuyer directement les résultats de la CCT, qui veut faire connaître davantage le Canada – et faire penser au Canada – comme destination touristique dans les marchés de la CCT, et tirer des recettes des dépenses des visiteurs internationaux au Canada.

- **Programme 1.2** — Recherches et communications relatives au tourisme

Le programme Recherche et communication relatives au tourisme permet de produire et de communiquer des renseignements commerciaux stratégiques, des études sur les marchés et les consommateurs, des nouvelles sur le tourisme et des informations essentielles au maintien de l'avantage concurrentiel du secteur touristique canadien. Ce programme est nécessaire, car la CCT a pour mission de « fournir des renseignements touristiques sur le Canada au secteur privé et aux gouvernements du Canada, des provinces et des territoires » (*Loi sur la Commission canadienne du tourisme*, article 5d).

- **Programme 1.3** — Développement de produits axés sur les expériences

Le programme Développement de produits axés sur les expériences influe sur la qualité et la quantité des expériences touristiques diversifiées et concurrentielles au Canada. Ce programme est essentiel pour les petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes œuvrant dans le secteur du tourisme, car il s'agit de leur premier point de contact pour le développement de produits axés sur les expériences à l'image de la marque Canada, prêts à être lancés sur le marché international, et pertinents pour les consommateurs. Ces produits seront utilisés dans les initiatives de vente, de marketing et de relations avec les médias à la CCT. Les produits et outils développés dans le cadre de ce programme, comme la trousse à outils des expériences (astuces pratiques pour transformer un produit touristique en une expérience et suivre les tendances des consommateurs), la trousse à outils de la marque (ressources approfondies sur l'établissement de la marque) et les ressources numériques (vidéos et photos) sont offertes gratuitement aux PME dans l'optique de leur faciliter la commercialisation rapide de leurs produits, et ce, dans une perspective concurrentielle et durable au pays et à l'étranger.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Commission du droit d'auteur

Résultat stratégique 1

Instaurer un processus décisionnel équitable qui incite à la création et à l'utilisation des œuvres protégées par un droit d'auteur.

- **Programme 1.1** — Établissement de tarifs et octroi de licences liés au droit d'auteur

La Commission est un organisme de réglementation économique investi du pouvoir d'établir, de façon obligatoire ou à la demande d'un intéressé, des tarifs justes et équitables pour la rémunération des ayants droit quant à l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur, lorsque la gestion de ce droit est confiée à une société de gestion collective. La Commission exerce aussi un pouvoir de surveillance des ententes intervenues entre les utilisateurs et les sociétés de gestion et délivre elle-même des licences lorsque le titulaire du droit d'auteur est introuvable.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Résultat stratégique 1

Une économie compétitive dans le Sud de l'Ontario.

- **Programme 1.1** — Innovation technologique

Ce programme a pour but d'appuyer l'économie du Sud de l'Ontario à faire davantage preuve d'innovation en créant de nouveaux produits, services, processus et/ou marchés de façon à favoriser la compétitivité de la région. On pourra y parvenir en encourageant la population active de la région à être plus innovatrice, en mettant l'accent sur les secteurs émergents, et en renforçant les liens entre les entreprises des régions (surtout les petites et moyennes entreprises (PME)) et ses institutions postsecondaires. Ce sont là les éléments nécessaires à la hausse de la productivité de la région, à l'accélération de la croissance et au maintien et à l'amélioration du niveau de vie dans la région dans le contexte d'une économie mondiale axée sur le savoir. Les paiements de transfert pour appuyer ce programme sont effectués par l'intermédiaire de diverses initiatives relevant du Programme de développement du Sud de l'Ontario (PDSO), par l'administration d'accords de contribution avec des entreprises, des organisations sans but lucratif et des institutions postsecondaires.

- **Programme 1.2** — Développement des entreprises

Ce programme appuie les 360 000 entreprises (principalement des PME) du Sud de l'Ontario dans leurs efforts visant à favoriser la compétitivité en offrant un financement qui encourage la création d'entreprises en démarrage, aide les entreprises existantes à s'élargir et aide les sociétés à améliorer leur productivité. Les paiements de transfert pour appuyer ce programme sont effectués au moyen de diverses initiatives relevant du Programme de développement du Sud de l'Ontario (PDSO), par l'administration d'accords de contribution avec des entreprises, des organisations sans but lucratif et des institutions postsecondaires.

- **Programme 1.3** — Développement économique communautaire

Ce programme appuie les 288 collectivités (grandes et petites, rurales et urbaines, francophones et autochtones) du Sud de l'Ontario qui accueillent 12,4 millions de résidents. Ces collectivités sont essentielles à l'amélioration de la compétitivité économique du Sud de l'Ontario et la prospérité à long terme de la région. Le Sud de l'Ontario est tributaire de collectivités qui peuvent attirer les plus grands talents et se mesurer à la concurrence aux fins d'investissement en tant que centres dynamiques du commerce et de l'apprentissage. De fortes collectivités contribuent à la prospérité du Sud de l'Ontario. Au moyen de ce programme, l'Agence continuera d'appuyer les collectivités et les régions de tout le Sud de l'Ontario afin de trouver des solutions locales à des défis et débouchés locaux. Des collectivités vigoureuses, sûres et modernes sont des éléments constitutifs essentiels de la compétitivité et de la prospérité du Canada à long terme. L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario) continuera de travailler avec d'autres, y compris Infrastructure Canada, la Province et les collectivités, pour répondre aux besoins d'infrastructure du Sud de l'Ontario. Les paiements de transfert pour appuyer ce programme sont effectués au moyen de diverses initiatives relevant du Programme de développement des collectivités, de l'Initiative de développement économique, du Programme de développement de l'Est de l'Ontario (à confirmer) et des programmes d'infrastructure tels que le Fonds Chantiers Canada. L'Agence appuiera ce programme par l'administration d'accords de contribution avec des entreprises, des organisations sans but lucratif, des institutions postsecondaires et des collectivités.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Conseil national de recherches du Canada

Résultat stratégique 1

Les entreprises canadiennes prospèrent grâce à l'innovation technologique.

- **Programme 1.1** — Développement et progrès technologiques

Ce programme développe et perfectionne des technologies afin d'accroître la prospérité des industries canadiennes en appui à des priorités fédérales comme la Stratégie des sciences et de la technologie. Il couvre des initiatives de développement technologique « phares » d'envergure nationale, dont la masse critique est suffisante pour contribuer de façon manifeste à la prospérité du pays. Pour commercialiser des produits et des procédés innovateurs, les entreprises doivent développer les nouvelles technologies en processus de maturation sous la forme de nouvelles applications ou de prototypes, et les amener à un niveau de risque suffisamment compris pour être acceptable dans une perspective commerciale, financière et réglementaire. Le programme aspire à combler ce déficit technologique par des services de recherche et développement centrés sur la mission et des services techniques (p. ex. fabrication et conception sur mesure, mise à l'essai, prototypage, expansion à grande échelle, démonstration) dans des installations spécialisées.

• **Programme 1.2** — Aide à la recherche industrielle

Ce programme contribue à la croissance et à la prospérité des petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes en stimulant l'innovation, l'adoption et/ou la commercialisation de produits, de services et de procédés de haute technologie au Canada. Cela se fait par 1) la prestation de conseils techniques et commerciaux connexes et de services de maillage facilités par un réseau de professionnels travaillant sur le terrain dans tout le pays; 2) des contributions à coûts partagés fondées sur le mérite; et 3) des contributions visant à soutenir l'embauche de diplômés postsecondaires. Le programme utilise les fonds des paiements de transfert suivants : Contributions du PARI aux entreprises; Contributions du PARI à la Stratégie emploi jeunesse; Contributions aux organisations; et Contributions du PARI pour le Programme pilote d'adoption de la technologie numérique.

Résultat stratégique 2

Infrastructure de R-D pour une économie du savoir novatrice.

• **Programme 2.1** — Infrastructure scientifique et mesures

Ce programme gère les installations et l'infrastructure scientifiques nationales d'importance cruciale pour la recherche et le développement, et l'innovation dans le secteur canadien des sciences et de la technologie. Cela couvre l'exploitation et l'administration des observatoires astronomiques du Canada, ainsi que le soutien au développement et à l'entretien de l'infrastructure métrologique canadienne, qui permet aux industries et aux chercheurs d'accéder à des mesures fiables et conformes aux normes nationales maintenues par le programme. Celui-ci aide les clients à tirer le maximum de cette infrastructure en leur facilitant l'accès à un large éventail de communautés d'utilisateurs canadiens et internationaux et en participant à des réseaux. De plus, l'installation de recherche subatomique TRIUMF relève du programme, qui utilise les fonds du paiement de transfert suivant : TRIUMF (Laboratoire national canadien de physique nucléaire et de physique des particules).

Résultat stratégique 3

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

• **Programme 3.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Résultat stratégique 1

Le Canada est un chef de file mondial dans l'avancement, la mise à profit et l'application des nouvelles connaissances en sciences naturelles et en génie.

• **Programme 1.1** — La Découverte – Avancement des connaissances

Ce programme appuie la création de nouvelles connaissances et le maintien d'une capacité de recherche canadienne de grande qualité en sciences naturelles et en génie par l'entremise de subventions accordées aux chercheurs et aux universités. L'avancement des connaissances générées par ces subventions est essentiel pour favoriser l'établissement au Canada d'un système d'innovation et de recherche solide et concurrentiel à l'échelle mondiale. Les chercheurs universitaires et les universités reçoivent des fonds pour appuyer l'accélération des programmes de recherche en temps opportun ainsi que l'achat ou la mise au point d'équipement de recherche, ou pour leur faciliter l'accès à des ressources de recherche majeures et uniques.

- **Programme 1.2** — L'Innovation – Partenariats de recherche

Ce programme favorise les partenariats en sciences naturelles et en génie et facilite le transfert des connaissances et des compétences au secteur des utilisateurs par l'entremise de subventions à l'appui de projets de recherche et d'activités de réseaux qui devraient avoir des retombées socioéconomiques. Ces subventions favorisent les partenariats et leur permettent d'accroître la commercialisation des résultats de l'excellente recherche menée au Canada sous forme de produits, de services et de processus au profit de tous les Canadiens.

- **Programme 1.3** — Les Gens – Chercheurs de talent

Ce programme assure un appui afin d'attirer, de retenir et de former des personnes hautement qualifiées en sciences naturelles et en génie au Canada par l'entremise de programmes de chaires, de bourses et de suppléments. Ces activités visent à développer le capital humain nécessaire pour favoriser l'établissement au Canada d'un système d'innovation et de recherche solide et concurrentiel à l'échelle mondiale. Les chercheurs, les étudiants et les jeunes profitent des subventions qui appuient la recherche universitaire et les activités de sensibilisation dans les universités, les musées, les centres de sciences et les organismes communautaires.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Greffe du Tribunal de la concurrence

Résultat stratégique 1

Audiences accessibles, équitables, transparentes et efficaces liées au mandat du Tribunal.

- **Programme 1.1** — Traitement des affaires

Le greffe du Tribunal de la concurrence offre tout le soutien administratif nécessaire à la conduite des affaires du Tribunal de la concurrence et à la tenue d'audiences partout au Canada.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Conseil de recherches en sciences humaines

Résultat stratégique 1

Le Canada est un chef de file mondial de la recherche et de la formation en sciences humaines.

- **Programme 1.1** — Talent : attirer, garder au pays et former les étudiants et les chercheurs des sciences humaines

Ce programme offre du soutien aux étudiants des cycles supérieurs et aux stagiaires postdoctoraux sous forme de subventions et de chaires de recherche dans des établissements d'enseignement postsecondaire couvrant les salaires et le financement de la recherche. Ce programme est essentiel pour attirer, garder au pays et développer les talents en sciences humaines, pour former les chefs de file du milieu universitaire et des secteurs privé, public et sans but lucratif et pour créer des centres d'excellence en recherche de calibre mondial dans des établissements d'enseignement postsecondaire. Le Programme vise à faire du Canada une destination de choix pour mener des travaux de recherche et suivre une formation en recherche.

- **Programme 1.2** — Savoir : de nouvelles connaissances en sciences humaines

Ce programme offre des subventions pour appuyer la recherche en sciences humaines menée par des universitaires et des chercheurs travaillant seuls, en équipe et en partenariats entre les secteurs universitaire, public, privé et sans but lucratif afin d'appuyer la création d'une capacité de recherche organisationnelle. Ce programme est nécessaire pour créer des savoirs et accroître la compréhension de l'être humain, de la société et du monde et favoriser la recherche de solutions à des défis sociétaux. Les objectifs du Programme sont de générer des connaissances et une compréhension dans le cadre de perspectives disciplinaire, interdisciplinaire et intersectorielle; d'appuyer de nouvelles approches de recherche portant sur des thèmes complexes et importants; d'offrir aux étudiants une formation en recherche de qualité; de mobiliser les connaissances issues de la recherche destinées à des publics universitaires ou non; et de créer une capacité de recherche organisationnelle. La recherche appuyée par le Programme pourra générer un impact d'ordre intellectuel, culturel, social et économique et accroître la capacité de recherche organisationnelle. On encourage les initiatives de recherche internationales qui offrent des occasions inouïes pour faire avancer la recherche canadienne. Les partenariats peuvent comprendre des partenaires canadiens et étrangers.

- **Programme 1.3** — Connexion : mobilisation des connaissances en sciences humaines

Ce programme offre du financement (subventions et opérations) pour appuyer le flux multidirectionnel, l'échange et la coproduction du savoir en sciences humaines entre les chercheurs et les divers groupes de décideurs, de chefs d'entreprise, de groupes communautaires, d'enseignants et des médias travaillant seuls, en équipe, en partenariat ou en réseau. Ce programme est nécessaire pour stimuler la recherche de pointe compétitive à l'échelle internationale dans des domaines d'importance critique pour le Canada, pour créer des partenariats multisectoriels et pour accélérer l'utilisation des résultats de la recherche multidisciplinaire par les organismes au profit du développement social et économique du Canada. Le Programme augmente la disponibilité et l'utilisation du savoir émanant de la recherche en sciences humaines chez les publics universitaire et non universitaire; appuie la création de relations réciproques, de réseaux et d'outils conçus pour faciliter le travail universitaire; et rend ces outils plus accessibles aux publics non universitaires. Les occasions de financement offertes par ce programme visent à compléménter les activités financées par les programmes Talent et Savoir.

Résultat stratégique 2

Que le Canada ait la capacité organisationnelle pour favoriser la recherche et les activités connexes dans le domaine des sciences humaines, des sciences naturelles, du génie et de la santé.

- **Programme 2.1** — Coûts indirects de la recherche

Ce programme offre du soutien aux établissements d'enseignement sous forme de subventions en sciences humaines, en sciences naturelles et génie et en santé. Ce programme est nécessaire pour constituer une capacité organisationnelle pour la recherche et les activités connexes en vue d'optimiser les investissements de la recherche financée par le

gouvernement fédéral. Ce programme aide à contrebalancer les coûts centraux et départementaux encourus par les établissements d'enseignement pour appuyer la recherche qui ne sont pas attribuables spécifiquement aux projets de recherche tels les coûts d'éclairage et de chauffage, l'entretien des bibliothèques, laboratoires et espaces de réseautage pour la recherche, ou du soutien technique pour un site Web ou pour un système information de la bibliothèque de l'établissement afin d'aider les chercheurs à se concentrer sur des découvertes de pointe et l'excellence en recherche, et s'assurer que les projets de recherche financés par le gouvernement fédéral sont menés dans des établissements de calibre mondial avec le meilleur équipement disponible et le meilleur soutien administratif qui soit. Le Programme est administré au nom des trois organismes subventionnaires canadiens par le Secrétariat des chaires dont les bureaux se trouvent dans les édifices du CRSH programme a recourt au financement du paiement de transfert suivant : Coûts indirects de la recherche.

Résultat stratégique 3

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 3.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Conseil canadien des normes

Résultat stratégique 1

Le Canada dispose d'un Système national de normes efficient et efficace.

- **Programme 1.1** — Politiques des normes et de l'évaluation de la conformité

Le CCN conseille les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les organisations sectorielles et les organismes non gouvernementaux sur les aspects liés aux normes et à l'évaluation de la conformité des politiques commerciales et réglementaires. De par son apport et l'examen qu'il fait des questions de normalisation touchant les accords commerciaux, le CCN contribue de façon importante au développement du commerce international. L'intégration de pratiques normalisées dans la politique de réglementation constitue une protection supplémentaire pour la santé et la sécurité des Canadiens. Par l'intermédiaire de son site Web, de son Service d'information et de recherche et de son Centre de documentation technique, le CCN met à la disposition des gouvernements, des entreprises et des consommateurs une information, la plus complète et la plus actuelle possible, sur les normes, la réglementation technique et l'évaluation de la conformité, au Canada et dans le monde. En tant que Point d'information de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain (OMC/ALÉNA), le CCN est l'interlocuteur central au Canada pour les membres de l'OMC cherchant des renseignements sur les conditions d'accès au marché liées à la normalisation.

- **Programme 1.2** — Programmes des normes

Le Conseil canadien des normes (CCN) accrédite les organismes d'élaboration de normes du Canada. Il vérifie que ces organismes se conforment aux exigences d'accréditation en menant des activités de surveillance telles qu'une revue de la documentation et une évaluation sur place. Le CCN examine également les normes que lui soumettent des organismes d'élaboration de normes en vue de les approuver en tant que Normes nationales du Canada (NNC). Cette désignation indique qu'il s'agit d'une norme canadienne officielle dans un domaine particulier. Les NNC peuvent avoir été élaborées au Canada ou être issues de l'adoption de normes internationales auxquelles ont été apportées ou non des modifications. Dans le cadre de son Programme des membres, le CCN facilite et coordonne la participation du Canada aux activités d'organismes d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité nationaux, régionaux et internationaux. Dans le cadre de cette activité de programme, le CCN recrute des personnes et des organismes

qui participeront au nom du Canada aux activités de normalisation d'organismes comme l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Commission électrotechnique internationale (CEI), deux des plus grandes organisations de normalisation volontaire au monde. Il initie les participants canadiens, leur donne une formation et reconnaît leur mérite. En participant aux activités de ces organismes, le gouvernement du Canada, l'industrie et les consommateurs s'assurent un avantage concurrentiel.

- **Programme 1.3** — Programmes de l'évaluation de la conformité

Dans le cadre de ses programmes d'évaluation de la conformité, le CCN fournit des services d'accréditation aux laboratoires d'essais et d'étalonnage; aux organismes de certification des systèmes de management; aux organismes de certification du personnel; aux organismes de certification des produits et des services; aux organismes de validation et de vérification des déclarations de gaz à effet de serre et aux organismes d'inspection. En effectuant des évaluations, des vérifications et des visites de suivi, le CCN voit à ce que ces organismes d'évaluation de la conformité se conforment bel et bien aux exigences d'une norme donnée, que ce soit pour un produit, un service ou un système. L'accréditation d'un organisme par le CCN peut accroître sa compétitivité. C'est ainsi que le CCN veille à ce que des méthodes et produits plus sécuritaires et plus efficaces soient utilisés sur le marché canadien. Les programmes d'accréditation du CCN sont fondés sur des normes et des guides qui sont reconnus partout dans le monde. Le CCN fait également partie de plusieurs organisations qui élaborent des ententes visant à assurer l'acceptation internationale des résultats d'évaluations de la conformité.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Statistique Canada

Résultat stratégique 1

Les Canadiens ont accès à des renseignements statistiques actuels, pertinents et de qualité sur l'économie et la société canadiennes en pleine évolution, et qui servent à alimenter les débats de fond, la recherche et la prise de décisions sur des questions d'ordre social et économique.

- **Programme 1.1** — Statistique économique et environnementale

Le programme de la statistique économique et environnementale a pour objectif de créer une source fiable, pertinente et exhaustive d'information sur l'ensemble de l'économie canadienne, afin d'éclairer le débat public concernant les questions économiques, d'appuyer l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques économiques, et de guider les entreprises dans leurs décisions. Ce programme représente la principale source d'information pour l'élaboration des politiques fiscales et monétaires du pays et pour l'étude de l'évolution économique des industries et des régions au Canada. Ces statistiques permettent de satisfaire diverses exigences législatives, notamment celles prévues dans le *Règlement sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, les accords sur les revendications territoriales et l'Entente intégrée globale de coordination fiscale concernant la taxe de vente harmonisée. Ces données sont aussi essentielles pour la recherche et l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques économiques par un certain nombre de ministères et d'organismes fédéraux, comme la Banque du Canada, Finances Canada, Industrie Canada, Affaires étrangères et Commerce international Canada, ainsi que par les gouvernements provinciaux et territoriaux. Elles sont largement utilisées par le secteur privé pour la planification opérationnelle et la prise de décisions, de même que par des organismes internationaux comme le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation des Nations Unies (ONU). Parmi les produits figurent les mesures mensuelles et annuelles du produit intérieur brut (PIB), l'Indice des prix à la consommation (IPC), les indicateurs actuels du commerce de détail et de gros, les statistiques sur les exportations et les importations canadiennes de marchandises, les estimations des revenus et des dépenses agricoles, les statistiques du transport et les statistiques nécessaires à l'analyse des relations entre l'activité humaine et l'environnement au Canada.

- **Programme 1.2** — Infrastructure statistique

L'infrastructure statistique est formée des activités et des services administrés en vue de soutenir un système statistique solide. Les services professionnels et statistiques comprennent la mise au point de méthodes statistiques rigoureuses, de concepts et de classifications normalisés (y compris de concepts géographiques), l'élaboration et la production de métadonnées statistiques, l'établissement et la tenue de registres d'entreprises et d'adresses à des fins statistiques, et la prestation de conseils relatifs à la *Loi sur la statistique* et aux ententes de partage des données. Les services statistiques opérationnels soutiennent les activités de collecte des données pour les enquêtes de Statistique Canada, par exemple, la saisie, le codage, la vérification des données, le recrutement et la formation des intervieweurs, et la prestation de conseils aux clients en ce qui concerne les produits statistiques. Il s'agit par exemple de la production des publications du catalogue de Statistique Canada et des bases de données en ligne et de la parution du Quotidien, le bulletin officiel de diffusion de Statistique Canada. Le programme de maintien de la continuité et de la qualité comprend la coordination des aspects du Processus intégré de planification stratégique (PIPS) de l'organisme qui veillent au maintien de la continuité et de la qualité des programmes.

- **Programme 1.3** — Statistique socioéconomique

Le programme de la statistique socioéconomique vise à fournir des données intégrées et des analyses pertinentes sur les caractéristiques sociales et socioéconomiques des personnes, des familles et des ménages et sur les principaux facteurs qui ont des répercussions sur leur bien-être. Cette information sert à éclairer le débat public sur les questions socioéconomiques, à soutenir l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques sociales et à orienter la prise de décisions dans les secteurs public et privé. Ce programme constitue la principale source d'information pour l'évaluation des répercussions de l'évolution de la situation économique sur les Canadiens. Ces renseignements sont largement utilisés par divers ministères fédéraux, comme Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Industrie Canada, Justice Canada, Sécurité publique Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Patrimoine canadien, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, Transports Canada et Infrastructure Canada, de même que par les administrations provinciales pour évaluer les options et les solutions de rechange en matière de politiques économiques et sociales et pour en établir les coûts. Le programme de la statistique socioéconomique permet de satisfaire diverses exigences statistiques énoncées dans les lois ou les règlements dans les domaines du travail, de l'immigration et de l'équité en matière d'emploi. Il fournit en outre de l'information, des analyses et des mesures concernant les installations, les organismes et les systèmes financés par les fonds publics qui visent à répondre aux besoins socioéconomiques et matériels des Canadiens, les caractéristiques des Canadiens et des familles qu'ils servent, ainsi que les résultats des services fournis dans les domaines de la justice, de la santé et de l'éducation.

- **Programme 1.4** — Recensements

L'objectif du programme consiste à produire des données, des analyses et des services statistiques, en vue de mesurer les changements qui touchent la population du Canada, ses caractéristiques démographiques de même que le secteur agricole. Le programme pose les fondements pour la prise de décisions dans les secteurs public et privé et pour la recherche et l'analyse dans les domaines qui préoccupent la population du Canada. Il comprend le Recensement de la population et le Recensement de l'agriculture. Le Recensement de la population fournit des données détaillées sur des sous-groupes de population et pour de petites régions géographiques, données qui sont nécessaires pour évaluer l'incidence des initiatives stratégiques ciblées, et sert de base pour d'autres enquêtes statistiques. Les chiffres et les estimations de population sont utilisés pour déterminer les limites des circonscriptions électorales, la répartition des paiements de transfert fédéraux, ainsi que le transfert et la répartition des crédits entre les administrations publiques régionales et municipales, les conseils scolaires et les autres organismes locaux dans les provinces. Le Recensement de l'agriculture dresse un portrait complet du secteur agricole à l'échelle nationale, provinciale, territoriale et infraprovinciale, et est obligatoire aux termes de la *Loi sur la statistique*. Le programme répond aux exigences statistiques énoncées dans la Constitution et permet de donner suite à celles prévues dans les lois et les instruments réglementaires. Toutes les mesures par habitant comprises dans les politiques et les arrangements fiscaux et les autres analyses économiques, ainsi que celles liées à la planification des programmes et des services, proviennent des données statistiques de ce programme.

Résultat stratégique 2

Les besoins particuliers des clients en matière de services statistiques de grande qualité et actuels sont satisfaits.

- **Programme 2.1** — Services statistiques à frais recouvrables

Cette activité produit des services statistiques de grande qualité à frais recouvrables qui répondent aux besoins d'institutions fédérales et provinciales particulières et d'autres clients. Les projets sont regroupés selon le type : Statistique économique et environnementale, Statistique socioéconomique, Recensements, Infrastructure statistique et Services internes.

Résultat stratégique 3

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 3.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
…	297 683 017	…	…	297 683 017	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	37 623 645	…	37 623 645	1b	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	15 000	15 000		crédit 1 (Agence spatiale canadienne)				
…	…	…	15 000	15 000		crédit 1 (Pêches et Océans)				
…	…	…	15 000	15 000		crédit 1 (Ressources naturelles)				
…	…	…	15 000	15 000		crédit 1 (Sécurité publique et Protection civile)				
…	…	…	926 000	926 000		crédit 1 (Travaux publics et Services gouvernementaux)				
…	…	…	15 000	15 000		crédit 1 (Transports)				
…	…	…	1 070 467	1 070 467		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	19 267 297	19 267 297		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	8 182 580	8 182 580		CT, crédit 30 [(1)]				
…	…	…	(3 637 691)	(3 637 691)		Virement au crédit 5				
…	297 683 017	37 623 645	25 883 653	361 190 315		Total — Crédit 1	351 744 891	9 445 424	…	373 431 712
…	16 840 692	…	…	16 840 692	5	Dépenses en capital				
…	…	1	…	1	5b	Dépenses en capital				
						Virement du :				
…	…	…	3 637 691	3 637 691		crédit 1				
…	…	…	4 099 000	4 099 000		CT, crédit 33 [(1)]				
…	…	…	(322 002)	(322 002)		Transfert au crédit 5 (Services partagés Canada)				
…	16 840 692	1	7 414 689	24 255 382		Total — Crédit 5	23 731 534	523 848	…	23 496 933
…	557 723 370	…	…	557 723 370	10	Subventions et contributions				
…	…	34 338 242	…	34 338 242	10b	Subventions et contributions				
…	…	…	250 000	250 000		Virement du crédit 1 (Conseil du trésor)				
…	557 723 370	34 338 242	250 000	592 311 612		Total — Crédit 10	545 758 016	46 553 596	…	557 545 624
…	50 342 452	443 587	2 264 752	53 050 791	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	53 050 791	…	…	55 261 823
…	80 300	…	…	80 300	(S)	Ministre de l'Industrie — Traitement et allocation pour automobile	80 300	…	…	78 700
…	2 000	…	…	2 000	(S)	Ministre d'État (Sciences et technologie, et Initiative fédérale du développement économique pour le Nord de l'Ontario) — Allocation pour automobile	2 000	…	…	2 000
…	2 000	…	…	2 000	(S)	Ministre d'État (Petite entreprise et Tourisme, et Agriculture) — Allocation pour automobile	2 000	…	…	2 000
…	73 552 000	…	(7 177 409)	66 374 591	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	66 374 591	…	…	59 184 724

Sommaire du portefeuille ministériel — *Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
…	13 800 000	…	(13 600 000)	200 000	(S)	Subvention à Genome Canada	200 000	…	…	…
…	49 900 000	…	(2 800 000)	47 100 000	(S)	Contributions à Genome Canada	47 100 000	…	…	35 400 000
172 141 024	8 817 682	…	(8 817 682)	172 141 024	(S)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(265 146)	…	172 406 170	1 452 901
…	9 000 000	…	…	9 000 000	(S)	Contributions à la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs	9 000 000	…	…	9 000 000
281 822	…	…	137 186	419 008	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	277 488	4 334	137 186	230 676
…	…	…	358 031	358 031	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	358 031	…	…	388 371
172 422 846	1 077 743 513	72 405 475	3 913 220	1 326 485 054		Total budgétaire	1 097 414 496	56 527 202	172 543 356	1 115 475 464
…	300 000	…	…	300 000	L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie* (Brut)	…	300 000	…	…
…	500 000	…	…	500 000	L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie* (Brut)	…	500 000	…	…
1 950 000	…	…	…	1 950 000	L97b	Avances aux bureaux régionaux et aux employés affectés à l'étranger. *Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits*. Limite 1 950 000 $ (Net)	…	…	1 950 000	…
1 950 000	800 000	…	…	2 750 000		Total non budgétaire	…	800 000	1 950 000	…
172 422 846	**1 077 743 513**	**72 405 475**	**3 913 220**	**1 326 485 054**		**Total du ministère — Budgétaire**	**1 097 414 496**	**56 527 202**	**172 543 356**	**1 115 475 464**
1 950 000	**800 000**	**…**	**…**	**2 750 000**		**Non budgétaire**	**…**	**800 000**	**1 950 000**	**…**
						Agence spatiale canadienne				
…	155 266 004	…	…	155 266 004	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	4 024 643	…	4 024 643	1b	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	2 017 000	2 017 000		crédit 5				
…	…	…	219 427	219 427		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	7 930 000	7 930 000		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	(15 000)	(15 000)		Transfert au crédit 1 (Industrie)				
…	155 266 004	4 024 643	10 151 427	169 442 074		Total — Crédit 1	164 163 675	5 278 399	…	165 008 980
…	257 955 633	…	…	257 955 633	5	Dépenses en capital				
…	…	…	8 932 570	8 932 570		Virement du CT, crédit 33 [1]				
						Virement au :				
…	…	…	(2 017 000)	(2 017 000)		crédit 1				
…	…	…	(2 586 000)	(2 586 000)		crédit 10				
…	257 955 633	…	4 329 570	262 285 203		Total — Crédit 5	162 036 938	100 248 265	…	200 820 185

…	39 306 853	…	…	39 306 853	10	Subventions et contributions				
…	…	1	…	1	10b	Subventions et contributions				
…	…	…	2 586 000	2 586 000		Virement du crédit 5				
…	39 306 853	1	2 586 000	41 892 854		Total — Crédit 10	40 816 215	1 076 639	…	32 682 181
…	9 918 684	…	(867 801)	9 050 883	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 050 883	…	…	10 188 185
25 473	…	…	44 454	69 927	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	23 227	2 246	44 454	15 709
25 473	**462 447 174**	**4 024 644**	**16 243 650**	**482 740 941**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**376 090 938**	**106 605 549**	**44 454**	**408 715 240**
						Commission canadienne du tourisme				
…	57 972 388	…	…	57 972 388	1	Paiements à la Commission canadienne du tourisme				
…	…	…	3 382	3 382		Virement du CT, crédit 15 [1]				
…	57 972 388	…	3 382	57 975 770		Total — Crédit 1	57 975 770	…	…	57 975 770
…	**57 972 388**	**…**	**3 382**	**57 975 770**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**57 975 770**	**…**	**…**	**57 975 770**
						Commission du droit d'auteur				
…	2 829 969	…	…	2 829 969	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	4 841	4 841		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	141 334	141 334		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	20 843	20 843		CT, crédit 30 [1]				
…	2 829 969	…	167 018	2 996 987		Total — Crédit 1	2 790 199	206 788	…	2 531 986
…	286 343	…	(7 036)	279 307	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	279 307	…	…	247 686
…	**3 116 312**	**…**	**159 982**	**3 276 294**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**3 069 506**	**206 788**	**…**	**2 779 672**
						Agence fédérale de développement économique pour le sud de l'Ontario				
…	26 037 429	…	…	26 037 429	1	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	42 373	42 373		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	1 238 728	1 238 728		CT, crédit 25 [1]				
…	26 037 429	…	1 281 101	27 318 530		Total — Crédit 1	26 659 973	658 557	…	26 887 683
…	177 631 522	…	…	177 631 522	5	Subventions et contributions	74 386 300	103 245 222	…	204 169 344
…	3 093 164	…	(38 294)	3 054 870	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 054 870	…	…	3 222 120
33 545	…	…	…	33 545	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	…	33 545	…	…
…	2 000	…	…	2 000	(S)	Ministre d'État — Allocation pour automobile	2 000	…	…	1 258
33 545	**206 764 115**	**…**	**1 242 807**	**208 040 467**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**104 103 143**	**103 937 324**	**…**	**234 280 405**

Sommaire du portefeuille ministériel — *Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Conseil national de recherches du Canada				
…	374 598 983	…	…	374 598 983	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	7 960 000	…	7 960 000	1b	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	24 055 429	24 055 429		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	16 574 247	16 574 247		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	43 929 145	43 929 145		CT, crédit 30 [(1)]				
…	…	…	(1 793 774)	(1 793 774)		Virement au crédit 10				
…	374 598 983	7 960 000	82 765 047	465 324 030		Total — Crédit 1	462 437 666	2 886 364	…	389 042 101
…	30 742 000	…	…	30 742 000	5	Dépenses en capital				
…	…	1	…	1	5b	Dépenses en capital				
						Virement du :				
…	…	…	935 000	935 000		crédit 5 (Défense nationale)				
…	…	…	471 262	471 262		CT, crédit 33 [(1)]				
…	30 742 000	1	1 406 262	32 148 263		Total — Crédit 5	31 615 038	533 225	…	32 308 209
…	249 891 385	…	…	249 891 385	10	Subventions et contributions				
…	…	10 000 000	…	10 000 000	10a	Subventions et contributions				
…	…	6 372 943	…	6 372 943	10b	Subventions et contributions				
…	…	1	…	1	10c	Subventions et contributions				
						Virement du :				
…	…	…	1 793 774	1 793 774		crédit 1				
…	…	…	15 000 000	15 000 000		crédit 5 (Emploi et Développement social)				
…	249 891 385	16 372 944	16 793 774	283 058 103		Total — Crédit 10	268 214 278	14 843 825	…	284 036 803
…	43 900 510	460 000	14 089 556	58 450 066	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	58 450 066	…	…	53 842 586
					(S)	Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5(1)*e*) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*				
156 652 116	…	…	…	156 652 116		Montant non dépensé au début de l'exercice				
…	197 300 000	(43 400 000)	(17 700 412)	136 199 588		Montant reçu au cours de l'exercice				
156 652 116	197 300 000	(43 400 000)	(17 700 412)	292 851 704		Total — Dépense des recettes	134 655 378	10 703 609	147 492 717	134 937 974
57 686	…	…	309 326	367 012	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	325 000	…	42 012	250 000
…	…	…	7 490	7 490	(S)	Honoraires — Agence de recouvrement	7 490	…	…	533
156 709 802	**896 432 878**	**(18 607 055)**	**97 671 043**	**1 132 206 668**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**955 704 916**	**28 967 023**	**147 534 729**	**894 418 206**

						Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie				
…	42 776 701	…	…	42 776 701	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	845 000	…	845 000	1b	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	42 365	42 365		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	2 103 482	2 103 482		CT, crédit 25 [1]				
…	42 776 701	845 000	2 145 847	45 767 548		Total — Crédit 1	42 319 175	3 448 373	…	42 666 669
…	1 015 471 014	…	…	1 015 471 014	5	Subventions				
…	…	22 720 500	…	22 720 500	5b	Subventions				
…	…	1	…	1	5c	Subventions				
						Virement du :				
…	…	…	461 174	461 174		crédit 1 (Défense nationale)				
…	…	…	150 000	150 000		crédit 1 (Transports)				
						Virement au :				
…	…	…	(227 500)	(227 500)		crédit 1 (Défense nationale)				
…	…	…	(49 997)	(49 997)		crédit 5 (Instituts de recherche en santé du Canada)				
…	…	…	(25 000)	(25 000)		crédit 5 (Conseil de recherches en sciences humaines)				
…	1 015 471 014	22 720 501	308 677	1 038 500 192		Total — Crédit 5	1 038 149 090	351 102	…	1 018 904 138
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	4 926 534	30 000	20 657	4 977 191		employés	4 977 191	…	…	5 106 548
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
830	…	…	132	962		excédentaires de l'État	…	830	132	1 675
830	**1 063 174 249**	**23 595 501**	**2 475 313**	**1 089 245 893**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**1 085 445 456**	**3 800 305**	**132**	**1 066 679 030**
						Greffe du Tribunal de la concurrence [2]				
…	2 186 169	…	…	2 186 169	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	1 539	1 539		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	108 345	108 345		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	(1 803 505)	(1 803 505)		Affectations réputées au crédit 2 (Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs) [3]				
…	2 186 169	…	(1 693 621)	492 548		Total — Crédit 1	482 548	10 000	…	1 028 926
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	159 137	…	(66 307)	92 830		employés	92 830	…	…	126 497
…	**2 345 306**	**…**	**(1 759 928)**	**585 378**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**575 378**	**10 000**	**…**	**1 155 423**
						Conseil de recherches en sciences humaines				
…	22 576 658	…	…	22 576 658	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	888 000	…	888 000	1b	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	10 000	10 000		crédit 1 (Patrimoine canadien)				
…	…	…	24 410	24 410		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	1 106 111	1 106 111		CT, crédit 25 [1]				
…	22 576 658	888 000	1 140 521	24 605 179		Total — Crédit 1	23 711 152	894 027	…	22 537 753

Sommaire du portefeuille ministériel — *Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
…	666 664 097	…	…	666 664 097	5	Subventions				
…	…	22 754 775	…	22 754 775	5b	Subventions				
…	…	1	…	1	5c	Subventions				
						Virement du :				
…	…	…	738 742	738 742		crédit 5 (Patrimoine canadien)				
…	…	…	25 000	25 000		crédit 5 (Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie)				
						Virement au :				
…	…	…	(35 000)	(35 000)		crédit 1 (Commission canadienne de sûreté nucléaire)				
…	…	…	(849 542)	(849 542)		crédit 1 (Défense nationale)				
…	666 664 097	22 754 776	(120 800)	689 298 073		Total — Crédit 5	686 413 682	2 884 391	…	670 382 869
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux				
…	2 509 410	76 500	215 904	2 801 814		des employés	2 801 814	…	…	2 785 513
…	…	…	…	…		Crédits non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	13 303
…	**691 750 165**	**23 719 276**	**1 235 625**	**716 705 066**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**712 926 648**	**3 778 418**	**…**	**695 719 438**
						Conseil canadien des normes				
…	11 729 000	…	…	11 729 000	1	Paiements au Conseil canadien des normes				
…	…	100 000	…	100 000	1c	Paiements au Conseil canadien des normes				
…	…	…	1 060 535	1 060 535		Virement du CT, crédit 30 [(1)]				
…	11 729 000	100 000	1 060 535	12 889 535		Total — Crédit 1	12 889 535	…	…	8 081 241
…	**11 729 000**	**100 000**	**1 060 535**	**12 889 535**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**12 889 535**	**…**	**…**	**8 081 241**
						Statistique Canada				
…	322 744 376	…	…	322 744 376	1	Dépenses du programme				
…	…	40 474 682	…	40 474 682	1b	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	537 479	537 479		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	22 900 351	22 900 351		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	19 451 862	19 451 862		CT, crédit 30 [(1)]				
…	322 744 376	40 474 682	42 889 692	406 108 750		Total — Crédit 1	400 619 335	5 489 415	…	403 702 440
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux				
…	56 811 148	6 570 813	3 180 661	66 562 622		des employés	66 562 622	…	…	67 783 916

…	…	…	20 504	20 504	(S) Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	20 504	…	…	25 419
…	**379 555 524**	**47 045 495**	**46 090 857**	**472 691 876**	**Total de l'organisme — Budgétaire**	**467 202 461**	**5 489 415**	**…**	**471 511 775**
329 192 496	**4 853 030 624**	**152 283 336**	**168 336 486**	**5 502 842 942**	**Total du portefeuille ministériel — Budgétaire**	**4 873 398 247**	**309 322 024**	**320 122 671**	**4 956 791 664**
1 950 000	**800 000**	**…**	**…**	**2 750 000**	**Non budgétaire**	**…**	**800 000**	**1 950 000**	**…**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

(2) La *Loi nº 1 du plan d'action économique de 2014* et le décret C.P. 2014-1106, ont créé le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCATA), à compter du 1er novembre 2014. Le SCATA devient le seul fournisseur de ressources et de personnel pour onze tribunaux administratifs, incluant le Greffe du Tribunal de la concurrence.

(3) Affectations réputées conformément à l'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation	10 422 657	9 731 525	…	…	303 675 000	303 675 000	…	…	…	…	314 097 657	313 406 525
Financement de la recherche-développement industrielle	10 319 949	9 514 391	…	…	256 287 165	211 483 955	…	…	…	…	266 607 114	220 998 346
Spectre, télécommunications et économie numérique	112 392 497	106 193 151	19 334 109	18 919 312	5 996 742	5 996 742	12 469 000	7 528 613	…	…	125 254 348	123 580 592
Cadres et réglementation du marché	425 927 785	246 097 706	1 627 300	1 596 920	2 240 000	1 827 429	203 206 829	198 736 157	…	…	226 588 256	50 785 898
Concurrence dans le marché et investissements	59 877 630	58 675 534	124 049	124 049	…	…	10 500 000	10 170 923	…	…	49 501 679	48 628 660
Recherche, financement et services pour les petites entreprises	13 693 059	15 454 245	…	…	75 974 591	75 974 591	…	…	…	…	89 667 650	91 428 836
Développement économique des collectivités	14 267 781	14 210 273	47 716	47 715	70 817 754	69 479 939	…	…	…	…	85 133 251	83 737 927
Compétitivité et capacité industrielles —												
Budgétaire	32 870 203	31 272 558	30 636	30 636	…	…	…	…	…	…	32 900 839	31 303 194
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	2 750 000	…	2 750 000	…
Services internes	138 642 688	133 938 042	3 091 572	3 012 902	…	…	5 000 000	3 406 426	…	…	136 734 260	133 544 518
Total partiel —												
Budgétaire	818 414 249	625 087 425	24 255 382	23 731 534	714 991 252	668 437 656	231 175 829	219 842 119	…	…	1 326 485 054	1 097 414 496
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	2 750 000	…	2 750 000	…
Revenus affectés aux dépenses	(231 175 829)	(219 842 119)	…	…	…	…	(231 175 829)	(219 842 119)	…	…	…	…
Total du ministère —												
Budgétaire	**587 238 420**	**405 245 306**	**24 255 382**	**23 731 534**	**714 991 252**	**668 437 656**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 326 485 054**	**1 097 414 496**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 750 000**	**…**	**2 750 000**	**…**
Agence spatiale canadienne												
Données, informations et services spatiaux	33 416 630	32 998 958	226 774 654	137 637 818	4 762 000	4 859 558	…	…	…	…	264 953 284	175 496 334
Exploration spatiale	75 748 104	76 406 538	30 122 549	19 886 514	1 021 000	1 036 743	…	…	…	…	106 891 653	97 329 795
Capacités spatiales futures du Canada	25 748 696	22 210 006	1 518 000	889 035	36 109 854	34 919 914	…	…	…	…	63 376 550	58 018 955
Services internes	43 649 454	41 622 283	3 870 000	3 623 571	…	…	…	…	…	…	47 519 454	45 245 854
Total de l'organisme — Budgétaire	**178 562 884**	**173 237 785**	**262 285 203**	**162 036 938**	**41 892 854**	**40 816 215**	**…**	**…**	**…**	**…**	**482 740 941**	**376 090 938**

Commission canadienne du tourisme — Budgétaire	**57 975 770**	**57 975 770**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**57 975 770**	**57 975 770**
Commission du droit d'auteur												
Établissement de tarifs et octroi de licences liés au droit d'auteur	2 653 798	2 486 300	…	…	…	…	…	…	…	…	2 653 798	2 486 300
Services internes	622 496	583 206	…	…	…	…	…	…	…	…	622 496	583 206
Total de l'organisme — Budgétaire	**3 276 294**	**3 069 506**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**3 276 294**	**3 069 506**
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario												
Innovation technologique	2 056 644	2 010 930	…	…	76 870 018	7 287 410	…	…	…	…	78 926 662	9 298 340
Développement des entreprises	6 013 982	5 879 098	…	…	70 903 880	43 588 202	…	…	…	…	76 917 862	49 467 300
Développement économique communautaire	4 274 893	4 178 764	…	…	29 857 624	23 510 688	…	…	…	…	34 132 517	27 689 452
Services internes	18 063 426	17 648 051	…	…	…	…	…	…	…	…	18 063 426	17 648 051
Total de l'organisme — Budgétaire	**30 408 945**	**29 716 843**	**…**	**…**	**177 631 522**	**74 386 300**	**…**	**…**	**…**	**…**	**208 040 467**	**104 103 143**
Conseil national de recherches du Canada												
Développement et progrès technologiques	405 001 391	326 433 579	19 030 062	18 496 837	…	…	…	…	…	…	424 031 453	344 930 416
Aide à la recherche industrielle	77 088 395	61 932 138	…	…	224 645 328	209 892 129	…	…	…	…	301 733 723	271 824 267
Infrastructure scientifique et mesures	58 010 905	46 758 307	1 931 112	1 931 112	57 852 775	57 762 164	…	…	…	…	117 794 792	106 451 583
Services internes	276 899 611	220 751 576	11 187 089	11 187 089	560 000	559 985	…	…	…	…	288 646 700	232 498 650
Total de l'organisme — Budgétaire	**817 000 302**	**655 875 600**	**32 148 263**	**31 615 038**	**283 058 103**	**268 214 278**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 132 206 668**	**955 704 916**
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie												
La Découverte – Avancement des connaissances	5 883 468	5 655 013	…	…	401 183 940	412 157 691	…	…	…	…	407 067 408	417 812 704
L'Innovation – Partenariats de recherche	15 351 487	14 070 852	…	…	359 282 752	357 230 343	…	…	…	…	374 634 239	371 301 195
Les Gens – Chercheurs de talent	3 298 006	3 401 673	…	…	278 033 500	268 761 056	…	…	…	…	281 331 506	272 162 729
Services internes	26 351 795	24 218 534	…	…	…	…	139 055	49 706	…	…	26 212 740	24 168 828
Total partiel	50 884 756	47 346 072	…	…	1 038 500 192	1 038 149 090	139 055	49 706	…	…	1 089 245 893	1 085 445 456
Revenus affectés aux dépenses	(139 055)	(49 706)	…	…	…	…	(139 055)	(49 706)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**50 745 701**	**47 296 366**	**…**	**…**	**1 038 500 192**	**1 038 149 090**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 089 245 893**	**1 085 445 456**
Greffe du Tribunal de la concurrence												
Traitement des affaires	358 825	348 825	…	…	…	…	…	…	…	…	358 825	348 825
Services internes	226 553	226 553	…	…	…	…	…	…	…	…	226 553	226 553
Total de l'organisme — Budgétaire	**585 378**	**575 378**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**585 378**	**575 378**

Programmes — *Fin*

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Conseil de recherches en sciences humaines												
Talent : attirer, garder au pays et former les étudiants et les chercheurs des sciences humaines	3 881 374	4 115 239	…	…	169 703 003	164 013 942	…	…	…	…	173 584 377	168 129 181
Savoir : de nouvelles connaissances en sciences humaines	4 588 013	4 812 498	…	…	148 317 145	149 528 846	…	…	…	…	152 905 158	154 341 344
Connexion : mobilisation des connaissances en sciences humaines	1 570 028	997 714	…	…	30 718 633	32 311 602	…	…	…	…	32 288 661	33 309 316
Coûts indirects de la recherche	171 721	342 765	…	…	340 559 292	340 559 292	…	…	…	…	340 731 013	340 902 057
Services internes	17 270 732	16 272 710	…	…	…	…	74 875	27 960	…	…	17 195 857	16 244 750
Total partiel	27 481 868	26 540 926	…	…	689 298 073	686 413 682	74 875	27 960	…	…	716 705 066	712 926 648
Revenus affectés aux dépenses	(74 875)	(27 960)	…	…	…	…	(74 875)	(27 960)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**27 406 993**	**26 512 966**	**…**	**…**	**689 298 073**	**686 413 682**	**…**	**…**	**…**	**…**	**716 705 066**	**712 926 648**
Conseil canadien des normes — Budgétaire	**12 889 535**	**12 889 535**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**12 889 535**	**12 889 535**
Statistique Canada												
Statistique économique et environnementale	132 585 590	132 627 053	…	…	…	…	…	…	…	…	132 585 590	132 627 053
Infrastructure statistique	130 167 162	116 403 474	…	…	…	…	…	…	…	…	130 167 162	116 403 474
Statistique socioéconomique	98 198 837	100 399 795	…	…	…	…	…	…	…	…	98 198 837	100 399 795
Recensements	64 929 929	69 835 205	…	…	…	…	8 000 000	8 000 000	…	…	56 929 929	61 835 205
Services statistiques à frais recouvrables	112 000 000	76 329 297	…	…	…	…	112 000 000	76 333 208	…	…	…	(3 911)
Services internes	54 810 358	55 940 845	…	…	…	…	…	…	…	…	54 810 358	55 940 845
Total partiel	592 691 876	551 535 669	…	…	…	…	120 000 000	84 333 208	…	…	472 691 876	467 202 461
Revenus affectés aux dépenses	(120 000 000)	(84 333 208)	…	…	…	…	(120 000 000)	(84 333 208)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**472 691 876**	**467 202 461**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**472 691 876**	**467 202 461**
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**2 238 782 098**	**1 879 597 516**	**318 688 848**	**217 383 510**	**2 945 371 996**	**2 776 417 221**	**…**	**…**	**…**	**…**	**5 502 842 942**	**4 873 398 247**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 750 000**	**…**	**2 750 000**	**…**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
…	4 808 000	…	612 367	5 420 367	Subvention à l'Union internationale des télécommunications, Genève (Suisse)	5 420 367	…	…	4 808 000
…	550 000	…	…	550 000	Subvention pour la Corporation du secrétariat du commerce intérieur	337 500	212 500	…	337 500
…	300 000	…	…	300 000	Subvention à l'Organisation de coopération et de développement économique	300 000	…	…	…
…	85 000	…	…	85 000	Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	85 000	…	…	85 000
…	13 800 000	…	(13 600 000)	200 000	(S) Subvention à Génome Canada	200 000	…	…	…
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	6 000 000
…	**19 543 000**	**…**	**(12 987 633)**	**6 555 367**	**Total — Subventions**	**6 342 867**	**212 500**	**…**	**11 230 500**
					Contributions				
…	176 924 000	19 138 000	(21 516 816)	174 545 184	Contributions en vertu de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense	147 860 478	26 684 706	…	182 045 487
…	168 200 000	…	…	168 200 000	Contributions à la Fondation canadienne pour l'innovation	168 200 000	…	…	85 300 000
…	64 584 802	…	…	64 584 802	Contributions en vertu du Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile	60 069 858	4 514 944	…	55 882 771
…	31 840 000	…	3 660 400	35 500 400	Contributions en vertu du Programme de développement du Nord de l'Ontario	35 500 400	…	…	28 576 221
…	26 400 000	…	…	26 400 000	Contributions à CANARIE Inc.	26 400 000	…	…	23 000 000
…	22 500 000	…	…	22 500 000	Contributions à Génome Canada	22 500 000	…	…	21 200 000
…	13 975 000	3 000 000	2 000 000	18 975 000	Contributions à Mitacs Inc.	18 975 000	…	…	12 975 000
…	10 800 000	…	(1 886 742)	8 913 258	Contributions en vertu du programme large bande Canada : Milieu rural branché	7 960 549	952 709	…	6 534 431
…	10 181 560	…	6 000 000	16 181 560	Contributions en vertu du Programme de démonstration de technologies	2 578 000	13 603 560	…	…
…	10 000 000	…	…	10 000 000	Contributions à l'Institut Périmètre pour la physique théorique	10 000 000	…	…	10 000 000
…	8 360 008	…	…	8 360 008	Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	8 360 008	…	…	8 360 008
…	5 000 000	…	…	5 000 000	Contributions à l'Institut canadien de recherches avancées	5 000 000	…	…	5 000 000
…	1 690 000	…	…	1 690 000	Contributions en vertu du Programme pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles	1 489 929	200 071	…	1 660 466
…	1 025 000	…	(660 400)	364 600	Contributions en vertu de l'Initiative de développement économique	364 600	…	…	…
…	500 000	…	475 619	975 619	Contributions en vertu du programme Partenariat technologique Canada	975 619	…	…	1 229 775
…	73 552 000	…	(7 177 409)	66 374 591	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	66 374 591	…	…	59 184 724

Paiements de transfert — *Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
…	49 900 000	…	(2 800 000)	47 100 000	(S) Contributions à Génome Canada	47 100 000	…	…	35 400 000
…	9 000 000	…	…	9 000 000	(S) Contributions à la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs	9 000 000	…	…	9 000 000
…	…	4 000 000	663 157	4 663 157	Contributions dans le cadre du programme Ordinateurs pour les écoles	4 629 713	33 444	…	4 000 000
…	…	3 200 242	336 843	3 537 085	Contributions dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse — Programme Ordinateurs pour les écoles	3 479 270	57 815	…	3 173 299
…	…	…	9 479 246	9 479 246	Contributions dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse — Programme d'accès communautaire	9 185 399	293 847	…	9 400 216
…	…	…	1 091 375	1 091 375	Contributions en vertu du Programme d'activités stratégiques	1 091 375	…	…	800 000
…	…	5 000 000	…	5 000 000	Contributions à l'Institut de l'informatique quantique	5 000 000	…	…	…
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	87 198 748
…	**684 432 370**	**34 338 242**	**(10 334 727)**	**708 435 885**	**Total — Contributions**	**662 094 789**	**46 341 096**	**…**	**649 921 146**
…	**703 975 370**	**34 338 242**	**(23 322 360)**	**714 991 252**	**Total du ministère**	**668 437 656**	**46 553 596**	**…**	**661 151 646**
					Agence spatiale canadienne				
					Subventions				
…	**6 535 000**	**…**	**474 000**	**7 009 000**	Programme global de subventions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales	**6 955 536**	**53 464**	**…**	**6 292 445**
					Contributions				
…	27 373 853	…	2 389 022	29 762 875	Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne	29 762 875	…	…	24 620 924
…	5 398 000	1	(277 022)	5 120 979	Programme global de contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales	4 097 804	1 023 175	…	1 518 812
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	250 000
…	**32 771 853**	**1**	**2 112 000**	**34 883 854**	**Total — Contributions**	**33 860 679**	**1 023 175**	**…**	**26 389 736**
…	**39 306 853**	**1**	**2 586 000**	**41 892 854**	**Total de l'organisme**	**40 816 215**	**1 076 639**	**…**	**32 682 181**
					Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario				
					Subventions				
…	**…**	**…**	**…**	**…**	Éléments non requis pour l'exercice en cours	**…**	**…**	**…**	**1 461 100**

					Contributions				
…	115 773 898	…	…	115 773 898	Contributions pour l'Initiatives pour la prospérité du Sud de l'Ontario	49 714 017	66 059 881	…	137 296 695
…	40 000 000	…	…	40 000 000	Contributions pour le Fonds de fabrication de pointe	2 972 454	37 027 546	…	…
…	11 285 992	…	…	11 285 992	Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	11 265 751	20 241	…	11 267 696
…	9 600 000	…	…	9 600 000	Contributions en vertu du Programme de développement de l'Est de l'Ontario	9 600 000	…	…	13 200 000
…	971 632	…	…	971 632	Contributions en vertu de l'initiative de développement économique — Langues officielles	834 078	137 554	…	…
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	40 943 853
…	**177 631 522**	**…**	**…**	**177 631 522**	**Total — Contributions**	**74 386 300**	**103 245 222**	**…**	**202 708 244**
…	**177 631 522**	**…**	**…**	**177 631 522**	**Total de l'organisme**	**74 386 300**	**103 245 222**	**…**	**204 169 344**
					Conseil national de recherches du Canada				
					Subventions				
…	**560 000**	**…**	**…**	**560 000**	Affiliations internationales	**559 985**	**15**	**…**	**559 737**
					Contributions				
…	160 626 500	…	2 800 000	163 426 500	Programme d'aide à la recherche industrielle — Contributions aux entreprises	160 459 185	2 967 315	…	170 116 708
…	45 000 000	…	…	45 000 000	Contribution à TRIUMF (Laboratoire national canadien pour la recherche en physique nucléaire et en physique des particules)	45 000 000	…	…	44 300 000
…	14 245 885	6 372 943	…	20 618 828	Contributions pour le programme canadien des accélérateurs et incubateurs	10 623 035	9 995 793	…	…
…	13 800 000	…	…	13 800 000	Programme d'aide à la recherche industrielle — Contributions aux organismes	12 501 543	1 298 457	…	16 091 757
…	10 000 000	1	2 193 774	12 193 775	Contributions au Programme des observatoires astronomiques internationaux	12 154 179	39 596	…	11 340 278
…	5 000 000	…	13 600 000	18 600 000	Programme d'aide à la recherche industrielle — Contributions à la Stratégie emploi jeunesse	18 139 209	460 791	…	6 278 713
…	659 000	…	…	659 000	Paiement de la quote-part versée au Bureau international des poids et mesures	607 985	51 015	…	571 197
…	…	10 000 000	(1 800 000)	8 200 000	Contributions en vertu du Programme d'accès à l'innovation pour les entreprises	8 169 157	30 843	…	…
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	34 778 413
…	**249 331 385**	**16 372 944**	**16 793 774**	**282 498 103**	**Total — Contributions**	**267 654 293**	**14 843 810**	**…**	**283 477 066**
…	**249 891 385**	**16 372 944**	**16 793 774**	**283 058 103**	**Total de l'organisme**	**268 214 278**	**14 843 825**	**…**	**284 036 803**
					Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie				
					Subventions				
…	848 486 008	14 160 516	383 674	863 030 198	Subventions et bourses	863 030 198	…	…	846 733 578
…	42 580 000	…	…	42 580 000	Bourses d'études supérieures du Canada	42 542 644	37 356	…	42 563 232
…	40 655 250	(55 015)	(74 997)	40 525 238	Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	40 525 238	…	…	40 570 662
…	33 430 050	…	…	33 430 050	Réseaux de centres d'excellence	33 430 050	…	…	33 430 050
…	18 200 000	3 600 000	…	21 800 000	Chaires d'excellence en recherche du Canada	21 800 000	…	…	18 200 000
…	8 350 000	…	…	8 350 000	Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 107 501	242 499	…	8 275 000
…	6 880 125	…	…	6 880 125	Programme de stages en R-D industrielle	6 880 000	125	…	6 880 000

Paiements de transfert — *Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
…	6 709 482	…	…	6 709 482	Réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise	6 709 482	…	…	5 573 412
…	4 278 756	…	…	4 278 756	Chaires de recherche industrielle dans les collèges	4 278 755	1	…	3 500 500
…	3 165 493	5 015 000	…	8 180 493	Centres d'excellence en commercialisation et en recherche	8 180 493	…	…	10 821 538
…	2 735 850	…	…	2 735 850	De l'idée à l'innovation pour les collèges et les universités	2 664 729	71 121	…	2 356 166
…	**1 015 471 014**	**22 720 501**	**308 677**	**1 038 500 192**	**Total de l'organisme**	**1 038 149 090**	**351 102**	**…**	**1 018 904 138**
					Conseil de recherches en sciences humaines				
					Subventions				
…	332 403 000	9 000 000	(129 000 000)	212 403 000	Coûts indirects de la recherche	212 403 000	…	…	331 624 374
…	244 501 198	8 685 776	1 032 908	254 219 882	Subventions et bourses	251 910 561	2 309 321	…	245 505 854
…	69 018 500	…	(35 000)	68 983 500	Bourses d'études supérieures du Canada	68 691 764	291 736	…	68 567 976
…	8 911 000	…	…	8 911 000	Réseaux de centres d'excellence	8 911 000	…	…	8 911 000
…	8 300 000	…	…	8 300 000	Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 016 666	283 334	…	8 286 666
…	1 790 164	5 069 000	…	6 859 164	Centres d'excellence en commercialisation et en recherche	6 859 164	…	…	6 101 107
…	1 319 241	…	…	1 319 241	Réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise	1 319 241	…	…	1 221 206
…	300 000	…	(275 000)	25 000	Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	25 000	…	…	43 692
…	120 994	…	…	120 994	Chaires de recherche industrielle dans les collèges	120 994	…	…	120 994
…	…	…	128 156 292	128 156 292	Fonds de soutien à la recherche	128 156 292	…	…	…
…	**666 664 097**	**22 754 776**	**(120 800)**	**689 298 073**	**Total de l'organisme**	**686 413 682**	**2 884 391**	**…**	**670 382 869**
…	**2 852 940 241**	**96 186 464**	**(3 754 709)**	**2 945 371 996**	**Total du portefeuille ministériel**	**2 776 417 221**	**168 954 775**	**…**	**2 871 326 981**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

Description	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Spectre, télécommunications et économie numérique	12 469 000	7 528 613	9 932 887
Cadres et réglementation du marché			
Office de la propriété intellectuelle du Canada — Fonds renouvelable	152 021 829	149 474 130	149 090 377
Bureau du surintendant des faillites Canada	42 147 000	40 205 228	39 549 622
Corporations Canada	9 038 000	9 056 799	8 509 785
	203 206 829	198 736 157	197 149 784
Concurrence dans le marché et investissements	10 500 000	10 170 923	10 505 423
Services internes	5 000 000	3 406 426	3 637 636
Total du ministère — Budgétaire	**231 175 829**	**219 842 119**	**221 225 730**
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Services internes			
Recouvrement des coûts d'hébergement SharePoint	139 055	49 706	163 972
Total de l'organisme — Budgétaire	**139 055**	**49 706**	**163 972**
Conseil de recherches en sciences humaines			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Services internes			
Recouvrement des coûts d'hébergement SharePoint	74 875	27 960	92 234
Total de l'organisme — Budgétaire	**74 875**	**27 960**	**92 234**
Statistique Canada			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Recensements	8 000 000	8 000 000	12 000 000
Services statistiques à frais recouvrables	112 000 000	76 333 208	80 281 029
Total de l'organisme — Budgétaire	**120 000 000**	**84 333 208**	**92 281 029**
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**351 389 759**	**304 252 993**	**313 762 965**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus —		
Revenus de placements —		
Prêts, placements et avances —		
Banque de développement du Canada — Dividendes	54 612 541	59 593 368
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses de fonctionnement et d'entretien	244 958	831 534
Recouvrements de paiements de transfert	3 870 929	2 868 105
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	3 913 167	17 523 616
	8 029 054	21 223 255
Ventes de biens et de services —		
Droits et privilèges —		
Frais d'enregistrement des marques de commerce, des brevets et des droits d'auteur	153 459 858	151 869 388
Redevances	1 443 859	1 516 222
Droits de permis	50 607 668	55 450 954
	205 511 385	*208 836 564*
Services de nature réglementaire —		
Droits d'inspection	203 227	271 955
Autres services	56 813 721	56 700 670
	57 016 948	*56 972 625*
Services de nature non réglementaire	*2 542 447*	*2 819 189*
Ventes de biens et de produits d'information —		
Ventes de produits d'information	*344 243*	*313 749*
Autres frais et droits —		
Frais provenant de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	493	494
Frais provenant de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	48 959 411	50 863 793
Frais provenant du projet pilote de location-acquisition	…	590
Revenus reportés	4 927 204 849	1 322 356 644
Services aux autres ministères	3 406 426	3 637 636
Divers	9 213 668	11 581 114
	4 988 784 847	*1 388 440 271*
	5 254 199 870	1 657 382 398
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	137 186	287 194
Revenus divers —		
Amendes — *Loi sur la concurrence* et produits pour consommateur (diverses lois)	21 399 196	55 842 012
Prêts	13 469 801	5 913 422
Paiements de transfert éventuellement recouvrables	133 522 735	128 321 737
Intérêts provenant de comptes débiteurs échus	1 019 861	1 342 867
Divers	21 264 393	18 377 548
	190 675 986	209 797 586
Total du ministère	**5 507 654 637**	**1 948 283 801**
Agence spatiale canadienne		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	70 183	172 505
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	444 717	722 392
	514 900	894 897
Ventes de biens et de services —		
Droits et privilèges —		
Revenus de redevances	95 384	477 111
Services de nature non réglementaire	810 525	1 940 281
	905 909	2 417 392
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	44 454	37 560
Revenus divers —		
Gain net de change	950 693	1 095
Autre	394 540	447 665
	1 345 233	448 760
Total de l'organisme	**2 810 496**	**3 798 609**
Commission du droit d'auteur		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	135	…
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 179	6 262
	1 314	6 262
Total de l'organisme	**1 314**	**6 262**

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	38 997	96 553
Contributions	417 598	532 726
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	5 739 539	6 656 221
	6 196 134	7 285 500
Ventes de biens et de services —		
Autres frais et droits	65	35
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	…	33 545
Revenus divers —		
Prêts	16 282 395	12 479 954
Intérêts	149 553	43 918
Divers	…	51
	16 431 948	12 523 923
Total de l'organisme	**22 628 147**	**19 843 003**
Conseil national de recherches du Canada		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Remboursement pour marchandises et services non fournis et divers autres remboursements	1 350 283	1 309 972
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 630 070	1 252 087
	2 980 353	2 562 059
Ventes de biens et de services —		
Droits et privilèges —		
Conformément à l'alinéa 5(1)e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	*6 729 735*	*9 946 737*
Location et utilisation de biens publics —		
Conformément à l'alinéa 5(1)e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	*5 754 779*	*5 638 267*
Services de nature non réglementaire —		
Conformément à l'alinéa 5(1)e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	*119 995 840*	*129 226 535*
Ventes de biens et de produits d'information —		
Conformément à l'alinéa 5(1)e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	*4 168 254*	*5 896 343*
Autres frais et droits —		
Conformément à l'alinéa 5(1)e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	2 396 517	2 205 248
Divers	…	117 169
	2 396 517	*2 322 417*
	139 045 125	153 030 299
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	309 326	134 632
Revenus divers	213 439	1 351 239
Total de l'organisme	**142 548 243**	**157 078 229**
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	17 491	1 337
Remboursement de subventions et de bourses d'études	2 403 066	3 308 947
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	365 700	99 600
	2 786 257	3 409 884
Ventes de biens et de services —		
Autres frais et droits	49 801	164 012
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	132	830
Revenus divers	471	1 501
Total de l'organisme	**2 836 661**	**3 576 227**
Greffe du Tribunal de la concurrence		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 018	102
Total de l'organisme	**1 018**	**102**
Conseil de recherches en sciences humaines		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements — Dépenses de fonctionnement	557	209
Recouvrements — Paiements de transfert	1 283 246	861 438
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	164 441	32 688
	1 448 244	894 335

Revenus — *Fin*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ventes de biens et de services —		
Autres frais et droits	28 360	92 234
Revenus divers	564	1 208
Total de l'organisme	**1 477 168**	**987 777**
Statistique Canada		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	293 580	121 543
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	419 556	118 462
	713 136	240 005
Ventes de biens et de services —		
Ventes de biens et de produits d'information	84 766 557	90 908 605
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	20 504	25 419
Revenus divers —		
Revenus des opérations en devises	3 120	17 411
Autres revenus divers	51 303	50 309
	54 423	67 720
Total de l'organisme	**85 554 620**	**91 241 749**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus —		
Revenus de placements	54 612 541	59 593 368
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	22 670 410	36 516 299
Ventes de biens et de services	5 478 995 687	1 903 994 975
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	511 602	519 180
Revenus divers	208 722 064	224 191 937
Total du portefeuille ministériel	**5 765 512 304**	**2 224 815 759**

Section 21

Comptes publics du Canada

2014-2015

Justice

Ministère

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Commission canadienne des droits de la personne

Tribunal canadien des droits de la personne

Service administratif des tribunaux judiciaires

Bureau du commissaire à la magistrature fédérale

Bureau du directeur des poursuites pénales

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Registraire de la Cour suprême du Canada

Table des matières

Page

Résultat stratégique et description des programmes . . . 21.2
Sommaire du portefeuille ministériel 21.10
Programmes 21.15
Paiements de transfert 21.18
Détail des montants disponibles pour être dépensés . . . 21.20
Revenus 21.21

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un program- me particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

Un système de justice canadien équitable, adapté et accessible.

- **Programme 1.1** — Gestion responsable du cadre juridique canadien

Le Ministère joue un rôle d'intendant qui consiste à assurer l'application d'un cadre juridique national bijuridique et bilingue en ce qui a trait à l'administration de la justice, cadre qui contribue à ce que le Canada soit une société juste et sécuritaire et à ce que la population canadienne ait confiance dans le système de justice du pays. Le Ministère élabore et met à l'essai des approches novatrices visant à renforcer le cadre juridique dans les domaines suivants : le droit pénal, le système de justice pénale pour les jeunes, la détermination de la peine, les langues officielles, le mariage et le divorce, l'accès au système de justice, le dualisme juridique et la justice applicable aux Autochtones. De plus, compte tenu de l'intérêt commun du gouvernement fédéral en ce qui a trait à l'établissement d'un système de justice durable, le Ministère encourage et facilite le dialogue continu avec les provinces et les territoires dans les domaines de compétence partagée et fournit un financement pour la prestation des programmes qui appuient directement les objectifs stratégiques fédéraux.

- **Programme 1.2** — Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels

Le Bureau de l'Ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels (BOFVAC) a été créé pour donner aux victimes d'actes criminels une voix au niveau fédéral et pour s'assurer que le gouvernement fédéral respecte ses engagements envers les victimes. Le Bureau fournit de l'information directe ainsi que des services d'aiguillage et d'examen des plaintes à ses principaux clients : les victimes, les membres des familles des victimes ou leurs représentants, les organismes d'aide aux victimes et d'autres intervenants. Le Bureau contribue également à faire davantage connaître les problèmes systémiques parmi tous les employés du système de justice pénale et d'organismes d'aide aux victimes, et il fournit des recommandations et des avis au gouvernement du Canada par l'intermédiaire du ministre de la Justice. Pour remplir son mandat, le Bureau favorise l'accès des victimes aux programmes et services fédéraux existants à l'intention des victimes; il traite les plaintes des victimes à l'égard du non-respect des dispositions de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*; il sensibilise aux besoins et préoccupations des victimes et aux lois applicables qui profitent aux victimes d'actes criminels, y compris en encourageant les principes énoncés dans la Déclaration canadienne des principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité; il cerne et examine les nouveaux enjeux et les problèmes systémiques qui ont des conséquences négatives pour les victimes d'actes criminels; et il facilite l'accès des victimes aux programmes et aux services fédéraux qui leur sont offerts en leur fournissant de l'information et des services d'aiguillage. L'Ombudsman relève directement du ministre de la Justice, ce qui signifie donc que le Bureau ne relève pas du cadre de gouvernance du Ministère.

Résultat stratégique 2

Un gouvernement fédéral secondé par des services juridiques de haute qualité.

- **Programme 2.1** — Programme des services juridiques au gouvernement

Le ministère de la Justice offre un ensemble intégré de services de consultation juridique et de contentieux et de services législatifs de haute qualité au ministre de la Justice et aux ministères et organismes fédéraux pour les aider à répondre aux priorités politiques et de programmes du gouvernement et à contribuer à la réalisation des objectifs gouvernementaux. Il fournit ces services par les moyens suivants : réseau de services juridiques ministériels détachés dans les ministères et organismes clients, services juridiques spécialisés à l'Administration centrale et réseau de bureaux et de sous-bureaux régionaux rendant des services de consultation juridique et de contentieux aux ministères et organismes fédéraux partout au pays.

Résultat stratégique 3

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 3.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Résultat stratégique 1

Services efficients et efficaces qui appuient les présidents et les membres des tribunaux dans l'exercice de leurs responsabilités légales et protègent leur indépendance de façon à promouvoir la confiance des Canadiens dans le système des tribunaux fédéraux.

- **Programme 1.1** — Services du greffe

Le programme des Services du greffe offre des services du greffe à l'appui des tribunaux. Le programme travaille en étroite collaboration avec les présidents et les membres des tribunaux pour veiller à ce que les affaires portées devant les tribunaux soient entendues et réglées avec célérité et de manière juste, impartiale et efficace, en conformité avec les obligations légales. Les services offerts comprennent le traitement des documents des tribunaux, la tenue et la protection des dossiers des tribunaux; la diffusion d'information au public sur les procédures des tribunaux; la participation à l'établissement du calendrier et au déroulement des audiences, et le soutien à la communication des décisions des tribunaux aux parties et au public. Le programme des Services du greffe est également responsable de l'élaboration des normes de services et de la surveillance connexe, de l'évaluation du rendement des différentes fonctions du greffe et de la mise en œuvre des améliorations requises.

- **Programme 1.2** — Paiements aux présidents et aux membres des tribunaux

Le programme gère les crédits alloués pour les salaires des présidents et des membres des tribunaux et toutes autres formes de rémunération prévue dans les lois qui régissent les tribunaux et les nominations par le gouverneur en conseil.

- **Programme 1.3** — Services de soutien spécialisés et d'experts aux tribunaux

Le programme des Services de soutien spécialisés et d'experts aux tribunaux offre un soutien et des conseils en matière de recherche, d'analyse et de rédaction ainsi que d'autres services de soutien, y compris des services d'enquête et de médiation, pour aider les tribunaux à s'acquitter de leurs responsabilités légales. Ces services sont fournis par les employés du SCDATA, comme des conseillers juridiques, des spécialistes de secteurs d'activités, des adjoints des tribunaux et du personnel de recherche.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Commission canadienne des droits de la personne

Résultat stratégique 1

L'égalité, le respect des droits de la personne et la prévention de la discrimination grâce à une meilleure compréhension et à un meilleur respect de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* par les employeurs et les fournisseurs de services sous réglementation fédérale, ainsi que le public qu'ils servent.

- **Programme 1.1** — Programme de règlement des différends en matière de droits de la personne

Ce programme permet de combattre la discrimination en s'occupant des plaintes et des problèmes systémiques portés à la connaissance de la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) par des personnes ou des groupes qui mettent en cause des employeurs ou des fournisseurs de services sous réglementation fédérale. La CCDP exerce son pouvoir discrétionnaire pour choisir le mécanisme qui convient le mieux pour régler le différend, soit l'enquête, la médiation ou la conciliation. La CCDP agit également à titre d'organisme d'examen chargé de déterminer s'il y a lieu de lancer une enquête. De plus, elle participe à toute médiation tenue avant de renvoyer une plainte au Tribunal canadien des droits de la personne et représente l'intérêt public lors des audiences du Tribunal.

- **Programme 1.2** — Programme de développement et de diffusion des connaissances sur les droits de la personne

Ce programme contribue à favoriser aussi bien une meilleure compréhension qu'un meilleur respect de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. En outre, le développement des connaissances fait en sorte que les programmes, les interventions et les décisions s'appuient sur des données probantes et des pratiques exemplaires. Ce programme permet de produire notamment des recherches, des politiques, des instruments de réglementation et des rapports spéciaux. L'information et les conseils générés dans le cadre du programme sont transmis à la Commission, au Parlement, aux ministères et organismes fédéraux, aux sociétés d'État, aux organisations privées sous réglementation fédérale et au public. Pour optimiser ses activités de développement et de diffusion des connaissances sur des sujets d'intérêt commun, le programme prévoit l'établissement et le maintien de partenariats avec d'autres commissions des droits de la personne de même qu'avec des organisations de recherche gouvernementales ou privées et des organisations internationales.

- **Programme 1.3** — Programme de prévention de la discrimination

Ce programme contribue à favoriser et à maintenir une culture des droits de la personne au sein des organisations sous réglementation fédérale, et ce, en facilitant l'amélioration continue des compétences de l'organisation quant à la protection des droits humains. Les initiatives de prévention, les vérifications de l'équité en matière d'emploi, ainsi que les programmes et activités d'apprentissage sont au nombre des outils utilisés dans le cadre du programme pour prévenir la discrimination et atteindre les objectifs du programme en ce qui a trait à l'équité en matière d'emploi. Les intervenants concernés comprennent des ministères et des organismes fédéraux, des sociétés d'État, des organisations privées, des gouvernements provinciaux et territoriaux, des organisations internationales, des syndicats et d'autres organisations non-gouvernementales.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Tribunal canadien des droits de la personne

Résultat stratégique 1

Les individus ont accès, en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, au règlement juste et équitable des affaires portant sur les droits de la personne et sur l'équité en matière d'emploi qui sont entendues par le Tribunal canadien des droits de la personne.

- **Programme 1.1** — Audition des plaintes devant le Tribunal

Dans le cadre de ce programme, des plaintes de discrimination sont examinées et des décisions rendues, à la suite d'une audience devant les membres du Tribunal, à savoir si certaines pratiques contreviennent aux dispositions de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Les membres du Tribunal tiennent aussi des audiences sur des applications provenant de la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) et des demandes provenant des employeurs dans le but de se prononcer sur des décisions et des directives émises par la CCDP en application de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques dans cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Service administratif des tribunaux judiciaires

Résultat stratégique 1

Le public a accès en temps opportun et de manière équitable aux processus judiciaires de la Cour d'appel fédérale, de la Cour fédérale, de la Cour d'appel de la Cour martiale du Canada et de la Cour canadienne de l'impôt.

- **Programme 1.1** — Services du greffe

Les Services du greffe relèvent de la compétence de la Cour d'appel fédérale, de la Cour fédérale, de la Cour d'appel de la Cour martiale du Canada et de la Cour canadienne de l'impôt. Les greffes traitent les documents légaux; ils renseignent les parties sur les procédures de la cour; ils maintiennent les dossiers de la cour, participent aux audiences, appuient et assurent l'exécution des ordonnances de la cour, et collaborent étroitement avec le Bureau des quatre Juges en chef pour faire en sorte que les audiences soient tenues et que les décisions soient rendues avec diligence. Les Services du greffe sont fournis dans toutes les provinces et tous les territoires par l'entremise d'un réseau de bureaux permanents, ainsi qu'en vertu de protocoles d'entente avec les partenaires provinciaux et territoriaux.

- **Programme 1.2** — Services judiciaires

Les Service judiciaires offrent des services juridiques et des services de soutien administratif judiciaire pour aider membres de la Cour d'appel fédérale, la Cour fédérale, la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et la Cour canadienne de l'impôt à s'acquitter de leurs fonctions judiciaires. Ces services sont fournis par des conseillers juridiques, des administrateurs judiciaires, adjointes judiciaires, le personnel de la bibliothèque, et des huissiers-audienciers, sous la direction des quatre juges en chef.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Bureau du commissaire à la magistrature fédérale

Résultat stratégique 1

Une magistrature fédérale indépendante et efficace.

- **Programme 1.1** — Paiements en application de la *Loi sur les juges*

Le paiement de salaires, d'indemnités et de pensions aux juges de nomination fédérale des cours supérieures et des cours d'appel du Canada ainsi qu'à leurs survivants.

- **Programme 1.2** — Commissariat à la magistrature fédérale Canada

La prestation de services aux juges de nomination fédérale, y compris les services de rémunération et de pension, les services financiers, la gestion de l'information et de l'infotechnologie, la formation linguistique, la publication du Recueil des décisions des Cours fédérales, les services au ministre de la Justice par l'intermédiaire du Secrétariat des nominations à la magistrature, dont la Cour suprême du Canada, ainsi que les Programmes internationaux.

- **Programme 1.3** — Conseil canadien de la magistrature

L'apport d'un soutien administratif aux divers comités établis par le Conseil canadien de la magistrature, qui est composé de 39 juges en chef et juges en chef adjoints du Canada ainsi que des juges principaux des cours supérieures du Nunavut, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Bureau du directeur des poursuites pénales

Résultat stratégique 1

Poursuivre les infractions criminelles et les infractions règlementaires prévues par des lois fédérales d'une manière indépendante, impartiale et juste.

- **Programme 1.1** — Programme de poursuites des infractions en matière de drogues, au titre du *Code criminel* et en matière de terrorisme

Le programme vise la protection de la société canadienne contre la criminalité par la prestation d'avis juridiques et de soutien en matière de litiges au cours des enquêtes policières, de même que la conduite des poursuites relativement à toutes les infractions en matière de drogues prévues par la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* de même qu'à tous les dossiers connexes liés au crime organisé partout au Canada, à l'exception du Québec et du Nouveau-Brunswick, où le Service des poursuites pénales du Canada ne se charge des poursuites que dans les cas où la GRC a déposé les accusations; aux infractions se rapportant aux produits de la criminalité; conformément à des ententes avec les provinces, aux infractions prévues au *Code criminel* lorsqu'elles sont liées à des accusations en matière de drogues; à toutes les infractions prévues au *Code criminel* dans les trois territoires; aux infractions de terrorisme; et aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité. Le programme inclut aussi la promotion de la collaboration entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires en ce qui a trait à des questions de droit pénal d'intérêt commun.

- **Programme 1.2** — Programme de poursuites des infractions réglementaires et des crimes économiques

Le programme vise la protection de la société canadienne contre la criminalité par la prestation d'avis juridiques et l'appui en matière de poursuites aux organismes d'enquête fédéraux, de même que la conduite des poursuites relativement aux infractions aux lois fédérales destinées à protéger l'environnement et les ressources naturelles, ainsi que la santé économique et sociale du pays (p. ex., *Loi sur les pêches*; *Loi de l'impôt sur le revenu*; *Loi sur le droit d'auteur*; *Loi électorale du Canada*; *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*; *Loi sur la concurrence*; *Loi sur les douanes*; *Loi sur l'accise*; et *Loi sur la taxe d'accise*); aux infractions liées aux fraudes contre le gouvernement fédéral; aux infractions liées à la fraude sur les marchés financiers; et aux complots et tentatives visant à contrevenir à ces lois. Le programme inclut aussi le recouvrement des amendes fédérales impayées ainsi que la promotion de la collaboration entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires en ce qui a trait à des questions de droit pénal d'intérêt commun.

- **Programme 1.3** — Conformité

Ce programme favorise l'intégrité du processus électoral du Canada en permettant au commissaire aux élections fédérales d'assurer la conformité à la *Loi électorale du Canada* et à la *Loi référendaire*, ce qui comprend le recours à des mesures correctives non punitives et informelles en réponse à certaines situations de non-conformité et la conclusion d'ententes de conformité avec les contrevenants.

- **Programme 1.4** — Application

Ce programme favorise l'intégrité du processus électoral du Canada en permettant au commissaire aux élections fédérales d'agir de manière indépendante lorsqu'il mène des enquêtes en vertu de la *Loi électorale du Canada* et de la *Loi référendaire*, et de prendre des mesures d'application dans des situations de non-conformité. Cela comprend également le fait de décider quelles questions seront renvoyées au directeur des poursuites pénales en vue d'une éventuelle poursuite et quelles accusations seront recommandées.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Résultat stratégique 1

Le droit des personnes à la protection de la vie privée est protégé.

- **Programme 1.1** — Activités relatives à la conformité

Ce programme supervise la conformité aux lois fédérales en matière de vie privée qui s'appliquent aux organisations du secteur public et du secteur privé, contribuant ainsi à la protection du droit à la vie privée des Canadiennes et des Canadiens. Dans le cadre de ce programme, le Commissariat fait enquête sur les plaintes concernant la protection de la vie privée et répond aux demandes de renseignements des particuliers et des entreprises, examine les rapports concernant les incidents et a le pouvoir d'entreprendre ses propres enquêtes lorsqu'il est justifié de le faire (plaintes déposées par le ou la commissaire). Au moyen de vérifications et d'examens, le Commissariat évalue aussi la mesure dans laquelle les organismes se plient aux exigences des deux lois fédérales régissant la protection de la vie privée et fait des recommandations concernant les évaluations des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP) en application de la Directive sur les pratiques relatives à la protection de la vie privée du Secrétariat du Conseil du Trésor. Ce programme est appuyé par une équipe juridique qui offre des conseils d'expert et du soutien aux recours en justice, et une équipe de recherche composée d'agents principaux de soutien technique et d'évaluation des risques.

- **Programme 1.2** — Recherche et élaboration des politiques

Ce programme accroît les connaissances en matière de protection de la vie privée, élabore des positions de principe et fournit des conseils stratégiques au sujet de l'ensemble des questions liées à la protection de la vie privée aux parlementaires ainsi qu'aux intervenants des institutions gouvernementales et du secteur privé. Grâce à ce programme, le CPVP est un centre d'expertise sur les nouveaux enjeux en matière de protection de la vie privée au Canada et ailleurs, car il mène des recherches sur les tendances et les avancées technologiques, effectue un suivi et des analyses sur les initiatives législatives et réglementaires, formule des conseils stratégiques d'ordre juridique, technique et liés aux politiques sur les principaux enjeux, et élabore des positions de principe qui renforcent la protection du droit à la vie privée au sein du secteur public et du secteur privé. Une part importante du travail consiste à aider le ou la commissaire et les hauts fonctionnaires à conseiller le Parlement sur l'incidence éventuelle des lois, des programmes gouvernementaux et des initiatives du secteur privé sur la vie privée proposés. Depuis 2004, le Programme comprend l'administration du Programme des contributions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, qui finance des initiatives indépendantes de recherche et de transfert des connaissances connexes en matière de protection de la vie privée, afin d'accroître les connaissances et d'en favoriser l'application de façon à rehausser la protection de la vie privée des Canadiens.

- **Programme 1.3** — Sensibilisation du grand public

Ce programme promeut la connaissance et la compréhension des droits et des obligations en vertu de la législation fédérale en matière de protection de la vie privée. Dans le cadre de ce programme, le CPVP entreprend des activités de communication et de sensibilisation du public, dont des allocutions et des événements spéciaux, des expositions, des relations avec les médias, ainsi que la création et la distribution de matériel promotionnel et pédagogique. Les activités de sensibilisation du public permettent à chacun d'avoir accès à de l'information sur la protection de la vie privée et des renseignements personnels pour se protéger et exercer ses droits. Ces activités permettent également aux organisations fédérales et du secteur privé de mieux comprendre leurs obligations en vertu des lois fédérales sur la protection des renseignements personnels.

Résultat stratégique 2

Les droits des demandeurs en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* sont protégés.

- **Programme 2.1** — Conformité avec les obligations prévues à la *Loi sur l'accès à l'information*

La *Loi sur l'accès à l'information* est l'autorité législative en vertu de laquelle le Commissaire à l'information exerce ses activités de surveillance qui sont les suivantes : faire enquête sur les plaintes des demandeurs et d'entreprises; examiner le rendement des institutions gouvernementales; transmettre les résultats des enquêtes/examens et les recommandations aux plaignants, aux institutions gouvernementales et au Parlement; assurer la mise en application grâce au contrôle judiciaire; et offrir des conseils au Parlement sur des questions d'accès à l'information. Le Commissariat appuie la commissaire dans la réalistion de ces activités.

Résultat stratégique 3

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 3.1** — Services internes – Commissariat à la protection de la vie privée

Voir le texte d'introduction.

- **Programme 3.2** — Services internes – Commissariat à l'information

Voir le texte d'introduction.

Registraire de la Cour suprême du Canada

Résultat stratégique 1

L'administration du tribunal de dernier ressort du Canada est efficace et indépendante.

- **Programme 1.1** — Opérations de la Cour

En vue de rendre ses décisions, la Cour a besoin du soutien du Bureau du registraire en matière de gestion des instances, et ce, à compter de la réception d'une demande d'autorisation d'appel jusqu'au prononcé du jugement sur l'appel. Cet appui consiste à fournir des services aux plaideurs; à étudier les demandes d'autorisation d'appel et à préparer des avis sur l'opportunité d'accorder ou non l'autorisation d'appeler; à préparer des résumés des demandes d'autorisation d'appel; à fournir des conseils en matière de procédure; à revoir et à résumer les mémoires lorsque la demande d'autorisation d'appel est accordée; à recevoir, contrôler et conserver toute documentation relative à une instance, à vérifier le respect des délais impartis pour s'assurer que les parties se conforment aux Règles de la Cour suprême du Canada; à enregistrer les actes de procédure à l'égard des appels; à répondre aux demandes de renseignements relatives aux instances; à réviser et résumer les décisions de la Cour; à publier celles-ci dans le Recueil des arrêts de la Cour suprême du Canada, aux termes de la *Loi sur la Cour suprême*; et à fournir des services de bibliothèque juridique en mettant à la disposition des usagers une collection complète de documents imprimés et électroniques pour appuyer les travaux de recherche juridique effectués par les utilisateurs à la Cour et les membres de la profession juridique.

- **Programme 1.2** — Traitement du versement de diverses allocations aux juges de la Cour suprême du Canada conformément à la *Loi sur les juges*

La *Loi sur les juges* est une loi visant tous les juges de nomination fédérale et s'applique, de ce fait, aux juges de la Cour suprême du Canada. En ce qui a trait au Bureau du registraire de la Cour suprême, la *Loi sur les juges* fixe les traitements des juges de la Cour suprême et prévoit d'autres paiements auxquels ils ont droit, notamment en matière d'indemnités de représentation et pour les faux-frais, d'allocations de déménagement, de conférences, ainsi que de pension. Le Bureau du registraire traite ces paiements conformément à la *Loi sur les juges*.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1**— Services internes

Voir le texte d'introduction.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
…	236 861 079	…	…	236 861 079	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	11 040 519	…	11 040 519	1b	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
						crédit 10 (Affaires étrangères, Commerce et Développement)				
…	…	…	316 000	316 000		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	421 759	421 759		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	25 052 743	25 052 743		CT, crédit 30 [1]				
…	236 861 079	11 040 519	48 561 249	296 462 847		Total — Crédit 1	282 434 401	14 028 446	…	308 287 237
…	317 485 223	…	…	317 485 223	5	Subventions et contributions				
…	…	38 950 000	…	38 950 000	5b	Subventions et contributions				
…	317 485 223	38 950 000	…	356 435 223		Total — Crédit 5	348 763 264	7 671 959	…	345 578 345
…	76 161 272	1 260 292	144 586	77 566 150	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	77 566 150	…	…	83 064 980
…	80 300	…	…	80 300	(S)	Ministre de la Justice et procureur général du Canada — Traitement et allocation pour automobile	80 300	…	…	78 700
1 651	…	…	2 286	3 937	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 651	…	2 286	1 557
…	…	…	5 852	5 852	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	5 852	…	…	30 045
1 651	**630 587 874**	**51 250 811**	**48 713 973**	**730 554 309**		**Total du ministère — Budgétaire**	**708 851 618**	**21 700 405**	**2 286**	**737 040 864**
						Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs [2]				
…	…	1	…	1	2b	Dépenses du programme				
…	…	…	3 081 222	3 081 222		Virement du CT, crédit 30 [1]				
…	…	…	277 596	277 596		Affectations réputées du crédit 1 (Agriculture et Agroalimentaire) [3]				
…	…	…	54 850	54 850		Affectations réputées du crédit 1 (Agence canadienne d'inspection des aliments) [3]				
…	…	…	550 736	550 736		Affectations réputées du crédit 1 (Patrimoine canadien) [3]				
…	…	…	2 115 525	2 115 525		Affectations réputées du crédit 1 (Tribunal canadien des droits de la personne) [3]				
…	…	…	5 863 696	5 863 696		Affectations réputées du crédit 1 (Conseil canadien des relations industrielles) [3]				
…	…	…	3 425 782	3 425 782		Affectations réputées du crédit 1 (Tribunal canadien du commerce extérieur) [3]				
…	…	…	5 912 776	5 912 776		Affectations réputées du crédit 1 (Commission des relations de travail dans la fonction publique) [3]				

…	…	…	2 378 843	2 378 843		Affectations réputées du crédit 1 (Tribunal de la dotation de la fonction publique) [3]				
…	…	…	1 803 505	1 803 505		Affectations réputées du crédit 1 (Greffe du Tribunal de la concurrence) [3]				
…	…	…	869 432	869 432		Affectations réputées du crédit 1 (Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles) [3]				
…	…	…	1 559 983	1 559 983		Affectations réputées du crédit 1 (Greffe du Tribunal des revendications particulières) [3]				
…	…	…	509 238	509 238		Affectations réputées du crédit 1 (Tribunal d'appel des transports du Canada) [3]				
…	…	…	203 528	203 528		Affectations réputées du crédit 1 (Emploi et Développement social) [3]				
…	…	1	28 606 712	28 606 713		Total — Crédit 2	23 002 097	5 604 616	…	…
…	…	…	3 735 378	3 735 378	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 735 378	…	…	…
…	**…**	**1**	**32 342 090**	**32 342 091**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**26 737 475**	**5 604 616**	**…**	**…**
						Commission canadienne des droits de la personne				
…	19 639 234	…	…	19 639 234	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	41 365	41 365		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	905 029	905 029		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	425 591	425 591		CT, crédit 30 [1]				
…	19 639 234	…	1 371 985	21 011 219		Total — Crédit 1	20 541 116	470 103	…	20 700 058
…	2 460 492	…	217 554	2 678 046	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 678 046	…	…	2 973 433
…	…	…	…	…		Crédits non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	159
…	**22 099 726**	**…**	**1 589 539**	**23 689 265**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**23 219 162**	**470 103**	**…**	**23 673 650**
						Tribunal canadien des droits de la personne [4]				
…	4 145 232	…	…	4 145 232	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	17 158	17 158		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	205 887	205 887		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	(2 115 525)	(2 115 525)		Affectations réputées au crédit 2 (Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs) [3]				
…	4 145 232	…	(1 892 480)	2 252 752		Total — Crédit 1	2 242 752	10 000	…	4 114 662
…	387 293	…	(161 372)	225 921	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	225 921	…	…	315 764
…	**4 532 525**	**…**	**(2 053 852)**	**2 478 673**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**2 468 673**	**10 000**	**…**	**4 430 426**
						Service administratif des tribunaux judiciaires				
…	61 260 445	…	…	61 260 445	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	76 217	76 217		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	2 575 641	2 575 641		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	1 644 828	1 644 828		CT, crédit 30 [1]				
…	61 260 445	…	4 296 686	65 557 131		Total — Crédit 1	62 132 593	3 424 538	…	60 297 478

Sommaire du portefeuille ministériel — *Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
…	6 784 298	…	116 429	6 900 727	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 900 727	…	…	7 033 432
12 386	…	…	…	12 386	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	12 386	…	…	3 799
…	…	…	104 700	104 700	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	104 700	…	…	7 850
12 386	**68 044 743**	**…**	**4 517 815**	**72 574 944**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**69 150 406**	**3 424 538**	**…**	**67 342 559**
						Bureau du commissaire à la magistrature fédérale				
…	8 643 425	…	…	8 643 425	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	66 419	…	66 419	1b	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	15 353	15 353		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	405 608	405 608		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	36 235	36 235		CT, crédit 30 [(1)]				
…	8 643 425	66 419	457 196	9 167 040		Total — Crédit 1	8 160 332	1 006 708	…	8 552 642
…	1 513 611	…	…	1 513 611	5	Conseil canadien de la magistrature — Dépenses de fonctionnement				
…	…	1 600 000	…	1 600 000	5b	Conseil canadien de la magistrature — Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	75 873	75 873		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	22 980	22 980		CT, crédit 30 [(1)]				
…	1 513 611	1 600 000	98 853	3 212 464		Total — Crédit 5	2 944 764	267 700	…	1 526 534
…	666 777	…	158 940	825 717	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	825 717	…	…	912 668
…	500 885 033	…	4 804 580	505 689 613	(S)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	505 689 613	…	…	490 350 437
269	…	…	…	269	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	…	269	…	…
269	**511 708 846**	**1 666 419**	**5 519 569**	**518 895 103**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**517 620 426**	**1 274 677**	**…**	**501 342 281**

						Bureau du directeur des poursuites pénales				
…	149 579 834	…	…	149 579 834	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	61 588	61 588		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	6 456 405	6 456 405		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	580 755	580 755		CT, crédit 30 [1]				
…	…	…	740 000	740 000		Affectations réputées du crédit 1 (Bureau du directeur général des élections) [3]				
…	149 579 834	…	7 838 748	157 418 582		Total — Crédit 1	155 987 275	1 431 307	…	167 621 734
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	18 236 040	…	(1 371 070)	16 864 970		employés	16 864 970	…	…	17 655 400
…	…	…	2 394 505	2 394 505	(S)	Dépenses électorales	2 394 505	…	…	…
…	…	…	…	…		Crédits non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	16 407
…	**167 815 874**	**…**	**8 862 183**	**176 678 057**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**175 246 750**	**1 431 307**	**…**	**185 293 541**
						Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada				
					1	Commissariat à l'information du Canada — Dépenses du				
…	9 897 674	…	…	9 897 674		programme				
						Virement du :				
…	…	…	29 932	29 932		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	187 381	187 381		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	511 456	511 456		CT, crédit 30 [1]				
…	9 897 674	…	728 769	10 626 443		Total — Crédit 1	10 487 222	139 221	…	13 965 233
					5	Commissariat à la protection de la vie privée du Canada —				
…	21 949 100	…	…	21 949 100		Dépenses du programme				
					5b	Commissariat à la protection de la vie privée du Canada —				
…	…	58 900	…	58 900		Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	26 000	26 000		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	1 306 420	1 306 420		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	512 673	512 673		CT, crédit 30 [1]				
…	…	…	(125 000)	(125 000)		Virement au crédit 1 (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes)				
…	21 949 100	58 900	1 720 093	23 728 093		Total — Crédit 5	23 065 873	662 220	…	25 553 435
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	3 674 639	…	112 910	3 787 549		employés	3 787 549	…	…	3 905 549
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
2 602	…	…	461	3 063		excédentaires de l'État	…	2 602	461	…
2 602	**35 521 413**	**58 900**	**2 562 233**	**38 145 148**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**37 340 644**	**804 043**	**461**	**43 424 217**

Sommaire du portefeuille ministériel — *Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Registraire de la Cour suprême du Canada				
…	22 307 652	…	…	22 307 652	1	Dépenses du programme				
…	…	118 300	…	118 300	1b	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	18 773	18 773		CT, crédit 15 (1)				
…	…	…	824 517	824 517		CT, crédit 25 (1)				
…	…	…	316 630	316 630		CT, crédit 30 (1)				
…	22 307 652	118 300	1 159 920	23 585 872		Total — Crédit 1	22 699 824	886 048	…	22 419 896
…	2 325 669	…	396 214	2 721 883	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 721 883	…	…	2 855 531
…	6 756 473	…	(190 524)	6 565 949	(S)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	6 565 949	…	…	6 155 512
11	…	…	5 120	5 131	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	5 131	…	…	…
11	**31 389 794**	**118 300**	**1 370 730**	**32 878 835**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**31 992 787**	**886 048**	**…**	**31 430 939**
16 919	**1 471 700 795**	**53 094 431**	**103 424 280**	**1 628 236 425**		**Total du portefeuille ministériel — Budgétaire**	**1 592 627 941**	**35 605 737**	**2 747**	**1 593 978 477**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(1) Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

(2) La *Loi n° 1 sur le plan d'action économique de 2014* et le décret C.P. 2014-1106, ont créé le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs, à compter du 1er novembre 2014.

(3) Affectations réputées conformément à l'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

(4) La *Loi n° 1 sur le plan d'action économique de 2014* et le décret C.P. 2014-1106, ont créé le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCATA), à compter du 1er novembre 2014. Le SCATA devient le seul fournisseur de ressources et de personnel pour onze tribunaux administratifs, incluant le Tribunal canadien des droits de la personne.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Gestion responsable du cadre juridique canadien	39 181 378	34 996 006	…	…	356 435 223	348 763 264	…	…	…	…	395 616 601	383 759 270
Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels	1 318 823	1 080 164	…	…	…	…	…	…	…	…	1 318 823	1 080 164
Programme des services juridiques au gouvernement	462 325 086	464 261 464	…	…	…	…	255 499 058	255 499 058	…	…	206 826 028	208 762 406
Services internes	168 474 694	156 931 615	…	…	…	…	41 681 837	41 681 837	…	…	126 792 857	115 249 778
Total partiel	671 299 981	657 269 249	…	…	356 435 223	348 763 264	297 180 895	297 180 895	…	…	730 554 309	708 851 618
Revenus affectés aux dépenses	(297 180 895)	(297 180 895)	…	…	…	…	(297 180 895)	(297 180 895)	…	…	…	…
Total du ministère — Budgétaire	**374 119 086**	**360 088 354**	**…**	**…**	**356 435 223**	**348 763 264**	**…**	**…**	**…**	**…**	**730 554 309**	**708 851 618**
Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs												
Services du greffe	6 232 925	5 397 601	…	…	…	…	1 611 228	1 611 228	…	…	4 621 697	3 786 373
Paiements aux présidents et aux membres des tribunaux	9 476 200	8 206 220	…	…	…	…	3 317 234	3 317 234	…	…	6 158 966	4 888 986
Services de soutien spécialisés et d'experts aux tribunaux	14 312 494	12 394 364	…	…	…	…	4 549 349	4 549 349	…	…	9 763 145	7 845 015
Services internes	11 798 283	10 217 101	…	…	…	…	…	…	…	…	11 798 283	10 217 101
Total partiel	41 819 902	36 215 286	…	…	…	…	9 477 811	9 477 811	…	…	32 342 091	26 737 475
Revenus affectés aux dépenses	(9 477 811)	(9 477 811)	…	…	…	…	(9 477 811)	(9 477 811)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**32 342 091**	**26 737 475**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**32 342 091**	**26 737 475**
Commission canadienne des droits de la personne												
Programme de règlement des différends en matière de droits de la personne	9 639 329	9 432 216	…	…	…	…	…	…	…	…	9 639 329	9 432 216
Programme de développement et de diffusion des connaissances sur les droits de la personne	3 415 576	3 343 961	…	…	…	…	…	…	…	…	3 415 576	3 343 961

Programmes — *Fin*

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Programme de prévention de la discrimination	3 527 550	3 453 586	…	…	…	…	…	…	…	…	3 527 550	3 453 586
Services internes	8 306 810	8 132 636	…	…	…	…	1 200 000	1 143 237	…	…	7 106 810	6 989 399
Total partiel	24 889 265	24 362 399	…	…	…	…	1 200 000	1 143 237	…	…	23 689 265	23 219 162
Revenus affectés aux dépenses	(1 200 000)	(1 143 237)	…	…	…	…	(1 200 000)	(1 143 237)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**23 689 265**	**23 219 162**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**23 689 265**	**23 219 162**
Tribunal canadien des droits de la personne												
Audition des plaintes devant le Tribunal	1 367 848	1 362 055	…	…	…	…	…	…	…	…	1 367 848	1 362 055
Services internes	1 110 825	1 106 618	…	…	…	…	…	…	…	…	1 110 825	1 106 618
Total de l'organisme — Budgétaire	**2 478 673**	**2 468 673**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 478 673**	**2 468 673**
Service administratif des tribunaux judiciaires												
Services du greffe	27 492 240	25 696 130	…	…	…	…	…	…	…	…	27 492 240	25 696 130
Services judiciaires	22 931 170	21 961 589	…	…	…	…	…	…	…	…	22 931 170	21 961 589
Services internes	22 151 534	21 492 687	…	…	…	…	…	…	…	…	22 151 534	21 492 687
Total de l'organisme — Budgétaire	**72 574 944**	**69 150 406**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**72 574 944**	**69 150 406**
Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale												
Paiements en application de la *Loi sur les juges*	505 689 613	505 689 613	…	…	…	…	…	…	…	…	505 689 613	505 689 613
Commissariat à la magistrature fédérale Canada	9 394 362	8 158 290	…	…	…	…	275 000	28 000	…	…	9 119 362	8 130 290
Conseil canadien de la magistrature	3 359 324	3 073 719	…	…	…	…	…	…	…	…	3 359 324	3 073 719
Services internes	726 804	726 804	…	…	…	…	…	…	…	…	726 804	726 804
Total partiel	519 170 103	517 648 426	…	…	…	…	275 000	28 000	…	…	518 895 103	517 620 426
Revenus affectés aux dépenses	(275 000)	(28 000)	…	…	…	…	(275 000)	(28 000)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**518 895 103**	**517 620 426**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**518 895 103**	**517 620 426**

Bureau du directeur des poursuites pénales												
Programme de poursuites des infractions en matière de drogues, au titre du *Code criminel* et en matière de terrorisme	133 030 252	133 019 792	…	…	…	…	…	…	…	…	133 030 252	133 019 792
Programme de poursuites des infractions aux règlements et des crimes économiques	40 547 165	37 299 510	…	…	…	…	22 267 000	19 022 125	…	…	18 280 165	18 277 385
Conformité	2 791 419	2 778 230	…	…	…	…	…	…	…	…	2 791 419	2 778 230
Application	478 765	470 170	…	…	…	…	…	…	…	…	478 765	470 170
Services internes	22 572 456	20 891 032	…	…	…	…	475 000	189 859	…	…	22 097 456	20 701 173
Total partiel	199 420 057	194 458 734	…	…	…	…	22 742 000	19 211 984	…	…	176 678 057	175 246 750
Revenus affectés aux dépenses	(22 742 000)	(19 211 984)	…	…	…	…	(22 742 000)	(19 211 984)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**176 678 057**	**175 246 750**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**176 678 057**	**175 246 750**
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada												
Activités relatives à la conformité	12 610 061	12 031 143	…	…	…	…	…	…	…	…	12 610 061	12 031 143
Recherche et élaboration des politiques	2 702 156	2 558 533	…	…	500 000	481 584	…	…	…	…	3 202 156	3 040 117
Sensibilisation du grand public	2 573 482	2 508 474	…	…	…	…	…	…	…	…	2 573 482	2 508 474
Conformité avec les obligations prévues à la *Loi sur l'accès à l'information*	9 170 954	9 152 469	…	…	…	…	…	…	…	…	9 170 954	9 152 469
Services internes – Commissariat à la protection de la vie privée	7 849 119	7 990 102	…	…	…	…	…	…	…	…	7 849 119	7 990 102
Services internes – Commissariat à l'information	2 739 376	2 618 339	…	…	…	…	…	…	…	…	2 739 376	2 618 339
Total de l'organisme — Budgétaire	**37 645 148**	**36 859 060**	**…**	**…**	**500 000**	**481 584**	**…**	**…**	**…**	**…**	**38 145 148**	**37 340 644**
Registraire de la Cour suprême du Canada												
Opérations de la Cour	16 840 247	16 489 596	…	…	…	…	…	…	…	…	16 840 247	16 489 596
Traitement de paiements aux juges de la Cour suprême du Canada conformément à la *Loi sur les juges*	6 565 949	6 565 949	…	…	…	…	…	…	…	…	6 565 949	6 565 949
Services internes	9 472 639	8 937 242	…	…	…	…	…	…	…	…	9 472 639	8 937 242
Total de l'organisme — Budgétaire	**32 878 835**	**31 992 787**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**32 878 835**	**31 992 787**
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**1 271 301 202**	**1 243 383 093**	**…**	**…**	**356 935 223**	**349 244 848**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 628 236 425**	**1 592 627 941**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
…	3 250 000	…	(1 021 538)	2 228 462	Subventions à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	1 870 918	357 544	…	1 745 910
…	679 655	…	(600 000)	79 655	Subventions à l'appui du Fonds de renouvellement du système de justice pour les jeunes	69 927	9 728	…	482 144
…	600 000	…	(333 117)	266 883	Subventions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	139 070	127 813	…	49 466
…	268 345	…	(268 345)	…	Institut national de la magistrature	…	…	…	268 345
…	100 000	…	(100 000)	…	Association canadienne des juges des cours provinciales	…	…	…	100 000
…	50 000	…	(50 000)	…	Société canadienne des sciences judiciaires	…	…	…	50 000
…	50 000	…	(50 000)	…	Conférence pour l'harmonisation des lois du Canada, Subventions — Subvention pour l'administration	…	…	…	50 000
…	25 000	…	(25 000)	…	Association canadienne des chefs de police pour le Comité de modifications des lois	…	…	…	25 000
…	…	…	1 579 483	1 579 483	Subvention à l'appui du Fonds juridique de partenariat et d'innovation	1 524 158	55 325	…	…
…	…	50 000	…	50 000	Subventions versées en vertu du Fonds de la Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones	50 000	…	…	50 000
…	…	50 000	…	50 000	Subventions pour le financement du Fonds de soutien des familles	…	50 000	…	…
…	**5 023 000**	**100 000**	**(868 517)**	**4 254 483**	**Total — Subventions**	**3 654 073**	**600 410**	**…**	**2 820 865**
					Contributions				
…	141 692 415	…	…	141 692 415	Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes	141 692 415	…	…	141 692 415
…	108 827 507	11 500 000	…	120 327 507	Contributions aux provinces afin de contribuer aux services et systèmes d'aide juridique	120 327 507	…	…	120 327 507
…	…	15 950 000	…	15 950 000	Contributions pour le financement du Fonds de soutien des familles	15 827 448	122 552	…	15 999 842
…	11 048 000	…	…	11 048 000	Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes — Placement et surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation	10 846 381	201 619	…	10 770 273
…	9 094 900	…	(1 141 626)	7 953 274	Contributions à la mise en œuvre des obligations linguistiques de la *Loi sur les contraventions*	3 810 821	4 142 453	…	4 938 711
…	8 253 223	…	1 021 538	9 274 761	Contributions à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	9 274 761	…	…	8 929 669
…	5 892 845	…	333 117	6 225 962	Contributions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	6 225 962	…	…	4 231 006
…	4 911 363	…	657 144	5 568 507	Contributions aux provinces en vertu du Fonds pour le Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones	5 568 507	…	…	5 155 570

					Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	4 856 593	…	…	4 856 593
…	4 856 593	…	…	4 856 593					
…	3 825 345	…	600 000	4 425 345	Contributions à l'appui du Fonds de justice pour les jeunes	3 935 312	490 033	…	3 266 760
…	3 631 276	…	…	3 631 276	Programme de financement des tribunaux de traitement de la toxicomanie	3 627 823	3 453	…	3 582 810
…	2 900 000	9 750 000	(98 248)	12 551 752	Contributions versées en vertu du Fonds de la Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones	12 551 752	…	…	12 443 549
…	2 880 000	…	(276 516)	2 603 484	Contributions à l'appui de l'aide juridique — Sécurité publique et lutte contre le terrorisme	1 984 364	619 120	…	1 282 561
…	2 568 756	…	(1 212 479)	1 356 277	Contributions à l'appui du Programme juridique de partenariats et d'innovation	1 356 277	…	…	2 364 470
…	1 200 000	…	…	1 200 000	Programme versées en vertu du Programme d'avocats spéciaux	257 681	942 319	…	343 016
…	550 000	…	…	550 000	Fonds de réserve des équipes intégrées d'application de la loi dans les marchés	…	550 000	…	…
…	250 000	…	34 048	284 048	Contributions versées à la Conférence de La Haye de droit international privé	284 048	…	…	731 874
…	80 000	…	92 293	172 293	Contributions versées à l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT)	172 293	…	…	192 710
…	…	1 650 000	859 246	2 509 246	Contributions pour payer les services des avocats désignés par le tribunal dans des poursuites fédérales	2 509 246	…	…	1 648 144
…	**312 462 223**	**38 850 000**	**868 517**	**352 180 740**	**Total — Contributions**	**345 109 191**	**7 071 549**	**…**	**342 757 480**
…	**317 485 223**	**38 950 000**	**…**	**356 435 223**	**Total du ministère**	**348 763 264**	**7 671 959**	**…**	**345 578 345**
					Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada				
					Contributions				
…	500 000	…	…	500 000	Programme de contributions relatif à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*	481 584	18 416	…	480 999
…	**500 000**	**…**	**…**	**500 000**	**Total de l'organisme**	**481 584**	**18 416**	**…**	**480 999**
…	**317 985 223**	**38 950 000**	**…**	**356 935 223**	**Total du portefeuille ministériel**	**349 244 848**	**7 690 375**	**…**	**346 059 344**

Détail des montants disponibles pour être dépensés

Description	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Programme des services juridiques au gouvernement	255 499 058	255 499 058	254 651 312
Services internes	41 681 837	41 681 837	44 860 768
Total du ministère — Budgétaire	**297 180 895**	**297 180 895**	**299 512 080**
Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Services du Greffe			
Dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada	992 563	992 563	…
Dépenses recouvrables — Assurance-emploi	618 665	618 665	…
	1 611 228	1 611 228	…
Paiements aux présidents et aux membres des tribunaux			
Dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada	2 043 511	2 043 511	…
Dépenses recouvrables — Assurance-emploi	1 273 723	1 273 723	…
	3 317 234	3 317 234	…
Services de soutien specialisés et d'experts aux tribunaux			
Dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada	2 802 529	2 802 529	…
Dépenses recouvrables — Assurance-emploi	1 746 820	1 746 820	…
	4 549 349	4 549 349	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**9 477 811**	**9 477 811**	**…**
Commission canadienne des droits de la personne			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Services internes			
Services de soutien interne	1 200 000	1 143 237	1 197 309
Total de l'organisme — Budgétaire	**1 200 000**	**1 143 237**	**1 197 309**
Bureau du commissaraire à la magistrature fédérale			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Commissariat à la magistrature fédérale Canada	275 000	28 000	35 833
Total de l'organisme — Budgétaire	**275 000**	**28 000**	**35 833**
Bureau du directeur des poursuites pénales			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Programme de poursuites des infractions aux règlements et des crimes économiques	22 267 000	19 022 125	20 221 467
Services internes	475 000	189 859	316 838
Total de l'organisme — Budgétaire	**22 742 000**	**19 211 984**	**20 538 305**
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**330 875 706**	**327 041 927**	**321 283 527**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Autres ministères	28 145	31 681
Divers	469 358	846 843
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	6 422 053	7 541 950
	6 919 556	8 420 474
Ventes de biens et de services —		
Services de nature réglementaire —		
Enregistrement de divorces	713 120	703 801
Services d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales	7 007 565	7 672 228
	7 720 685	*8 376 029*
Services de nature non réglementaire —		
Crédit net/Revenus des services juridiques	*340 372 474*	*344 864 739*
	348 093 159	353 240 768
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 286	1 652
Revenus divers —		
Amendes et confiscations	605 190	609 107
Location de résidences et services publics	56 732	79 764
Société d'État facturée	100 995	134 132
Divers	60 141	53 826
	823 058	876 829
Total du ministère	**355 838 059**	**362 539 723**
Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	47 737	…
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	250 576	…
	298 313	…
Revenus divers —		
Recouvrement des frais d'administration —		
Assurance-emploi	4 349 567	…
Régimes de pension du Canada	6 978 140	…
Divers	380	…
	11 328 087	…
Total de l'organisme	**11 626 400**	**…**

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commission canadienne des droits de la personne		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	2 393	2 141
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	43 683	36 162
	46 076	38 303
Ventes de biens et de services —		
Autres frais et droits —		
Services de soutien internes	1 143 237	1 197 309
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	…	159
Revenus divers	6 184	487
Total de l'organisme	**1 195 497**	**1 236 258**
Tribunal canadien des droits de la personne		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	366	12 681
Revenus divers	5	5
Total de l'organisme	**371**	**12 686**
Service administratif des tribunaux judiciaires		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	140 918	35 182
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	92 139	18 099
	233 057	53 281
Ventes de biens et de services —		
Services de nature réglementaire —		
Droits de dépôt	1 695 460	1 806 581
Dépenses de la Cour	61 437	87 529
	1 756 897	*1 894 110*
Ventes de biens et de produits d'information —		
Ventes de photocopies	*96 071*	*102 744*
	1 852 968	1 996 854
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	…	12 386

Revenus — *Suite*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Revenus divers —		
Amendes de la Cour	121 250	85 000
Divers	727 570	939 945
	848 820	1 024 945
Total de l'organisme	**2 934 845**	**3 087 466**
Bureau du commissaire à la magistrature fédérale		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	5 307	3 826
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	…	1 581
	5 307	5 407
Ventes de biens et de services —		
Services de nature non réglementaire	28 000	35 833
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	…	269
Revenus divers —		
Retenues au Compte de pension de retraite de la fonction publique — Juges	14 315 718	14 017 867
Total de l'organisme	**14 349 025**	**14 059 376**
Bureau du directeur des poursuites pénales		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	27 056	95 049
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	49 187	44 262
	76 243	139 311
Ventes de biens et de services —		
Services de nature non réglementaire —		
Charge de revenus affectés au crédit	21 431 346	22 911 311
Revenus divers —		
Amendes et confiscations	902 095	867 983
Location de résidences et services publics	498 000	497 912
Facturation de société d'État	38 803	14 171
Divers	51 081	530
	1 489 979	1 380 596
Total de l'organisme	**22 997 568**	**24 431 218**

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	9 251	40 029
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	47 210	4 766
	56 461	44 795
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	461	2 602
Revenus divers	585	455
Total de l'organisme	**57 507**	**47 852**
Registraire de la Cour suprême du Canada		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	12 885	3 615
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	967	24 773
	13 852	28 388
Ventes de biens et de services —		
Location et utilisation de biens publics	*20 533*	*16 630*
Ventes de biens et de produits d'information —		
Ventes d'enregistrements audio et vidéo des audiences de la cour	1 155	1 645
Vente de motifs de jugement	135	705
Ventes de Recueil des arrêts de la Cour suprême du Canada	30 230	…
	31 520	*2 350*
Autres frais et droits —		
Photocopies	20 734	24 235
Frais d'enregistrement	70 212	73 660
Divers	31 899	31 598
	122 845	*129 493*
	174 898	148 473
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État —		
Gain sur disposition d'actifs non immobilisés à des tiers	67	11
Gain sur disposition d'immobilisations à des tiers	5 053	…
	5 120	11

Revenus — *Fin*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Revenus divers —		
Contributions des juges pour des rentes	80 753	63 305
Contributions des participants à la réunion des auxiliaires juridiques de la Cour suprême du Canada	69 007	…
	149 760	63 305
Total de l'organisme	**343 630**	**240 177**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	7 649 231	8 742 640
Ventes de biens et de services	372 723 608	379 530 548
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	7 867	17 079
Revenus divers	28 962 196	17 364 489
Total du portefeuille ministériel	**409 342 902**	**405 654 756**

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

Section 22

Comptes publics du Canada

2014-2015

Parlement

Sénat

Chambre des communes

Bibliothèque du Parlement

Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique

Conseiller sénatorial en éthique

Table des matières

	Page
Résultat stratégique et description des programmes	22.2
Sommaire du portefeuille ministériel	22.5
Programmes	22.7
Paiements de transfert	22.8
Détail des montants disponibles pour être dépensés	22.9
Revenus	22.9

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Sénat

Résultat stratégique 1

Faire en sorte que le contexte soit le plus propice possible à une contribution efficace des sénateurs à la législation fédérale et aux politiques publiques dans l'intérêt supérieur de tous les Canadiens.

- **Programme 1.1** — Sénateurs et bureaux des sénateurs

Assure la prestation aux sénateurs des services prévus par la loi, comme l'autorisent la *Loi sur le Parlement du Canada* et la *Loi sur les allocations de retraite des membres du Parlement*. Les dépenses de fonctionnement des bureaux des sénateurs sont payées conformément aux politiques et aux lignes directrices établies. Les dépenses comprises dans ces deux catégories sont les suivantes : indemnités de session et de fonction des sénateurs et cotisations aux régimes de retraite; allocations de retraite; frais de déplacement et de communication; dépenses de recherche et de bureau des sénateurs, y compris les dépenses de personnel et le coût du matériel et des services nécessaires au fonctionnement de leurs bureaux respectifs; fonds de recherche pour les caucus.

- **Programme 1.2** — Soutien administratif

Offre le soutien nécessaire à la prestation efficace, efficiente et économique des programmes décrits sous les deux autres programmes du Sénat. Le programme Soutien administratif fournit des locaux et de l'équipement, des outils, de l'information, des biens et services, et des conseils spécialisés sur tous les aspects des activités. Les dépenses liées à ce programme sont les suivantes : services financiers et gestion du matériel; ressources humaines; services de sécurité; services de communication et d'information; gestion de la technologie de l'information; aménagement et entretien des locaux; services de poste, de messagerie et d'imprimerie; réparations, métiers et transports; amélioration de la gouvernance au moyen notamment de vérifications internes et d'une gestion stratégique.

- **Programme 1.3** — Chambre, comités et associations

Assure la prestation du soutien et des services nécessaires aux sénateurs qui font partie des comités permanents, spéciaux ou mixtes, ainsi qu'aux associations parlementaires, c'est-à-dire les produits liés à la procédure, aux mesures législatives et à l'information, tels que les décisions du Président, la rédaction des mesures législatives, les publications officielles et la télédiffusion; les services administratifs tels que les budgets et la logistique des réunions. Les dépenses liées à ce programme sont les suivantes : rémunération additionnelle des hauts fonctionnaires du Sénat; dépenses du personnel et dépenses relatives au fonctionnement des bureaux des hauts fonctionnaires du Sénat; traitements et autres dépenses de fonctionnement relatives au greffier du Sénat et aux secteurs législatifs; journaux, comptes rendus des débats et les publications; comités, associations et échanges parlementaires; télédiffusion; programme des pages du Sénat.

Chambre des communes

Résultat stratégique 1

Soutien administratif et professionnel efficace aux députés, individuellement et collectivement, dans le cadre de leurs rôles de législateurs et de représentants de 308 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.

- **Programme 1.1** — Députés et agents supérieurs de la Chambre

Les députés assument les rôles de législateurs et de représentants élus de leur circonscription. Dans leur circonscription, les députés participent à des événements et à des activités, et discutent avec les électeurs de ce qui les préoccupe. À la Chambre, les députés participent aux débats, et étudient et votent les projets de loi. Les députés siègent aux comités permanents et aux comités spéciaux ou mixtes, car la Chambre des communes confie à ses comités l'étude approfondie des projets de loi ainsi que l'examen minutieux des programmes et des politiques du gouvernement. Ils font également partie d'associations parlementaires et de groupes interparlementaires et se joignent à des délégations dans le cadre d'échanges parlementaires. Finalement, en caucus, les députés élaborent des stratégies, discutent des politiques et examinent d'importants dossiers en collaboration avec les autres députés de leur parti, et guident le travail du service de recherche du parti. Certains députés endossent également d'autres fonctions telles que Président de la Chambre, vice-président de la Chambre, leaders à la Chambre et whips en chef.

- **Programme 1.2** — Administration de la Chambre

Les employés de la Chambre sont chargés de fournir des services aux députés élus pour une législature. De plus, ils sont en permanence au service de la Chambre en tant qu'institution, assurant la continuité d'une législature à l'autre, l'accès aux archives parlementaires et la stabilité de l'infrastructure à l'appui des députés dans le processus démocratique. Les employés de la Chambre offrent des conseils et du soutien dans une vaste gamme de domaines tels que : les services procéduraux, législatifs et juridiques; la gestion et les technologies de l'information; la gestion des immeubles; la sécurité; les services de restauration; les finances; les ressources humaines; et la santé et sécurité au travail. Le personnel de la Chambre des communes s'efforce de toujours bien soutenir l'institution et le travail des députés dans leur rôle de législateur et de représentant des 308 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.

Bibliothèque du Parlement

Résultat stratégique 1

Un Parlement informé et accessible.

- **Programme 1.1** — Services d'information aux parlementaires

Ce programme offre aux parlementaires des services d'information, de documentation, de recherche et d'analyse pour les aider à remplir leurs rôles de législateur et de représentant et les soutenir dans leurs efforts visant à rendre le Parlement et l'information à son propos accessibles au public.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique

Résultat stratégique 1

Le public peut avoir confiance que les titulaires de charge publique et les députés rencontrent les exigences des mesures d'observation régissant leur conduite en ce qui concerne les conflits d'intérêts.

- **Programme 1.1** — Application de la *Loi sur les conflits d'intérêts* et du *Code régissant les conflits d'intérêts des députés*

La commissaire donne des conseils confidentiels aux titulaires de charge publique et aux députés sur l'observation de la *Loi sur les conflits d'intérêts* (la Loi) et du Code des députés, respectivement. Elle a également pour mission de fournir des avis confidentiels au Premier ministre sur les questions de conflits d'intérêts et d'éthique. La commissaire peut mener une enquête pour déterminer si un député a contrevenu ou non au Code ou peut procéder à un examen pour déterminer si un titulaire ou un ex-titulaire de charge publique a contrevenu à la Loi. Ce programme vise à réduire au minimum les possibilités de conflit entre les intérêts personnels des titulaires de charge publique ou les députés et leurs fonctions officielles, et de prévoir les moyens de régler de tels conflits, le cas échéant, dans l'intérêt public.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Conseiller sénatorial en éthique

Résultat stratégique 1

Les sénateurs respectent les obligations découlant du Code régissant les conflits d'intérêts de manière à aider à assurer l'intégrité du Sénat en tant qu'institution.

- **Programme 1.1** — Administration

Le mandat du conseiller sénatorial en éthique consiste à administrer et à interpréter le code qui établit des normes de conduite pour les sénateurs. Voici les principales fonctions du conseiller sénatorial en éthique : • fournir des conseils et des avis confidentiels sur toute question relative aux obligations des sénateurs en vertu du code; • examiner les déclarations confidentielles annuelles (liste des sources de revenus, éléments d'actif, éléments de passif, contrats avec le gouvernement, intérêts financiers et autres), aviser les sénateurs des conflits d'intérêts possibles et des mesures de conformité; • préparer des résumés publics; enquêter, au besoin, sur la conformité au code.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Sénat				
…	57 532 359	…	…	57 532 359	1	Dépenses du programme				
…	…	900 000	…	900 000	1c	Dépenses du programme				
…	57 532 359	900 000	…	58 432 359		Total — Crédit 1	56 881 095	1 551 264	…	53 815 856
…	7 262 618	…	(640 420)	6 622 198	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 622 198	…	…	7 212 635
…	26 690 200	…	(4 791 102)	21 899 098	(S)	Dignitaires du Sénat et sénateurs — Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	21 899 098	…	…	23 665 559
…	**91 485 177**	**900 000**	**(5 431 522)**	**86 953 655**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**85 402 391**	**1 551 264**	**…**	**84 694 050**
						Chambre des communes				
…	270 118 849	…	…	270 118 849	1	Dépenses de programme				
…	…	3 796 611	…	3 796 611	1a	Dépenses du programme				
…	…	15 160 812	…	15 160 812	1b	Dépenses du programme				
…	…	11 060 049	…	11 060 049	1c	Dépenses de programme				
…	270 118 849	30 017 472	…	300 136 321		Total — Crédit 1	285 880 329	14 255 992	…	277 998 639
…	33 173 938	2 573 252	(3 600 625)	32 146 565	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	32 146 565	…	…	34 416 770
…	110 432 350	1 171 900	(7 803 342)	103 800 908	(S)	Députés — Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	103 800 908	…	…	102 195 629
…	**413 725 137**	**33 762 624**	**(11 403 967)**	**436 083 794**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**421 827 802**	**14 255 992**	**…**	**414 611 038**

Sommaire du portefeuille ministériel — *Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Bibliothèque du Parlement				
…	37 117 035	…	…	37 117 035	1	Dépenses du programme				
…	…	200 000	…	200 000	1c	Dépenses du programme				
…	37 117 035	200 000	…	37 317 035		Total — Crédit 1	37 103 813	213 222	…	37 347 525
…	4 852 972	…	(126 442)	4 726 530	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 726 530	…	…	4 983 016
…	**41 970 007**	**200 000**	**(126 442)**	**42 043 565**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**41 830 343**	**213 222**	**…**	**42 330 541**
						Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique				
…	6 178 280	…	…	6 178 280	1	Dépenses du programme	5 607 761	570 519	…	5 335 910
…	760 125	…	(90 674)	669 451	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	669 451	…	…	699 140
…	**6 938 405**	**…**	**(90 674)**	**6 847 731**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**6 277 212**	**570 519**	**…**	**6 035 050**
						Conseiller sénatorial en éthique				
…	1 059 500	…	…	1 059 500	1	Dépenses du programme	620 027	439 473	…	675 099
…	107 250	…	(24 056)	83 194	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	83 194	…	…	90 819
…	**1 166 750**	**…**	**(24 056)**	**1 142 694**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**703 221**	**439 473**	**…**	**765 918**
…	**555 285 476**	**34 862 624**	**(17 076 661)**	**573 071 439**		**Total du portefeuille ministériel — Budgétaire**	**556 040 969**	**17 030 470**	**…**	**548 436 597**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.
(S) Autorisation législative.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Sénat												
Sénateurs et bureaux des sénateurs	40 639 691	36 458 302	…	…	46 913	46 913	…	…	…	…	40 686 604	36 505 215
Soutien administratif	29 680 366	30 385 112	…	…	…	…	…	…	…	…	29 680 366	30 385 112
Chambre, comités et associations	16 164 910	18 090 289	…	…	421 775	421 775	…	…	…	…	16 586 685	18 512 064
Total de l'organisme — Budgétaire	**86 484 967**	**84 933 703**	**…**	**…**	**468 688**	**468 688**	**…**	**…**	**…**	**…**	**86 953 655**	**85 402 391**
Chambre des communes												
Députés et agents supérieurs de la Chambre	256 280 373	244 356 923	…	…	946 871	946 871	35 263	35 263	…	…	257 191 981	245 268 531
Administration de la Chambre	179 920 531	177 587 989	…	…	42 825	42 825	1 071 543	1 071 543	…	…	178 891 813	176 559 271
Total partiel	436 200 904	421 944 912	…	…	989 696	989 696	1 106 806	1 106 806	…	…	436 083 794	421 827 802
Revenus affectés aux dépenses	(1 106 806)	(1 106 806)	…	…	…	…	(1 106 806)	(1 106 806)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**435 094 098**	**420 838 106**	**…**	**…**	**989 696**	**989 696**	**…**	**…**	**…**	**…**	**436 083 794**	**421 827 802**
Bibliothèque du Parlement												
Services d'information aux parlementaires	33 565 382	33 125 271	…	…	…	…	1 000 000	625 945	…	…	32 565 382	32 499 326
Services internes	9 478 183	9 331 017	…	…	…	…	…	…	…	…	9 478 183	9 331 017
Total partiel	43 043 565	42 456 288	…	…	…	…	1 000 000	625 945	…	…	42 043 565	41 830 343
Revenus affectés aux dépenses	(1 000 000)	(625 945)	…	…	…	…	(1 000 000)	(625 945)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**42 043 565**	**41 830 343**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**42 043 565**	**41 830 343**
Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique												
Application de la *Loi sur les conflits d'intérêts* et du *Code régissant les conflits d'intérêts des députés*	4 772 905	3 934 745	…	…	…	…	…	…	…	…	4 772 905	3 934 745
Services internes	2 074 826	2 342 467	…	…	…	…	…	…	…	…	2 074 826	2 342 467
Total de l'organisme — Budgétaire	**6 847 731**	**6 277 212**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**6 847 731**	**6 277 212**
Conseiller sénatorial en éthique — Budgétaire	**1 142 694**	**703 221**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 142 694**	**703 221**
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**571 613 055**	**554 582 585**	**…**	**…**	**1 458 384**	**1 458 384**	**…**	**…**	**…**	**…**	**573 071 439**	**556 040 969**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Sénat				
					Subventions				
…	**167 000**	**…**	**(120 087)**	**46 913**	(S) Pensions aux sénateurs à la retraite	**46 913**	**…**	**…**	**46 402**
					Contributions				
…	**380 000**	**…**	**41 775**	**421 775**	Contributions aux associations parlementaires	**421 775**	**…**	**…**	**402 207**
…	**547 000**	**…**	**(78 312)**	**468 688**	**Total de l'organisme**	**468 688**	**…**	**…**	**448 609**
					Chambre des communes				
					Contributions				
…	938 549	…	51 147	989 696	Paiements aux associations parlementaires et de procédure	989 696	…	…	946 920
…	**938 549**	**…**	**51 147**	**989 696**	**Total de l'organisme**	**989 696**	**…**	**…**	**946 920**
…	**1 485 549**	**…**	**(27 165)**	**1 458 384**	**Total du portefeuille ministériel**	**1 458 384**	**…**	**…**	**1 395 529**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

Description	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Chambre des communes			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Députés et agents supérieurs de la Chambre			
Produits de la vente de biens	9 600	9 600	4 535
Droits d'affiliation à des associations parlementaires	18 627	18 627	18 990
Autres recouvrements	7 036	7 036	7 859
	35 263	35 263	31 384
Administration de la Chambre			
Produits de la vente de biens	105 935	105 935	9 185
Produits des Services de restauration	849 003	849 003	834 102
Autres recouvrements	116 605	116 605	28 370
	1 071 543	1 071 543	871 657
Total de l'organisme — Budgétaire	**1 106 806**	**1 106 806**	**903 041**
Bibliothèque du Parlement			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Services d'information aux parlementaires	1 000 000	625 945	600 517
Total de l'organisme — Budgétaire	**1 000 000**	**625 945**	**600 517**
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**2 106 806**	**1 732 751**	**1 503 558**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sénat		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	60 669	479 125
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	135 942	159 973
	196 611	639 098
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	27 401	4 733
Revenus divers —		
Intérêts perçus sur pertes dues à des réclamations de frais de subsistance dans la région de la capitale nationale et des dépenses de voyage	…	55 665
Divers	7 834	10 725
	7 834	66 390
Total de l'organisme	**231 846**	**710 221**
Chambre des communes		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	159 791	291 656
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	61 501	69 321
	221 292	360 977
Ventes de biens et de services —		
Ventes de biens et de produits d'information	*849 003*	*834 102*
Autres frais et droits —		
Frais d'utilisation pouvant être dépensés de nouveau	62 575	54 612
Autres	35 928	607
	98 503	*55 219*
	947 506	889 321
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	115 535	13 720
Total de l'organisme	**1 284 333**	**1 264 018**

Revenus — *Fin*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Bibliothèque du Parlement		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 974	58 112
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	30 901	19 893
	32 875	78 005
Ventes de biens et de services —		
Ventes de biens et de produits d'information	629 068	604 796
Total de l'organisme	**661 943**	**682 801**
Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	64	…
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	4 808	12 708
	4 872	12 708
Revenus divers —		
Revenus provenant de pénalités	1 000	2 050
Total de l'organisme	**5 872**	**14 758**
Conseiller sénatorial en éthique		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	14 308	…
Total de l'organisme	**14 308**	**…**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	469 958	1 090 788
Ventes de biens et de services	1 576 574	1 494 117
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	142 936	18 453
Revenus divers	8 834	68 440
Total du portefeuille ministériel	**2 198 302**	**2 671 798**

Section 23

Comptes publics du Canada

2014-2015

Patrimoine canadien

Ministère
Conseil des Arts du Canada
Société Radio-Canada
Musée canadien des droits de la personne
Musée canadien de l'histoire
Musée canadien de l'immigration du Quai 21
Musée canadien de la nature
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Bibliothèque et Archives du Canada
Société du Centre national des Arts
Office national du film
Musée des beaux-arts du Canada
Musée national des sciences et de la technologie
Commission de la fonction publique
Commission des relations de travail dans la fonction publique
Tribunal de la dotation de la fonction publique
Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles
Téléfilm Canada
Commission des champs de bataille nationaux

Table des matières

Page

Résultat stratégique et description des programmes 23.2
Sommaire du portefeuille ministériel 23.18
Programmes 23.25
Paiements de transfert 23.29
Détail des montants disponibles pour être dépensés 23.32
Revenus 23.33

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne. NOTE: Les concepts de « partage », de l'« expression » et de l'« appréciation » sont tous importants lorsque l'on considère l'identité canadienne. Ils sont toutefois indépendants et devraient être considérés ici comme un ensemble.

- **Programme 1.1** — Langues officielles

Patrimoine canadien joue un rôle important dans la coordination horizontale du dossier des langues officielles au sein du gouvernement fédéral et notamment en termes de concertation et d'appui auprès des institutions fédérales dans la mise en œuvre de l'engagement gouvernemental à l'égard du développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et de la promotion de la dualité linguistique, conformément à l'article 42 de la *Loi sur les langues officielles* (LLO). Patrimoine canadien est également responsable de la planification, de la mise en œuvre et de la gestion des programmes d'appui aux langues officielles ayant trait à la promotion de la dualité linguistique au sein du Canada et au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire, conformément à l'article 43 de la LLO. Ces activités contribuent à l'atteinte du résultat du gouvernement : « Une société diversifiée favorisant la dualité linguistique et l'inclusion sociale ».

- **Programme 1.2** — Appartenance au Canada

Ce programme vise à promouvoir l'identité canadienne en inspirant chez les Canadiens et Canadiennes la fierté et un idéal national. Il permet de célébrer le Canada et de le commémorer auprès des Canadiens et Canadiennes et de renforcer la compréhension des valeurs partagées, de la diversité culturelle et de la connaissance du Canada. Il fait également la promotion de l'éducation civique et de la participation des Canadiens et Canadiennes, incluant les jeunes, et leur donne l'occasion d'approfondir leurs connaissances et leur compréhension de la société canadienne, de sa diversité, de son histoire et de ses institutions. Ceci est accompli grâce à des mesures de financement comme des subventions et des contributions. Le concept fondamental de ce programme est de promouvoir la connaissance et les expériences du Canada auprès des Canadiens et Canadiennes.

- **Programme 1.3** — Engagement et participation communautaire

Ce programme vise à engager les Canadiens et les Canadiennes et à leur offrir la possibilité de participer aux aspects civique, social et culturel de la vie au Canada et dans leurs communautés. Ceci est accompli grâce à des programmes de financement et à des initiatives qui soutiennent les efforts des communautés dans le but de renforcer l'engagement des citoyens et l'inclusion sociale grâce aux arts visuels et aux arts de la scène; d'exprimer, de célébrer et de préserver le patrimoine local; de contribuer à l'accroissement du respect des droits de la personne au Canada et à la sensibilisation à ces droits; et de trouver des solutions novatrices et appropriées aux difficultés d'ordre social, culturel, et aux autres obstacles qui affectent les chances d'avenir des communautés autochtones et de leurs membres. Ce programme comporte des avantages sociaux solides, car il contribue à la préservation de l'histoire et de l'identité des diverses communautés canadiennes, tout en permettant aux traditions et aux identités d'évoluer avec le temps. Ce programme appuie le mandat du Ministère de renforcer l'identité canadienne, ses valeurs ainsi que l'appartenance au Canada.

Résultat stratégique 2

Les expressions artistiques et le contenu culturel sont créés et accessibles au pays et à l'étranger.

- **Programme 2.1** — Industries culturelles

Ce Programme soutient les industries culturelles canadiennes à s'adapter à un marché mondial exigeant et en évolution. Cet objectif est atteint grâce à la prestation de subventions, contributions, crédits d'impôt, ainsi que par des politiques, des mesures législatives et réglementaires. Favoriser la compétitivité et les extrants créatifs de ces industries veille à ce que les auditoires canadiens et internationaux aient accès à un éventail de contenu canadien dans une variété de formats et de plateformes et contribue à l'économie canadienne.

- **Programme 2.2** — Arts

Ce programme améliore l'accès des Canadiens à une variété d'expériences artistiques, contribue à la résilience du secteur des arts et approfondit les liens entre les organismes culturels et leurs communautés. Ceci est accompli grâce à des programmes de financement qui appuient des établissements qui proposent une formation de haut calibre aux artistes et interprètes pour les préparer à des carrières professionnelles; la présentation de festivals artistiques professionnels ou de saisons de spectacles; l'amélioration de l'infrastructure artistique et patrimoniale; et l'amélioration des pratiques d'affaires des organismes voués aux arts et au patrimoine et au développement de partenariats dans le secteur. Le concept de base est d'encourager l'accès, la résilience et l'excellence des arts pour tous les Canadiens.

- **Programme 2.3** — Patrimoine

Ce programme assure que le patrimoine culturel du Canada soit préservé et que tous les Canadiens et les Canadiennes y aient accès, aujourd'hui comme demain. Il permet aux intervenants du secteur du patrimoine d'améliorer leurs connaissances, leurs compétences et leurs pratiques professionnelles, de préserver et de présenter des collections et les objets patrimoniaux, ainsi que de créer et de mettre en circulation des expositions et d'autres formes de contenu patrimonial. Ceci est accompli grâce à des mesures de financement comme des subventions, des contributions et des incitatifs fiscaux; à la diffusion d'information; à la prestation de services d'experts, de formation et d'autres services; et à l'application de mesures réglementaires et législatives. Le but premier de ce programme est de promouvoir la préservation et la présentation du patrimoine culturel canadien.

Résultat stratégique 3

Les Canadiens participent et excellent dans le sport.

- **Programme 3.1** — Sport

Ce programme fait la promotion du développement et de l'excellence dans les sports auprès des Canadiens et des communautés canadiennes, en mettant en œuvre des initiatives qui appuient directement les athlètes canadiens de haut niveau; améliorent la capacité du Canada d'accueillir les Jeux du Canada et des manifestations sportives internationales au Canada; soutiennent le développement de l'excellence dans le système sportif canadien; et contribuent à accroître la participation des Canadiens de tous âges et de toutes capacités à des activités sportives. Le concept de base de ce programme est d'améliorer et de promouvoir la participation canadienne et l'excellence dans les sports et ce, en fournissant du financement, de l'expertise et d'autres services aux athlètes canadiens, aux organisations sportives, aux intervenants du domaine et organisateurs de manifestations sportives.

Résultat stratégique 4

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 4.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Conseil des Arts du Canada

Résultat stratégique 1

Un secteur artistique vif et dynamique au Canada.

- **Programme 1.1** — Subventions et services aux artistes et aux organismes artistiques, à l'appui de la création, de la production et de la diffusion d'œuvres d'art

Offre aux artistes professionnels et aux organisations artistiques canadiennes une gamme de subventions et de services.

- **Programme 1.2** — Promotion des arts, afin de favoriser la connaissance et la compréhension de la culture et des arts canadiens

Pour regrouper au sein de l'organisation toutes les activités liées à la promotion des arts tant au niveau national qu'international, incluant les partenariats et les réseaux avec différents intervenants, la location d'œuvres d'arts, et reconnaître l'excellence artistique par la remise de prix.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Société Radio-Canada

Résultat stratégique 1

Un service de radiodiffusion public national dont le contenu est principalement canadien et qui rassemble les citoyens autour d'un contenu canadien.

- **Programme 1.1** — Services de télévision, de radio et nature numériques

Comme le stipule son mandat dans la *Loi sur la radiodiffusion* de 1991, CBC/Radio-Canada livre une gamme complète de services de radio, de télévision, nature numérique, à l'échelle nationale, régionale et locale, pour les Canadiens. La Société offre une programmation qui renseigne, éclaire et divertit, en français, en anglais, en langues autochtones et en langues étrangères sur Radio Canada International. L'exécution de ces services est adaptée en fonction du caractère unique des marchés desservis.

- **Programme 1.2** — Transmission et distribution des émissions

La distribution du service de radiodiffusion nationale aux Canadiens, dans presque toutes les parties du pays, par satellite, micro-ondes et lignes terrestres. CBC/Radio-Canada fournit le signal donnant accès à des récepteurs radio et télé individuels au moyen de ses émetteurs, paie les affiliés privés qui diffusent ses émissions, et offre des installations pour diffusion en différé, selon les divers fuseaux horaires du pays.

- **Programme 1.3** — Chaînes spécialisées pour des auditoires spécifiques

Une variété de chaînes de télévision en langues française et anglaise distribuées par satellite et par câble qui ciblent un segment spécifique de l'auditoire et qui offrent une programmation populaire, distinctive et de grande qualité aux Canadiens. Les coûts additionnels d'exploitation sont financés à partir des revenus générés.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Musée canadien des droits de la personne

Résultat stratégique 1

Connaissance approfondie des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue.

- **Programme 1.1** — Contenu et programmation du Musée

En devenant le premier musée du monde consacré à l'étude des droits de la personne, le MCDP ouvre de nouvelles voies : un musée de cette nature est sans précédent. Durant les premières années, l'objectif principal de ce programme sera d'établir un programme public novateur et unique rendant possible le développement de la recherche et l'avancement des connaissances, la création d'expositions accessibles et interactives et d'une programmation éducative qui encourage le dialogue et la réflexion, la capacité de sensibiliser la population partout au Canada, de s'engager envers elle et de lui fournir un service adéquat, de même qu'un service de marketing et de communications efficace pour garantir que les programmes et les services offerts par le MCDP sont très bien connus.

- **Programme 1.2** — Locaux

L'objectif de ce programme durant les premières années sera de gérer toutes les étapes du projet de construction – y compris le choix du plan final – jusqu'à sa mise en service et son inauguration officielle. Le Conseil sera entièrement responsable de la supervision de tous les aspects du projet de construction, dont le choix du plan final, l'établissement des délais pour la construction, et la gestion des risques tout au long du projet. Avant l'ouverture du Musée canadien des droits de la personne (MCDP), il faudra établir des mécanismes adéquats pour permettre un entretien et un fonctionnement efficaces et pour en assurer la sécurité, l'accessibilité et la viabilité permanentes.

- **Programme 1.3** — Intendance et gestion de la société

Le programme d'intendance et de gestion de la société a pour but de garantir que les fonds publics et privés investis dans le MCDP sont gérés de façon transparente et responsable, que les ressources sont déployées, développées, dirigées, administrées et contrôlées de manière efficace, et que la société maximise la valeur de sa contribution à la population et à la société canadiennes.

Musée canadien de l'histoire

Résultat stratégique 1

Connaissance, appréciation et respect des réalisations culturelles humaines et du comportement humain, et intérêt pour ceux-ci, grâce à des collections d'objets historiques et culturels, des expositions, des programmes et des recherches reflétant un point de vue canadien.

- **Programme 1.1** — Locaux

Gérer et maintenir toutes les installations ainsi que les services de sécurité et d'accueil connexes.

- **Programme 1.2** — Exposition, éducation et communication

Développer, maintenir et faire connaître les expositions, les programmes et les activités pour accroître la connaissance, la compréhension critique de même que le respect et le degré d'appréciation de toutes les réalisations culturelles et du comportement humain.

- **Programme 1.3** — Collection et recherche

Gérer, développer, conserver et faire de la recherche sur les collections afin d'améliorer l'exécution des programmes et d'accroître les connaissances scientifiques.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Résultat stratégique 1

Les Canadiens et Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada, qui se poursuit de nos jours.

- **Programme 1.1** — Installations

Ce programme assure des installations sécuritaires et fonctionnelles qui rencontrent toutes les normes de sécurité et de construction incluant des installations rénovées qui contribuent à la vision et au mandat du Musée. Cette activité fait en sorte que les installations louées par le Musée appuient la réalisation du mandat du Musée; contribuent à offrir

une expérience riche, stimulante et engageante aux visiteurs et sont sécuritaires, sécurisées et accessibles. Les améliorations aux installations optimisent l'utilisation de l'espace pour la programmation publique, sont gérées prudemment et respectent la nature patrimoniale du site. Les installations incluent les améliorations locatives et l'exploitation des bâtiments, incluant la sécurité.

- **Programme 1.2** — Expérience des visiteurs et création de liens

Ce programme a pour but d'offrir à l'auditoire du Musée l'accès à un contenu riche et à de la programmation qui reflètent les expériences diverses et les contributions des immigrants tout au long de l'histoire canadienne. Ce programme est également conçu dans le but d'impliquer intensément les Canadiens et Canadiennes dans la construction et l'exploration de ces thèmes clés en les encourageant à rechercher leur propre histoire d'immigration familiale à la partager. Le Musée effectue des recherches et présente des études vivantes sur l'immigration au Canada à travers une variété de supports incluant : des expositions polyvalentes et permanentes, des programmes sur le site et au-dehors, des expositions itinérantes, des publications, des expositions virtuelles ainsi que d'autres outils de médias sociaux. L'expérience des visiteurs et la création de liens inclut : recherche et développement de contenu, interprétation et création de liens (incluant programmation publique et expositions), rayonnement national, partenariats, services et structure d'accueil des visiteurs (incluant les activités des bénévoles).

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Musée canadien de la nature

Résultat stratégique 1

L'intérêt et le respect à l'égard de la nature de même que la connaissance et le degré d'appréciation, par la collecte d'objets d'histoire naturelle, les programmes d'éducation du public et la recherche offrant une perspective principalement axée sur le Canada.

- **Programme 1.1** — Installations

Apport d'installations sécuritaires et fonctionnelles répondant à toutes les exigences relatives à la sécurité et aux codes du bâtiment, y compris un Musée rénové qui contribue à la réalisation de la vision et du mandat du Musée.

- **Programme 1.2** — Programmes d'éducation du public

Élaboration et entretien des expositions, des programmes, des publications électroniques et imprimées, du site Web nature.ca et des activités visant à faire comprendre et apprécier la nature.

- **Programme 1.3** — Recherche

Exploration du passé et préparation des Canadiens à l'avenir grâce à des activités de systématiques et de recherches appliquées, et à l'établissement de réseaux et de liens avec les milieux scientifiques du Canada et de l'étranger.

- **Programme 1.4** — Gestion des collections

Développement, préservation et mise à la disposition du public de collections d'objets d'histoire naturelle, de spécimens et de documents répondant aux besoins croissants des secteurs public et privé à l'égard de la recherche, de l'éducation et de la prise de décisions éclairées concernant la nature.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Résultat stratégique 1

Les Canadiens ont accès à un système de communication de calibre mondial.

- **Programme 1.1** — Protection au sein du système de communication

À travers ce programme, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes favorise la conformité et la mise en application de ses lois et règlements divers, y compris la règlementation des communications non sollicitées. Cela aide à garantir que les Canadiens aient accès à des services de communication d'urgence tels que le service 9-1-1 et les systèmes d'alerte. En conséquence, les Canadiens ont une protection accrue et bénéficient d'un système de communication plus sûr.

- **Programme 1.2** — Connexion au système de communication

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes favorise le développement ordonné d'un système de communication pour tous les Canadiens afin de renforcer la structure sociale et économique du Canada, ainsi qu'à améliorer la sécurité et les intérêts des Canadiens. Ce programme vise à garantir que les Canadiens aient accès à un choix de services de communication de qualité et novateurs à des prix abordables ainsi qu'à du contenu canadien captivant et créatif.

- **Programme 1.3** — Création de contenu canadien

Ce programme vise à garantir une richesse en matière d'offre de contenu canadien à l'ensemble des Canadiens sur une variété de plates-formes. Dans le processus de ses ordonnances, décisions, cadres de réglementation et d'autres activités réglementaires, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes encourage la création relative à l'expression canadienne en fournissant un large éventail d'émissions dans lesquelles les Canadiens ont la possibilité d'exprimer leurs états d'esprit, leurs opinions, leurs idées, leurs valeurs et leur créativité artistique. En diffusant du contenu canadien dans des émissions de divertissement et en offrant de l'information ainsi qu'une analyse concernant le Canada, le CRTC donne l'occasion aux Canadiens de participer à la vie démocratique et culturelle de leur pays.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Bibliothèque et Archives du Canada

Résultat stratégique 1

La mémoire continue du Canada est documentée et disponible pour les générations actuelles et futures.

- **Programme 1.1** — Accès au patrimoine documentaire

L'accès au patrimoine documentaire vise à faire connaître les ressources documentaires canadiennes et à les rendre accessibles à toute personne qui s'intéresse au Canada, à sa société ou à son histoire. Pour ce faire, des stratégies sont mises en place afin de permettre aux Canadiens d'accéder plus facilement au patrimoine documentaire et d'accroître l'utilisation de ce dernier par le grand public. En donnant accès au patrimoine documentaire dont lui-même ou d'autres organismes ont la garde, Bibliothèque et Archives Canada (BAC) contribue à la création de nouvelles connaissances qui favorisent une meilleure compréhension de la mémoire continue du Canada.

- **Programme 1.2** — Intendance du patrimoine documentaire

Bibliothèque et Archives Canada (BAC) gère une vaste collection de documents dans une grande variété de formats, tant numériques qu'analogiques, afin d'en assurer l'intendance et l'accessibilité à long terme pour que tous les Canadiens puissent en bénéficier. Les méthodes de l'archivistique et de la préservation, qu'elles soient traditionnelles ou à la fine pointe de la technologie, permettent de préserver à long terme des documents en format analogique et numérique qui s'avèrent pertinents. La préservation de ces documents comprend l'ensemble des activités de gestion et des stratégies qui garantissent l'intégrité et l'authenticité de la mémoire continue du Canada, ainsi que son accessibilité actuelle et à long terme. Les activités d'intendance se répartissent en plusieurs catégories : les activités associées à la gestion physique de la collection, telles que l'entreposage; celles qui concernent la restauration, et qui visent entre autres à prévenir la détérioration des documents et à réparer les dommages déjà subis; et celles liées à la reproduction et aux copies de remplacement, afin de garantir la préservation et l'accessibilité de documents qui seraient autrement trop fragiles pour être consultés. Du côté du numérique, des stratégies novatrices sont mises en œuvre pour maintenir l'accès aux documents dont les formats sont obsolètes et pour garantir que les originaux sont protégés adéquatement au moyen de copies et d'un entreposage adéquat.

- **Programme 1.3** — Documentation de la société canadienne

L'un des piliers du mandat de Bibliothèque et Archives Canada (BAC) est de faire en sorte que la mémoire continue du Canada reflète la société canadienne et qu'elle soit pertinente pour les générations actuelles et futures. Les ressources documentaires de BAC se composent de documents publiés et non publiés produits dans une variété de formats, tant analogiques que numériques. La majeure partie des acquisitions de BAC s'effectuent dans un cadre législatif. Par exemple, en vertu du Règlement sur le dépôt légal de publications, les éditeurs canadiens doivent déposer à BAC des exemplaires de chacun des ouvrages qu'ils publient. De même, en vertu de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, les documents gouvernementaux à valeur continue doivent être transférés à BAC dès que leur période de rétention est échue. BAC enrichit aussi ses collections en acquérant de manière discrétionnaire des documents qui témoignent le plus possible de la société canadienne. Il travaille avec la communauté du patrimoine documentaire afin de favoriser le partage de l'information et une meilleure collaboration sur des enjeux communs. La diversité des expériences et des expertises au sein de ce réseau permettra de renforcer cette communauté et favorisera le développement et la mise en œuvre des solutions requises dans un environnement évoluant rapidement.

Résultat stratégique 2

L'information gouvernementale courante est gérée afin d'assurer la responsabilisation du gouvernement.

- **Programme 2.1** — Collaboration à la gestion des documents gouvernementaux

Bibliothèque et Archives Canada (BAC) offre des conseils, du soutien, des services et de la formation aux institutions fédérales afin de les aider à gérer leur information de manière efficace et à se conformer aux exigences de la Directive sur la tenue de documents. Il assume ces fonctions en fournissant des orientations aux organismes nationaux, en présentant des communications lors de conférences, de symposiums ou de forums, ainsi qu'en préparant et en présentant des séances de formation et de sensibilisation. En outre, BAC émet des autorisations de disposition régissant la destruction, la conservation, l'aliénation et le transfert des documents gouvernementaux. De plus, il collabore avec les bibliothèques fédérales pour favoriser l'accès à l'information pertinente et ainsi soutenir le travail des décideurs. BAC mène des recherches sur divers sujets d'intérêt, coordonne l'achat de ressources électroniques d'information pour les bibliothèques fédérales par l'intermédiaire du Consortium des bibliothèques fédérales, gère les relations avec les partenaires des bibliothèques fédérales. Enfin, BAC contribue de manière importante à rendre accessibles les documents gouvernementaux dont la responsabilité lui incombe en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*.

- **Programme 2.2** — Élaboration d'instruments de réglementation et d'outils en tenue de documents

Bibliothèque et Archives Canada (BAC), en collaboration avec les organismes centraux, les ministères et les organismes du gouvernement fédéral ainsi que d'autres milieux intéressés, joue un rôle de chef de file dans la conception de normes, d'outils et de pratiques exemplaires en gestion de l'information et en tenue de documents. BAC facilite la gestion de l'information dans les institutions du gouvernement fédéral grâce à l'approbation et à l'émission d'autorisations de disposer de documents, et grâce à l'élaboration d'outils, de guides et de lignes directrices qui appuient la mise en œuvre de bonnes pratiques en tenue de documents. De plus, BAC contribue à la préparation de politiques en gestion de l'information en présidant divers comités intergouvernementaux ou en y participant.

Résultat stratégique 3

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 3.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Société du Centre national des Arts

Résultat stratégique 1

Arts d'interprétation forts et dynamiques dans la région de la capitale nationale et à travers le Canada.

- **Programme 1.1** — Programmation

Programmation des arts de la scène dans le domaine de la musique, du théâtre français, du théâtre anglais, de la danse et d'autres formes de programmation, ainsi que les services de soutien à la programmation.

- **Programme 1.2** — Aménagement

Exploitation et administration du Centre national des Arts.

Résultat stratégique 2

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Office national du film

Résultat stratégique 1

Les histoires et les perspectives canadiennes sont présentes dans les médias audiovisuels et rendues accessibles à la population du Canada et du reste du monde.

- **Programme 1.1** — Production audiovisuelle

Ce programme contribue à donner aux Canadiens une meilleure compréhension des enjeux auxquels est confronté leur pays et fait connaître les points de vue canadiens aux autres nations. À titre de producteur du secteur public, l'ONF produit des œuvres audiovisuelles originales qui reflètent les diverses perspectives canadiennes – culturelles, régionales et autochtones, entre autres – et qui émanent des divers créateurs et communautés composant le pays. Ce programme intervient dans des domaines où le secteur privé est absent et donne aux créateurs la possibilité d'explorer les avancées artistiques et technologiques en matière de forme et de contenu. Il assure également la découverte, le perfectionnement et l'encadrement des talents et de la créativité au sein des communautés de cinéastes et des autres communautés de créateurs. La programmation de l'ONF est nécessaire pour assurer aux Canadiens l'accès à diverses voix et à divers contenus dans les deux langues officielles. Il fait la promotion de la culture et des valeurs canadiennes dans le cadre d'événements à caractère historique ou culturel de portée nationale. Alors que la consommation médiatique de la population canadienne migre vers Internet, l'ONF s'impose comme chef de file dans la création de contenu numérique innovateur, dans les deux langues officielles. Les activités de production englobent la conceptualisation, la recherche, le développement et la production de documentaires, de films d'animation, de contenu nouveau média et d'autres formes émergentes.

- **Programme 1.2** — Accessibilité et interaction avec l'auditoire

Ce programme fait en sorte que les auditoires canadiens et du reste du monde peuvent accéder à du contenu canadien innovateur reflétant les histoires et les perspectives canadiennes, le regarder, en discuter et interagir avec celui-ci. Alors que la consommation médiatique migre vers Internet, le contenu canadien doit être rendu disponible sur tous les supports numériques et mobiles. Les mécanismes utilisés comprennent la distribution, le marketing et la commercialisation des œuvres audiovisuelles au moyen d'un catalogue diversifié, d'un fonds d'archives bien établi et du développement de marchés diversifiés (p. ex., salles, télévision, consommateur et institutionnel), par le truchement d'Internet et des canaux traditionnels, au Canada et à l'étranger. Grâce à ces activités, l'ONF rend ses œuvres largement accessibles partout au Canada, notamment dans les communautés mal desservies et éloignées ainsi que dans les communautés autochtones et de langue officielle en situation minoritaire. Les activités de l'ONF liées à l'accessibilité et à l'interaction avec l'auditoire contribuent au dynamisme de la culture et du patrimoine canadiens.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Musée des beaux-arts du Canada

Résultat stratégique 1

Grâce à des collections d'œuvres d'art anciennes et contemporaines, à des programmes et à de la recherche reflétant un point de vue particulier mais non exclusif sur le Canada, favoriser l'intérêt, les connaissances, l'appréciation et le respect des arts visuels.

- **Programme 1.1** — Installations

Veiller à ce que les installations soient sécuritaires et adéquates à la préservation et à l'exposition de la collection nationale, et facilement accessibles au public.

- **Programme 1.2** — Collection

Acquérir, préserver, étudier et documenter des œuvres anciennes et contemporaines afin d'illustrer et de présenter le patrimoine des arts visuels. Ce programme comprend la recherche muséologique, les acquisitions et la préservation.

- **Programme 1.3** — Rayonnement

Encourager un vaste accès à la collection, aux expositions, aux recherches et au savoir-faire du Musée dans tout le Canada et à l'étranger. Ce programme comprend les expositions présentées dans la région de la capitale nationale, ailleurs au Canada et à l'étranger, les programmes éducatifs, les publications ainsi que les activités de communication et de marketing conçues pour intéresser un public aussi vaste que possible.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Musée national des sciences et de la technologie

Résultat stratégique 1

Intérêt, connaissance, appréciation et respect à l'égard de la science et la technologie par l'entremise de la collection des objets scientifiques et technologiques, des programmes et de la recherche reflétant un point de vue canadien.

- **Programme 1.1** — Partage des connaissances

La Société cherche à inciter les Canadiens à découvrir, à examiner et à interpréter l'évolution passée et récente des sciences et de la technologie ainsi que ses répercussions sur la société et sur eux-mêmes. Elle entend leur inspirer un sens d'identité et d'appartenance ainsi qu'une fierté de l'histoire et des réalisations scientifiques et technologiques du Canada. Elle encourage également leur participation active et éclairée au développement de notre société technologique. C'est surtout pour que les Canadiens apprennent à mieux se connaître et à mieux connaître leur pays que le patrimoine scientifique et technologique du Canada mérite d'être interprété. De la même façon qu'il oriente la recherche et la gestion de la collection, le thème « la transformation du Canada » guide la Société dans ses activités visant à diffuser ses connaissances. Ces activités servent à mettre en relief l'évolution historique des sciences et de la technologie, à fournir des renseignements sur les objets de la collection, ainsi qu'à examiner les rapports entre les sciences, la technologie et la société canadienne. La Société utilise trois principaux modes de diffusion des connaissances : ses installations publiques, ses sites Web et ses publications.

- **Programme 1.2** — Installations

Les installations font partie intégrante de l'exploitation des musées. Elles servent non seulement à loger les employés, mais aussi à accueillir les visiteurs et à abriter la collection. Les installations ont une grande incidence sur la fréquentation d'un musée. Une architecture adéquate attire les visiteurs, rehausse l'expérience qu'ils y vivent et fait partie de l'image publique de l'institution comme symbole de son mandat. Les commentaires des visiteurs portent en grande partie sur leur satisfaction ou leur insatisfaction quant à la qualité des installations et des services connexes.

- **Programme 1.3** — Préservation du patrimoine

La préservation du patrimoine comprend deux éléments principaux : la gestion de la collection, qui inclut la restoration et la préservation, et la recherche, qui comprend les activités contribuant à établir une base de connaissances sur le patrimoine scientifique et technologique du Canada. Puisque la Société est la seule institution au Canada qui collectionne des objets représentatifs des sciences et de la technologie dans leur ensemble, il lui incombe de constituer une collection nationale. Étant donné l'ampleur de son champ d'action, des choix critiques s'imposent quant au contenu de la collection et aux priorités. Les activités liées au développement de la collection aident la Société à prendre des décisions éclairées sur le contenu de la collection, tandis que les activités de gestion de la collection comprennent les activités nécessaires pour gérer les objets acquis par la Société. La Société a reconnu sept grands domaines dans lesquels elle concentrera ses activités de recherche, soit l'aviation, les communications, la fabrication, les ressources naturelles, les ressources renouvelables y compris l'agriculture, l'instrumentation scientifique et les transports.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Commission de la fonction publique

Résultat stratégique 1

Une fonction publique hautement compétente, non partisane et représentative, capable d'offrir des services dans les deux langues officielles et où les nominations sont fondées sur le mérite et les valeurs que sont la justice, l'accès, la représentativité et la transparence.

- **Programme 1.1** — Services de dotation et d'évaluation

Le programme lié aux services de dotation et d'évaluation permet de mettre à jour les systèmes de ressourcement qui font le lien entre les Canadiens et les fonctionnaires à la recherche de possibilités d'emploi dans la fonction publique fédérale et les ministères et organismes responsables de l'embauche. Il fournit des services d'évaluation et des produits connexes, tels que recherche et développement, consultation, évaluation et counseling pouvant être utilisés pour le recrutement, la sélection et le perfectionnement dans toute la fonction publique fédérale. Ce programme inclut également l'offre de services, de programmes et de produits de ressourcement aux ministères et organismes, aux Canadiens et aux fonctionnaires grâce à des unités de service à la clientèle situées partout au Canada.

- **Programme 1.2** — Surveillance de l'intégrité de la dotation et de l'impartialité politique

Le programme lié à la surveillance de l'intégrité en matière de dotation et d'impartialité politique assure la responsabilisation à l'égard de la mise en œuvre de la politique et du cadre réglementaire en matière de nomination dans le but de veiller à la protection de l'intégrité de la dotation au sein de la fonction publique et de s'assurer que la dotation est exempte d'influence politique. Ce programme comprend la surveillance du rendement des ministères et organismes et du respect par ces derniers des exigences législatives; l'exécution de vérifications et d'études; la réalisation d'enquêtes et la présentation au Parlement de rapports sur l'intégrité de la dotation à la fonction publique et de l'impartialité politique de la fonction publique.

- **Programme 1.3** — Intégrité du système de dotation et impartialité politique

Le programme lié à l'intégrité du système de dotation et impartialité politique est axée sur la protection, par un tiers indépendant, des principes du mérite et de l'impartialité politique dans la fonction publique fédérale. Ce programme comprend l'établissement et la défense de positions de principe et d'orientations en matière de politiques stratégiques, la réalisation de travaux de recherche stratégique, l'établissement de politiques et de normes pour la Commission de la fonction publique (CFP), la formulation de conseils, d'interprétations et de lignes directrices, ainsi que l'administration des pouvoirs délégués et non délégués, incluant les langues officielles, le régime des activités politiques et l'administration des priorités.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Commission des relations de travail dans la fonction publique

Résultat stratégique 1

Règlement impartial des questions liées aux relations de travail dans la fonction publique fédérale et au Parlement.

- **Programme 1.1** — Arbitrage, médiation et analyse et recherche en matière de rémunération

La Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP) est un tribunal quasi judiciaire indépendant chargé en vertu de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* d'administrer les régimes de négociation collective et d'arbitrage des griefs dans la fonction publique fédérale. Elle est aussi chargée en vertu de la *Loi sur les relations de travail au Parlement* de jouer le même rôle à l'endroit des institutions du Parlement. Les commissaires instruisent des griefs et des plaintes dans l'ensemble du Canada. La CRTFP fournit des services de conciliation et d'arbitrage visant à aider les parties à renouveler leur convention collective ou à négocier une nouvelle convention

collective, des services de médiation afin d'aider les parties à travailler ensemble pour régler les griefs et les plaintes, ainsi que de la formation sur les modes alternatifs de règlement des conflits. Sa fonction de services d'analyse et de recherche en matière de rémunération consiste à fournir des renseignements sur les taux de rémunération, les salaires des employés, les conditions d'emploi et les avantages sociaux comparatifs dans le secteur public et dans le secteur privé. La CRTFP est tenue en vertu de la loi de fournir les locaux et les services de soutien administratif au Conseil national mixte, mais ne joue aucun rôle direct dans ses activités.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Tribunal de la dotation de la fonction publique

Résultat stratégique 1

Résolution juste et impartiale de différends survenant dans le cadre des nominations internes et des mises en disponibilité dans la fonction publique fédérale.

- **Programme 1.1** — Arbitrage et médiation des plaintes déposées en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*

Conformément à la nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, le mandat du Tribunal de la dotation de la fonction publique (le Tribunal) est d'instruire et de statuer sur les plaintes présentées à l'égard d'une nomination interne, de l'application d'une mesure corrective ordonnée par le Tribunal, de la révocation d'une nomination ou d'une mise en disponibilité. Au moment d'examiner le bien-fondé d'une plainte relative à une nomination ou à une mise en disponibilité, le Tribunal peut interpréter et appliquer la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et, s'il juge la plainte fondée, peut ordonner qu'une indemnité soit payée. Le Tribunal peut également, en tout état de cause, offrir des services de médiation en vue de régler une plainte.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles

Résultat stratégique 1

Mesures de réparation et sanctions disciplinaires faisant en sorte que les plaignants qui s'adressent au Commissariat à l'intégrité du secteur public soient protégés contre les représailles.

- **Programme 1.1** — Programme des audiences relatives aux représailles

Le Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles appuie le Tribunal dans l'exécution de son mandat en favorisant la bonne gestion des auditions du Tribunal. Entre autres choses, le greffe reçoit les documents, traite les affaires, met à jour les dossiers du Tribunal, apporte son soutien logistique, offre aux membres du Tribunal son appui, des conseils et de la formation en matière juridique et politique, et informe les clients des procédures et des directives du Tribunal.

Téléfilm Canada

Résultat stratégique 1

Contenu audiovisuel de qualité créé par des Canadiens et promu auprès des auditoires du Canada et du monde entier.

- **Programme 1.1** — Investissement dans le développement et soutien à l'industrie audiovisuelle canadienne

Téléfilm soutient financièrement le développement et la production de longs métrages canadiens (incluant les coproductions en vertu de traités) qui ont un potentiel de succès au Canada et à l'étranger. La participation financière peut prendre diverses formes comme des investissements, des avances à remboursements conditionnels ou des contributions. Le soutien financier vise à assurer que les joueurs de l'industrie aient la possibilité de créer et de produire leurs œuvres au Canada. Téléfilm appuie également l'industrie en faisant des recommandations au ministre du Patrimoine canadien quant à la certification de coproductions réalisées en vertu des traités de coproductions audiovisuelles.

- **Programme 1.2** — Soutien promotionnel au contenu canadien au Canada et à l'étranger

Les activités de soutien à la promotion de Téléfilm permettent aux distributeurs, producteurs et réalisateurs canadiens d'assurer que le contenu audiovisuel qu'ils produisent soit vu et apprécié par les auditoires canadiens et internationaux. Ces activités sont d'une importance capitale pour la promotion et la protection de l'industrie audiovisuelle canadienne. Elles permettent en outre à l'industrie audiovisuelle canadienne d'attirer des acheteurs potentiels et des investisseurs du secteur privé et de l'étranger pour des projets existants ou qui seront développés avec des Canadiens – ce qui contribue en soi à la vigueur de l'économie canadienne. De plus, les activités de promotion des succès canadiens sur la scène internationale contribuent à élargir les auditoires et à accroître la notoriété du contenu canadien sur la scène internationale. Une importance particulière est accordée au développement et à l'intégration d'initiatives numériques afin de rejoindre les auditoires cibles par des stratégies à la fois innovatrices et efficaces. Parmi les activités de soutien à la promotion figurent les suivantes : – l'aide financière pour la mise en marché et la promotion de longs métrages canadiens accordée généralement sous la forme d'avances à remboursements conditionnels; – l'aide financière en appui aux entreprises canadiennes de production et de distribution pour assurer la promotion, la vente et la distribution de leurs productions dans le cadre des grands marchés et festivals. Le soutien peut également prendre la forme d'initiatives de développement de marché visant à stimuler la recherche de sources alternatives de financement et la création de nouveaux partenariats; – l'aide financière accordée sous forme de contributions à des événements et initiatives qui répondent aux besoins des marchés nationaux et internationaux et qui contribuent à la promotion du contenu et des talents canadiens. Ces activités favorisent la notoriété des œuvres canadiennes et leur accès par le public.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Commission des champs de bataille nationaux

Résultat stratégique 1

Le parc des Champs-de-Bataille de Québec est un site historique et urbain prestigieux, naturel, accessible, sécuritaire et éducatif.

- **Programme 1.1** — Conservation et mise en valeur

Par ce programme, la Commission des champs de bataille nationaux assure la préservation et l'intégrité du parc des Champs-de-Bataille pour les générations futures. Pour ce faire, elle effectue l'entretien et l'amélioration lorsque requis des infrastructures, de l'aménagement paysager et offre un site sûr à tous les usagers et les visiteurs, qu'ils soient canadiens ou étrangers.

- **Programme 1.2** — Éducation et services publics

Ce programme vise à faire connaître l'histoire du site ainsi que les richesses de celui-ci sur les plans culturel, récréatif et naturel, de manière à ce que ce parc joue tant son rôle de parc historique que de parc urbain. Pour ce faire, la Commission des champs de bataille nationaux assure l'accueil des visiteurs, offre des expositions, des activités pédagogiques et des services publics de qualité et diffuse de l'information à l'intention de tous les usagers et visiteurs, tant canadiens qu'étrangers.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
…	178 337 991	…	…	178 337 991	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	7 256 295	…	7 256 295	1b	Dépenses de fonctionnement				
…	…	1 500 000	…	1 500 000	1c	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	474 575	474 575		crédit 1 (Travaux publics et Services gouvernementaux)				
…	…	…	271 850	271 850		crédit 5 (Citoyenneté et Immigration)				
…	…	…	447 397	447 397		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	8 825 393	8 825 393		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	4 000 000	4 000 000		CT, crédit 30 [(1)]				
						Virement au :				
…	…	…	(1 000 000)	(1 000 000)		crédit 1 (Bibliothèque et Archives du Canada)				
…	…	…	(600 000)	(600 000)		crédit 1 (Société du Centre national des Arts)				
…	…	…	(1 218 000)	(1 218 000)		crédit 1 (Commission de la capitale nationale)				
…	…	…	(10 000)	(10 000)		crédit 1 (Conseil de recherches en sciences humaines)				
…	…	…	(1 500 000)	(1 500 000)		crédit 5				
…	…	…	(550 736)	(550 736)		Affectations réputées au crédit 2 (Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs) [(2)]				
…	…	…	(3 807 718)	(3 807 718)		Affectations réputées au crédit 1 (Musée canadien de l'histoire) [(2)]				
…	178 337 991	8 756 295	5 332 761	192 427 047		Total — Crédit 1	188 373 549	4 053 498	…	174 774 392
…	1 187 709 835	…	…	1 187 709 835	5	Subventions et contributions				
…	…	86 125 128	…	86 125 128	5b	Subventions et contributions				
…	…	497 798	…	497 798	5c	Subventions et contributions				
						Virement du :				
…	…	…	1 500 000	1 500 000		crédit 1				
…	…	…	310 000	310 000		crédit 1 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
						Virement au :				
…	…	…	(127 000)	(127 000)		crédit 1 (Conseil des Arts du Canada)				
…	…	…	(150 000)	(150 000)		crédit 1 (Société du Centre national des Arts)				
…	…	…	(99 800)	(99 800)		crédit 1 (Agence de la santé publique du Canada)				
…	…	…	(61 855)	(61 855)		crédit 1 (Sécurité publique et Protection civile)				
…	…	…	(62 661)	(62 661)		crédit 1 (Gendarmerie royale du Canada)				
…	…	…	(738 742)	(738 742)		crédit 5 (Conseil de recherches en sciences humaines)				
…	…	…	(229 449)	(229 449)		crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
…	…	…	(1 162 500)	(1 162 500)		Affectations réputées au crédit 1 (Musée canadien de l'histoire) [(2)]				
…	1 187 709 835	86 622 926	(822 007)	1 273 510 754		Total — Crédit 5	1 267 460 219	6 050 535	…	1 130 800 471

…	21 904 861	11 259	883 968	22 800 088	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22 800 088	…	…	23 505 329
…	80 300	…	2 000	82 300	(S)	Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles — Traitement et allocation pour automobile	82 300	…	…	78 590
…	2 000	…	(2 000)	…	(S)	Ministre d'État (Sports) — Allocation pour automobile	…	…	…	2 000
…	1 196 000	…	174 578	1 370 578	(S)	Traitements des lieutenants-gouverneurs (*Loi sur les traitements*)	1 370 578	…	…	1 338 750
…	637 000	…	227 369	864 369	(S)	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs*	864 369	…	…	868 894
…	182 000	…	6 506	188 506	(S)	Prestations de retraite supplémentaires — Lieutenants-gouverneurs précédents	188 506	…	…	189 906
715 698	…	…	21 262	736 960	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	715 698	…	21 262	12 798
715 698	**1 390 049 987**	**95 390 480**	**5 824 437**	**1 491 980 602**		**Total du ministère — Budgétaire**	**1 481 855 307**	**10 104 033**	**21 262**	**1 331 571 130**
						Conseil des Arts du Canada				
…	182 092 916	…	…	182 092 916	1	Paiements au Conseil des Arts du Canada				
…	…	1	…	1	1b	Paiements au Conseil des Arts du Canada				
						Virement du :				
…	…	…	127 000	127 000		crédit 5 (Patrimoine canadien)				
…	…	…	4 471	4 471		CT, crédit 15 [(1)]				
…	182 092 916	1	131 471	182 224 388		Total — Crédit 1	182 224 388	…	…	181 974 388
…	**182 092 916**	**1**	**131 471**	**182 224 388**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**182 224 388**	**…**	**…**	**181 974 388**
						Société Radio-Canada				
					1	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement				
…	929 278 212	…	…	929 278 212						
…	…	…	5 586	5 586		Virement du CT, crédit 15 [(1)]				
…	929 278 212	…	5 586	929 283 798		Total — Crédit 1	929 283 798	…	…	975 617 798
					5	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement				
…	4 000 000	…	…	4 000 000			4 000 000	…	…	4 000 000
					10	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital				
…	104 740 000	…	…	104 740 000			104 740 000	…	…	103 856 000
…	**1 038 018 212**	**…**	**5 586**	**1 038 023 798**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**1 038 023 798**	**…**	**…**	**1 083 473 798**
						Musée canadien des droits de la personne				
					1	Paiements au Musée canadien des droits de la personne à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
…	21 700 000	…	…	21 700 000			21 700 000	…	…	32 016 180
…	**21 700 000**	**…**	**…**	**21 700 000**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**21 700 000**	**…**	**…**	**32 016 180**
						Musée canadien de l'histoire				
					1	Paiements au Musée canadien de l'histoire à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
…	63 430 033	…	…	63 430 033						
					1b	Paiements au Musée canadien de l'histoire à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
…	…	170 000	…	170 000						

Sommaire du portefeuille ministériel — *Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Virement du :				
…	…	…	3 022	3 022		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	350 443	350 443		CT, crédit 30 [1]				
…	…	…	3 807 718	3 807 718		Affectations réputées du crédit 1 (Patrimoine canadien) [2]				
…	…	…	1 162 500	1 162 500		Affectations réputées du crédit 5 (Patrimoine canadien) [2]				
…	63 430 033	170 000	5 323 683	68 923 716		Total — Crédit 1	68 923 716	…	…	62 850 567
…	**63 430 033**	**170 000**	**5 323 683**	**68 923 716**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**68 923 716**	**…**	**…**	**62 850 567**
						Musée canadien de l'immigration du Quai 21				
					1	Paiement au Musée canadien de l'immigration du Quai 21 à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
…	9 900 000	…	…	9 900 000			9 900 000	…	…	18 450 000
…	**9 900 000**	**…**	**…**	**9 900 000**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**9 900 000**	**…**	**…**	**18 450 000**
						Musée canadien de la nature				
					1	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
…	26 127 096	…	…	26 127 096						
						Virement du :				
…	…	…	2 016	2 016		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	147 706	147 706		CT, crédit 30 [1]				
…	26 127 096	…	149 722	26 276 818		Total — Crédit 1	26 276 818	…	…	26 770 876
…	**26 127 096**	**…**	**149 722**	**26 276 818**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**26 276 818**	**…**	**…**	**26 770 876**
						Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes				
…	3 945 670	…	…	3 945 670	1	Dépenses du programme				
…	…	1	…	1	1b	Dépenses du programme				
…	…	664 616	…	664 616	1c	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	125 000	125 000		crédit 1 (Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada)				
…	…	…	694 500	694 500		crédit 1 (Travaux publics et Services gouvernementaux)				
…	…	…	2 544 590	2 544 590		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	38 120	38 120		CT, crédit 30 [1]				

…	…	…	(35 543)	(35 543)		Virement au crédit 1 (Travaux publics et Services gouvernementaux)				
…	3 945 670	664 617	3 366 667	7 976 954		Total — Crédit 1	4 975 396	3 001 558	…	3 755 004
…	6 641 029	33 373	(211 519)	6 462 883	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 462 883	…	…	6 624 723
…	…	…	7 883	7 883	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	7 883	…	…	134
…	**10 586 699**	**697 990**	**3 163 031**	**14 447 720**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**11 446 162**	**3 001 558**	**…**	**10 379 861**
						Bibliothèque et Archives du Canada				
…	86 431 409	…	…	86 431 409	1	Dépenses du programme				
…	…	1	…	1	1c	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	1 000 000	1 000 000		crédit 1 (Patrimoine canadien)				
…	…	…	190 319	190 319		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	4 286 310	4 286 310		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	2 000 000	2 000 000		CT, crédit 30 [1]				
…	…	…	297 562	297 562		CT, crédit 33 [1]				
…	86 431 409	1	7 774 191	94 205 601		Total — Crédit 1	91 474 158	2 731 443	…	87 253 832
…	9 433 379	…	1 553 995	10 987 374	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 987 374	…	…	10 820 781
132 116	…	…	32 854	164 970	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	132 118	…	32 852	133 026
…	…	…	…	…		Crédits non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	2 596 053
132 116	**95 864 788**	**1**	**9 361 040**	**105 357 945**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**102 593 650**	**2 731 443**	**32 852**	**100 803 692**
						Société du Centre national des Arts				
…	34 219 186	…	…	34 219 186	1	Paiements à la Société du Centre national des Arts à l'égard des dépenses de fonctionnement				
…	…	1	…	1	1b	Paiements à la Société du Centre national des Arts à l'égard des dépenses de fonctionnement				
…	…	1	…	1	1c	Paiements à la Société du Centre national des Arts à l'égard des dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	600 000	600 000		crédit 1 (Patrimoine canadien)				
…	…	…	150 000	150 000		crédit 5 (Patrimoine canadien)				
…	…	…	3 533	3 533		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	348 674	348 674		CT, crédit 30 [1]				
…	34 219 186	2	1 102 207	35 321 395		Total — Crédit 1	35 321 395	…	…	34 647 720
…	**34 219 186**	**2**	**1 102 207**	**35 321 395**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**35 321 395**	**…**	**…**	**34 647 720**
						Office national du film				
…	59 912 241	…	…	59 912 241	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	53 609	53 609		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	2 701 411	2 701 411		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	1 751 081	1 751 081		CT, crédit 30 [1]				
…	59 912 241	…	4 506 101	64 418 342		Total — Crédit 1	61 031 382	3 386 960	…	66 587 103

Sommaire du portefeuille ministériel — *Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
5 487 763	…	…	…	5 487 763	(S)	Fonds renouvelable de l'Office national du film	1 531 134	…	3 956 629	278 962
5 487 763	**59 912 241**	**…**	**4 506 101**	**69 906 105**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**62 562 516**	**3 386 960**	**3 956 629**	**66 866 065**
						Musée des beaux-arts du Canada				
					1	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
…	35 770 723	…	…	35 770 723		Virement du :				
…	…	…	2 819	2 819		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	534 727	534 727		CT, crédit 30 [1]				
…	35 770 723	…	537 546	36 308 269		Total — Crédit 1	36 308 269	…	…	36 193 242
					5	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection et des frais connexes découlant de cette activité				
…	8 000 000	…	…	8 000 000			8 000 000	…	…	8 000 000
…	**43 770 723**	**…**	**537 546**	**44 308 269**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**44 308 269**	**…**	**…**	**44 193 242**
						Musée national des sciences et de la technologie				
					1	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
…	26 862 194	…	…	26 862 194						
					1c	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
…	…	6 279 080	…	6 279 080		Virement du :				
…	…	…	2 862	2 862		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	226 259	226 259		CT, crédit 30 [1]				
…	26 862 194	6 279 080	229 121	33 370 395		Total — Crédit 1	33 370 395	…	…	27 003 126
…	**26 862 194**	**6 279 080**	**229 121**	**33 370 395**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**33 370 395**	**…**	**…**	**27 003 126**
						Commission de la fonction publique				
…	71 676 677	…	…	71 676 677	1	Dépenses du programme				
…	…	1	…	1	1b	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	252 000	252 000		crédit 1 (Agence canadienne d'inspection des aliments)				

…	…	…	252 000	252 000		crédit 1 (Agence Parcs Canada)				
…	…	…	185 454	185 454		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	4 538 935	4 538 935		CT, crédit 25 [1]				
…	71 676 677	1	5 228 389	76 905 067		Total — Crédit 1	67 460 445	9 444 622	…	73 980 568
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux				
…	12 016 810	…	(1 880 832)	10 135 978		des employés	10 135 978	…	…	11 570 688
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
…	…	…	180	180		excédentaires de l'État	180	…	…	11 868
					(S)	Remboursements de montants portés aux revenus				
…	…	…	1 328	1 328		d'exercice antérieurs	1 328	…	…	4 141
…	**83 693 487**	**1**	**3 349 065**	**87 042 553**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**77 597 931**	**9 444 622**	**…**	**85 567 265**
						Commission des relations de travail dans la fonction publique [3][4]				
…	12 501 779	…	…	12 501 779	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	69 471	69 471		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	630 754	630 754		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	(5 912 776)	(5 912 776)		Affectations réputées au crédit 2 (Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs) [2]				
…	12 501 779	…	(5 212 551)	7 289 228		Total — Crédit 1	7 279 228	10 000	…	11 398 804
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux				
…	1 243 633	…	(518 181)	725 452		des employés	725 452	…	…	1 307 089
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
…	…	…	39	39		excédentaires de l'État	39	…	…	55
…	**13 745 412**	**…**	**(5 730 693)**	**8 014 719**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**8 004 719**	**10 000**	**…**	**12 705 948**
						Tribunal de la dotation de la fonction publique [3][4]				
…	4 891 908	…	…	4 891 908	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	17 107	17 107		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	235 622	235 622		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	(2 378 843)	(2 378 843)		Affectations réputées au crédit 2 (Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs) [2]				
…	4 891 908	…	(2 126 114)	2 765 794		Total — Crédit 1	2 629 844	135 950	…	4 236 419
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux				
…	589 208	…	(245 503)	343 705		des employés	343 705	…	…	532 271
…	**5 481 116**	**…**	**(2 371 617)**	**3 109 499**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**2 973 549**	**135 950**	**…**	**4 768 690**
						Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles [3]				
…	1 664 105	…	…	1 664 105	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	1 696	1 696		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	82 305	82 305		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	(869 432)	(869 432)		Affectations réputées au crédit 2 (Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs) [2]				
…	1 664 105	…	(785 431)	878 674		Total — Crédit 1	868 674	10 000	…	1 111 720

Sommaire du portefeuille ministériel — *Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux				
…	181 517	…	(84 948)	96 569		des employés	96 569	…	…	117 642
…	**1 845 622**	**…**	**(870 379)**	**975 243**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**965 243**	**10 000**	**…**	**1 229 362**
						Téléfilm Canada				
					1	Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins				
…	95 363 072	…	…	95 363 072		prévues par la *Loi sur Téléfilm Canada*				
…	…	…	90 479	90 479		Virement du CT, crédit 15 [(1)]				
…	95 363 072	…	90 479	95 453 551		Total — Crédit 1	95 453 551	…	…	99 975 111
…	**95 363 072**	**…**	**90 479**	**95 453 551**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**95 453 551**	**…**	**…**	**99 975 111**
						Commission des champs de bataille nationaux				
…	11 940 643	…	…	11 940 643	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	1 128	1 128		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	320 873	320 873		CT, crédit 25 [(1)]				
…	11 940 643	…	322 001	12 262 644		Total — Crédit 1	9 427 867	2 834 777	…	7 435 086
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	360 466	…	146 123	506 589		employés	506 589	…	…	553 281
					(S)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la				
…	1 850 000	…	312 923	2 162 923		*Loi sur la gestion des finances publiques*	2 162 922	1	…	2 166 477
…	**14 151 109**	**…**	**781 047**	**14 932 156**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**12 097 378**	**2 834 778**	**…**	**10 154 844**
6 335 577	**3 216 813 893**	**102 537 555**	**25 581 847**	**3 351 268 872**		**Total du portefeuille ministériel — Budgétaire**	**3 315 598 785**	**31 659 344**	**4 010 743**	**3 235 401 865**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(1) Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

(2) Affectations réputées conformément à l'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

(3) La *Loi n° 1 du plan d'action économique de 2014* et le décret C.P. 2014-1106, ont créé le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCATA), à compter du 1er novembre 2014. Le SCATA devient le seul fournisseur de ressources et de personnel pour onze tribunaux administratifs, incluant la Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique (auparavant Commission des relations de travail dans la fonction publique et Tribunal de la dotation de la fonction publique) et le Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles.

(4) La *Loi n° 2 du plan d'action économique de 2013* et le décret C.P. 2014-1107, ont créé la Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique pour remplacer la Commission des relations de travail dans la fonction publique et le Tribunal de la dotation de la fonction publique, à compter du 1er novembre 2014.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Langues officielles	16 366 636	16 100 970	…	…	341 042 748	340 896 744	…	…	…	…	357 409 384	356 997 714
Appartenance au Canada	40 543 688	39 885 576	…	…	53 149 120	48 754 671	1 500 000	1 821 766	…	…	92 192 808	86 818 481
Engagement et participation communautaire	10 655 390	10 482 429	…	…	32 346 352	31 715 892	…	…	…	…	43 001 742	42 198 321
Industries culturelles	27 241 761	26 458 185	…	…	274 176 827	273 915 982	4 497 016	4 631 411	…	…	296 921 572	295 742 756
Arts	13 065 576	12 853 493	…	…	101 047 106	101 047 092	…	…	…	…	114 112 682	113 900 585
Patrimoine	17 158 523	16 817 070	…	…	15 615 000	15 438 953	700 000	692 780	…	…	32 073 523	31 563 243
Sport	13 980 841	13 753 902	…	…	457 186 476	456 743 760	…	…	…	…	471 167 317	470 497 662
Services internes	87 109 092	85 695 122	…	…	…	…	2 007 518	1 558 577	…	…	85 101 574	84 136 545
Total partiel	226 121 507	222 046 747	…	…	1 274 563 629	1 268 513 094	8 704 534	8 704 534	…	…	1 491 980 602	1 481 855 307
Revenus affectés aux dépenses	(8 704 534)	(8 704 534)	…	…	…	…	(8 704 534)	(8 704 534)	…	…	…	…
Total du ministère — Budgétaire	**217 416 973**	**213 342 213**	**…**	**…**	**1 274 563 629**	**1 268 513 094**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 491 980 602**	**1 481 855 307**
Conseil des Arts du Canada — Budgétaire	**182 224 388**	**182 224 388**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**182 224 388**	**182 224 388**
Société Radio-Canada — Budgétaire	**933 283 798**	**933 283 798**	**104 740 000**	**104 740 000**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 038 023 798**	**1 038 023 798**
Musée canadien des droits de la personne — Budgétaire	**21 700 000**	**21 700 000**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**21 700 000**	**21 700 000**
Musée canadien de l'histoire — Budgétaire	**68 923 716**	**68 923 716**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**68 923 716**	**68 923 716**
Musée canadien de l'immigration du Quai 21 — Budgétaire	**9 900 000**	**9 900 000**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**9 900 000**	**9 900 000**
Musée canadien de la nature — Budgétaire	**26 276 818**	**26 276 818**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**26 276 818**	**26 276 818**

Programmes — *Suite*

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes												
Protection au sein du système de communication	11 198 435	10 458 959	…	…	…	…	5 448 617	5 382 778	…	…	5 749 818	5 076 181
Connexion au système de communication	19 565 624	18 042 288	…	…	…	…	16 576 941	15 957 572	…	…	2 988 683	2 084 716
Création de contenu canadien	17 002 556	15 249 755	…	…	…	…	14 333 686	13 714 317	…	…	2 668 870	1 535 438
Services internes	14 307 900	14 017 378	…	…	…	…	11 267 551	11 267 551	…	…	3 040 349	2 749 827
Total partiel	62 074 515	57 768 380	…	…	…	…	47 626 795	46 322 218	…	…	14 447 720	11 446 162
Revenus affectés aux dépenses	(47 626 795)	(46 322 218)	…	…	…	…	(47 626 795)	(46 322 218)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**14 447 720**	**11 446 162**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**14 447 720**	**11 446 162**
Bibliothèque et Archives du Canada												
Accès au patrimoine documentaire	32 986 617	35 096 216	…	…	39 074	37 392	2 337 500	1 913 361	…	…	30 688 191	33 220 247
Intendance du patrimoine documentaire	24 914 872	18 580 815	…	…	…	…	…	…	…	…	24 914 872	18 580 815
Documentation de la société canadienne	13 053 961	12 908 868	…	…	…	…	…	…	…	…	13 053 961	12 908 868
Collaboration à la gestion des documents gouvernementaux	9 138 751	9 392 789	…	…	…	…	…	…	…	…	9 138 751	9 392 789
Élaboration d'instruments de réglementation et d'outils en tenue de documents	3 618 967	3 423 217	…	…	…	…	…	…	…	…	3 618 967	3 423 217
Services internes	23 943 203	25 067 714	…	…	…	…	…	…	…	…	23 943 203	25 067 714
Total partiel	107 656 371	104 469 619	…	…	39 074	37 392	2 337 500	1 913 361	…	…	105 357 945	102 593 650
Revenus affectés aux dépenses	(2 337 500)	(1 913 361)	…	…	…	…	(2 337 500)	(1 913 361)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**105 318 871**	**102 556 258**	**…**	**…**	**39 074**	**37 392**	**…**	**…**	**…**	**…**	**105 357 945**	**102 593 650**
Société du Centre national des Arts — Budgétaire	**35 321 395**	**35 321 395**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**35 321 395**	**35 321 395**

Office national du film												
Production audiovisuelle	45 918 235	37 431 766	…	…	88 250	78 250	2 316 000	435 837	…	…	43 690 485	37 074 179
Accessibilité et interaction avec l'auditoire	22 795 393	20 307 658	…	…	…	10 000	6 136 446	3 136 082	…	…	16 658 947	17 181 576
Services internes	9 556 673	8 307 527	…	…	…	…	…	766	…	…	9 556 673	8 306 761
Total partiel	78 270 301	66 046 951	…	…	88 250	88 250	8 452 446	3 572 685	…	…	69 906 105	62 562 516
Revenus affectés aux dépenses	(8 452 446)	(3 572 685)	…	…	…	…	(8 452 446)	(3 572 685)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**69 817 855**	**62 474 266**	**…**	**…**	**88 250**	**88 250**	**…**	**…**	**…**	**…**	**69 906 105**	**62 562 516**
Musée des beaux-arts du Canada — Budgétaire	**44 308 269**	**44 308 269**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**44 308 269**	**44 308 269**
Musée national des sciences et de la technologie — Budgétaire	**33 370 395**	**33 370 395**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**33 370 395**	**33 370 395**
Commission de la fonction publique												
Services de dotation et d'évaluation	37 439 232	29 400 879	…	…	…	…	14 252 000	8 665 411	…	…	23 187 232	20 735 468
Surveillance de l'intégrité de la dotation et de l'impartialité politique	18 439 205	17 026 944	…	…	…	…	…	…	…	…	18 439 205	17 026 944
Intégrité du système de dotation et impartialité politique	15 092 193	13 965 264	…	…	…	…	…	…	…	…	15 092 193	13 965 264
Services internes	30 323 923	25 870 255	…	…	…	…	…	…	…	…	30 323 923	25 870 255
Total partiel	101 294 553	86 263 342	…	…	…	…	14 252 000	8 665 411	…	…	87 042 553	77 597 931
Revenus affectés aux dépenses	(14 252 000)	(8 665 411)	…	…	…	…	(14 252 000)	(8 665 411)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**87 042 553**	**77 597 931**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**87 042 553**	**77 597 931**
Commission des relations de travail dans la fonction publique												
Arbitrage, médiation et analyse et recherche en matière de rémunération	5 847 582	5 840 342	…	…	…	…	…	…	…	…	5 847 582	5 840 342
Services internes	2 229 469	2 226 709	…	…	…	…	62 332	62 332	…	…	2 167 137	2 164 377
Total partiel	8 077 051	8 067 051	…	…	…	…	62 332	62 332	…	…	8 014 719	8 004 719
Revenus affectés aux dépenses	(62 332)	(62 332)	…	…	…	…	(62 332)	(62 332)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**8 014 719**	**8 004 719**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**8 014 719**	**8 004 719**
Tribunal de la dotation de la fonction publique												
Arbitrage et médiation des plaintes déposées en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*	2 385 213	2 280 929	…	…	…	…	…	…	…	…	2 385 213	2 280 929
Services internes	724 286	692 620	…	…	…	…	…	…	…	…	724 286	692 620
Total de l'organisme — Budgétaire	**3 109 499**	**2 973 549**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**3 109 499**	**2 973 549**

Programmes — *Fin*

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles												
Programme des audiences relatives aux représailles	975 243	965 243	…	…	…	…	…	…	…	…	975 243	965 243
Total de l'organisme — Budgétaire	**975 243**	**965 243**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**975 243**	**965 243**
Téléfilm Canada												
Investissement dans le développement et soutien à l'industrie audiovisuelle canadienne	66 535 127	69 829 248	…	…	…	…	…	…	…	…	66 535 127	69 829 248
Soutien promotionnel au contenu canadien au Canada et à l'étranger	16 235 931	14 787 461	…	…	…	…	…	…	…	…	16 235 931	14 787 461
Services internes	12 682 493	10 836 842	…	…	…	…	…	…	…	…	12 682 493	10 836 842
Total de l'organisme — Budgétaire	**95 453 551**	**95 453 551**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**95 453 551**	**95 453 551**
Commission des champs de bataille nationaux												
Conservation et mise en valeur	2 372 430	2 390 788	…	…	…	…	…	…	…	…	2 372 430	2 390 788
Éducation et services publics	986 150	1 063 106	…	…	…	…	…	…	…	…	986 150	1 063 106
Services internes	11 573 576	8 643 484	…	…	…	…	…	…	…	…	11 573 576	8 643 484
Total de l'organisme — Budgétaire	**14 932 156**	**12 097 378**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**14 932 156**	**12 097 378**
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**1 971 837 919**	**1 942 220 049**	**104 740 000**	**104 740 000**	**1 274 690 953**	**1 268 638 736**	**…**	**…**	**…**	**…**	**3 351 268 872**	**3 315 598 785**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Subventions				
…	72 775 054	…	(5 390 287)	67 384 767	Subventions pour le Fonds du Canada pour les périodiques	67 338 313	46 454	…	67 847 089
…	33 322 973	…	(26 631 037)	6 691 936	Subventions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	6 691 936	…	…	7 130 253
…	28 000 000	…	(498 000)	27 502 000	Subventions au Programme d'aide aux athlètes	27 100 981	401 019	…	26 345 000
…	19 038 432	…	…	19 038 432	Subventions pour le Fonds du Canada pour l'investissement en culture	19 038 432	…	…	19 038 432
…	14 355 000	…	(6 690 304)	7 664 696	Subventions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	7 662 695	2 001	…	9 406 063
…	10 500 000	…	(1 580 074)	8 919 926	Subventions pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts	8 919 926	…	…	9 193 250
…	8 300 000	…	(6 475 823)	1 824 177	Subventions au Fonds du livre du Canada	1 824 174	3	…	1 708 238
…	8 000 000	…	(1 389 315)	6 610 685	Subvention à TV5 Monde	6 599 119	11 566	…	7 519 570
…	8 000 000	…	(1 989 113)	6 010 887	Subventions pour soutenir le Programme célébration et commémoration	5 662 564	348 323	…	5 560 248
…	5 599 842	…	(5 080 483)	519 359	Subventions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	519 359	…	…	529 654
…	4 663 680	…	(1 702 838)	2 960 842	Subventions en vertu du Programme d'aide aux musées	2 944 575	16 267	…	2 530 453
…	3 000 000	…	(1 949 010)	1 050 990	Subventions pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels	1 050 990	…	…	1 471 027
…	2 000 000	…	(2 000 000)	…	Subventions au Fonds de la musique du Canada	…	…	…	…
…	1 340 000	…	(1 228 896)	111 104	Subventions à l'appui du Programme des Autochtones	111 104	…	…	100 310
…	1 150 060	…	(1 010 060)	140 000	Subventions à l'appui du Fonds pour l'histoire du Canada	140 000	…	…	…
					Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnités pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions :				
…	147 372	…	…	147 372	Québec	147 372	…	…	147 372
…	105 627	…	…	105 627	Ontario	105 627	…	…	105 627
…	97 814	…	…	97 814	Colombie-Britannique	97 814	…	…	97 814
…	77 590	…	…	77 590	Terre-Neuve	77 590	…	…	77 590
…	75 940	…	…	75 940	Alberta	75 940	…	…	75 940
…	73 762	…	…	73 762	Manitoba	73 762	…	…	73 762
…	73 758	…	…	73 758	Saskatchewan	73 758	…	…	73 758
…	64 199	…	…	64 199	Nouvelle-Écosse	64 199	…	…	64 199
…	62 947	…	…	62 947	Nouveau-Brunswick	62 947	…	…	62 947
…	57 071	…	…	57 071	Île-du-Prince-Édouard	57 071	…	…	57 071
…	100 000	…	(80 000)	20 000	Subventions à l'appui de projets Échange-Jeunesse innovateurs	20 000	…	…	20 000
…	637 000	…	227 369	864 369	(S) Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs*	864 369	…	…	868 894
…	182 000	…	6 506	188 506	(S) Prestations de retraite supplémentaires — Lieutenants-gouverneurs précédents	188 506	…	…	189 906
…	…	497 798	…	497 798	Subvention à la Fondation Michaëlle Jean	497 798	…	…	654 395
…	**221 800 121**	**497 798**	**(63 461 365)**	**158 836 554**	**Total — Subventions**	**158 010 921**	**825 633**	**…**	**160 948 862**

Paiements de transfert — *Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions				
…	213 752 765	65 000 000	3 188 413	281 941 178	Contributions au Programme d'accueil	281 941 178	…	…	142 844 052
…	191 099 017	…	26 378 266	217 477 283	Contributions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	217 332 230	145 053	…	210 862 596
…	142 815 064	2 200 000	2 728 234	147 743 298	Contributions au Programme de soutien au sport	147 701 601	41 697	…	150 448 635
…	134 146 077	…	…	134 146 077	Contributions pour soutenir le Fonds des médias du Canada	134 146 077	…	…	134 146 077
…	105 923 289	…	10 430 881	116 354 170	Contributions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	116 353 219	951	…	117 582 551
…	28 366 301	…	5 850 381	34 216 682	Contributions au Fonds du livre du Canada	34 208 972	7 710	…	34 943 918
…	22 779 440	…	(29 440)	22 750 000	Contributions pour le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	22 750 000	…	…	22 620 000
…	22 508 613	…	1 358 864	23 867 477	Contributions pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels	23 867 477	…	…	23 608 376
…	21 939 231	…	1 617 819	23 557 050	Contributions au Fonds de la musique du Canada	23 557 050	…	…	23 547 884
…	18 472 742	…	1 016 561	19 489 303	Contributions pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts	19 489 289	14	…	19 550 438
…	17 686 359	…	100 580	17 786 939	Contributions à l'appui de l'Initiative Échanges Canada	17 689 072	97 867	…	17 825 216
…	11 514 078	4 925 128	(282 763)	16 156 443	Contributions à l'appui du Programme des Autochtones	15 982 334	174 109	…	15 680 383
…	11 076 284	…	1 577 874	12 654 158	Contributions en vertu du Programme d'aide aux musées	12 494 378	159 780	…	12 578 276
…	5 037 330	…	(456 390)	4 580 940	Contributions à l'appui du Fonds pour l'histoire du Canada	4 493 535	87 405	…	5 115 737
…	3 300 000	…	4 436 191	7 736 191	Contributions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	7 281 841	454 350	…	8 387 727
…	3 005 000	…	(5 000)	3 000 000	Contribution à la fiducie des Édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î-P-É)	3 000 000	…	…	3 000 000
…	2 993 273	…	(62 295)	2 930 978	Contributions pour le Fonds du Canada pour l'investissement en culture	2 930 978	…	…	2 929 002
…	2 960 900	…	282 771	3 243 671	Contributions à TV5	3 243 670	1	…	5 159 974
…	2 494 367	14 000 000	4 367 032	20 861 399	Contributions à l'appui du Programme des célébrations et commémorations	17 000 545	3 860 854	…	10 961 419
…	1 999 544	…	1 194 174	3 193 718	Contributions pour le Fonds du Canada pour les périodiques	2 998 607	195 111	…	5 277 290
…	1 453 023	…	406 977	1 860 000	Contributions à l'appui du programme Les jeunes s'engagent	1 860 000	…	…	3 636 180
…	1 406 017	…	(1 225 897)	180 120	Contributions à l'appui du Programme de contestation judiciaire	180 120	…	…	204 678
…	**966 728 714**	**86 125 128**	**62 873 233**	**1 115 727 075**	**Total — Contributions**	**1 110 502 173**	**5 224 902**	**…**	**970 910 409**
…	**1 188 528 835**	**86 622 926**	**(588 132)**	**1 274 563 629**	**Total du ministère**	**1 268 513 094**	**6 050 535**	**…**	**1 131 859 271**

					Bibliothèque et Archives du Canada				
					Subventions				
…	25 000	…	3 000	28 000	Système international de données sur les publications en série	26 318	1 682	…	26 116
…	11 000	…	74	11 074	Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques	11 074	…	…	10 650
…	**36 000**	**…**	**3 074**	**39 074**	**Total de l'organisme**	**37 392**	**1 682**	**…**	**36 766**
					Office national du film				
					Contributions				
…	80 000	…	8 250	88 250	Contributions pour le développement des compétences et des contenus	88 250	…	…	80 000
…	**80 000**	**…**	**8 250**	**88 250**	**Total de l'organisme**	**88 250**	**…**	**…**	**80 000**
…	**1 188 644 835**	**86 622 926**	**(576 808)**	**1 274 690 953**	**Total du portefeuille ministériel**	**1 268 638 736**	**6 052 217**	**…**	**1 131 976 037**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

Description	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensées)			
Appartenance au Canada	1 500 000	1 821 766	391 112
Industries culturelles	4 497 016	4 631 411	4 171 326
Patrimoine	700 000	692 780	598 165
Services internes	2 007 518	1 558 577	1 718 583
Total du ministère — Budgétaire	**8 704 534**	**8 704 534**	**6 879 186**
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensées)			
Protection au sein du système de communication Droits relatifs aux télécommunications non sollicitées, droits de licence de radiodiffusion de la partie I et droits de télécommunication	5 448 617	5 382 778	…
Connexion au système de communication Droits de télécommunication et droits de licence de radiodiffusion de la partie I	16 576 941	15 957 572	17 574 007
Création de contenu canadien Droits de licence de radiodiffusion de la partie I et droits de télécommunication	14 333 686	13 714 317	18 628 675
Services internes Droits de licence de radiodiffusion de la partie I, droits de télécommunication et droits relatifs aux télécommunications non sollicitées	11 267 551	11 267 551	10 988 995
Total de l'organisme — Budgétaire	**47 626 795**	**46 322 218**	**47 191 677**
Bibliothèque et Archives du Canada			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensées)			
Accès au patrimoine documentaire	2 337 500	1 913 361	…
Exploration des ressources documentaires	…	…	236 309
Total de l'organisme — Budgétaire	**2 337 500**	**1 913 361**	**236 309**

Description	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Office national du film			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensées)			
Production audiovisuelle	2 316 000	435 837	416 535
Accessibilité et interaction avec l'auditoire	6 136 446	3 136 082	3 504 215
Services internes	…	766	201
Total de l'organisme — Budgétaire	**8 452 446**	**3 572 685**	**3 920 951**
Commission de la fonction publique			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensées)			
Services de dotation et d'évaluation Services d'évaluation, de counselling et produits	14 252 000	8 665 411	9 263 057
Total de l'organisme — Budgétaire	**14 252 000**	**8 665 411**	**9 263 057**
Commission des relations de travail dans la fonction publique			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensées)			
Services internes	62 332	62 332	106 855
Total de l'organisme — Budgétaire	**62 332**	**62 332**	**106 855**
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**81 435 607**	**69 240 541**	**67 598 035**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 510 039	2 220 403
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 427 533	2 728 532
	2 937 572	4 948 935
Ventes de biens et de services —		
Location et utilisation de biens publics	41 198	2 100
Services de nature non réglementaire	4 835 189	4 176 391
Ventes de biens et de produits d'information	11 394	20 458
Autres frais et droits	3 704 913	2 876 119
	8 592 694	7 075 068
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	21 262	716 935
Revenus divers —		
Produits des loteries fédérales/provinciales	71 309 548	69 732 663
Divers	258 062	251 855
	71 567 610	69 984 518
Total du ministère	**83 119 138**	**82 725 456**
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	3 544	36 449
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	11 060	61 884
	14 604	98 333
Ventes de biens et de services —		
Droits et privilèges	*107 280 383*	*106 323 480*
Services de nature réglementaire —		
Droits de licence de radiodiffusion de la partie I	29 196 840	30 388 393[(1)]
Droits de télécommunication	27 036 850	25 851 669[(1)]
Droits relatifs aux télécommunications non sollicitées	3 090 450	3 050 595[(1)]
	59 324 140	*59 290 657*
Autres frais et droits —		
Revenus reportés : Droits de licences de radiodiffusion de la partie I	*(3 506)*	*(3 685 016)*
	166 601 017	161 929 121
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	7 883	134
Revenus divers —		
Intérêts et pénalités	1 819 223	1 008 698
Total de l'organisme	**168 442 727**	**163 036 286**
Bibliothèque et Archives du Canada		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	43 342	18 919
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	69 713	639 088
	113 055	658 007
Ventes de biens et de services —		
Ventes de biens et de produits d'information	*139 254*	*225 593*
Autres frais et droits —		
Autres revenus générés par les services de reproduction	2 074 112	3 484
Gains sur les réévaluations de change en fin d'exercice	4	…
	2 074 116	*3 484*
	2 213 370	229 077
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	32 854	133 255
Revenus divers	208 952	79 904
Total de l'organisme	**2 568 231**	**1 100 243**
Office national du film		
Autres revenus —		
Ventes de biens et de services —		
Droits et privilèges	*1 074 542*	*1 379 583*
Services de nature non réglementaire	*289 323*	*228 933*
Ventes de biens et de produits d'information	*2 214 294*	*2 270 689*
Autres frais et droits —		
Gains sur les réévaluations de change en fin d'exercice	(5 474)	41 746
Revenus reportés	(148 432)	(100 556)
	(153 906)	*(58 810)*
Total de l'organisme	**3 424 253**	**3 820 395**

Revenus — *Fin*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commission de la fonction publique		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	56 233	52 374
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	122 465	194 814
	178 698	247 188
Ventes de biens et de services —		
Services de nature non réglementaire —		
Services d'évaluation, de counselling et produits —		
Outils et produits d'évaluation et services aux cadres	8 668 702	9 273 248
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	180	11 868
Revenus divers —		
Services d'évaluation, d'analyse et d'orientation professionnelle —		
Régime d'avantages sociaux imputé sur les services d'évaluation, de counselling et produits	1 253 605	1 355 498
Divers	18 053	3 614
	1 271 658	1 359 112
Total de l'organisme	**10 119 238**	**10 891 416**
Commission des relations de travail dans la fonction publique		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 285	146
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	…	10 339
	1 285	10 485
Ventes de biens et de services —		
Autres frais et droits —		
Services aux autres ministères	62 332	106 855
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	39	55
Total de l'organisme	**63 656**	**117 395**

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Tribunal de la dotation de la fonction publique		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	…	1 975
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 000	54 347
	1 000	56 322
Revenus divers	10	10
Total de l'organisme	**1 010**	**56 332**
Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 294	157
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	…	10 005
Total de l'organisme	**1 294**	**10 162**
Commission des champs de bataille nationaux		
Autres revenus —		
Ventes de biens et de services —		
Autres frais et droits —		
Article 21.9 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	2 162 923	2 166 480
Total de l'organisme	**2 162 923**	**2 166 480**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	3 247 508	6 029 432
Ventes de biens et de services	191 725 291	184 600 244
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	62 218	862 247
Revenus divers	74 867 453	72 432 242
Total du portefeuille ministériel	**269 902 470**	**263 924 165**

(1) Les montants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Section 24

Comptes publics du Canada

2014-2015

Pêches et Océans

Ministère

Office de commercialisation du poisson d'eau douce

Table des matières

	Page
Résultat stratégique et description des programmes	24.2
Sommaire du portefeuille ministériel	24.10
Programmes	24.12
Paiements de transfert	24.14
Détail des montants disponibles pour être dépensés	24.15
Revenus	24.15

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

Des eaux sécuritaires et sécurisées.

- **Programme 1.1** — État de préparation opérationnelle de la flotte

Le programme sur l'état de préparation opérationnelle de la flotte de la Garde côtière canadienne procure des navires, des aéroglisseurs, des hélicoptères et de petites embarcations sécuritaires, fiables, disponibles et capables sur le plan opérationnel, avec à leur bord des équipages compétents et professionnels prêts à répondre aux besoins sur l'eau et en mer. Ce programme comprend la gestion et les opérations de la flotte, l'entretien de la flotte, ainsi que l'achat des biens de la flotte. Grâce au programme sur l'état de préparation opérationnelle, la Garde côtière canadienne veille à ce que la flotte civile du gouvernement du Canada réponde aux priorités et aux besoins actuels et nouveaux des Canadiens et du gouvernement du Canada. Le programme sur l'état de préparation opérationnelle favorise les programmes de la Garde côtière, les activités scientifiques et ainsi que les activités de gestion des pêches et de l'aquaculture de Pêches et Océans Canada, ainsi que les activités d'autres ministères du gouvernement qui ont besoin de services sur l'eau afin de pouvoir ainsi réaliser leurs mandats. Le Collège de la Garde côtière canadienne apporte une contribution importante à la mise en œuvre de ce programme. Le fondement juridique et l'autorité du programme de sécurité maritime sont présentés dans la *Loi constitutionnelle* de 1867 et dans la *Loi sur les océans*.

- **Programme 1.2** — État de préparation des actifs terrestres

L'état de préparation des biens à terre de la Garde côtière canadienne veille à ce que les biens de la Garde côtière autres que la flotte soient disponibles et fiables afin d'assurer la mise en œuvre des programmes de la Garde côtière canadienne. Ces biens autres que la flotte comprennent des aides fixes et flottantes, comme les aides visuelles (p. ex. les phares et les bouées), les aides sonores (p. ex. comme les cornes de brume), les aides radar (p. ex. comme les réflecteurs et les balises), ainsi que les aides maritimes à longue portée, comme le système de positionnement mondial, de même que les systèmes de communication et de navigation électroniques et plus de 300 tours de radio. Le programme sur l'état de préparation des biens à terre assure la disponibilité et la fiabilité de ces biens grâce aux services de planification des investissements du cycle de vie, de génie, d'acquisition, d'entretien et d'aliénation. Le Collège de la Garde côtière canadienne apporte une contribution importante à la mise en œuvre de ce programme. Au besoin, on réalise ce programme en collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Les activités associées à la gestion des biens du cycle de vie qui font partie des biens à terre de la Garde côtière canadienne sont régies et encadrées en vertu de différents instruments juridiques, comme la *Loi sur la gestion des finances publiques* et le *Règlement sur les marchés de l'État*, ainsi qu'aux termes des politiques, des directives et des lignes directrices imposées par le Conseil du Trésor, le Secrétariat du Conseil du Trésor, Industrie Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Le fondement juridique et l'autorité de ce programme sont présentés dans la *Loi constitutionnelle* de 1867 et dans la *Loi sur les océans*.

• **Programme 1.3** — Services de communications et de trafic maritimes

Le programme des Services de communications et de trafic maritimes est offert par la Garde côtière canadienne. La sécurité des marins et la protection du milieu marin dans les eaux canadiennes dépendent toutes deux de la diffusion efficace et opportune de l'information. Le programme des Services de communications et de trafic maritimes veille à ce qu'un système de communication fiable soit disponible jour et nuit afin de contribuer à protéger la vie en mer, en plus de protéger le milieu marin, d'assurer la navigation sécuritaire et efficace dans les voies navigables canadiennes, ainsi que la sensibilisation au domaine maritime. Les services consistent, entre autres, à assurer la communication de détresse et la communication radio générale en mer, la diffusion de renseignements sur la sécurité maritime, le contrôle des navires entrant en eaux canadiennes, la réglementation du trafic maritime dans certaines étendues d'eau canadiennes, ainsi que la prestation de renseignements maritimes à d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral, ainsi que de services d'appels téléphoniques en mer en fonction du recouvrement des coûts. L'état de préparation des biens de la Garde côtière et les programmes du Collège de la Garde côtière canadienne apportent une contribution essentielle à la mise en œuvre de ce programme. Le fondement juridique et l'autorité du programme des Services de communications et de trafic maritimes sont présentés dans la *Loi constitutionnelle* de 1867, dans la *Loi sur les océans*, ainsi que dans la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada* et, en vertu d'une entente avec Transports Canada, dans la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques* de 2001.

• **Programme 1.4** — Services de recherche et sauvetage

Les responsables du programme de recherche et sauvetage en mer de la Garde côtière canadienne dirigent, offrent et entretiennent l'état de préparation de 5,3 millions de kilomètres carrés du réseau fédéral de recherche et sauvetage en mer, et ce, avec l'aide de nombreux intervenants et partenaires, dont la Garde côtière canadienne auxiliaire et la Défense nationale. Grâce à la communication, à la coordination et à la réalisation des interventions de recherche et sauvetage, ainsi qu'à la sensibilisation des gens aux opérations, le programme augmente la probabilité de sauvetage des personnes qui se retrouvent dans des situations périlleuses sur l'eau. L'état de préparation opérationnelle et les Services de communications et de trafic maritimes de la Garde côtière apportent une contribution essentielle à la réalisation de ce programme. Le fondement juridique ou l'autorité du programme des services de recherche et sauvetage sont présentés dans la *Loi constitutionnelle* de 1867, dans la *Loi sur les océans*, ainsi que dans la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*.

• **Programme 1.5** — Produits et services hydrographiques

L'utilisation sécuritaire des voies navigables canadiennes repose sur une connaissance des limites physiques régissant la navigation. Le Service hydrographique du Canada contribue à la sécurité sur les voies navigables du Canada en procédant à des relevés hydrographiques principalement à partir des navires de la Garde côtière canadienne pour ainsi mesurer, décrire et cartographier les caractéristiques physiques des océans et des eaux navigables intérieures du Canada. Faisant figure d'autorité en matière d'hydrographie au Canada, le Service hydrographique du Canada fait appel à ces données afin de produire des produits de navigation à jour, opportuns et précis pour ainsi faciliter le transport maritime au pays et en eaux internationales, et ce, conformément aux exigences de la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, de la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques* de 2005 et de la Convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer de l'Organisation maritime internationale. En plus de favoriser l'atteinte des objectifs stratégiques en matière d'eaux sûres et sécurisées, les informations hydrographiques constituent un soutien fondamental à tout un éventail d'applications de recherche et de développement en ingénierie, recherche océanique, sécurité maritime, navigation marine, gestion océanique, sciences des écosystèmes, ainsi que pour les secteurs d'énergies renouvelables et non renouvelables.

• **Programme 1.6** — Collège de la garde côtière canadienne

En tant qu'une institution de formation de la Garde côtière nationale, bilingue et décernant des diplômes, le Collège de la Garde côtière canadienne offre aux professionnels de la marine l'enseignement nécessaire afin de pouvoir offrir des programmes pour aider à réaliser la mission et le mandat de la Garde côtière dans les domaines de la sécurité en mer et de la protection de l'environnement. L'état de préparation opérationnelle de la flotte de la Garde côtière canadienne, l'état de préparation des biens à terre, les Services de communications et de trafic maritimes, les services de recherche et sauvetage et les services d'intervention environnementale apportent une contribution intégrée à la mise en œuvre de ce programme. Le fondement juridique et l'autorité de ce programme sont présentés dans la *Loi constitutionnelle* de 1867 et dans la *Loi sur les océans*.

- **Programme 1.7** — Sécurité maritime

Le programme de la sécurité maritime est dirigé par la Garde côtière canadienne. Les responsables de ce programme collaborent avec les ministères et organismes fédéraux qui assument certaines responsabilités en matière de sécurité maritime, dont la Gendarmerie royale du Canada, les Forces canadiennes, l'Agence des services frontaliers du Canada, Sécurité publique Canada et Transports Canada en facilitant la prestation de l'expertise dans le domaine maritime, d'un soutien aux navires et d'information. Le programme de sécurité maritime procure à ces organisations des renseignements pertinents pour la Garde côtière pour l'aider ainsi à réaliser son mandat de sécurité en mer et à l'échelle nationale. L'état de préparation opérationnelle de la Garde côtière, les Services de communications et de trafic maritimes et l'état de préparation des biens à terre apportent une contribution essentielle à la réalisation de ce programme. Celui-ci est d'ailleurs offert en collaboration avec le programme de conservation et exécution du Ministère. Le fondement juridique et l'autorité du programme de sécurité maritime sont présentés avant tout dans la *Loi sur les océans*.

- **Programme 1.8** — Prévisions océaniques

En tant que nation maritime entourée de trois océans et d'un vaste réseau d'étendues d'eau intérieures, le Canada doit comprendre les processus océaniques afin de pouvoir prédire les conditions des océans, ainsi que leur influence sur notre environnement et sur les communautés côtières. Pour ce faire, il effectue la recherche et la surveillance à long terme des principaux paramètres des océans (notamment la température, le niveau de la mer, les nutriments, les marées, le degré de salinité) en faisant appel à des véhicules spatiaux, aériens, autonomes, ainsi qu'à des observations réalisées à bord de navires et à la gestion des données pour assurer son intégrité et son accessibilité. Ce programme constitue le fondement de l'information maritime, incluant les produits de prédiction en rapport avec les océans et les services qui favorisent l'état de préparation en cas d'urgence (comme les avertissements dans les cas de tsunamis, les ondes de tempête), l'adaptation au changement climatique, les opérations de recherche et de sauvetage, l'atténuation des répercussions des déversements d'hydrocarbures, ainsi que les opérations en mer, comme les pêches et l'énergie marine. Les clients du programme comprennent la Garde côtière canadienne, d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral (comme Environnement Canada, la Défense nationale, Transports Canada, Sécurité publique Canada), des industries maritimes variées (p. ex. dans les domaines comme la navigation commerciale, l'énergie marine, l'industrie de la pêche), la communauté scientifique marine canadienne et internationale, ainsi que les Canadiens.

Résultat stratégique 2

Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères.

- **Programme 2.1** — Gestion intégrée des pêches

La Gestion intégrée des pêches a pour rôle d'assurer la gestion durable des ressources halieutiques du Canada en collaboration avec les groupes autochtones, d'autres ministères, d'autres ordres de gouvernement, l'industrie et d'autres intervenants, par la mise en œuvre de politiques, de programmes et de plans (comme les Plans de gestion intégrée des pêches et les plans de conservation et de récolte, les plans de rétablissement, les stratégies de rétablissement et les plans d'action) en vertu de la *Loi sur les pêches*, de la *Loi sur les espèces en péril*, ainsi que des règlements connexes. Ce programme est nécessaire pour promouvoir la durabilité, ainsi que l'attribution et la distribution des ressources récoltables entre celles qui dépendent de la pêche (pêcheurs autochtones, aquaculture axée sur l'ensemencement, sur le naissain et sur les géniteurs, pêcheurs commerciaux et sportifs). Le programme repose sur des évaluations scientifiques du poisson, des invertébrés et des mammifères marins et est soutenu par l'élaboration de politiques et de stratégies sur les pêches.

- **Programme 2.2** — Ports pour petits bateaux

Le Programme des ports pour petits bateaux (PPB) exploite et entretient un réseau national de ports qui répondent aux besoins essentiels et changeants de l'industrie de la pêche commerciale, et appuient les intérêts généraux des collectivités côtières. L'investissement dans l'infrastructure des ports pour petits bateaux est essentiel à la prospérité économique du secteur maritime et de l'industrie des pêches au Canada, et contribue à la sécurité publique. Le Programme des PPB utilise ses ressources pour maintenir ouverts et en bon état les ports essentiels à l'industrie de la pêche commerciale. Le Programme des PPB est réalisé en collaboration avec les administrations portuaires, organismes sans but lucratif qui représentent les intérêts des pêcheurs commerciaux et de la collectivité en général, et gèrent les ports dans le cadre d'un accord de

location conclu avec le MPO. La propriété des ports à faible activité et des ports de plaisance est transférée aux collectivités locales par dessaisissement afin que les PPB puissent concentrer leurs ressources sur les ports de pêche commerciale jugés essentiels. Le Programme des PPB est financé au moyen d'un crédit annuel et repose sur un programme de paiements de transfert à deux volets, soit le Programme de subventions à des catégories de ports pour petits bateaux et le Programme de contribution à des catégories de ports pour petits bateaux. Ce programme est régi par la *Loi sur les ports de pêche et de plaisance* et son règlement, ainsi que par la *Loi sur les immeubles fédéraux et les biens réels fédéraux*.

- **Programme 2.3** — Stratégies et gouvernance autochtones

Il s'agit d'une responsabilité ministérielle complexe comprenant des éléments de programme et de politique. Ce programme consiste à réaliser des programmes de contribution visant à appuyer la participation des groupes autochtones aux pêches, lorsque la gestion de la pêche est assumée par Pêches et Océans Canada et que les ententes de revendications territoriales n'ont pas été conclues, en particulier pour répondre à trois objectifs : à des fins alimentaires, sociales et rituelles, à des fins de gestion partagée (établir la capacité nécessaire pour s'investir dans une pêche intégrée) et à des fins de conservation (établir une surveillance, des services de police et des capacités de gestion des risques). Parallèlement, le programme consiste à fournir des conseils stratégiques au Ministère en ce qui concerne la gestion continue des questions liées aux droits des Autochtones, le renouvellement des programmes et des politiques autochtones, les politiques de répartition, les mandats de négociation des traités, les cadres de mise en œuvre des traités, et les consultations et participation liées aux pêches. Ce programme sert à établir et à maintenir des relations solides et stables avec les groupes autochtones, tout en favorisant des occasions économiques liées à la pêche pour les collectivités autochtones, ce qui contribue à maintenir un régime de gestion des pêches stable, répondant à des règles communes et transparentes pour tous.

- **Programme 2.4** — Navigation maritime

Le Programme de navigation de la Garde côtière canadienne procure aux secteurs du transport maritime commercial national et international, aux pêcheurs et aux utilisateurs d'embarcations de plaisance des renseignements et des services qui facilitent le déplacement économique et efficace du commerce maritime pour ainsi favoriser la prospérité économique. Les services du Programme consistent, entre autres, à fournir de l'information relative aux relevés et aux prévisions sur certains chenaux commerciaux afin de déterminer la profondeur d'eau disponible, les restrictions ou dangers pour la navigation; à procurer des services de dragage, des structures maritimes contribuant à l'entretien des chenaux de navigation dans certaines voies navigables; des systèmes d'aide à la navigation, y compris des aides maritimes à courte portée comme les bouées, des aides à la navigation fixes et le système mondial de localisation différentiel, ainsi que de l'information à l'intention des navigateurs; de l'aide aux navires emprisonnés dans la glace; l'ouverture de passage dans les glaces de rive; le déglaçage des ports; des conseils sur la navigation dans les glaces et des renseignements sur les glaces, et un service d'escorte aux navires pour traverser les eaux couvertes de glace; et gérer les risques lors d'inondations sur le fleuve Saint-Laurent en assurant la surveillance, la prévention et la destruction des embâcles. Les services du Programme contribuent également à la souveraineté de l'Arctique en transportant des marchandises et des biens destinés aux communautés nordiques, en plus d'assurer une présence maritime visible du gouvernement fédéral dans le Nord canadien. La navigation maritime favorise la prospérité économique en assurant un accès économique, efficient et sécuritaire aux réseaux canadiens de transport maritime. Ce Programme est guidé par diverses organisations internationales telles que l'Association internationale de signalisation maritime, dont la Garde côtière canadienne est un membre actif. Il est offert en coordination avec les programmes de la Garde côtière sur l'état de préparation opérationnelle de la flotte et sur l'état de préparation des biens à terre, le Service hydrographique du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et Environnement Canada. L'autorité juridique de ce programme repose dans la L*oi constitutionnelle* de 1867, la *Loi sur les océans* de 1996 et la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*.

- **Programme 2.5** — Programme de mise en valeur des salmonidés

Le Programme de mise en valeur des salmonidés favorise des pêches durables en améliorant les possibilités de récolte grâce à la production de poissons aux fins de récolte, à l'évaluation et à la conservation des stocks ainsi qu'au soutien à l'intendance assurée par les partenaires. Le programme contribue directement et indirectement aux possibilités de pêche durable grâce à l'élevage et à la mise en liberté de saumons du Pacifique à partir de ses écloseries et chenaux de frai. Les efforts d'amélioration visant les principaux stocks déployés dans le cadre du Programme de mise en valeur des salmonidés contribuent directement à la capacité du Canada de répondre à ses obligations découlant du Traité sur le saumon du Pacifique et favorise l'atteinte des objectifs en matière d'accès aux marchés internationaux pour les produits du saumon du Canada. Les

activités de sensibilisation, de participation communautaire, de rétablissement et de maintien de l'habitat essentiel du saumon organisées dans le cadre du PMVS a permis de sensibiliser les collectivités et le grand public quant à l'intendance du saumon. Ce programme contribue à la gestion intégrée des ressources halieutiques, en particulier dans les domaines comme la pêche commerciale et sportive, la gestion de l'habitat, ainsi que le Programme aquacole en Colombie-Britannique, sans compter qu'il favorise la collaboration en matière de santé des animaux aquatiques, de biotechnologie et de génomique. Les divers volets du programme sont coordonnés avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ainsi que les gouvernements des provinces, des territoires et des municipalités.

- **Programme 2.6** — Programme d'aquaculture durable

La mission du Programme d'aquaculture durable consiste à créer les conditions propices au développement du secteur de l'aquaculture du Canada, en favorisant un contexte plus attrayant pour les investisseurs tout en assurant la durabilité à long terme du secteur. Le mandat réglementaire du programme découle de la *Loi sur les pêches*, de la *Loi sur le développement des pêches*, ainsi que de la *Loi sur les océans*. En sa qualité d'organisme fédérale responsable des questions aquacoles, Pêches et Océans Canada développe, grâce à des réglementations et des collaborations étroites avec les intervenants des secteurs public et privé principalement, une approche intra ministérielle gérée et intégrée de façon horizontale afin de créer les conditions optimales pour le secteur. Le programme est exécuté en collaboration avec d'autres ministères des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, l'industrie, le secteur privé, des organisations non gouvernementales et autres intervenants. L'expertise scientifique du Ministère joue un rôle important dans le soutien de l'aquaculture durable.

- **Programme 2.7** — Engagement à l'échelle internationale

Grâce à des engagements multilatéraux et bilatéraux, ce programme favorise et protège les intérêts des Canadiens en leur assurant un accès à des ressources halieutiques faisant l'objet d'une gestion internationale, en encourageant et en influençant la gestion durable des pêches au niveau régional et des écosystèmes marins sains sur le plan mondial, ainsi qu'en contribuant à un régime commercial stable sur la scène internationale pour les poissons et fruits de mer du Canada. Pour ce faire, on fait appel à une approche coordonnée et proactive qui reflète les positions et les intérêts au pays, ainsi que les priorités internationales du gouvernement du Canada qui sont fondées sur l'expertise scientifique et les pratiques de gestion exemplaires du Ministère. Les buts du programme bénéficient également de la création de relations vastes et constructives avec des partenaires internationaux, alors que ces relations reposent sur des stratégies et des buts communs. Plusieurs Canadiens profitent directement des stocks de poisson gérés à l'échelle internationale, mais le secteur canadien des poissons et fruits de mer dans son ensemble repose en majeure partie sur le commerce international. Puisque le Canada partage trois océans, des relations et une collaboration efficaces avec les partenaires internationaux, régionaux et nationaux demeurent essentielles pour relever les défis dans les domaines des pêches et des écosystèmes, ainsi que pour favoriser les normes, les ententes et les décisions de gestion à l'échelle internationale qui reflètent les approches du Canada.

- **Programme 2.8** — Santé des animaux aquatiques

En collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Pêches et Océans Canada est chargé de mettre conjointement en œuvre le Programme national sur la santé des animaux aquatiques. L'objectif de ce programme consiste à prévenir l'introduction et la propagation de maladies infectieuses graves chez les animaux aquatiques sauvages et cultivés. La détection et la déclaration des maladies d'importance nationale et internationale chez les animaux aquatiques sauvages et cultivés sont essentielles afin de prévenir ou de limiter les éclosions de maladies graves. Une approche intégrée de la santé des animaux aquatiques protège la santé des ressources aquatiques du Canada, sauvages et d'élevage, et assure une plus grande stabilité économique et un potentiel de croissance accru pour les industries et les régions qui dépendent de ces ressources. Prévenir la propagation des maladies chez les animaux aquatiques au Canada et l'introduction de maladies infectieuses graves chez ceux-ci est une démarche essentielle à la protection des ressources aquatiques du Canada et à notre marché de l'exportation des poissons et fruits de mer. Les spécialistes du domaine scientifique de Pêches et Océans Canada donnent des conseils scientifiques, réalisent des diagnostics et effectuent du travail de recherche. Les connaissances découlant des efforts scientifiques contribuent à certifier la santé des animaux aquatiques dans le cadre du commerce des poissons et fruits de mer canadiens, de l'accès au marché et de la réalisation des responsabilités fédérales en vertu de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur les pêches*.

- **Programme 2.9** — Biotechnologie et génomique

Les connaissances et leur application dans le cadre de technologies innovatrices sont vitales afin de favoriser les progrès au niveau du développement durable des ressources aquatiques. Le Ministère doit acquérir les connaissances nécessaires afin de pouvoir justifier la responsabilité du gouvernement fédéral en matière de réglementation et d'évaluation des risques associés aux produits du poisson issus de la biotechnologie. L'adoption d'outils et de techniques de recherche de pointe dans le domaine de la génomique et de la biotechnologie permet également au Ministère d'accroître sa capacité de protéger les espèces en péril, de gérer l'ouverture et la fermeture des pêches, d'éviter la surexploitation des ressources, de poursuivre les braconniers, d'améliorer les pratiques aquacoles, de limiter les éclosions de maladies et d'assainir les sites contaminés.

- **Programme 2.10** — Programme d'adaptation au changement climatique

En tant que ministère qui contribue à la croissance et à la viabilité de nombreux secteurs maritimes, et étant donné les milliards de dollars investis dans l'infrastructure connexe, Pêches et Océans Canada doit se positionner et adapter ses décisions et ses activités afin de tenir compte des vulnérabilités, des risques, des répercussions et des occasions associés aux changements climatiques. Les évaluations des risques réalisées dans le cadre du programme, de même que l'acquisition de connaissances scientifiques et l'élaboration d'outils d'adaptation appliqués, permettent au programme d'adaptation aux changements climatiques d'intégrer les facteurs liés aux changements climatiques et des stratégies de gestion adaptative à la prise de décisions sur les domaines de responsabilité relevant de notre mandat. Qu'il s'agisse de la gestion des ressources halieutiques, des ports pour petits bateaux ou de la navigation maritime, le Ministère et les Canadiens doivent tenir compte, dans leur prise de décisions, des changements climatiques pour que le Canada puisse continuer de tirer des avantages socioéconomiques de ses océans et de ses eaux intérieures. Ce programme s'inscrit dans le cadre d'un programme horizontal auquel prennent part, en plus de Pêches et Océans Canada, Environnement Canada, Transports Canada, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, Parcs Canada et l'Agence de la santé publique du Canada.

- **Programme 2.11** — Délimitation du territoire

La définition et la description des frontières maritimes du Canada reposent sur les données hydrographiques et sur l'expertise de la marine dans le domaine de la géodésie. En 2003, le Canada ratifiait la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. La ratification conférait au Canada le droit de remettre, au plus tard en décembre 2013, ses arguments étayant l'établissement des limites extérieures du plateau continental canadien qui s'étendent au-delà de la Zone d'exclusivité économique actuelle des 200 milles. Pêches et Océans Canada est chargé de fournir les données hydrographiques et son expertise courante dans le domaine de la géodésie marine afin de défendre la thèse du Canada devant la Commission sur les limites du plateau continental. Dans le cadre de cet effort, le Ministère continuera de travailler en étroite collaboration avec Affaires étrangères et Commerce international Canada et Ressources naturelles Canada. En partenariat avec lus de la contribution directe du programme à la présentation du Canada à la Commission, le programme définit les positions géographiques de toutes les limites maritimes et apporte les éléments de preuve géodésiques devant servir à résoudre les conflits frontaliers (comme la mer de Beaufort, l'île Hans), ainsi que les poursuites en rapport avec les infractions au droit maritime international (comme la pêche en eaux étrangères). Grâce à la reconnaissance internationale de ces limites et ces frontières, le Canada est en mesure de confirmer son droit de souveraineté à l'échelle des ressources et de protéger ses frontières maritimes. Un lien existe entre ce programme et Sécurité maritime et Application des lois.

Résultat stratégique 3

Des écosystèmes aquatiques durables.

- **Programme 3.1** — Conformité et application de la loi

Le programme favorise et entretient la conformité à la loi, aux règlements et aux mesures de gestion mises en œuvre pour assurer la conservation et l'utilisation durable des ressources aquatiques du Canada, ainsi que la protection des espèces en péril, de l'habitat du poisson et des océans. Ce programme repose sur une approche équilibrée en matière de gestion et d'application des règlements, incluant la promotion de la conformité grâce à l'éducation et à une intendance partagée; les activités de surveillance et de contrôle; et la gestion des cas importants, des enquêtes spéciales liées aux questions de conformité complexes. En outre, ce programme fonctionne en étroite collaboration

avec le Secteur des écosystèmes et de gestion des pêches , la Gendarmerie Royale du Canada et les partenaires de l'industrie pour assurer une activité de pêche paisible et ordonnée, en plus d'apporter une contribution importante, avec la Garde côtière canadienne, à la protection de la souveraineté canadienne, d'aider la Défense nationale à identifier les menaces possibles à la sécurité maritime grâce à des activités intenses de surveillance maritime. Il joue un rôle de premier plan avec Écosystèmes et de gestion des pêches, Environnement Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments lorsqu'il s'agit d'administrer le Programme canadien de contrôle sanitaire des mollusques pour contribuer à assurer à la population une protection contre les produits de la pêche contaminés.

- **Programme 3.2** — Protection des pêches

Les espèces de poissons d'eau douce et de mer, ainsi que l'habitat du poisson, jouent un rôle important dans l'écosystème aquatique durable et la prospérité économique du Canada. Bon nombre d'activités entreprises dans les eaux de pêche douces ou marines, ou à proximité de celles-ci, notamment l'exploration et l'exploitation pétrolières et gazières, la foresterie, l'exploitation minière, la production d'énergie hydroélectrique et l'agriculture, peuvent nuire aux pêches en causant de graves dommages aux poissons et à leurs habitats. L'objectif stratégique du Programme de protection des pêches (PPP) est de contribuer au maintien de la durabilité et de la productivité des pêches commerciales, récréatives et autochtones du Canada en réduisant au minimum les menaces découlant d'ouvrages, d'entreprises ou d'activités qui ont lieu dans les eaux canadiennes ou près de celles-ci. Dans la mesure où le mandat du PPP le permet, cet objectif stratégique contribuera au maintien des ressources halieutiques qui soutiennent ces pêches, afin d'assurer la durabilité et la productivité de celles-ci ainsi que la continuation de l'utilisation de ces ressources par les Canadiens, maintenant et dans le futur. En retour, on prévoit que cela assurera le maintien des avantages économiques, sociaux et autres qui découlent des efforts liés aux pêches et à leur développement. Les objectifs immédiats du programme sont les suivants : veiller à ce que les personnes qui effectuent les examens réglementaires des projets de développement reçoivent l'orientation, les conseils et la formation nécessaires pour répondre aux demandes conformément au cadre législatif et réglementaire; s'assurer que les personnes qui entreprennent des activités de développement dans des eaux de pêches commerciales, récréatives ou autochtones, ou à proximité de telles eaux, ont reçu l'orientation nécessaire pour respecter les exigences de la *Loi sur les pêches*; fournir aux organisations, en coopération avec d'autres partenaires financiers, les ressources nécessaires pour prendre des mesures correctives, dans les habitats touchés, qui permettraient d'améliorer les pêches récréatives au Canada.

- **Programme 3.3** — Gestion des océans

La *Loi sur les océans* et la politique correspondante, soit la Stratégie sur les océans du Canada, viennent confirmer le mandat et le rôle de Pêches et Océans Canada en tant qu'autorité fédérale responsable des océans, en plus de présenter un cadre moderne de gestion des écosystèmes estuariens, côtiers et marins. La gestion des océans repose sur une approche intégrée des décisions et des mesures ayant trait aux océans et est également fondé sur des données. La gestion des océans est d'une nature interdisciplinaire et doit donc être effectuée en collaboration avec d'autres ministères du fédéral, les autres paliers de gouvernement, les groupes autochtones, les utilisateurs et d'autres intervenants qui ne font pas partie du gouvernement. Reposant sur des principes scientifiques, la gestion des océans vise à relever certains défis auxquels on est confronté dans le domaine des océans, comme la Santé des océans, la perte de l'habitat marin, la biodiversité en déclin et les demandes croissantes en matière d'accès à l'espace et aux ressources océaniques. La mise en œuvre des décisions intégrées, qui considèrent les impacts écologiques, sociaux et économiques, mènera à la protection, à la conservation et à l'utilisation durable des ressources océaniques du Canada.

- **Programme 3.4** — Gestion des espèces en péril

La *Loi sur les espèces en péril* constitue le fondement législatif de la stratégie de protection des espèces sauvages en péril du gouvernement du Canada. La *Loi sur les espèces en péril* établit un processus pour la réalisation des évaluations scientifiques sur l'état des populations de chaque espèce sauvage et un mécanisme pour l'inscription des espèces sauvages disparues du pays, en voie de disparition, menacées ou préoccupantes. La *Loi sur les espèces en péril* prévoit également des dispositions sur la protection, le rétablissement et la gestion des espèces sauvages inscrites, de leur résidence et de leur habitat essentiel. En tant qu'un des deux ministres compétents en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, le ministre de Pêches et Océans Canada a la responsabilité et la mission de protéger et de rétablir toutes les espèces aquatiques au Canada (hormis celles qui se trouvent sur les biens fonciers fédéraux sous la responsabilité de l'Agence Parcs Canada). La gestion du programme respecte les principes essentiels de la *Loi sur les espèces en péril*, à savoir : l'intendance et la participation, la consultation et la coopération, ainsi que l'observation et l'application de la loi. Le programme s'appuie sur des

recherches scientifiques solides et tient compte des données socioéconomiques, ainsi que des connaissances des intervenants et des collectivités, pour appuyer les activités du cycle de conservation des espèces en péril, y compris : l'évaluation et l'inscription des espèces; le rétablissement et la protection d'espèces en péril par l'élaboration de programmes de rétablissement, de plans d'action et de plans de gestion; la détermination et la protection de l'habitat essentiel de ces espèces; la mise en œuvre de mesures de rétablissement et la production de rapports sur les progrès réalisés pour assurer la survie ou le rétablissement des espèces. Le Programme sur les espèces en péril aide à améliorer l'intégrité écologique des écosystèmes aquatiques afin que ceux-ci demeurent sains et productifs pour les générations futures de Canadiens.

- **Programme 3.5** — Services d`intervention environnementale

La Garde côtière canadienne est l'organisme fédéral responsable de garantir une intervention appropriée lors de tous les déversements provenant de navires ou de sources mystérieuses dans les eaux canadiennes, en plus d'apporter son appui aux pays faisant l'objet d'ententes internationales. Le programme des services d'intervention environnementale a pour objectif de minimiser les répercussions des incidents de pollution marine sur l'environnement, l'économie et la sécurité publique. Par l'entremise du programme des services d'intervention environnementale, la Garde côtière canadienne établit un niveau approprié et uniforme à l'échelle nationale en ce qui concerne la préparation et les services d'intervention en eaux canadiennes; surveille et enquête sur tous les signalements de pollution marine au Canada conjointement avec les autres ministères fédéraux; et entretient des communications avec les partenaires du programme, dont Transports Canada et Environnement Canada, afin d'assurer une approche uniforme pour l'intervention en cas d'incidents de pollution marine. L'état de préparation opérationnelle de la flotte de la Garde côtière contribue essentiellement à la mise en œuvre de ce programme. Celui-ci est offert en collaboration avec d'autres ministères fédéraux en ce qui concerne l'information sur la surveillance et les avis scientifiques. Les ententes sur la capacité d'intervention entre les propriétaires de navires et les organismes d'intervention commerciaux constituent un facteur essentiel pour appuyer le Régime canadien de préparation et d´intervention en cas de déversement d´hydrocarbures. Le fondement juridique et l'autorité du programme des services d'intervention environnementale sont présentés dans la *Loi sur les océans*, la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, la *Loi constitutionnelle* de 1867 et, en vertu d'une entente avec Transports Canada, dans la *Loi sur la prévention de la pollution dans les eaux arctiques* de 2001.

Résultat stratégique 4

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 4.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Office de commercialisation du poisson d'eau douce

Résultat stratégique 1

Réglementer le commerce interprovincial et le commerce d'exportation du poisson d'eau douce.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
…	1 101 569 625	…	…	1 101 569 625	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	22 374 528	…	22 374 528	1b	Dépenses de fonctionnement				
…	…	22 814 262	…	22 814 262	1c	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	933 980	933 980		crédit 1 (Environnement)				
…	…	…	5 143 027	5 143 027		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	37 539 205	37 539 205		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	31 673 271	31 673 271		CT, crédit 30 [1]				
						Virement au :				
…	…	…	(15 000)	(15 000)		crédit 1 (Industrie)				
…	…	…	(3 213 011)	(3 213 011)		crédit 10				
…	…	…	(70 000)	(70 000)		crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
…	1 101 569 625	45 188 790	71 991 472	1 218 749 887		Total — Crédit 1	1 192 531 762	26 218 125	…	1 283 415 415
…	325 273 149	…	…	325 273 149	5	Dépenses en capital				
…	…	123 556 424	…	123 556 424	5b	Dépenses en capital				
						Virement du :				
…	…	…	280 000	280 000		crédit 5 (Défense nationale)				
…	…	…	37 870 228	37 870 228		CT, crédit 33 [1]				
…	…	…	(600 000)	(600 000)		Virement au crédit 10				
…	325 273 149	123 556 424	37 550 228	486 379 801		Total — Crédit 5	328 877 619	157 502 182	…	299 367 218
…	57 853 950	…	…	57 853 950	10	Subventions et contributions				
…	…	29 832 068	…	29 832 068	10b	Subventions et contributions				
…	…	150 000	…	150 000	10c	Subventions et contributions				
						Virement du :				
…	…	…	3 213 011	3 213 011		crédit 1				
…	…	…	600 000	600 000		crédit 5				
…	…	…	285 496	285 496		crédit 10 (Environnement)				
						Virement au :				
…	…	…	(34 559)	(34 559)		crédit 10 (Environnement)				
…	…	…	(390 000)	(390 000)		crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
…	57 853 950	29 982 068	3 673 948	91 509 966		Total — Crédit 10	89 709 841	1 800 125	…	85 270 463
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	120 533 824	1 775 420	1 153 473	123 462 717		employés	123 462 717	…	…	136 349 927
					(S)	Ministre des Pêches et Océans — Traitement et				
…	80 300	…	…	80 300		allocation pour automobile	80 300	…	…	79 102
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
1 660 473	…	…	1 522 744	3 183 217		excédentaires de l'État	1 646 057	14 416	1 522 744	1 837 938

					(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	94 510	…	…	77 932
…	…	…	94 510	94 510						
…	…	…	564 483	564 483	(S)	Pertes sur opérations de change	564 483	…	…	5 191
1 660 473	**1 605 310 848**	**200 502 702**	**116 550 858**	**1 924 024 881**		**Total du ministère — Budgétaire**	**1 736 967 289**	**185 534 848**	**1 522 744**	**1 806 403 186**
						Office de commercialisation du poisson d'eau douce				
					L30b	Prêts à l'Office et garanties de prêts en vertu de la *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce*. Le total de tous montants empruntés par l'Office en vertu de l'autorisation de l'article 16 est limité à 50 000 000 $ (Net)				
50 000 000	…	…	…	50 000 000			…	…	50 000 000	…
50 000 000	**…**	**…**	**…**	**50 000 000**		**Total de l'organisme — Non budgétaire**	**…**	**…**	**50 000 000**	**…**
						Total du portefeuille ministériel —				
1 660 473	**1 605 310 848**	**200 502 702**	**116 550 858**	**1 924 024 881**		**Budgétaire**	**1 736 967 289**	**185 534 848**	**1 522 744**	**1 806 403 186**
50 000 000	**…**	**…**	**…**	**50 000 000**		**Non budgétaire**	**…**	**…**	**50 000 000**	**…**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
État de préparation opérationnelle de la flotte	289 356 902	283 844 862	325 469 112	206 636 351	…	…	21 987 400	16 475 359	…	…	592 838 614	474 005 854
État de préparation des actifs terrestres	78 609 855	77 098 225	53 855 413	34 601 649	…	…	12 423 200	11 504 537	…	…	120 042 068	100 195 337
Services de communications et de trafic maritimes	45 246 714	45 195 387	…	…	…	…	44 300	1 092	…	…	45 202 414	45 194 295
Services de recherche et sauvetage	30 819 130	30 819 130	…	…	5 021 000	5 021 000	…	…	…	…	35 840 130	35 840 130
Produits et services hygrographiques	29 713 279	29 554 571	665 000	652 462	80 500	80 459	…	…	…	…	30 458 779	30 287 492
Collège de la garde côtière canadienne	16 251 816	14 551 816	…	…	…	…	1 700 000	…	…	…	14 551 816	14 551 816
Sécurité maritime	7 320 573	7 320 573	…	…	…	…	…	…	…	…	7 320 573	7 320 573
Prévisions océaniques	16 911 014	16 911 014	165 921	165 921	125 000	125 000	…	…	…	…	17 201 935	17 201 935
Gestion intégrée des pêches	138 237 611	135 408 532	928 612	875 991	530 924	513 906	…	…	…	…	139 697 147	136 798 429
Ports pour petits bateaux	64 214 356	63 739 737	45 502 500	37 525 197	3 248 076	3 224 778	…	…	…	…	112 964 932	104 489 712
Stratégies et gouvernance autochtones	21 758 401	21 153 154	…	…	67 704 857	67 692 312	…	…	…	…	89 463 258	88 845 466
Navigation maritime	65 081 063	64 458 931	…	…	…	…	14 456 907	13 834 775	…	…	50 624 156	50 624 156
Programme de mise en valeur des salmonidés	29 504 879	29 504 879	…	…	2 021 975	1 433 432	…	…	…	…	31 526 854	30 938 311
Programme d'aquaculture durable	25 942 740	24 729 548	…	…	18 000	18 000	…	…	…	…	25 960 740	24 747 548
Engagement à l'échelle internationale	15 545 098	14 838 021	…	…	10 000	10 000	…	…	…	…	15 555 098	14 848 021
Santé des animaux aquatiques	6 301 222	6 108 151	…	…	…	…	…	…	…	…	6 301 222	6 108 151
Biotechnologie et génomique	3 726 528	3 676 552	…	…	…	…	…	…	…	…	3 726 528	3 676 552
Programme d'adaptation au changement climatique	2 365 700	2 081 064	…	…	…	…	…	…	…	…	2 365 700	2 081 064
Délimitation du territoire	1 675 797	1 574 650	…	…	…	…	…	…	…	…	1 675 797	1 574 650
Conformité et application de la loi	105 054 738	105 034 148	2 260 783	973 793	…	…	…	…	…	…	107 315 521	106 007 941
Protection des pêches	51 862 667	51 195 830	…	…	10 722 326	9 697 155	…	…	…	…	62 584 993	60 892 985
Gestion des océans	43 421 243	41 773 337	552 049	548 946	910 000	821 799	…	…	…	…	44 883 292	43 144 082
Gestion des espèces en péril	21 693 898	20 663 807	…	…	67 000	67 000	…	…	…	…	21 760 898	20 730 807
Services d'intervention environnementale	18 887 268	18 887 268	…	…	9 108	…	…	…	…	…	18 896 376	18 887 268
Services internes	267 244 429	250 072 405	56 980 411	46 897 309	1 041 200	1 005 000	…	…	…	…	325 266 040	297 974 714
Total partiel	1 396 746 921	1 360 195 592	486 379 801	328 877 619	91 509 966	89 709 841	50 611 807	41 815 763	…	…	1 924 024 881	1 736 967 289
Revenus affectés aux dépenses	(50 611 807)	(41 815 763)	…	…	…	…	(50 611 807)	(41 815 763)	…	…	…	…
Total du ministère — Budgétaire	**1 346 135 114**	**1 318 379 829**	**486 379 801**	**328 877 619**	**91 509 966**	**89 709 841**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 924 024 881**	**1 736 967 289**

Office de commercialisation du poisson d'eau douce —												
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**50 000 000**	**...**	**50 000 000**	**...**
Total du portefeuille ministériel —												
Budgétaire	**1 346 135 114**	**1 318 379 829**	**486 379 801**	**328 877 619**	**91 509 966**	**89 709 841**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 924 024 881**	**1 736 967 289**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**50 000 000**	**...**	**50 000 000**	**...**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
…	500 000	…	340 400	840 400	Programme de subvention globale pour la disposition de ports pour petits bateaux	840 400	…	…	1 480 000
…	500 000	…	530 160	1 030 160	Subventions pour l'aliénation des phares excédentaires	1 005 000	25 160	…	85 000
…	238 000	…	(132 363)	105 637	Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	95 459	10 178	…	161 964
…	**1 238 000**	**…**	**738 197**	**1 976 197**	**Total — Subventions**	**1 940 859**	**35 338**	**…**	**1 726 964**
					Contributions				
…	26 849 710	22 572 068	(1 161 297)	48 260 481	Contributions à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations liées aux ententes de pêches des Autochtones	48 248 062	12 419	…	46 716 592
…	14 363 000	1 940 000	3 094 111	19 397 111	Contributions en vertu du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques	19 397 085	26	…	18 339 522
…	2 300 000	…	116 784	2 416 784	Contributions à l'appui du Programme de contributions de catégorie de ports pour petits bateaux	2 384 379	32 405	…	3 496 712
…	5 021 000	…	…	5 021 000	Ententes de contributions pour permettre aux associations liées à la Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC) de procéder à des activités autorisées relatives aux opérations de recherche et de sauvetage en mer (SAR), de la prévention SAR et d'autres activités liées à la sécurité	5 021 000	…	…	5 021 000
…	962 000	…	1 059 975	2 021 975	Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	1 433 432	588 543	…	1 329 832
…	241 192	85 000	545 113	871 305	Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	865 556	5 749	…	494 870
…	241 900	…	(1 000)	240 900	Contribution au Sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon, en vue de mettre en œuvre les responsabilités qui se rapportent aux règlements des revendications territoriales globales	240 800	100	…	224 296
…	268 000	385 000	1 033 050	1 686 050	Contributions à l'appui du Programme de contribution à la recherche universitaire afin de soutenir le perfectionnement et la recherche universitaire relativement aux priorités scientifiques	1 563 538	122 512	…	182 868
…	6 369 148	5 000 000	(1 750 985)	9 618 163	Contributions à l'appui du Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives	8 615 130	1 003 033	…	3 273 788
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	4 464 019
…	**56 615 950**	**29 982 068**	**2 935 751**	**89 533 769**	**Total — Contributions**	**87 768 982**	**1 764 787**	**…**	**83 543 499**
…	**57 853 950**	**29 982 068**	**3 673 948**	**91 509 966**	**Total du portefeuille ministériel**	**89 709 841**	**1 800 125**	**…**	**85 270 463**

Détail des montants disponibles pour être dépensés

Description	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
État de préparation opérationnelle de la flotte			
Droits des services de déglaçage	9 318 300	3 311 950	3 457 400
Droits des services maritimes	12 669 100	13 163 409	12 912 800
	21 987 400	16 475 359	16 370 200
État de préparation des actifs terrestres			
Droits des services de déglaçage	2 053 000	729 684	761 729
Droits des services maritimes	10 370 200	10 774 853	10 569 718
	12 423 200	11 504 537	11 331 447
Services de communications et de trafic maritimes			
Radiotéléphonie de la Garde côtière	44 300	1 092	16
Collège de la garde côtière canadienne	1 700 000	…	…
Navigation maritime			
Droits des services maritimes	4 750 400	4 935 724	4 841 757
Droits des services de déglaçage	2 409 300	871 746	910 030
Droits de tonnage pour les services de dragage d'entretien dans le chenal maritime du Saint-Laurent	7 297 207	8 027 305	6 514 905
	14 456 907	13 834 775	12 266 692
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**50 611 807**	**41 815 763**	**39 968 355**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	2 436 005	1 409 173
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 777 719	1 417 281
	4 213 724	2 826 454
Ventes de biens et de services —		
Droits et privilèges —		
Permis	38 508 208	38 682 420
Concessions ostréicoles	223 692	225 676
Permis de transfert de technologie	2 370 449	1 525 057
Enregistrements des bateaux et des pêcheurs	2 699 019	1 871 203
Ports pour petits bateaux —		
Baux, droits d'amarrage et droits de quayage	943 499	1 319 976
Permis	1 930	11 487
Autres revenus d'amarrage	100	101
	44 746 897	*43 635 920*
Services de nature non réglementaire —		
Location de terrains, bâtiments, véhicules et machines	554 866	556 602
Divers	202 652	199 508
Revenus disponibles pour être dépensés —		
Revenus tirés d'une activité de crédit net – Facture —		
Services de déglaçage	5 078 110	5 370 607
Droits des services maritimes	28 586 861	29 076 257
Droits pour les services de dragage d'entretien basé sur la jauge	7 145 363	7 280 576
Location de terrains, bâtiments, véhicules et machines	…	25
Divers	78 840	78 840
	41 646 692	*42 562 415*
Ventes de biens et de produits d'information —		
Produits des ventes de publications	1 042 854	1 046 319
Divers	8 803	11 533
	1 051 657	*1 057 852*
	87 445 246	87 256 187
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 522 744	1 718 531
Revenus divers —		
Produit de l'aliénation des biens immobiliers	14 527 192	418 357
Saisies et confiscations	125 963	39 410
Amendes	3 716 566	1 892 405
Divers	932 512	1 062 851
	19 302 233	3 413 023
Total du portefeuille ministériel	**112 483 947**	**95 214 195**

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

Section 25

Comptes publics du Canada

2014-2015

Ressources naturelles

Ministère

Énergie atomique du Canada limitée

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Office national de l'énergie

Administration du pipe-line du Nord

Table des matières

	Page
Résultat stratégique et description des programmes	25.2
Sommaire du portefeuille ministériel	25.7
Programmes	25.10
Paiements de transfert	25.12
Détail des montants disponibles pour être dépensés	25.15
Revenus	25.16

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale.

- **Programme 1.1** — Programmes législatifs – Zones extracôtières de l'Atlantique

Par le biais de ce programme, RNCan surveille et facilite la mise en œuvre des accords de versement de paiements et des paiements de transfert en vertu des lois de mise en œuvre sur les hydrocarbures extracôtiers de l'Atlantique. Le programme comprend les programmes suivants : Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers**; Paiement au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures;** Paiements au Compte néo-écossais des recettes extracôtières **; Règlement portant sur les paiements rectificatifs à l'égard de parts de la Couronne - Nouvelle-Écosse **; et Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers**. (**Programme de paiements de transfert)

- **Programme 1.2** — Innovation menant à de nouveaux produits et procédés

Optimiser l'utilisation des ressources naturelles canadiennes ainsi que les procédés par lesquels elles sont exploitées améliorerait la productivité et la compétitivité des secteurs des ressources naturelles. L'objectif de ce programme est d'optimiser la productivité et la compétitivité en encourageant l'adoption de nouvelles technologies et de nouveaux procédés et la création de nouveaux produits. Ces objectifs sont réalisés par le biais des activités de recherche et développement et par le soutien apporté à ce genre d'activités, ainsi que par la fourniture de cadres et de politiques et l'offre de démonstrations se rapportant aux nouvelles applications et technologies et aux nouveaux procédés et produits.

- **Programme 1.3** — Accès au marché et diversification

Les secteurs des ressources naturelles du Canada font face à deux obstacles importants à l'accès au marché et à la diversification : 1) les obstacles commerciaux et politiques; 2) le manque de connaissances sur les produits des ressources naturelles du Canada. Ce programme vise à éliminer ces obstacles et à soutenir la création et le développement de marchés des produits canadiens des ressources naturelles en mettant de l'information à la disposition des Canadiens, en appuyant les négociations sur la réduction des obstacles commerciaux et en veillant à ce que la réglementation soit à jour. Cela aide à maintenir l'accès des secteurs des ressources naturelles aux marchés actuels et à accroître leur accès à de nouveaux segments de marché.

- **Programme 1.4** — Investissement dans les secteurs des ressources naturelles

Investir dans l'exploitation des ressources naturelles est coûteux et risqué en raison des incertitudes inhérentes à la viabilité économique potentielle des projets de ressources naturelles. Il existe de nombreux facteurs à prendre en compte dans la décision d'élaborer ou non un projet de ressources naturelles. Dans certains cas, le manque d'information peut nuire à la capacité des investisseurs ou des sociétés d'évaluer correctement les possibilités. L'objectif de ce programme est d'encourager l'investissement dans les secteurs des ressources naturelles en faisant mieux connaître les possibilités, les règlements et les obligations à l'industrie. Les avantages attendus d'un investissement pourront ainsi être

mieux évalués et une comparaison pourra par la suite être faite selon le coût et les risques, permettant la prise de décisions d'investissement plus exhaustives. Cet objectif est réalisé en fournissant du financement et en communiquant de l'information sur les facteurs qui déterminent la viabilité économique potentielle des projets de ressources naturelles.

Résultat stratégique 2

Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement.

- **Programme 2.1** — Pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone

Les marchés de l'énergie du Canada sont définis par les décisions des consommateurs et des producteurs qui ne font pas nécessairement des choix qui réduisent au minimum leur incidence sur l'environnement. Il y a plusieurs obstacles, dont un manque de connaissance des options disponibles et de leurs avantages, une capacité d'adoption insuffisante (en raison, par exemple, des cadres de réglementation, des codes et des normes) et le risque financier. Les objectifs de ce programme sont de surmonter ces obstacles, d'encourager les consommateurs et les producteurs à adopter des technologies, des produits, des services et des pratiques plus propres et efficaces et de leur donner la possibilité de le faire. Ces objectifs sont réalisés au moyen d'activités d'information et de sensibilisation, d'incitations ciblées et d'interventions d'ordre réglementaire qui suivent le rythme des changements technologiques.

- **Programme 2.2** — Gestion responsable des ressources naturelles

Une meilleure connaissance des risques pour l'environnement et des pratiques respectueuses de l'environnement contribue à prévenir et à réduire les impacts environnementaux de l'exploitation passée, présente et future des ressources naturelles. Les objectifs de ce programme sont de permettre aux ministères, aux organismes de réglementation et à l'industrie d'évaluer ces impacts, et d'exploiter, de surveiller et de maintenir les ressources ou de nettoyer les déchets de façon responsable. Ces objectifs sont atteints par la prestation d'évaluations et de connaissances fondées sur des données scientifiques fiables, et par des efforts de gestion des déchets déployés en collaboration avec les provinces, les organismes fédéraux et les municipalités.

- **Programme 2.3** — Innovation technologique

La S-T est primordiale pour relever les défis que rencontrent les secteurs des ressources naturelles dans l'exploitation responsable. Par l'entremise de ce programme, RNCan encourage les secteurs universitaire, industriel et public à effectuer des recherches, ainsi qu'à élaborer et à faire la démonstration d'options innovantes afin de faire face aux enjeux environnementaux. Cet objectif est atteint par la production et la diffusion de connaissances scientifiques, ainsi que par le développement et la démonstration de nouvelles technologies.

Résultat stratégique 3

Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont protégés contre les risques associés.

- **Programme 3.1** — Protection des Canadiens et des ressources naturelles

L'exploitation des ressources naturelles et les changements qui surviennent dans l'environnement comportent des risques pour la santé des humains, des ressources naturelles et de l'infrastructure. L'objectif de ce programme est de permettre aux autres ministères, aux collectivités et au secteur privé de gérer ces risques. RNCan atteint cet objectif en fournissant la réglementation et les connaissances nécessaires, en s'acquittant des responsabilités prévues par la loi et en s'assurant que la capacité appropriée est en place.

- **Programme 3.2** — Information sur la masse terrestre

Les secteurs public, universitaire et privé, ainsi que la population canadienne, s'appuient sur de l'information complète, à jour et accessible sur la masse terrestre pour prendre des décisions socioéconomiques et environnementales éclairées. Ce programme offre un accès libre au cadre fondamental et au système d'information géomatique du Canada, y

compris le positionnement tridimensionnel exact, des images satellites à haute résolution et autres produits de télédétection, des levés officiels (frontières), des services de cartographie et d'autres applications d'analyse. De plus, il fournit du soutien logistique dans le Nord et une surveillance réglementaire d'un cadre robuste de système de propriété des terres du Canada.

Résultat stratégique 4

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 4.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Énergie atomique du Canada limitée

Résultat stratégique 1

Être le principal fournisseur mondial de produits et de services nucléaires. Protéger la santé et la sécurité du public, de notre personnel et de l'environnement. Réduire au minimum les obligations liées aux déchets nucléaires pour les générations futures.

- **Programme 1.1** — Installations et activités nucléaires

Ce programme appuie les opérations d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) et exige des installations importantes telles que des réacteurs, des circuits expérimentaux, des cellules chaudes et des installations de gestion des déchets.

- **Programme 1.2** — Recherche et développement

Activités de recherche et développement entreprises pour maintenir et améliorer l'expertise scientifique et technologique du Canada, pour appuyer la production d'une électricité écologique et rentable par les réacteurs CANDU, ainsi que pour les autres applications pacifiques de l'énergie nucléaire telles que la médecine nucléaire. Plus particulièrement, cela occasionne le maintien de la propriété intellectuelle développée au cours des 60 dernières années, incluant les connaissances de base relatives aux matières, à la physique des réacteurs, à la chimie, aux composants critiques, à l'irradiation et à l'environnement, et pouvant avoir une incidence sur la sûreté, l'obtention de permis et la base de conception de la technologie CANDU.

- **Programme 1.3** — Affaires commerciales

Commercialisation totale de la vente de produits et services nucléaires. Les activités commerciales utilisent la recherche et développement (R et D) selon le principe du recouvrement intégral des coûts et génèrent des recettes qui sont redonnées à l'entreprise. Les profits commerciaux permettent de financer tout d'abord la plate-forme nucléaire (y compris les laboratoires nationaux de recherche à Chalk River), mais aussi la mise au point des technologies du nouveau réacteur, y compris le réacteur CANDU avancé (ACR) de la nouvelle génération. Les différents secteurs d'activités et les services et produits connexes offrent aux clients des solutions d'affaires innovatrices et rentables. Ces ventes, dirigées principalement vers les centrales nucléaires, permettent d'optimiser la production d'une énergie sécuritaire et sure à l'échelle internationale. L'énergie nucléaire est un élément essentiel de la solution visant à améliorer la qualité de l'air et les changements climatiques partout dans le monde.

- **Programme 1.4** — Déclassement et gestion des déchets

Les programmes de déclassement et de gestion des déchets devront se poursuivre dans les établissements d'EACL pendant les 70 à 100 prochaines années au moins. Les responsabilités aux établissements d'EACL émanent de différentes sources, y compris les activités en temps de guerre, les déchets provenant des universités, des installations

médicales, des entreprises du gouvernement et de l'industrie situées partout au Canada, et d'une variété de programmes de R et D réalisés pour appuyer le programme nucléaire canadien. Les activités assurent le stockage et la surveillance des déchets nucléaires, le déclassement et le démantèlement des installations excédentaires, ainsi que la réalisation des projets de restauration de l'environnement. La portée de ces travaux comprend également la gestion opérationnelle des installations qui ont été transférées au déclassement.

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Résultat stratégique 1

Installations et processus nucléaires sûrs et sécuritaires qui ne sont utilisés qu'à des fins pacifiques et confiance du public dans l'efficacité du régime de réglementation nucléaire.

- **Programme 1.1** — Programme de conformité

Le programme de Conformité a pour but d'assurer que les titulaires de permis de la CCSN démontrent un niveau élevé de conformité au cadre de réglementation de la CCSN. Ce programme permet à la CCSN d'assurer les citoyens canadiens que les titulaires de permis se conforment aux exigences et respectent les critères de rendement en matière de sûreté. Le financement de ce programme sert à : • s'assurer que les titulaires de permis comprennent parfaitement comment atteindre la conformité • promouvoir l'élaboration et le maintien d'une saine culture de sûreté et des valeurs de sûreté communes • vérifier la conformité au moyen d'inspections et d'autres évaluations du rendement des titulaires de permis • prendre des mesures d'application pour les cas de non-conformité observés.

- **Programme 1.2** — Programme d'autorisation et d'accréditation

Le programme Autorisation et accréditation vise à délivrer des permis, à accréditer des personnes ou à homologuer des équipements réglementés en vue de réaliser des activités nucléaires au Canada. Grâce au financement de ce programme, la CCSN obtient des preuves de la capacité du demandeur de permis à mener ses activités de façon sûre et conforme à toutes les exigences réglementaires. La CCSN réalise ces travaux afin de veiller à ce que les activités et les installations nucléaires au Canada soient gérées de la manière nécessaire pour assurer la sûreté, préserver la santé et la sécurité des personnes, protéger l'environnement et respecter les engagements internationaux du Canada à l'égard de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

- **Programme 1.3** — Programme du cadre de réglementation

Le programme du Cadre de réglementation vise à garantir que le Canada dispose d'un cadre de réglementation clair et pragmatique du secteur nucléaire au Canada. Les fonds servent à élaborer et à améliorer les éléments du cadre de réglementation en place afin d'assurer la sûreté, de préserver la santé et la sécurité et de protéger l'environnement des Canadiens, et de respecter les engagements internationaux du Canada à l'égard de la non-prolifération des armes nucléaires et de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Le cadre de réglementation de la CCSN comprend les éléments suivants: • la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* et ses règlements d'application • les documents d'application de la réglementation, qui énoncent les exigences et les orientations réglementaires • les normes pour le secteur nucléaire élaborées par l'Association canadienne de normalisation • l'Accord relatif aux garanties conclu entre le Canada et l'Agence internationale de l'énergie atomique et le protocole connexe à cet accord • les accords de coopération nucléaire bilatéraux du Canada et les ententes administratives à l'appui. La CCSN désigne également les installations aux termes de la *Loi sur la responsabilité nucléaire* et effectue, à titre d'unique autorité responsable des projets nucléaires en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*, les évaluations environnementales des projets nucléaires conformément à la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* et la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Office national de l'énergie

Résultat stratégique 1

La réglementation des pipelines et des lignes de transport d'électricité, de la mise en valeur des ressources énergétiques et du commerce de l'énergie contribue à assurer la sécurité des Canadiens et Canadiennes, la protection de l'environnement et l'existence d'une infrastructure et de marchés énergétiques efficients, le tout dans le respect des droits et des intérêts des parties touchées par les décisions et les recommandations de l'ONÉ.

- **Programme 1.1** — Réglementation de l'énergie

Ce programme définit le cadre de réglementation à l'intérieur duquel l'ONÉ remplit son mandat et réalise, en partie, son résultat stratégique. Concrètement, ce programme permet la mise en valeur et la supervision de l'infrastructure énergétique soumise à la réglementation fédérale canadienne tout au long de son cycle de vie. Au nombre des éléments que comprend ce cadre de réglementation, on note l'établissement des attentes envers l'industrie et les autres parties, la surveillance et l'application des exigences en matière de conformité, la mesure du rendement du cadre de réglementation de l'ONÉ et le maintien des efforts constants d'amélioration. Le programme est exécuté en vertu des pouvoirs conférés par la *Loi sur l'Office national de l'énergie*, la *Loi sur les opérations pétrolières au Canada*, la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*, le *Code canadien du travail* ainsi que par d'autres règlements et lignes directrices afférents. La réglementation de l'énergie permet aux Canadiens et Canadiennes de bénéficier d'une offre énergétique sûre, fiable et efficiente.

- **Programme 1.2** — Programme d'information sur l'énergie

Grâce à ce programme, l'offre et la demande, la production, la mise en valeur, le transport et le commerce de l'énergie sont analysés afin de s'assurer qu'ils répondent aux besoins de la population canadienne. L'ONÉ utilise ces renseignements sur l'énergie pour offrir des conseils sur les enjeux énergétiques importants, pour rendre des décisions éclairées et pour produire des évaluations offertes au grand public sur les tendances, les événements et les enjeux dans ce secteur qui pourraient influer sur la demande et l'offre d'énergie ainsi que sur les marchés de l'énergie canadiens.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Administration du pipe-line du Nord

Résultat stratégique 1

S'assurer que la planification et la construction du tronçon canadien du projet de gazoduc de la route de l'Alaska s'effectuent de façon efficiente et rapide tout en garantissant la protection de l'environnement et des retombées socioéconomiques pour les Canadiens.

- **Programme 1.1** — Surveiller la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska

La réglementation de la planification et de la construction de la portion canadienne du gazoduc de la route de l'Alaska.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
…	649 823 365	…	…	649 823 365	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	195 000 000	…	195 000 000	1a	Dépenses de fonctionnement				
…	…	24 688 013	…	24 688 013	1b	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	1 653 000	1 653 000		crédit 1 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
…	…	…	2 054 164	2 054 164		crédit 1 (Défense nationale)				
…	…	…	1 451 357	1 451 357		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	40 845 519	40 845 519		CT, crédit 25 [1]				
						Virement au :				
…	…	…	(265 859)	(265 859)		crédit 1 (Affaires étrangères, Commerce et Développement)				
…	…	…	(15 000)	(15 000)		crédit 1 (Industrie)				
…	…	…	(11 422)	(11 422)		crédit 1 (Services partagés Canada)				
…	…	…	(2 000 000)	(2 000 000)		crédit 5				
…	649 823 365	219 688 013	43 711 759	913 223 137		Total — Crédit 1	784 743 421	128 479 716	…	806 226 907
…	12 777 080	…	…	12 777 080	5	Dépenses en capital				
…	…	1	…	1	5b	Dépenses en capital				
…	…	1	…	1	5c	Dépenses en capital				
						Virement du :				
…	…	…	2 000 000	2 000 000		crédit 1				
…	…	…	400 000	400 000		crédit 5 (Défense nationale)				
…	…	…	3 102 993	3 102 993		CT, crédit 33 [1]				
…	12 777 080	2	5 502 993	18 280 075		Total — Crédit 5	18 127 756	152 319	…	26 069 585
…	444 039 000	…	…	444 039 000	10	Subventions et contributions				
…	…	6 000 000	…	6 000 000	10b	Subventions et contributions				
…	444 039 000	6 000 000	…	450 039 000		Total — Crédit 10	352 641 128	97 397 872	…	401 397 529
…	55 167 866	464 416	(260 679)	55 371 603	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	55 371 603	…	…	60 890 381
…	80 300	…	…	80 300	(S)	Ministre des Ressources naturelles — Traitement et allocation pour automobile	80 300	…	…	78 700
…	1 199 509 000	…	(447 568 843)	751 940 157	(S)	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières	751 940 157	…	…	731 533 986
…	68 216 000	…	3 943 315	72 159 315	(S)	Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	72 159 315	…	…	43 861 520
…	79 338 000	…	(79 338 000)	…	(S)	Subvention à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable pour le Fonds des biocarburants de la prochaine génération	…	…	…	…

Sommaire du portefeuille ministériel — *Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	Paiements de rajustement à l'égard de la part de la Couronne pour les ressources pétrolières extracôtières de la Nouvelle-Écosse				
…	14 394 000	…	(9 017 663)	5 376 337			5 376 337	…	…	12 855 636
					(S)	Contribution à l'Office Canada/Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers (*Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve*)				
…	7 756 000	…	(2 371 222)	5 384 778			5 384 778	…	…	4 708 800
6 835 057	…	…	…	6 835 057	(S)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	468 455	…	6 366 602	162 056
					(S)	Contribution à l'Office Canada/Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (*Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*)				
…	3 550 000	…	(664 520)	2 885 480			2 885 480	…	…	2 924 779
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
466 468	…	…	316 924	783 392		excédentaires de l'État	240 057	226 411	316 924	329 932
…	…	…	…	…		Crédits non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	4 782
7 301 525	**2 534 650 611**	**226 152 431**	**(485 745 936)**	**2 282 358 631**		**Total du ministère — Budgétaire**	**2 049 418 787**	**226 256 318**	**6 683 526**	**2 091 044 593**
						Énergie atomique du Canada limitée				
					1	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital				
…	102 143 000	…	…	102 143 000						
					1a	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital				
…	…	195 000 000	…	195 000 000						
					1b	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital				
…	…	35 000 000	…	35 000 000						
…	…	…	285 000	285 000		Virement du crédit 5 (Défense nationale)				
…	102 143 000	230 000 000	285 000	332 428 000		Total — Crédit 1	325 643 000	6 785 000	…	351 762 900
					(S)	Conformément à l'article 2146 de la *Loi sur l'emploi et la croissance*, pour la dissolution				
…	…	…	1 100 000	1 100 000		d'Énergie atomique du Canada limitée	1 100 000	…	…	33 700 000
…	**102 143 000**	**230 000 000**	**1 385 000**	**333 528 000**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**326 743 000**	**6 785 000**	**…**	**385 462 900**

						Commission canadienne de sûreté nucléaire				
…	36 578 266	…	…	36 578 266	1	Dépenses du programme				
…	…	1	…	1	1c	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	132 264	132 264		crédit 1 (Services partagés Canada)				
…	…	…	35 000	35 000		crédit 5 (Conseil de recherches en sciences humaines)				
…	…	…	1 543 489	1 543 489		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	1 660 332	1 660 332		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	2 800 000	2 800 000		CT, crédit 30 [1]				
…	36 578 266	1	6 171 085	42 749 352		Total — Crédit 1	40 051 490	2 697 862	…	46 130 800
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	4 166 487	…	9 491 461	13 657 948		employés	13 657 948	…	…	15 830 839
					(S)	Dépenses aux termes du paragraphe 21(3) de la *Loi sur*				
2 317 952	90 892 542	…	(6 274 271)	86 936 223		*la sûreté et la réglementation nucléaires*	84 410 163	…	2 526 060	83 655 382
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
19 968	…	…	29 634	49 602		excédentaires de l'État	19 968	…	29 634	…
2 337 920	**131 637 295**	**1**	**9 417 909**	**143 393 125**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**138 139 569**	**2 697 862**	**2 555 694**	**145 617 021**
						Office national de l'énergie				
…	64 555 107	…	…	64 555 107	1	Dépenses du programme				
…	…	5 803 823	…	5 803 823	1b	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	5 088 910	5 088 910		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	2 639 188	2 639 188		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	5 702 001	5 702 001		CT, crédit 30 [1]				
…	64 555 107	5 803 823	13 430 099	83 789 029		Total — Crédit 1	78 629 189	5 159 840	…	73 286 166
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	6 760 943	700 973	1 229 978	8 691 894		employés	8 691 894	…	…	8 396 515
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
115	…	…	1 810	1 925		excédentaires de l'État	…	115	1 810	…
115	**71 316 050**	**6 504 796**	**14 661 887**	**92 482 848**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**87 321 083**	**5 159 955**	**1 810**	**81 682 681**
						Administration du pipe-line du Nord				
…	701 325	…	…	701 325	1	Dépenses du programme	478 845	222 480	…	1 038 693
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	48 675	…	(11 210)	37 465		employés	37 465	…	…	133 931
…	**750 000**	**…**	**(11 210)**	**738 790**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**516 310**	**222 480**	**…**	**1 172 624**
9 639 560	**2 840 496 956**	**462 657 228**	**(460 292 350)**	**2 852 501 394**		**Total du portefeuille ministériel — Budgétaire**	**2 602 138 749**	**241 121 615**	**9 241 030**	**2 704 979 819**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

[1] Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Programmes législatifs – Zones extracôtières de l'Atlantique	…	…	…	…	837 746 067	837 746 067	…	…	…	…	837 746 067	837 746 067
Innovation menant à de nouveaux produits et procédés	40 406 026	40 402 800	312 663	312 606	33 141 342	33 095 688	2 118 000	2 103 880	…	…	71 742 031	71 707 214
Accès au marché et diversification	51 110 989	48 310 540	221 639	221 638	13 191 738	13 050 687	17 000	16 625	…	…	64 507 366	61 566 240
Investissement dans les secteurs des ressources naturelles	60 027 232	58 360 368	1 072 837	1 072 232	1 200 597	1 188 909	775 000	32 005	…	…	61 525 666	60 589 504
Pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone	47 926 568	44 901 433	…	…	323 187 600	247 219 115	575 000	375 109	…	…	370 539 168	291 745 439
Gestion responsable des ressources naturelles	380 762 226	268 138 603	292 751	292 749	7 468 000	506 232	1 430 000	1 366 652	…	…	387 092 977	267 570 932
Innovation technologique	111 822 241	106 483 722	5 895 338	5 810 821	66 640 968	52 779 003	20 447 000	13 241 326	…	…	163 911 547	151 832 220
Protection des Canadiens et des ressources naturelles	66 100 426	65 726 844	2 195 149	2 182 142	5 061 118	4 653 857	7 182 937	6 870 404	…	…	66 173 756	65 692 439
Information sur la masse continentale	86 455 206	74 436 932	5 748 001	5 693 913	42 637	42 637	2 319 552	1 704 366	…	…	89 926 292	78 469 116
Services internes	166 733 127	160 038 634	2 541 697	2 541 655	105 000	105 000	186 063	185 673	…	…	169 193 761	162 499 616
Total partiel	1 011 344 041	866 799 876	18 280 075	18 127 756	1 287 785 067	1 190 387 195	35 050 552	25 896 040	…	…	2 282 358 631	2 049 418 787
Revenus affectés aux dépenses	(35 050 552)	(25 896 040)	…	…	…	…	(35 050 552)	(25 896 040)	…	…	…	…
Total du ministère — Budgétaire	**976 293 489**	**840 903 836**	**18 280 075**	**18 127 756**	**1 287 785 067**	**1 190 387 195**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 282 358 631**	**2 049 418 787**
Énergie atomique du Canada limitée — Budgétaire	**251 528 000**	**326 743 000**	**82 000 000**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**333 528 000**	**326 743 000**
Commission canadienne de sûreté nucléaire												
Programme de conformité	43 163 575	45 872 668	…	…	…	…	…	…	…	…	43 163 575	45 872 668
Programme d'autorisation et d'accréditation	28 261 133	21 294 163	…	…	925 000	60 862	…	…	…	…	29 186 133	21 355 025
Programme du cadre de réglementation	25 976 509	26 701 142	…	…	1 808 180	1 808 180	…	…	…	…	27 784 689	28 509 322
Services internes	43 258 728	42 402 554	…	…	…	…	…	…	…	…	43 258 728	42 402 554
Total de l'organisme — Budgétaire	**140 659 945**	**136 270 527**	**…**	**…**	**2 733 180**	**1 869 042**	**…**	**…**	**…**	**…**	**143 393 125**	**138 139 569**

Office national de l'énergie												
Réglementation de l'énergie	48 178 760	44 460 049	…	…	3 614 067	850 444	…	…	…	…	51 792 827	45 310 493
Programme d'information sur l'énergie	6 589 085	6 567 390	…	…	…	…	…	…	…	…	6 589 085	6 567 390
Services internes	34 100 936	35 443 200	…	…	…	…	…	…	…	…	34 100 936	35 443 200
Total de l'organisme — Budgétaire	88 868 781	86 470 639	…	…	3 614 067	850 444	…	…	…	…	92 482 848	87 321 083
Administration du pipe-line du Nord												
Surveiller la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska	728 790	516 310	…	…	10 000	…	…	…	…	…	738 790	516 310
Total de l'organisme — Budgétaire	**728 790**	**516 310**	**…**	**…**	**10 000**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**738 790**	**516 310**
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**1 458 079 005**	**1 390 904 312**	**100 280 075**	**18 127 756**	**1 294 142 314**	**1 193 106 681**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 852 501 394**	**2 602 138 749**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
…	25 000 000	…	…	25 000 000	Subvention à la Fondation du Canada pour l'appui technologiques au développement durable pour le Fonds des biocarburants de la prochaine génération	…	25 000 000	…	…
…	12 500 000	…	…	12 500 000	Subventions à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable pour le Fonds pour l'appui technologique au développement durable	…	12 500 000	…	…
…	2 600 000	…	…	2 600 000	Subventions à l'appui du Programme de protection d'évaluation des propriétés et du Programme de protection contre la perte de revenus découlant de taxes municipales associés à l'élimination des déchets de faible radioactivité dans la région de Port Hope	455 232	2 144 768	…	1 151 088
…	1 783 000	…	(111 100)	1 671 900	Subventions à l'appui des organismes s'occupant de recherche, de développement et d'activités de promotion qui contribuent aux objectifs du Ministère	1 644 017	27 883	…	1 596 825
…	800 000	…	…	800 000	Subventions à l'appui du programme Géocartographie de l'énergie et des minéraux	799 993	7	…	86 400
…	100 000	…	…	100 000	Subventions à l'appui d'une campagne de mobilisation et de sensibilisation soutenue	88 220	11 780	…	100 000
…	79 338 000	…	(79 338 000)	…	(S) Subvention à la Fondation du Canada pour l'appui technologiques au développement durable pour le Fonds des biocarburants de la prochaine génération	…	…	…	…
…	**122 121 000**	**…**	**(79 449 100)**	**42 671 900**	**Total — Subventions**	**2 987 462**	**39 684 438**	**…**	**2 934 313**
					Contributions				
…	145 700 000	…	(6 665 000)	139 035 000	Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE pour les biocarburants	93 942 654	45 092 346	…	113 656 336
…	137 939 000	…	(5 048 000)	132 891 000	Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable	128 067 145	4 823 855	…	127 117 878
…	27 926 000	…	12 543 394	40 469 394	Contributions pour appuyer l'initiative écoÉNERGIE sur l'innovation	39 851 251	618 143	…	34 325 606
…	22 704 000	…	…	22 704 000	Programme de contribution pour l'encouragement à la production d'énergie éolienne	22 113 496	590 504	…	25 304 000
…	22 700 000	…	184 662	22 884 662	Contribution à l'appui du programme de promotion de l'innovation en foresterie	22 881 963	2 699	…	24 353 130
…	11 900 000	…	(184 662)	11 715 338	Programme de contribution pour l'expansion des perspectives commerciales	11 715 031	307	…	13 639 058
…	9 400 000	…	(2 069 394)	7 330 606	Programme du Fonds pour l'énergie propre	6 593 300	737 306	…	9 704 540
…	4 817 000	…	…	4 817 000	Contributions à l'appui de la phase de nettoyage de l'installation minière d'uranium de Gunnar	…	4 817 000	…	…
…	4 815 000	…	…	4 815 000	Initiatives d'adaptation aux changements climatiques	4 409 829	405 171	…	4 297 080

					Contribution à l'appui du Programme d'accélération des technologies d'isotopes visant à faire avancer le développement de solutions de rechange aux technologies				
…	3 960 000	…	200 000	4 160 000	existantes de production d'isotopes médicaux	4 160 000	…	…	8 995 000
…	2 785 000	…	(125 000)	2 660 000	Contributions pour appuyer le programme écoÉNERGIE pour efficacité énergétique	2 281 254	378 746	…	948 241
…	2 368 000	…	…	2 368 000	Renouvellement et augmentation des fonds pour les instituts de recherche forestière	2 368 000	…	…	2 368 000
					Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement et à la promotion des activités				
…	1 354 000	…	1 794 402	3 148 402	qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	2 996 509	151 893	…	3 150 271
…	1 000 000	…	(677 100)	322 900	Contribution à l'Initiative de foresterie autochtone	314 966	7 934	…	322 386
…	750 000	…	…	750 000	Programme GéoConnexions	738 697	11 303	…	733 354
…	558 000	…	(7 202)	550 798	Stratégie emploi jeunesse	549 931	867	…	542 481
					Contributions à l'appui d'une campagne de mobilisation et				
…	400 000	…	…	400 000	de sensibilisation soutenue	324 640	75 360	…	324 300
					Contributions pour appuyer le programme écoÉnergie pour				
…	180 000	…	165 000	345 000	les carburants de remplacement	345 000	…	…	316 500
					(S) Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant				
…	1 199 509 000	…	(447 568 843)	751 940 157	des ressources en hydrocarbures extracôtières	751 940 157	…	…	731 533 986
					(S) Paiements au compte des recettes extracôtières de la				
…	68 216 000	…	3 943 315	72 159 315	Nouvelle-Écosse	72 159 315	…	…	43 861 520
					(S) Paiements de rajustement à l'égard de la part de la Couronne pour les ressources pétrolières extracôtières				
…	14 394 000	…	(9 017 663)	5 376 337	de la Nouvelle-Écosse	5 376 337	…	…	12 855 636
					(S) Contribution à l'Office Canada/Terre-Neuve des				
…	7 756 000	…	(2 371 222)	5 384 778	hydrocarbures extracôtiers	5 384 778	…	…	4 708 800
					(S) Contribution à l'Office Canada/Nouvelle-Écosse des				
…	3 550 000	…	(664 520)	2 885 480	hydrocarbures extracôtiers	2 885 480	…	…	2 924 779
					Contribution à l'appui de programme des Investissements				
…	…	6 000 000	…	6 000 000	dans la transformation de l'industrie forestière	6 000 000	…	…	25 625 000
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	2 740 055
…	**1 694 681 000**	**6 000 000**	**(455 567 833)**	**1 245 113 167**	**Total — Contributions**	**1 187 399 733**	**57 713 434**	**…**	**1 194 347 937**
…	**1 816 802 000**	**6 000 000**	**(535 016 933)**	**1 287 785 067**	**Total du ministère**	**1 190 387 195**	**97 397 872**	**…**	**1 197 282 250**
					Commission canadienne de sûreté nucléaire				
					Subventions				
					Des subventions pour faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribuent à la réalisation des				
…	**75 000**	**…**	**…**	**75 000**	objectifs du Programme de recherche et de soutien	**75 000**	**…**	**…**	**75 000**
					Contributions				
…	925 000	…	…	925 000	Programme d'aide financière aux participants	60 862	864 138	…	282 878
					Des contributions pour faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribuent à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien ainsi				
…	770 000	…	963 180	1 733 180	que du Programme canadien à l'appui des garanties	1 733 180	…	…	1 365 752
…	**1 695 000**	**…**	**963 180**	**2 658 180**	**Total — Contributions**	**1 794 042**	**864 138**	**…**	**1 648 630**
…	**1 770 000**	**…**	**963 180**	**2 733 180**	**Total de l'organisme**	**1 869 042**	**864 138**	**…**	**1 723 630**

Paiements de transfert — *Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Office national de l'énergie				
					Contributions				
…	3 614 067	…	…	3 614 067	Programme d'aide financière aux participants	850 444	2 763 623	…	316 297
…	**3 614 067**	**…**	**…**	**3 614 067**	**Total de l'organisme**	**850 444**	**2 763 623**	**…**	**316 297**
					Administration du pipe-line du Nord				
					Contributions				
…	10 000	…	…	10 000	Contributions pour les consultations avec des groupes autochtones et autres sur le projet de Foothills Pipe Lines	…	10 000	…	…
…	**10 000**	**…**	**…**	**10 000**	**Total de l'organisme**	**…**	**10 000**	**…**	**…**
…	**1 822 196 067**	**6 000 000**	**(534 053 753)**	**1 294 142 314**	**Total du portefeuille ministériel**	**1 193 106 681**	**101 035 633**	**…**	**1 199 322 177**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

Description	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Innovation menant à de nouveaux produits et procédés			
Vente de biens et services	2 053 730	2 053 730	2 618 069
Revenus divers	64 270	50 150	14 200
	2 118 000	2 103 880	2 632 269
Accès au marché et diversification			
Vente de biens et services	1 301	926	1 351
Revenus divers	15 699	15 699	29 598
	17 000	16 625	30 949
Investissement dans les secteurs des ressources naturelles			
Vente de biens et de services	775 000	32 005	209 718
Revenus divers	…	…	76 027
	775 000	32 005	285 745
Pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone			
Vente de biens et services	575 000	375 109	612 015
Gestion responsable des ressources naturelles			
Vente de biens et services	1 399 918	1 336 570	1 314 281
Revenus divers	30 082	30 082	113 686
	1 430 000	1 366 652	1 427 967
Innovation technologique			
Vente de biens et services	13 237 215	13 237 215	14 787 707
Revenus divers	7 209 785	4 111	…
	20 447 000	13 241 326	14 787 707
Protection des Canadiens et des ressources naturelles			
Vente de biens et services	5 449 192	5 136 659	5 182 811
Revenus divers	1 733 745	1 733 745	1 442 645
	7 182 937	6 870 404	6 625 456
Information sur la masse continentale			
Vente de biens et services	2 319 552	1 704 366	2 663 144
Services internes			
Vente de biens et de services	106 985	106 985	106 923
Revenus divers	79 078	78 688	49 825
	186 063	185 673	156 748
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**35 050 552**	**25 896 040**	**29 222 000**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses — Achat de biens et de services	236 167	1 382 011
Recouvrements de paiements de transfert — Subventions et assistance en capital	48 168	27 336
Recouvrements d'autres paiements de transfert	12 001 632	11 910 544
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent —		
Redressements se rapportant aux biens et services	5 286 795	8 544 229
	17 572 762	21 864 120
Ventes de biens et de services —		
Droits et privilèges —		
Redevances sur les licences, permis et droits d'auteur	695 774 755	679 298 090
Licences et permis	1 793 766	1 819 319
	697 568 521	*681 117 409*
Location et utilisation de biens publics	*180 622*	*463 619*
Services de nature réglementaire	*1 929 960*	*1 476 940*
Services de nature non réglementaire	*19 077 311*	*20 164 474*
Ventes de biens et de produits d'information —		
Graphiques, cartes et plans	527 236	454 695
Ventes d'autres produits	2 220 592	2 306 541
	2 747 828	*2 761 236*
Autres frais et droits —		
Services fournis aux autres ministères aux termes de l'article 29.2 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	106 985	107 323
Divers	358 413 593	511 000 458
	358 520 578	*511 107 781*
	1 080 024 820	1 217 091 459
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	316 924	478 801
Revenus divers —		
Intérêt sur arriérés de débiteurs	19 700	135 400
Autres frais et droits	1 873	…
	21 573	135 400
Total du ministère	**1 097 936 079**	**1 239 569 780**

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commission canadienne de sûreté nucléaire		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	158 266	77 311
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	247 723	(35 459)
	405 989	41 852
Ventes de biens et de services —		
Services de nature réglementaire —		
Recouvrement de frais	104 714 514	103 106 565
Autres frais et droits —		
Revenus reportés des services de nature réglementaire	202 140	110 619
	104 916 654	103 217 184
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	29 634	19 968
Revenus divers —		
Sanctions administratives pécuniaires	66 678	15 751
Accès à l'information	130	745
Divers	19 737	248
	86 545	16 744
Total de l'organisme	**105 438 822**	**103 295 748**
Office national de l'énergie		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	888 797	92 742
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	2 356	10 138
	891 153	102 880
Ventes de biens et de services —		
Droits et privilèges	*675*	*225*
Services de nature réglementaire	*81 931 176*	*79 577 154*
Autres frais et droits —		
Intérêts sur débiteurs en souffrance	…	7 599
Revenus provenant d'amendes	393 000	…
Divers	235 693	5 645
	628 693	*13 244*
	82 560 544	79 590 623
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 810	115
Total de l'organisme	**83 453 507**	**79 693 618**

Revenus — *Fin*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Administration du pipe-line du Nord		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	…	1 084
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 983	4 817
	1 983	5 901
Ventes de biens et de services —		
Droits et privilèges	27 594	27 594
Services de nature réglementaire	517 708	3 180 114
Autres frais et droits	(170 305)	…
	374 997	3 207 708
Total de l'organisme	**376 980**	**3 213 609**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	18 871 887	22 014 753
Ventes de biens et de services	1 267 877 015	1 403 106 974
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	348 368	498 884
Revenus divers	108 118	152 144
Total du portefeuille ministériel	**1 287 205 388**	**1 425 772 755**

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

Section 26

Comptes publics du Canada

2014-2015

Santé

Ministère

Agence canadienne d'inspection des aliments

Instituts de recherche en santé du Canada

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Agence de la santé publique du Canada

Table des matières

	Page
Résultat stratégique et description des programmes	26.2
Sommaire du portefeuille ministériel	26.11
Programmes	26.15
Paiements de transfert	26.17
Détail des montants disponibles pour être dépensés	26.21
Revenus	26.21

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

Les collectivités des Premières nations et des Inuits bénéficient de services de santé et de prestations qui répondent à leurs besoins de sorte à améliorer leur état de santé.

- **Programme 1.1** — Prestations supplémentaires en santé à l'intention des membres des Premières nations et des Inuits

En vertu du programme de prestations supplémentaires en santé à l'intention des membres des Premières Nations et des Inuits, le Programme des services de santé non assurés (SSNA) met à la disposition des membres inscrits des Premières Nations et des résidents inuits reconnus au Canada une gamme spécifiée de produits et services médicaux nécessaires qui ne sont pas offerts aux clients admissibles dans le cadre de programmes privés ou provinciaux/territoriaux. Les SSNA comprennent les produits pharmaceutiques; le matériel médical et les fournitures médicales; les soins dentaires; les soins de la vue; les services de consultation et d'intervention d'urgence en santé mentale; le transport à des fins médicales pour recevoir des services de santé nécessaires du point de vue médical qui ne sont pas disponibles dans une réserve ou dans la collectivité de résidence. Le Programme paie également les cotisations du régime provincial d'assurance-maladie pour les clients admissibles en Colombie-Britannique (à compter de juillet 2013, le Programme des SSNA ne paiera plus les cotisations pour les membres de Premières Nations qui résident en C.-B.; ces derniers deviendront des clients de l'autorité sanitaire des Premières Nations en vertu de l'entente tripartite sur la santé conclue avec la C.-B. et des ententes auxiliaires). Les services de santé sont assurés par des fournisseurs inscrits (p. ex. pharmaciens, dentistes) du secteur privé et financés par l'entremise des bureaux régionaux ou du système électronique de traitement des demandes du programme. Certains services sont aussi fournis en vertu d'accords de contribution conclus avec des organismes inuits et des Premières Nations et les gouvernements territoriaux au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest. L'objectif du programme est de fournir des services de santé non assurés aux membres des Premières Nations et aux Inuits de manière à contribuer à l'amélioration de l'état de santé de ces populations s'améliore et se compare à celui du reste de la population canadienne. Ce programme utilise des fonds provenant du transfert de paiement suivant: Prestations supplémentaires en santé pour les Premières Nations et les Inuits.

- **Programme 1.2** — Soins de santé primaires aux membres des Premières nations et aux Inuits

La *Loi sur le ministère de la Santé* (1996) et la Politique de 1979 sur la santé des Indiens accordent aux Premières nations et aux Inuits du Canada le pouvoir d'offrir le programme de soins de santé primaires aux Premières nations et aux Inuits au Canada. Les soins de santé primaires comportent la promotion de la santé, la prévention des maladies, la protection de la santé publique (y compris la surveillance) et les soins primaires (lorsque les individus obtiennent des services de diagnostic, des soins curatifs, des services de réadaptation, des services de soutien, des services d'aiguillage, ainsi que des soins palliatifs et de fin de vie). Le Ministère administre des accords de contribution et des dépenses ministérielles directes liées au développement des enfants, au bien être mental, aux modes de vie sains, au contrôle et à la gestion des maladies transmissibles, à la santé environnementale, aux soins cliniques, aux soins pour le client, ainsi qu'aux soins à domicile et aux soins communautaires. L'objectif du programme est d'améliorer la santé et la sécurité des personnes, des familles et des collectivités Inuites et des Premières Nations.

- **Programme 1.3** — Soutien à l'infrastructure de santé dans les collectivités des Premières nations et des Inuits

La *Loi sur le ministère de la Santé* (1996) et la Politique de 1979 sur la santé des Indiens accordent au programme Soutien à l'infrastructure de santé à l'intention des Premières nations et des Inuits le pouvoir d'administrer les accords de contribution et les dépenses ministérielles directes dans le but de soutenir la prestation de programmes et de services de santé. Le programme fait la promotion du renforcement des capacités des collectivités des Premières Nations et des Inuits à concevoir, à gérer, à offrir et à évaluer des programmes et des services de santé. Afin de mieux répondre aux besoins uniques en santé des personnes, des familles et des collectivités inuites et des Premières Nations, ce programme appuie également l'innovation dans la prestation des programmes et des services de santé; les partenariats entre Santé Canada, les provinces et les Premières Nations en ce qui concerne la gouvernance des services de santé; l'intégration accrue des services de santé des provinces et des Premières Nations. L'objectif du programme est d'aider à améliorer l'état de santé des membres des collectivités des Premières Nations et des Inuits afin qu'il devienne comparable à celui de la population canadienne à long terme.

Résultat stratégique 2

Les risques et avantages pour la santé associés aux aliments, aux produits, aux substances et aux facteurs environnementaux sont gérés de façon appropriée et sont communiqués aux Canadiens.

- **Programme 2.1** — Produits de santé

La *Loi sur le ministère de la Santé* et la *Loi sur les aliments et drogues* ainsi que son règlement d'application donnent à Santé Canada le pouvoir d'élaborer, de tenir à jour et de mettre en œuvre un cadre réglementaire régissant différents produits de santé utilisés au quotidien par les Canadiens, notamment des médicaments pharmaceutiques, des produits biologiques et radiopharmaceutiques, des instruments médicaux et des produits de santé naturels. Santé Canada vérifie que les exigences réglementaires relatives à l'innocuité, à la qualité et à l'efficacité des produits de santé sont respectées en procédant à des évaluations des risques, qui peuvent prendre la forme d'activités de supervision et de surveillance, de vérification de la conformité et d'application de la réglementation. De plus, Santé Canada fournit des renseignements dignes de foi et fondés sur des données probantes aux Canadiens et aux principaux intervenants, dont les professionnels de la santé tels que les médecins, les pharmaciens et les praticiens en santé naturelle, afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées. L'objectif du programme est de s'assurer que les produits de santé sont sûrs, efficaces et de qualité supérieure.

- **Programme 2.2** — Risques pour la santé liés à l'environnement

La *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (1999) et la *Loi sur le ministère de la santé* confèrent au programme sur les risques pour la santé liés à l'environnement le pouvoir d'évaluer et de gérer les enjeux associés aux changements climatiques, à la qualité de l'air, à la qualité de l'eau potable et aux substances chimiques. L'activité de ce programme est liée aux activités des programmes de Santé Canada en matière de produits de santé, de salubrité des aliments et de nutrition, de sécurité des produits de consommation et de pesticides, la *Loi sur les aliments et drogues*, la *Loi sur les produits antiparasitaires* et la *Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation* confèrent le pouvoir de gérer les risques pour la santé que posent les substances chimiques dans les produits en vertu des programmes en question. Les principales activités comprennent l'évaluation et la gestion des risques, ainsi que la recherche et la biosurveillance des substances chimiques; la fourniture d'un soutien technique pour les urgences chimiques qui exigent une intervention fédérale coordonnée; l'élaboration de lignes directrices pour la qualité de l'air intérieur et extérieur; l'élaboration et la diffusion de lignes directrices pour la qualité de l'eau; et le soutien de la mise en place d'alertes à la chaleur et de systèmes d'intervention dans les collectivités canadiennes. L'objectif du programme est de protéger la santé des Canadiens par l'évaluation et la prise en charge des risques pour la santé provenant des substances chimiques et de fournir des avis spécialisés et des lignes directrices aux partenaires concernant les effets sur la santé de facteurs environnementaux comme les contaminants de l'air et de l'eau et le changement climatique.

- **Programme 2.3** — Consommation et abus de substances

En vertu de plusieurs lois, le programme sur la consommation et l'abus de substances réglemente les produits du tabac et les substances contrôlées. Conformément à la *Loi sur le tabac* et à son règlement, le programme réglemente la fabrication, la vente, l'étiquetage et la promotion des produits du tabac. Il dirige également la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme, dont l'objectif consiste à réduire la prévalence du tabagisme par des activités de réglementation, de programmation, d'éducation et d'application. En vertu

de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* et de son règlement d'application, le programme réglemente l'accès aux substances contrôlées et aux précurseurs chimiques afin d'appuyer leur utilisation légitime et de diminuer le risque de détournement à des fins illicites. À titre de ministère partenaire dans le cadre de la Stratégie nationale antidrogue (SNA), le programme appuie la prévention, la promotion de la santé et les initiatives de traitement, de même que les mesures d'application qui visent à réduire la consommation et l'abus de substances. De plus, le programme fournit en temps utile des renseignements fondés sur des données probantes à d'importants intervenants, entre autres les organismes d'application de la loi, les professionnels de la santé, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les Canadiens. L'objectif du programme est de gérer les risques pour la santé des Canadiens découlant de la consommation de produits du tabac, et de l'usage illicite de substances contrôlées et des précurseurs chimiques.

- **Programme 2.4** — Salubrité des aliments et nutrition

La *Loi sur le ministère de la Santé* et la *Loi sur les aliments et drogues* autorisent Santé Canada à élaborer, à maintenir et à mettre en œuvre un cadre réglementaire portant sur la salubrité et la qualité nutritionnelle des aliments. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) est responsable de l'application des normes relatives à la salubrité. Santé Canada veille à l'élaboration et à la promotion de politiques et de normes nationales pour une saine alimentation qui sont fondées sur des données probantes et qui s'adressent aux Canadiens et aux principaux intervenants, dont les organisations non gouvernementales, les professionnels de la santé et les associations industrielles, afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées au sujet des aliments et de la sécurité nutritionnelle, ainsi qu'en matière de saine alimentation. Les objectifs du programme sont de gérer les risques pour la santé et la sécurité des Canadiens associés aux aliments et à leur consommation ainsi que de permettre aux Canadiens de prendre des décisions éclairées pour une saine alimentation.

- **Programme 2.5** — Pesticides

La *Loi sur les produits antiparasitaires* confère à Santé Canada le pouvoir de réglementer et d'enregistrer les pesticides dans le cadre du programme sur les pesticides. Dans le cadre de ce programme, Santé Canada mène des activités qui couvrent tout le cycle de vie des pesticides, notamment l'évaluation des risques du produit sur la santé et l'environnement et de sa valeur, la gestion du risque, la surveillance, la vérification de la conformité et l'application des règlements à la suite de la commercialisation, la réévaluation de l'utilisation, l'annulation ou le retrait progressif des produits qui ne respectent pas les normes scientifiques en vigueur, des consultations et la sensibilisation du public. Santé Canada est également un acteur important dans les efforts internationaux (p. ex. Accord de libre échange nord américain, l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Cadre de coopération en matière de réglementation) visant à harmoniser les approches réglementaires. Cette participation nous permet d'avoir accès à une science de pointe qui appuie les décisions réglementaires et assure la cohérence de l'évaluation des pesticides. L'objectif du programme est de protéger la santé et la sécurité des Canadiens en lien avec l'utilisation des pesticides.

- **Programme 2.6** — Sécurité des produits de consommation et des produits chimiques utilisés au travail

Le programme de la sécurité des produits de consommation et des produits chimiques utilisés au travail appuie les efforts visant à protéger les Canadiens contre les produits de consommation et les produits chimiques dangereux. Le programme de la sécurité des produits de consommation aide l'industrie à s'acquitter de sa responsabilité d'assurer la sécurité de ses produits, ainsi que les consommateurs à s'occuper de faire des choix éclairés au sujet de l'achat et de l'utilisation des produits, conformément aux pouvoirs conférés par la *Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation* (LCSPC), la *Loi sur les aliments et drogues* (LAD) et le *Règlement sur les cosmétiques*. Les efforts de Santé Canada sont axés sur la prévention active; la surveillance ciblée et l'intervention rapide. La *Loi sur les produits dangereux* et la *Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses* confèrent au programme de la sécurité des produits chimiques utilisés au travail le pouvoir d'assurer l'application d'une norme nationale pour la communication des renseignements sur les dangers fondée sur l'étiquetage de sécurité et des fiches signalétiques pour les produits chimiques dangereux servant dans les lieux de travail canadiens, ainsi que la protection des renseignements commerciaux confidentiels connexes. Les objectifs du programme sont de protéger les Canadiens en prenant en charge les risques pour la santé et la sécurité que posent les produits de consommation et les cosmétiques sur le marché canadien, ainsi que les produits chimiques dangereux utilisés au travail.

- **Programme 2.7** — Radioprotection

La *Loi sur le ministère de la Santé*, la *Loi sur les dispositifs émettant des radiations* et la *Loi de mise en œuvre du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires* autorisent le programme de radioprotection à surveiller et à réglementer l'exposition aux radiations de source naturelle ou artificielle, ainsi qu'à donner des conseils et à faire des comptes rendus à ce sujet. De plus, le programme est autorisé en vertu de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* à gérer le Service national de dosimétrie, qui assure la surveillance de l'exposition professionnelle aux rayonnements. Les principaux éléments du programme sont la surveillance environnementale, le soutien technique en cas d'urgence radiologique/nucléaire nécessitant une intervention fédérale coordonnée, la sécurité professionnelle, et la réglementation des dispositifs émettant des radiations. L'objectif du programme consiste à informer et à conseiller les autres ministères, les partenaires internationaux et les Canadiens sur les risques pour la santé associés aux radiations, et à les informer de stratégies visant à gérer ces risques.

Résultat stratégique 3

Un système de santé qui répond aux besoins des Canadiens.

- **Programme 3.1** — Politique du système de santé canadien

Le programme sur la politique du système de santé canadien offre des conseils stratégiques et des services de recherche et d'analyse visant à appuyer la prise de décisions relatives aux enjeux du système de santé, ainsi qu'un soutien aux provinces, aux territoires, aux partenaires et aux intervenants quant aux priorités du système de soins de santé. En ayant à l'esprit l'équité, la viabilité et le caractère abordable des soins de santé, Santé Canada collabore avec des partenaires et cible ses efforts afin d'améliorer le système de soins de santé, notamment l'accès aux services de santé et la qualité et la coordination de ces services. En gérant les ententes de subventions et contributions de pair avec d'importants partenaires en santé de tout le pays, le programme des politiques relatives au système de santé canadien contribue à régler les problèmes prioritaires en santé, ce qui nécessite un leadership national et de forts partenariats. L'objectif du programme est d'appuyer les politiques et les programmes de santé innovateurs pour aider les Canadiens à préserver et à améliorer leur santé.

- **Programme 3.2** — Développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire

Le programme de développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire consiste en l'exécution des responsabilités de Santé Canada en vertu de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*. Cette loi oblige le gouvernement fédéral à favoriser la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire et à promouvoir la pleine reconnaissance et l'utilisation de l'anglais et du français dans la société canadienne. Le programme prévoit des consultations régulières auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire; l'appui rendant possible la prestation de services et de programmes de contribution aux communautés de langue officielle en situation minoritaire; la reddition de comptes au Parlement et aux Canadiens quant aux réalisations de Santé Canada en vertu de l'article 41; la coordination de la sensibilisation et des activités de Santé Canada en ce qui a trait à la participation des communautés de langue officielle en situation minoritaire et à la réponse aux besoins de ces communautés en matière de santé. Les objectifs du programme sont d'améliorer l'accès aux services de santé dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire et d'accroître l'usage des langues officielles dans la prestation des services de soins de santé. Ce programme utilise des fonds provenant du paiement de transfert suivant: Programme de contribution pour la santé des communautés de langue officielle.

- **Programme 3.3** — Services de santé spécialisés

Le programme des services de santé spécialisés aide le gouvernement du Canada à remplir son obligation de protéger la santé et la sécurité de ses employés et celle des dignitaires en visite officielle. Santé Canada fournit des services de counseling, de développement organisationnel et de soutien en cas d'incident critique aux ministères fédéraux par l'entremise d'un réseau de professionnels de la santé mentale travaillant à contrat, en plus d'apporter une aide immédiate aux employés après un incident traumatique dans le milieu de travail. Santé Canada fournit des services médicaux aux fonctionnaires fédéraux qui peuvent être exposés à des risques particuliers pour la santé

en raison de la nature de leur travail. En fournissant des services de santé professionnelle et psychosociale, Santé Canada contribue de façon proactive à la réduction du nombre de jours de travail perdus pour cause de maladie dans l'administration fédérale. Santé Canada arrange aussi la fourniture de services de santé aux personnes jouissant d'une protection internationale (PPI) qui viennent au Canada pour des rencontres internationales ou des visites officielles, comme les chefs de gouvernement ou les membres de la famille royale. Une PPI est un représentant d'un État, habituellement un chef d'État ou un membre de la famille royale, ou un représentant d'une organisation internationale à caractère intergouvernemental. L'objectif du programme consiste à poursuivre la prestation des services et à maintenir la santé au travail des fonctionnaires fédéraux qui peuvent fournir des résultats aux Canadiens en toutes circonstances, ainsi qu'à assurer la prestation de services de santé pour les personnes jouissant d'une protection internationale.

Résultat stratégique 4

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 4.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Agence canadienne d'inspection des aliments

Résultat stratégique 1

Un approvisionnement alimentaire et des ressources animales et végétales sûrs et accessibles

- **Programme 1.1** — Programme de salubrité des aliments

Le Programme de salubrité des aliments vise à atténuer les risques pour la santé publique associés aux maladies et aux autres dangers inhérents au système d'approvisionnement alimentaire, de même qu'à gérer les urgences et les incidents liés à la salubrité des aliments. Les objectifs du Programme sont atteints grâce à la promotion de la salubrité des aliments et à la participation du public à cet égard, ainsi qu'à la vérification de la conformité de l'industrie aux normes et aux règlements fondés sur des principes scientifiques. Le Programme comporte des initiatives pour veiller à ce que les consommateurs reçoivent de l'information sur la salubrité des aliments et la nutrition, et pour décourager les pratiques commerciales déloyales ciblant les consommateurs et l'industrie. En collaborant avec d'autres gouvernements et intervenants, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) peut mieux détecter, suivre et atténuer les dangers liés aux aliments et au système d'approvisionnement alimentaire, y compris les toxico-infections alimentaires. Le Programme contribue à la santé publique et inspire la confiance à l'égard du système alimentaire canadien.

- **Programme 1.2** — Programme de santé des animaux et de prévention des zoonoses

Le Programme de santé des animaux et de prévention des zoonoses vise à atténuer les risques inhérents aux ressources animales, aux aliments du bétail et aux produits animaux du Canada, lesquels font partie intégrante d'un système d'approvisionnement alimentaire sûr et accessible, et sont essentiels au maintien de la santé publique. Les objectifs du Programme sont atteints grâce à l'atténuation des risques que posent les maladies réglementées pour les animaux du Canada (incluant le bétail et les animaux aquatiques), à la gestion des urgences et des incidents liés aux maladies animales, à l'atténuation et à la gestion des risques associés aux aliments du bétail qui touchent le bétail et les produits alimentaires dérivés du bétail, à la promotion du bien-être des animaux et à la protection des ressources animales contre les menaces délibérées. Le Programme aide l'ACIA à atténuer les risques associés aux maladies animales transmissibles aux humains en lui permettant de contrôler ces maladies dans les populations animales. En outre, il est favorable à la santé des ressources animales du Canada et à l'instauration d'une certaine confiance à l'égard de l'état de santé des animaux, des produits d'origine animale, des sous-produits animaux et des systèmes de production.

• **Programme 1.3** — Programme des ressources végétales

Le Programme des ressources végétales vise à atténuer les risques inhérents aux ressources végétales du Canada, lesquelles font partie intégrante d'un système d'approvisionnement alimentaire sûr et accessible, et sont essentielles à la santé publique et à la durabilité environnementale. Les objectifs du Programme sont atteints grâce à la réglementation des produits agricoles et forestiers, à l'atténuation des risques que posent les maladies et les organismes nuisibles réglementés à l'égard des ressources végétales (y compris les cultures et les forêts), à la réglementation de l'innocuité et de l'intégrité des semences, des engrais et des produits végétaux, et à la gestion des urgences et des incidents liés à la protection des ressources végétales. En outre, le Programme permet de protéger les ressources végétales contre les menaces délibérées, d'intégrer plus facilement de nouvelles technologies et de protéger les droits d'obtentions végétales. L'atteinte de l'objectif du programme inspire une certaine confiance à l'égard de l'innocuité des végétaux, des systèmes de production de végétaux et des produits végétaux, tout en contribuant à la protection des ressources végétales du Canada, certaine confiance à l'égard de l'innocuité des végétaux, des systèmes de production de végétaux et des produits végétaux, tout en contribuant à la protection des végétaux du Canada.

• **Programme 1.4** — Programme sur la collaboration internationale et les ententes techniques

Le Programme sur la collaboration internationale et les ententes techniques de l'ACIA contribue à fournir un cadre de réglementation international cohérent, prévisible et fondé sur des principes scientifiques. Ce cadre de réglementation international permet de se conformer aux exigences réglementaires des pays importateurs relativement aux aliments, aux animaux, aux végétaux, et à leurs produits, facilitant ainsi pour le Canada un commerce de plusieurs milliards de dollars par an. Les objectifs du programme sont atteints grâce à la participation active de l'ACIA à des forums internationaux en vue d'établir des règlements, des normes, des lignes directrices et des politiques internationaux fondés sur des principes scientifiques, et à la gestion de comités sanitaires et phytosanitaires formés en vertu d'ententes internationales. L'ACIA contribue à l'accès aux marchés en faisant la promotion active du système de réglementation canadien fondé sur des principes scientifiques auprès des partenaires commerciaux étrangers et en menant des négociations en vue de régler des questions d'ordre scientifique et technique.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

• **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Instituts de recherche en santé du Canada

Résultat stratégique 1

Le Canada est un chef de file mondial dans la création, la dissémination et l'application des connaissances issues de la recherche en santé.

• **Programme 1.1** — Recherche en santé initiée par l'investigateur

Vise à constituer et à soutenir un bassin de chercheurs et de stagiaires dans le domaine de la santé, bien formés et de calibre mondial, qui réalisent des travaux sur tous les axes de la recherche en santé, à savoir la recherche biomédicale, la recherche clinique, la recherche sur les services et systèmes de santé, la recherche sur la santé des populations, sur les dimensions sociétales et culturelles de la santé, et sur les effets de l'environnement sur la santé, ainsi que d'autres types de recherche, au besoin. Ce programme a pour but de faire progresser les connaissances en santé et de les appliquer en vue d'améliorer les systèmes de santé et/ou améliorer la santé. Les subventions et les bourses accordées servent à financer la recherche ou à assurer la formation et le soutien professionnel. Le chercheur détermine le domaine de recherche particulier à l'étude.

- **Programme 1.2** — Recherche en santé priorisée

Les IRSC offrent du financement aux chercheurs dont les travaux, nouveaux et ciblés, qui répondent aux priorités et aux besoins changeants de la population canadienne en matière de santé, et ce, dans tous les domaines de la recherche en santé, à savoir la recherche biomédicale, la recherche clinique, la recherche sur les services et systèmes de santé, la recherche sur la santé des populations, sur les dimensions sociétales et culturelles de la santé, et sur les effets de l'environnement sur la santé, ainsi que d'autres types de recherche, au besoin. Ce programme a pour but de faire progresser les connaissances en santé et de les appliquer dans des domaines de recherche désignés par les IRSC en consultation avec des ministères, des partenaires et des intervenants, en vue d'améliorer les systèmes de santé et/ou améliorer la santé dans ces secteurs prioritaires. Les subventions accordées servent à financer la recherche ou à assurer la formation et le soutien professionnel.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Résultat stratégique 1

Les médicaments brevetés ne peuvent être vendus au Canada à des prix excessifs, afin de protéger les intérêts de la population canadienne. La population canadienne est également tenue informée.

- **Programme 1.1** — Le programme de réglementation du prix des médicaments brevetés

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) est un organisme indépendant qui détient des pouvoirs quasi judiciaires et qui est responsable de s'assurer que les prix auxquels les brevetés vendent leurs médicaments brevetés au Canada ne sont pas excessifs en vertu des facteurs d'examen du prix prévus à la *Loi sur les brevets* (la Loi). Pour décider si un prix est excessif, le Conseil doit tenir compte des facteurs suivants : les prix de vente du médicament et des autres médicaments de la même catégorie thérapeutique au Canada et dans les sept pays de comparaison nommés dans le Règlement sur les médicaments brevetés (le Règlement); les variations de l'indice des prix à la consommation (IPC); et, conformément à la Loi, tous les autres facteurs précisés par les règlements d'application visant l'examen du prix. En vertu de la Loi et du Règlement, les brevetés sont tenus de faire rapport des renseignements sur les prix et les ventes pour chaque médicament breveté vendu au Canada, jusqu'à échéance du brevet ou des brevets. Le personnel du Conseil examine les renseignements soumis par les brevetés au lancement et à chaque période de rapport et ce, pour tous les médicaments brevetés vendus au Canada. S'il conclut que le prix d'un médicament breveté semble excessif, le personnel du Conseil mène une enquête relativement au prix. Une enquête peut se solder par un des résultats suivants : la fermeture de l'enquête lorsqu'il apparaît que le prix est non excessif; un engagement de conformité volontaire par lequel le breveté s'engage à réduire le prix de son produit et à rembourser les recettes excessives au moyen d'un paiement et (ou) d'une réduction du prix d'un autre produit médicamenteux breveté; ou une audience publique dont l'objet est de déterminer si le prix du produit médicamenteux est ou non excessif, y compris une ordonnance corrective rendue par le Conseil. Si le panel d'audience du Conseil conclut, à l'issue d'une audience publique, qu'un prix est ou était excessif, il peut ordonner au breveté de réduire le prix et de prendre des mesures afin de rembourser les recettes excessives. Ce programme assure la protection des Canadiens et de leur système des soins de santé en effectuant l'examen des prix auxquels les brevetés vendent leurs médicaments brevetés au Canada afin d'éviter les prix excessifs.

• **Programme 1.2** — Le programme sur les tendances relatives aux produits pharmaceutiques

Le CEPMB rend annuellement compte au Parlement, par le truchement du ministre de la Santé, de ses activités d'examen du prix, des prix des médicaments brevetés et des tendances observées au niveau des prix de tous les médicaments ainsi que des dépenses de R-D rapportées par les brevetés pharmaceutiques. En soutien à cette exigence en matière de rapport, le programme sur les tendances relatives aux produits pharmaceutiques fournit des renseignements complets et précis sur les tendances relatives aux prix auxquels les fabricants vendent les médicaments brevetés au Canada et aux dépenses de recherche-développement des brevetés à l'intention des intervenants intéressés, notamment : l'industrie (de marque, biotechnologique et générique); les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux; les groupes de défense des droits des consommateurs et des patients; les tiers payants; et autres. Ces renseignements permettent également de rassurer les Canadiens que les prix des médicaments brevetés ne sont pas excessifs. De plus, suite à l'établissement du Système national d'information sur l'utilisation des médicaments prescrits (SNIUMP) par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé, le ministre de la Santé a demandé au CEPMB d'effectuer des analyses des tendances relatives au prix, à l'utilisation et aux coûts des médicaments d'ordonnance brevetés et non brevetés afin de s'assurer que le système de santé du Canada possède des renseignements plus exhaustifs et précis sur l'utilisation de tout médicament d'ordonnance et sur les facteurs à l'origine des augmentations des coûts. Cette fonction vise à fournir aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi qu'aux autres intervenants intéressés, une source d'information centrale et fiable concernant les prix de tout médicament d'ordonnance.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

• **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Agence de la santé publique du Canada

Résultat stratégique 1

Protéger les Canadiens et les aider à améliorer leur santé.

• **Programme 1.1** — Promotion de la santé et prévention des maladies

Le programme de promotion de la santé et de prévention des maladies vise à promouvoir une meilleure santé générale pour l'ensemble de la population — notamment les populations les plus vulnérables — en favorisant un développement sain chez les enfants, les adultes et les aînés, en réduisant les inégalités en matière de santé, et en prévenant et en maîtrisant les maladies chroniques et infectieuses. En collaboration avec les provinces et les territoires, le programme prépare et met en œuvre les aspects fédéraux de cadres et de stratégies (p. ex. Freiner l'obésité juvénile : Cadre d'action fédéral, provincial et territorial pour la promotion du poids santé, ainsi que des approches nationales en matière d'immunisation et de lutte contre le VIH/sida), qui visent à promouvoir la santé et à prévenir la maladie. Le programme exécute des fonctions communes en santé publique primaire – promotion de la santé, surveillance, science et recherche relatives aux maladies, aux risques associés et aux facteurs protecteurs – pour guider la mise en œuvre de cadres, de stratégies et d'interventions fondés sur des données probantes. Il entreprend également des initiatives de promotion de la santé et de prévention de maladies, travaillant de concert avec des intervenants pour prévenir et atténuer les maladies chroniques et les blessures, ainsi qu'aider à prévenir et à gérer les maladies infectieuses.

• **Programme 1.2** — Infrastructure de la santé publique

L'infrastructure de la santé publique permet de renforcer la capacité de la main d'œuvre en santé publique, l'échange d'information, les réseaux fédéraux provinciaux territoriaux et la capacité scientifique du Canada. Ces éléments d'infrastructure sont nécessaires pour appuyer une pratique et un processus décisionnel efficaces en santé

publique au Canada. En collaboration avec des intervenants aux échelons fédéral, provincial et territorial, et dans le cadre des mécanismes de collaboration existants, le programme appuie la planification et l'établissement d'un consensus en vue de faire des investissements stratégiques et ciblés dans l'infrastructure en santé publique, y compris la formation, les outils, les pratiques exemplaires, les normes et les mécanismes permettant de faciliter l'échange d'information et les interventions coordonnées. Les laboratoires de santé publique assurent un leadership en recherche, de l'innovation technique, des services de laboratoire de référence, de la surveillance, une capacité d'intervention en cas d'éclosion de maladie et une coordination nationale des laboratoires. Grâce à ces mécanismes de renforcement des capacités et à cette expertise scientifique, le gouvernement du Canada facilite la coordination efficace et l'exécution d'interventions rapides en santé publique, qui sont nécessaires à la mise en œuvre d'un système national de santé publique intégré et fondé sur des données probantes. Les intervenants clés comprennent des organisations de santé publique locales, régionales, provinciales et nationales, des praticiens et décideurs, des chercheurs et universitaires, des associations professionnelles et des organisations non gouvernementales.

- **Programme 1.3** — Sécurité en matière de santé

Le programme de sécurité sanitaire adopte une approche tous risques en ce qui concerne la sécurité sanitaire de la population canadienne, ce qui permet au gouvernement du Canada de se préparer en cas de problèmes et d'incidents de santé publique et d'y répondre. Le programme vise à renforcer la résilience de la population et des communautés, ce qui augmente les capacités d'adaptation et de réponse. Pour ce faire, les interventions du programme comprennent la prise de mesures avec des partenaires internationaux et des administrations clés. Ces mesures sont prises grâce à la mise en œuvre et à la tenue à jour du Règlement sanitaire international ainsi qu'à l'administration et à l'application de dispositions législatives, y compris la *Loi sur la gestion des urgences*, la *Loi sur la mise en quarantaine*, la *Loi sur les agents pathogènes humains et les toxines*, la *Loi sur la santé des animaux* et le *Règlement sur l'importation des agents anthropopathogènes*.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
…	1 774 856 975	…	…	1 774 856 975	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	23 956 508	…	23 956 508	1b	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	42 171	42 171		crédit 1 (Agence de la santé publique du Canada)				
…	…	…	1 950 655	1 950 655		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	62 938 495	62 938 495		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	20 281 967	20 281 967		CT, crédit 30 [(1)]				
						Virement du :				
…	…	…	(30 600)	(30 600)		crédit 1 (Agence canadienne d'inspection des aliments)				
…	…	…	(3 704)	(3 704)		crédit 1 (Services partagés Canada)				
…	…	…	(37 102 021)	(37 102 021)		crédit 10				
…	1 774 856 975	23 956 508	48 076 963	1 846 890 446		Total — Crédit 1	1 788 480 069	58 410 377	…	1 863 065 740
…	31 656 363	…	…	31 656 363	5	Dépenses en capital				
…	…	1	…	1	5b	Dépenses en capital				
						Virement du :				
…	…	…	777 000	777 000		crédit 5 (Défense nationale)				
…	…	…	3 493 417	3 493 417		CT, crédit 33 [(1)]				
…	31 656 363	1	4 270 417	35 926 781		Total — Crédit 5	29 332 692	6 594 089	…	21 683 176
…	1 683 745 108	…	…	1 683 745 108	10	Subventions et contributions				
…	…	34 987 989	…	34 987 989	10b	Subventions et contributions				
…	…	2 268 000	…	2 268 000	10c	Subventions et contributions				
…	…	…	37 102 021	37 102 021		Virement du crédit 1				
						Virement au :				
…	…	…	(1 615 471)	(1 615 471)		crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
…	…	…	(951 314)	(951 314)		crédit 10 (Agence de la santé publique du Canada)				
…	1 683 745 108	37 255 989	34 535 236	1 755 536 333		Total — Crédit 10	1 726 041 096	29 495 237	…	1 640 642 661
…	115 510 451	1 061 481	6 274 540	122 846 472	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	122 846 472	…	…	135 961 159
…	80 300	…	…	80 300	(S)	Ministre de la Santé — Traitement et allocation pour automobile	80 300	…	…	78 700
601 915	…	…	305 475	907 390	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	72 957	528 958	305 475	160 420
…	…	…	635 102	635 102	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	635 102	…	…	934 351
…	…	…	87 956 664	87 956 664	(S)	Inforoute Santé du Canada Inc.	87 956 664	…	…	106 193 803
…	…	…	247 179	247 179	(S)	Montants adjugés par une cour	247 179	…	…	…
…	…	…	10 776	10 776	(S)	Honoraires — Agence de recouvrement	10 776	…	…	14 196

Sommaire du portefeuille ministériel — *Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	Dépense des recettes provenant des autres ministères pour lesquels le ministre est responsable, conformément au paragraphe 4.2(4) de la *Loi sur le ministère de la Santé*				
…	51 462 891	…	6 225 906	57 688 797			57 688 797	…	…	59 275 995
					(S)	Paiements de transfert reliés en application de la *Loi d'exécution du budget* — La Fondation Pallium du Canada				
…	…	…	1 081 862	1 081 862			1 081 862	…	…	169 296
601 915	**3 657 312 088**	**62 273 979**	**189 620 120**	**3 909 808 102**		**Total du ministère — Budgétaire**	**3 814 473 966**	**95 028 661**	**305 475**	**3 828 179 497**
						Agence canadienne d'inspection des aliments				
…	470 029 881	…	…	470 029 881	1	Dépenses de fonctionnement et contributions				
…	…	21 605 828	…	21 605 828	1b	Dépenses de fonctionnement et contributions				
…	…	34 764 879	…	34 764 879	1c	Dépenses de fonctionnement et contributions				
						Virement du :				
…	…	…	7 341 163	7 341 163		crédit 1 (Agriculture et Agroalimentaire)				
…	…	…	383 926	383 926		crédit 1 (Affaires étrangères, Commerce et Développement)				
…	…	…	30 600	30 600		crédit 1 (Santé)				
…	…	…	5 301 435	5 301 435		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	19 434 454	19 434 454		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	101 996 854	101 996 854		CT, crédit 30 [1]				
…	…	…	(252 000)	(252 000)		Virement au crédit 1 (Commission de la fonction publique)				
…	…	…	(54 850)	(54 850)		Affectations réputées au crédit 2 (Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs) [2]				
…	470 029 881	56 370 707	134 181 582	660 582 170		Total — Crédit 1	646 617 028	13 965 142	…	590 256 209
…	24 264 263	…	…	24 264 263	5	Dépenses en capital				
…	…	630 703	…	630 703	5b	Dépenses en capital				
						Virement du :				
…	…	…	577 000	577 000		crédit 5 (Défense nationale)				
…	…	…	2 487 207	2 487 207		CT, crédit 33 [1]				
…	24 264 263	630 703	3 064 207	27 959 173		Total — Crédit 5	20 608 538	7 350 635	…	21 464 985
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés				
…	68 372 591	7 457 078	11 358 119	87 187 788			87 187 788	…	…	81 379 610
					(S)	Dépenses des recettes conformément au paragraphe 30 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*				
34 627 091	53 161 000	…	6 082 309	93 870 400			80 859 367	…	13 011 033	53 621 197
					(S)	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur la protection des végétaux* et autorisés en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*				
…	3 500 000	…	9 055 078	12 555 078			12 555 078	…	…	58 292 634

					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
309 478	…	…	661 912	971 390		excédentaires de l'État	576 442	…	394 948	672 803
…	…	…	895	895	(S)	Honoraires — Agence de recouvrement	895	…	…	6 233
					(S)	Remboursements de montants portés aux revenus				
…	…	…	87 753	87 753		d'exercices antérieurs	87 753	…	…	57 982
34 936 569	**619 327 735**	**64 458 488**	**164 491 855**	**883 214 647**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**848 492 889**	**21 315 777**	**13 405 981**	**805 751 653**
						Instituts de recherche en santé du Canada				
…	47 112 396	…	…	47 112 396	1	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	2 318 388	2 318 388		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	2 560 542	2 560 542		CT, crédit 30 [(1)]				
…	47 112 396	…	4 878 930	51 991 326		Total — Crédit 1	51 591 197	400 129	…	48 129 248
…	932 143 424	…	…	932 143 424	5	Subventions				
…	…	11 143 000	…	11 143 000	5b	Subventions				
…	…	16 000 000	…	16 000 000	5c	Subventions				
						Virement du :				
						crédit 5 (Conseil de recherches en sciences				
…	…	…	49 997	49 997		naturelles et en génie)				
…	…	…	2 864 540	2 864 540		crédit 10 (Agence de la santé publique du Canada)				
						Virement au crédit 1 (Centre de recherches pour				
…	…	…	(2 000 000)	(2 000 000)		le développement international)				
…	932 143 424	27 143 000	914 537	960 200 961		Total — Crédit 5	959 845 009	355 952	…	943 955 266
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	5 696 142	…	147 034	5 843 176		employés	5 843 176	…	…	5 887 474
…	**984 951 962**	**27 143 000**	**5 940 501**	**1 018 035 463**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**1 017 279 382**	**756 081**	**…**	**997 971 988**
						Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés				
…	9 949 348	…	…	9 949 348	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	13 857	13 857		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	372 422	372 422		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	20 843	20 843		CT, crédit 30 [(1)]				
…	9 949 348	…	407 122	10 356 470		Total — Crédit 1	7 089 582	3 266 888	…	6 807 076
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	977 682	…	(137 098)	840 584		employés	840 584	…	…	861 365
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
…	…	…	114	114		excédentaires de l'État	114	…	…	213
…	…	…	…	…		Crédits non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	2 871 913
…	**10 927 030**	**…**	**270 138**	**11 197 168**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**7 930 280**	**3 266 888**	**…**	**10 540 567**
						Agence de la santé publique du Canada				
…	312 527 662	…	…	312 527 662	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	1 624 812	…	1 624 812	1b	Dépenses de fonctionnement				
…	…	23 301 326	…	23 301 326	1c	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	99 800	99 800		crédit 5 (Patrimoine canadien)				

Sommaire du portefeuille ministériel — *Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
…	…	…	597 200	597 200		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	16 412 965	16 412 965		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	12 788 349	12 788 349		CT, crédit 30 [1]				
						Virement au :				
…	…	…	(42 171)	(42 171)		crédit 1 (Santé)				
…	…	…	(1 475 684)	(1 475 684)		crédit 5				
…	312 527 662	24 926 138	28 380 459	365 834 259		Total — Crédit 1	338 703 770	27 130 489	…	360 684 001
…	6 100 596	…	…	6 100 596	5	Dépenses en capital				
…	…	1	…	1	5b	Dépenses en capital				
						Virement du :				
…	…	…	1 475 684	1 475 684		crédit 1				
…	…	…	130 000	130 000		crédit 5 (Défense nationale)				
…	…	…	1 053 985	1 053 985		CT, crédit 33 [1]				
…	6 100 596	1	2 659 669	8 760 266		Total — Crédit 5	6 920 341	1 839 925	…	11 357 101
…	253 014 798	…	…	253 014 798	10	Subventions et contributions				
…	…	1	…	1	10b	Subventions et contributions				
…	…	…	951 314	951 314		Virement du crédit 10 (Santé)				
…	…	…	(2 864 540)	(2 864 540)		Virement au crédit 5 (Agence de recherche en santé du Canada)				
…	253 014 798	1	(1 913 226)	251 101 573		Total — Crédit 10	249 625 473	1 476 100	…	205 633 323
…	29 373 939	164 825	(409 747)	29 129 017	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	29 129 017	…	…	30 651 414
6 366	…	…	67 987	74 353	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	66 392	…	7 961	87 869
…	13 679 690	…	(1 155 498)	12 524 192	(S)	Dépense des recettes provenant des autres ministères pour lesquels le ministre est responsable, conformément au paragraphe 4.2(4) de la *Loi sur le ministère de la Santé*	12 524 192	…	…	13 083 928
6 366	**614 696 685**	**25 090 965**	**27 629 644**	**667 423 660**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**636 969 185**	**30 446 514**	**7 961**	**621 497 636**
35 544 850	**5 887 215 500**	**178 966 432**	**387 952 258**	**6 489 679 040**		**Total du portefeuille ministériel — Budgétaire**	**6 325 145 702**	**150 813 921**	**13 719 417**	**6 263 941 341**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

[1] Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

[2] Affectations réputées conformément à l'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Prestations supplémentaires en santé à l'intention des membres des Premières nations et des Inuits	1 030 969 124	990 545 745	…	…	194 225 465	191 378 390	121 185 813	106 230 097	…	…	1 104 008 776	1 075 694 038
Soins de santé primaires aux membres des Premières nations et aux Inuits	247 990 108	233 478 532	1 101 101	819 240	641 237 818	641 124 657	5 450 000	4 648 412	…	…	884 879 027	870 774 017
Soutien à l'infrastructure de santé dans les collectivités des Premières nations et des Inuits	29 088 553	27 980 475	582 262	260 104	611 949 625	611 949 625	1 063 000	…	…	…	640 557 440	640 190 204
Produits de santé	252 521 659	227 489 455	4 060 923	4 060 923	8 580 000	8 580 000	97 921 863	73 513 156	…	…	167 240 719	166 617 222
Risques pour la santé liés à l'environnement	94 037 487	90 056 659	13 411 017	7 910 455	…	…	56 400	…	…	…	107 392 104	97 967 114
Consommation et abus de substances	52 644 788	52 264 165	615 789	615 789	21 200 177	16 459 414	…	…	…	…	74 460 754	69 339 368
Salubrité des aliments et nutrition	64 246 808	64 218 875	2 146 212	2 146 212	…	…	…	…	…	…	66 393 020	66 365 087
Pesticides	52 251 812	52 229 823	150 000	78 760	…	…	6 975 000	7 989 414	…	…	45 426 812	44 319 169
Sécurité des produits de consommation et des produits chimiques utilisés au travail	37 501 458	33 752 661	650 000	572 943	…	…	454 000	…	…	…	37 697 458	34 325 604
Radioprotection	25 288 885	23 972 378	1 920 291	1 579 080	…	…	5 864 000	4 842 425	…	…	21 345 176	20 709 033
Politique du système de santé canadien	28 934 871	24 520 827	…	…	330 981 774	309 752 462	…	…	…	…	359 916 645	334 273 289
Développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire	1 012 211	818 638	…	…	36 400 000	35 835 074	…	…	…	…	37 412 211	36 653 712
Services de santé spécialisés	38 635 339	27 064 370	19 975	19 975	…	…	23 339 526	13 433 405	…	…	15 315 788	13 650 940
Services internes	345 574 888	342 427 846	11 269 211	11 269 211	…	…	9 081 927	10 101 888	…	…	347 762 172	343 595 169
Total partiel	2 300 697 991	2 190 820 449	35 926 781	29 332 692	1 844 574 859	1 815 079 622	271 391 529	220 758 797	…	…	3 909 808 102	3 814 473 966
Revenus affectés aux dépenses	(271 391 529)	(220 758 797)	…	…	…	…	(271 391 529)	(220 758 797)	…	…	…	…
Total du ministère — Budgétaire	**2 029 306 462**	**1 970 061 652**	**35 926 781**	**29 332 692**	**1 844 574 859**	**1 815 079 622**	**…**	**…**	**…**	**…**	**3 909 808 102**	**3 814 473 966**
Agence canadienne d'inspection des aliments												
Programme de salubrité des aliments	432 874 910	412 030 266	15 254 400	9 205 310	284 866	284 866	…	…	…	…	448 414 176	421 520 442
Programme de santé des animaux et de prévention des zoonoses	150 491 411	148 570 985	1 762 188	1 594 289	11 874 696	11 874 696	…	…	…	…	164 128 295	162 039 970
Programme des ressources végétales	89 352 308	88 727 693	1 663 422	529 776	1 004 726	1 004 726	…	…	…	…	92 020 456	90 262 195
Collaboration internationale et les ententes techniques	40 869 746	40 448 768	…	…	270 000	270 000	…	…	…	…	41 139 746	40 718 768
Services internes	128 232 811	124 672 351	9 279 163	9 279 163	…	…	…	…	…	…	137 511 974	133 951 514
Total de l'organisme — Budgétaire	**841 821 186**	**814 450 063**	**27 959 173**	**20 608 538**	**13 434 288**	**13 434 288**	**…**	**…**	**…**	**…**	**883 214 647**	**848 492 889**

Programmes — *Fin*

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Instituts de recherche en santé du Canada												
Recherche en santé initiée par l'investigateur	35 715 567	35 321 047	…	…	697 815 947	690 934 056	…	…	…	…	733 531 514	726 255 103
Recherche en santé priorisée	18 810 801	18 828 950	…	…	262 385 014	268 910 953	…	…	…	…	281 195 815	287 739 903
Services internes	3 308 134	3 284 376	…	…	…	…	…	…	…	…	3 308 134	3 284 376
Total de l'organisme — Budgétaire	**57 834 502**	**57 434 373**	**…**	**…**	**960 200 961**	**959 845 009**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 018 035 463**	**1 017 279 382**
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés												
Le programme de réglementation du prix des médicaments brevetés	7 004 647	3 543 891	…	…	…	…	…	…	…	…	7 004 647	3 543 891
Le programme sur les tendances relatives aux produits pharmaceutiques	1 292 325	1 301 871	…	…	…	…	…	…	…	…	1 292 325	1 301 871
Services internes	2 900 196	3 084 518	…	…	…	…	…	…	…	…	2 900 196	3 084 518
Total de l'organisme — Budgétaire	**11 197 168**	**7 930 280**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**11 197 168**	**7 930 280**
Agence de la santé publique du Canada												
Promotion de la santé et prévention des maladies	127 137 064	125 659 690	…	…	227 189 456	225 722 167	…	…	…	…	354 326 520	351 381 857
Infrastructure de la santé publique	112 492 942	96 502 911	5 153 700	4 400 095	23 912 117	23 903 306	…	…	…	…	141 558 759	124 806 312
Sécurité en matière de santé	61 930 679	60 154 820	3 606 566	2 520 246	…	…	691 145	691 145	…	…	64 846 100	61 983 921
Services internes	106 692 281	98 797 095	…	…	…	…	…	…	…	…	106 692 281	98 797 095
Total partiel	408 252 966	381 114 516	8 760 266	6 920 341	251 101 573	249 625 473	691 145	691 145	…	…	667 423 660	636 969 185
Revenus affectés aux dépenses	(691 145)	(691 145)	…	…	…	…	(691 145)	(691 145)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**407 561 821**	**380 423 371**	**8 760 266**	**6 920 341**	**251 101 573**	**249 625 473**	**…**	**…**	**…**	**…**	**667 423 660**	**636 969 185**
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**3 347 721 139**	**3 230 299 739**	**72 646 220**	**56 861 571**	**3 069 311 681**	**3 037 984 392**	**…**	**…**	**…**	**…**	**6 489 679 040**	**6 325 145 702**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
…	14 250 000	…	…	14 250 000	Subvention pour appuyer la Commission de la santé mentale du Canada	14 250 000	…	…	14 550 000
…	4 000 000	…	…	4 000 000	Subvention au Conseil de la santé du Canada	1 152 000	2 848 000	…	5 951 223
…	3 562 500	…	…	3 562 500	Subvention au Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies	3 562 500	…	…	3 562 500
…	…	…	87 956 664	87 956 664	(S) Subvention au profit de Inforoute Santé du Canada inc. dans le but d'accélérer le développement des télédossiers de santé et l'élaboration de normes communes de télématique dans l'ensemble du Canada, ainsi que de perfectionner les applications de télésanté	87 956 664	…	…	106 193 803
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	30 000 000
…	**21 812 500**	**…**	**87 956 664**	**109 769 164**	**Total — Subventions**	**106 921 164**	**2 848 000**	**…**	**160 257 526**
					Contributions				
…	629 883 254	10 155 989	1 198 575	641 237 818	Contributions aux soins de santé primaires des Premières Nations et des Inuits	641 124 657	113 161	…	675 173 550
…	577 908 871	…	34 040 754	611 949 625	Contributions au soutien à l'infrastructure de santé des Premières Nations et des Inuits	611 949 625	…	…	482 855 878
…	186 779 721	…	7 445 744	194 225 465	Contributions aux prestations supplémentaires en santé des Premières Nations et des Inuits	191 378 390	2 847 075	…	195 140 821
…	77 658 979	100 000	…	77 758 979	Contribution à l'Institut canadien d'information sur la santé	77 758 979	…	…	79 293 905
…	47 500 000	…	…	47 500 000	Contribution au Partenariat canadien contre le cancer	47 500 000	…	…	48 500 000
…	36 400 000	…	…	36 400 000	Programme de contribution pour les langues officielles en santé	35 835 074	564 926	…	24 861 552
…	26 359 000	…	(3 000 000)	23 359 000	Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé	20 382 789	2 976 211	…	19 712 535
…	20 000 000	…	…	20 000 000	Le fonds canadien de recherche sur le cerveau pour faire progresser les connaissances sur le traitement des troubles du cerveau	5 404 909	14 595 091	…	6 747 567
…	16 058 769	…	…	16 058 769	Contribution à l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé	16 058 769	…	…	16 396 848
…	13 200 514	(13 200 514)	…	…	Programme de financement du traitement de la toxicomanie	…	…	…	13 537 265
…	9 587 000	(9 587 000)	…	…	Fonds des initiatives communautaires de la stratégie antidrogue	…	…	…	4 473 038
…	7 600 000	…	…	7 600 000	Contribution à l'Institut canadien sur la sécurité des patients	7 600 000	…	…	7 760 000
…	5 000 000	…	…	5 000 000	Contribution à la Société canadienne du sang : recherche et développement sur la sûreté du sang et l'efficacité de l'approvisionnement en sang	5 000 000	…	…	5 000 000

Paiements de transfert — *Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
…	3 580 000	…	…	3 580 000	Contribution destinée à renforcer le système de don et de transplantation de tissus et d'organes au Canada	3 580 000	…	…	3 432 179
…	2 416 500	…	…	2 416 500	Université McMaster – Équipes pour l'avancée de l'expérience des patients : renforcement de la qualité	2 416 500	…	…	1 742 000
…	2 000 000	…	…	2 000 000	Société pour les troubles de l'humeur du Canada	1 999 990	10	…	1 951 800
…	…	…	1 081 862	1 081 862	(S) Fondation Pallium du Canada à l'appui de la formation en soins palliatifs dispensée aux fournisseurs de soins de santé de première ligne	1 081 862		…	169 296
…	…	27 000 000	…	27 000 000	Fonds d'investissement-santé pour les territoires	26 190 000	810 000	…	…
…	…	22 787 514	(5 149 837)	17 637 677	Initiatives de la stratégie antidrogue	12 896 914	4 740 763	…	…
…	**1 661 932 608**	**37 255 989**	**35 617 098**	**1 734 805 695**	**Total — Contributions**	**1 708 158 458**	**26 647 237**	**…**	**1 586 748 234**
…	**1 683 745 108**	**37 255 989**	**123 573 762**	**1 844 574 859**	**Total du ministère**	**1 815 079 622**	**29 495 237**	**…**	**1 747 005 760**
					Agence canadienne d'inspection des aliments				
					Contributions				
…	707 000	…	172 210	879 210	Contributions à l'appui du Programme d'aide fédéral	879 210	…	…	2 125 075
…	112 000	…	(112 000)	…	Versement aux provinces, conformément aux règlements édictés par le gouverneur en conseil sur l'indemnisation des victimes de la rage, de montants ne dépassant pas les deux cinquièmes des montants payés par les provinces aux propriétaires d'animaux morts de la rage	…	…	…	1 200
…	3 500 000	…	9 055 078	12 555 078	(S) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur la protection des végétaux* et autorisés en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*	12 555 078	…	…	58 292 634
…	**4 319 000**	**…**	**9 115 288**	**13 434 288**	**Total de l'organisme**	**13 434 288**	**…**	**…**	**60 418 909**
					Instituts de recherche en santé du Canada				
					Subventions				
…	853 303 075	16 400 000	864 540	870 567 615	Subventions aux projets de recherche et le soutien du personnel	870 277 008	290 607	…	854 080 958
…	22 589 400	…	…	22 589 400	Réseaux de centres d'excellence	22 589 000	400	…	22 589 000
…	21 250 000	…	…	21 250 000	Bourses d'études supérieures du Canada	21 222 555	27 445	…	21 089 368
…	13 000 000	…	…	13 000 000	Subventions aux instituts	13 000 000	…	…	13 000 000
…	8 400 000	550 000	…	8 950 000	Chaires d'excellence en recherche du Canada	8 950 000	…	…	8 249 999
…	8 350 000	…	…	8 350 000	Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 312 500	37 500	…	8 245 833
…	3 106 027	…	…	3 106 027	Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	3 106 027	…	…	4 340 132
…	1 880 000	10 193 000	…	12 073 000	Centres d'excellence en commercialisation et en recherche	12 073 000	…	…	12 054 160

…	160 000	…	…	160 000	Chaires de recherche industrielle dans les collèges	160 000	…	…	160 000
…	104 922	…	49 997	154 919	Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	154 919	…	…	145 816
…	**932 143 424**	**27 143 000**	**914 537**	**960 200 961**	**Total de l'organisme**	**959 845 009**	**355 952**	**…**	**943 955 266**
					Agence de la santé publique du Canada				
					Subventions				
…	18 441 916	…	(17 837 667)	604 249	Subventions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de renforcement des capacités communautaires, de stimulation du développement et de la transmission des connaissances, et de l'établissement de partenariats et collaboration intersectorielle	524 866	79 383	…	250 000
…	2 530 000	…	(343 310)	2 186 690	Subvention à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes en matière de santé	2 183 882	2 808	…	2 293 472
…	240 000	…	(240 000)	…	Subventions à des étudiants diplômés, à des étudiants au niveau postdoctoral et à des établissements d'enseignement postsecondaire pour augmenter les compétences et capacités professionnelles afin de renforcir le domaine de la santé publique	…	…	…	…
…	**21 211 916**	**…**	**(18 420 977)**	**2 790 939**	**Total — Subventions**	**2 708 748**	**82 191**	**…**	**2 543 472**
					Contributions				
…	82 088 000	1	(139 999)	81 948 002	Contributions à des organismes communautaires à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada	81 921 533	26 469	…	84 750 452
…	34 948 352	…	6 927 007	41 875 359	Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de renforcement des capacités communautaires, de stimulation du développement et de la transmission des connaissances, et de l'établissement de partenariats et collaboration intersectorielle	40 956 432	918 927	…	44 286 691
…	32 134 000	…	904 367	33 038 367	Contributions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	32 994 509	43 858	…	32 666 837
…	15 356 334	…	7 426 825	22 783 159	Contribution pour appuyer l'Initiative fédérale sur le VIH/sida	22 708 436	74 723	…	23 772 078
…	12 500 000	…	1 834 724	14 334 724	Quote-part à l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS)	14 334 724	…	…	13 298 807
…	2 190 000	…	…	2 190 000	Contributions à la Société canadienne du sang et/ou à d'autres organismes de transfusion et/ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables	1 864 732	325 268	…	2 157 880
…	1 923 196	…	(697 873)	1 225 323	Contributions à des personnes et à des organisations visant à soutenir l'infrastructure de santé publique	1 220 659	4 664	…	961 731

Paiements de transfert — *Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
…	963 000	…	252 700	1 215 700	Contributions à des organisations non gouvernementales, des sociétés, d'autres ordres de gouvernement, des établissements d'enseignement postsecondaires, et des personnes pour appuyer le développement et la création de produits et d'outils de perfectionnement de la main d'œuvre en santé publique	1 215 700	…	…	1 195 375
…	**182 102 882**	**1**	**16 507 751**	**198 610 634**	**Total — Contributions**	**197 216 725**	**1 393 909**	**…**	**203 089 851**
					Autre paiement de transfert				
…	49 700 000	…	…	49 700 000	Paiements aux provinces et aux territoires afin d'améliorer l'accès aux services de santé et aux traitements pour les personnes qui ont contracté l'hépatite C par transfusion sanguine	49 700 000	…	…	…
…	**253 014 798**	**1**	**(1 913 226)**	**251 101 573**	**Total de l'organisme**	**249 625 473**	**1 476 100**	**…**	**205 633 323**
…	**2 873 222 330**	**64 398 990**	**131 690 361**	**3 069 311 681**	**Total du portefeuille ministériel**	**3 037 984 392**	**31 327 289**	**…**	**2 957 013 258**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

Description	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Prestations supplémentaires en santé à l'intention des membres des Premières nations et des Inuits	121 185 813	106 230 097	75 252 324
Soins de santé primaires aux membres des Premières nations et aux Inuits	5 450 000	4 648 412	4 493 359
Soutien à l'infrastructure de santé dans les collectivités des Premières nations et des Inuits	1 063 000	…	…
Produits de santé	97 921 863	73 513 156	70 295 529
Risques pour la santé liés à l'environnement	56 400	…	…
Pesticides	6 975 000	7 989 414	8 398 577
Sécurité des produits de consommation et des produits chimiques utilisés au travail	454 000	…	…
Radioprotection	5 864 000	4 842 425	5 051 543
Services de santé spécialisés	23 339 526	13 433 405	12 246 813
Services internes	9 081 927	10 101 888	11 869 084
Total du ministère — Budgétaire	**271 391 529**	**220 758 797**	**187 607 229**
Agence de la santé publique du Canada			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Sécurité en matière de santé	691 145	691 145	505 249
Total de l'organisme — Budgétaire	**691 145**	**691 145**	**505 249**
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**272 082 674**	**221 449 942**	**188 112 478**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements des achats de biens et de services	2 456 271	1 818 197
Recouvrements des paiements de transfert	16 296 188	39 644 193
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	13 124 747	20 303 854
	31 877 206	61 766 244
Ventes de biens et de services —		
Droits et privilèges —		
Règlement sur le prix à payer pour vendre des médicaments	…	(25 000)
Revenus provenant de la vente de médicaments	23 090 902	30 579 236
Matériel médical	15 486 700	21 225 971
Réglementation de la lutte antiparasitaire — Entretien	5 315 111	5 090 335
Redevances	1 713	8 122
Divers	1 055	(1 191 318)
	43 895 481	*55 687 346*
Location et utilisation de biens publics	*178 354*	*192 705*
Services de nature réglementaire —		
Revenus provenant de la vente de médicaments	36 099 800	26 501 593
Matériel médical	5 390 435	5 788 390
Réglementation de la lutte antiparasitaire	2 993 081	3 269 096
Divers	12 965	979 383
	44 496 281	*36 538 462*
Services de nature non réglementaire —		
Services d'hospitalisation	3 511 647	3 622 423
Services de santé	105 314 058	74 175 449
Service de dosimétrie	5 154 138	5 216 872
Programme d'aide aux employés	13 257 951	12 240 277
Revenus provenant de la vente de médicaments	1 519 819	1 390 897
Services aux autres ministères	63 091 656	64 671 477
Divers	2 066 066	1 469 893
	193 915 335	*162 787 288*
Ventes de biens et de produits d'information	*26 516*	*3 805 299*
Autres frais et droits —		
Revenus provenant d'amendes	1 759 237	2 094 902
Intérêts sur débiteurs en souffrance	…	674 009
Services aux autres ministères	3 331 369	5 183 726
Divers	13 324 637	3 009 952
	18 415 243	*10 962 589*
	300 927 210	269 973 689

Revenus — *Suite*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	305 475	601 915
Revenus divers —		
Location et utilisation de biens publics	107 402	…
Intérêts sur débiteurs en souffrance	481 851	…
Services de santé	516 274	…
Divers	810 707	1 405 602
	1 916 234	1 405 602
Total du ministère	**335 026 125**	**333 747 450**
Agence canadienne d'inspection des aliments		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	5 000 436	2 452 012
Ventes de biens et de services —		
Droits et privilèges	4 908	2 863
Location et utilisation de biens publics	65 580	53 158
Services de nature réglementaire	52 284 376	55 984 668
Autres frais et droits	1 329 016	2 202 716
	53 683 880	58 243 405
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	661 912	691 564
Revenus divers	368 775	137 279
Total de l'organisme	**59 715 003**	**61 524 260**
Instituts de recherche en santé du Canada		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de bourses d'exercices antérieurs	1 896 583	4 105 348
Recouvrements de services à des tiers d'exercices antérieurs	17 906	3 126
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	356 104	199 587
	2 270 593	4 308 061
Revenus divers	1 321	650
Total de l'organisme	**2 271 914**	**4 308 711**

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	42 000	2 051
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	27 877	9 087
	69 877	11 138
Ventes de biens et de services —		
Autres frais et droits —		
Engagements de conformité volontaire	2 731 123	10 605 108
Divers	30	10
	2 731 153	10 605 118
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	114	213
Total de l'organisme	**2 801 144**	**10 616 469**
Agence de la santé publique du Canada		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements des achats de biens et de services	428 336	295 724
Recouvrements des paiements de transfert	2 349 800	899 815
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 097 639	3 699 751
	3 875 775	4 895 290
Ventes de biens et de services —		
Droits et privilèges —		
Redevances	*3 790 735*	*58 158*
Location et utilisation de biens publics	*7 485*	*18 176*
Services de nature non réglementaire —		
Autres services de nature non réglementaire	673 321	592 265
Services aux autres ministères	14 131 269	14 764 497
	14 804 590	*15 356 762*
Autres frais et droits —		
Intérêts provenant de comptes débiteurs échus	…	2 911
Divers	85 851	129 316
	85 851	*132 227*
	18 688 661	15 565 323
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	67 987	80 806

Revenus — *Fin*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Revenus divers —		
Gain net de change	1 531	…
Intérêts provenant de comptes débiteurs échus	10 712	…
Divers	29 335	…
	41 578	…
Total de l'organisme	**22 674 001**	**20 541 419**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	43 093 887	73 432 745
Ventes de biens et de services	376 030 904	354 387 535
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 035 488	1 374 498
Revenus divers	2 327 908	1 543 531
Total du portefeuille ministériel	**422 488 187**	**430 738 309**

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

Section 27

Comptes publics du Canada

2014-2015

Sécurité publique et Protection civile

Ministère

Agence des services frontaliers du Canada

Service canadien du renseignement de sécurité

Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada

Service correctionnel du Canada

Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada

Commission des libérations conditionnelles du Canada

Gendarmerie royale du Canada

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Table des matières

	Page
Résultat stratégique et description des programmes	27.2
Sommaire du portefeuille ministériel	27.11
Programmes	27.17
Paiements de transfert	27.20
Détail des montants disponibles pour être dépensés	27.22
Revenus	25.23

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

Un Canada sécuritaire et résilient.

- **Programme 1.1** — Gestion des mesures d'urgence

Sécurité publique Canada travaille en vue d'assurer la protection du Canada et des Canadiens en agissant à titre de leader national de la gestion des urgences et en établissant une orientation claire pour la gestion des urgences et la protection des infrastructures essentielles pour le gouvernement du Canada, en vertu de la *Loi sur la gestion des urgences* de 2007. En travaillant en étroite collaboration avec les institutions fédérales, les provinces, les territoires, la collectivité des premiers intervenants, le secteur privé et leurs homologues internationaux pour traiter l'ensemble des risques (naturels, technologiques et anthropiques), les responsables du programme contribuent à la sécurité et à la résilience du Canada au moyen de l'élaboration de politiques et de programmes et de la coordination pour ce qui est des quatre fonctions de la gestion des urgences, soit la prévention et l'atténuation, la préparation, l'intervention et le rétablissement. Le programme forge et maintient la capacité du gouvernement à gérer les urgences à l'échelle pangouvernementale. De plus, il surveille et coordonne les interventions du gouvernement fédéral et apporte un soutien aux provinces et aux territoires lorsqu'une assistance fédérale est nécessaire. En outre, le programme encourage la sensibilisation du public à l'égard de la gestion des urgences en intervenant directement auprès des Canadiens et des entreprises par l'entremise de diverses tribunes de sensibilisation et de gestion des urgences.

- **Programme 1.2** — Lutte au crime

La criminalité continue d'être une préoccupation de taille pour les Canadiens, lesquels reconnaissent l'importance du rôle que joue le gouvernement fédéral relativement aux questions de criminalité partout au pays. Grâce au programme de lutte au crime, il est possible d'offrir un leadership fédéral en matière de politiques, ainsi que de coordonner et de soutenir les programmes au moyen d'un ensemble d'activités liées à la prévention du crime, à l'application de la loi et à la réadaptation des personnes qui ont commis un acte criminel. L'objectif de ce programme est de réduire les risques de criminalité en collaborant étroitement avec les partenaires fédéraux et les partenaires des provinces, des territoires et des collectivités dans le but de concevoir et d'exécuter des programmes nationaux particuliers propres aux régions et aux collectivités.

- **Programme 1.3** — Sécurité nationale

Le programme de sécurité nationale a pour but de s'assurer que le Canada est prêt à faire face à une multitude de menaces à la sécurité nationale et à intervenir dans de telles situations. Le programme de sécurité nationale a pour but de coordonner les efforts visant à empêcher, déceler, priver et intervenir du portefeuille de la Sécurité publique et des ministères et organismes gouvernementaux en ce qui a trait aux questions inhérentes à la sécurité nationale. Pour ce faire, les responsables du programme travaillent avec des partenaires en matière d'opérations et de politiques pour fournir au gouvernement du Canada des conseils stratégiques à l'égard des questions souvent délicates qui évoluent très rapidement. En plus de permettre au ministre et au sous-ministre de s'acquitter de leurs principales obligations statutaires, le programme vise à cerner et à combler les lacunes inhérentes à la capacité du Canada à gérer les menaces à l'égard de la sécurité nationale. Il permet de coordonner, d'analyser et d'élaborer des politiques et de mettre en place des

processus ayant trait à divers enjeux comme les infrastructures essentielles, la cybersécurité, la lutte contre le terrorisme, l'ajout et le retrait des listes d'entités terroristes, l'examen d'investissements étrangers préoccupant dans l'optique de la sécurité nationale, la violence issue de la radicalisation et la prolifération des armes de destruction massive. Étant donné leur complexité, leur importance et leurs répercussions potentielles sur les droits individuels, les mesures législatives, les programmes et les politiques doivent être bien fondés, bien administrés et bien exécutés. Le présent programme joue un rôle central en ce qui concerne le soutien offert aux décideurs dans l'atteinte de cet objectif au nom des Canadiens. À cette fin, le ministre, le sous-ministre et les décideurs continuent de tirer partie des conseils offerts par la Table ronde transculturelle sur la sécurité, un forum de citoyens canadiens provenant de divers milieux, qui présente des conseils stratégiques sur des questions émergentes liées à la sécurité nationale.

- **Programme 1.4** — Stratégies frontalières

Le programme de stratégies frontalières permet d'offrir un leadership fédéral en matière de politiques, ainsi que d'assurer la coordination et une certaine cohérence relativement à diverses questions touchant les frontières telles que les douanes, l'immigration, les réfugiés et la citoyenneté, ainsi que l'application transfrontalière de la loi de façon à ce que les objectifs en matière de sécurité soient atteints d'une manière facilitant le déroulement des activités commerciales et les déplacements légitimes, et que les risques liés à la sécurité et à la fraude diminuent. L'objectif de ce programme est de promouvoir la sécurité et le bien-être économique des Canadiens au moyen d'une gestion sûre et efficace des frontières du Canada. Le programme permet également de faire progresser les objectifs liés aux infrastructures essentielles grâce à une coordination efficace entre les ministères et les organismes fédéraux et à l'établissement de partenariats avec les secteurs de l'industrie. Pour ce faire, les responsables du programme élaborent et soutiennent des activités ciblées de gestion frontalière et dirigent le dialogue continu entre le Canada et les États-Unis sur les aspects stratégiques et opérationnels des politiques frontalières, notamment la mise en œuvre du plan d'action Par-delà la frontière. De plus, les responsables du programme mettent en œuvre des mesures transfrontalières concernant la circulation de biens et de personnes en cas d'urgence et fournissent un leadership et des conseils stratégiques, ainsi qu'une coordination horizontale des organismes du portefeuille de Sécurité publique et d'autres ministères fédéraux pour les questions touchant les frontières. Ce programme, qui veille également à la collaboration et à la coordination intégrée de toutes les communications publiques, joue un rôle central relativement au soutien offert au gouvernement en matière de prise de décisions éclairées concernant la politique frontalière, la gestion des frontières et l'application transfrontalière de la loi au profit des Canadiens.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Agence des services frontaliers du Canada

Résultat stratégique 1

Le commerce international et les déplacements sont favorisés à la frontière du Canada et la population du Canada est protégée des risques liés aux frontières.

- **Programme 1.1** — Détermination de l'admissibilité

À travers le programme de détermination de l'admissibilité, l'ASFC élabore, maintien et administre les politiques, les règlements, les procédures et les partenariats grâce auxquels les agents des services frontaliers sont en mesure d'intercepter les personnes et les marchandises inadmissibles au Canada, de procéder, conformément aux normes établies, au traitement des personnes et des biens marchandises légitimes en voie d'entrer au Canada. De plus, l'ASFC développe, maintien et administre des politiques, règlements, procédures et partenariats pour contrôler les exportations des marchandises à partir du Canada. Dans le cadre du traitement de la filière des voyageurs, les agents des services frontaliers interrogent les personnes à leur arrivée pour déterminer si ces personnes, ainsi que leurs marchandises personnelles, satisfont aux exigences des lois et

règlements applicables pour entrer au Canada. Les agents des services frontaliers décident ensuite s'ils doivent accorder l'entrée au pays de ces personnes ou les diriger vers un traitement plus poussé (p. ex., paiement de droits et taxes, délivrance d'un document) ou un examen physique. Dans le cadre du traitement de la filière commerciale, les transporteurs et les importateurs doivent fournir des renseignements à l'ASFC à leur arrivée au Canada ou avant. Les agents des services frontaliers examinent l'état des décisions préalables à l'arrivée ou la documentation d'accompagnement fournie pour déterminer si les marchandises satisfont aux exigences des lois et règlements applicables pour entrer au Canada. Suivant cette détermination, l'agent des services frontaliers peut exiger que les marchandises soient soumises à un traitement plus poussé ou encore à un examen ou à une analyse scientifique ou technique. Une fois l'examen approfondi des marchandises terminé, les marchandises visées peuvent être saisies et des sanctions peuvent être imposées. Avec quelques exceptions, toutes les marchandises exportées du Canada doivent être déclarées par un document écrit à l'ASFC.

- **Programme 1.2** — Exécution de la loi relative à l'immigration

Le Programme d'exécution de la loi en matière d'immigration permet de déterminer si les ressortissants étrangers et les résidents permanents non admissibles au Canada ou susceptibles de l'être sont identifiés, assujettis à une enquête, détenus, surveillés ou expulsés du Canada. Les ressortissants étrangers et les résidents permanents du Canada que l'on croit inadmissibles font l'objet d'enquêtes. D'ailleurs, les agents d'exécution de la loi dans les bureaux intérieurs de l'ASFC peuvent rédiger un rapport contre ces personnes. Selon le type d'inadmissibilité, le bien-fondé du rapport en question est examiné par un délégué du ministre ou un décideur indépendant de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR), examen auquel prend part également un agent d'audiences de l'ASFC représentant le ministre de la Sécurité publique. Une fois l'examen terminé, une mesure de renvoi pourrait être prise à l'égard du ressortissant étranger ou du résident permanent concerné. Les mesures de renvoi concernant les revendicateurs du statut de réfugié sont conditionnelles et n'entrent pas en vigueur tant que la revendication n'a pas été abandonnée, retirée ou rejetée par la CISR.

- **Programme 1.3** — Programme d'évaluation des risques

Le Programme d'évaluation des risques permet de repousser les frontières en cherchant à identifier les personnes, marchandises et transports à risque élevé le plus tôt possible dans le continuum des voyages et du commerce afin de prévenir l'entrée de personnes et marchandises inadmissibles. Ceci bénéficie aux voyageurs et à la communauté des affaires en permettant à l'Agence de concentrer ses activités d'examens et d'interdictions sur les personnes et biens à risque élevé; facilitant ainsi l'entrée des personnes et biens à faible risque. L'Agence utilise des systèmes automatisés d'évaluation du risque et du renseignement pour identifier les risques potentiels à la sécurité et la protection des voyageurs et des marchandises.

- **Programme 1.4** — Gestion du commerce et des revenus

Le Programme de gestion du commerce et des revenus permet de s'assurer que les droits et les taxes dus au gouvernement du Canada sont perçus conformément aux exigences canadiennes en matière de déclaration des échanges commerciaux et des importations. Aux fins de la présente description de programme, le terme « droits » désigne les droits et les taxes applicables ou imposés sur des marchandises importées en vertu de certaines lois que l'ASFC est chargée d'administrer. Le Programme permet également d'administrer les accords commerciaux internationaux et régionaux, ainsi que les lois et les règlements régissant le commerce des marchandises. Dans le cadre du Programme, les négociations inhérentes au libre-échange contribuent au renforcement des règles internationales relatives au commerce et à l'ouverture de nouveaux marchés pour les Canadiens.

- **Programme 1.5** — Partenariats sûrs et fiables

À travers le Programme des partenariats sûrs et fiables, l'ASFC travaillent en étroite collaboration avec les clients, les autres ministères et les partenaires internationaux de la gestion des frontières pour améliorer la sécurité de la chaîne commerciale et des voyageurs tout en mettant à la disposition des négociants et des voyageurs à faible risque préalablement approuvés des processus frontaliers simplifiés et efficaces. L'ASFC élabore et administre des programmes et des ententes de coopération avec ses partenaires pour assurer une conformité avec les normes internationales (p. ex., le Cadre de normes de l'Organisation mondiale des douanes) et encourager l'adoption de pratiques exemplaires dans la gestion des frontières à l'échelle mondiale. En augmentant le nombre de membres des programmes pour voyageurs ou entreprises dignes de confiance, l'ASFC peut rehausser sa capacité à atténuer les risques à l'avance et axer ses efforts d'examen sur l'identification des voyageurs et des négociants présentant un risque inconnu ou plus élevé.

- **Programme 1.6** — Enquêtes criminelles

Sous le programme des enquêtes criminelles, l'ASFC vise à assurer l'intégrité de la législation frontalière. De plus, il contribue à la sécurité publique et à la sécurité économique du Canada en permettant de mener des enquêtes et de poursuivre les voyageurs, les importateurs, les exportateurs et toute autre personne ayant commis des infractions contrevenant à la législation frontalière du Canada. Les enquêteurs de l'ASFC étudient les infractions potentielles à la législation frontalière et recueillent des preuves au moyen de diverses techniques d'enquête, notamment des mandats de perquisition et des ordonnances de communication. Les infractions dont il est question sont liées notamment à la *Loi sur les douanes*, à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, à diverses lois régissant les aliments, les végétaux et les animaux, ainsi qu'à toute autre loi frontalière. De concert avec le Service des poursuites pénales du Canada, l'ASFC poursuit les personnes ou les entreprises qui enfreignent les lois frontalières du Canada.

- **Programme 1.7** — Recours

Le programme des recours vise à mettre à la disposition des entreprises et des particuliers un mécanisme accessible pour bénéficier d'un examen impartial des plaintes liées au service, ainsi que des décisions commerciales et des mesures d'exécution prises par l'ASFC. Le programme permet de s'assurer que les décisions prises par les fonctionnaires de l'ASFC sont justes et transparentes, et correspondent exactement aux politiques de l'ASFC et aux lois administrées par celle-ci. Les intéressés peuvent remplir une demande s'ils sont en désaccord avec une mesure d'exécution ou une décision commerciale de l'ASFC, ou s'ils souhaitent déposer une plainte ou offrir un compliment au sujet des services fournis par l'ASFC. Une fois la demande ou la plainte soumise, les clients reçoivent en temps opportun un accusé de réception de l'appel ou de la plainte. Les fonctionnaires de l'ASFC effectuent ensuite un examen de l'appel ou de la plainte en prenant en considération les lois administrées par l'ASFC, les politiques de l'ASFC, le point de vue du client et, s'il y a lieu, les opinions techniques des experts de l'ASFC ou les avis juridiques du ministère de la Justice Canada. Les personnes qui ne sont pas satisfaites de l'examen de l'ASFC peuvent en appeler auprès du tribunal ou de l'organisme d'examen externe à propos. Le Programme de recours facilite également l'examen des plaintes externes de discrimination déposées auprès de la Commission canadienne des droits de la personne et il aide le ministère de la Justice à représenter l'Agence vis-à-vis des appels déposés auprès de la Cour fédérale, de tribunaux divers et d'autres organismes externes.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Service canadien du renseignement de sécurité

Résultat stratégique 1

Les renseignements servent à assurer la sécurité du Canada et des Canadiens.

- **Programme 1.1** — Programme de renseignement

Dans le cadre de ce programme, le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) recueille, traite et analyse des informations et des renseignements sur les activités qui peuvent être soupçonnées de constituer des menaces envers la sécurité du Canada et des Canadiens, en fait rapport au gouvernement du Canada et le conseille à cet égard. Conformément à l'article 16 de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité* et pour soutenir les activités de la Défense nationale et des Affaires étrangères, le SCRS prête aussi assistance au ministre de la Défense nationale et au ministre des Affaires étrangères, dans les limites du Canada, en recueillant des informations ou des renseignements dans le cadre de ce programme.

- **Programme 1.2** — Programme de filtrage de sécurité

Le programme de filtrage de sécurité est une des principales responsabilités du SCRS et une de ses fonctions les plus visibles. Il a pour but d'empêcher des personnes qui ne sont pas canadiennes et qui suscitent des préoccupations ou représentent des risques en matière de sécurité d'entrer au Canada ou d'y obtenir la résidence permanente, ainsi que d'empêcher quiconque suscite des préoccupations en matière de sécurité d'avoir accès à des biens, à des sites ou à des informations sensibles du gouvernement. Par l'entremise de ses bureaux situés dans les missions canadiennes à l'étranger, le SCRS examine attentivement les dossiers des demandeurs et des immigrants éventuels dont les antécédents suscitent des préoccupations en matière de sécurité. Le SCRS fournit aussi des évaluations de sécurité à tous les ministères et organismes fédéraux (sauf à la Gendarmerie royale du Canada [GRC]) conformément aux dispositions de la Politique du gouvernement sur la sécurité. Les évaluations de sécurité entrent dans les activités de programmes suivantes : filtrage pour le gouvernement, filtrage lié aux sites sensibles, filtrage pour des pays étrangers, filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté et filtrage des demandes du statut de réfugié.

Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada

Résultat stratégique 1

Confiance du public envers la GRC.

- **Programme 1.1** — Examen civil de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions

La Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC (CCETP) est un organisme indépendant créé par le Parlement. Son rôle consiste à effectuer un examen juste et indépendant de la conduite de membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions. Pour ce faire, la CCETP reçoit les plaintes du public au sujet de la conduite de membres de la GRC et surveille les enquêtes de la GRC concernant les plaintes. Si le plaignant n'est pas satisfait des conclusions de la GRC concernant sa plainte, il peut demander à la CCETP d'effectuer un examen indépendant sur la conduite des membres et la manière dont la GRC a traité l'affaire. Après avoir examiné une plainte, la CCETP peut conclure qu'elle est satisfaite de la manière dont la GRC a réglé la plainte ou elle peut tirer des conclusions et formuler des recommandations à l'intention du commissaire de la GRC et du ministre de la Sécurité publique à l'égard des sujets de préoccupation énoncés dans la plainte. La CCETP examine également des activités particulières de la GRC, fait rapport aux provinces qui passent des contrats de services avec la GRC, effectue des recherches, assure la sensibilisation du public et la liaison avec les collectivités et fait appel aux services d'observateurs indépendants pour enquêter sur des incidents graves mettant en cause des membres de la GRC.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Service correctionnel du Canada

Résultat stratégique 1

La garde, les interventions correctionnelles et la surveillance des délinquants dans la collectivité et dans les établissements contribuent à la sécurité publique.

- **Programme 1.1** — Garde

Ce programme consiste à répondre aux besoins quotidiens des délinquants, notamment à leurs besoins en matière de santé et de sécurité, d'alimentation, d'habillement, de services de santé mentale et de soins de santé physique. Il comprend en outre des mesures de sécurité en établissement, comme la lutte contre le trafic des drogues, et des mesures de contrôle appropriées pour prévenir les incidents.

- **Programme 1.2** — Interventions correctionnelles

Le programme des interventions correctionnelles comporte des activités d'évaluation et des interventions de programme pour les délinquants sous responsabilité fédérale, ainsi que des activités visant à faire en sorte que les citoyens canadiens deviennent des partenaires du SCC dans la réalisation de son mandat correctionnel et à joindre les victimes de crime. Les interventions correctionnelles visent à favoriser la réadaptation des délinquants et à faciliter leur réinsertion dans la collectivité en tant que citoyens respectueux des lois.

- **Programme 1.3** — Surveillance dans la collectivité

Le programme de Surveillance dans la collectivité englobe toutes les activités de programme visant à protéger la société par l'intermédiaire de l'administration des activités communautaires, dont la prestation de possibilités de logement, l'établissement de partenariats communautaires et la prestation de services de santé communautaire au besoin. Il s'agit de la structure favorisant la réinsertion sociale en toute sécurité des délinquants.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada

Résultat stratégique 1

Les problèmes des délinquants au sein du système correctionnel fédéral sont définis et traités au moment opportun et de façon raisonnable.

- **Programme 1.1** — Ombudsman pour les délinquants

Dans le cadre de ce programme, le Bureau de l'enquêteur correctionnel (BEC) mène des enquêtes sur les plaintes déposées par les détenus concernant des agissements, des omissions, des décisions et des recommandations de Service correctionnel du Canada (SCC). Il a également la responsabilité d'examiner les politiques et les procédures applicables aux secteurs faisant l'objet de plaintes et de formuler des recommandations, de veiller à ce que les sujets de plaintes systémiques soient recensés et fassent l'objet des mesures appropriées et de revoir toutes les enquêtes effectuées par le SCC en application de l'article 19 en cas de décès ou de blessure grave d'un détenu.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Commission des libérations conditionnelles du Canada

Résultat stratégique 1

Décisions relatives à la mise en liberté sous condition et à la suspension du casier, et processus décisionnels visant à protéger les collectivités canadiennes.

- **Programme 1.1** — Décisions relatives à la mise en liberté sous condition

Ce programme favorise la sécurité publique grâce à la prise de décisions judicieuses concernant le moment et les conditions de la mise en liberté des délinquants dans la collectivité. Dans le cadre de ce programme, le personnel de la CLCC fournit en temps utile aux commissaires des renseignements exacts pour la prise de décisions, et il élabore des programmes de formation et des politiques qui constituent des outils pour l'évaluation du risque et la prise de décisions.

- **Programme 1.2** — Application transparente et responsable du processus de mise en liberté sous condition

Ce programme vise à permettre à la CLCC d'exercer ses activités de manière transparente et responsable, conformément aux dispositions de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCMLC). Elle consiste donc à communiquer des renseignements aux victimes d'actes criminels, à aider les personnes qui assistent à des audiences à titre d'observateurs et celles qui souhaitent avoir accès au registre des décisions de la CLCC, à diffuser de l'information au public, à encourager l'engagement des citoyens, à enquêter sur les incidents tragiques qui surviennent dans la collectivité ainsi qu'à surveiller le rendement et à rendre compte des processus décisionnels de mise en liberté sous condition.

- **Programme 1.3** — Décisions relatives à la suspension du casier et recommandations concernant la clémence

Ce programme sert à favoriser la réadaptation au moyen de décisions de qualité sur la suspension du casier et de recommandations judicieuses concernant la clémence. Pour arriver à des décisions et recommandations de qualité, la CLCC vérifie l'admissibilité des candidats et s'assure que tous les renseignements exigés figurent bel et bien dans la demande de pardon, réunit les renseignements nécessaires pour rendre ses décisions et élabore des politiques qui orientent les processus décisionnels.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Gendarmerie royale du Canada

Résultat stratégique 1

Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens

- **Programme 1.1** — Opérations policières

Aux termes de la *Loi sur la GRC*, ce programme fournit aux Canadiens des services de police aux niveaux fédéral, provincial et municipal et dans les collectivités autochtones. Comme le précise la *Loi sur la GRC*, ces services comprennent toutes les fonctions des agents de la paix en ce qui concerne le maintien de la paix, la prévention du crime et des infractions aux lois fédérales et à celles en vigueur dans la province où ils peuvent être employés, ainsi que l'arrestation des criminels, des contrevenants et des autres personnes pouvant être légalement mises sous garde; l'exécution de tous les mandats — ainsi que les obligations et services s'y rattachant — qui peuvent, aux termes de la *Loi sur la GRC*, des autres lois fédérales ou de celles en vigueur dans une province, être légalement exécutés par des agents de la paix; toutes les fonctions qui peuvent être légalement exercées par des agents de la paix en matière d'escorte ou de transfèrement de condamnés, ou d'autres personnes sous garde, à destination ou à partir de quelque lieu que ce soit : tribunal, asile, lieu de punition ou de détention, ou autre; ainsi que les autres attributions déterminées par le gouverneur en conseil ou le commissaire. Les activités générales d'application de la loi qui viennent s'ajouter aux activités de sensibilisation menées par les employés de la GRC auprès du public, d'entreprises et d'autres ministères ou organismes du Canada, font que ce programme contribue à un Canada sécuritaire et sécurisé. On citera par exemple les séances d'information sur la prévention de la criminalité, la sécurité nationale, la criminalité financière, le crime organisé et les drogues, que la GRC anime afin de réduire la victimisation des Canadiens. En outre, ce programme voit à la protection des personnes désignées et à la sécurité lors d'événements majeurs, ce qui a pour effet d'atténuer les menaces possibles à l'égard de la population canadienne. De plus, ce programme offre un soutien opérationnel et technique de haut niveau à l'appui du but ultime de la GRC qui est de réduire la criminalité dont sont victimes les Canadiens.

- **Programme 1.2** — Services canadiens d'application de la loi

Ce programme fournit le soutien nécessaire sur le plan scientifique, technique, didactique et des enquêtes afin que la communauté policière canadienne puisse offrir à ses partenaires et aux collectivités qu'elle sert des services de police et d'application de la loi proactifs axés sur les renseignements. De plus, ce programme offre des occasions de formation aux membres de la communauté policière canadienne afin de leur permettre de perfectionner leurs compétences et d'ainsi assurer plus efficacement la sécurité du Canada. Ce programme fournit aux services de police canadiens les outils, les systèmes, la technologie (soutien et expertise judiciaires, renseignements criminels, registre des armes à feu, bases de données, etc.) et la formation nécessaire pour contribuer à réduire la criminalité dont sont victimes les Canadiens.

Résultat stratégique 2

Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de handicap ou de décès.

- **Programme 2.1** — Paiements de transfert

Ce programme apporte une sécurité du revenu aux employés de la GRC et à leur famille en cas d'invalidité ou de décès. Ce programme veille à fournir un niveau adéquat de soutien aux personnes qui vivent une situation hors de leur contrôle en raison de leur emploi à la GRC. Les activités de ce programme visent à assurer le versement de prestations exigées par diverses lois, notamment les prestations en vertu de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*.

Résultat stratégique 3

Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale.

- **Programme 3.1** — Opérations policières internationales

Ce programme fait avancer le programme pour la sécurité et la paix mondiale du Canada par la collaboration et le soutien de la communauté policière internationale, et contribue à faire du Canada et du reste du monde un endroit plus sûr. Compte tenu de la portée transnationale de la criminalité et du terrorisme, ce programme établit des liens avec des partenaires de l'application de la loi à l'échelle mondiale, il contribue au réseau mondial d'échange de renseignements d'INTERPOL, et mène des enquêtes criminelles extraterritoriales. De plus, la GRC participe activement à diverses missions de maintien de la paix à l'étranger où elle aide les pays à risque à renforcer leur capacité d'application de la loi. Grâce à cette coopération et collaboration à l'échelle internationale, ce programme contribue directement à faire du Canada et du reste du monde un endroit plus sûr.

- **Programme 3.2** — Culture et patrimoine de la police canadienne

Dans le but de protéger l'image de la GRC qui est bien connue à l'étranger, ainsi que sa réputation et son riche patrimoine, ce programme met de l'avant l'image positive de la GRC tout en nouant des liens avec des organismes d'application de la loi, des organismes gouvernementaux et des partenaires communautaires canadiens et étrangers. Le programme offre des conseils et des analyses aux clients internes et externes, dont les partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux, les établissements d'enseignement, les représentants de la famille royale et les organisations non gouvernementales, relativement à l'aspect cérémonial des activités et événements spéciaux (Jeux olympiques, expositions, sommets, funérailles de policiers). Par ce programme, la GRC contribue au rayonnement de la culture et du patrimoine canadiens.

Résultat stratégique 4

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 4.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Résultat stratégique 1

Analyse, conclusions et recommandations indépendantes, impartiales et exhaustives visant à assurer la transparence des griefs et des appels au sein de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

- **Programme 1.1** — Examen des cas indépendant et impartial

Le Comité externe d'examen (CEE) de la Gendarmerie royale du Canada procède à un examen indépendant des appels relatifs à des mesures disciplinaires et à des mesures de renvoi et de rétrogradation, ainsi que de certaines catégories de griefs qui peuvent être renvoyés devant lui par le commissaire de la GRC conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* et à l'article 36 du *Règlement de la Gendarmerie royale du Canada*. Le CEE veille à ce que les principes du droit administratif et du droit du travail, et que les recours prévus par la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* soient respectés. Il remet, dans chaque cas, des rapports contenant ses conclusions et ses recommandations au commissaire de la GRC et aux parties en cause. Tous les intervenants ont accès aux rapports du CEE (y compris les parties, les arbitres de la GRC, les superviseurs, les représentants des membres, les représentants des relations fonctionnelles et les experts des relations de travail et de l'emploi d'autres juridictions) par l'entremise de son site Web, de ses publications et de ses présentations.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
…	115 159 335	…	…	115 159 335	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	3 700 000	…	3 700 000	1b	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	61 855	61 855		crédit 5 (Patrimoine canadien)				
…	…	…	229 115	229 115		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	4 606 277	4 606 277		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	2 082 466	2 082 466		CT, crédit 30 [1]				
…	…	…	(15 000)	(15 000)		Virement au crédit 1 (Industrie)				
…	115 159 335	3 700 000	6 964 713	125 824 048		Total — Crédit 1	122 382 753	3 441 295	…	133 245 148
…	993 008 766	…	…	993 008 766	5	Subventions et contributions				
…	…	95 000 000	…	95 000 000	5a	Subventions et contributions				
…	…	…	(41 854 342)	(41 854 342)		Virement au crédit 1 (Gendarmerie royale du Canada)				
…	993 008 766	95 000 000	(41 854 342)	1 046 154 424		Total — Crédit 5	539 389 043	506 765 381	…	1 192 322 278
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux				
…	14 519 955	…	(909 265)	13 610 690		des employés	13 610 690	…	…	15 605 276
					(S)	Ministre de la Sécurité publique et de la Protection				
…	80 300	…	…	80 300		civile — Traitement et allocation pour automobile	80 300	…	…	77 541
…	**1 122 768 356**	**98 700 000**	**(35 798 894)**	**1 185 669 462**		**Total du ministère — Budgétaire**	**675 462 786**	**510 206 676**	**…**	**1 341 250 243**
						Agence des services frontaliers du Canada				
93 576 413	1 397 915 271	…	…	1 491 491 684	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	1	…	1	1b	Dépenses de fonctionnement				
…	…	1 418 650	…	1 418 650	1c	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	1 700 000	1 700 000		crédit 1 (Gendarmerie royale du Canada)				
…	…	…	30 910 741	30 910 741		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	227 390 292	227 390 292		CT, crédit 30 [1]				
						Virement au :				
…	…	…	(113 661)	(113 661)		crédit 1 (Affaires étrangères, Commerce et Développement)				
…	…	…	(55 100 000)	(55 100 000)		crédit 5 (Agence des services frontaliers du Canada)				
…	…	…	(3 337 000)	(3 337 000)		crédit 5 (Gendarmerie royale du Canada)				
93 576 413	1 397 915 271	1 418 651	201 450 372	1 694 360 707		Total — Crédit 1	1 628 333 847	17 623 900	48 402 960	1 540 450 182

Sommaire du portefeuille ministériel — *Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
50 196 647	161 905 641	…	…	212 102 288	5	Dépenses en capital				
…	…	1	…	1	5b	Dépenses en capital				
…	…	15 636 163	…	15 636 163	5c	Dépenses en capital				
…	…	…	55 100 000	55 100 000		Virement du crédit 1 (Agence des services frontaliers du Canada)				
…	…	…	(5 306 815)	(5 306 815)		Virement au crédit 1 (Citoyenneté et Immigration)				
50 196 647	161 905 641	15 636 164	49 793 185	277 531 637		Total — Crédit 5	174 709 785	75 259 850	27 562 002	121 932 181
…	176 570 197	921 816	20 000 301	197 492 314	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	197 492 314	…	…	187 286 618
167 189	…	…	455 978	623 167	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	468 343	…	154 824	410 284
…	…	…	140 081	140 081	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	140 081	…	…	32 237
143 940 249	**1 736 391 109**	**17 976 631**	**271 839 917**	**2 170 147 906**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**2 001 144 370**	**92 883 750**	**76 119 786**	**1 850 111 502**
						Service canadien du renseignement de sécurité				
…	468 824 514	…	…	468 824 514	1	Dépenses du programme				
…	…	5 311 373	…	5 311 373	1b	Dépenses du programme				
…	…	…	220 000	220 000		Virement du : crédit 1 (Défense nationale)				
…	…	…	370 000	370 000		crédit 5 (Défense nationale)				
…	…	…	930 000	930 000		crédit 5 (Gendarmerie royale du Canada)				
…	…	…	491 243	491 243		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	6 052 358	6 052 358		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	(1 601 999)	(1 601 999)		Virement au : crédit 1 (Affaires étrangères, Commerce et Développement)				
…	…	…	(738 300)	(738 300)		crédit 5 (Affaires étrangères, Commerce et Développement)				
…	468 824 514	5 311 373	5 723 302	479 859 189		Total — Crédit 1	468 194 844	11 664 345	…	468 801 655
…	47 412 243	…	(552 902)	46 859 341	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	46 859 341	…	…	47 127 351
221 393	…	…	422 230	643 623	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	221 393	…	422 230	376 723
221 393	**516 236 757**	**5 311 373**	**5 592 630**	**527 362 153**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**515 275 578**	**11 664 345**	**422 230**	**516 305 729**

						Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada [2]				
…	9 049 115	…	…	9 049 115	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	2 678	2 678		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	242 517	242 517		CT, crédit 25 [1]				
…	9 049 115	…	245 195	9 294 310		Total — Crédit 1	8 718 932	575 378	…	7 958 517
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux				
…	961 267	…	(80 228)	881 039		des employés	881 039	…	…	831 317
…	**10 010 382**	**…**	**164 967**	**10 175 349**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**9 599 971**	**575 378**	**…**	**8 789 834**
						Service correctionnel du Canada				
…	1 913 020 536	…	…	1 913 020 536	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	989 000	…	989 000	1b	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	600 000	600 000		crédit 1 (Défense nationale)				
…	…	…	23 637 033	23 637 033		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	60 278 324	60 278 324		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	165 102 701	165 102 701		CT, crédit 30 [1]				
…	…	…	(22 928)	(22 928)		Virement au crédit 1 (Services partagés Canada)				
…	1 913 020 536	989 000	249 595 130	2 163 604 666		Total — Crédit 1	2 134 769 681	28 834 985	…	2 116 015 356
…	184 244 519	…	…	184 244 519	5	Dépenses en capital				
…	…	…	78 549 004	78 549 004		Virement du CT, crédit 33 [1]				
						Virement au crédit 5 (Gendarmerie royale du				
…	…	…	(5 214 180)	(5 214 180)		Canada)				
…	184 244 519	…	73 334 824	257 579 343		Total — Crédit 5	200 606 427	56 972 916	…	378 371 594
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux				
…	237 417 337	…	(682 247)	236 735 090		des employés	236 735 090	…	…	254 372 287
5 263 437	…	…	…	5 263 437	(S)	Fonds renouvelable CORCAN	1 018 289	…	4 245 148	219 498
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
736 515	…	…	1 635 285	2 371 800		excédentaires de l'État	2 064 609	…	307 191	1 309 552
					(S)	Remboursements de montants portés aux revenus				
…	…	…	34 216	34 216		d'exercices antérieurs	34 216	…	…	3 188
5 999 952	2 334 682 392	989 000	323 917 208	2 665 588 552		Total budgétaire	2 575 228 312	85 807 901	4 552 339	2 750 291 475
					L14b	Prêts à des personnes sous surveillance obligatoire et aux libérés conditionnels en vertu du Compte des prêts aux libérés conditionnels, *Loi n° 3 de 1982-1983 portant*				
45 194	…	…	…	45 194		*affectation de crédits*. Limite 50 000 $ (Net)	(170)	…	45 364	405
						Total de l'organisme —				
5 999 952	**2 334 682 392**	**989 000**	**323 917 208**	**2 665 588 552**		**Budgétaire**	**2 575 228 312**	**85 807 901**	**4 552 339**	**2 750 291 475**
45 194	**…**	**…**	**…**	**45 194**		**Non budgétaire**	**(170)**	**…**	**45 364**	**405**

Sommaire du portefeuille ministériel — *Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada				
…	4 120 298	…	…	4 120 298	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	205 492	205 492		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	134 097	134 097		CT, crédit 30 [(1)]				
…	4 120 298	…	339 589	4 459 887		Total — Crédit 1	4 241 546	218 341	…	4 192 211
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux				
…	539 354	…	(12 900)	526 454		des employés	526 454	…	…	533 970
…	**4 659 652**	**…**	**326 689**	**4 986 341**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**4 768 000**	**218 341**	**…**	**4 726 181**
						Commission des libérations conditionnelles du Canada				
…	41 357 732	…	…	41 357 732	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	105 463	105 463		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	1 996 812	1 996 812		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	2 007 750	2 007 750		CT, crédit 30 [(1)]				
…	41 357 732	…	4 110 025	45 467 757		Total — Crédit 1	43 796 720	1 671 037	…	43 721 153
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux				
…	5 771 262	…	528 583	6 299 845		des employés	6 299 845	…	…	6 664 960
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
7 242	…	…	22 424	29 666		excédentaires de l'État	7 242	…	22 424	6 277
					(S)	Remboursements de montants portés aux revenus				
…	…	…	18 589	18 589		d'exercices antérieurs	18 589	…	…	18 087
7 242	**47 128 994**	**…**	**4 679 621**	**51 815 857**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**50 122 396**	**1 671 037**	**22 424**	**50 410 477**
						Gendarmerie royale du Canada				
…	1 766 280 232	…	…	1 766 280 232	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	13 941 933	…	13 941 933	1b	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	125 322	125 322		crédit 1 (Transports)				
…	…	…	62 661	62 661		crédit 5 (Patrimoine canadien)				
…	…	…	41 854 342	41 854 342		crédit 5 (Sécurité publique et Protection civile)				
…	…	…	1 300 000	1 300 000		crédit 10				
…	…	…	292 000	292 000		crédit 10 (Transports)				

…	…	…	1 824 306	1 824 306		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	137 967 253	137 967 253		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	67 469 533	67 469 533		CT, crédit 30 [1]				
						Virement au :				
…	…	…	(1 700 000)	(1 700 000)		crédit 1 (Agence des services frontaliers du Canada)				
…	…	…	(3 116 002)	(3 116 002)		crédit 1 (Affaires étrangères, Commerce et Développement)				
…	…	…	(710 000)	(710 000)		crédit 1 (Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada)				
…	…	…	(39 813 866)	(39 813 866)		crédit 1 (Services partagés Canada)				
…	1 766 280 232	13 941 933	205 555 549	1 985 777 714		Total — Crédit 1	1 908 906 265	76 871 449	…	1 981 451 541
…	246 469 709	…	…	246 469 709	5	Dépenses en capital				
…	…	553 121	…	553 121	5b	Dépenses en capital				
						Virement du :				
…	…	…	3 337 000	3 337 000		crédit 1 (Agence des services frontaliers du Canada)				
…	…	…	5 214 180	5 214 180		crédit 5 (Service correctionnel du Canada)				
…	…	…	730 500	730 500		crédit 5 (Défense nationale)				
…	…	…	45 396 808	45 396 808		CT, crédit 33 [1]				
						Virement au :				
…	…	…	(930 000)	(930 000)		crédit 1 (Service canadien du renseignement de sécurité)				
…	…	…	(223 543)	(223 543)		crédit 5 (Affaires étrangères, Commerce et Développement)				
…	246 469 709	553 121	53 524 945	300 547 775		Total — Crédit 5	263 450 923	37 096 852	…	220 101 586
…	163 636 131	…	…	163 636 131	10	Subventions et contributions				
…	…	4 121 386	…	4 121 386	10b	Subventions et contributions				
…	…	…	(1 300 000)	(1 300 000)		Virement au crédit 1				
…	163 636 131	4 121 386	(1 300 000)	166 457 517		Total — Crédit 10	160 887 743	5 569 774	…	150 151 242
…	87 318 054	512 625	(17 215 159)	70 615 520	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	70 615 520	…	…	73 311 742
…	349 272 217	1 781 816	85 993 576	437 047 609	(S)	Pensions et autres prestations des employés — Membres de la Gendarmerie royale du Canada	437 047 609	…	…	446 524 247
…	13 000 000	…	(1 599 195)	11 400 805	(S)	Pensions aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*	11 400 805	…	…	12 315 745
…	…	…	46 265	46 265	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	46 265	…	…	647 937
6 646 755	…	…	8 272 337	14 919 092	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	8 464 749	…	6 454 343	7 813 063
…	…	…	1 069 096	1 069 096	(S)	Montants adjugés par une cour	1 069 096	…	…	63 593
6 646 755	**2 625 976 343**	**20 910 881**	**334 347 414**	**2 987 881 393**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**2 861 888 975**	**119 538 075**	**6 454 343**	**2 892 380 696**
						Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada				
…	858 554	…	…	858 554	1	Dépenses du programme				
…	…	1	…	1	1b	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	710 000	710 000		crédit 1 (Gendarmerie royale du Canada)				
…	…	…	41 539	41 539		CT, crédit 25 [1]				
…	858 554	1	751 539	1 610 094		Total — Crédit 1	1 430 085	180 009	…	1 445 271

Sommaire du portefeuille ministériel — *Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
…	102 864	…	51 657	154 521	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	154 521	…	…	160 657
…	**961 418**	**1**	**803 196**	**1 764 615**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**1 584 606**	**180 009**	**…**	**1 605 928**
						Total du portefeuille ministériel —				
156 815 591	**8 398 815 403**	**143 887 886**	**905 872 748**	**9 605 391 628**		**Budgétaire**	**8 695 074 994**	**822 745 512**	**87 571 122**	**9 415 872 065**
45 194	**…**	**…**	**…**	**45 194**		**Non budgétaire**	**(170)**	**…**	**45 364**	**405**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

(2) Conformément au Décret C.P. 2014-1295, en vertu des paragraphes 87(1), (3) et (4) de la *Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada*, la Commission des plaintes du public contre la GRC a été remplacée par la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada, à compter du 28 novembre 2014.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Gestion des mesures d'urgence	27 755 257	27 067 039	…	…	908 466 920	413 120 239	…	…	…	…	936 222 177	440 187 278
Lutte au crime	30 220 054	30 032 492	…	…	135 269 681	123 868 672	…	…	…	…	165 489 735	153 901 164
Sécurité nationale	23 903 195	23 239 604	…	…	2 417 823	2 400 132	…	…	…	…	26 321 018	25 639 736
Stratégies frontalières	4 527 524	4 342 209	…	…	…	…	…	…	…	…	4 527 524	4 342 209
Services internes	55 809 008	53 437 779	…	…	…	…	2 700 000	2 045 380	…	…	53 109 008	51 392 399
Total partiel	142 215 038	138 119 123	…	…	1 046 154 424	539 389 043	2 700 000	2 045 380	…	…	1 185 669 462	675 462 786
Revenus affectés aux dépenses	(2 700 000)	(2 045 380)	…	…	…	…	(2 700 000)	(2 045 380)	…	…	…	…
Total du ministère — Budgétaire	**139 515 038**	**136 073 743**	**…**	**…**	**1 046 154 424**	**539 389 043**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 185 669 462**	**675 462 786**
Agence des services frontaliers du Canada												
Détermination de l'admissibilité	837 078 492	914 282 165	62 793 654	68 111 925	…	…	…	…	…	…	899 872 146	982 394 090
Exécution de la loi relative à l'immigration	180 080 260	178 275 088	5 977 701	8 436 840	…	…	…	…	…	…	186 057 961	186 711 928
Programme d'évaluation des risques	158 374 715	146 512 018	60 554 070	35 302 870	…	…	…	…	…	…	218 928 785	181 814 888
Gestion du commerce et des revenus	94 177 079	81 142 705	16 038 179	17 241 619	…	…	9 980 529	9 980 529	…	…	100 234 729	88 403 795
Partenariats sûrs et fiables	63 162 915	46 015 295	10 503 341	4 423 844	…	…	8 210 671	8 210 671	…	…	65 455 585	42 228 468
Enquêtes criminelles	32 740 305	37 278 294	…	12 029	…	…	…	…	…	…	32 740 305	37 290 323
Recours	12 975 979	13 308 072	…	51 760	…	…	…	…	…	…	12 975 979	13 359 832
Services internes	532 217 724	427 812 148	121 664 692	41 128 898	…	…	…	…	…	…	653 882 416	468 941 046
Total partiel	1 910 807 469	1 844 625 785	277 531 637	174 709 785	…	…	18 191 200	18 191 200	…	…	2 170 147 906	2 001 144 370
Revenus affectés aux dépenses	(18 191 200)	(18 191 200)	…	…	…	…	(18 191 200)	(18 191 200)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**1 892 616 269**	**1 826 434 585**	**277 531 637**	**174 709 785**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 170 147 906**	**2 001 144 370**
Service canadien du renseignement de sécurité												
Programme de renseignement	482 274 183	472 027 300	…	…	…	…	…	…	…	…	482 274 183	472 027 300
Programme de filtrage de sécurité	45 087 970	43 248 278	…	…	…	…	…	…	…	…	45 087 970	43 248 278
Total de l'organisme — Budgétaire	**527 362 153**	**515 275 578**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**527 362 153**	**515 275 578**

Programmes — *Fin*

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada												
Examen civil de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions	6 417 567	6 181 112	…	…	…	…	…	…	…	…	6 417 567	6 181 112
Services internes	3 757 782	3 418 859	…	…	…	…	…	…	…	…	3 757 782	3 418 859
Total de l'organisme — Budgétaire	**10 175 349**	**9 599 971**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**10 175 349**	**9 599 971**
Service correctionnel du Canada												
Garde	1 483 539 679	1 489 598 559	248 283 494	193 851 969	4 982 000	2 767 547	…	…	…	…	1 736 805 173	1 686 218 075
Interventions correctionnelles —												
Budgétaire	581 103 024	531 067 963	…	2 245 215	…	…	88 829 221	80 964 105	…	…	492 273 803	452 349 073
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	45 194	(170)	45 194	(170)
Surveillance dans la collectivité	102 236 783	125 590 617	…	…	…	…	…	…	…	…	102 236 783	125 590 617
Services internes	324 976 944	306 561 304	9 295 849	4 509 243	…	…	…	…	…	…	334 272 793	311 070 547
Total partiel —												
Budgétaire	2 491 856 430	2 452 818 443	257 579 343	200 606 427	4 982 000	2 767 547	88 829 221	80 964 105	…	…	2 665 588 552	2 575 228 312
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…		45 194	(170)	45 194	(170)
Revenus affectés aux dépenses	(88 829 221)	(80 964 105)	…	…	…	…	(88 829 221)	(80 964 105)	…	…	…	…
Total de l'organisme —												
Budgétaire	**2 403 027 209**	**2 371 854 338**	**257 579 343**	**200 606 427**	**4 982 000**	**2 767 547**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 665 588 552**	**2 575 228 312**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**45 194**	**(170)**	**45 194**	**(170)**
Bureau de l'enquêteur correctionnel												
Ombudsman pour les délinquants	3 899 475	3 687 215	…	…	…	…	…	…	…	…	3 899 475	3 687 215
Services internes	1 086 866	1 080 785	…	…	…	…	…	…	…	…	1 086 866	1 080 785
Total de l'organisme — Budgétaire	**4 986 341**	**4 768 000**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**4 986 341**	**4 768 000**
Commission des libérations conditionnelles du Canada												
Décisions relatives à la mise en liberté sous condition	38 609 439	37 027 793	…	…	…	…	…	…	…	…	38 609 439	37 027 793
Application transparente et responsable du processus de mise en liberté sous condition	6 883 575	5 728 180	…	…	…	…	…	…	…	…	6 883 575	5 728 180

Décisions relatives à la suspension du casier et recommendations concernant la clémence	6 577 700	6 577 700	…	…	…	…	5 644 800	4 260 080	…	…	932 900	2 317 620
Services internes	5 389 943	5 048 803	…	…	…	…	…	…	…	…	5 389 943	5 048 803
Total partiel	57 460 657	54 382 476	…	…	…	…	5 644 800	4 260 080	…	…	51 815 857	50 122 396
Revenus affectés aux dépenses	(5 644 800)	(4 260 080)	…	…	…	…	(5 644 800)	(4 260 080)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**51 815 857**	**50 122 396**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**51 815 857**	**50 122 396**
Gendarmerie royale du Canada												
Opérations policières	3 415 119 616	3 366 946 644	166 233 655	159 255 137	323 000	309 464	1 831 176 415	1 831 176 415	…	…	1 750 499 856	1 695 334 830
Services canadiens d'application de la loi	261 334 414	218 810 228	2 536 000	1 889 144	15 012 000	14 854 627	18 608 000	13 096 584	…	…	260 274 414	222 457 415
Paiements de transfert	…	…	…	…	162 371 322	156 978 125	…	…	…	…	162 371 322	156 978 125
Opérations policières internationales	57 520 836	52 770 433	…	101 288	27 000	26 332	…	…	…	…	57 547 836	52 898 053
Culture et patrimoine de la police canadienne	12 408 858	13 364 860	…	86 143	125 000	120 000	…	…	…	…	12 533 858	13 571 003
Services internes	654 515 505	644 270 698	131 778 120	102 119 211	…	…	41 639 518	25 740 360	…	…	744 654 107	720 649 549
Total partiel	4 400 899 229	4 296 162 863	300 547 775	263 450 923	177 858 322	172 288 548	1 891 423 933	1 870 013 359	…	…	2 987 881 393	2 861 888 975
Revenus affectés aux dépenses	(1 891 423 933)	(1 870 013 359)	…	…	…	…	(1 891 423 933)	(1 870 013 359)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**2 509 475 296**	**2 426 149 504**	**300 547 775**	**263 450 923**	**177 858 322**	**172 288 548**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 987 881 393**	**2 861 888 975**
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada												
Examen des cas indépendant et impartial	1 764 615	1 584 606	…	…	…	…	…	…	…	…	1 764 615	1 584 606
Total de l'organisme — Budgétaire	**1 764 615**	**1 584 606**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 764 615**	**1 584 606**
Total du portefeuille ministériel —												
Budgétaire	**7 540 738 127**	**7 341 862 721**	**835 658 755**	**638 767 135**	**1 228 994 746**	**714 445 138**	**…**	**…**	**…**	**…**	**9 605 391 628**	**8 695 074 994**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**45 194**	**(170)**	**45 194**	**(170)**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
…	1 960 000	…	…	1 960 000	Subventions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	336 603	1 623 397	…	468 700
…	1 796 144	…	…	1 796 144	Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale	1 796 143	1	…	1 796 143
…	1 297 844	…	(1 297 844)	…	Initiative de recherche pour le projet Kanishka	…	…	…	…
…	500 000	…	…	500 000	Subventions aux partenaires provinciaux pour le Système national de repérage afin de repérer et de surveiller les délinquants violents à risque élevé qui mettent en péril la sécurité publique	499 913	87	…	499 913
…	150 000	…	…	150 000	Programme de coopération en matière de cybersécurité	150 000	…	…	…
…	**5 703 988**	**…**	**(1 297 844)**	**4 406 144**	**Total — Subventions**	**2 782 659**	**1 623 485**	**…**	**2 764 756**
					Contributions				
…	762 000 000	…	…	762 000 000	Contributions versées aux provinces à titre d'aide financière en cas de catastrophes naturelles	305 271 755	456 728 245	…	1 018 988 056
…	121 611 662	…	(39 604 342)	82 007 320	Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de la Couronne et aux groupes Inuits conformément au Programme de services de police des Premières nations	81 771 968	235 352	…	86 732 870
…	50 750 000	…	…	50 750 000	Aide financière aux provinces et aux territoires pour les mesures d'atténuation prises en 2011 en prévision des inondations	50 431 899	318 101	…	15 634 720
…	38 954 516	…	(2 531 000)	36 423 516	Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	28 262 488	8 161 028	…	29 763 087
…	6 900 000	…	…	6 900 000	Programme de contributions pour les analyses biologiques	6 900 000	…	…	6 900 000
…	2 551 000	…	…	2 551 000	Programme de contribution pour combattre les crimes graves et le crime organisé	1 175 829	1 375 171	…	…
…	2 035 600	…	100 000	2 135 600	Programme de contribution visant à combattre l'exploitation sexuelle des enfants et la traite de personnes	2 135 600	…	…	2 161 000
…	800 000	…	1 297 844	2 097 844	Initiative de recherche pour le projet Kanishka	2 080 155	17 689	…	2 687 858
…	690 000	…	…	690 000	Programme de contributions à l'amélioration de la sécurité des collectivités autochtones	684 025	5 975	…	675 329
…	500 000	…	…	500 000	Association internationale des pompiers, Canada	500 000	…	…	420 000
…	362 000	…	…	362 000	Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	362 000	…	…	361 321
…	150 000	…	…	150 000	Programme de coopération en matière de cybersécurité	150 000	…	…	…

…	…	95 000 000	…	95 000 000	Aide financière à la province de Québec pour l'aider à assumer les coûts d'intervention et de rétablissement engagés à la suite de l'explosion découlant du déraillement de train survenu à Lac-Mégantic, au Québec	56 700 000	38 300 000	…	25 000 000
…	…	…	181 000	181 000	Indemnisation des accidents du travail	180 665	335	…	233 281
…	**987 304 778**	**95 000 000**	**(40 556 498)**	**1 041 748 280**	**Total — Contributions**	**536 606 384**	**505 141 896**	**…**	**1 189 557 522**
…	**993 008 766**	**95 000 000**	**(41 854 342)**	**1 046 154 424**	**Total du ministère**	**539 389 043**	**506 765 381**	**…**	**1 192 322 278**
					Service correctionnel du Canada				
					Subventions				
…	160 000	…	…	160 000	Subvention au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan, subvention pour l'obtention d'une place en psychiatrie	101 682	58 318	…	122 774
…	122 000	…	…	122 000	Subvention à l'Université de la Saskatchewan pour le Centre de recherche judiciaire	120 000	2 000	…	120 000
…	**282 000**	**…**	**…**	**282 000**	**Total — Subventions**	**221 682**	**60 318**	**…**	**242 774**
					Contributions				
…	4 700 000	…	…	4 700 000	Programme national de contributions pour les infrastructures du Service correctionnel du Canada	2 545 865	2 154 135	…	…
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	102 938
…	**4 700 000**	**…**	**…**	**4 700 000**	**Total — Contributions**	**2 545 865**	**2 154 135**	**…**	**102 938**
…	**4 982 000**	**…**	**…**	**4 982 000**	**Total de l'organisme**	**2 767 547**	**2 214 453**	**…**	**345 712**
					Gendarmerie royale du Canada				
					Subventions				
…	144 500 000	4 121 386	…	148 621 386	Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions	143 562 981	5 058 405	…	132 140 008
…	2 349 131	…	…	2 349 131	Plan de prestations des survivants de la GRC	2 014 339	334 792	…	2 686 991
…	1 000 000	…	…	1 000 000	Subvention pour promouvoir l'application de la loi par le biais de la prévention du crime, la formation et les relations publiques	838 336	161 664	…	838 797
…	13 000 000	…	(1 599 195)	11 400 805	(S) Pensions aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*	11 400 805	…	…	12 315 745
…	**160 849 131**	**4 121 386**	**(1 599 195)**	**163 371 322**	**Total — Subventions**	**157 816 461**	**5 554 861**	**…**	**147 981 541**
					Contributions				
…	15 787 000	…	(1 300 000)	14 487 000	Contributions aux provinces, aux territoires et aux communautés autochtones et/ou à d'autres communautés ou organismes (sans but lucratif)	14 472 087	14 913	…	14 485 446
…	**176 636 131**	**4 121 386**	**(2 899 195)**	**177 858 322**	**Total de l'organisme**	**172 288 548**	**5 569 774**	**…**	**162 466 987**
…	**1 174 626 897**	**99 121 386**	**(44 753 537)**	**1 228 994 746**	**Total du portefeuille ministériel**	**714 445 138**	**514 549 608**	**…**	**1 355 134 977**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

Description	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Services internes			
Services de soutien internes fournis à d'autres ministères	2 700 000	2 045 380	2 549 320
Total de l'organisme — Budgétaire	**2 700 000**	**2 045 380**	**2 549 320**
Agence des services frontaliers du Canada			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Gestion du commerce et des revenus	9 980 529	9 980 529	10 704 042
Partenariats sûrs et fiables	8 210 671	8 210 671	7 465 029
Total de l'organisme — Budgétaire	**18 191 200**	**18 191 200**	**18 169 071**
Service correctionnel du Canada			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Interventions correctionnelles			
Corcan (Oss)	88 829 221	80 964 105	86 194 734
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Interventions correctionnelles			
Compte des prêts aux libérés conditionnels	…	230	155
Total de l'organisme — Budgétaire	**88 829 221**	**80 964 105**	**86 194 734**
Non budgétaire	**…**	**230**	**155**
Commission des libérations conditionnelles du Canada			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Décisions relatives à la suspension du casier et recommendations concernant la clémence			
Frais de service de 631 $	5 644 800	4 260 080	4 522 340
Total de l'organisme — Budgétaire	**5 644 800**	**4 260 080**	**4 522 340**
Gendarmerie royale du Canada			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Opérations policières	1 831 176 415	1 831 176 415	1 732 324 968
Services canadiens d'application de la loi	18 608 000	13 096 584	7 090 768
Services internes	41 639 518	25 740 360	38 052 321
Total de l'organisme — Budgétaire	**1 891 423 933**	**1 870 013 359**	**1 777 468 057**
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**2 006 789 154**	**1 975 474 124**	**1 888 903 522**
Non budgétaire	**…**	**230**	**155**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	860 971	657 941
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	3 513 932	7 695 102
	4 374 903	8 353 043
Ventes de biens et de services —		
Services de nature non réglementaire —		
Revenu disponible	2 045 380	2 549 320
Revenus divers	100 181	162 737
Total du ministère	**6 520 464**	**11 065 100**
Agence des services frontaliers du Canada		
Revenus fiscaux —		
Taxe sur les produits et services (TPS)/Taxe de vente harmonisée (TVH)	22 933 659 977	21 298 991 195
Moins : décret de remise de la taxe gouvernementale	31 058 550	33 766 294
	22 902 601 427	21 265 224 901
Taxe d'accise — Carburant moteur — Essence	58 903 787	60 421 635
Droits de douane à l'importation	4 581 246 882	4 238 853 757 (1)
Droits d'accise —		
Spiritueux parvenus à maturité	6 313	9 308
Spiritueux non parvenus à maturité	382 612	409 248
Bière	9 639	14 211
Cigarettes	1 324 868 856	1 176 994 821
Cigares	46 017 214	44 584 926
Tabac naturel canadien en feuilles	101 867 069	88 849 921
	1 473 151 703	1 310 862 435
Autres taxes et droits d'accise —		
Taxes à la fabrication —		
Bijoux	3 854	10 478
Automobiles	1 933 203	1 934 805
Climatiseurs pour automobiles	20 793 186	22 037 989
Vins	3 460 107	3 393 205
Divers	3 154 675	368 841 (1)
	29 345 025	27 745 318
Total des revenus fiscaux	**29 045 248 824**	**26 903 108 046**

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 092 850	403 310
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	7 506 976	5 567 754
	8 599 826	5 971 064
Ventes de biens et de services —		
Droits et privilèges	437 941	622 168
Services de nature réglementaire	11 907 590	11 520 107
Services de nature non réglementaire	8 803 118	7 969 422
Autres frais et droits	18 190	198 563
	21 166 839	20 310 260
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	455 978	407 797
Revenus divers —		
Intérêts et pénalités	18 715 423	11 783 222
Autres revenus divers —		
Amendes imposées par le tribunal	970 823	534 365
Saisies	7 415 442	9 560 131
Autre	2 088 603	3 188 175
	29 190 291	25 065 893
Total des autres revenus	**59 412 934**	**51 755 014**
Total de l'organisme	**29 104 661 758**	**26 954 863 060**
Service canadien du renseignement de sécurité		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	199 425	416 506
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	911 183	234 606
	1 110 608	651 112
Ventes de biens et de services —		
Location et utilisation de biens publics	…	25 913
Services de nature réglementaire	651 015	622 535
Autres frais et droits	1 818 276	1 745 378
	2 469 291	2 393 826
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	422 230	278 282
Revenus divers	33 255	21 456
Total de l'organisme	**4 035 384**	**3 344 676**

Revenus — *Suite*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	63 461	5 515
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	120 714	34 690
	184 175	40 205
Revenus divers	18 525	7 649
Total de l'organisme	**202 700**	**47 854**
Service correctionnel du Canada		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	2 408 521	2 188 798
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	2 574 411	2 573 449
	4 982 932	4 762 247
Ventes de biens et de services —		
Location et utilisation de biens publics —		
Locations	1 176 059	281 892
Chambre et pension — Détenus	389 661	514 830
	1 565 720	*796 722*
Services de nature non réglementaire —		
Vente de repas	…	2 439
Services psychiatriques — Contrat	1 587 477	1 426 375
Entretien des détenus — Contrat (accords fédéraux-provinciaux)	186 092	135 913
Frais d'accès à l'information	11 703	9 991
Vente CORCAN — Frais de formation	14 513 532	18 050 587
	16 298 804	*19 625 305*
Ventes de biens et de produits d'information —		
Vente de produits manufacturés	1 061	18 518
Vente CORCAN — Vente de produits manufacturés	66 561 660	68 386 686
	66 562 721	*68 405 204*
Autres frais et droits —		
Revenus différés	*(141 901)*	*(253 975)*
	84 285 344	88 573 256
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 635 285	774 148
Revenus divers —		
Produit de l'aliénation des biens immobiliers	970 000	…
Amendes et confiscations	165 284	171 424
Commissions sur la perception de la taxe de vente provinciale	90	…
Commandes téléphoniques	325	443
Réclamations de l'État	22 396	23 400
Divers	638 802	249 755
	1 796 897	445 022
Total de l'organisme	**92 700 458**	**94 554 673**
Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	2 911	1 500
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	108	8 298
	3 019	9 798
Revenus divers	30	35
Total de l'organisme	**3 049**	**9 833**
Commission des libérations conditionnelles du Canada		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	3 622	49 509
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	156 040	7 899
	159 662	57 408
Ventes de biens et de services —		
Services de nature réglementaire —		
Recettes générées pour services visant le traitement des demandes de Suspension du casier	*5 719 384*	*6 071 332*
Autres frais et droits —		
Accès à l'information	170	167
Gain net de change	149	7
	319	*174*
	5 719 703	6 071 506
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	22 424	7 242
Total de l'organisme	**5 901 789**	**6 136 156**

Revenus — *Fin*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Gendarmerie royale du Canada		
Autres revenus —		
Revenus de placements —		
Autres comptes —		
Prêts et avances à des personnes affectées à l'étranger —		
Intérêt	4 832	4 893
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Remboursement des dépenses de fonctionnement	7 733 676	8 613 091 [1]
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	397 454	1 648 809
	8 131 130	10 261 900
Ventes de biens et de services —		
Services de nature réglementaire —		
Droits applicables aux armes à feu/Accès à l'information/ Dactylogrammes	*31 782 535*	*28 256 833*
Services de nature non réglementaire —		
Services de police aux gouvernements locaux	702 054 375	687 023 064
Services de police aux gouvernements provinciaux et territoriaux	1 308 147 384	1 275 793 306
Autres frais	166 470	735 899
Autres revenus provenant de droits et redevances	67 374	63 405
Frais de licence	677	1 360
Stationnement payé	87 863	73 109
Location de bâtiments résidentiels	10 825 747	10 375 230
Location de bâtiments non résidentiels	87 337	127 934
Vente de vêtements et d'équipements légers aux membres	…	16 805
Ventes de produits d'information	135 309	133 791
Ventes d'autres biens	2 871 435	3 521 805
Divers	33 210 870	40 473 848
	2 057 654 841	*2 018 339 556*
Autres frais et droits —		
Revenus reportés	(3 414 730)	17 617 636
Divers	1 666 332	5 129 136
	(1 748 398)	*22 746 772*
	2 087 688 978	2 069 343 161
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	8 272 337	9 976 189
Revenus divers —		
Produit de l'aliénation des biens immobiliers	298 800	…
Revenus divers	507 470	293 686
	806 270	293 686
Total de l'organisme	**2 104 903 547**	**2 089 879 829**

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	…	54
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	2 567	…
	2 567	54
Revenus divers	372	374
Total de l'organisme	**2 939**	**428**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Revenus fiscaux	29 045 248 824	26 903 108 046
Autres revenus —		
Revenus de placements	4 832	4 893
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	27 548 822	30 106 831
Ventes de biens et de services	2 203 375 535	2 189 241 329
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	10 808 254	11 443 658
Revenus divers	31 945 821	25 996 852
Total des autres revenus	2 273 683 264	2 256 793 563
Total du portefeuille ministériel	**31 318 932 088**	**29 159 901 609**

[1] Les montants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Cette page blanche a été laissée intentionnellement.

Section 28

Comptes publics du Canada

2014-2015

Transports

Ministère

Société canadienne des postes

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Office des transports du Canada

Marine Atlantique S.C.C.

La Société des ponts fédéraux Limitée

Tribunal d'appel des transports du Canada

VIA Rail Canada Inc.

Autorité du pont Windsor-Détroit

Table des matières

Page

Résultat stratégique et description des programmes . . . 28.2
Sommaire du portefeuille ministériel 28.10
Programmes 28.14
Paiements de transfert 28.16
Détail des montants disponibles pour être dépensés . . . 28.18
Revenus 28.19

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

Un réseau de transport efficace.

- **Programme 1.1** — Portes d'entrée et corridors

Le Canada est une nation commerçante; l'efficacité et la fiabilité du réseau de transport, pour ce qui est du soutien à ces activités commerciales, influent directement sur la prospérité et le bien-être de la nation. Pour cette raison, il est impératif que le gouvernement fédéral joue un rôle dans le développement d'un réseau de transport intégré reliant les importateurs et les exportateurs aux marchés et aux fournisseurs dans les chaînes d'approvisionnement mondiales de plus en plus complexes. Inspiré par le Cadre de politique national pour les portes et les corridors commerciaux stratégiques, le Programme des portes d'entrée et corridors appuie le commerce international du Canada, en créant un réseau de transport lié au commerce plus efficace, fiable et homogène au Canada. Les fonctions qui s'y rattachent sont : d'élaborer des initiatives pour améliorer et intégrer des réseaux de transport dans les principales régions; de favoriser les partenariats entre tous les niveaux de gouvernement et le secteur privé; d'appuyer et surveiller les projets qui contribuent à la capacité accrue et à l'efficience de l'infrastructure des portes d'entrée et des corridors; d'élaborer et mettre en place des mesures qui éliminent les obstacles au développement efficace des portes d'entrée et des corridors ainsi que commercialiser l'utilisation des portes d'entrée et des corridors au Canada et à l'échelle internationale.

- **Programme 1.2** — Infrastructures de transport

Le programme Infrastructures de transport a pour objet de superviser, de financer et de gérer les infrastructures de transport multimodal dans le cadre du mandat de Transports Canada, en vue d'améliorer l'efficacité et la prestation des services dans l'intérêt des contribuables canadiens. Les fonctions qui s'y rattachent sont les suivantes : assurer la gestion de certains biens liés au transport commercial exploités par des tierces parties pour le compte du gouvernement fédéral (administrations aéroportuaires, administrations portuaires, ponts fédéraux, VIA Rail, Voie maritime, Marine Atlantique); fournir le financement pour des infrastructures stratégiques de transport au Canada, pour appuyer les objectifs fédéraux; élaborer une politique d'infrastructure des transports, par suite de consultations avec les intervenants. Le Programme gère également les ports et les aéroports de Transports Canada, appuie les services essentiels dans les collectivités éloignées, gère les engagements existants, et procède à la cession des biens si possible.

- **Programme 1.3** — Cadres qui appuient le marché des transports

Le programme Cadres qui appuient le marché des transports permet d'encourager l'efficacité des transports en favorisant un secteur des transports concurrentiel et viable. Les fonctions qui s'y rattachent sont les suivantes : établir des régimes qui régissent le comportement économique des transporteurs dans tous les modes de transport; définir des règles de gouvernance pour tous les fournisseurs d'infrastructures de transport qui relèvent d'une autorité fédérale; surveiller et analyser le réseau de transport et effectuer des recherches et produire des rapports relativement au réseau de transport; promouvoir l'innovation dans les transports; permettre aux Canadiens d'avoir accès aux transports; représenter les intérêts du Canada dans le cadre des négociations commerciales, sur les tribunes internationales en rapport avec les transports et auprès d'autres organismes

internationaux; favoriser l'accès aux marchés dans le contexte du commerce international; s'acquitter de certaines responsabilités fédérales à l'égard de la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux*.

Résultat stratégique 2

Un réseau de transport sécuritaire et sûr.

- **Programme 2.1** — Sécurité aérienne

Le Programme de sécurité aérienne, sous l'autorité de la *Loi sur l'aéronautique*, permet d'appliquer et de surveiller les politiques, les règlements et les normes nécessaires à la sécurité des opérations de l'aviation civile à l'intérieur des frontières canadiennes en harmonie avec les normes internationales. Le Programme favorise la sécurité du système aérien, assure la surveillance du secteur de l'aviation et applique les conventions internationales signées par le Canada. De plus, le Programme offre des services de transport aérien à l'appui des activités de Transports Canada et d'autres ministères du gouvernement.

- **Programme 2.2** — Sécurité maritime

Le Programme de sécurité maritime, en vertu de la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, de la *Loi sur la protection de la navigation*, de la *Loi de la convention sur la sécurité des conteneurs*, de la pollution des eaux arctiques, permet d'élaborer, d'administrer et de mettre en œuvre les politiques, les règlements et les normes nécessaires au déroulement des activités maritimes en toute sécurité conformément aux normes internationales. Le Programme favorise la sécurité du réseau de transport maritime et permet d'assurer la surveillance de l'industrie maritime, y compris les bâtiments canadiens et étrangers (embarcations de plaisance et autres), d'appliquer les conventions internationales signées par le Canada, de protéger le droit du public de naviguer sur les voies navigables canadiennes, de réglementer les feux ou les balises nécessaires pour assurer la sécurité de la navigation pendant et/ou après la construction de certains ouvrages, de réglementer la mise à l'eau de bouées privées conformément au Règlement sur les bouées privées pris en vertu de la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, et d'agir à titre de receveur d'épaves selon la partie 7 de la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*.

- **Programme 2.3** — Sécurité ferroviaire

En vertu de la *Loi sur la sécurité ferroviaire*, le Programme de la Sécurité ferroviaire élabore, administre et surveille les politiques et les outils de réglementation nécessaires à la sécurité des opérations ferroviaires de façon à être cohérent avec les normes et les niveaux nord-américains et internationaux de sécurité. Le Programme favorise la sécurité au sein du système de transport ferroviaire et offre une surveillance de l'industrie ferroviaire. De plus, le Programme fait la promotion de la sécurité publique aux passages à niveau, détermine les risques d'intrusion et fournit des fonds pour améliorer la sécurité aux passages à niveau.

- **Programme 2.4** — Sûreté aérienne

Le Programme de sûreté aérienne permet d'élaborer, d'administrer et de surveiller les politiques, les règlements et les normes nécessaires à la sûreté des activités de l'aviation conformément aux normes internationales. Le Programme est fondé sur les risques. Il promeut la sûreté du réseau de transport aérien et permet d'assurer la surveillance de la sûreté de l'industrie de l'aviation tout en veillant à ce que le Canada respecte les normes internationales.

- **Programme 2.5** — Sécurité des véhicules automobiles

Le Programme de la sécurité des véhicules automobiles, que régit la *Loi sur la sécurité automobile*, élabore, administre et supervise les politiques, règlements et normes nécessaires à assurer la sécurité des véhicules automobiles et celles des opérations commerciales d'une manière qui réponde aux normes nationales et internationales. Le Programme contribue à la réduction des décès et des blessures causés par la route et supervise la sécurité au sein de l'industrie automobile. Ce programme utilise des fonds provenant des paiements de transfert suivant : Programme des paiements de transfert de la Sécurité routière.

- **Programme 2.6** — Transport des marchandises dangereuses

Le Programme de transport des marchandises dangereuses, sous l'autorité de la *Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses*, élabore, applique et surveille les politiques, les règlements et les normes nécessaires pour assurer le transport sécuritaire des marchandises dangereuses au Canada par tous les modes de transport en harmonie avec les normes internationales, et fournit une expertise en intervention d'urgence dans le cas d'un rejet appréhendé de marchandises dangereuses. Ce Programme vise également à préparer et à coordonner l'intervention dans le cadre de menaces et d'incidents pour la sûreté et la sécurité susceptibles d'avoir des répercussions sur le système de transport national ou le Ministère en raison de substances chimiques, radiologiques, biologiques, nucléaires ou explosives. Le Programme contribue à la sécurité du transport des marchandises dangereuses, surveille l'industrie du transport, applique les conventions internationales signées par le Canada et intervient lors de situations d'urgence qui ont une incidence sur la sécurité des Canadiens.

- **Programme 2.7** — Sûreté maritime

Le Programme de sûreté maritime, en vertu de la *Loi sur la sûreté du transport maritime*, permet d'élaborer, d'administrer et de surveiller les politiques, les règlements et les normes nécessaires au déroulement des activités maritimes en toute sécurité conformément aux normes internationales. Le Programme favorise la sûreté du réseau de transport maritime et permet d'assurer la surveillance de l'industrie du transport maritime réglementée et d'appliquer les conventions internationales signées par le Canada. Le Programme permet de coordonner l'élaboration de politiques et de règlements en matière de sûreté maritime dans l'ensemble du gouvernement du Canada au moyen du Groupe de travail interministériel sur la sûreté maritime, dont la direction lui incombe, et d'activités connexes.

- **Programme 2.8** — Sécurité et sûreté multimodale

Le Programme de sécurité et sûreté multimodale contribue aux politiques et aux normes qui servent à rehausser la sécurité et la sûreté dans plus d'un mode de transport (par exemple, les systèmes de gestion intégrée et les évaluations du renseignement). Ce Programme fournit également de la formation technique commune aux employés et aux inspecteurs de systèmes, afin de s'assurer que le Ministère soit en mesure d'inspecter les exploitants, d'appliquer les règlements, et de répondre à toutes les situations d'urgence qui pourraient toucher le réseau national des transports au Canada. En dernier lieu, ce Programme prépare et coordonne les interventions en cas de menaces émergentes visant la sécurité et la sûreté, et de situations qui pourraient avoir des répercussions sur le réseau national des transports.

- **Programme 2.9** — Sûreté du transport terrestre et intermodal

Le Programme de la sûreté du transport terrestre et intermodal, en s'inspirant de la *Loi sur la sécurité ferroviaire*, de la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux* et de la *Loi sur le transport des marchandises dangereuses* élabore, gère et supervise, les politiques, les cadres réglementaires et volontaires, ainsi que les normes et les documents d'orientation nécessaires à la conduite sûre des activités liées au transport terrestre et intermodal. Le programme encourage la sûreté du système de transport terrestre et intermodal au Canada.

Résultat stratégique 3

Un réseau de transport respectueux de l'environnement.

- **Programme 3.1** — Air pur – Transport

Le Programme Air pur – Transport de TC fait progresser le programme de l'air pur du gouvernement fédéral dans le secteur des transports. Il complète également d'autres programmes fédéraux visant à réduire les émissions atmosphériques pour améliorer la santé des Canadiens et l'environnement pour les générations à venir. Ses deux objectifs principaux sont les suivants : réglementer les émissions atmosphériques provenant du secteur des transports et surveiller les obligations et les engagements de TC dans le cadre du programme de l'air pur.

• **Programme 3.2** — Gérance de l'environnement – Transport

Le Programme de Gérance de l'environnement – Transport permet de remplir les responsabilités de Transports Canada à l'égard de ses propres activités en vue d'un système de transport national respectueux de l'environnement pour les Canadiens, en assurant la conformité aux obligations environnementales du ministère en relation avec les lois, les règlements, les politiques et lignes directrices, et en respectant ses obligations légales de consulter les Autochtones. Ce Programme permet : d'assumer les responsabilités de Transports Canada à l'égard de la mise en application d'une stratégie ministérielle de développement durable en vertu de la *Loi fédérale sur le développement durable*; de s'assurer que les terres et les installations de Transports Canada sont gérées de façon respectueuse de l'environnement conformément à la législation et aux politiques fédérales; d'offrir un soutien fonctionnel relatif aux évaluations environnementales, notamment pour les projets d'exploitation des ressources; de gérer les lieux contaminés et de donner des conseils sur la consultation des Autochtones.

• **Programme 3.3** — Eau propre – Transport

Le Programme Eau propre – Transport protège le milieu marin, en réduisant la pollution de l'eau provenant des activités du secteur des transports. Le Programme réglemente et surveille les répercussions des déversements provenant des navires dans le milieu marin, réglemente les eaux de ballast et contribue à établir des règles nationales et internationales qui régissent les restrictions touchant la responsabilité en cas d'incidents de pollution marine. Cette activité fait progresser le Programme Eau propre du gouvernement dans le secteur des transports et complète d'autres programmes fédéraux visant à protéger la santé des Canadiens et l'environnement pour les générations à venir. Le programme représente également le Canada dans le cadre de discussions en vue d'établir des normes internationales en guise de prévention de la pollution par des bâtiments navigant en eaux canadiennes et de s'occuper de la menace que représentent les espèces aquatiques envahissantes.

Résultat stratégique 4

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

• **Programme 4.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Société canadienne des postes

Résultat stratégique 1

Compensation pour la prestation de services liés au courrier parlementaire et à la documentation à l'usage des personnes aveugles transmis en franchise en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*.

• **Programme 1.1** — Paiements concernant les programmes publics

Paiements concernant des services que la Société assure en franchise en vue d'appuyer les programmes publics du gouvernement : le courrier parlementaire franc de port et les documents à l'usage des aveugles.

• **Programme 1.2** — Paiements, pendant la période de transition, pour la mise en œuvre du régime de pension de la Société canadienne des postes

Paiements visant à soutenir, pendant la période de transition, la mise en œuvre du régime de retraite de la Société canadienne des postes.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Résultat stratégique 1

Les programmes de contrôle aux aéroports désignés du Canada protègent le public voyageur.

- **Programme 1.1** — Contrôle préembarquement

Le Contrôle préembarquement (CPE) est le mandat le plus public et le plus visible de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA). Les agents de contrôle de l'ACSTA effectuent le contrôle de sûreté des passagers et de leurs effets personnels aux points de contrôle des aéroports de l'ensemble du pays. Les passagers font l'objet d'un contrôle avant d'entrer dans la zone sécurisée d'une aérogare. Les agents de contrôle utilisent diverses technologies et procédures de contrôle pour examiner les passagers et leurs effets personnels afin de s'assurer qu'ils ne transportent pas d'articles potentiellement dangereux comme des armes à feu, des engins incendiaires ou des explosifs. Aucun objet ou matériel figurant sur la Liste d'articles interdits de Transports Canada n'est permis à bord d'un aéronef, ce qui élimine la possibilité qu'ils soient utilisés pour causer du tort. L'ACSTA s'assure que le CPE demeure compatible avec les exigences de ses partenaires internationaux en matière de sûreté aérienne en investissant dans la nouvelle technologie de pointe et la formation des agents de contrôle, et en améliorant sans cesse ses procédures opérationnelles.

- **Programme 1.2** — Contrôle des bagages enregistrés

En plus d'effectuer le contrôle des passagers et de leurs bagages de cabine, les agents de contrôle utilisent de l'équipement spécialisé pour contrôler les bagages enregistrés des passagers dans le but de prévenir le transport d'articles, comme les explosifs, qui pourraient constituer un danger pour le transport aérien, ajoutant ainsi un niveau vital de sûreté pour la protection du public voyageur. L'ACSTA achète l'équipement et l'intègre au système de manutention des bagages de l'aéroport, supervise l'utilisation et l'entretien de l'équipement et gère la formation des agents de contrôle sur l'équipement de détection. Du même coup, l'ACSTA effectue continuellement des essais et des évaluations de nouveaux équipements et de nouvelles technologies, en plus de mesurer le rendement et d'exercer la surveillance de ses processus et systèmes de CBE.

- **Programme 1.3** — Contrôle des non-passagers

Conformément aux directives de Transports Canada, les agents de contrôle de l'ACSTA effectuent, sur une base aléatoire, le contrôle des personnes accédant aux zones réglementées des aéroports de classe I et II, ce qui fournit une mesure supplémentaire de sûreté. Font partie des non-passagers : les membres d'équipage et le personnel de cabine, le personnel du service à la clientèle des compagnies aériennes, les traiteurs, les préposés à l'entretien, les bagagistes, les fournisseurs et le personnel des concessions et des services aéroportuaires.

- **Programme 1.4** — La carte d'identité pour les zones réglementées

Le système de la carte d'identité pour les zones réglementées (CIZR) est le premier système d'identité à double lecture biométrique (iris et empreintes digitales) au monde pour les non-passagers qui doivent accéder aux zones réglementées des aérogares. Les cartes d'identité sont munies d'une puce informatique qui comprend un microprocesseur et suffisamment de mémoire pour stocker les données biométriques des empreintes digitales et de l'iris. Le système comprend les cartes, des lecteurs d'empreintes digitales et d'iris installés dans les aérogares et une infrastructure de réseau reliant les aéroports à une base de données centrale sécurisée. Pleinement opérationnel depuis le 31 janvier 2007, le système de CIZR est en place dans les aéroports de classe I et II et possède une capacité d'interface avec les systèmes de contrôle d'accès des aéroports.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Office des transports du Canada

Résultat stratégique 1

Règlement des différends transparent, juste et rapide et réglementation économique du réseau de transport national.

- **Programme 1.1** — Réglementation économique

L'Office assure le soutien d'un système de transport fédéral efficace et accessible pour les utilisateurs, les fournisseurs de services et les autres intervenants par l'intermédiaire de la réglementation économique des modes de transport aérien, ferroviaire et maritime de compétence fédérale. Il réglemente le transport aérien en mettant en application la *Loi sur les transports au Canada* et les règlements connexes, en administrant un système de délivrance de licences et de permis d'affrètement, en participant aux négociations des accords aériens bilatéraux et en s'assurant que les conditions de transport des transporteurs aériens sont conformes à la législation canadienne. Il élabore des règlements, des codes de pratiques et des programmes éducatifs et de sensibilisation pour veiller à ce que les obstacles abusifs aux possibilités de déplacement des personnes ayant une déficience soient éliminés du réseau de transport fédéral. L'Office réglemente le réseau ferroviaire fédéral par la délivrance de certificats d'aptitude permettant aux transporteurs d'effectuer leurs activités, l'approbation de la construction de lignes de chemin de fer et la surveillance de l'interruption de l'exploitation des lignes et l'établissement de la valeur nette de récupération des lignes de chemin de fer. Il établit également des prix d'interconnexion et gère le plafond de revenu pour le transport du grain de l'Ouest. En matière de transport maritime, il agit en tant qu'organisme de réglementation économique en déterminant si des navires canadiens adaptés sont disponibles en cas de demande d'utilisation des navires étrangers.

- **Programme 1.2** — Processus décisionnel formel et modes alternatifs de règlement des différends

L'Office fournit des services de règlement de différends formels et informels aux utilisateurs, aux fournisseurs de services et aux autres parties concernées par le réseau de transport fédéral. En tant que tribunal quasi judiciaire, l'Office a le pouvoir de rendre des décisions judiciaires et des arrêtés sur les questions qui relèvent de sa compétence en ce qui a trait aux modes de transport ferroviaire, aérien et maritime de compétence fédérale, ainsi qu'au transport extraprovincial par autocar, dans le cadre de son mandat en matière d'accessibilité. Il règle les différends entre les voyageurs aériens et les transporteurs aériens concernant les conditions de transport aérien; les personnes ayant une déficience et les fournisseurs de services concernant les obstacles abusifs aux possibilités de déplacement de ces dernières au sein du réseau de transport fédéral; les expéditeurs ferroviaires et les compagnies de chemin de fer concernant le niveau de service et autres questions; les municipalités, les administrations routières les propriétaires fonciers et les compagnies de chemin de fer concernant des questions d'infrastructure ferroviaire; les personnes et les collectivités concernées par le bruit et les vibrations ferroviaires et les chemins de fer; les propriétaires de navires canadiens concernant le cabotage, ainsi que les administrations de pilotage et les administrations portuaires au sujet des droits pour les services de pilotage ou des droits de port.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Marine Atlantique S.C.C.

Résultat stratégique 1

Un service de traversier sûr, fiable, efficace, abordable et écologique entre l'île de Terre-Neuve et la province de la Nouvelle-Écosse.

- **Programme 1.1** — Services de traversier

Marine Atlantique S.C.C. est une société d'État mère qui remplit l'obligation constitutionnelle du Canada envers Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.) de fournir un service de traversier à longueur d'année entre North Sydney (Nouvelle-Écosse) et Port aux Basques (T.-N.-L.). Elle exploite également un service saisonnier non prévu par la Constitution entre North Sydney et Argentia (T.-N.-L.).

La Société des ponts fédéraux Limitée

Résultat stratégique 1

Le transport sécuritaire et efficient sur l'infrastructure est maintenu, exploité et géré par La Société des ponts fédéraux Limitée.

- **Programme 1.1** — Construction du nouveau pont à bas niveau à Cornwall, Ontario, ainsi que les améliorations d'infrastructure connexes

Ce programme englobe la construction du nouveau pont à bas niveau à Cornwall, Ontario, afin de remplacer le pont détérioré du chenal Nord du pont international de la Voie maritime, ainsi que les améliorations d'infrastructure connexes sur l'île Cornwall.

Tribunal d'appel des transports du Canada

Résultat stratégique 1

Le milieu des transports du Canada a accès à un processus équitable et impartial de révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis prises par le ministre des Transports.

- **Programme 1.1** — Audience en révision et en appel

Assure le fonctionnement d'un tribunal indépendant chargé de répondre aux demandes provenant du milieu des transports concernant la révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis prises par le ministre des Transports aux termes de diverses lois relatives au transport et tenir des audiences pour les appels. À la suite d'une audience, le Tribunal peut, selon le cas, confirmer la décision du ministre, y substituer sa propre décision, ou encore renvoyer l'affaire au ministre pour réexamen.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

VIA Rail Canada Inc.

Résultat stratégique 1

Un service ferroviaire voyageur national sûr, sécuritaire, efficient, fiable et durable sur le plan de l'environnement qui répond aux besoins des voyageurs canadiens.

- **Programme 1.1** — Exploitation d'un réseau national de services ferroviaires voyageurs

Exploitation de services à longueur d'année à l'intérieur du corridor Québec-Windsor, de services voyageurs transcontinentaux entre Halifax et Montréal et entre Toronto et Vancouver, et de services dans les régions et les localités éloignées situées dans le Nord et les zones périphériques du pays.

Autorité du pont Windsor-Détroit

Résultat stratégique 1

Pont sécuritaire, sûr et efficient pour le trafic de véhicules commerciaux et de passagers au dessus de la rivière Détroit.

- **Programme 1.1** — Pont international de la rivière Détroit

L'Autorité du pont Windsor-Détroit est chargée de la mise en œuvre du projet de franchissement de la rivière Détroit qui créera une alternative sécuritaire, sûre et efficace pour les passagers et les véhicules commerciaux dans la région de Windsor-Détroit. Le nouveau pont éliminera les problèmes reliés au corridor transfrontalier dans la région, plus spécifiquement l'achalandage futur et la capacité nécessaire en cas de problème aux passages frontaliers existants. L'autorité du passage frontalier se chargera de la passation de marché pour le projet au nom du Canada et du Michigan. Conformément à l'Accord sur le passage frontalier entre le Canada et le Michigan, l'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD) aura plusieurs responsabilités. Elle gérera et supervisera la construction de l'ensemble du projet, à l'exception de l'exploitation et de l'entretien de l'échangeur I-75; elle préparera la documentation du PPP pour l'approvisionnement, la conception, la construction, l'exploitation, l'entretien et le financement partiel du projet dans le cadre d'un PPP; elle dirigera le processus de passation de marché pour le PPP et choisira le soumissionnaire; elle signera le contrat de concession du PPP; elle payera l'État du Michigan pour entreprendre l'achat des propriétés dans le Michigan; elle louera les propriétés du Michigan ou obtiendra les permis nécessaires; en ce qui concerne les propriétés que le Canada est en train d'acheter à Windsor, elle louera ces propriétés du Canada ou obtiendra les permis nécessaires; elle gérera et supervisera le concessionnaire du PPP pendant la durée de l'entente de concession.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
…	513 898 673	…	…	513 898 673	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	50 753 462	…	50 753 462	1b	Dépenses de fonctionnement				
…	…	5 327 913	…	5 327 913	1c	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	212 000	212 000		crédit 1 (Services partagés Canada)				
…	…	…	8 721 970	8 721 970		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	30 014 473	30 014 473		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	40 900 000	40 900 000		CT, crédit 30 [(1)]				
						Virement au:				
…	…	…	(15 000)	(15 000)		crédit 1 (Industrie)				
…	…	…	(5 040 111)	(5 040 111)		crédit 1 (Bureau de l'Infrastructure du Canada)				
…	…	…	(125 322)	(125 322)		crédit 1 (Gendarmerie royale du Canada)				
…	…	…	(150 000)	(150 000)		crédit 5 (Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie)				
…	513 898 673	56 081 375	74 518 010	644 498 058		Total — Crédit 1	635 279 355	9 218 703	…	549 165 564
…	145 753 473	…	…	145 753 473	5	Dépenses en capital				
…	…	66 441 000	…	66 441 000	5b	Dépenses en capital				
						Virement du:				
…	…	…	180 000	180 000		crédit 5 (Défense nationale)				
…	…	…	18 290 437	18 290 437		CT, crédit 33 [(1)]				
…	…	…	(865 000)	(865 000)		Virement au crédit 5 (Services partagés Canada)				
…	145 753 473	66 441 000	17 605 437	229 799 910		Total — Crédit 5	124 091 494	105 708 416	…	75 558 930
…	757 956 898	…	…	757 956 898	10	Subventions et contributions				
…	…	20 810 009	…	20 810 009	10b	Subventions et contributions				
…	…	1	…	1	10c	Subventions et contributions				
						Virement du crédit 1 (Gendarmerie royale du				
…	…	…	(292 000)	(292 000)		Canada)				
…	757 956 898	20 810 010	(292 000)	778 474 908		Total — Crédit 10	581 861 529	196 613 379	…	462 317 216
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	68 506 977	895 351	2 172 047	71 574 375		employés	71 574 375	…	…	70 453 486
					(S)	Ministre des Transports — Traitement et allocation				
…	80 300	…	…	80 300		pour automobile	80 300	…	…	52 467
					(S)	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le				
…	103 350 000	23 600 000	203 916	127 153 916		cadre de la *Loi maritime du Canada*	127 153 916	…	…	114 245 765

					(S)	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la *Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland*				
…	62 836 173	…	(1 103 227)	61 732 946			61 732 946	…	…	60 830 420
					(S)	Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont				
…	3 300 000	…	…	3 300 000			3 300 000	…	…	3 300 000
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
92 342	…	…	1 210 503	1 302 845		excédentaires de l'État	…	92 342	1 210 503	4 614 601
					(S)	Remboursements de montants portés aux revenus				
…	…	…	7 396	7 396		d'exercices antérieurs	7 396	…	…	15 105
…	…	…	…	…		Crédits non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	79 281
92 342	**1 655 682 494**	**167 827 736**	**94 322 082**	**1 917 924 654**		**Total du ministère — Budgétaire**	**1 605 081 311**	**311 632 840**	**1 210 503**	**1 340 632 835**
						Société canadienne des postes				
					1	Paiements à la Société canadienne des postes à des				
…	22 210 000	…	…	22 210 000		fins spéciales	22 210 000	…	…	22 210 000
					(S)	(L) Prêts à la Société en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, articles 28, 29 et 30.				
500 000 000	…	…	…	500 000 000		Limite globale 500 000 000 $ (Net)	…	…	500 000 000	…
						Total de l'organisme —				
…	**22 210 000**	**…**	**…**	**22 210 000**		**Budgétaire**	**22 210 000**	**…**	**…**	**22 210 000**
500 000 000	**…**	**…**	**…**	**500 000 000**		**Non budgétaire**	**…**	**…**	**500 000 000**	**…**
						Administration canadienne de la sûreté du transport aérien				
					1	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses				
…	591 626 313	…	…	591 626 313		de fonctionnement et les dépenses en capital				
					1b	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses				
…	…	84 559 430	…	84 559 430		de fonctionnement et les dépenses en capital				
…	591 626 313	84 559 430	…	676 185 743		Total — Crédit 1	623 896 764	52 288 979	…	559 065 861
…	**591 626 313**	**84 559 430**	**…**	**676 185 743**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**623 896 764**	**52 288 979**	**…**	**559 065 861**
						Office des transports du Canada				
…	24 299 370	…	…	24 299 370	1	Dépenses du programme				
						Virement du :				
…	…	…	46 754	46 754		CT, crédit 15 [(1)]				
…	…	…	1 207 666	1 207 666		CT, crédit 25 [(1)]				
…	…	…	344 554	344 554		CT, crédit 30 [(1)]				
…	24 299 370	…	1 598 974	25 898 344		Total — Crédit 1	25 547 821	350 523	…	25 561 336
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	3 351 252	…	(130 845)	3 220 407		employés	3 220 407	…	…	3 415 232
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens				
…	…	…	9 621	9 621		excédentaires de l'État	9 621	…	…	370
…	**27 650 622**	**…**	**1 477 750**	**29 128 372**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**28 777 849**	**350 523**	**…**	**28 976 938**

Sommaire du portefeuille ministériel — *Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Marine Atlantique S.C.C.				
…	127 484 000	…	…	127 484 000	1	Paiements à Marine Atlantique S.C.C.	127 484 000	…	…	154 430 000
…	**127 484 000**	**…**	**…**	**127 484 000**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**127 484 000**	**…**	**…**	**154 430 000**
						La Société des ponts fédéraux Limitée				
…	21 040 000	…	…	21 040 000	1	Paiements à la Société des ponts fédéraux Limitée	8 138 200	12 901 800	…	13 190 982
…	**21 040 000**	**…**	**…**	**21 040 000**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**8 138 200**	**12 901 800**	**…**	**13 190 982**
						Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. [2]				
…	…	…	…	…		Crédits non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	151 610 156
…	**…**	**…**	**…**	**…**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**…**	**…**	**…**	**151 610 156**
						Tribunal d'appel des transports du Canada [3]				
…	1 295 394	…	…	1 295 394	1	Dépenses du programme				
						Virement du:				
…	…	…	1 818	1 818		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	36 044	36 044		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	(509 238)	(509 238)		Affectations réputées au crédit 2 (Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs) [4]				
…	1 295 394	…	(471 376)	824 018		Total — Crédit 1	814 018	10 000	…	1 340 954
…	120 680	…	(50 283)	70 397	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	70 397	…	…	130 083
…	**1 416 074**	**…**	**(521 659)**	**894 415**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**884 415**	**10 000**	**…**	**1 471 037**
						VIA Rail Canada Inc.				
…	183 061 756	…	…	183 061 756	1	Paiements à VIA Rail Canada Inc.				
…	…	101 600 000	…	101 600 000	1a	Paiements à VIA Rail Canada Inc.				
…	…	148 600 000	…	148 600 000	1b	Paiements à VIA Rail Canada Inc.				
…	183 061 756	250 200 000	…	433 261 756		Total — Crédit 1	406 210 121	27 051 635	…	405 661 000
…	**183 061 756**	**250 200 000**	**…**	**433 261 756**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**406 210 121**	**27 051 635**	**…**	**405 661 000**

						Autorité du pont Windsor-Détroit [5]				
…	…	5 661 030	…	5 661 030	3a	Paiements à l'Autorité du pont Windsor-Détroit				
…	…	2 403 354	…	2 403 354	3c	Paiements à l'Autorité du pont Windsor-Détroit				
…	…	8 064 384	…	8 064 384		Total — Crédit 3	8 059 104	5 280	…	…
…	**…**	**8 064 384**	**…**	**8 064 384**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**8 059 104**	**5 280**	**…**	**…**
						Total du portefeuille ministériel —				
92 342	**2 630 171 259**	**510 651 550**	**95 278 173**	**3 236 193 324**		**Budgétaire**	**2 830 741 764**	**404 241 057**	**1 210 503**	**2 677 248 809**
500 000 000	**…**	**…**	**…**	**500 000 000**		**Non budgétaire**	**…**	**…**	**500 000 000**	**…**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

(2) Le décret C.P. 2014-0144 a transféré la responsabilité d'une portion du secteur de l'administration publique fédérale, au sein du ministère des Transports, connu sous le nom d'Unité responsable des ponts fédéraux dans la région de Montréal, du ministère des Transports au Bureau de l'infrastructure du Canada, à compter du 13 février 2014.

(3) La *Loi n° 1 du plan d'action économique de 2014* et le décret C.P. 2014-1106, ont créé le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCATA), à compter du 1er novembre 2014. Le SCATA devient le seul fournisseur de ressources et de personnel pour onze tribunaux administratifs, incluant le Tribunal d'appel des transports du Canada.

(4) Affectations réputées conformément à l'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

(5) Le décret C.P. 2012-1352, a nommé le ministre des Transports à titre de ministre de tutelle de l'Autorité du pont Windsor-Détroit, à compter du 9 octobre, 2012.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Portes d'entrée et corridors	22 340 975	15 028 090	82 810 676	1 800 318	606 597 026	431 534 076	…	…	…	…	711 748 677	448 362 484
Infrastructures de transport	203 046 805	195 792 558	120 174 187	99 172 823	203 495 915	189 411 579	29 010 567	29 010 567	…	…	497 706 340	455 366 393
Cadres qui appuient le marché des transports	26 131 978	27 038 256	529 260	313 564	1 531 574	1 481 574	542 588	542 588	…	…	27 650 224	28 290 806
Sécurité aérienne	224 477 198	224 459 416	7 674 453	6 973 751	230 000	177 967	42 670 069	42 670 069	…	…	189 711 582	188 941 065
Sécurité maritime	77 592 552	78 376 839	3 488 126	3 023 315	1 000 000	930 663	12 482 958	12 482 958	…	…	69 597 720	69 847 859
Sécurité ferroviaire	24 955 879	25 390 373	1 132 341	1 299 120	10 947 342	8 797 976	154 294	154 294	…	…	36 881 268	35 333 175
Sûreté aérienne	34 853 097	31 932 744	818 780	837 484	…	…	47 839	47 839	…	…	35 624 038	32 722 389
Sécurité des véhicules automobiles	19 323 581	21 196 537	3 745 776	3 723 367	4 442 681	4 442 483	3 421 995	3 421 995	…	…	24 090 043	25 940 392
Transport des marchandises dangereuses	20 579 786	22 135 129	542 567	605 517	…	…	…	…	…	…	21 122 353	22 740 646
Sûreté maritime	14 726 608	14 416 590	38 810	12 570	…	…	…	…	…	…	14 765 418	14 429 160
Sécurité et sûreté multimodale	18 590 278	19 582 624	…	475	…	…	267 525	267 525	…	…	18 322 753	19 315 574
Sûreté du transport terrestre et intermodal	5 099 930	5 096 531	…	…	…	…	…	…	…	…	5 099 930	5 096 531
Air pur – Transport	18 272 076	17 494 104	2 023 017	598 766	11 063 316	5 918 157	…	…	…	…	31 358 409	24 011 027
Gérance de l'environnement – Transport	43 032 602	44 628 302	92 000	117 220	…	…	…	…	…	…	43 124 602	44 745 522
Eau propre – Transport	23 153 438	19 592 139	1 200 000	629 566	4 200 000	4 200 000	…	…	…	…	28 553 438	24 421 705
Services internes	157 708 566	161 203 569	5 529 917	4 983 638	…	…	670 624	670 624	…	…	162 567 859	165 516 583
Total partiel	933 885 349	923 363 801	229 799 910	124 091 494	843 507 854	646 894 475	89 268 459	89 268 459	…	…	1 917 924 654	1 605 081 311
Revenus affectés aux dépenses	(89 268 459)	(89 268 459)	…	…	…	…	(89 268 459)	(89 268 459)	…	…	…	…
Total du ministère — Budgétaire	**844 616 890**	**834 095 342**	**229 799 910**	**124 091 494**	**843 507 854**	**646 894 475**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 917 924 654**	**1 605 081 311**
Société canadienne des postes — Budgétaire	**22 210 000**	**22 210 000**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**22 210 000**	**22 210 000**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**500 000 000**	**…**	**500 000 000**	**…**
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien — Budgétaire	**676 185 743**	**623 896 764**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**676 185 743**	**623 896 764**
Office des transports du Canada												
Réglementation économique	12 398 013	11 306 027	…	…	…	…	…	…	…	…	12 398 013	11 306 027
Processus décisionnel formel et modes alternatives de règlement des différends	9 365 918	10 984 842	…	…	…	…	…	…	…	…	9 365 918	10 984 842
Services internes	7 364 441	6 486 980	…	…	…	…	…	…	…	…	7 364 441	6 486 980
Total de l'organisme — Budgétaire	**29 128 372**	**28 777 849**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**29 128 372**	**28 777 849**

Marine Atlantique S.C.C. —												
Budgétaire	**127 484 000**	**127 484 000**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**127 484 000**	**127 484 000**
La Société des ponts fédéraux Limitée —												
Budgétaire	**21 040 000**	**8 138 200**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**21 040 000**	**8 138 200**
Tribunal d'appel des transports du Canada												
Audience en révision et en appel	752 525	744 111	…	…	…	…	…	…	…	…	752 525	744 111
Services internes	141 890	140 304	…	…	…	…	…	…	…	…	141 890	140 304
Total de l'organisme — Budgétaire	**894 415**	**884 415**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**894 415**	**884 415**
VIA Rail Canada Inc. —												
Budgétaire	**433 261 756**	**406 210 121**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**433 261 756**	**406 210 121**
Autorité du pont Windsor-Détroit —												
Budgétaire	**8 064 384**	**8 059 104**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**8 064 384**	**8 059 104**
Total du portefeuille ministériel —												
Budgétaire	**2 162 885 560**	**2 059 755 795**	**229 799 910**	**124 091 494**	**843 507 854**	**646 894 475**	**…**	**…**	**…**	**…**	**3 236 193 324**	**2 830 741 764**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**500 000 000**	**…**	**500 000 000**	**…**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
…	28 868 346	…	(513 231)	28 355 115	Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	28 355 115	…	…	28 372 954
…	300 000	…	(100 000)	200 000	Subvention pour la fermeture de passages à niveau	95 000	105 000	…	95 000
…	250 000	27 351	…	277 351	Subventions à l'appui des initiatives en matière de transports propres	27 350	250 001	…	250 000
…	200 000	…	…	200 000	Subvention pour l'Initiative d'adaptation des transports dans le Nord	150 000	50 000	…	249 985
…	130 000	…	…	130 000	Subvention au Programme de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et de maintien de la navigabilité (COSCAP) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)	130 000	…	…	130 000
…	**29 748 346**	**27 351**	**(613 231)**	**29 162 466**	**Total — Subventions**	**28 757 465**	**405 001**	**…**	**29 097 939**
					Contributions				
…	470 934 398	…	…	470 934 398	Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers	336 389 054	134 545 344	…	128 832 901
…	135 662 628	…	…	135 662 628	Fonds d'infrastructure de transport de la Porte d'entrée et du Corridor de l'Asie-Pacifique	95 145 022	40 517 606	…	185 097 539
…	38 000 000	…	(3 112 485)	34 887 515	Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	27 326 438	7 561 077	…	12 869 974
…	18 418 941	(27 350)	(7 605 626)	10 785 965	Contribution à l'appui des initiatives en matière de transports propres	5 890 807	4 895 158	…	5 247 655
…	16 720 000	18 810 009	(945 556)	34 584 453	Programme de contributions aux services de traversier	32 616 292	1 968 161	…	28 349 829
…	11 200 000	…	2 160 273	13 360 273	Fonds pour le programme de contribution pour les services ferroviaires voyageurs dans les régions et les localités éloignées	13 360 273	…	…	12 809 202
…	10 945 000	…	(497 658)	10 447 342	Paiements à l'appui des améliorations apportées aux croisements, approuvées aux termes de la *Loi sur la sécurité ferroviaire*	8 402 976	2 044 366	…	7 052 349
…	8 380 000	…	2 405 000	10 785 000	Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme : Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais	9 366 718	1 418 282	…	13 066 408
…	6 341 904	…	2 054 664	8 396 568	Contribution au Projet de regroupement portuaire du port d'Oshawa	5 899 253	2 497 315	…	748 281
…	4 442 681	…	…	4 442 681	Programme de paiements de transfert pour la sécurité routière	4 442 483	198	…	4 440 264
…	1 600 000	…	…	1 600 000	Programme pour l'exploitation et l'entretien des aéroports	1 226 343	373 657	…	1 401 487

…	1 000 000	…	600 620	1 600 620	Programme de réfection des bandes d'atterrissage de la côte du Labrador	1 600 620	…	…	550 000
…	1 000 000	…	…	1 000 000	Contribution à l'appui de la sécurité nautique	930 663	69 337	…	528 875
…	1 000 000	…	…	1 000 000	Contribution en vue de fournir une aide financière à court terme afin de couvrir les coûts de réparation, d'entretien, de remise en état du port de Churchill et d'initiatives connexes destinées à en soutenir l'exploitation continue	903 176	96 824	…	2 100 000
…	940 000	…	367 574	1 307 574	Contribution pour l'Initiative d'adaptation des transports dans le nord	1 307 574	…	…	859 383
…	484 000	…	(2 350)	481 650	Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	316 630	165 020	…	391 369
…	419 000	…	26 911	445 911	Association des transports du Canada	445 911	…	…	410 294
…	300 000	…	…	300 000	Contributions à l'Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du Programme Opération Gareautrain	300 000	…	…	300 000
…	296 000	…	(292 000)	4 000	Contribution à la province de l'Île-du-Prince-Édouard pour des services de maintien de l'ordre à l'égard du pont de la Confédération	…	4 000	…	287 000
…	100 000	…	…	100 000	Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	47 967	52 033	…	44 835
…	24 000	…	…	24 000	Programme de bourses pour le Groupe de recherches sur les transports au Canada	24 000	…	…	24 000
…	62 836 173	…	(1 103 227)	61 732 946	(S) Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la *Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland*	61 732 946	…	…	60 830 420
…	3 300 000	…	…	3 300 000	(S) Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont	3 300 000	…	…	3 300 000
…	…	2 000 000	2 200 000	4 200 000	Programme de contribution Ocean Networks Canada – Océans intelligents	4 200 000	…	…	…
…	…	…	2 961 864	2 961 864	Fonds de cession des ports	2 961 864	…	…	24 311 814
…	…	…	…	…	Éléments non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	3 495 818
…	**794 344 725**	**20 782 659**	**(781 996)**	**814 345 388**	**Total — Contributions**	**618 137 010**	**196 208 378**	**…**	**497 349 697**
…	**824 093 071**	**20 810 010**	**(1 395 227)**	**843 507 854**	**Total du portefeuille ministériel**	**646 894 475**	**196 613 379**	**…**	**526 447 636**

(S) Paiement de transferts législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

Description	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Infrastructures de transport			
Administrations aéroportuaires — Remboursement de loyers reportés	7 322 682	7 322 682	7 322 682
Revenus des ports publics provenant des frais d'utilisation et des permis d'utilisation de quais	7 366 138	7 366 138	7 504 069
Revenus provenant de locations et concessions	6 881 262	6 881 262	6 803 516
Revenus des aéroports provenant des frais d'utilisation et des contrats de service	7 309 224	7 309 224	7 860 099
Produit des ventes et de la formation	110 022	110 022	93 348
Inspections et certifications	20 166	20 166	684
Revenus divers	1 073	1 073	34
	29 010 567	29 010 567	29 584 432
Cadres qui appuient le marché des transports			
Revenus provenant des prévisions fournies par les services aériens	92 588	92 588	…
Recherche et développement	450 000	450 000	…
	542 588	542 588	…
Sécurité aérienne			
Entretien des aéronefs et services de vol	29 091 525	29 091 525	30 681 370
Frais d'utilisation en vertu du Règlement de l'aviation canadien	7 665 776	7 665 776	7 555 391
Inspections et certifications	1 766 779	1 766 779	1 832 722
Produit des ventes et de la formation	158 983	158 983	412 703
Revenus provenant de locations et concessions	254 809	254 809	239 617
Revenus divers	3 732 197	3 732 197	406 657
	42 670 069	42 670 069	41 128 460
Sécurité maritime			
Frais d'utilisation en vertu des divers règlements de la sûreté maritime	12 343 272	12 343 272	11 187 289
Inspections et certifications	3 733	3 733	3 130
Produit des ventes et de la formation	10 455	10 455	12 016
Revenus divers	125 498	125 498	143 720
	12 482 958	12 482 958	11 346 155
Sécurité ferroviaire			
Inspections et certifications	154 294	154 294	213 985
Sûreté aérienne			
Inspections et certifications	47 839	47 839	…
Sécurité des véhicules automobiles			
Revenus provenant du Programme du registraire des véhicules importés	2 957 529	2 957 529	3 884 580
Paiements de loyer du Centre d'essais pour véhicules automobiles	444 282	444 282	404 902
Revenus provenant de locations et concessions	20 184	20 184	24 441
	3 421 995	3 421 995	4 313 923
Sécurité et sûreté multimodale			
Produit des ventes et de la formation	267 525	267 525	…
Services internes			
Revenus provenant de locations et concessions	557 502	557 502	457 591
Produit des ventes et de la formation	7 199	7 199	34 846
Revenus divers	105 923	105 923	125 796
	670 624	670 624	618 233
Analyse et innovation dans le secteur des transports			
Recherche et développement	…	…	547 184
Revenus provenant des prévisions fournies par les services aériens	…	…	113 725
	…	…	660 909
Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**89 268 459**	**89 268 459**	**87 866 097**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus —		
Revenus de placements — [1]		
Prêts, placements et avances —		
Administration portuaire de Belledune	154 679	163 715
Administration portuaire de Halifax	1 425 084	1 408 791
Administration portuaire de Hamilton	661 597	640 463
Administration portuaire de Montréal	3 912 122	3 818 614
Administration portuaire de Nanaïmo	181 433	176 127
Administration portuaire d'Oshawa	29 927	34 371
Administration portuaire de Port Alberni	97 093	99 685
Administration portuaire de Prince Rupert	2 509 308	1 782 995
Administration portuaire de Québec	1 252 588	1 274 085
Administration portuaire de Saguenay	52 678	45 386
Administration portuaire de Saint John	455 189	492 478
Administration portuaire de Sept-Îles	374 384	381 217
Administration portuaire de St John's	148 211	144 196
Administration portuaire de Thunder Bay	74 430	65 470
Administration portuaire de Toronto	2 425 054	2 411 476
Administration portuaire de Trois-Rivières	160 656	130 792
Administration portuaire Vancouver Fraser	6 452 672	6 218 366
Administration portuaire de Windsor	33 950	40 794
	20 401 055	19 329 021
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Bay Ferries Limited	500 595	…
Divers	431 371	1 591 347
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent —		
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA)	2 389 304	1 683 955
Divers	1 021 072	1 678 980
	4 342 342	4 954 282
Ventes de biens et de services —		
Droits et privilèges —		
Revenus de redevances	47 274	41 100
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent	6 923 711	6 708 342
	6 970 985	*6 749 442*
Location et utilisation de biens publics —		
Location à bail de wagons-trémies — CN	3 375 954	2 809 721
Location à bail de wagons-trémies — CP	9 962 198	10 520 410
Frais d'utilisation imposés et perçus en vertu de diverses lois et pouvant être dépensés de nouveau	1 693 477	1 599 508
Frais d'utilisation imposés en vertu des règlements établis par le Conseil du Trésor ou le gouverneur en conseil conformément à l'article 19 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	6 523 560	6 689 510
Administrations aéroportuaires — Paiements de loyer	312 710 803	294 364 781
	334 265 992	*315 983 930*
Services de nature réglementaire —		
Frais d'utilisation imposés en vertu des lois propres à des programmes des ministères — Frais d'utilisation imposés	*22 715 092*	*23 315 645*
Services de nature non réglementaire —		
Frais d'utilisation imposés en vertu des lois habilitantes des ministères — Frais d'utilisation imposés en vertu des lois propres à des programmes des ministères — Frais d'utilisation imposés	15 913 524	16 126 723
Frais d'utilisation imposés en vertu des règlements établis par le Conseil du Trésor ou le gouverneur en conseil conformément à l'article 19 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	296 636	439 291
Frais d'utilisation imposés en vertu de contrats	33 527 717	31 547 714
	49 737 877	*48 113 728*
Ventes de biens et de produits d'information —		
Frais d'utilisation imposés en vertu des lois habilitantes des ministères — Frais d'utilisation imposés en vertu des lois propres à des programmes des ministères	959 288	829 498
Frais d'utilisation imposés en vertu des règlements établis par le Conseil du Trésor ou le gouverneur en conseil conformément à l'article 19 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	495 982	583 767
	1 455 270	*1 413 265*
Autres frais et droits —		
Frais d'utilisation imposés en vertu des règlements établis par le Conseil du Trésor ou le gouverneur en conseil conformément à l'article 19 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	1 402	1 269
Revenus pour les règlements des dommages aux wagons-trémies du CN	1 195 740	751 669
Revenus pour les règlements des dommages aux wagons-trémies du CP	219 041	2 905 222
Revenus d'intérêts des administrations aéroportuaires	…	2 745
Frais d'utilisation imposés en vertu de contrats	(105)	(570)
Revenus reportés	358 440	269 174
	1 774 518	*3 929 509*
	416 919 734	399 505 519

Revenus — *Fin*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 210 503	1 073 104
Revenus divers —		
Amendes, pénalités et produits d'autres montants adjugés par une cour	1 318 537	1 139 072
Produits de cession des ventes de biens immobiliers	1 629 781	6 754 031
Divers	267 915	116 651
	3 216 233	8 009 754
Total du ministère	**446 089 867**	**432 871 680**
Office des transports du Canada		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	695	65
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	10 931	3 468
	11 626	3 533
Ventes de biens et de services —		
Services de nature réglementaire	…	10 000
Autres frais et droits —		
Frais pour services rendus à des compagnies	60	140
	60	10 140
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	9 621	370
Revenus divers —		
Intérêts et pénalités	901	…
Divers	208 930	279 225
	209 831	279 225
Total de l'organisme	**231 138**	**293 268**
Tribunal d'appel des transports du Canada		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Remboursements de dépenses relatives aux achats de biens et de services d'exploitation	…	2 064
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	…	16 886
	…	18 950
Total de l'organisme	**…**	**18 950**

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus —		
Revenus de placements	20 401 055	19 329 021
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	4 353 968	4 976 765
Ventes de biens et de services	416 919 794	399 515 659
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 220 124	1 073 474
Revenus divers	3 426 064	8 288 979
Total du portefeuille ministériel	**446 321 005**	**433 183 898**

(1) Intérêt sauf indication contraire.

Section 29

Comptes publics du Canada

2014-2015

Travaux publics et Services gouvernementaux

Ministère

Services partagés Canada

Table des matières

	Page
Résultat stratégique et description des programmes	29.2
Sommaire du portefeuille ministériel	29.5
Programmes	29.9
Paiements de transfert	29.10
Détail des montants disponibles pour être dépensés	29.11
Revenus	29.11

- **Programme** — Services internes

Le programme des services internes appuie tous les résultats stratégiques et est commun dans l'ensemble des ministères. Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ministère

Résultat stratégique 1

Services et programmes centraux de haute qualité qui répondent aux besoins des organisations fédérales, assurant ainsi l'intendance et de meilleurs résultats à la population canadienne.

- **Programme 1.1** — Services des locaux et des biens immobiliers

Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC) fournit aux ministères et aux organismes fédéraux des locaux à bureaux abordables et des installations à utilisation commune qui appuient la prestation de leurs programmes et services. Le ministère assure l'intendance de divers travaux publics, par exemple des immeubles, des ponts et des barrages, et de trésors nationaux tels que la Cité parlementaire ainsi que d'autres biens patrimoniaux dans l'ensemble du Canada. TPSGC fournit également aux ministères, aux organismes fédéraux et au Parlement du Canada des services immobiliers souples et économiques.

- **Programme 1.2** — Approvisionnement

Ce programme présente TPSGC, comme étant le principal fournisseur de services d'achat du gouvernement offrant aux organisations fédérales une vaste gamme de solutions d'approvisionnement, comme des contrats spécialisés, des offres à commandes et des arrangements en matière d'approvisionnement. Le rôle de TPSGC dans ce domaine consiste à fournir à la population canadienne et au gouvernement fédéral des services d'approvisionnement et des services communs connexes à valeur ajoutée, en temps opportun.

- **Programme 1.3** — Administration de la paye et des pensions fédérales

Ce programme vise à offrir aux autres ministères et organismes fédéraux des systèmes et des processus centraux fiables pour l'administration de la paye et des pensions. Les services d'administration de la paye et des pensions de TPSGC permettent au Ministère de s'assurer que les employés et les pensionnés du gouvernement du Canada reçoivent en temps opportun les montants qui leur sont dus.

- **Programme 1.4** — Receveur général du Canada

Ce programme gère les opérations du Trésor fédéral, produit les Comptes publics et tient à jour les comptes du Canada. Elle offre également aux ministères fédéraux, sur une base facultative, un système de gestion des finances et du matériel et un service de paiement de factures.

- **Programme 1.5** — Gestion linguistique et services connexes

Ce programme définit le Bureau de la traduction de TPSGC comme étant un intervenant clé dans l'infrastructure de prestation de services du gouvernement fédéral. Le Bureau, seul fournisseur interne de services linguistiques au gouvernement, offre des services de traduction, de révision, d'interprétation et d'autres services linguistiques au Parlement, aux tribunaux ainsi qu'aux ministères et organismes fédéraux. Il est aussi l'autorité du gouvernement fédéral en matière de terminologie et a reçu le mandat d'élaborer des normes terminologiques pour garantir des communications claires, uniformes et de qualité au sein du gouvernement. Le programme Gestion linguistique et services connexes découle de la *Loi sur le Bureau de la traduction*.

- **Programme 1.6** — Programmes et services spécialisés

Ce programme assure la prestation en temps opportun de programmes et de services spécialisés de haute qualité et accessibles aux institutions fédérales.

- **Programme 1.7** — Programmes et services d'intégrité

Ce programme assure la prestation en temps opportun de programmes et de services spécialisés de haute qualité et accessibles au gouvernement du Canada pour appuyer une gestion et des opérations saines, prudentes et éthiques.

- **Programme 1.8** — Ombudsman de l'approvisionnement

Ce programme, exercé sans lien de dépendance avec le gouvernement, examine les pratiques d'approvisionnement dans l'ensemble des ministères et organismes fédéraux, enquête sur les plaintes des fournisseurs relatives à l'attribution et à l'administration des contrats de biens et de services, et veille à la prestation de services de règlement extrajudiciaire des différents pour des contrats existants. Ce programme permet au BOA de promouvoir l'équité, l'ouverture et la transparence du processus d'approvisionnement.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Services partagés Canada

Résultat stratégique 1

Services d'infrastructure de technologie de l'information (TI) modernes, fiables, sécuritaires et économiques à l'appui des priorités et de la prestation des programmes du gouvernement.

- **Programme 1.1** — Services d'infrastructure de technologie de l'information

Ce programme permet d'offrir des services d'infrastructure de technologie de l'information (TI) aux ministères fédéraux, en vue de favoriser et d'appuyer la gestion, la coordination et la prestation des programmes gouvernementaux pour la population canadienne et l'atteinte des priorités du gouvernement du Canada. L'infrastructure des services de TI comprend quatre principaux groupes de services liés à la TI: a) Informatique répartie, b) Informatisation de la production et des opérations, c) Réseau de télécommunication – Données, voix et vidéo, d) Cyber sécurité et sécurité de la TI. Ce programme prévoit l'établissement d'une infrastructure de services de TI communs centralisés, favorisant le regroupement et la normalisation de la gestion et de la prestation des services de TI à l'échelle des 43 ministères partenaires responsables. Le regroupement et la normalisation des systèmes contribuera à augmenter l'efficacité des opérations et à réaliser de plus grandes économies d'échelle, ce qui permet de prévoir des économies de coûts, à améliorer la fiabilité et la sécurité des services de TI, à diminuer le recoupement des efforts et de la surveillance de la direction et la formulation d'une réponse cohérente par rapport aux besoins opérationnels des ministères partenaires.

Résultat stratégique 2

Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

- **Programme 2.1** — Services internes

Voir le texte d'introduction.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère [2]				
…	1 786 071 771	…	…	1 786 071 771	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	56 248 925	…	56 248 925	1b	Dépenses de fonctionnement				
…	…	49 789 150	…	49 789 150	1c	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	35 543	35 543		crédit 1 (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes)				
…	…	…	99 242	99 242		crédit 1 (Affaires étrangères, Commerce et Développement)				
…	…	…	3 500 000	3 500 000		crédit 1 (Agence Parcs Canada)				
…	…	…	5 300 000	5 300 000		crédit 1 (Services partagés Canada)				
…	…	…	2 805 355	2 805 355		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	41 972 561	41 972 561		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	16 227 346	16 227 346		CT, crédit 30 [1]				
						Virement au :				
…	…	…	(13 932 776)	(13 932 776)		crédit 1 (Agence du revenu du Canada)				
…	…	…	(474 575)	(474 575)		crédit 1 (Patrimoine canadien)				
…	…	…	(694 500)	(694 500)		crédit 1 (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes)				
…	…	…	(68 458)	(68 458)		crédit 1 (Centre de la sécurité des télécommunications)				
…	…	…	(260 000)	(260 000)		crédit 1 (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)				
…	…	…	(926 000)	(926 000)		crédit 1 (Industrie)				
…	…	…	(1 799 287)	(1 799 287)		crédit 1 (Services partagés Canada)				
…	…	…	(254 498 855)	(254 498 855)		crédit 5				
…	…	…	(12 740)	(12 740)		crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord Canadien)				
…	…	…	31 527 000	31 527 000		Affectations réputées du crédit 1 (Société d'expansion du Cap-Breton) [3]				
…	1 786 071 771	106 038 075	(171 200 144)	1 720 909 702		Total — Crédit 1	1 653 272 183	67 637 519	…	2 085 289 360
…	759 963 628	…	…	759 963 628	5	Dépenses en capital				
…	…	80 000 000	…	80 000 000	5b	Dépenses en capital				
						Virement du :				
…	…	…	254 498 855	254 498 855		crédit 1				
…	…	…	8 031	8 031		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	64 019 139	64 019 139		CT, crédit 33 [1]				
…	759 963 628	80 000 000	318 526 025	1 158 489 653		Total — Crédit 5	985 519 900	172 969 753	…	654 842 004

Sommaire du portefeuille ministériel — *Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
…	112 067 505	…	(5 625 570)	106 441 935	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	106 441 935	…	…	111 673 495
…	80 300	…	…	80 300	(S)	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux — Traitement et allocation pour automobile	80 300	…	…	78 700
34 010 271	…	…	…	34 010 271	(S)	Fonds renouvelable des services optionnels	5 361 598	…	28 648 673	1 609 214
30 935 663	1 340 709	…	(1 340 709)	30 935 663	(S)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction				
…	…	…	1 511 000	1 511 000		Virement du CT, crédit 30 [1]				
30 935 663	1 340 709	…	170 291	32 446 663		Total — Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	(4 572 218)	…	37 018 881	(2 545 780)
202 329 792	4 600 000	…	(4 600 000)	202 329 792	(S)	Fonds renouvelable des Services immobiliers				
…	…	…	13 592 166	13 592 166		Autorité pour accéder à son autorité inutilisée, moins sa limite d'autorisation de prélèvement				
…	…	…	(13 592 166)	(13 592 166)		Autorité pour accéder à son autorité inutilisée, moins sa limite d'autorisation de prélèvement				
…	…	…	2 097 639	2 097 639		Virement du CT, crédit 30 [1]				
202 329 792	4 600 000	…	(2 502 361)	204 427 431		Total — Fonds renouvelable des Services immobiliers	20 289 805	…	184 137 626	(4 336 597)
100 000 000	…	…	…	100 000 000	(S)	Fonds renouvelable de la production de défense	…	…	100 000 000	…
…	…	…	472 871	472 871	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	472 871	…	…	102 149
306 426	…	…	321 343	627 769	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	290 845	15 581	321 343	188 707
…	…	…	6 292	6 292	(S)	Honoraires — Agence de recouvrement	6 292	…	…	1 050
…	…	…	549 406 363	549 406 363	(S)	Paiement en remplacement d'impôts fonciers versées aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	549 406 363	…	…	535 347 554
…	…	…	(549 406 363)	(549 406 363)	(S)	Recouvrements des ministères responsables	(549 406 363)	…	…	(535 348 287)
…	…	…	…	…		Crédits non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	222 565
367 582 152	2 664 123 913	186 038 075	140 168 747	3 357 912 887		Total budgétaire	2 767 163 511	240 622 853	350 126 523	2 847 124 134
1 988 426	…	…	…	1 988 426	L15b	Caisses d'avance fixe, avances à justifier et avances recouvrables. Limite 22 000 000 $ (Net)	11 929	…	1 976 497	(28 086)
66 159 049	…	…	…	66 159 049	(S)	(L) *Loi sur l'administration des biens saisis* de 1993, article 12, paragraphes 1, 2, 3 et 4. Limite 50 000 000 $ (Net)	(11 475 115)	…	77 634 164	(35 589)
68 147 475	…	…	…	68 147 475		Total non budgétaire	(11 463 186)	…	79 610 661	(63 675)
367 582 152	**2 664 123 913**	**186 038 075**	**140 168 747**	**3 357 912 887**		**Total du ministère — Budgétaire**	**2 767 163 511**	**240 622 853**	**350 126 523**	**2 847 124 134**
68 147 475	**…**	**…**	**…**	**68 147 475**		**Non budgétaire**	**(11 463 186)**	**…**	**79 610 661**	**(63 675)**

						Société du Vieux-Port de Montréal Inc. [4]				
…	…	…	…	…		Crédits non requis pour l'exercice en cours	…	…	…	17 196 000
…	**…**	**…**	**…**	**…**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**…**	**…**	**…**	**17 196 000**
						Services partagés Canada				
…	1 176 098 834	…	…	1 176 098 834	1	Dépenses de fonctionnement				
…	…	4 416 885	…	4 416 885	1b	Dépenses de fonctionnement				
…	…	5 733 840	…	5 733 840	1c	Dépenses de fonctionnement				
						Virement du :				
…	…	…	84 352	84 352		crédit 1 (Citoyenneté et Immigration)				
…	…	…	416 200	416 200		crédit 1 (Environnement)				
…	…	…	22 928	22 928		crédit 1 (Service correctionnel du Canada)				
…	…	…	2 462 043	2 462 043		crédit 1 (Emploi et Développement social)				
…	…	…	206 729	206 729		crédit 1 (Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada)				
…	…	…	3 704	3 704		crédit 1 (Santé)				
…	…	…	847 517	847 517		crédit 1 (Défense nationale)				
…	…	…	11 422	11 422		crédit 1 (Ressources naturelles)				
…	…	…	4 451 573	4 451 573		crédit 1 (Bureau de l'infrastructure du Canada)				
…	…	…	39 813 866	39 813 866		crédit 1 (Gendarmerie royale du Canada)				
…	…	…	1 799 287	1 799 287		crédit 1 (Travaux publics et Services gouvernementaux)				
…	…	…	962 633	962 633		crédit 5 (Défense nationale)				
…	…	…	626 684	626 684		CT, crédit 15 [1]				
…	…	…	61 253 535	61 253 535		CT, crédit 25 [1]				
…	…	…	15 000 000	15 000 000		CT, crédit 30 [1]				
						Virement au :				
…	…	…	(132 264)	(132 264)		crédit 1 (Commission canadienne de sûreté nucléaire)				
…	…	…	(234 000)	(234 000)		crédit 1 (Citoyenneté et Immigration)				
…	…	…	(1 500 000)	(1 500 000)		crédit 1 (Emploi et Développement social)				
…	…	…	(5 300 000)	(5 300 000)		crédit 1 (Travaux publics et Services gouvernementaux)				
…	…	…	(212 000)	(212 000)		crédit 1 (Transports)				
…	1 176 098 834	10 150 725	120 584 209	1 306 833 768		Total — Crédit 1	1 288 300 022	18 533 746	…	1 363 797 879
…	216 592 917	…	…	216 592 917	5	Dépenses en capital				
…	…	13 613 656	…	13 613 656	5b	Dépenses en capital				
…	…	28 551 260	…	28 551 260	5c	Dépenses en capital				
						Virement du :				
…	…	…	710 000	710 000		crédit 5 (Environnement)				
…	…	…	322 002	322 002		crédit 5 (Industrie)				
…	…	…	558 000	558 000		crédit 5 (Défense nationale)				
…	…	…	865 000	865 000		crédit 5 (Transports)				
…	…	…	21 677 989	21 677 989		CT, crédit 33 [1]				
…	216 592 917	42 164 916	24 132 991	282 890 824		Total — Crédit 5	246 406 391	36 484 433	…	198 876 713
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
…	80 631 826	41 434	2 615 517	83 288 777		employés	83 288 777	…	…	84 892 000
					(S)	Pensions et autres prestations des employés —				
…	…	…	4 375 903	4 375 903		Membres de la Gendarmerie royale du Canada	4 375 903	…	…	5 671 213

Sommaire du portefeuille ministériel — *Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Description	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
9 270	…	…	1 492	10 762	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	10 762	…	…	…
9 270	**1 473 323 577**	**52 357 075**	**151 710 112**	**1 677 400 034**		**Total de l'organisme — Budgétaire**	**1 622 381 855**	**55 018 179**	**…**	**1 653 237 805**
						Total du portefeuille ministériel —				
367 591 422	**4 137 447 490**	**238 395 150**	**291 878 859**	**5 035 312 921**		**Budgétaire**	**4 389 545 366**	**295 641 032**	**350 126 523**	**4 517 557 939**
68 147 475	**…**	**…**	**…**	**68 147 475**		**Non budgétaire**	**(11 463 186)**	**…**	**79 610 661**	**(63 675)**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5 — Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10 — Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15 — Rajustements à la rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 25 — Report du budget de fonctionnement.
Conseil du Trésor, crédit 30 — Besoins en matière de rémunération.
Conseil du Trésor, crédit 33 — Report du budget des dépenses en capital.

(2) La *Loi n^{o} 1 sur le plan d'action économique de 2014*, a prévu la dissolution de la Société d'expansion du Cap-Breton et a autorisé le transfert de ses éléments d'actif et obligations ainsi que de ceux de ses filiales à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique ou à Sa majesté du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, à compter du 19 juin 2014.

(3) Affectations réputées conformément à l'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

(4) Le décret C.P. 2012-1583, a autorisé la fusion de la Société du Vieux-Port de Montréal Inc avec la Société immobilière du Canada limitée.

Programmes

Description	Budgétaire								Non budgétaire		Total	
	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses					
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Services des locaux et des biens immobiliers	3 916 835 925	3 476 360 075	1 040 202 974	890 130 145	…	…	2 555 427 415	2 333 770 099	…	…	2 401 611 484	2 032 720 121
Approvisionnement	513 002 597	396 420 219	…	…	…	…	228 032 864	251 730 698	…	…	284 969 733	144 689 521
Administration de la paye et des pensions fédérales	162 801 883	162 790 124	95 401 459	81 273 392	…	…	128 365 017	128 365 017	…	…	129 838 325	115 698 499
Receveur général du Canada	147 442 399	140 155 192	…	…	…	…	23 706 351	23 706 351	…	…	123 736 048	116 448 841
Services linguistiques et gestion connexe	258 864 078	223 245 059	…	…	…	…	160 229 609	165 517 716	…	…	98 634 469	57 727 343
Programmes et services spécialisés	124 646 170	123 539 829	8 493 468	8 493 468	…	…	84 820 251	84 900 261	…	…	48 319 387	47 133 036
Programmes et services d'intégrité	44 188 788	44 088 786	…	…	…	…	22 052 875	22 052 875	…	…	22 135 913	22 035 911
Ombudsman de l'approvisionnement	4 220 906	3 889 948	…	…	…	…	…	…	…	…	4 220 906	3 889 948
Services internes	387 914 285	379 056 811	14 391 752	5 622 895	…	…	157 859 415	157 859 415	…	…	244 446 622	226 820 291
Fonds de caisse à montant fixe, avances à justifier et avances remboursables	…	…	…	…	…	…	…	…	1 988 426	11 929	1 988 426	11 929
Administration des biens saisis	…	…	…	…	…	…	…	…	66 159 049	(11 475 115)	66 159 049	(11 475 115)
Total partiel —												
Budgétaire	5 559 917 031	4 949 546 043	1 158 489 653	985 519 900	…	…	3 360 493 797	3 167 902 432	…	…	3 357 912 887	2 767 163 511
Non budgétaire	…	…	…	…	…	…	…	…	68 147 475	(11 463 186)	68 147 475	(11 463 186)
Revenus affectés aux dépenses	(3 360 493 797)	(3 167 902 432)	…	…	…	…	(3 360 493 797)	(3 167 902 432)	…	…	…	…
Total du ministère —												
Budgétaire	**2 199 423 234**	**1 781 643 611**	**1 158 489 653**	**985 519 900**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**3 357 912 887**	**2 767 163 511**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**68 147 475**	**(11 463 186)**	**68 147 475**	**(11 463 186)**
Services partagés Canada												
Services d'infrastructure de technologie de l'information	1 654 450 736	1 618 446 936	276 126 614	239 642 181	…	…	413 731 367	393 328 154	…	…	1 516 845 983	1 464 760 963
Services internes	153 789 841	150 856 682	6 764 210	6 764 210	…	…	…	…	…	…	160 554 051	157 620 892
Total partiel	1 808 240 577	1 769 303 618	282 890 824	246 406 391	…	…	413 731 367	393 328 154	…	…	1 677 400 034	1 622 381 855
Revenus affectés aux dépenses	(413 731 367)	(393 328 154)	…	…	…	…	(413 731 367)	(393 328 154)	…	…	…	…
Total de l'organisme — Budgétaire	**1 394 509 210**	**1 375 975 464**	**282 890 824**	**246 406 391**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 677 400 034**	**1 622 381 855**
Total du portefeuille ministériel —												
Budgétaire	**3 593 932 444**	**3 157 619 075**	**1 441 380 477**	**1 231 926 291**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**5 035 312 921**	**4 389 545 366**
Non budgétaire	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**68 147 475**	**(11 463 186)**	**68 147 475**	**(11 463 186)**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Description	Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
…	561 500 000	…	(12 093 637)	549 406 363	(S) Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	549 406 363	…	…	535 347 554
…	(561 500 000)	…	12 093 637	(549 406 363)	(S) Recouvrement auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers	(549 406 363)	…	…	(535 348 287)
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**Total du portefeuille ministériel**	**…**	**…**	**…**	**(733)**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

Description	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Services des locaux et des biens immobiliers	2 555 427 415	2 333 770 099	2 524 926 735
Approvisionnement	228 032 864	251 730 698	232 500 322
Administration de la paye et des pensions fédérales	128 365 017	128 365 017	130 532 117
Receveur général du Canada	23 706 351	23 706 351	39 615 016
Services linguistiques et gestion connexe	160 229 609	165 517 716	168 513 477
Programmes et services spécialisés	84 820 251	84 900 261	63 934 069
Programmes et services d'intégrité	22 052 875	22 052 875	…
Services internes	157 859 415	157 859 415	167 354 703
Total budgétaire	3 360 493 797	3 167 902 432	3 327 376 439
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Recouvrement — Caisse d'avance fixe	1 988 426	…	28 086
Recouvrement — Biens saisis	…	51 022 690	44 889 949
Total non budgétaire	1 988 426	51 022 690	44 918 035
Total du ministère —			
Budgétaire	**3 360 493 797**	**3 167 902 432**	**3 327 376 439**
Non budgétaire	**1 988 426**	**51 022 690**	**44 918 035**
Services partagés Canada			
Services d'infrastructure de technologie de l'information	413 731 367	393 328 154	350 999 820
Total de l'organisme — Budgétaire	**413 731 367**	**393 328 154**	**350 999 820**
Total du portefeuille ministériel —			
Budgétaire	**3 774 225 164**	**3 561 230 586**	**3 678 376 259**
Non budgétaire	**1 988 426**	**51 022 690**	**44 918 035**

Revenus

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus —		
Revenus de placements —		
Prêts, placements et avances —		
Société immobilière du Canada limitée	10 000 000	67 200 000
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	12 448 108	15 589 846
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	6 718 635	8 211 235
	19 166 743	23 801 081
Ventes de biens et de services —		
Location et utilisation de biens publics	*867 935 031*	*893 466 813*
Services de nature réglementaire —		
Bénéfices de bassins de radoub	6 723 683	8 893 061
Divers	164 175 394	170 322 806
	170 899 077	*179 215 867*
Services de nature non réglementaire —		
Location, licences et permis	*728 769 660*	*681 593 671*
Ventes de biens et de produits d'information —		
Publications	2 240 199	3 787 810
Divers	1 120 431 133	1 254 465 209
	1 122 671 332	*1 258 253 019*
Autres frais et droits	*297 510 838*	*316 931 021*
	3 187 785 938	3 329 460 391
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	321 343	306 426
Revenus divers —		
Dons à l'État	29 677	269 981
Produits de l'aliénation des biens immobiliers	237 487	…
Divers	104 603 325	95 044 199
	104 870 489	95 314 180
Total du ministère	**3 322 144 513**	**3 516 082 078**
Direction des opérations de la paye et de la gestion des services [1]		
Autres revenus —		
Revenus divers —		
Recouvrement des paiements de transition – Paye en arrérages	25 312 496	…
Total de la direction	**25 312 496**	**…**

Revenus — *Fin*

Description	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Services partagés Canada		
Autres revenus —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs —		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	2 130 410	987 334
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	24 165 946	15 017 505
	26 296 356	16 004 839
Ventes de biens et de services —		
Services de nature non réglementaire	397 958 889	334 776 766
Autres frais et droits	(4 623 089)	(4 623 188)
	393 335 800	330 153 578
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 492	9 270
Revenus divers	8 127 197	8 145 022
Total de l'organisme	**427 760 845**	**354 312 709**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus —		
Revenus de placements	10 000 000	67 200 000
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	45 463 099	39 805 920
Ventes de biens et de services	3 581 121 738	3 659 613 969
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	322 835	315 696
Revenus divers	138 310 182	103 459 202
Total du portefeuille ministériel	**3 775 217 854**	**3 870 394 787**

(1) Les paiements de transition pour la mise en œuvre de la paye en arrérage ont été transférés à un compte central administré par la Direction des opérations de la paye et de la gestion des services qui n'est pas un organisme nommé dans la *Loi sur la gestion des finances publiques*, mais qui est une direction relevant de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada qui exerce un rôle de soutien administratif central pour l'ensemble du gouvernement.

Section 30

Comptes publics du Canada
2014-2015

Index

A

Acquisition de matériel et d'outillage, *se référer au volume III, section 5*

Acquisition de terrains, bâtiments et travaux, *se référer au volume III, section 4*

Actifs non financiers, *se référer au volume I, section 10*

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, 28

Administration du pipe-line du Nord, 25

Affaires étrangères, Commerce et Développement, 2

Affaires indiennes et du Nord canadien, 3

Agence canadienne d'évaluation environnementale, 18

Agence canadienne d'inspection des aliments, 26

Agence canadienne de développement économique du Nord, 4

Agence canadienne de développement international, 2

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, 5

Agence de la consommation en matière financière du Canada, 19

Agence de la santé publique du Canada, 26

Agence de promotion économique du Canada Atlantique, 6

Agence des services frontaliers du Canada, 27

Agence du revenu du Canada, 7

Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, 20

Agence Parcs Canada, 18

Agence spatiale canadienne, 20

Agriculture et Agroalimentaire, 8

Analyse des états financiers, *se référer au volume I, section 1*

Anciens Combattants, 9

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, 1.50

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, 1.84

Autorisations disponibles des exercices antérieurs, 1.97

A — *Fin*

Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice, 1.105

Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État, 1.107

Autorité du pont Windsor-Détroit, 28

Autres informations diverses, *se référer au volume III, section 11*

Autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement, *se référer au volume III, section 10*

B

Bibliothèque du Parlement, 22

Bibliothèque et Archives du Canada, 23

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, 11

Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada, 27

Bureau de l'infrastructure du Canada, 10

Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme, 17

Bureau du commissaire à la magistrature fédérale, 21

Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications, 15

Bureau du Conseil privé, 11

Bureau du directeur des poursuites pénales, 21

Bureau du directeur général des élections, 11

Bureau du secrétaire du gouverneur général, 12

Bureau du surintendant des institutions financières, 19

Bureau du vérificateur général, 19

C

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 17

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, 19

Centre de la sécurité des télécommunications, 15

Centre de recherches pour le développement international, 2

Chambre des communes, 22

Citoyenneté et Immigration, 13

C — *Suite*

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, 11

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, 27

Comité externe d'examen des griefs militaires, 15

Commissariat à l'intégrité du secteur public, 14

Commissariat au lobbying, 14

Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique, 22

Commissariat aux langues officielles, 11

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada, 21

Commission canadienne de sûreté nucléaire, 25

Commission canadienne des affaires polaires, 3

Commission canadienne des droits de la personne, 21

Commission canadienne des grains, 8

Commission canadienne du lait, 8

Commission canadienne du tourisme, 20

Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada, 27

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, 15

Commission de l'immigration et du statut de réfugié, 13

Commission de la capitale nationale, 2, 17

Commission de la fonction publique, 23

Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens, 3

Commission des champs de bataille nationaux, 23

Commission des libérations conditionnelles du Canada, 27

Commission des relations de travail dans la fonction publique, 23

Commission du droit d'auteur, 20

Commission mixte internationale (section canadienne), 2

Comptes consolidés, *se référer au volume I, section 4*

Comptes d'opérations de change, *se référer au volume I, section 8*

Conseil canadien des normes, 20

C — *Fin*

Conseil canadien des relations industrielles, 17

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, 26

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 23

Conseil de recherches en sciences humaines, 20

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, 20

Conseil des Arts du Canada, 23

Conseil du Trésor, 14

Conseil national de recherches du Canada, 20

Conseiller sénatorial en éthique, 22

Corporation commerciale canadienne, 2

Créditeurs et charges à payer, *se référer au volume I, section 5*

D

Défense nationale, 15

Dépenses ministérielles par article courant, 1.13

Dépenses ministérielles par catégorie, 1.4

Description des programmes, Résultat stratégique et — *Se référer à la section ministérielle appropriée*

Détail des autres charges de programmes des autres portefeuilles ministériels, 1.12

Détail des autres paiements de transfert par portefeuille ministériel, 1.11

Détail des montants disponibles pour être dépensés — *Se référer à la section ministérielle appropriée*

Dette portant intérêt, *se référer au volume I, section 6*

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, 16

E

École de la fonction publique du Canada, 14

Emploi et Développement social, 17

Énergie atomique du Canada limitée, 25

Environnement, 18

État consolidé des revenus et charges, 1.3

E — *Fin*

États financiers consolidés du gouvernement du Canada et Rapport et observations du vérificateur général du Canada, *se référer au volume I, section 2*

États financiers des fonds renouvelables, *se référer au volume III, section 1*

Exportation et développement Canada (Compte du Canada), 2

F

Financement agricole Canada, 8

Finances, 19

Frais de la dette publique, *se référer au volume III, section 7*

G

Gendarmerie royale du Canada, 27

Greffe du Tribunal de la concurrence, 20

Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles, 23

Greffe du Tribunal des revendications particulières, 3

I

Industrie, 20

Informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques, se référer au volume III, section 2*

Instituts de recherche en santé du Canada, 26

J

Justice, 21

M

Marine Atlantique S.C.C., 28

Monnaie royale canadienne, 19

Musée canadien de l'histoire, 23

Musée canadien de l'immigration du Quai 21, 23

Musée canadien de la nature, 23

M— *Fin*

Musée canadien des droits de la personne, 23

Musée des beaux-arts du Canada, 23

Musée national des sciences et de la technologie, 23

O

Obligations contractuelles et passif éventuel, *se référer au volume I, section 11*

Office de commercialisation du poisson d'eau douce, 24

Office des transports du Canada, 28

Office national de l'énergie, 25

Office national du film, 23

P

Paiements de réclamations contre l'État, paiements à titre gracieux et montants adjugés par une cour, *se référer au volume III, section 8*

Paiements de transfert — *Se référer à la section ministérielle appropriée*

Paiements de transfert, *se référer au volume III, section 6*

Parlement, 22

Patrimoine canadien, 23

Pêches et Océans, 24

Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc., Les, 10, 28

PPP Canada Inc., 19

Prêts, placements et avances, *se référer au volume I, section 9*

Programmes — *Se référer à la section ministérielle appropriée*

Programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés, *se référer au volume III, section 9*

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel, 1.35

Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel, 1.42

Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives), 1.44

R

Rapprochement des dépenses externes par article courant avec les charges, 1.22

Récapitulation des charges externes par catégorie, 1.10

Récapitulation des revenus externes par provenance, 1.29

Registraire de la Cour suprême du Canada, 21

Ressources naturelles, 25

Résultat stratégique et description des programmes — *Se référer à la section ministérielle appropriée*

Revenus — *Se référer à la section ministérielle appropriée*

Revenus, charges et déficit accumulé, *se référer au volume I, section 3*

Revenus ministériels, 1.23

S

Santé, 26

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes, 11

Sécurité publique et Protection civile, 27

Sénat, 22

Service administratif des tribunaux judiciaires, 21

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs, 21

Service canadien du renseignement de sécurité, 27

Service correctionnel du Canada, 27

Service partagés Canada, 29

Services professionnels et spéciaux, *se référer au volume III, section 3*

Société canadienne d'hypothèques et de logement, 17

Société canadienne des postes, 28

Société d'assurance-dépôts du Canada, 19

Société d'expansion du Cap-Breton, 6

Société des ponts fédéraux Limitée, La, 28

S — *Fin*

Société du Centre national des Arts, 23

Société du Vieux-Port de Montréal inc., 29

Société Radio-Canada, 23

Sommaire du portefeuille ministériel (de la provenance et de l'utilisation des autorisations) — *Se référer à la section ministérielle appropriée*

Statistique Canada, 20

T

Tableaux sommaires et Appendices, 1

Téléfilm Canada, 23

Transports, 28

Travaux publics et Services gouvernementaux, 29

Trésorerie et créances, *se référer au volume I, section 7*

Tribunal canadien des droits de la personne, 21

Tribunal canadien du commerce extérieur, 19

Tribunal d'appel des transports du Canada, 28

Tribunal de la dotation de la fonction publique, 23

Tribunal des anciens combattants (révision et appel), 9

V

Ventes de biens et de services, 1.31

VIA Rail Canada Inc., 28